{BnF

gallica
BIBLIOTHÈQUE
NUMÉRIQUE

Collectif. Bulletin de la société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord. 1933.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

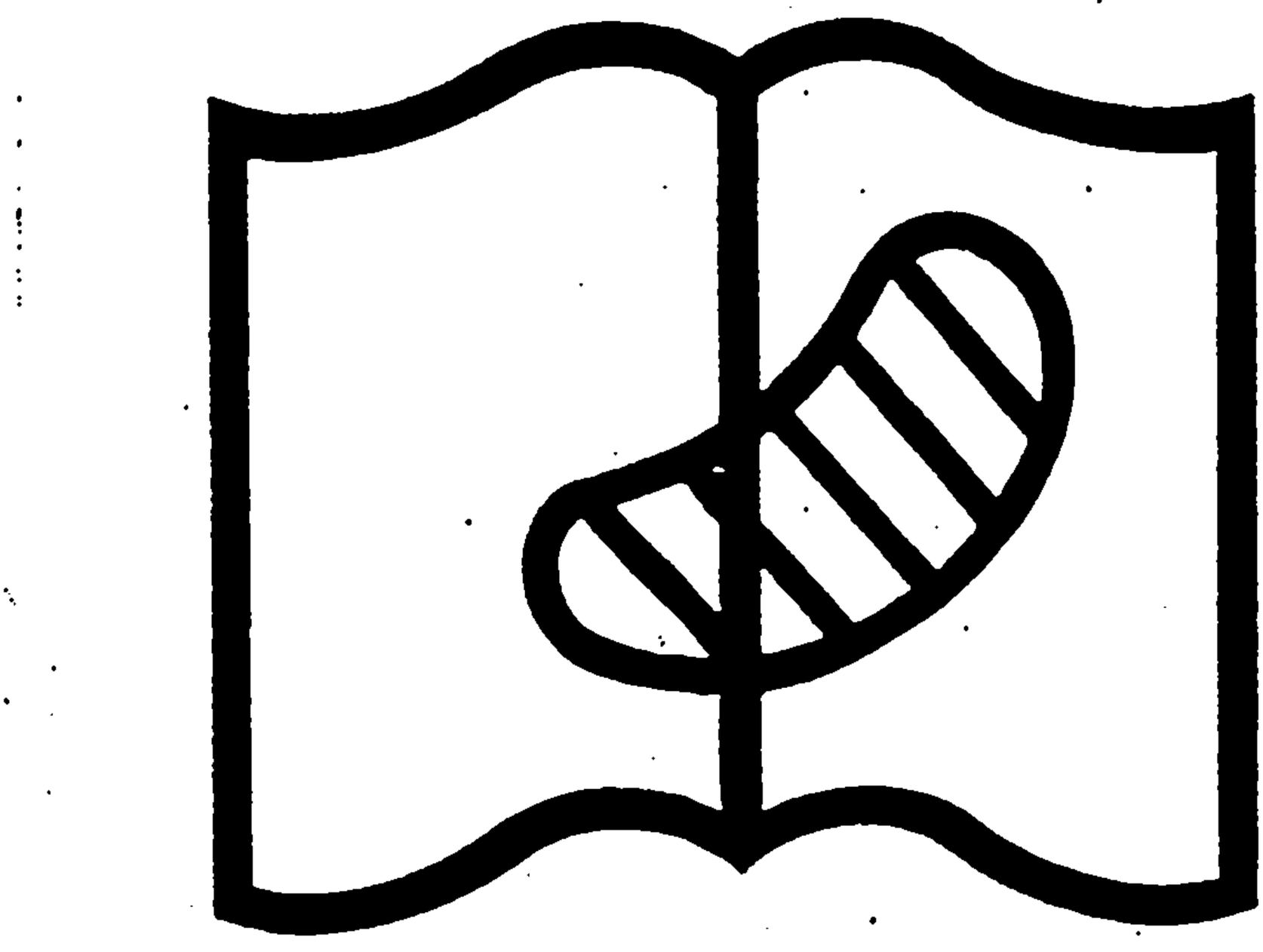

Original illisible

NF Z 43-120-10

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

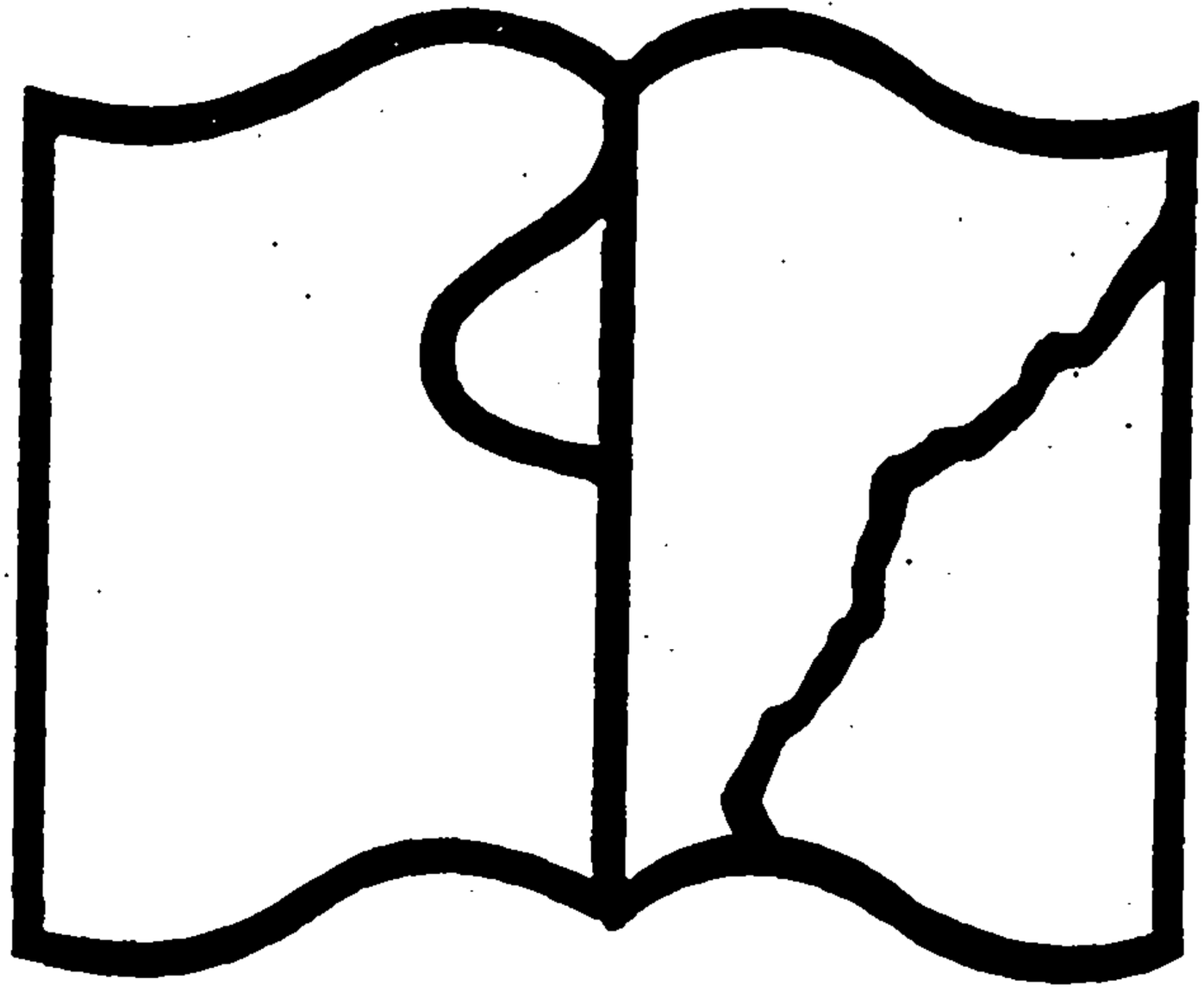

Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11

"VALABLE POUR TOUT OU PARTIE
DU DOCUMENT REPRODUIT".

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

d'Alger

ET DE

l'Afrique du Nord

Ce Bulletin paraît tous les trimestres en une brochure de 150 à 200 pages in-8° et publie :

des Études et Conférences sur des sujets Géographiques, Historiques, Archéologiques, Économiques et Littéraires, ainsi que sur les Questions d'Actualité

Il est servi gratuitement à tous les membres de la Société versant une cotisation annuelle minima de 25 fr. pour ceux qui résident en France ou dans les Colonies Françaises et de 40 fr. pour ceux qui sont domiciliés à l'Etranger.

ABONNEMENTS : France et Colonies. 25 fr. par an.
Etranger ..... 40 —

AVIS TRES IMPORTANT. — *Afin d'éviter à la Société des frais très onéreux, MM. les Sociétaires et Abonnés sont instamment priés de payer leur cotisation annuelle avant le* 1er Février de chaque année, *soit au siège de la Société, Boulevard Laferrière n° 13, à Alger, soit au compte courant n° 69 des chèques postaux d'Alger. A partir du 1er février, les cotisations non payées seront recouvrées par la Poste, mais majorées d'*Un franc, *pour frais de recouvrement.*

A paraître dans les prochains Bulletins

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ALGER

ET DE

l'Afrique du Nord

M. BUGEJA ..... Le tourisme en Kabylie.

CANAL ..... Les martyrs du Sahara (suite).

CANAL ..... Les fondateurs d'Empire.

DESPARMET ..... Les réactions nationalitaires en Algérie.

Commandt DESSIGNY. Aïn Sefra.

F. R. ..... Questions de natalité.

Com. R. PEYRONNET. Généraux d'Afrique.

RETHAULT ..... Les Djeddars du Sud constantinois (suite).

Général THEVENEY .. Souvenirs de l'épopée marocaine (suite).

X ..... Le Service des Affaires indigènes du Maroc.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire aura été remis à la Société.

Messieurs les Sociétaires sont instamment priés de faire parvenir les CHANGEMENTS D'ADRESSES au Siège de la Société, afin d'éviter les FAUSSES DIRECTIONS DONNÉES AUX BULLETINS.

Société de Géographie d'Alger

et de l'Afrique du Nord

Trente-huitième Année — 1er trimestre 1933. — N° 133

LISTE DES MEMBRES DES BUREAUX

Bureau Central.

Président..... M. Ferdinand DUCHENE, Conseiller à la Cour d'Appel d'Alger.

Vice-Présidents ..... M. MATHIEU, Préfet en mission.
M. AUBRY, Professeur honoraire, Président du Conseil d'administration des Tramways du Sahel.

Secrétaire Général .... M. Paul RIMBAULT, Rédacteur en chef de « La Dépêche Algérienne ».

Secrétaires..... M. le Docteur JOSSE, Directeur de la Revue Générale de Médecine et de Chirurgie de l'Afrique du Nord.
M. BOUTILLY, Directeur des Eaux et Forêts.

Trésorier ..... M. MOEVUS, Receveur honoraire des Contributions.

Trésoriers honoraires.. M. Charles CASTANET, Administrateur principal honoraire de communes mixtes.
M. RIBOULAT, Receveur honoraire de l'Enregistrement.

Archiviste - Bibliothécaire chargé du Bulletin ..... M. BESSIERE. professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée d'Alger.

Commissaire Général . M. BUGEJA, Administrateur principal honoraire de Communes mixtes.

Conseillers techniques. M. le Commandant PEYRONNET.
M. le Capitaine LEHURAUX.
M. le Capitaine SICARD.

Section Technique.

Président ..... M. SAVORNIN, Professeur à la Faculté des Sciences d'Alger.
Vice-Président ..... M. VERAIN, Professeur de Physique industrielle à la Faculté des Sciences d'Alger.
Secrétaire ..... M. EHRMANN, préparateur à la Faculté des Sciences.

Section Coloniale et Économique.

Président ..... M. MAIRE, Professeur à la Faculté des Sciences d'Alger.
Vice-Président..... M. BEAULIEU, Vice-Président honoraire du Tribunal d'Alger.
Secrétaire ..... M. DUCELLIER, Professeur à l'Institut Agricole de Maison-Carrée.

Section Historique et Archéologique.

Président..... M. BOUTILLY, Directeur des Eaux et Forêts.
Vice-Présidents ..... Mme la Comtesse SAVORGNAN DE BRAZZA.
M. KLEIN, Président du « Vieil Alger ».
Secrétaire ..... M. le Docteur FLOGNY.

Section Littéraire.

Président..... M. VENARD, professeur à la Médersa d'Alger.
Vice-Présidents..... Mme L. Jean DARROUY.
M. LE DENTU, avocat à la Cour d'Appel d'Alger.
Secrétaire..... M. ROMAND professeur agrégé au Lycée d'Alger.

Commissariat.

Commissaires..... N.
Commandant GIRARDET, en retraite.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Ferdinand DUCHENE, Conseiller à la Cour d'Appel d'Alger.

MM. AUBRY Jules, Professeur honoraire du Lycée, Président du Conseil d'administration des tramways du Sahel.

BEAULIEU Jules, Vice-Président honoraire du Tribunal d'Alger.

BESSIERE Lucien, Professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée d'Alger.

BOUTILLY Victor, Inspecteur général des eaux et forêts. Directeur honoraire au Gouvernement Général de l'Algérie.

BUGEJA Manuel, Administrateur principal honoraire de Commune mixte.

EMANUELY Eugène, Vétérinaire sanitaire en retraite.

JOSSE Honoré, Docteur médecin, directeur de la Revue Générale de Médecine et de chirurgie de l'Afrique du Nord et des travaux des Colonies.

LEFEVRE Paul, Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, avocat à la Cour d'Appel d'Alger.

MATHIEU Louis, Préfet en mission.

MOEVUS Alfred, Receveur honoraire des Contributions diverses.

RIMBAULT Paul, Rédacteur en Chef de la « Dépêche Algérienne » et de l' « Effort Algérien ».

ROMAND Emile, Professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée d'Alger.

SCHWEITZER Marcel, Professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée d'Alger.

Bulletin de la Société de Géographie d'Alger

et de l'AFRIQUE DU NORD

Trente-huitième Année. — 1er trimestre 1933. — N° 133

Procès-Verbaux des Séances de la Société

SEANCE DU MARDI 20 DECEMBRE 1932

Conférence de M. Laurent Chat sur « La Russie Soviétique »

Ce fut particulièrement aimable à M. Laurent Chat, directeur du « Courrier de Tunisie », de faire le long voyage Tunis-Alger pour venir nous entretenir de la Russie soviétique. Il en fut justement récompensé, tant par la nombreuse assistance qui est venue l'écouter le 22 décembre dernier que par les applaudissements unanimes qui ponctuèrent sa péroraison.

Le Président, M. Ferdinand Duchêne, le présenta au public en termes chaleureux, et montra combien le conférencier était qualifié pour traiter le sujet délicat qui était au programme, puisque cette année même il a consacré ses vacances à visiter la Russie. On ne résume pas d'ailleurs une pareille causerie. L'orateur parle simplement, à bâtons rompus, avec humour et aisance, sans vaine rhétorique.

M. Laurent Chat débute ainsi : « Mal nourri, mal vêtu, sectateur fanatique de la nouvelle religion, édifiée sur les ruines de l'Eglise orthodoxe, et dont le grand prêtre est Lénine, et le grand œuvre le plan quinquennal, le peuple à peine né à la vie intellectuelle et sociale s'est laissé persuader qu'il devenait l'apôtre des temps nouveaux... »

Le conférencier rend tout d'abord hommage aux soviets des institutions culturelles et sociales qu'ils ont créées, de l'essor considérable qu'ils ont donné à l'industrie, de la vulgarisation des principes d'hygiène publique et privée...

Mais ensuite il stigmatise, et justement, les moyens qu'ils ont employés pour y arriver, leur sectarisme religieux, leur mépris de la liberté, leur hypocrisie même...

Toute cette conférence est émaillée d'aperçus intéressants sur la vie agricole, sur les monuments aux coupoles d'or, sur les « *privés de droit* », sur les mutineries constantes et la fausse égalité qui règne en Russie...

Et il termine en faisant un parallèle avec la France, pays de grande liberté et de haute culture... pays que l'on déteste là-bas parce qu'on ne le connaît pas ou qu'on ne veut pas le connaître.

Remercions M. Laurent Chat de l'heure poignante qu'il nous a fait passer. Sa conférence, très objectivement présentée, a été une des plus intéressantes qu'ait entendues notre Société.

Membres nouveaux

MM. PASQUINE Jean, Instituteur à Birkadem, présenté par Mlle Sorrel et Mme Durand-Bernhardt.

SATTAPY René, Ingénieur agronome, Birkadem, présenté par Mlle Sorrel et Mme Durand-Bernhardt.

POUMAILLOUX Jacques, 15, avenue de l'Oriental, Alger, présenté par MM. Marvint et Emanuely.

VILLE, Inspecteur de la Garantie, rue Dumont-d'Urville, au bureau de la Garantie, à Alger, présenté par MM. Ferrari et Mœvus.

Mlle SORAC Thérèse, 37, rue Michelet, Alger, présentée par Mme Loubie et M. Bonneville.

MM. DUCASSE Joseph, Commandant en retraite, 77, rue Michelet, Alger, présenté par Mlle Bemer et M. le Lieutenant-Colonel Gueny.

VOISIN Georges, Pharmacien, 1, rue Chanzy, Alger, présenté par M. le Préfet Mathieu et M. Raoul Benezet.

Distinction honorifique

M. Routaboul, Sous-directeur général de la Banque de l'Algérie, promu dans la Légion d'honneur. Nous lui adressons nos vives félicitations.

Décès

M. Louis Crochard, 1er Vice-Président du Syndicat Commercial, Juge au Tribunal de Commerce et Conseiller de Commerce extérieur.

Nous adressons à Madame Veuve Crochard nos sincères condoléances.

Livres offerts à la Bibliothèque

« Au Sahara avec le Commandant Charlet, 1911-1913 », par le Capitaine Lehuraux. — « Les Tapis et Tissages du Djebel-Amour », par Giacobetti (C. Centenaire). — « Le Message du Pardon », par M. S. Meïssa.

Nous adressons nos remerciements aux généreux donateurs.

SEANCE DU MARDI 3 JANVIER 1933

La Société de Géographie s'est réunie le 3 janvier dernier au cercle militaire sous la présidence de M. le Vice-Président Mathieu, rempla-

çant le Président, M. Ferdinand Duchêne, empêché, assisté de MM. Aubry, Boutilly, Josse, Sicard, Moevus, Emanuely et Bugéja.

La Séance a été consacrée à une remarquable étude de M. Lefèvre-Paul, avocat à la Cour d'Appel d'Alger, sur les relations économiques de la France et de l'Algérie. Les éléments de cette conférence ont été puisés dans les statistiques douanières, document objectif et impersonnel. L'aridité des chiffres n'existe plus, lorsqu'ils sont comparés, expliqués et présentés comme sait le faire le grand talent de maître Lefèvre-Paul. Celui-ci a résumé de mains de maître l'étude qu'il a fait paraître dans le Bulletin de l'Office Algérien d'Action économique et touristique. Les renseignements qu'il a donnés présentent une importance exceptionnelle, et forment la base de notre confiance dans l'avenir de l'Algérie.

Des applaudissements unanimes ont salué la fin de cette conférence tout à fait remarquab'e, et le Président a été l'interprète de l'auditoire choisi qui avait tenu à venir s'instruire très agréablement, en entendant le développement d'un sujet présenté avec tant d'éloquence qu'il ne pouvait plus être aride.

Décès

M. Stora Henri.

Promotions

M. Garde, Gouverneur général de l'Algérie : Grand Officier des Saints Maurice et Lazare.

M. Marcel Peyrouton, Commandeur de la Couronne d'Italie.

Général de Piepape, Commandeur de la Couronne d'Italie.

Lieutenant Weiss, Officier des Saints Maurice et Lazare.

M. Lucien Perrier, Chevalier de la Couronne d'Italie.

M. Rodolphe Rey, Chevalier de la Couronne d'Italie.

M. Billion du Plan, Chevalier de la Couronne d'Italie.

Le départ de M. Boutilly

On sait que M. Boutilly, directeur des Forêts, atteint par la limite d'âge, a pris sa retraite le 1er janvier dernier.

M. le Gouverneur général Carde a tenu, à l'heure où ce haut fonctionnaire cesse ses fonctions, à lui a adresser ses adieux sous la forme suivante :

« Monsieur le Directeur,

« Au moment où vous quittez l'administration algérienne, j'ai à cœur de vous adresser tous mes remerciements pour les services éminents que vous avez rendus dans une fonction où vous avez su vous faire apprécier de tous par vos qualités de conscience professionnelle, de dévouement absolu et d'esprit bienveillant à l'égard du personnel, si méritant, dont vous aviez le haut contrôle.

« Ce n'est pas sans regret que je vous vois quitter la place que vous occupiez avec tant de compétence; mais j'ai l'espoir que vous voudrez bien mettre encore, au service de l'Algérie, votre profonde connaissance des questions forestières de ce pays.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée et de mes sentiments bien cordiaux. »

SEANCE DU MARDI 17 JANVIER 1933

Conférence de M. Henri Carbonnel

Une croisière au Spitzberg.

La séance était présidée par M. Aubry, l'un des vice-présidents, qui excusa M. Ferdinand Duchêne, le distingué président de la Société, empêché.

M. Aubry, après avoir très aimablement présenté le conférencier à l'auditoire, nombreux et choisi, qui emplissait la salle des Maréchaux, lui donna immédiatement la parole.

Au cours d'un voyage de vingt-deux jours durant lesquels se déroulent devant les yeux éblouis le panorama ininterrompu de beautés naturelles d'une variété et d'une grandeur insoupçonnées, on enregistre de telles sensations qu'il est bien difficile de distinguer, à priori, celles qui ont provoqué l'intérêt le plus vif ou l'émoi le plus profond; c'est un tout dont le moindre détail enchante l'âme du voyageur. Bien qu'il en coûte, ce choix est cependant indispensable pour y puiser le sujet d'une conférence dont la durée est nécessairement limitée.

M. Carbonnel, en causeur averti, sut tirer de ses notes de route un récit élégant, coloré, qui, malgré sa concision voulue, fut d'une cohérence parfaite et d'un intérêt captivant.

Nous allons en faire un compte rendu succinct pour nos lecteurs.

La croisière vers le Spitzberg avait été organisée par la Compagnie Transatlantique sur l'une de ses meilleures unités : le paquebots « Colombie ». Ce navire, particulièrement aménagé pour un voyage vers les glaces éternelles, quitta le port du Havre le 30 août 1932. Après 36 heures d'une traversée calme sur les eaux les plus fréquentées du globe, le « Colombie » atteignit sa première escale, Leith, le port d'Edimbourg dont elle fait partie depuis 1920. Comment toucher à la verte Ecosse sans en subir l'emprise. Le conférencier n'y manqua point: la splendeur des hautes cimes recouvertes d'une végétation luxuriante, la féerie des lacs paresseusement endormis; la magie des souvenirs le charmèrent et il nous fit partager son enchantement.

Le « Colombie » longeant les côtes des Highlands du Nord entra dans l'archipel des Orcades et fit une courte escale à Kirkwall, capitale du comté, vieille petite ville « aux rues étroites, tortueuses, emplies du souvenir d'un long passé historique ». Puis, piquant droit vers le Nord,

le navire mouilla à Torhawen, capitale des Feroë, après une navigation pénible sur une mer généralement démontée. Les habitants de ces îles minuscules et inhospitalières, éloignées de toute grande terre par plusieurs centaines de milles d'une mer éternellement agitée, vivent d'une seule industrie, la pêche et la préparation de la morue.

A l'aube du sixième jour de traversée, le « Colombie » atteignit le port de Reikjavik, capitale de l'Islande. Une promenade en auto à travers le pays au sol volcanique et accidenté permit aux voyageurs de visiter la curieuse région des geysers. Cette île qu'illustrèrent autrefois les redoutables Vikings est restée pauvre, et ses habitants trouvent leur principale ressource dans la pêche.

Quelques heures après son départ de Reikjavik, le navire, se dirigeant vers le Spitzberg, franchit le cercle polaire arctique. « Ce jour-là le soleil ne se coucha pas et pendant huit jours il en fut ainsi. A minuit, dit le conférencier, il faisait jour, jour à lire un livre, à consulter sa montre, à faire enfin de nombreux et intéressants instantanés. »

La croisière atteignit le 70e degré, au-delà duquel tous les voyageurs furent baptisés « explorateurs polaires », au cours d'une cérémonie burlesque que le conférencier conta avec beaucoup d'humour.

Après avoir prudemment longé l'île Jan Mayen, côte rocheuse et déchiquetée, le « Colombie » vint jeter l'ancre à Magdalena-Bay, le point le plus septentrional du Spitzberg. Pays du froid, de la faim, de la mort, dont M. Carbonnel donna une émouvante description.

En quittant Magdalena-Bay, l'expédition devait s'élever encore plus au Nord et « atteindre cet endroit où l'océan éternellement gelé oppose une barrière infranchissable aux navigateurs. C'est vers 80 degrés 40 minutes de latitude nord que les voyageurs rencontrèrent les premières glaces flottantes, signes avant-coureurs de la banquise ».

Puis, lentement, le « Colombie » vira de bord; il vogua un moment accompagné de son escorte de glaces puis, mettant nettement cap au Sud, il prit le chemin du retour par le cap Nord et les admirables fjords norvégiens.

M. Carbonel n'a pas voulu terminer sa conférence sans rendre un éloquent hommage à l'équipage du « Colombie ». Il loua la science nautique et la courtoisie de l'état-major, le dévouement et l'empressement jamais en défaut des membres de l'équipage et rappela enfin les attentions délicates dont les voyageurs furent l'objet de la part des maîtres d'hôtel et de leur personnel.

« N'hésitez pas, dit-il en matière de conclusion, à vous embarquer sur l'un de ces beaux navires où flotte, si gai, si joyeux, le pavillon français. Vous y trouverez tous les agréments, toutes les distractions, tous les aménagements susceptibles de vous plaire.

« Partez vers le grand large, vers des contrées inconnues, participez à ces croisières qui laisseront dans votre esprit la plus merveilleuse des satisfactions : le souvenir. »

Cette péroraison fut saluée de chaleureux applaudissements. M. Aubry se faisant alors l'interprète de tout l'auditoire et en particulier

du bureau de la Société de Géographie, remercia le conférencier et le félicita vivement de sa belle et intéressante causerie.

Nouveaux Membres

Mme GRIFFE, 11, rue Amiral-Coligny, Alger, présentée par Mme et M. Marvint.

MM. PIERRE (A.), Instituteur à El-Goléa (Constantine), présenté par MM. Romand et Schweitzer.

DUBIEF Henri, Inspecteur des P.T.T., Colonne-Voirol, Alger, présenté par MM. Mounier et Régis.

BULLINGER André, Villa Jeanne, chemin Gueirrouard, Colonne-Voirol, Alger. présenté par MM. Romand et Schweitzer.

Mme DURIN Gabrielle, 2, rue Sadi-Carnot, Alger, présentée par MM. Bugeja (Manuel) et Herbo (Paul).

Mme SACHER, 107, boulevard Saint-Saëns, Alger, présentée par Mme Germain-Delfau et M. Aubry.

Assemblée Générale du 17 Janvier 1933

RAPPORT FINANCIER

présenté par M. EMANUELY, Trésorier

Situation financière au 31 *Décembre* 1932

L'avoir en numéraire de la Société de Géographie d'Alger au 31 décembre 1931 était le suivant :

Avoir en Caisse		Néant
Avoir au C/C Compagnie Algérienne.....		26.240 55
Avoir au C/C Chèques Postaux		2.332 55
Total.....		28.573 10
Du 1er janvier au 31 décembre 1932 les recettes se sont élevées à la somme de.....		62.676 50
Ce qui porte à 91.249 fr. 60 le total des recettes au 31 décembre 1932		91.249 60
Ces recettes se décomposent de la façon suivante :		
Cotisation et vente de Bulletin.....	47.027 40	
Subventions	12.499 10	
Intérêts de titres en dépôt.....	3.150 00	
Total.....	62.676 50	

Dans le courant de l'année nous avons eu à déplorer le décès de 36 de nos Membres ; 29 autres ont donné leur démission et 72 Sociétaires n'ayant pas payé leurs cotisations des années 1931 et 1932 ont été rayés des contrôles. Enfin 140 quittances revenues impayées en 1932 seront à nouveau présentées avec celles de 1933. Nous comptons sur la bonne volonté des retardataires pour que la plus grande partie en soit réglée.

SUBVENTIONS :

Les Subventions accordées en 1932 sont les suivantes :

Conseil général d'Alger	500 00
Compagnie Algérienne	200 00
Crédit Lyonnais	100 00
Banque Algérie (Alger)	1.000 00
Société Générale Alger	100 00
Société Marseille de Crédit	100 00
Chambre de Commerce (Alger)	100 00
Magasins du Bon Marché	50 00
Compagnie de Navigation Mixte	100 00
Crédit Foncier Algérie-Tunisie	100 00
Compagnie Générale Transatlantique	100 00
Compagnie P. L. M. (Paris)	300 00
Ville d'Alger	500 00
Ville de Bône	99 90
Aumale (plein exercice)	49 75
Ville de Philippeville	100 00
Ville de Sétif	100 00
Ville de Constantine	50 00
Gouvernement Général de l'Algérie	5.000 00
Empire Chérifien	750 00
Régence de Tunis	1.500 00
Afrique Occidentale Française	500 00
Guinée Française	1.000 00
Total	12.499 65

Ces généreux donateurs ont été sincèrement remerciés individuellement et nous sommes heureux de cette nouvelle occasion qui nous est offerte pour les remercier à nouveau.

DEPENSES :

Du 1er janvier au 31 décembre 1932 les dépenses se sont élevées à la somme de 55.089 35

Ces dépenses se décomposent de la façon suivante :

1° Traitement et étrennes du personnel de secrétariat.....	15.600 00
2° Frais et impressions du Bulletin	23.533 65
3° Loyer du local occupé par la Société	7.253 00
4° Taxe locative	726 00
5° Deux abonnements au téléphone	1.064 15
6° Location de la salle des conférences (sept. et oct. 1932).	300 25

7°	Dépenses du secrétariat	1.750 00
8°	Affranchissement du Bulletin	1.218 00
9°	Frais recouvrement quittances à l'étranger.....	252 00
10°	Imprimés et fournitures de bureau	2.472 30
11°	Abonnement aux journaux	110 00
12°	Transport appareil film à la salle des conférences.....	150 00
13°	Electricité et réparation	204 00
14°	Affranchissement des Bulletins de vote.....	300 00
15°	Dépenses diverses	156 00
	Total.....	55.089 35

BILAN :

L'avoir de la Société de Géographie était au 31 déc. 1931..		28.573 10
Le total des recettes pendant l'année 1932 s'est élevé à la somme de		62.676 50
Le total au 31 décembre 1932 s'élève par suite à la somme de		91.249 60
Pendant la même période les dépenses ont été de.....		55.089 35
L'avoir de la Société au 31 décembre 1932 est le suivant....		36.160 10
Il se décompose en carnet Caisse d'épargne....	34.500 00	
Compagnie Algérienne	1.122 10	
C/C chèques Postaux	538 15	
	36.160 25	36.160 25
L'avoir de la Société de Géographie s'élève par suite à la date du 31 décembre 1932 à.....		36.160 25

RESERVE STATUTAIRE :

La réserve statutaire dont les titres sont en dépôt à la Compagnie Algérienne, bureau du Boulevard Laferrière, compte courant N° 3221 de la Société de Géographie est ainsi constitué jusqu'à décembre 1932 :

	Capital nominal	Revenus
Un titre de rente 6 % 1920.....	6.000 00	360 00
23 obligations 6 % chemin fer Maroc.	11.500 00	690 00
Rentes françaises 6 % amortissables..	15.000 00	900 00
Rentes françaises 6 %	3.500 00	210 00
22 obligations Gouvernement général Algérie 4,50 % 1930.....	22.000 00	990 00
	58.000 00	3.150 00

Les rentes 6 % 1920 et 1927 ont été converties en 4,50 % le capital nominal est toujours de.....	58.000 00
mais les rentes ont diminué de.....	397 50
elles seront en 1933	2.752 50

ALGER, le 31 Décembre 1932.

Le Trésorier.

RAPPORT DE M. BESSIERE,

Secrétaire Général chargé du Bulletin

Mesdames, Messieurs,

Depuis que le Bureau a réparti entre ses membres l'étude des questions qui lui sont soumises et depuis qu'il a confié à des rapporteurs spécialisés le soin de résumer, en fin d'exercice, l'activité de la Société pendant l'année écoulée, la tâche apparaît légère et aisée à celui qui, à l'Assemblée générale, doit vous entretenir du Bulletin périodique.

En 1932 en effet, toute mon attention et tous mes efforts se sont trouvés concentrés sur la préparation et la rédaction de notre Bulletin, et si je me présente cette année devant vous revendiquant l'entière responsabilité de ces fonctions et de ces seules fonctions c'est non point pour recueillir le tribut de votre gratitude que votre indulgence inspire généralement mais bien pour provoquer, très franchement exprimées, les justes critiques ou avis, les suggestions même les plus hardies que suscite l'impression de nos travaux.

Dès l'abord, il me plaît de souligner que les promesses faites l'an passé n'ont pas été vaines : une couverture plus seyante et plus robuste à la fois, une place plus grande accordée à l'illustration, tels étaient les engagements que nous avions souscrits. Nous croyons, sans fausse modestie, y avoir satisfait.

Quant à la nature même des études publiées, quant à leur valeur d'un intérêt si divers mais toujours très attachant, j'aurais mauvaise grâce à l'évoquer auprès de vous, lecteurs attentifs. Dans quelques jours, le bulletin du 4e trimestre paraîtra, vous donnant la preuve que nous apportons tous nos soins à obtenir le plus possible de régularité sans pour cela toutefois sacrifier l'actualité qui s'impose à nous et nous obligé parfois à quelque retard. Vous y trouverez encartée la table des matières, récapitulation des articles publiés dans l'année 1932 et vous pourrez alors vous rendre compte que vos auteurs préférés, ceux qui ont toujours mérité vos suffrages constants, n'ont cessé de nous accorder la plus précieuse des collaborations ; parmi eux figurent en bonne place les conférenciers dont la voix s'est faite entendre ici même sous la pittoresque coupole des maréchaux, au Cercle militaire ; quelques auteurs nouveaux se sont signalés aussi à votre attention, dont le coup d'essai inspire le désir de les mieux goûter encore par de nouvelles études.

Afin de ne pas abuser de vos instants, ni de votre patience généralement accordés à des orateurs plus habiles à vous plaire, je me contente de vous renvoyer à cet état récapitulatif qui est à la veille de paraître.

Reconnue d'utilité publique, la Société de géographie se doit à elle-même et aux tuteurs officiels dont la loi l'a pourvue, de présenter de sa gestion financière un compte rendu en tous ses termes irréprochable. D'où la date choisie du 17 janvier, car notre état financier doit strictement comprendre l'exercice annuel depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1932. Bien que des précédents récents et illustres aient infligé à l'année budgétaire quelque élasticité, ce qui n'allait pas du reste sans

inconvénient, le Bureau de la Société a jugé mesquin et indigne de lui de ruser devant l'obligaton qui lui était faite ; c'est pourquoi unanimement il a renoncé à la date ordinaire de fin décembre. L'adoption de l'exercice de douze mois entiers nous amenait à renvoyer notre Assemblée générale aux premiers jours de 1933. Et ainsi l'année 1932 s'est-elle écoulée tout entière sans contrôle de votre part. Il est vrai, nous ne croyons pas en avoir abusé.

En ce qui concerne le compte rendu du Bulletin ce délai qui me fut imposé m'a fait sacrifier la liste complète de nos auteurs et de leurs travaux ordinairement présentée en cette circonstance. Cette revue n'est-elle pas superflue puisque cette liste figure déjà dans le Bulletin du 4e trimestre en ce moment à l'impression et bientôt dans vos mains.

Qu'il me suffise donc d'exprimer en votre nom et au nom du Bureau notre gratitude chaleureuse aux érudits et chercheurs qui ont bien voulu faire bénéficier notre publication périodique du fruit de leur expérience et de leurs travaux. Par cette œuvre désintéressée ils se sont révélés dignes du renom scientifique attaché dans le monde à notre pays et dignes aussi du travail de colonisation intellectuelle poursuivie par la France en Afrique du Nord. Travail obscur, sans gloire bien souvent, bien souvent même ignoré des pouvoirs publics, méconnu de l'opinion.

N'ai-je point trouvé l'écho de ces plaintes dans un discours tout récemment prononcé à l'Académie des Sciences par M. Lacroix, secrétaire perpétuel de cette Illustre Compagnie. Il saluait alors la mémoire des membres et correspondants de l'Académie ayant choisi pour champs d'études les vieilles colonies françaises, Guyane et Antilles aux 17e et 18e siècles ; et il disait que l'Académie réparait ainsi volontiers un oubli de l'Exposition coloniale où avaient été offerts à la curiosité des visiteurs des souvenirs des régiments coloniaux de jadis, des corps de marine, des chefs de ces soldats, des administrateurs, des explorateurs, des missionnaires, mais où nulle place ne fut réservée aux hommes de science qui furent, eux aussi, de bons ouvriers de notre expansion dans ces pays alors nouveaux. »

Faut-il un autre témoignage non moins autorisé en la matière et empruntant aux chiffres leur éloquence impitoyablement brutale ? Voici : la publication d'un livre récent « La géologie et les mines de la France d'outre-mer » a entraîné la comparaison entre les grandes puissances de leur mise en valeur minière de l'Afrique tropicale. En 1932 les Belges de ce fait retiraient un milliard de leur Congo, les Anglais 250 millions de la Gold Coast et nous-mêmes 10 millions seulement pour l'ensemble de l'A.O.F. et de l'A.E.F. Faute d'administrateurs, non, faute de savants, pas davantage, mais faute de chercheurs spécialisés se passionnant pour la prospection du bled.

Et c'est pourquoi auprès d'études magistrales qui trouveraient leur place dans les plus grandes revues, le Bulletin accueille si volontiers les travaux, les hypothèses, voire même les premières ébauches de tous les chercheurs indépendants qui besognent loin des grands centres, des Bibliothèques où il est si facile de copier, et qui ne se lassent pas d'arracher à la terre d'Afrique les secrets que jalousement depuis des millénaires elle recèle.

A tous savants officiels, correspondants occasionnels, amateurs passionnés à tous va égal notre tribut de reconnaissance ; à tous ceux aussi qui nous permettent par le secours financier de leurs subventions de poursuivre cette belle œuvre de propagande. Lu par des centaines de membres hors des frontières de France, notre bulletin est un merveilleux instrument de diffusion pour notre culture, pour notre science, pour notre effort colonisateur. Grands établissements, gouvernements ou bien même participation non moins émouvante contribution minime de nos communes (il en vient des municipalités des Hauts-Plateaux et des cercles militaires perdus dans les sables) tous ces concours malgré la crise nous ont été maintenus et dans certains cas même généreusement accrus. Que leurs auteurs trouvent ici l'assurance de notre gratitude émue.

Cette fidélité de tous, collaborateurs, membres et bienfaiteurs, nous incite à envisager l'avenir avec confiance et à poursuivre sans fléchir la publication de nos quatre Bulletins trimestriels.

Selon l'exemple légué par nos prédécesseurs, plus particulièrement par MM. Mesplé et Peyronnet dont en la matière l'enseignement fut si précieux, le Bureau de la Société n'a pas de désir plus cher, plus impérieux que de faire le Bulletin à l'image de notre chère Algérie, toujours plus solide, plus vivant, plus prospère.

RAPPORT SUR LES CONFERENCES

présenté par M. Paul Rimbault, secrétaire général, chargé de l'organisation des Conférences

Les Conférences qu'a données pendant l'année 1932 la Société de Géographie ont été au nombre de 17, à savoir celles de :

MM. Rimbault, Lehuraux, Aubry, Chevalier X, le P. Coulet, Colonel Besnard, Peyrouton, Colonel Weiss, d'Armancourt, Colonel Gouzy, Le Dentu, Bousquet, Mme Bujéga, MM. Lefèvre-Paul, Talbi et Laurent Chat.

Les sujets traités se sont répartis quant à leur objet de la façon suivante :

Littérature	1
Sociologie	2
Géographie	11
Divers	4

Cinq de ces Conférences ont été accompagnées de projections lumineuses ou de chants.

Des personnes étrangères à notre région nous ont apporté leur concours, notamment le P. Coulet, le Colonel Gouzy et M. Laurent Chat.

La plupart ont voulu nous faire mieux connaître notre magnifique pays africain ou des pays amis du nôtre.

A tous, nous disons un cordial merci.

SEANCE DU MARDI 7 FEVRIER 1933

Une Conférence de M. J. Glénat à la Société de Géographie

Le mardi 7 février dernier, M. Jean Glénat, conservateur du Musée des Antiquités d'Alger et du Musée de Cherchell, a fait à la Société de Géographie une conférence très intéressante sur cette dernière cité.

Conservateur du musée de Cherchell depuis 17 ans, M. Glénat a contribué pour une large part à l'exécution de fouilles intéressantes. Il est artiste dans l'âme, et ne se contente pas de se pencher sur de vieilles et vénérables pierres, il les peint, les sculpte et les chante en vers. C'est ce qu'a dit excellemment, en présentant le conférencier, le président de la réunion, M. Boutilly.

M. Glénat remercie tout d'abord le bureau de la société et l'auditoire d'être venu si nombreux, puis il rend hommage à ses anciens et à ses collaborateurs dans l'art difficile de l'archéologie, notamment à MM. Carcopino, Albertini, Marçais, Leschi et Stéphane Gsell.

Sa conférence est difficile à résumer, tellement elle est fournie, solide, documentée.

HISTOIRE DE CHERCHELL

C'est toute l'histoire de Cherchell que M. Glénat nous a faite. La Cherchell préhistorique tout d'abord... Mais sur ce terrain, le conférencier est prudent : « Ce n'est pas mon rayon, dit-il. »

La Cherchell des Phéniciens ensuite. Là, M. Glénat est tout à fait à l'aise. Il n'est pas de tombes, d'amulettes, de parures, d'idoles dont il ne connaisse le secret. Il nous promène avec une aisance déconcertante au milieu de ces débris du passé.

Histoire très curieuse que celle de cette petite ville qui, fondée au IVe siècle avant Jésus-Christ, fut autrefois une grande capitale sous le nom de Césarée.

Cette splendeur ne devait durer que quelques siècles : tour à tour les Vandales, les Arabes, les Maures chassés d'Andalousie la mutilèrent ; et aujourd'hui Cherchell — ancienne capitale de la Mauritanie — n'est plus qu'un chef-lieu de canton de l'Algérie. Mais — ajoute avec émotion — M. Glénat :

La gloire de son passé a survécu, car elle offre, outre la douceur de son climat, les témoignages accumulés de ses splendeurs et de sa naissance illustre.

Ce coin de terre a été traversé par toutes les invasions qui, durant des siècles, ont foulé son sol qui se trouvait sur le passage de toutes les migrations humaines.

Les Romains venus en civlisateurs ont laissé des monuments, des institutions témoins de leur vie ; les Vandales destructeurs se sont contentés de renverser, d'anéantir sous le poids de leur « clava » et de leur « clipeus », la civilisation gréco-romaine.

Le torrent dévastateur passa comme un météore qui brûle et renverse tout sur son passage, les tremblements de terre ont nivelé ce qui pouvait rappeler le paganisme élégant des dieux de l'Olympe, ne laissant que la marque de leurs ravages et de leurs ruines.

Ce sont ces restes consacrés à la jolie et élégante Cherchell, face à la mer de turquoise et d'argent, vue à travers les coteaux chargés de vignes, d'oliviers et de lauriers-roses que je vais essayer de faire revivre.

Et successivement M. Glénat nous parle des thermes, du théâtre, du château d'eau, des nécropoles, du cirque de la vieille cité, tandis que des projections très réussies se profilent sur l'écran sous les doigts agiles de M. Doret, du Service Photographique du Gouvernement Général.

LE MUSEE DES ANTIQUITES

Comme il convenait, la deuxième partie de la conférence fut consacrée à l'étude du Musée des Antiquités qui est la gloire moderne de la petite cité. Là, M. Glénat est dans son domaine, j'allais dire « dans son temple ». Avec quel amour il nous parle du fameux Apollon, chef-d'œuvre de la collection, dont l'original serait un bronze attribué à Phidias !

Signalons en terminant l'hypothèse qu'a émise le conférencier sur la présence dans les eaux de Cherchell d'un navire ancien. Voici en effet ce qu'il nous a dit :

Profitant de ce que j'avais un scaphandrier, je lui a fait faire plusieurs plongées, et, à cet endroit, je crois qu'il y a au fond de la mer un bateau antique, tout au moins qu'il reste encore la carcasse enlisée dans les sables qui s'amoncellent tous les jours. Car mon scaphandrier a rencontre sur différents points des gerbes de cinq à six tiges de cuivre de 1 m. 50 à 2 m. de longueur, fichées dans le fond après une armature de bois probablement, car tirant de toutes ses forces il n'a pu les arracher. Et tout à côté il a trouvé un bloc de métal du cuivre amalgamé de sable durci, qui a la forme d'un tolet sur lequel on appuyait l'aviron ; il mesure 30 à 33 cm. de longueur et 4 d'épaisseur sur 7 de largeur.

Ainsi l'antique Césarée n'aurait rien à envier à certain lac italien dont Mussolini a fait sonder les profondeurs.

Quoi qu'il soit de cette hypothèse, elle montre que pour M. Glénat, Cherchell n'a pas de secret. Sa très intéressante conférence a été longuement applaudie comme elle le méritait. Il ne reste plus maintenant qu'à aller voir sur place ce qu'il nous a si bien présenté. Rien que d'avoir entendu le directeur du musée de Cherchell, on a l'ardent désir d'aller passer une journée dans la jolie cité « au paysage merveilleux et émaillé des vestiges de la plus haute antiquité. »

Subventions accordées à la Société de Géographie

Gouvernement Général de l'Algérie	3.250 00
Banque de l'Algérie	1.000 00
Compagnie Algérienne	200 00
Crédit Lyonnais	100 00
Société Marseillaise	50 00
Banque Barclays	50 00

Société Générale	100 00
Crédit Foncier	100 00
Chambre de Commerce de Constantine	100 00

Livres offerts

L'Afrique Champ d'expansion de l'Europe, par Guernier.
« Lyautey », par Mme Brunet Lecourbe.

Nouveaux Membres

Mlle PINCEMAILLE May, à Bordj-Bou-Arréridj (Constantine), présentée par M. Granger et M. Borot.

Mlle SON Joséphine, 55, boulevard Saint-Saëns, Alger, présentée par Mlle Sorac et M. Bonneville.

M. BESSE Armand, Directeur d'assaurances, 37, rue d'Isly, Alger, présenté par MM. Larnaude et Lefevre-Paul.

Mme MONTICELLI Berthe, Hôtel de la Régence, Alger, présentée par Mme Heck et Mme de Brazza.

SEANCE DU MARDI 7 MARS 1933

Conférence de Madame Prioli.

Le 7 mars dernier, sous la présidence de M. Venard, qu'entouraient les Membres du Bureau, Mme Prioli a fait, à la Société de Géographie, une conférence sur « le Rapprochement des Races ».

Le Président présenta tout d'abord à l'auditoire la conférencière, femme de lettres, auteur de deux romans : *La puissance de la chair* et *L'acte suprême*, puis il lui donna la parole, Mme Prioli parle d'une voix claire ; son style est élégant ; ses idées par contre, sont peut-être un peu discutables. Pour l'Orateur, le rapprochement des Races Nord-Africaines « sera lent et comportera des stades nombreux et prolongés ». Partie de ce principe, la thèse se développe avec des à-côtés philosophiques et biologiques sur l'amour qui eussent été à leur place dans un amphithéâtre de psychiâtrie mais que les sociétés de Géographie n'ont pas souvent l'habitude de s'entendre. Si Mme Prioli émet des doutes sur l'efficacité des unions entre musulmans et européens, elle est nettement hostile à l'alliance des Aryens et des Sémites. Elle fait du peuple d'Israël un tableau fouillé vivant où s'entremêlent l'éloge et le blâme. Quelques petites erreurs, malheureusement, s'y glissent. La conférencière nous dit, par exemple, que les protestants sont enterrés avec les chrétiens. « Mais les protestants ne sont-ils pas des chrétiens ? elle met Saint-Saëns et Anatole France au nombre des Israélites ; le premier était un bon catholique et le second en fut un mauvais. En résumé la conférencière est sceptique sur la fusion des races ? Après tout, Mme Prioli est peut-être

dans le vrai. Mais croit-elle qu'il soit absolument nécessaire pour le bonheur de l'humanité, que la variété y disparaisse ? Les contrastes font souvent la seule beauté d'un ton. M. Venard remercie la conférencière de son originale causerie, remerciements que scandèrent les applaudissements des auditeurs, même de ceux qui ne partageaient pas toutes les opinions exprimées durant cette conférence.

Membres nouveaux

LEGRAND Jean, Capitaine du Génie, Commandement supérieur du Génie, 2, rue Philippe, Alger ; présenté par le Commandant Roux et Capitaine Tavernier.

GALIBERT Henriette, Mme Vve, 4, rue Richelieu, Alger. présentée par Mme et M. Marvint.

PESQUE Françoise, Mlle, 46, rue d'Isly, Alger, présentée par Mme Hurey et Mlle Coudray.

BAUSSON Marie-Madeleine, Mme, 2, rue Joinville, Alger, présentée par Mme Harey et Mlle Coudray.

ROBLIN Michel, bibliothécaire à la Faculté d'Alger, 12, rue Lys du Pac, Alger, présenté par M. Ehrmann et Mme Boutonnet.

FALAIT Franç., Mme, 75, rue Michelet, Alger, présentée par Mme Clavières et M. Petit.

de VILLAINE Louis, Officier de Cavalerie, lieutenant au 5e Chasseur d'Afrique, 6, rue Broussais, Alger, présenté par le commandant Caussin et capitaine Lehuraux.

Subventions

Ville de Bône	99 50
Ville de Tunis	1.500 »

Décès

M. Blasselle Paul, Avocat.
M. Petit Eusèbe, instituteur honoraire.
M. Cailly, Juge de Paix.
M. Germain Pierre, Propriétaire.

Promotions

Colonel Vuillemin : Général de brigade.

SEANCE DU MARDI 28 MARS 1933

Une Conférence sur Savorgnan de Brazza

La Société de Géographie s'est réunie le 28 mars à la salle des maréchaux du Cercle Militaire, sous la présidence de M. Mathieu, vice-président, assisté de Mme la comtesse de Brazza, MM. Aubry, Boutilly, Beaulieu, Josse, Mœvus, Bugéja et le capitaine Lehuraux.

Devant une assistance aussi nombreuse que choisie. M. Rimbault, rédacteur en chef de « La Dépêche Algérienne » a fait revivre, en termes éloquents, la grande figure de Savorgnan de Brazza, fondateur d'empire. Né en 1852 à Rome, descendant d'une célèbre famille de la Ville Eternelle, de Brazza avait tout enfant la passion des voyages. Etouffant dans son ancienne patrie, il tourna les yeux vers la France, fit ses études à Paris, et devint officier de marine au titre étranger. Avec des moyens dérisoires, il prit pied sur la côte occidentale d'Afrique. Sans effusion de sang, par les palabres, par son inépuisable bonté, par son extraordinaire ascendant personnel, cet homme, aussi énergique que modeste, s'installait officiellement au nom de la France sur le Congo par le traité du 10 septembre 1880 passé avec le roi Makoko. Deux ans plus tard, il occupait la rive gauche du grand fleuve.

L'acte de Berlin de 1885, celui de Bruxelles de 1890 confirmèrent les droits de la France sur le Congo. Malgré l'inclémence du climat, malgré la malveillance de l'aventurier gallois Stanley, malgré l'hostilité des bureaux de Paris qui prisaient davantage les formalités bureaucratiques et le culte des amateurs de concessions que la grandeur de l'œuvre accomplie en silence dans un pays encore barbare, de Brazza sut organiser l'administration d'une immense contrée. Comme Dupleix, il connut l'ingratitude des hommes et la disgrâce. Dupleix mourut dans la misère, de Brazza au champ d'honneur en 1905, à Dakar, âgé de 53 ans seulement, au retour d'une mission d'inspection que lui avait confiée le gouvernement de la République.

Savorgnan de Brazza est doublement français, par sa naturalisation et parce qu'il a ouvert à la France le vaste domaine colonial de l'Afrique Equatoriale englobant les colonies du Gabon, du Moyen-Congo, de l'Oubanghi-Chari et du lac Tchad. Allié de la famille de Chambrun, descendant de Lafayette, illustre famille qui compte aujourd'hui parmi ses membres un général commandant de corps d'armée, un ambassadeur, un sénateur, etc... il repose en terre française, au cimetière Bru d'Alger, face à la France.

Après un délicat et respectueux hommage à Mme la comtesse de Brazza, veuve de l'illustre explorateur, sa compagne des bons et mauvais jours, M. Rimbault rappela et fit acclamer à nouveau par son auditoire le vœu transmis l'an dernier à M. le ministre des Colonies par la Société de Géographie d'Alger qu'un monument de reconnaissance soit élevé par la France à Savorgnan de Brazza sur la place principale de Brazzaville.

De chaleureux applaudissements saluèrent la péroraison de cette conférence dans laquelle l'éminent conférencier mit toute l'ardeur de son âme pour faire revivre dignement la grande figure de Savorgnan de Brazza.

Décès

M. Désiré Marvint, ancien Trésorier de la Société de Géographie.

Promotions

Raymond Laquière, Maire de Saint-Eugène, Légion d'honneur.
Chambige, Chef du Cabinet du Préfet, Légion d'honneur.

René Rousseau, Administrateur, Légion d'Honneur.
Max Lebar, Docteur, Légion d'honneur.
Le Général Azan est promu Général de Division.

Subvention

Mairie d'Alger 500 00

Nouveaux membres

MAZEL Maurice, Rentier, 4, Boulevard de la République, Alger, présenté par M. Delbays et M. Bessière.
MERMIER Louis, Propriétaire, (Clos Sainte-Suzanne) aux Issers, présenté par M. Tournier et M. Piolet.
DUVERT Marcel, Dar Beida, Kouba, présenté par M. E. Delbays et M. Lucien Bessière.

LABORATOIRE DE BIOLOGIE SAHARIENNE

Révoil-Beni-Ounif près Figuig.

Le Laboratoire de Biologie saharienne dont l'aménagement est actuellement terminé est ouvert à tous les travailleurs qui désirent y faire des recherches concernant la biologie des plantes et des animaux sahariens.

Les travailleurs sont admis gratuitement au laboratoire ; ils y trouveront le mobilier, la verrerie courante, et les instruments les plus courants.

La vie matérielle est assurée à Béni-Ounif dans des conditions de prix très raisonnables (45 à 50 francs par jour pour la nourriture et le logement). L'accès en est facile (trois trains directs d'Oran par semaine).

Adresser toute demande de renseignements au Laboratoire de Botanique de la Faculté des Sciences à Alger.

Souvenirs de l'Epopée Marocaine

QUELQUES EPISODES
DE LA SOUMISSION DES ZAIAN

L'ACHEVEMENT DE LA CONQUETE DU PAYS ZAIAN : 1920-1921

IX

I. — Les opérations de l'automne 1920 sur l'Oum R'bia. — (Occupation de Dechra-el-Oued et de Zaouia-ech-Cheikh) — complètent la maîtrise du fleuve en aval de Khenifra jusqu'à Kasbah-Tadla.

Dans le chapitre précédent, nous avons montré comment, la belle campagne du printemps 1920 avait permis au groupe mobile du Tadla, appuyé par celui de Meknès, de soumettre une grande partie du pays Zaïan, la région occidentale, et d'équiper solidement la base de départ de l'Oum R'bia en créant, au nord de Khenifra, les têtes de pont d'El Bordj, Oued Amassine et Taka Ichiane ; au sud de Khenifra, Tajjemout et les Aït-Ishaq. A la vérité, pour tenir tout le pays Zaïan, il restait encore, en son centre, à créer un poste à Mezrouchen où, de l'avis d'Hassan, notre installation s'imposait. Ce dernier poste, pour des raisons diverses, trop longues à expliquer, ne put être construit qu'à l'automne 1921, après la réduction de la poche de Bekrit dont il sera question plus loin.

Il devint nécessaire et urgent, en raison des efforts réalisés par les Espagnols dans la région du Chechaouen et du Loukkos, à proximité de notre zone, de profiter de leur avance pour effectuer, en septembre-octobre, l'occupation d'Ouezzan retardée in-

tentionnellement jusqu'alors. Il fallut réduire, en conséquence, les effectifs à la disposition du Tadla pour l'achèvement de la conquête du pays Zaïan.

La conquête et la pacification du pays Zaïan faisait, en réalité, partie d'un tout, de réalisation délicate : l'occupation du Moyen Atlas, ossature du Maroc Central, siège de la plus grande dissidence.

D'après le plan d'ensemble établi par le général Lyautey, la brèche étant ouverte à l'ouest, c'était par l'action simultanée des forces du Tadla, par l'ouest, et des forces de Meknès, par l'est, prenant les tribus zaïan de l'est à revers, que devait s'achever cette pacification, en même temps qu'on réduirait les fraction Beni M'Guild enserrant notre poste bloqué de Bekrit. Ce ne sera qu'à l'automne de 1921, après l'achèvement de l'occupation du Territoire d'Ouezzan, que nous pourrons songer à exécuter la pacification des Zaïan de l'est, opération préparée pendant l'hiver 1920-21 par notre action politique et l'exécution de nombreux coups de mains effectués par nos goums et partisans de Khenifra.

En juillet 1920, le bastion de Khenifra se trouvait désormais dégagé. Restaient trois groupes de dissidence. Au centre, les Zaïan proprements dits (2.500 tentes), dont quelques tentes étaient déjà en pourparlers avec nous et dont les autres voyaient leur transhumance menacée pour l'hiver ; à l'est et au nord-est, les Beni Mguild, entre Mrirt, Timhadit, Bekrit, Itzer et la Haute-Moulouya, soit 4.000 tentes ; au sud et au sud-ouest, diverses tribus (3.800 tentes) plus ou moins agrégées aux Zaïan sans faire partie de leur confédération : Aït Ishaq dont la soumission très prochaine pouvait être escomptée, Aït Ihand et Ichkern. L'hostilité de ces tribus devait tomber quand notre action méthodique nous aurait conduite à Kebbab, au Djebel Ahroun et à Kerrouchen, sur les deux revers du Moyen-Atlas. Cette tâche devait être accomplie en 1922, au cours d'une série d'opérations exécutées en nous appuyant sur le bastion Zaïan, au nord, sur la courtine formée par le cours de l'Oum R'bia, au centre et sur le môle constitué, au sud, par les tribus soumises et les postes de la région sud du Tadla, pour la conquête de la partie essentielle du Moyen-Atlas. C'est ainsi qu'on occuperait le pays Ichkern (postes de Kebbab et de Timdighas), le pays Aït-Seri (Ksiba), le pays Aït-Atta (Ouaouizert, au sud de Beni Mellal, visité par le Père de Foucauld en 1883), le revers oriental

du Moyen-Atlas (postes d'Azerzou, d'Alemsid, etc..) jusqu'aux sources de la Moulouya et au seuil de l'Oued-el-Abid.

En attendant que l'on pût disposer, pour le Moyen-Atlas, des forces nécessaires à ces opérations, le Territoire du Tadla allait appliquer tous ses efforts, durant l'automne 1920, à l'extension de notre maîtrise sur l'Oum R'bia (Dechra-el-Oued, Zaouïa-ech-Cheikh) dans la région occupée par les tribus Chleuh effectuant habituellement leur transhumance jusque dans le voisinage de Kasbah-Tadla, en empruntant ces points de passage sur le fleuve, — au ravitaillement complémentaire des postes du front de l'Oum R'bia — et, pendant l'hiver 1920-21, à toute une série d'opérations de harcèlement et de coups de mains menées contre les insoumis de ce front, avec une activité inlassable, par nos goums et nos partisans.

Il s'en suivra que, jusqu'à la reprise des grandes opérations de l'été et de l'automne 1921, il n'y aura jamais d'interruption dons notre action en pays Zaïan ni ralentissement dans notre travail politique ou la manifestation de notre force.

C'est en pays Aït-Ishaq et Aït-Oumelbert que le groupe mobile du Tadla va opérer en octobre 1920, pour l'occupation projetée depuis un an et retardée jusque là, de Dechra-el-Oued et de Zaouïa-ech-Cheikh, à une trentaine de kilomètres à l'est de Kasbah-Tadla, sur la partie du cours de cette rivière qui nous échappait encore et constituait une zone d'insécurité redoutable pour ce poste et le flanc sud de la route menant à Khenifra par Sidi-Lamine. On établirait ainsi une liaison avec le poste des Aït-Ishaq, créé plus en amont, en mai 1920.

Opérations de Dechra-el-Oued - Zaouia-ech-Cheik (octobre 1920). (1)

Le projet de création d'un poste dans cette région faisait partie du plan d'action établi pour 1920 (interdiction aux transhumants de la montagne des terrains habituels d'hivernage). Il n'avait pas été possible de nous y installer au cours du printemps, faute de temps, l'opération fut reportée au mois de septembre. Les reconnaissances de l'Aviation et des officiers de Renseignements précisant chaque jour les difficultés d'exécu-

(1) Voir croquis annexé.

tion et les possibilités de réactions des tribus guerrières et hostiles, nous convainquirent de la nécessité de demander à la région de Meknès des renforts d'infanterie et de cavalerie. Mais les opérations engagées dans le Gharb pour l'occupation d'Ouezzan et décidées, au dernier moment, rendaient impossible l'envoi de ces renforts pour septembre. Malgré les obstacles nouveaux que les intempéries toujours probables ne manqueraient pas de faire surgir, il fallut attendre la deuxième quinzaine d'octobre, époque à laquelle le général Poëymirau, commandant la région de Meknès, promettait les renforts dont il reconnaissait l'absolue nécessité pour ne rien laisser au hasard et ne pas compromettre les succès antérieurs.

Le problème se compliquait par l'obligation où nous étions d'effectuer dans le même temps le ravitaillement de Khenifra et postes avoisinants à pourvoir, avant la période d'hiver, pendant laquelle les communications risquaient d'être interrompues, d'approvisionnements d'autant plus considérables qu'ils étaient destinés à des postes plus nombreux et à des garnisons plus fortes. La force des choses avait fait de Khenifra un centre d'activité plus rayonnante. Ce poste avait vu notablement augmenter sa garnison.

Mon intention avait été de faire passer les lourds convois exigés par ces transports, après la création du nouveau poste, projeté en profitant de la sécurité que notre installation à Zaouïa ech Cheikh procurerait à la région. Mais la date prévue se trouvant reculée, il fallait, sans retard, modifier le programme établi, concentrer rapidement à la base de Sidi-Lamine les stocks nécessaires, articuler enfin, le long de la piste Sidi-Lamine — Khenifra dont le flanc sud restait largement exposé aux entreprises des dissidents, un Groupe Mobile suffisamment étoffé pour pouvoir assurer sans fatigue exagérée pour les troupes, et par un système de flanc-gardes fixes, en défiant toute attaque possible, la protection des navettes qui allaient s'y succéder pendant 15 jours. C'est donc, au cours d'une colonne de ravitaillement, ne disposant que de liaisons précaires avec le Commandement et ses services, dans l'incertitude presque complète de l'importance des renforts que j'allais recevoir et de la date, sans cesse ajournée, de leur arrivée à pied d'œuvre, que je dus, avec mon Etat-Major, mettre la dernière main à la préparation immédiate d'une opération des plus délicates. Je fus, en ces circonstances, particulièrement servi par un Etat-Major peu nombreux mais

dévoué, dirigé par un jeune capitaine plein d'avenir, le capitaine Louchet, par un adjoint d'une expérience éprouvée, le Lieutenant-Colonel Grasset et par des troupes solides et pleines de confiance.

L'opération mérite, croyons-nous, d'être relatée dans ce récit car elle est typique et donne surtout une idée des difficultés particulières auxquelles un chef de colonne peut se trouver exposé en pays marocain.

De quoi s'agissait-il exactement ? D'aborder rapidement, après une marche pénible en pays pour ainsi dire inconnu et fort accidenté, les gués voisins de Dechra-el-Oued, d'en forcer les passages, s'il était nécessaire, éventualité plus que probable, de pousser enfin sur le point que les renseignements, assez vagues en somme, s'accordaient à désigner comme l'emplacement le plus favorable pour la construction d'un poste, objectif proposé à nos efforts. C'était le plateau d'Amsioun, au sub-ouest de la Zaouïa.

La condition essentielle du succès - - comme toujours en pays Marocain où l'ennemi est bien armé, habile au tir et d'une bravoure extrême, — résidait dans la surprise, qu'il importait à la fois de réaliser dans le temps et dans l'espace, en laissant l'ennemi, cependant mis en éveil par notre présence depuis une quinzaine, dans la région comprise entre Sidi-Lamine et Khenifra, ignorer jusqu'à la dernière minute et le moment de notre attaque et la direction dans laquelle elle se produirait. A ce sujet, deux bases s'offraient à notre choix : Sidi-Lamine ou Kasbah Tadla. Si la seconde semblait plus naturellement indiquée, de la première, par contre, se détachait une piste qui, aux dires des indigènes, confirmés par une reconnaissance préliminaire effectuée par un détachement léger dans la nuit du 30 au 31 août, traversait une région de parcours relativement moins difficile et avait une longueur sensiblement moindre, présentant, en outre, l'avantage d'être celle à laquelle, amis et ennemis pensaient le moins, d'où secret mieux assuré. Tous renseignements s'accordaient à indiquer que la distance, tout d'abord évaluée à environ 40 kilomètres à peine, de Kasbah-Tadla à Dechra-el-Oued, était, en réalité de 47 à 48 kilomètres, alors que, celle de Sidi-Lamine à Dechra-el-Oued atteindrait à peine 35 kilomètres, à travers une région moins exposée et moins couverte, moins accidentée dont 8 à 10 kilomètres seulement devraient être aménagés.

La base de Sidi-Lamine fut donc définitivement adoptée en tant que point de départ de la colonne d'opérations, Kasbah-Tadla restant, en tout état de cause, avec ses ressources et ses communications faciles avec l'arrière, la base des ravitaillements ultérieurs où tous les approvisionnements devaient être concentrés.

Le 17 octobre, après un court séjour à Khenifra et aux Aït Ishaq où sa présence n'avait pas été inutile pour confirmer dans la confiance des soumis de la veille et inspirer aux insoumis le respect de notre force, le Groupe mobile du Tadla comprenant 18 compagnies d'Infanterie, 3 Goums mixtes, 10 pelotons de Cavalerie, 2 batteries de 65 et 1 batterie de 75, était de retour à Sidi Lamine.

Malgré les inconvénients qui pouvaient résulter de la diminution de nos moyens dans une région encore instable, il avait fallu pour qu'il atteigne ce chiffre, effectuer quelques prélèvements sur la garnison de Khenifra, les renforts annoncés n'étant pas aussi importants qu'on l'avait d'abord promis.

Nous les attendions cependant avec une bien vive impatience, ces renforts, indispensables. Un escadron de cavalerie de la région de Meknès, devait, par Khenifra, rejoindre incessamment Sidi Lamine ; un bataillon de Tirailleurs Marocains et deux compagnies du 3e bataillon d'Afrique venant d'Ouezzan. Nous venions d'apprendre qu'ils avaient déjà commencé leur mouvement par voie ferrée de Casablanca sur Oued Zem, mais aucune précision n'était encore donnée sur la date à laquelle leurs trains — sans lesquelles ces unités étaient inutilisables — pourraient être à pied d'œuvre. Un escadron du 1er Chasseurs d'Afrique dirigé de Rabat par voie de terre, devait arriver à Oued Zem, vers le 20 octobre. Une section de chars de combat enfin dont l'emploi plus que délicat, en semblable terrain, avait été envisagé au cours d'une conférence tenue entre le capitaine commandant cette unité et nous, non pour participer à l'opération elle-même qui allait avoir pour théâtre une région d'une extrême difficulté, mais pour constituer ensuite des sortes de blockhaus mobiles, appuyant les détachements chargés de la sûreté de la ligne d'étapes et protégeant les travailleurs qui auraient à l'aménager, était en route vers Oued Zem.

Avant de nous mettre en route, toutes forces réunies, sur Dechra-el-Oued, nous décidâmes d'employer les quelques jours nécessaires à la concentration de toutes ces unités à Sidi Lami-

ne, d'une part, pour aménager en vue du passage de l'artillerie de 75, les endroits praticables de l'itinéraire projeté, qu'une forte reconnaissance de cavalerie avait signalés dans le ravin de Sidi Ali el Filali, d'autre part, pour régler avec le Service des Renseignements, l'emploi envisagé d'une forte levée de partisans.

C'est qu'en effet, pour obtenir tous les résultats qu'on est en droit d'attendre du judicieux emploi de ces auxiliaires, il im-

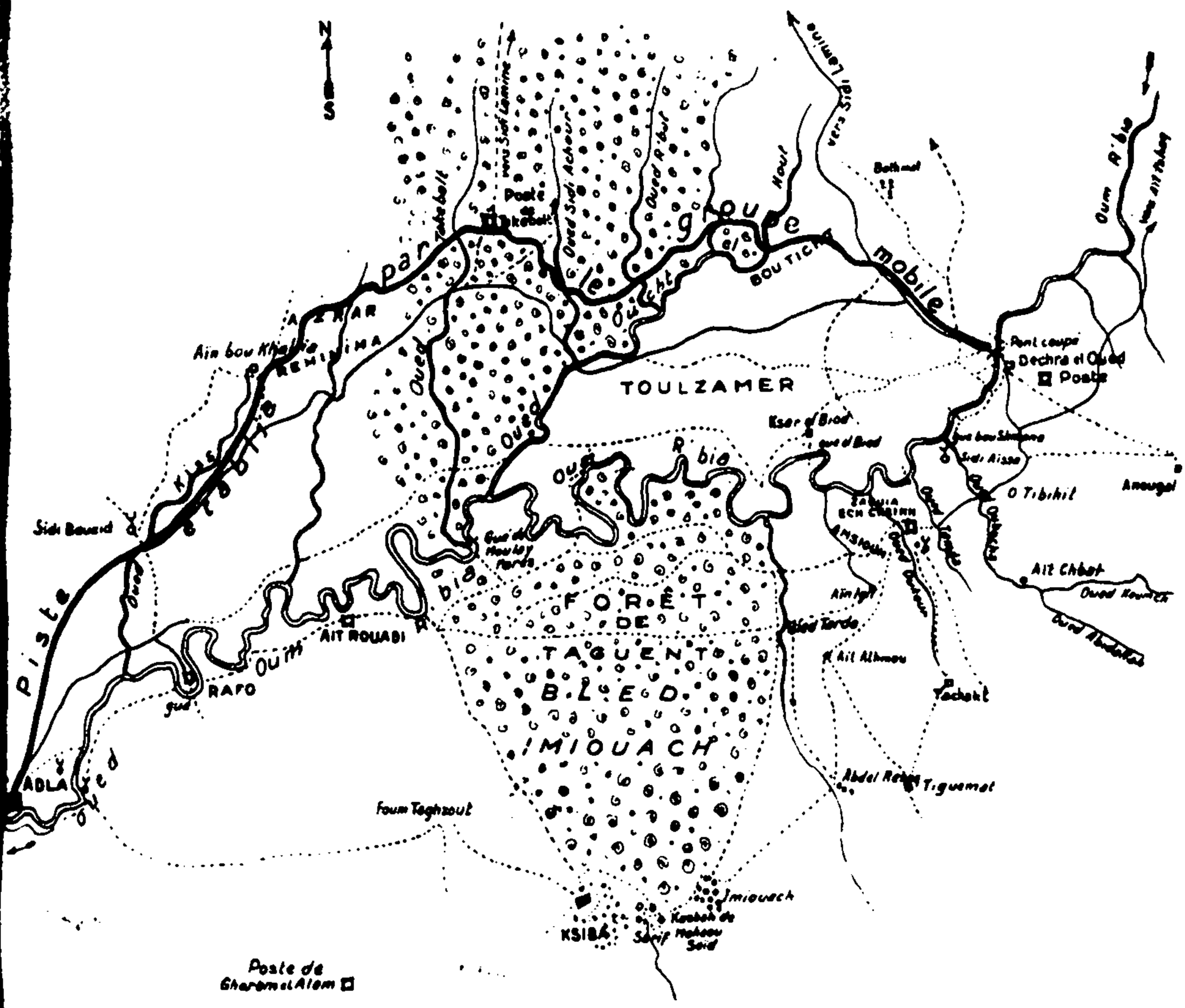

porte de veiller avec le soin le plus minutieux à leur organisation en vue du combat. Les groupes constitués doivent être sérieusement encadrés, il faut de plus que les officiers chargés de leur commandement et bien connus d'eux, disposant d'une réserve personnelle de troupes solides et disciplinées. C'est cette organisation que l'on s'efforce de réaliser encore actuellement dans toutes les opérations de la pacification du Maroc, les seu-

les que l'expérience ait consacrées, la suite susceptible de donner des résultats. Nous croyons pouvoir dire que c'est surtout au Tadla que cette méthode, depuis suivie fidèlement, a été, à l'origine, inaugurée et perfectionnée.

Nous n'eûmes pas à regretter d'avoir consacré à constituer cette réserve personnelle des Commandants de détachements de Partisans, les trois goums à cheval du Groupe mobile, goums les plus aguerris du Maroc et d'une réputation légendaire, lorsque, pressés de ne pas être surpris par le mauvais temps et venant d'apprendre que les premiers renforts ne seraient pas rendus à Oued Zem avant le 20 octobre, soit à 3 journées de marche de Sidi Lamine, nous décidâmes de ne plus les attendre et de fixer au 22 octobre, la date de l'opération.

Si le Groupe mobile, tel qu'il était constitué sans l'appoint de ces renforts, à un escadron près, pouvait sembler d'une insuffisance numérique presqu'inquiétante, en égard au but à atteindre, en tout cas, les 850 partisans de tribus de Boujad-Oued Zem et Sidi Lamine lui formeraient une imposante avant-garde dont le concours n'était pas négligeable. Leur brillante conduite au cours du combat du 22 octobre allait, d'ailleurs, faciliter singulièrement la tâche.

En même temps que la date de l'opération était ainsi fixée au 22 octobre, l'ordre était donné de diriger tous les renforts sur Kasbah-Tadla, les premiers arrivés devant, dès le 23, se porter par Reminima sur Dechra-el-Oued, escortant le premier convoi de ravitaillement sur chameaux, dont l'arrivée immédiate était nécessaire pour recompléter les trains du Groupe mobile. Il avait fallu, en effet, ne les constituer que sur mulets de bât pour ne pas nuire à la rapidité indispensable de la marche et ils ne transporteraient qu'un approvisionnement en vivres et en munitions, de quoi vivre et combattre pendant 3 jours environ. Tout au moins, le Groupe d'opérations qui n'avait pas trop de toutes ses forces, le premier jour, pour parer aux réactions probables, n'aurait-il pas ainsi à détacher d'unités pour aller au devant de ce convoi.

De plus, ces mouvements de troupes sur Kasbah-Tadla n'allaient pas manquer de jeter quelque indécision dans l'esprit de l'adversaire sur le point exact d'où serait déclenchée l'attaque principale et contribueraient ainsi heureusement à l'effet de surprise recherchée. Le bruit intentionnellement répandu par nous, comme nous le fîmes si souvent en semblables circons-

tances, sur les souks de Boujad et de Beni Mellal qu'une importante colonne se concentrait au Tadla pour marcher sur la rive gauche de l'Oum R'bia sur Ksiba et Zaouia ech Cheïkh, prenait ainsi plus de vraisemblance.

Deux diversions étaient, d'ailleurs, organisées et devaient se déclencher le 22 au matin : l'une vers Ouaoumana, par le Maghzen de Khenifra et partant du poste des Aït Ishaq (en amont de Dechra el Oued), l'autre, en direction de Ksiba, conduite par le Pacha de Beni Mellal, avec ses partisans et appuyée par le canon de Ghorm-el-Alem, au Sud-Est de Kasbah-Tadla.

Restait à régler l'action de l'Aviation qui se composait de l'escadrille de reconnaissance du Territoire et d'une escadrille de bombardement venue de Meknès pour les opérations. Nous lui prescrivîmes, d'une part, pour la journée du 21 octobre, mais pas avant cette date, la reconnaissance des douars de la rive droite de la vallée même de l'Oum R'bia et leur bombardement en vue de dégager le débouché de la colonne (opération de nettoyage), d'autre part, pour la journée du 22 octobre, des missions de sûreté et de liaisons en avant, sur les flancs de la colonne, des missions éventuelles de réglages d'artillerie, des bombardements enfin pour faire barrage et interdiction au delà de Dechra-el-Oued et de Zaouia ech Cheikh. Ceci, dans le but, à la fois, et d'empêcher les contingents Aït-Isahq, Aït Shokman, Aït Ouirrah et Imiouache de l'arrière pays de venir secourir les Aït Oumelbert et de gêner, s'il y avait lieu, la retraite des défenseurs de la Zaouia.

Il était également recommandé de bombarder, dans la même journée, la région d'Ouaoumana et Ksiba en vue de compléter les diversions prévues dans ces deux directions.

Dans la même instruction, en même temps que nous prescrivions pour la soirée du 22, jour de l'attaque, une reconnaissance de la rive gauche de l'Oum R'bia, destinée à nous renseigner sur les mouvements pouvant inquiéter le Groupe mobile, nous indiquions qu'à partir du 23 octobre, une reconnaissance serait exécutée dans le même but, chaque jour, matin et soir, par l'aviation qui aurait, en outre, à effectuer les bombardements particuliers qui lui seraient demandés.

Exécution. — Mouvements préparatoires.

Dès le 19 octobre, un fort détachement composé de 3 bataillons, 3 goums, 1 batterie de 65 et 1 escadron, aux ordres du Lieutenant-Colonel Grasset, avait été poussé dans la région du Berki (1), pour effectuer sur la piste de Dechra el Oued, les aménagements reconnus nécessaires.

Les travaux menés avec activité et sans autre incident qu'un léger engagement de nos goums à cheval de protection avec un parti de cavaliers insoumis, permettaient de prévoir que, dans la matinée du 21, la piste amorcée atteindrait le marabout de Sidi el Filali. Qeulques points d'eau ayant été reconnus à proximité, nous décidâmes d'y porter, dans la journée du 21, le groupe mobile tout entier afin de réduire la longueur de la marche d'approche que nous nous proposions d'effectuer dans la nuit du 21 au 22 pour franchir, à la pointe du jour, les gués de l'Oum R'bia vers Dechra el Oued et attaquer ensuite la position de Zaouia ech Cheikh.

Ce mouvement s'exécuta sans difficultés et le camp s'installa à l'abri des crêtes dominant au Sud, la vallée de l'Oued Takebalt et d'où la vue s'étendait au loin vers l'Oum R'bia et les pentes élevées du Moyen Atlas.

Ayant alors reçu les derniers comptes-rendus de l'Aviation, indiquant qu'à la suite des bombardements des 20 et 21, tous les douars insoumis étaient passés sur la rive gauche de l'Oum R'bia, nous adressâmes aux troupes l'Ordre général d'opérations pour la journée du 22 et réunîmes les officiers supérieurs et chefs de services afin de les orienter nettement sur nos intentions. Chacun ainsi pourrait collaborer avec plus d'initiation et d'intelligence à la mission fixée.

L'ordre d'opérations.

Il ne nous paraît pas inutile d'exposer à nos lecteurs les dispositions contenues dans cet Ordre, toujours dans le but de

---

(1) C'est au Berki que fut assassiné, en 1917, dans un guet-apens que lui tendit Miami ould Fassia, fils de Moha ou Hamou, le capitaine Tailhade, chef du bureau de Sidi Lamine.

mieux mettre en relief les caractères d'une opération de ce genre en bled marocain.

L'opération avait pour but, d'abord, de franchir, probablement de vive force, l'Oum R'bia aux environs de Dechra el Oued, avec le maximum de surprise, ensuite de marcher sur le plateau de l'Amsioun indiqué par toutes les notices des Officiers de Renseignements comme convenant à l'établissement d'un poste, afin de nous y installer. Son exécution comportait deux phases correspondant aux deux objectifs successifs qu'il s'agissait d'atteindre.

Pour franchir, dans les meilleures conditions, l'Oum R'bia, il importait de l'aborder par surprise et, par conséquent, au petit jour et de constituer immédiatement une tête de pont permettant à la colonne de déboucher sur la rive gauche.

Pour que le gros du Groupe mobile puisse ensuite procéder à l'occupation de l'Amsioun, situé à quelques kilomètres en avant de Dechra el Oued, il fallait que la marche qu'il aurait à exécuter ainsi en prêtant le flanc à la montagne, soit sérieusement couverte sur la gauche.

Une forte avant-garde était donc constituée avec 3 bataillons, 2 goums à pied, 2 escadrons, une batterie de 65 et devait, aussitôt après le passage du gué de Bou Igouta, seul accessible à l'Infanterie et aux éléments lourds, passage qu'ils effectueraient sous la protection de son artillerie, renforcée, le cas échéant, par l'artillerie du gros, être en mesure de se scinder en deux échelons, disposant, l'un d'un bataillon (à 4 compagnies), d'un goum, d'un escadron et d'une section d'artillerie de 65, l'autre, de 2 bataillons (à 3 compagnies), d'un goum, d'un escadron et d'une section de 65, destinés, le premier, aux ordres du Commandant Bonnard, à former tête de pont face à l'Est et face au Sud, sur les hauteurs commandant immédiatement Dechra el Oued, le second, sous les ordres du Lieutenant-Colonel Grasset, à prolonger cette action de couverture, vers le Sud-Est, en prenant pied, au delà de Tibihit, sur les hauteurs entre Aïn Chbab et les environs de Dechra Aït Khellou.

Sous la protection de ces flanc-gardes ainsi établies, le gros du Groupe mobile, composé de 5 compagnies, d'un goum à pied, d'un escadron, d'une batterie de 65 et d'une batterie de 75, devait, après avoir franchi l'oued, constituer une nouvelle avant-garde et pousser rapidement sur l'Amsioun, suivi de ses trains qu'encadraient 3 compagnies et 2 pelotons de cavalerie.

Aussitôt la position de l'Amsioun occupée, le deuxième échelon de l'avant-garde formant la flanc-garde de gauche, aurait à se décrocher sous la protection de l'artillerie du gros déjà installée sur l'objectif, afin de rejoindre celui-ci, tandis que le premier échelon qui devait être, d'ailleurs, rejoint, dans la matinée, par 2 compagnies du 1er bataillon de Légion, venant directement de Kasbah-Tadla, serait chargé de la défense du Gué de Bou Igouta, par lequel passerait ultérieurement la ligne d'étapes, et chercherait, sur sa position, un emplacement de campement où il était projeté d'élever un blockhaus ayant cette mission particulière.

Toute l'opération devait se dérouler en coopération avec les partisans — ceux d'Oued Zem — de Boujad — et de Sidi Lamine, concentrés, dès le 20 au soir, à Sidi Lamine et appuyés par les 3 goums à cheval, devant faire mouvement le 21 au soir et prendre au passage à Sidi Alï el Filali, dans la nuit, la tête du Groupe mobile ; ceux de Kasbah-Tadla partant directement de cette localité et précédant les 2 compagnies du chef de bataillon Lambert, dont il a été parlé plus haut.

A ce sujet, mentionnons que la Légion dont les effectifs avaient été taris par la démoralisation, venait de se réorganiser. Cette réorganisation, d'ailleurs inachevée, exigeait beaucoup de méthode. Les cadres se trouvaient, en grande partie, nouveaux, encore peu adaptés. En outre, le recrutement opéré hâtivement et comportant des éléments très hétérogènes, dont beaucoup amenés par les révolutions qui avaient secoué l'Europe Centrale et la Russie, avaient besoin d'être mis en mains et sélectionnés. Cependant, les unités mises sur pied pour la colonne constituaient un appoint des plus solides et des plus aptes à combattre, aux mains de chefs énergiques et expérimentés. De plus, la Légion, avec son noyau de vieux gradés et de vieux routiers, avait conservé son merveilleux esprit de corps et ses traditions d'héroïsme. Le 1er Bataillon du 1er Etranger ainsi mis en ligne, allait se montrer digne de sa réputation.

Comment les Partisans allaient entrer en action.

Voici comment je la réglai. Leur mission était de franchir aussitôt que possible l'Oum R'bia devant le Groupe mobile, de disperser les efforts des défenseurs, de les déborder, d'occuper

rapidement la Zaouia et ses abords et notamment l'Amsioun et les hauteurs de Sidi el Ghazi ; en résumé, d'ouvrir la route au Groupe mobile, de lui faciliter le débouché au delà de l'Oued et l'occupation de la position.

A cet effet, les Partisans d'Oued Zem, de Boujad et de Sidi Lamine, constituant, en quelque sorte, l'avant-garde immédiate du Groupe mobile, devaient, une fois parvenus sur le plateau de Toulzameur, qu'ils s'efforceraient d'atteindre pour 5 h. 30, c'est-à-dire avant l'aube, se diviser en deux groupes. L'un franchirait l'Oum'Rbia par les gués proches de Zaouia ech Cheikh et prenant comme objectif la Zaouia, Amsioun et Sidi el Ghazi, l'autre atteindrait Dechra el Oued par le Bou Igouta et, si possible, les gués voisins et porterait la majeure partie de ses cavaliers vers Tibihit, les hauteurs Sud et Sud-Est de cette Kasbah, pour observer les directions d'Anougal et d'Ouabidallah. Une fraction suffisante devait toutefois être laissée sur les hauteurs Est de Dechra el Oued, afin de surveiller la direction des Aït Ishaq.

Quant aux Partisans et aux Moghazenis, venant de Kasbah-Tadla, il leur était prescrit de déboucher sur le plateau de Toulzameur pour 5 h. 30, de s'y lier, à la vue, avec l'autre colonne et de se porter par les gués de Ksar el Biod sur Tabourirt et l'Amsioun. S'il leur était impossible de franchir l'oued dans cette région, ils auraient à se rabattre sur Dechra el Oued pour y effectuer leur passage (1).

La journée du 22 octobre 1920.

Le 22, à minuit, tandis que le Groupe mobile, dans le silence le plus complet et sans feux, se préparait au départ, les Partisans conduits par leurs officiers, en longues théories blanches, défilaient, sous la lune blafarde et traversaient notre camp, au pas de leurs chevaux nerveux. Ce spectacle ne manquait pas d'être impressionnant. L'on sentait que, tout étant aussi minutieusement prévu que possible, tout allait se passer méthodiquement, dans le plus grand ordre. Rien, d'habitude, n'est plus

(1) A noter que par suite de l'énorme crue survenue après des pluies diluviennes, l'opération eût été impossible, cinq jours plus tard, l'Oum R'bia étant infranchissable.

bruyant, plus désordonné qu'un mouvement de partisans, même la nuit. La traversée du camp par cette masse d'indigènes, en pleine nuit, dans le plus grand silence nous fit bien augurer du succès du lendemain. Il est vrai qu'au Tadla, ils prenaient part, avec nous, à de nombreuses opérations d'ensemble et que. bien encadrés, ils observaient une discipline à laquelle ils sont loin, le plus souvent, d'être enclins.

A 1 heure du matin, le Groupe mobile rompait à son tour dans l'ordre prévu et se portait sur ses objectifs par une audacieuse marche de nuit que les difficultés sans nombre, accumulées par un terrain tourmenté, rendaient particulièrement pénible. L'artillerie de 75 et les quelques arabas d'outils et de matériel du Génie indispensables, suivaient sans jamais retarder la marche, malgré les obstacles inlassablement surmontés, grâce à l'énergie surhumaine des unités chargées de leur escorte. Ces unités avaient déjà accompli semblable effort, en mai précédent, dans la marche sur les Aït Ishaq.

A 7 heures, les partisans abordaient les gués de Bou Igouta et de Hammou Kaddour et, en dépit de la fusillade intense des défenseurs qui, éventant notre attaque, s'étaient tous repliés sur la rive gauche de l'oued ; appuyés, d'ailleurs, par le premier échelon de notre avant-garde qui, les suivant presqu'immédiatement, enlevaient d'assaut Dechra el Oued et les hauteurs le dominant à l'Est. Pendant ce temps, le Capitaine Jacquin, avec le groupe de partisans d'Oued Zem, forçait le passage du gué de Bou Sliman et poussait sur le plateau de Sidi Aïssa, qu'il atteignait vers 9 heures. Cette vigoureuse attaque ayant décroché les derniers éléments dissidents qui cherchaient à se maintenir sur les hauteurs Sud de Dechra el Oued, les partisans des Capitaines Bouchon et Pinart se lançaient à leur poursuite sur Tibihit, tandis que le Capitaine Jacquin, après un vif combat rapidement mené, s'emparait de Zaouia ech Cheikh où il pénétrait à 9 h. 30 et poussait aussitôt des éléments de sécurité sur le plateau d'Amsioun.

Nos partisans avaient franchi, pour la plupart des gués fort difficiles, dangereux même et profonds, sous le feu de l'adversaire, avec une froide bravoure. Tous les objectifs proposés se trouvaient ainsi enlevés au cours de cette brillante action où partisans et goumiers avaient rivalisé d'ardeur, chargeant l'adversaire à cheval et au sabre et arrachant ainsi aux importants contingents des tribus Aït-Oumelbert, Aït Isahq, Aït Shokman,

Aït Ouirrah, Aït Imiouache dont le nombre pouvait être évalué à plus de 2.500, la possession de cette riche région, qu'ils étaient certainement décidés à défendre avec un acharnement dont témoignait la ténacité de leur résistance.

Mais pendant que se livrait ce dur combat, le premier échelon de l'avant-garde avait franchi l'oued sans désemparer et progressait vers les positions assignées et qu'il avait déjà occupées par sa gauche, y renforçant les partisans déjà installés. Tandis que le 2e échelon de l'avant-garde marchait vers les hauteurs Sud de Tibihit et vers Aït Chbab, nous précédâmes le gros dont tous les éléments, serrant à bloc, passaient l'oued avec une rapidité remarquable et nous portâmes en avant en direction de Zaouia ech Cheikh. Cette reconnaissance personnelle poussée jusqu'aux abords mêmes de Zaouia ech Cheikh, à travers un terrain presqu'impraticable, rocheux et découpé par des ravins profonds, ne tarda pas à nous démontrer l'impossibilité d'installer le Groupe mobile sur le plateau d'Amsioun, comme il était d'abord prévu, sous peine de compromettre très gravement sa sécurité et ses ravitaillements.

Je dus prendre immédiatement une décision en conséquence. Je donnai l'ordre à tous les partisans de se rabattre sur la Zaouia pour, en tout état de cause, maintenir sa possession et celle de ses abords.. Et je décidai d'établir mon camp à hauteur de Deehra-el-Oued sur des positions très fortes réalisant les meilleures conditions militaires et marquant notre emprise sur la région et sur l'Oum R'bia puisqu'elles étaient sur la rive gauche de ce fleuve. Vers 16 heures, ce dispositif était complètement réalisé. A ce moment, les deux compagnies du Commandant Lambert rejoignaient le groupe mobile, après être intervenues de la façon la plus heureuse dans un engagement très chaud que les partisans de Kasbah Tadla, sous les ordres du Capitaine Jourdan, eurent à soutenir contre un parti très supérieur en nombre de cavaliers qui cherchait à les tourner alors qu'ils s'efforçaient de franchir l'Oum R'bia par le gué particulièrement difficile et d'abords très escarpés de Tassenfit. Obligés ainsi de repasser l'oued, sous peine de se voir anéantir, nos partisans s'étaient repliés en combattant sur les deux compagnies de Légion débouchant sur le plateau de Toulzameur après une très pénible marche de nuit de 10 heures, effectuée dans des conditions étonnantes pour des jeunes unités à peine reconstituées. Nos Légionnaires avaient, par leurs feux de mi-

trailleuses et de mousqueterie, infligé une sévère leçon aux contingents dissidents qui ne tardaient pas à s'enfuir. Soutenu par cet appui efficace, le Capitaine Jourdan s'était élancé à leur poursuite, avait forcé le passage de l'oued et rejoint, vers 14 heures, le Capitaine Jacquin dans Zaouïa ech Cheikh.

La journée s'achevait ainsi par le succès le plus complet et, grâce à la superbe conduite de nos partisans, les pertes des troupes régulières, presque nulles, n'étaient que d'un indigène tué et deux indigènes blessés. Celles des Partisans, heureusement peu importantes, s'élevaient à 12 tués et 18 blessés. L'ennemi, par contre, était très éprouvé et abandonnait sur le terrain de nombreux cadavres d'hommes et de chevaux.

L'Aviation participa d'une façon intense à l'action proprement dite et aux diversions, observant, de 7 heures à 18 heures, renseignant le Commandement sur la situation de l'ennemi et de ses propres troupes, effectuant de nombreux bombardements, depuis Ksiba jusqu'à Ouaoumana.

Les diversions.

Il est intéressant de mentionner l'appréciable concours des deux diversions prévues qui, habilement organisées et vigoureusement menées, réalisèrent pleinement la mission tracée.

Le 22 au matin, 300 moghazenis ou Partisans de Khenifra, appuyés par le 1er Goum du Poste des Aït Ishaq, se portaient vers Ouaoumana, en amont de Dechra el Oued et tombaient sur les douars insoumis avant qu'ils puissent se ressaisir, leur tuant ou blessant 50 hommes et 35 chevaux, leur enlevant 3 selles, 3 fusils, 150 chèvres et 780 moutons. Cette brillante action qui ne nous coûtait qu'un moghazeni tué et un blessé, produisait en montagne une grosse impression et immobilisait une bonne partie des contingents Aït Ishaq qui n'auraient pas manqué de venir harceler le groupe mobile.

Pour avoir dû être plus réservée, en raison de la nature plus difficile du terrain et de l'éloignement du théâtre de l'action principale, la démonstration faite par Si Bou Djemaa, le brave Pacha de Beni Mellal, à la tête de 300 cavaliers soutenus par le 11e goum à cheval, avait également produit son plein effet, inquiétant et retenant les Aït Ouirrah et les Aït Ihand et ne nous coûtant qu'un seul blessé. Si Bou Djemaa qui s'était avancé jus-

qu'aux abords de la forêt de Taguent et de Foum Taghzout, se repliait sans incident, vers 14 heures, sous la protection du canon du poste de Ghom el Alem et d'un échelon de moghazenis et de guicheurs, installé sur la position de l'Achtir.

Opérations complémentaires.

Journée du 23 Octobre. — Dans la nuit du 22 au 23, l'ennemi cherchait à nous inquiéter en tirant de nombreux coups de feu sur toutes les faces du camp et sans réussir nulle part à s'en approcher. Il ne se produisait cependant aucune tentative sérieuse de réaction et le calme relatif témoignait de l'importance des pertes subies par l'ennemi, comme nous en eûmes la preuve par des renseignements ultérieurs.

Une reconnaissance effectuée par nous dans la matinée du 23, pendant que nos Partisans rayonnaient dans la région, nous confirmait à nouveau dans la décision prise la veille. Il était impossible, en effet, en raison de l'impraticabilité d'un terrain coupé de falaises à pic, de songer à construire près de la Zaouïa un poste militaire, tant au point de vue de ses communications qui auraient exigé des travaux de route dans le roc, travaux inéxécutables pour un groupe mobile, que de son rôle à remplir. En effet, il eût été nécessaire, pour maîtriser le gué de Bou Igouta, point obligé de passage de la ligne d'étapes, d'établir un important blockhaus aux environs de Dechra el Oued. C'est en ce dernier point qu'il fallait donc établir un poste militaire solide. La position remarquable choisie pour son emplacement sur la rive gauche de l'oued et sur laquelle son tracé était immédiatement déterminé et les chantiers mis en train, le rendait parfaitement apte à remplir, au début, son rôle politique et en faisait un point d'appui militaire de tout premier ordre. Toute autre solution était pour le moment inacceptable.

L'occupation d'une des Kasbahs, proche de la Zaouïa par des partisans et un Goum, pendant le stationnement du Groupe mobile, nous en assurerait, d'ailleurs, la possession provisoire. Il était ainsi possible d'y envisager pour plus tard l'installation du Bureau des Renseignements des Affaires Indigènes. Ce dernier y serait d'autant mieux placé que la Zaouïa-ech-Cheikh, agglomération composée de trois grands ksours, formait un centre commercial et un centre religieux important pour les tri-

bus environnantes de la plaine et de la montagne. Chaque samedi s'y tenait un gros souk. Ses nombreux vergers, ses beaux jardins d'orangers et d'oliviers, bien arrosés par les seguias issues de l'Oued Tamda en faisaient un séjour agréable et productif. L'on pouvait espérer le retour progressif de ses habitants qui avaient fui devant notre avance.

La Zaouïa fut fondée, il y a environ deux siècles par le cheikh Ben Naceur, issu de l'ordre Naciri. Il y fit construire une kouba à la mémoire de son ancêtre ; plus tard des fractions de la tribu des Oumelbert vinrent s'y installer.

Dans cette même journée du 23, le premier convoi du ravitaillement partait de Kasbah-Tadla pour Dechra el Oued par Reminima et y arrivait sans être inquiété, mais fort tard et dans la nuit, en raison de la longueur du trajet accompli en une seule étape. Le Bataillon de Tirailleurs Marocains Battut l'avait escorté jusqu'à mi-chemin et avait installé son camp entre l'Oucht-el-Hout et l'oued Takebalt en vue de rechercher les points d'eau permettant d'installer un gîte intermédiaire, de garder la ligne de communications assez exposée en raison du voisinage de l'insoumission et de commencer les travaux de pistes. Il devait être rejoint, dans la journée du 24, par le détachement du 3e bataillon d'Afrique venant d'Ouezzan, le 1er Escadron du 1er Chasseurs d'Afrique et par la section de chars de combat. En outre, les groupes de Partisans de Kasbah-Tadla et de Sidi Lamine quittant Zaouïa ech Cheikh dans la matinée du 24 pour être licenciés, devaient, en regagnant leurs points de départ, prendre la liaison, au passage, avec cette unité.

Le combat du 24 octobre.

En arrivant aux abords du Camp du Bataillon Battut, ce Groupe de Partisans, sous les ordres du Capitaine Jourdan tombait sur un Groupe de 500 cavaliers et piétons Aït Ouirrah et Immiouache, venus du sud et ayant franchi l'Oum R'bia dissimulés dans les nombreux ravins qui déchiquètent le pays, embusqués dans les broussailles, et attendant l'occasion favorable pour tenter une surprise. Nos partisans Semguett et le Maghzen de Sidi Rafo se déployaient aussitôt et ouvraient le feu, pendant que le bataillon Battut était alerté. L'ennemi, d'abord surpris, déclanchait rapidement une vive contr'attaque

faisant reculer le Capitaine Jourdan jusqu'au Camp du bataillon.

Le camp lui-même était presqu'entouré et violemment pressé. Après une demi-heure d'un combat très violent, une sortie audacieuse de nos cavaliers indigènes qui montrèrent, à nouveau, une valeur peu commune, refoulait victorieusement l'adversaire et le poursuivait vigoureusement en lui infligeant de nouvelles pertes. Au cours de ce combat, d'une violence inouïe, les pertes du bataillon Battut étaient de 6 tués dont 1 officier et de 8 blessés. Les Chleuhs durement malmenés, abandonnaient 17 cadavres sur le terrain. Peu de temps après, arrivaient les unités venant de Kasbah-Tadla et le Capitaine Jourdan pouvait poursuivre sa route sans autres incidents que la rencontre de Djiouchs peu importants et facilement dispersés.

L'organisation de la ligne d'étapes.

Quelques heures auparavant, le chef de bataillon Battut avait reçu, par message d'avion, l'ordre de rejoindre, le 25, avec les deux compagnies du 3e Bataillon d'Afrique, le Camp du Groupe Mobile à Dechra-el-Oued, en laissant sur place l'Escadron de Chasseurs d'Afrique et la Section de chars de combat, ces deux unités devant se joindre aux troupes qui escortaient, le même jour, le convoi vide en retour.

Le Colonel commandant le Groupe mobile avait, en effet, décidé de placer, sous les ordres du Lieutenant-Colonel Grasset, un détachement composé de 2 bataillons (à trois compagnies) du 29e Tirailleurs Algériens, de 2 Goums à pied, d'un Escadron de Spahis Marocains, de l'Escadron de Chasseurs d'Afrique et de la Section de chars de combat et de lui confier la mission de tracer et de construire la piste de Kasbah-Tadla-Dechra el Oued, de rechercher les points d'eau, de déterminer un gîte d'étapes intermédiaire et d'assurer enfin la sécurité des envois de ravitaillement.

Ce détachement remplit brillamment, par un temps affreux, sa délicate mission. Les pluies étaient devenues torrentielles, le sol impraticable. Les convois comprenant des mulets, des chameaux pesamment chargés arrivaient péniblement et, par malheur, une crue de l'Oum R'bia avait rendu le gué de Dechra-el-Oued infranchissable pendant quelques jours, si bien que la situation du Groupe mobile, occupé, sur l'autre rive, à la cons-

truction du nouveau poste, devint des plus critiques jusqu'à la décrue qui ne se produisit que vers le 4 novembre.

Cependant, après que les mouvements ainsi prévues pour la journée du 25 se furent exécutés sans incidents, le Lieutenant-Colonel Grasset qui, après avoir ramené le convoi vide avait installé d'abord son camp près de sources d'Aïn Boukhalia, se mettait immédiatement à l'œuvre. Grâce à l'énergie déployée par des troupes qui travaillèrent sans relâche au prix de mille fatigues, à la science manœuvrière, à la profonde connaissance du terrain de son chef, ce détachement put, en moins de 16 jours, établir de bout en bout une piste excellente de plus de 40 kilomètres, assurer, en même temps, la complète sécurité des 4 navettes de ravitaillement qui vinrent apporter au poste de Dechra el Oued et au Groupe mobile approvisionnements et matériel, aménager, dans la vallée du Takebalt, un excellent gîte d'étapes intermédiaire disposant de ressources abondantes en eau et en bois, commencer enfin, à proximité et pour le protéger, la construction d'un blockhaus, sur une position remarquable. Cette position jouissant de vues éloignées et barrant, en outre, cette trouée du Takebalt, importante voie de transhumance conduisant vers la région d'Ea Graar et de Sidi Lamine et dont l'intersection ainsi réalisée ne manquerait pas de procurer à l'arrière pays, une sécurité inconnue jusqu'à présent.

Le rôle de l'Aviation.

Pendant que l'ensemble du Groupe mobile, gêné par les intempéries menait à bien l'édification du nouveau poste de Dechra el Oued, l'aviation ne restait pas inactive, volant par les temps les plus défavorables, renseignant sans cesse le commandement et l'Artillerie dont les tirs quotidiens et réussis, entretenaient l'inquiétude chez les insoumis, assurant la sécurité des convois, bombardant enfin tous les objectifs intéressants qui se présentaient entre Ksiba et Zaouïa ech Cheikh et sur lesquels plus de 3.000 kilogs de projectiles étaient jetés du 23 au 26 octobre.

Impressions diverses.

Durant cette période, les insoumis essayèrent, à plusieurs reprises, d'inquiéter, pendant la nuit, le camp du Groupe mobile.

Ils furent vigoureusement repoussés par nos mitrailleuses et renoncèrent enfin à leurs tentatives.

Nous eûmes beaucoup à souffrir de la pluie continuelle qui imposa aux travailleurs construisant le nouveau poste des fatigues exceptionnelles. A plusieurs reprises, les murs s'effondrèrent et il fallut recommencer les maçonneries.

La boue recouvrait les campements. Hommes et animaux stationnaient sur ce terrain détrempé, y enfonçant jusqu'à mi-jambe en certains endroits ; les tentes ne suffisaient plus à abriter nos gens dont les vêtements détrempés ne pouvaient plus se sécher. Le moral pourtant demeurait excellent. L'entrain du Groupe ne se démentit jamais un instant en dépit des vicissitudes par où il dut passer. L'état sanitaire, heureusement, resta satisfaisant ; il n'y eut que peu d'évacuations. Il est vrai que nos troupes étaient fort entraînées et qu'elles étaient rompues la rude vie du bled.

Le plus gros souci du Commandement, pendant cette dure campagne fut la difficulté des ravitaillements due aux intempéries continuelles, à la précarité de la ligne d'étapes et à l'énorme crue de l'Oum R'bia qui nous isola de l'arrière durant une longue semaine. Les approvisionnements commençaient à diminuer. Le convoi ne pouvait plus passer. Chaque matin, des officiers de spahis allaient se rendre compte du niveau du fleuve. Presque toujours leur réponse était peu rassurante et notre anxiété était grande. Les pluies allaient-elles continuer ? On était dans la mauvaise saison. Nous ne l'avions pas choisie pour opérer. Les évènements survenus dans la région d'Ouezzan, seuls, étaient cause du retard apporté au début de l'opération sur Dechra-el-Oued. Déjà, nous nous préoccupions de créer un moyen de fortune pour assurer le transport des vivres d'une rive à l'autre de l'Oued, quand, par bonheur, la pluie cessa pendant quelques jours.

Tous ceux qui prirent part à cette Colonne se souviennent des mauvais jours passés dans ce camp de la boue.

Le 16 novembre enfin, le Groupe mobile du Tadla quittait le Camp de Dechra-el-Oued pour commencer, dès le lendemain, sa dislocation après avoir fait étape au Ksar du Takebalt où le Lieutenant-colonel Grasset devait encore demeurer quelques jours pour achever l'établissement de la ligne télégraphique Dechra-el-Oued-Kasbah-Tadla, dont les travaux venaient d'être entrepris.

Nous laissions à une solide Compagnie de Légion qui allait en avoir la garde un poste extrêmement fort, entouré d'un solide réseau de fils de fer, pourvu de quatre mois de vivres, armé de deux pièces de 75, dont l'enceinte de 3 mètres de hauteur était entièrement terminée et dont la plupart des aménagements intérieurs étaient amorcés.

Retranché dans une solide Kasbah de Zaouïa ech Cheikh, organisée défensivement, le Capitaine Bouchon, Chef de l'Annexe des Renseignements nouvellement créée en ce point, disposant de son valeureux 4e Goum, d'une section de mitrailleuses de position et de deux pièces de 75 de tranchée, maintenait, en outre, notre maîtrise de cette agglomération et interdisait son accès et celui de ses merveilleux jardins aux habitants enfuis. Déjà 50 d'entre eux avaient fait leur soumission et, rentrés dans le village, concouraient à sa défense. D'après de nombreux indices laissant entrevoir de proches réalisation, toute la fraction des Aït Moha des Aït Oumelbeght ne demandait qu'à suivre cet exemple et faisait tous ses efforts pour se décrocher, comme la plupart du temps en pays berbère, par famille ou même individuellement des montagnards chez qui elle s'était réfugiée et dont il fallait tromper la sévère surveillance.

Pendant l'hiver qui allait suivre, Dechra el Oued et Zaouïa ech Cheikh eurent à subir plusieurs attaques de vive force de la part des insoumis ; l'une d'elles fut très violente. Toutes furent sévèrement repoussées grâce à l'excellence de nos postes. De plus le 4e Goum et le Moghzen de Zaouïa ech Cheikh exécutèrent de vigoureuses contr'attaques contre les agresseurs, toutes couronnées de succès. Nous eûmes aussi, par deux fois, en janvier et en avril, à compléter les approvisionnements de ces deux postes et à procéder à quelques évacuations. Nous le fîmes avec des moyens restreints et avec plein succès, grâce au secret et à la rapidité de nos mouvements et sans autres incidents que la perte de quelques animaux, en avril, au gué de l'Oum R'bia grossi par des pluies subites.

Il était question, au printemps de 1921, de construire un pont fixe à hauteur de Dechra-el-Oued, en vue d'assurer dans des conditions meilleures, nos communications avec cette partie du nouveau front. Le Général Calmel, Commandant le Génie du Maroc vint, sur place, se rendre compte avec nous des dispositions à prendre. Cependant ce pont resta à l'état de projet, en raison de l'importance acquise, par la suite, par d'autres par-

ties du front. Ce ne fut qu'en 1928, que, sur ce front de Zaouia-ech-Cheikh atteint en 1920 et formant poche, par rapport au saillant de Ksiba-Tagzirt-Ouaouizert, à l'ouest, d'une part, et le saillant Tissilin'Roumi, Moulay-Yakoub-Alemsid, à l'est, d'autre part, la situation se modifia. C'est cette poche qui sera réduite, au cours des années 1928, 1929, 1930, 1931 et 1932, par le colonel, depuis Général de Loustal, pour atteindre, puis dépasser le cours de l'Oued el Abid,

Conclusion.

Le Groupe mobile du Tadla pouvait être fier de l'œuvre accomplie, car les résultats obtenus étaient à la hauteur du courage déployé, des obstacles surmontés, des fatigues subies, des intempéries vaillamment supportées. Grâce à l'intime liaison de toutes les armes, la coopération des moyens les plus modernes, l'œuvre entreprise dans cette arrière-saison si peu favorable aux opérations, au Maroc, avait été couronnée de succès. Si les pertes subies étaient relativement faibles, nous le devions beaucoup à la belle conduite de nos héroïques Partisans dont la fidélité à notre cause ne s'est jamais démentie. Il convient de leur réserver la part qui leur revient dans le succès. Leur participation à nos opérations si féconde en résultats, quand on sait les utiliser, bien encadrés et bien conduits, est une des conséquences de cette politique indigène admirablement conçue et habilement poursuivie au Maroc par le maréchal Lyautey. Elle est à la base de nos plus beaux succès, on ne saurait trop insister sur ce point. Il en est encore de même aujourd'hui, dans la pacification du Haut-Atlas et du Sud.

En ramenant ses troupes à l'arrière, le Colonel Théveney pouvait leur exprimer sa plus vive satisfaction pour l'effort accompli. Le Général Lyautey qui avait suivi leur action, au jour le jour, voulut venir, sur place, au début de novembre, leur en témoigner ses félicitations et se rendre compte des résultats obtenus, comme il ne manquait jamais de le faire, à la plus grande joie de tous. Mais les pluies torrentielles rendaient les pistes si impraticables qu'il ne put exécuter sa tournée. Particularité très caractéristique du Maroc, pays où, quand les éléments sont contraires, toute communication devient nettement impossible pour

quiconque. C'est ce que devait constater personnellement, en octobre 1926, sur le front riffain, le maréchal Pétain.

Une fois de plus, au cours de notre séjour au Maroc, nous pouvions être fier de ces braves troupes dont nous venions de partager journellement la vie et l'action féconde, les voyant constamment à l'œuvre et les admirant dans leur dur labeur. Il n'était pas exagéré de leur rendre hommage en ces termes, dans un ordre général : « Avec de tels soldats, rien n'est impossible à un chef. »

(*à suivre*)

Général THEVENEY.

La Population du Maroc

Quiconque a parcouru le Maroc, ne fût-ce qu'en simple touriste, n'a pu s'empêcher d'être frappé de la prodigieuse croissance de ses villes nouvelles, Casablanca, Rabat, Fès, Meknès, Oudjda, de son rapide développement économique et aussi de sa sûreté si parfaite qu'un journaliste américain, bien familiarisé avec les pays nord-africains, nous déclarait naguère qu'on se sentait plus en sécurité à deux heures du matin dans les ruelles de la « médina », à Marrakech, (il en avait fait lui-même l'expérience) qu'à deux heures de l'après-midi dans les grandes artères de New-York.

Cette sécurité, condition indispensable du développement de la population et des progrès économiques, s'étendra sous peu à tout le Maroc, la dernière tache du Haut Atlas étant encerclée, et les démographes n'auront bientôt plus à distinguer la zone soumise et la zone insoumise.

L'essor des constructions urbaines est un indice frappant, un témoignage indiscutable du développement de la population ; mais, pour mesurer ce développement avec précision et exactitude dans le temps et dans l'espace, il faut recourir aux statistiques fournies par le dernier recensement quinquennal, suivre ce guide austère et interpréter ses paroles.

Ce recensement a été effectué, comme en France et en Algérie, le 8 mars 1931 mais ses résultats détaillés n'ont été publiés que récemment (1). Ce retard, dû en partie aux difficultés qu'a rencontrées l'Administration auprès de musulmans méfiants ou indifférents, aura tout au moins servi à nous présenter un dénombrement plus complet (pour la première fois les Marocains ont été recensés par sexe, ce qui ne semble pas avoir déchaîné de tempêtes dans les harems dont le secret numérique n'avait pas encore été violé), à peu près exact de la population indigène, et non plus de simples évaluations comme précédemment.

---

(1) Résultats statistiques du recensement de la population de la zone française de l'Empire chérifien effectué le 8 mars 1931, Rabat, Imprimerie nationale, 1932, 477 p.

Des sanctions sous forme d'amendes allant de 25 à 100 francs avaient d'ailleurs été prévues contre ceux qui refuseraient de se soumettre aux formalités du dénombrement ou qui feraient sciemment de fausses déclarations. Mais, comme aucune sanction n'avait été prévue contre les « agents recenseurs », on eut à enregistrer, surtout dans les villes, quelques graves mécomptes du fait de ce personnel souvent improvisé ; quelques-uns de ces agents remplirent d'une manière faitaisiste les carnets de prévision qui leur avaient été confiés ; d'autres firent preuve de tant de négligence qu'il fallut les congédier; certaines municipalités furent contraintes de remplacer plusieurs d'entre eux au cours des opérations ; dans une ville le recensement dut être partiellement remanié ; dans une autre le défaut de solidité des colis contenant les imprimés dûment remplis fut cause de la perte d'un millier de bulletins de renseignements. Mais quel recensement n'appelle point quelques réserves, quel dénombrement ne présente point de lacunes ?

La population totale de la zone française du Maroc est de **4.921.761** habitants dont :

4.591.624 musulmans,
117.605 israélites,
172.481 européens,
40.051 militaires.

Le recensement de 1926 avait accusé 4.268.617 habitants (chiffre rectifié) dont : 4.016.882 musulmans,
107.552 israélites,
104.712 européens,
39.471 militaires.

Les gains réalisés en cinq ans s'élèveraient pour les musulmans à 584.742 unités dont 392.841 proviendraient de l'excédent des naissances sur les décès et 182.000 environ des progrès de la pacification (1). Pour les israélites, l'accroissement est de

---

(1) La population de la zone insoumise a été évaluée en 1931 à 183.099 habitants dont 476.119 musulmans et 6.980 Israélites contre 665.000 en 1926. Depuis qu'a été effectué le recensement, la zone insoumise a beaucoup diminué : le Tafilalet a été occupé, la liaison a été effectuée entre la région de Marrakech et celle de Bou-Denib, une forte avance a été réalisée au sud de l'Anti-Atlas et la tache, maintenant isolée, du Haut Atlas a été notablement réduite au cours des opérations du printemps et de l'été de 1932.

10.053 et pour les européens de **67.769** unités. L'effectif des militaires reste à peu près stationnaire.

Si l'on ajoute à la population de la zone soumise celle de la zone insoumise on obtient un total de 5.404.860 habitants sur lesquels 5.067.743 marocains musulmans.

Plus encore qu'en Algérie et en Tunisie les indigènes musulmans constituent l'élément prépondérant : ils forment à eux seuls 93,33 % de la population (85,95 en Algérie, 89,59 en Tunisie) tandis que les israélites ne représentent que 2,4 % et les européens 3,5 de la population totale. Il est impossible, faute de renseignements, de donner des précisions sur le mouvement démographique durant le dernier lustre mais il est probable qu'à l'instar de l'Algérie le taux de la natalité est très élevé et celui de la mortalité élevé. A voir les sordides mellahs où grouillent les enfants pleins de vermine et de crasse on ne peut que faire la même déduction pour l'élément israélite.

Les gains réalisés par les européens sont de beaucoup supérieurs à ceux de la période précédente, évalués à environ 25.000, soit une différence en plus de 42.000 unités et un accroissement de l'ordre de 60 %. Depuis 1921 le Maroc s'est accru de près de 100.000 européens (94.528) ; malgré un effectif bien supérieur, l'Algérie n'est pas arrivée à réaliser un tel accroissement (90.221). Ce fait dit éloquemment la vitalité et la puissance d'attraction de ce pays neuf.

La composition de la population européenne est la suivante :
128.177 français, soit 74 %, contre 74.559 en 1926,
44.304 étrangers, soit 26 %, contre 30.154 en 1926.

Il convient de noter que parmi les Français le recensement compte les protégés français au nombre de 866 ainsi que les sujets français, c'est-à-dire les indigènes algériens, au nombre de 11.683 ; ces derniers sont 3.904 de plus qu'en 1926. Le mouvement des indigènes marocains vers l'Algérie où ils s'emploient comme ouvriers agricoles est toutefois beaucoup plus élevé que celui des indigènes algériens vers le Maroc ; il atteignait le chiffre de 33.840 en 1931.

L'effectif des citoyens français s'élève à 115.628, contre 66.223 en 1926, ce qui correspond à une augmentation de 50 %. Faute de renseignements précis, il est difficile de faire la part exacte qui revient à l'excédent des naissances sur les décès, aux naturalisations et à l'immigration.

L'excédent des naissances sur les décès oscille entre 1.000 et 2.000 (937 en 1927, 2.002 en 1930). Au cours de cette dernière année le taux de la natalité s'élève à 29,8 0/00, légèrement supérieur à celui de l'Espagne la même année. On compte 37.705 enfants de moins de 15 ans, soit 29 % de la population totale, les familles nombreuses ne sont point, comme dans la métropole, une rare exception : 3.482 ménages ont 4 enfants et plus, 215 au moins 8 enfants.

Le recensement accuse 3.741 étrangers naturalisés, chiffre auquel il convient d'ajouter un nombre à peu près égal de « citoyens français dont le lieu de naissance n'a pas été déclaré ». La longueur des formalités de naturalisation (environ deux ans) n'a guère favorisé jusqu'à présent ce mouvement : 320 naturalisations en 1926, 536 en 1927, 476 en 1928. Mais, à partir de 1931, les primes et les allocations accordées à partir du troisième enfant ont provoqué une vive progression chez les chefs de familles nombreuses : on enregistre pour la seule ville de Casablanca 578 naturalisations au cours de la même année, surtout parmi les Espagnols et les Italiens (1).

Les chiffres relatifs à l'immigration ne donnent qu'un aperçu incomplet sur ce mouvement car les statistiques ne concernent que les personnes âgées de 15 ans et plus (exception faite des enfants). Au cours des années 1926, 1927, 1928 et 1930, on relève un total de 16.065 immigrants français et 6.971 départs, soit un excédent de 9.094 et une moyenne annuelle de 2.250. La progression des immigrants est faible, lente, mais régulière : 3.747 en 1926, 3.885 en 1927, 4.009 en 1928 et 4.424 en 1930.

Quelle est la proportion des Français nés au Maroc, en France ou dans les autres possessions françaises ? 58.141 sont nés dans la métropole, 24.133 en Algérie et 2.008 en Tunisie. On remarque la part importante prise dans le peuplement du Maroc par les Algériens qui ont fourni une bonne part des colons officiels. « Il faut estimer, déclare le chef du service de la colonisation du Maroc, que 60 % environ des exploitants sont des colons ou des fils de colons algériens, constituant un élément excellent, acclimaté, habitué aux méthodes de culture de l'Afrique du Nord, aux coutumes et aux mœurs des indigènes et parlant leur langue. Le Maroc, dernier venu de nos pays

---

(1) D'Anfreville de la Salle, *Le mouvement des naturalisations à Casablanca*, Bulletin du Comité de l'Afrique française, janvier 1932.

d'Afrique, a ainsi, par grande chance, évité les tâtonnements algériens et bénéficié de l'expérience tunisienne. Il a trouvé dans les colons et les fils de colons algériens une véritable pléiade de moniteurs, conseillers avisés des immigrants dont l'exploitation était voisine de la leur. Le nombre d'échecs a été, de ce fait, extrêmement petit et, dès à présent, une race rurale, saine et féconde, a marqué sur le vieux sol du Moghreb une prise tenace » (1).

Les deux éléments prépondérants de la population étrangère sont l'élément espagnol et l'élément italien. L'effectif des premiers est de 22.684 contre 15.141 en 1926, soit une différence en plus de 7.543 ; celui des seconds de 12.602 contre 10.300 en 1926, soit une augmentation de 2.302. Le mouvement d'immigration étrangère est peu accentué : l'excédent des entrées sur les départs au cours des années 1926, 1927, 1928 et 1930 ne dépasse pas 2.949, soit un peu plus de 1.700 par an.

Les autres éléments sont d'importance numérique bien plus faible:

Portugais	2.867	(861 en 1926);
Britanniques	1.421	(907 en 1926);
Suisses	1.188	(552 en 1926);
Grecs	573	(370 en 1926);
Belges	519	(245 en 1926);
Russes	374	(184 en 1926);
Maltais	171	(478 en 1926);
Allemands	158	(89 en 1926).

Le recensement signale les progrès réalisés par l'instruction tant chez les Français que chez les étrangers et souligne, par le fait, les progrès qu'il reste encore à faire notamment chez ces derniers. Parmi les Français on compte un illettré sur 24 personnes (contre 18 en 1926) et chez les étrangers 1 sur 9.

Ce sont principalement les villes qui bénéficient de l'accroissement de la population et bien rares sont celles qui échappent à cette poussée. Le tableau suivant souligne la composition de la population des villes les plus importantes ainsi que les gains réalisés depuis 1926.

---

(1) *Faust*, La colonisation rurale au Maroc, Congrès de la colonisation rurale, Alger. mai 1930, 4e partie, p. 114.

VILLES DE PLUS DE 20.000 HABITANTS

	Français	Étrangers	Musulmans marocains	Israélites	Total	Différence p. r. à 1926
Marrakech	5.923	1.086	164.727	21.607	191.936	+ 42.673
Casablanca	34.562	20.729	85.167	19.960	160.418	+ 53.810
Fès	7.581	2.060	90.379	7.826	106.838	+ 25.666
Meknès	7.752	2.193	26.466	7.745	54.156	+ 24.225
Rabat	16.388	4.414	27.986	4.218	53.006	+ 14.962
Oudjda	12.018	2.365	13.164	1.890	29.437	+ 9.461
Safi	1.061	534	21.253	3.285	26.133	— 781
Salé	935	350	22.145	2.387	25.817	+ 4.852
Mazagan	1.396	553	15.411	3.288	20.648	+ 1.489

Dans ces neuf villes, qui fournissent seulement 13 % de la population totale du Maroc, mais 70 % de la population européenne, l'accroissement quinquennal atteint le chiffre de 176.358 habitants, soit une augmentation de 37 %. Pareille progression serait cherchée en vain en Algérie où cependant l'attraction urbaine est très forte.

L'accroissement est surtout sensible à Casablanca (+ 53.810) — dans le même temps on enregistre + 31.141 à Alger et + 16.409 à Tunis — à Marrakech, à Fès, à Meknès et à Rabat.

Comme dans les recensements précédents, c'est *Casablanca*, la « ville champignon », la capitale commerciale du Maroc, dont le trafic du port est en progrès constants, qui arrive en tête du classement pour la progression. Elle continue à absorber 30 % de la population européenne de l'empire chérifien.

Cette progression a naturellement déterminé dans la construction un mouvement d'une telle ampleur qu'on n'en peut trouver le pendant qu'à Alger au moment du Centenaire. Le tableau suivant le montre éloquemment (1).

	Nombre des constructions	Nombre d'appartements	Valeur en milliers de francs
1927	795	2.071	73.542
1928	833	1.689	85.725

(1) Cf. *Annuaire de Statistique générale du Maroc*, années 1926, 1927, 1928, 1929, 1930 ; René Hofherr, *L'économie marocaine*, Paris, 1932 ; E. Payen, *Les constructions urbaines au Maroc*, Bulletin du Comité de l'Afrique française, Supplément, juin 1932.

1929	1.920	2.934	237.297
1930	1.126	3.200	212.000
1931	1.853	3.960	284.000

Ainsi, le nombre des appartements édifiés en cinq ans à Casablanca s'élève à 13.854, représentant une valeur de près de neuf cent millions. Il serait intéressant de faire une comparaison avec les constructions édifiées à Alger, mais les renseignements fournis par la municipalité, qui a omis d'indiquer dans ses statistiques le nombre des appartements et leur valeur, sont par trop imprécis.

Dans le groupe européen, qui atteint le chiffre de 55.291 unités, c'est l'élément français qui l'emporte de beaucoup ; il s'est accru de 14.379 personnes et l'élément étranger de 5.928, ce qui est encore raisonnable. La progression des indigènes musulmans, qui atteint le chiffre de 33.033, sensiblement égale à celle enregistrée à Alger, est la plus forte qui soit observée dans les villes marocaines ; elle s'explique en grande partie par l'exode rural des indigènes attirés, comme les Européens, vers la grande ville.

A *Marrakech*, la grande cité indigène du Sud (185.557 Marocains contre 6.379 Européens) une poussée analogue se constate : l'élément musulman s'enfle de 31.057 unités et l'élément israélite de 8.889. Cette importante migration des Israélites vers les grandes villes où l'activité commerciale se développe sans cesse correspond à un exode des campagnes et aussi des petites villes où le commerce est en stagnation; c'est ainsi que Mogador a perdu en cinq ans 2.262 Israélites, Safi 887 et Mazagan 97.

La progression de l'élément français est relativement élevée (+ 2.363) ; l'effectif a doublé en cinq ans. Un coup d'œil rapide au Gueliz permet de se rendre compte que les constructions nouvelles sont nombreuses (163 en 1930, 181 en 1931) et que les cases vides des terrains à bâtir se comblent peu à peu.

Fès, la grande cité indigène du Nord (97.197 Marocains pour 9.641 Européens), accuse une progression moindre dans l'ensemble : 19.314 musulmans et 6.028 Européens sur lesquels 4.528 Français. Mais, comme à Marrakech, la ville nouvelle a pris un très grand essor, surtout à partir de 1926 : en cinq ans, la progression s'est élevée à 250 % ; les boulevards du général

Poeymirau et du 5e Tirailleurs ainsi que l'avenue de France se bordent d'immeubles aux lignes architecturales modernes avec une rapidité déconcertante (225 en 1930, 489 en 1931).

Meknès laisse une pareille impression de ville en pleine sève. Centre d'un important marché agricole dans une contrée au sol très fertile elle a réalisé en cinq ans un gain de 19.204 unités pour les indigènes musulmans et de 5.022 pour les Européens ; la population française a plus que doublé. L'élément israélite n'a pas manqué de participer à ce mouvement : il s'est enflé de 1.420 unités. Le mouvement des constructions traduit cette poussée : 268 en 1930, 417 en 1931.

Rabat, qui vient toujours au second rang pour le chiffre de la population européenne, enregistre une progression notable, mais toutefois de moindre intensité : + 7.534 indigènes musulmans et + 6.886 Européens dont 5.928 Français. L'extension de cette capitale administrative, qui est le chef-d'œuvre de l'urbanisme au Maroc, s'est également manifestée d'une façon tangible par le développement des constructions : immeubles dans le quartier de Dar el Makhzen et villas dans celui de la Résidence; 562 constructions nouvelles ont été édifiées au cours de 1930 et 535 en 1931, pour la plupart des villas.

Oudjda, le seul centre commercial du Maroc oriental et la 3e ville européenne du Maroc, s'est accrue de 5.603 Européens, dont 4.635 Français, et de 3.858 indigènes. L'achèvement très prochain de la voie ferrée Oudjda-Fès contribuera sans nul doute à son développement.

Les autres villes sont, par ordre d'importance : Kenitra, alias Port Lyautey (18.733 habitants), qui s'est accru de 8.802 unités ; Ouezzan (15.464, soit une différence en plus de 2.554) et Mogador (14.491, soit une diminution de 3.910 unités).

La densité moyenne de la population de la zone française du Maroc est plutôt faible, 16,5 au kil. carré. Si, dans les plaines fertiles des Doukkala et des Chaouïa, elle atteint respectivement 43,6 et 45,4, dans les plaines du Maroc oriental elle s'affaisse à 11,7 (région de Taza), à 4,8 (région d'Oudjda) et à 2,3 (région des Confins algéro-marocains).

Le recensement industriel est commercial effectué pour la première fois présente à coup sûr l'intérêt de la nouveauté

mais, comme il est fréquemment entaché de lacunes, ses résultats appellent les plus expresses réserves.

Il dénombre d'une part, parmi la population européenne ou assimilée, 11.216 employeurs, 53.816 employés et ouvriers, 867 individus travaillant isolément et 561 chômeurs ; d'autre part, 9.245 établisesments dont 2.043 entreprises agricoles, 4.467 établissements commerciaux et 1.735 établissements industriels qui occupent 109.592 ouvriers et employés dont 18.850 français, 6.708 étrangers et 84.034 marocains. 7.042 de ces établissements emploient moins de 10 ouvriers et 121 en occupent plus de 100.

Bref, les principaux phénomènes démographiques du Maroc durant la dernière période quinquennale sont :

1° un accroissement considérable de la population indigène musulmane qui gagne près de 400.000 unités, non compris les nouveaux soumis ;

2° une progression importante de la population française, surtout dans les villes, progression bien supérieure à celles de l'Algérie et de la Tunisie ;

3° un afflux vers les principales villes des indigènes venus du bled ou des petites villes, particulièrement des ports peu actifs du Sud.

Ainsi la population de l'Afrique du Nord française, Maroc, Algérie et Tunisie, s'élève, d'après le dernier recensement, à près de *13.900.000* habitants, dont environ *12.600.000* indigènes et *1.300.000* Européens.

L'accroissement réalisé dans les cinq dernières années, qui atteint le chiffre de *1.217.409* dont 1.079.403 pour les indigènes et 138.000 pour les Européens, témoigne excellemment, dans sa brutale éloquence, des bienfaits de la colonisation française dans ces territoires nord-africains. Il faut bien reconnaître que si la natalité indigène s'est accrue dans des proportions considérables c'est pour une bonne part grâce à l'œuvre tutélaire de la France. « Le colon européen apporte avec lui les hauts salaires qui garantissent contre la misère et la faim aux plus mauvaises périodes. Il est souvent le protecteur contre la rapacité des chefs ou des notables indigènes; il est quelque peu le médecin et, par la vertu de l'exemple, le technicien agricole dont les mé-

thodes permettent de beaux bénéfices. Il est aussi quelquefois le prêteur qui abuse moins que l'usurier juif ou arabe » (1).

La simple publication des progrès réalisés par la population dans les possessions nord-africaines est la meilleure réponse qu'il convient de faire aux déclarations tendancieuses publiées tout récemment dans la revue quasi-officielle, l'*Azione coloniale* : « Maintenant l'Italie est prête à donner son énergie pour faire prospérer et progresser de nouvelles terres africaines, ces terres que d'autres puissances, oppressées par le poids excessif de leur empire colonial,, ne savent pas et ne peuvent pas mettre en valeur, en les laissant rétrograder au grand dam de notre civilisation, de la civilisation blanche. »

Julien FRANC.

---

(1) *Faust*, Ibid., p. 116.

Les réactions nationalitaires en Algérie

CHAPITRE IV (1)

Elégies et satires politiques de 1830 à 1914

Malgré quelques héros, comme Ben Allal, qui ont sauvé l'honneur du pays, la génération de 1830 et celle qui l'a suivie ont laissé dans la mémoire des Indigènes de tristes souvenirs historiques. Elles ont inspiré aux poètes populaires qui en ont traité plus de lamentations et de sarcasmes que d'odes enthousiastes et de poèmes épiques.

Un barde de cette époque, Elarbi ben Hammadi, écrivait : « Parmi celles qui ont enfanté, il n'y a eu que trois femmes qui aient vraiment mis au monde des hommes. Yamina, fut la mère du Prophète Elu, dont le nom illumine les profondeurs des cieux ; Touba a donné le jour au Seigneur Ali, le Lion ; et Khira au fils de Moussa (Abd el Kader) Eldjilali. Quant à nous, nos mères n'ont accouché, à grand peine d'ailleurs, en nous produisant à la lumière, que de pusillanimes hérissons, comme nos pères. » Ceux qui n'ont pas su repousser l'invasion et ceux qui en subissent les conséquences sont assimilés à ces insectivores nocturnes qui ne savent que rentrer la tête devant l'ennemi et se mettre en boule pour attendre ses coups.

Ce ne sont pas là évidemment des héros d'épopée. Mais, la démoralisation même de ces vaincus, les agissements bizarres de leurs vainqueurs et la situation pathétique de la patrie maghrebine ne devaient pas rester des sujets indifférents à la verve des *gououals* du pays. « Il n'est pas de peuple à qui Dieu ait donné plus qu'aux Arabes le génie poétique et le don de la parole », dit l'auteur d'un recueil de poésies indigènes (Qadi Mohammed). Si l'hyperbole nous paraît naïvement orgueilleuse, il

---

(1) Voir Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord : numéros 125 et 132.

est injuste de notre part de nous figurer que les sentiments suscités par la conquête n'ont pas trouvé leur expression dans la poésie populaire, parce qu'ils sont restés sans influence sur la poésie savante figée qu'elle était alors dans l'imitation des anciens. Les poètes du Maghreb ont pleuré la liberté perdue, ainsi que la constitution politique et l'idéal social abolis ; ils ont flagellé le monde nouveau sorti de cette révolution : d'une part la dépravation des mœurs de leurs coreligionnaires sous l'influence de la civilisation européenne, et, d'autre part, les conceptions de cette civilisation mécréante qui leur paraissaient pernicieuses, irrationnelles, monstrueuses. Ils ont su rendre, aussi bien, je crois, qu'aucun autre peuple colonisé par les Européens au XIXe siècle, la nostalgie poignante et les révoltes de désespoir qu'éprouve une race qui assiste à la ruine de son indépendance, de sa foi et de sa culture.

∴

La plus vieille élégie que l'on ait récitée sur l'asservissement de l'Algérie (elle est même antérieure à la conquête) a été la *ritsa* (élégie funèbre) d'Emsaïb sur sa patrie, Tlemcen. Toute ancienne qu'elle soit, elle est restée dans la mémoire de tous. On en trouvera quelques passages traduits dans « Tlemcen et ses environs » par A. Bel, page 27. Le texte entier en a été donné dans le *Kenz el meknoun fechchaar el melhoun*, de Cadi Mohammed, p. 134. La leçon que je vais résumer figure dans le carnet d'un meddah de l'Atlas blidéen rédigé à la fin du XIXe siècle.

Le poète personnifie Tlemcen ; c'était une reine dont la main couronnait le Maître du Maghreb.

« Elle était celle dont on admirait la toilette et les profonds desseins. Les livres connaissaient son prix, ainsi que les généalogistes et les penseurs. Nulle cité n'atteignit à sa grandeur. Aux yeux des rois elle représentait le prestige et le rang (suprêmes).

« Les rois rêvaient des délices de son tête-à-tête. Celui dont elle ne prenait pas la main ne pouvait s'en consoler. Celui (au contraire) qu'elle faisait asseoir sur son tapis, à qui elle présentait la coupe et qui la lui présentait, prenait parmi les rois le titre de Sultan (de roi des rois).»

« Elle fut la ville de la gloire et de la puissance, placée au plus haut degré de la noblesse. C'était chez elle que s'assemblaient les potentats (du monde visible et invisible), les seigneurs des hommes et ceux des saints. Et elle posséda les maîtres des arts, dont le travail lui pro-

curait une prospérité légitime. Ses marchés étaient les marchés du commerce (universel), et ses prix les plus bas et aussi les plus élevés....

« Elle fut la ville des rois et des vizirs ; elle eut des armées innombrables de sujets et de clients, toujours sous les armes et retroussés pour la lutte ; et ses cavaliers passaient leurs jours à défler ses ennemis. Elle est devenue aujourd'hui cet exemple des vicissitudes du temps ! La voilà une circonscription dont le nid (le centre d'agglomération) est vide ! »

« Le siècle l'a reniée, le bonheur lui a tourné le dos ! Les grandes familles qui formaient ses conseils sont tombées à la mendicité. Et cette infortune à laquelle Dieu l'a condamnée ne l'a plus lâchée : elle est restée comme la grenouille dans la gueule du serpent...

« Quel est le fin mot de l'histoire ? C'est ce peuple (son conquérant) qui manque de bonté. Ses chefs, qu'ils habitent dans les campagnes ou en ville, se concertent pour l'accabler de maux. »

« Ils sont la cause de tous les troubles ; ils ont fait le vide en son sein ; elle tombe en ruines ; pas un homme n'y prononce le mot d'*aman* (sécurité). Ils l'ont abandonnée. et elle s'est si bien décomposée que nous la prenons en dégoût. Nul conseil, nul pouvoir n'y est resté debout.

Après qu'elle a vécu dans la prospérité et les réjouissances, (la pauvre) Tlemcen ! »

« Ce sont eux qui causent toutes nos misères ! Le monde pâtit de leurs méfaits ! Cette race ne connaît pas la pitié ; elle ne se croit pas tenue à la bienveillance pour ceux qui sont devenus ses clients. Ils ont si bien répudié notre ville qu'ils en ont enlevé en captivité les femmes et les enfants. »

« Les jours se font leurs complices. Leur succès du moment les aveugle ; ils rivalisent d'audace dans le crime et la haine. La ville n'était que décombres, le makhzen l'a encore dépeuplée ; les marchés sont silencieux et l'arbitraire et le mensonge y élèvent seuls la voix.

Et elle a vécu dans la prospérité et les réjouissances, la pauvre Tlemcen ! »

Cette élégie-satire, ainsi qu'une autre sur le même sujet et du même auteur que l'on trouve dans le recueil de Cadi Mohammed, ont été d'abord appliquées aux Français, quoiqu'elles fussent signées Emsaïb, (lequel est mort en 1766) et dirigées contre les Turcs ; mais l'anachronisme n'offense pas l'ignorance des indigènes, ni l'injustice ne répugne à la rancune des vaincus. Elles ont fait mieux : elles ont servi de modèles aux élégiaques et aux satiriques de nos jours.

Nous retrouverons les mêmes idées — ce qui n'est pas étonnant, étant donnée la similitude des situations — et aussi — ce qui est plus caractéristique — l'identité des rythmes. Le distique composé d'un décasyllable et d'un ennéasyllable forme

le fond commun de tous ces poèmes et comme le vers consacré du genre. L'antistrophe, quand elle existe, est en vers de sept syllabes, comme dans notre Emsaïb. Le refrain, très fréquent, reparaît aux mêmes places. Bref, forme et fond, ce poème-type s'est imposé aux auteurs modernes ; et il méritait bien de figurer en tête de cette étude, puisqu'il a assuré dans la période nouvelle le maintien de l'antique tradition.

⁂

Traditionnelle encore m'a parue l'image, — bien faite pour plaire à nos statuaires, — sous laquelle les meddahs pleurent l'ancien ordre de choses, et particulièrement, la vieille constitution politique du pays. Le poète se représente errant dans la campagne bédouine, quand il rencontre devant un tertre, une matrone dévoilée, hululant, se déchirant le visage et spalmodiant un lamento à la mode d'autrefois.

« Quel est votre pays ? lui demande-t-il. Quelle est votre race ; et quels sont ces héros sur lesquels vous pleurez, noble femme ? — Ma tribu, répond l'éplorée, était innombrable : l'appel aux armes y faisait monter en selle deux mille invincibles guerriers. Quiconque venait chercher leur protection trouvait en eux un rempart contre l'avanie ; un démenti faisait pleurer de rage ces cavaliers de l'embuscade. Ils étaient, de temps immémorial, des pics abrupts d'honneur. Ils savaient se concerter pour construire et pour détruire. Leur force venait d'un amalgame de la noblesse religieuse des *Chorfas* et de la noblesse d'épée des *Djouads*. Maintenant, leur croissant s'est couché, leur ciel pur s'est couvert de nuages et les ténèbres les ont enveloppés, vieillards et jeunes hommes. Mon pays ? demandez-vous ; c'est la Mettidja et ma famille lui fournissait ses couronnes (chefs) !»

« Ma race est de la lignée de Hassan (petit-fils du Prophète), ce n'est pas une vanterie ; je suis fille de ces grandes tentes qui s'enorgueillissent du sang de Taha (Mahomet). Nos hommes cultivaient force sciences, qu'ils possédaient par cœur ligne après ligne et ils expliquaient des expressions ardues dont le sens était compliqué. Quand le nuage de leur inimitié s'étendait sur un pays, il était impossible de se sauver à qui les avait offensés. Leur colère a été fatale aux Telliens comme aux gens du désert ; et il subissait des châtiments exemplaires celui qui refusait de marcher sous leur protection. Et, maintenant, ils ont disparu, les Purs, ces lunes radieuses. Qui je pleure ? Je pleure les Hadjoutes et leurs seigneurs religieux ! »

Les arabisants trouveront ce texte dans le « Kenz el meknoun » du Cadi Mohammed,, p. 78, avec plus de développement, en l'honneur des « Seigneurs d'Eghris », sous le nom du Siïed Adda

Ettahlaïti. Mais le thème de la pleureuse lamentant la perte de l'ancienne constitution politique était anonyme et universel en Algérie vers la fin du XIX[e] siècle. En y changeant les noms, le jongleur indigène l'appliquait partout où il portait ses pas. Avant la conquête française, en effet, le pouvoir se partageait dans les tribus entre le clan militaire et le clan maraboutique, qui se vantaient respectivement d'être les descendants des conquérants arabes et les descendants du Prophète. Les expressions employées par notre bédouine y laissent reconnaître les éléments de tous les groupements primitifs ; le guerrier et le sorcier. Les Turcs avaient respecté ces ressorts de la vie tribale; mais nous devions les voir se briser dans les mains unificatrices de nos commandants de bureau arabe, de nos administrateurs et de nos préfets. La suppression de cette forme archaïque de gouvernement a été un des premiers griefs formulés contre la France par les défenseurs de l'indépendance.

⁂

Leurs instincts aristocratiques ont protesté aussi contre l'affranchissement des esclaves et la réahibilitation de leurs similaires, les Juifs et les Chrétiens. Une pièce recueillie par moi à Blida en 1904 et publiée dans le « *Kenz el meknoun* » en 1928, (p. 50), nous a conservé le souvenir de ce sentiment.

« Ce qui était respecté s'en est allé et ce qui était honni est exalté : c'est la première des infortunes que nous avons dû subir. Les gens de distinction ont laissé faire et, forcés d'acquiescer, après avoir été abreuvés d'honneurs, l'ont été d'humiliations. Les gens méprisés voient leur parole écoutée ; ils ont beau parler à tort et à travers, leurs divagations font autorité. Pour eux, plus de menton insulté ni de joue soufflетée ! Dieu leur a rendu sa grâce, ils sont à l'abri de tout chagrin. Comme si ses yeux n'avaient jamais versé de larmes, oubliant toutes ses misères passées, notre homme dit (fièrement) : « Moi ! » Le Hartani (l'esclave noir des Ksours) est légalement protégé contre toute vente : sa tête (dans son orgueil) dépasse son oreiller et il se pavane dans le luxe. Débarrassé de la servitude, son cœur n'est plus harcelé d'inquiétudes ; il guette l'occasion d'acheter son ancien maître, ce qui comblerait ses vœux. La négresse (jetant son haïk bleu) ne cesse de vêtir de nouvelles toilettes. Sa tignasse hérissée comme les épines du chardon s'ondule au bigoudi. Benjoin, essence précieuse, ainsi que musc de choix étouffent son hircisme racial sous les plus agréables parfums. Le (cure-dent en) noyer lui frotte sans cesse ses lippes boursouflées. Elle cache les gerçures de ses mains sous les couches de henné. Elle a son petit matelas (servant de sopha), son lit, haut dressé sur une estrade, ses rideaux de soie, la puante ! Ah ! vous avez fait monter

jusqu'au sommet des pics le prix de l'alfa, qui naguère ne servait qu'à faire des entraves pour les mulets ; à cette heure, on le pèse dans les plateaux des balances et on le transporte d'un continent à l'autre dans des vaisseaux. Les arbres aux fruits exquis sont dévorés des vers et leurs feuilles se couvrent de moisissures, tandis que seule la coloquinte sent bouillonner sa sève et s'épanouir ses fleurs. »

Notre auteur entre ici dans un développement qui est un lieu commun de la littérature de l'époque. Il décrit le bouleversement de la société indigène consécutif à la conquête et l'avènement des hommes nouveaux qu'elle fit surgir. Il ne s'agit pas seulement des classes réputées inférieures qu'écartaient les préjugés de couleur, de religion ou de race, mais aussi de ces chefs d'occasion qui, à la faveur des circonstances, remplacèrent les chefs naturels de noblesse religieuse ou guerrière. Le choc des deux civilisation déclancha dans la psychologie maghrebine un brusque déséquilibre qui révéla des aptitudes en même temps que des situations inattendues. Il se créa un nouvel idéal opposé à l'ancien. C'est ainsi que le fellah ne céda plus le pas à un janissaire. Le raïs fut oublié pour le colon. Le voleur de grand chemin perdit de son prestige en faveur du mercanti. Une organisation sociale toute différente s'ébaucha, qui indignait les vieux croyants et que les poètes de l'époque nous ont décrite, sous forme caricaturale, comme un monde à l'envers. Leur verve remarquable sur ce sujet nous engage à donner tout au long un des spécimens de leur *'aks eddahar* ou critiques du siècle.

Sur les anomalies de notre époque

PAR LE CHEIKH BEN OTSMAN

Le cuivre a la vogue et l'on refuse l'or ! Dans tes cahiers écris la satire de ce siècle, scribe ! Ecoute-moi et tu entendras de stupéfiantes révélations sur les bizarreries du jour ; elles méritent d'être consignées par nos savants dans leurs annales. Sachez que vous mourrez de soif, si vous vous mettez en tête de ne boire qu'un liquide pur ! Votre ami le plus proche, vous abreuvant de son eau, ne vous offrira que de la bourbe. Ecris que les lumières qui nous guidaient se sont changées en brouillards et que ce sont les ténèbres maintenant qui nous montrent la route à la distance d'une parasange.

Dans tes cahiers écris la satire de ce siècle, scribe. Ecris : « Le coq habite dans les cieux le domaine de l'épervier, et l'aigle est réduit à fré-

quenter les poulaillers et les tas de fumier. Les lions vivent dans les avanies après avoir imposé le respect et le chiot, inversement, s'est réveillé foudre de guerre. » Ecris : « Le hibou a la cote auprès du fauconnier ; il éclipse les autres avec ses capuchons et ses broderies de cannetille ; il se pavane, au milieu du groupe, sur le poing ganté, et se vante de donner la chasse au milan et de lui faire sentir ses serres. »

Ecris qu'un destrier digne de servir de monture aux rois est devenu viande de boucherie, portant le cachet du vétérinaire au lieu d'un caparaçon. Ecris qu'un âne bon à porter des outres sur son bat, s'avance, escorté comme un cheval de gada. avec des housses de Damas ; que les bourricots convoyent tous les gens de distinction et que le cheval de pure race, méprisé, vit dans la crotte et le purin. Ecris que les belvédères où l'on venait se divertir ne sont plus que ruines. Ecris que (sur le damier) les pions ont usurpé les cases des tours. Dans tes cahiers, etc...

Ecris que les boucs avec leurs chèvres s'établissent dans les plaines fertiles, qu'ils les choisissent pour séjour et les remplissent toutes comme leurs demeures ; que les méharas ont fui, que les gazelles boudent. Tout est si bien bouleversé que l'impossible est devenu normal. Panthères et lions dans ce siècle sont oubliés ; chacun d'eux s'est creusé un terrier où il se tient tapi. Ecris que les hérissons, habitués à se contracter, montrent la tête et que les singes, jadis nus, revêtent des caftans.

L'ère du chacal est venue : il attaque ; il est toute terreur ; il s'avance au milieu des lions, en hérissant les poils et s'enflant ; les renards sont sortis du fond de leurs trous et les ratons, objet d'un profond respect, sont pleins de suffisance. Dans tes cahiers, etc....

Ecris que j'ai vu le chat sauvage froncer les sourcils et les créatures trembler et les cœurs se détourner. Ecris : « Les animaux se rassemblent autour d'une charogne et tous ils savent trouver leur place pour prendre part à la curée. » Ecris : « Les gens instruits ne possèdent pas leur alphabet. Le soleil s'est couché et les crapauds se montrent. Quelle prétention affichent-ils tous, avec leur esprit tombé dans l'abjection ? Depuis qu'ils se sont engraissés, ils sont devenus des troupes au service de Celui qui nous abrutit !

Quand la nuit vient, on les voit tous se rendre au rapport par bandes ; dans leur enclos (à chameaux), vous entendez leurs grognements et leurs cris. Tortues et grenouilles sont passées gens de qualité. Les serpents ont perdu leur venin, comme ils jettent leur mue. La chèvre vit au sein du luxe, dans un écrin. et les Afrits (les vaillants) sont en prison, à l'étroit dans l'ordure. Tel est notre siècle : il humilie toute tête élevée et celui qui était blâmé se gonfle, réussit et fanfaronne. Dans tes cahiers, etc...

.....Il suffit. Ben Otsman met fin à son chant avant qu'il ne fatigue. Il l'a tissé un soir sur l'ordre d'un de ses maîtres. Et les idées sont de la bouche de ce maître, sans conteste ; mais de ce qui était une pluie généreuse, l'élève n'a tiré que de la bruine et du crachin. Et pourtant

j'ai savouré la becquée des pures sciences qu'il dégorgeait de sa poitrine à la manière dont le pigeon voyageur abecque sa nichée !
Et salut et bénédiction sur Mahomet, le Seigneur des rocks ! »

La fin du morceau nous laisse entendre que ces sortes de poésies étaient des thèmes traditionnels dans les zaouïas de l'époque. Le genre semble bien s'être transmis de maîtres à élèves à l'époque où la poésie populaire s'enseignait. On trouvera dans le « Kenz el meknoun » un poème de la même inspiration sous le nom de Belabbès el mazouni (p. 181-184). Ben Otsman et Belabbès étaient d'origine turque ; nombre de meddahs de sang arabe ou kabyle se sont exercés sur le même sujet. jusqu'à la fin du XIX[e] siècle. L'idée est empruntée à la Sonna ; le Prophète aurait dit : « Faites le contraire du chrétien et vous serez dans le vrai. » Il s'en suit que la société établie par la conquête est un renversement des lois musulmanes. Pour la décrire on emprunte à tous les phénomènes de la nature des symboles grotesques et particulièrement au règne animal, ce qui rapproche ces satires, parfois, de nos bestiaires du Moyen Age. L'effet cherché, souvent atteint, est de représenter l'organisation de la colonie qui s'est établie en face de l'Islam comme un défi à la morale et à la raison. Avec le secours d'Allah, elle ne saurait longtemps braver la vieille société vaincue, mais soutenue par l'espérance, la religion et le bon sens.

⁂

Ce n'est pas seulement dans son ensemble que la société mécréante a été satirisée. On peut affirmer que tous les actes de l'administration française ont été critiqués par les poètes populaires, depuis la conquête jusqu'à ces derniers temps, de la même façon qu'ils sont de nos jours commentés par les journalistes de l'opposition. Voici ce qui se chantait en 1904 dans les cafés maures de Blida au sujet des impôts.

Les impôts

Par le nom de la divinité je commence mes vers, Musulmans : je vais à propos de notre siècle, vous exposer quelques faits.
Les Français dans leur administration ont des procédés vexatoires et se conduisent en tyrans. Chaque jour s'accroît le nombre des procès-verbaux qu'ils nous dressent.

L'achour et la zekkat sont restés les levées consacrées par la coutume ancestrale. Du respect pour leur impôt ? Où le prendre ?

Le chien maintenant est taxé ! Voyez-moi ces mécréants ! Cependant il ne produit pas de bénéfice et n'est pas de nécessité absolue.

Le bœuf se voit imposé deux fois l'an. Quant aux hommes, n'en parlons pas : ils sont tous exterminés !

Travailler aux chemins est devenu une occupation traditionnelle pour les vrais croyants ; chaque jour l'agent-voyer vient réquisitionner des corvéables dans leurs rangs et en emmène des troupeaux.

Et, s'il en est qui regimbent, il les emmène tous enchaînés à la prison, où ils sont entourés de geôliers.

Chez tous les hommes tu ne vois qu'humiliation. Mais, pour les gardes qui les suivent, c'est alors l'occasion d'abuser de leur pouvoir.

Aussi l'homme avisé émigre-t-il loin de la terre des Infidèles, qui, par leur brutalité, ont jeté le désespoir dans toutes les créatures.

(Non seulement), ils ont imposé de lourdes charges aux croyants, (mais) ils leur ont enlevé leurs terres qui sont restées aux mains de ces Confondus.

Et, avec ces impôts de milliers de millions perdus pour nous, ils ont déporté une foule de nos hommes sur leurs bateaux à vapeur.

On a abandonné la loi de Mahomet, notre bon prophète. Notre loi est devenue le régime des « *cœnouns* » (des lois de l'Europe).

Celui qui a de l'autorité et de l'argent en abondance a pour lui le droit, aux yeux de tous et sans mystère.

Hélas ! pauvre génération que la nôtre ! Nous sommes des déshérités ! Les voilà qui ont délaissé les prescriptions de la Religion et de la Sonna !

Nous avons rejeté les prescriptions sacrées ; nous sommes des renégats. Observez notre époque : vous n'y trouverez pas les garanties (que les Saints assuraient aux époques précédentes).

Nos cœurs à nous ne sont pas purs ; aussi les Seigneurs (spirituels) se sont-ils irrités contre eux.

Ah ! ceux qui ont péri et sont morts, ceux-là sont les heureux et nous, qui sommes restés ici bas, nous sommes soumis à toutes les épreuves !

⁂

Les satiriques maghrebins n'ont pas critiqué seulement le régime politique, mais aussi l'influence morale de la France, Il faut se souvenir qu'aujourd'hui encore les musulmans restés libres considèrent leurs frères soumis aux chrétiens comme impurs ou comme *mtournis* (renégats). Nos Algériens ont cru vraiment à leur déchéance. Il y a eu, (il y en a encore), des irréductibles qui se sont plu à noter dans leurs contemporains les stigmates de la démoralisation chrétienne. Kaddour ben Elkhlifa, ancien soldat d'Abdelcader, illettré, marchand de lé-

gumes à Blida, était à la fin du XIX[e] siècle, le représentant le plus connu de cette sorte de censeurs xénophobes. La satire que nous donnons de lui peut passer pour un modèle du genre. Après les prières obligatoires, le poète s'avise que l'été touche à sa fin et que l'on rentre le blé. Cela lui suggère que les générations des hommes sont les moissons de Dieu, comme le dit un proverbe. Mais notre siècle donnera-t-il beaucoup de bon grain ? Là-dessus tableau de ce siècle corrompu par l'asservissement à l'étranger.

Satire de Sidi Kaddour Ben Khlifa

L'été nous a ramené un (être) libre astreint à la corvée, (le blé), symbole pour les hommes intelligents, trait de lumière pour la pensée. — On l'a fait travailler de force et peiner autant qu'il le pouvait. — On a jeté bas ses javelles que l'on a partagées. — On a battu son grain sur l'aire ; on l'a distribué comme des tranches de pain ; — on en a abandonné les chaumes sur pied aux bestiaux ; — on l'a emprisonné enfin dans les silos et dans les jarres en sparte : — n'est-il pas notre image, ô vous qui comprenez ?

— La malignité est générale et l'armée du Malin s'est renforcée. — Ton ami abuse de ta confiance, à moins que ce ne soit ton voisin. — La religion est devenue un charbon ardent ; elle brûle la main (et on la rejette). — La prière s'étiole ; les honnêtes gens se comptent. — Ah ! qu'ils sont durs les cœurs de ces gens soumis par l'épée et devenus esclaves ! — Nulle bonté, nulle sauvegarde ! C'en est fait de nos secrets !

— Ce siècle a vu la mer sortir de ses limites et nous engloutir. — Elle a coulé à fond nos vaisseaux. — Les ténèbres sont venues qui ont étouffé la lumière. — Iblis et les Génies se coudoient. — Le sang coule et n'est point vengé ; nous en avons été témoins. — Les langues profèrent des blasphèmes contre la Religion.

Que n'ai-je pas entendu ? Que n'ont pas vu mes yeux ? — Le Droit a émigré de ce monde et s'en tient loin. — L'injustice, le péché, le mensonge nous tyrannisent. — Le frère trompe son frère et n'a pour lui qu'un cœur haineux. — Le père avec son fils n'a d'autres relations que celles du chat avec la souris. — On rend le commerce plus lucratif en lui adjoignant l'usure. — Nos trafiquants prennent Allah à témoin dans leurs parjures. — Tout le monde ajoute son mot aux calomnies et aux dénonciations. — Le château-fort de l'honneur s'est vidé et l'infamie s'y est établie !

Ce que j'ai vu dans les années écoulées — a fait pousser drus sur ma tête les cheveux blancs. — Le mot mensonge se prononce « vérité ». —

Tous les individus sont tarés. — Ils adoucissent si bien leurs expressions qu'elles vous éberluent ; — et, traîtreusement, ils creusent des fosses sous les pas d'autrui. — Choisis-en un dans une bonne famille : — il te rapportera les renseignements que tu voudras et fera le mouchard.

Le Temps a tourné, et s'est courroucé contre nous ; nos remparts en ont gémi. — Le Bien a fui dans un ermitage depuis longtemps. — La fin des temps amène l'oppression et tous les maux. — Chaque année inaugure un code nouveau. — D'heure en heure il nous arrive l'annonce de quelque transformation. — Nous enregistrons l'enfant le jour de sa naissance ; — et, si quelqu'un meurt, nous ne l'enterrons qu'après une déclaration de décès. — Ah ! je porte le deuil de notre Loi et de la prière de la Fête ! — Nous ne trouvons pas même un cheikh en état de faire un maître d'école.

— Nulle discrétion, nulle pitié en nous ; — nos paroles calomnient ou blessent. — « *Mesiou* » (Monsieur) équivaut à notre Seigneur (*siedna*) ; — « *Boujour* » (bonjour !) s'entend soir et matin !

Nos cœurs ont cuit d'une certaine façon sans le secours du feu. — J'ai eu beau les refouler, mes regrets n'ont fait que croître. — Nos poitrines se sont senties oppressées ; nous avons bu d'amers breuvages. — Les lingots d'or sont devenus des amas de rouille. — Nous avons pu juger le cuivre de ces gens-là. — (Malgré cela) nous nous unissons à eux par mariage, notre sang mêlé au leur n'en fait qu'un. — Rapprochés par l'amitié, nous habitons porte à porte. — Ah ! que nos cœurs sont endurcis, et plus durs que le fer ! — Le croyant fait bon marché de son frère et le vend pour un dinar.

O musulmans, où sont nos rites ? — Où sont nos cheikhs et les veillées pieuses (les *hadrat* qu'ils présidaient) ? — Où sont les assesseurs des cadis et notre Loi ? — Où sont les mosquées où nous faisions nos prières ? — Où sont nos devoirs imposés par Dieu ou recommandés par le Prophète ? — Où est la dîme et notre aumône légale ? — Nous avons dû sacrifier ces articles de notre foi, tandis que les adorateurs des idoles jouissent de toute latitude.

Où sont nos docteurs et nos temples où s'étudiaient les mystères saints ? — Où sont ces sciences se superposant l'une à l'autre ? — Ils suivaient la vérité ; ils la produisaient aux yeux de tous : — où sont nos jurisconsultes ? — Où sont les artistes dans l'art de psalmodier le Coran, — qui en récitaient des divisions avec les voyelles et en observant les signes orthographiques, debout, à pleine voix ? — Où sont les Pôles mystiques (les *Aqtab*) et les (*ahl el miz*) saints doués du don de seconde vue ? — Leurs coupoles tombent en ruines, tant elles sont négligées. — Nous avons vu leurs descendants baiser la main (du chrétien). — O mon deuil ! ils demandent la bénédiction de Dieu, la baraka, à la main d'un *gennînar*, d'un général) !

Je pleure, je lamente leur disparition, les larmes aux yeux ; — les pleurs sont d'obligation quand il s'agit de notre foi. — La situation

est pénible même pour l'homme le plus patient ; — ce n'est pas un jour, ce sont des années qu'elle dure ! -- Ils se sont emparés des terres, ils les ont partagées par le milieu. — Toutes les nations infidèles s'y sont donné rendez-vous. — Elle prospère, la bande des hommes sans foi ni loi. — Et le malheureux (musulman), le pauvre hère, vit dans l'opprobre.

L'injustice nous tyrannise sans trêve. C'est (comme) un incendie qui fait rage. — Nos Arabes (des campagnes algériennes) ont les membres brisés (sont sans défense). — Nul avis salutaire. — Nos terres sont accaparées et deviennent des *villages* (sic en français) ou des fermes. — Tous les biens ont été pesés à la balance, près de nous et au loin. — Combien d'hectares ont été arpentés, mesurés au mètre ! — Chaque année on nous dénombre sur les registres du recensement. — Ils ont inscrit ainsi tous les vivants, hommes et femmes. — Le télégraphe, sur son (godet de) gypse, signal aérien qui porte loin, — fait entendre sa langue conventionnelle et dénonce ce qui se passe.

S'il m'arrive d'avoir un mort et de procéder aux cérémonies funèbres, — je verse des larmes et nos joues sont labourées par nos ongles. — Je crie dans mon désespoir -- et les assistants entonnent les lamentations. -- (Ainsi je pleure) sur mon pays qui a été conquis par la force, — et dans lequel règnent l'oppression et l'immortalité.

. . . . . .

Je termine les vers de ce poème dans le mois de l'Aïd, — alors que les pèlerins viennent d'achever les rites (du mont Arafa), — l'an deux cent, plus mille, comptes-en le nombre et ajoute — soixante-dix, plus sept. (1277 = 1861).

⁂

Le même poète populaire nous a décrit son état l'âme dans cette société transformée : c'est un sombre désespoir qu'entretiennent la perturbation jetée dans la hiérarchie sociale, l'oubli de la religion, la corruption générale, le poids de la servitude, etc. Quoi qu'il en dise, les sentiments qu'il exprime étaient partagés par un certain nombre de ses contemporains (le poème daté de 1867), si l'on en juge d'après le nombre des copies qui en restent et l'estime dans laquelle on les tenait encore en 1900-1910, à Blida.

Paroles de Sidi Kaddour ben Khlifa

« Ecris la satire de ce temps et date-la ; enregistres-en les commentaires avec les allusions. Chacun de nous s'écroule sous le poids de son chagrin. Nous buvons à pleines coupes l'affliction. Consigne chacune de nos épreuves en son temps ; ceux qui viendront après nous en

prendront connaissance et, quand un copiste (plus tard) lira aux gens son manuscrit, les assistants nous plaindront et demanderont à Dieu le pardon de nos fautes. Ecris donc ce que dit ma langue et ce que voient nos yeux.

Les sciences (musulmanes, les vraies) ne s'enseignent plus ; la lumière s'est changée en ténèbres. Les mines (nos savants) sont vidées ; du lac il ne reste plus qu'une poche d'eau. Les sciences saintes sont méprisées. Le jour est devenu aussi long que l'année. Des bouts de papier font les achats et les ventes entre les nations. Les gens de mérite vivent dans la tristesse, victimes de ce siècle décevant. L'or ravalé passe dans les échanges pour du cuivre. Ce sont vers les genettes que se portent toutes les félicités des jours ; elles rayonnent, métamorphosées, dans la soie et les toilettes somptueuses.

Décris nos souffrances et nos rancœurs, et cette heure et ce siècle et leurs hommes. Plus de repos ni de répit ! Chacun vit avec l'obsession de sa peine. Dire la vérité est de l'imprudence. La justice n'est plus, ses fidèles se sont enfuis. Le bijou d'or se troque contre un galet, et le cuivre a cours chargé de vert-de-gris. Les années se sont accourcies et la misère (des échéances) presse le monde.

Les gens sont désespérés : c'est cela le siècle qui doit durer à jamais ! Chaque individu rumine sa douleur et boit ses dégouts. Les cœurs se cadenassent. Un brouillard s'est formé autour d'eux. Le clairvoyant est devenu aveugle. La bonne foi a déserté cette société. Les Signes (prédits par les Anciens) ont paru : nous sommes à la fin des temps. Les lunes s'éclipsent ; l'obscurité se fait opaque. Dans les personnages de mon temps que d'infamies ont vues mes yeux ! Avant que n'ait poussé la barbe, les cheveux blancs foisonnent sur les têtes.

Je suis abreuvé de vexations. Ah ! que ma génération est pervertie ! Le deuil s'impose à l'heure où nous vivons. Je n'ai pas un ami qui prenne plaisir à ce que j'aime, qui s'interdise le sommeil pour obéir aux prescriptions divines. Je partage avec les mécréants mes familiers, qui suivent les compagnies éprises d'innovations impies. Mes yeux en versent des pluies de larmes et s'éraillent sous la gelée des pleurs. Dernier venu, après les grands poètes d'antan, je me vois seul étranger dans cette société.

Je hume les chagrins de mon crêve-cœur dans les verres de liqueurs fines. Je vis humilié, sans pouvoir, sans prestige, dans ce siècle des souillures, plongé dans des mers sans bords, dont les vagues me ballottent, taciturne, malade, l'âme en deuil et les yeux pleurant en secret. Nul ne connaît mon désespoir que Celui qui sait tout. Je ne montre de moi-même que l'apparence corporelle, mais mon cœur vit dans une perpétuelle angoisse. Hélas ! ma vie en ce temps n'est que contrainte ; c'est ma langue seule qui répond (la formule) : Je vais bien ; je ne souffre de rien ! »

⁂

Dans les natures comme celles de l'ancien régulier d'Abdelcader, la haine de la société nouvelle, quand elle ne les poussa

plus à la révolte, entretint une phobie irraisonnée ; mais dans d'autres elle se résolut en mélancolie. Le regret du passé finit par trouver son expression dans un symbole qui eut sa vogue pendant le dernier quart du XIX[e] siècle et qui était connu sous le nom du « Gourbi ruiné ». On peut croire que l'idée en a jailli du contraste de l'orgueilleuse architecture française avec la modeste maison indigène à laquelle elle se substituait alors. Cependant le germe s'en trouve dans un vieux proverbe turc encore courant de nos jours : « Ma maisonnette, tu es bien petite, mais c'est à toi que je dois mon repos ! » Des détails de style dénotent la main d'un auteur de l'Oranie; et, en effet, ce poème figure dans le « *Kenz el meknoun* » de Cadi Mohammed, page 62, sous le nom d'Ettahar ben Haoua, poète originaire des environs de Relizane, qui fut un panégyriste de l'émir Abdelcader. Dans ce recueil, il est suivi d'un long développement sur l'instabilité des choses humaines ; vers 1900, dans la Mitidja, il se présentait, sans commentaire inutile, sous la forme d'une allégorie parlante, anonyme, que les tolbas recopiaient et que les meddahs répétaient parce qu'elle plaisait au souvenir dolent que les indigènes nourrissaient de l'époque de leur indépendance.

Le gourbi ruiné

Hélas ! qu'est devenue la chaumière de jadis, notre gourbi du bon vieux temps ? Il portait bonheur et la vie s'y écoulait heureuse.

De construction immémoriale, c'était un monument que nous avait légué une vénérable tradition. Le travail en était soigné, la charpente solide.

Son plan était une merveille d'appropriation, de calcul et de résistance, et je n'y trouvais rien à retrancher, rien à ajouter.

Haut et carré, il dressait ses murs vers le ciel, ses fondations étaient bien damées, ses solives fortes comme des piliers.

Les tapis de pied et les nattes des Beni Snouss d'un prix élevé, les tapis de haute laine et les tapis velus du Sud ne s'y comptaient pas.

Des guitares et des sièges s'y trouvaient partout et les petits matelas qui servent de sofas restaient toujours étalés sans jamais être roulés.

Les couvertures piquées en soie, les riches housses, les coussins de Damas foisonnaient.

Des candélabres avec leurs bougies étincelaient symétriquement placés, ainsi que des fanaux que l'on allumait à leur tour.

On servait du café et du thé parfumés d'aromates dans des cafetières et des théières qui éblouissaient les yeux.

Les tasses étaient de porcelaine, le narghilé était enduit d'une couche d'or, sur leurs plateaux astiqués et massifs.

Des services variés de toute espèce de plats se succédaient. « Prenez ceci ! Donnez cela ! » disait-on en présentant de petites tables (*tifour*) élégantes et neuves.

Et ceux que j'aimais à fréquenter, tandis que les services arrivaient et repartaient, avaient le cœur à l'aise, le visage épanoui, narguant les soucis.

J'ai vu s'y asseoir de puissants personnages, des gens des cours royales, des chérifs à la généalogie sacrée, des *djouads* de l'aristocratie guerrière.

Sous son toit se sont professées des sciences; les livres étaient nombreux ; traditionnistes et traditions, la Hamzia et la Borda (1).

Les cinq prières s'y observaient assiduement aux heures exactes; et à l'appel du muezzin répondaient en chœur les mots de la profession de foi.

(Ainsi) tous les plaisirs, même opposés, y tenaient marché ouvert et les habitués y affluaient, qu'aucune liste n'aurait pu contenir.

Et, après tant d'honneur, mon pauvre gourbi est devenu un de ces choses qui vous font honte. Hélas ! l'arrêt du Juge suprême est sans appel !

Cette poésie était déclamée à Blida à l'époque où la place principale s'entourait de hautes maisons françaises, gratte-ciel de l'époque (elles comptaient trois ou quatre étages) qui bravaient témérairement, disait-on, le mont Mouzaïa voisin, « père des séïsmes ». Elle accompagna vers la fin du siècle les épigrammes que lancèrent les meddahs contre l'engouement dont se prit la population de la Mitidja pour le mobilier européen, les pendules, les armoires à glace, les fleurs artificielles sous cloche de verre, etc., reniant le luxe ancien et le goût de ses pères.

Mais elle visait aussi au-delà. Ce fut en effet avec appréhension, avec antipathie, avec horreur que les indigènes s'aperçurent de la complication extraordinaire et des étranges manifestations de la science européenne, alors que la connaissance se bornait auparavant chez eux « aux traditionnistes et à la tradition ». Et voilà que leur religion, l'islamisme tel qu'ils le comprenaient, était ébranlée : des réformateurs parmi leurs

---

(1) La Hamzia et la Borda sont deux poèmes du Cheikh Elbousiri en l'honneur du Prophète.

coreligionnaires instruits accusaient leurs croyances séculaires de superstition; le culte de Mahomet allait bientôt être rangé dans l'anthropolâtrie ; déjà commençait le déclin des Hamzia et des Borda, mis sur le même pied que le Coran, et qui finalement, en 1931, devaient être bannies du cérémonial des enterrements comme schismatiques. Mais ce que leur rappelait surtout cette élégie, c'était les conditions ordinaires de la vie changées du tout au tout. Les étrangers avaient importé leur lutte pour la vie. Plus de ces éternels loisirs qu'interrompaient à peine les exercices religieux, les diffas et quelques coups de main; la paix française imposait le travail régulier de la charrue, de l'atelier, du magasin. Ah ! comme il faisait bon vivre au bon vieux temps, le narghilé à la main, dans la griserie des longues palabres, au sein de l'oisiveté et du mysticisme, et de la liberté surtout qui enchantait toutes les misères, s'il y en avait, et les faisait oublier.

⁂

Le regret du passé devait leur inspirer l'idée de l'émigration. On pouvait retrouver les félicités musulmanes en rentrant en Terre d'Islam. La religion encourageait ici de son autorité les tendances sentimentales. Le Coran semble déconseiller au musulman, s'il ne l'interdit pas, le séjour en pays infidèle (III, 27, 114-116 ; V, 56, 62, 63, 83; LX, 1, 2, 7, 9). Dans la sourate LX, verset 13, Allah enjoint expressément : « O croyants, n'ayez aucun commerce avec ceux qui se sont attiré la colère de Dieu. » Des docteurs de la Loi ont émis l'opinion que l'exode était obligatoire pour tous les fidèles, ou tout au moins pour les riches, même dans le cas où l'exercice du culte ne serait pas entravé. Nous savons que la Turquie, particulièrement du temps d'Abdel Hamid, exploita ces sentiments et croyances en attirant en Syrie, où elle leur réservait des terres, les Algériens et les Tunisiens souffrant de la nostalgie islamique. L'élégie satirique maghrebine devait faire une place à l'expression de ces idées qui constituaient une conclusion pratique à ses développements xénophobes. Le spécimen du genre que nous en donnons a été recueilli à Blida vers 1917, mais son auteur est tlemcénien d'une famille originaire de Tétouan et il s'est fait entendre sur les lèvres des meddahs dans les deux provinces d'Oran et d'Alger. Le lecteur y relèvera, dans le cadre consacré du medh, un résumé des thèmes énumérés dans ce chapitre :

éloge dithyrambique de l'ancien Alger, adjuration à Dieu et aux Saints, tableau de la subversion de la société, critique de la corruption et de l'adjection présentes, et, pour conclure, citations de la Tradition Prophétique recommandant la fuite hors des pays mécréants.

Elegie sur Mezghenna

par Ibn Elbekkal

O toi qui patientes, tout ce qui arrive est décrété par Allah. — Les Turcs, (ô Alger !) t'ont abandonnée ! (Qu'es-tu devenue) après avoir été une mer débordante (de richesse et de monde) ? — Il ne s'est donc pas trouvé un homme, négociateur habile, — pour se rendre auprès du sultan Abdel Aziz et lui exposer l'événement qui se passait ? —

Mon Dieu veille sur Eldjezâïr !

O ville d'Alger, puisse veiller sur toi Celui qui n'ignore rien ! — O Mezghenna, puisse te sauver Celui dont le rang est sublime ! — Océan de science, combien dans ton sein de disciples de la pureté (de Soufis). Pays du Cheïkh 'Abderrahmâne Ets'albi, — tes saints locaux ont figuré parmi les califes du royaume mystique. — Ils ont atteint (les plus hautes dignités de la hiérarchie sainte) par leur assiduité à répéter leur dikr et leur ouerd, saints qui se sont prouvés par des miracles ! — Combien tu contenais d'affiliés aux ordres religieux et de dignitaires de ces sociétés pieuses — qui étudiaient Sidi Khelil et la Risâla et le Coran ! — Pleine d'urbanité, d'humanité, de civilité, — en vain on eût cherché sa pareille aux quatre coins du monde ! —

Par les mérites de l'Elu et du Pur, enlève de son sein la corruption et efface toutes ses souillures, (ô mon Dieu) ; — je voudrais que tu lui prodigues tes bienfaits ! — N'es-tu pas Celui qui secours, ô Irrésistible ! ô Tout-Puissant ! — Elle était une merveille qui inspirait l'allégresse à tous ses pèlerins, — la contemplation de ses admirateurs du fond de toutes les contrées. — Elle régnait sur les villes et les armées. — Elle portait la couronne de cornaline constellée de pierres précieuses. — Ses mosquees, dans son enceinte, étaient bondées — des adeptes de la science sainte, de ceux des divers « *ouerd* » et des divers « *dikr* ».

Hélas ! il est advenu d'Eldjezaïr ce qu'Allah a voulu ! — De loin tu n'apercevais d'elle que d'innombrables grappes de fleurs. — Couvre-la de ta protection, ô Généreux, et console-la. — Je t'en conjure par les droits de la Maison sainte, de la ville du Prophète et de leurs pèlerins.

O mon Dieu, veille sur Eldjezaïr !

Vous tous, ô saints, un peu de zèle pour la cause d'Allah ! Enrolez-vous sous Abderrahman. (le patron d'Alger). — Hélas ! Nous en sommes arrivés à échanger des injures avec les Enfants des cadavres (les Juifs).

-- Nous avons perdu notre foi. Nous suivons les voies du Chitan (conquérant des Maurétanies) !

Eh quoi ! tu ne jetteras pas un regard sur nous, ô fils de Dja'far ! — Secours l'Islam, arrache-le des mains de ces mécréants. — C'en est donc fait des lions et des panthères ? — Le chat inquiet prend peur de l'ombre de la souris. — Le faucon aux prises avec le charognard se reconnaît vaincu. — La chouette est un personnage important et les outardes la servent. — Les chevaux dans la carrière s'arrêtent épuisés, et ce sont les ânes qui mènent le train. — Les yeux ont perdu la vue. — Le manant s'est transformé en héros à tous crins, — tandis que le noble de descendance arabe ou du sang du Prophète ne vaut plus un dinar. — Il n'y a pas un cadi, pas un iman en état de pureté légale, — tant pullulent les péchés, la dénonciation et l'injustice !

Mon Dieu ! veille sur Eldjezaïr !

Le faible voit ses droits méconnus au milieu d'hommes de rapine. — Les faux témoins jurent debout, faisant penser à des croix. — Le cadi a un regard fuyant qui jette l'effroi dans le cœur — Il ne souffre pas les cadeaux menus : non, il ne reçoit que des deux mains jointes. — Renards et chacals se dressent, sans crainte, sur les crêtes. — Ils n'ont pas peur d'être interrogés dans la nuit de la mort par les Esprits. — Les tribunaux sont si pleins d'iniquité que les gens appliquent leur art à les fuir. — Et dans certains commerçants il ne reste plus trace de leur foi. — Il s'est déchaîné sur nous une tempête avec ses éclairs ravisseurs. — Tel est le malheur de notre temps qu'il a plu sur nous des serpents monstrueux (comme il en tombera dans l'enfer).

Et le roi de notre pays (le Turc) étonné demeure impuissant !

Le Chrétien est le maître des deux contiments et de la mer ; il a bâti des remparts (semblables aux ruines des anciens) — depuis Souk Ahras jusqu'à El-Kantara. — Longez le Chott Eldjerid, vous ne trouverez plus un douar — de Bône à Mascara. — Le feu des Arabes est éteint et ne pourrait rôtir un rat, — qu'il s'agisse des arabes du Tell ou des nomades. — Depuis Chazaouat (Nemours), sur la côte, jusqu'à Oumin Guerar (Moghrar), — le compagnon trahit son ami ; — on médit de son intime, on trompe son voisin ; — l'honneur (des gens) passe de mauvais moments dans les réunions. — Les signes (précurseurs de la fin du monde) s'étalent avant la venue de l'Annonciateur (le Mahdi), — comme nous l'avait prédit l'imam Lakhdar. — Combien de nobles (*djouad*) en sont réduits à servir comme domestiques ! — Il faut que ce qui vole abandonne les hauteurs. — Celui qui était riche tombe dans la misère. — Le pain de l'orgueil ne soutient pas ; — et la poutre pourrie finit par casser !

Mon Dieu, veille sur Eldjezaïr !

Palais d'argent ! Salles luxueuses ! — Admiration des amis, rendez-vous de l'humanité ! — Remparts de fer effrayant l'œil qui les mesure ! — Troupes vigoureuses ayant pour général un Sultan ! — Bateaux des mécréants, dont la cargaison variée — se composait de perles, de

cornaline. de pièces de soie et de rouenneries ! — Les Arabes pillards contenus dans leur misère ! —. (Maintenant) l'abjection est si répandue qu'il n'existe plus chez eux de sécurité. — Les enfants des Saints vivent dans l'angoisse. — Pour réussir dans notre temps, il faut être un démon. — Le vêtement de soie est à vil prix et l'alfa a la cote. — Dieu de miséricorde, tu es renseigné sur ce qui est apparent et ce qui est caché !

Un brouillard, qui ne donnera pas de pluie, s'est épaissi sur nous !

Les sources ont tari ; leurs maîtres se désespèrent habitués à des rivières. — Ce siècle appelle à lui tous les gens sans aveu. — Si nombreux sont les péchés et les vices que le ciel est avare de ses pluies. — Nous avons dépassé Yézid, le meurtrier d'Ali, dans le crime. — Nous ressemblons aux neuf tribus (maudites du Coran) ; nous en avons l'aspect et tout ce qu'on en raconte. — Nous insultons notre religion, que nous soyons d'origine turque ou maure. — Arabes ou kabyles, nous sommes tous pris (au filet) dans la ceinture des chrétiens. — Ce siècle est cruel pour nous. — Si la situation se prolonge nous arriverons à nous prosterner devant je ne sais quoi, qu'ils appellent leurs généraux. Nous sommes embarqués sur les mers de feu du Saqar. — *Khazin ennar* (l'ange préposé à l'Enfer) nous a réunis aux chrétiens dans les vagues de flammes.

Il y a dans Elboukhari un dit de la bouche du Prophète sublime : — « L'émigration, à plus juste titre que le pèlerinage, s'impose aux riches (de mon peuple) ». — Dans sa Risala, Ibn Arafa rapporte ce mot du Prophète : « L'émigration est obligatoire pour ceux à qui elle est possible ». — Le Prophète a dit encore aux califes qui furent ses parents par alliance : « Les paralytiques devront émigrer sur le dos des aveugles ». — Ceux qui ne quitteront pas leur patrie (tombée aux mains des mécréants) verront de leurs yeux, à s'en rassasier, — ce que les Saints ont vu (grâce à leur don de seconde vue) : ils marcheront nus (au jour du Jugement), — le cœur bourrelé de regrets, les membres tremblants de peur. — Ah ! mes membres ont horreur de la brûlure des feux infernaux!

Et cette histoire est l'histoire d'Algezaïr !

***

A plusieurs reprises, dans le cours du dernier siècle, et particulièrement aux heures les plus paisibles et les plus prospères de la colonisation, nous avons vu des familles et des groupes entiers se détacher de la population indigène, abandonner leur pays sans esprit de retour, et aller s'établir en Orient. L'administration s'émouvait alors ; elle procédait à des enquêtes pour préciser les causes de ces désertions imprévues. Cependant, pour les connaître, il aurait suffi aux enquêteurs d'écouter les satires débitées par le meddah sur nos places pu-

bliques. Ces émigrants fuyaient les conditions nouvelles d'existence politique, sociale, morale, que leur faisait la conquête et que leurs poètes leur peignaient sous les plus sombres couleurs. Une littérature autochtone, florissant dans le pays de temps immémorial, entretenait soigneusement, religieusement, dans les esprits les vieilles préventions nationalitaires contre l'étranger. Elle reprochait au vainqueur de changer du haut en bas de l'échelle les formes du gouvernement et de bouleverser le cadre séculaire de la vie politique. Elle représentait la nouvelle civilisation imposée par la force comme une monstrueuse aberration de l'esprit mécréant, un défi à la raison humaine et à la sagesse divine. Ne prenait-elle pas pour fondement la science et non la révélation, pour moyens les forces naturelles et non les vertus coraniqus, pour but les plaisirs de ce monde et non la béatitude de l'autre ? Un conflit éclatait, inexplicable pour la masse, entre deux concepts violemment opposés : le rationnel contre le mystique, la mécanique contre la morale, l'utile contre le sentimental et l'instinctif. Ainsi, apparaissait aux Indigènes le duel des deux esprits qui s'affrontaient.

La seule chose qu'ils y comprenaient, c'était que tout était remis en question, replongé dans le chaos, valeurs sociales, critères des choses de l'esprit et de la morale, manières de vivre. Le « gourbi ancestral » tombait en ruine ; le vieil idéal national était sapé ! Alors, les meddahs s'étaient levés, en leur qualité de gardiens du génie racial. Leurs poésies élégiaques et satiriques avaient une fois encore rempli le rôle de défense nationale que de tout temps elles ont assumé ; et, nous pouvons le constater aujourd'hui, elles ont effectivement contribué pour leur part à protéger, et sauver l'âme maghrebine à cette époque critique, en entretenant et en stimulant contre ses ennemis victorieux sa défiance, son aversion et son mépris.

J. DESPARMET

Les djeddards du sud constantinois

(suite)

Fouilles du 26 mai 1932

Mon atelier s'est transporté près de la ligne de chemin de fer de Biskra-Touggourt à 32 km au sud de la première ville, mais je n'ai point avec moi mes manœuvres habituels et je vais avoir à le regretter profondément.

Le tumulus que nous attaquons ne présente pas les mêmes caractères que ceux des fouilles précédentes : si ces dimensions sont approximativement les mêmes, il offre dès la première attaque une sorte de voûte résistante en gypse saccaroïde, voûte

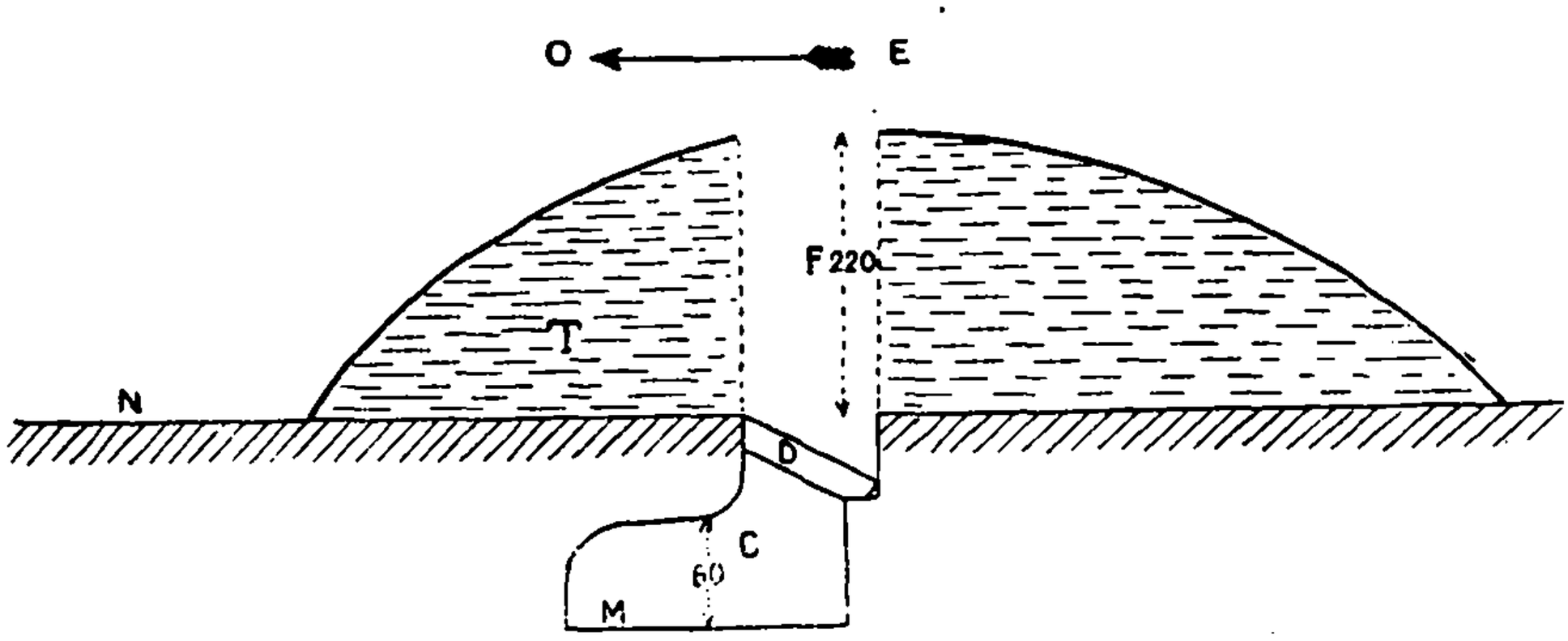

Sol : Galets roulés et sables imprégnés de gypse saccharoïde.

Fig. 1. — Tumulus région Oued Djeddi.

T, tumulus ; N, niveau du sol ; F, entrée des fouilles ; D, dalle de fermeture ; C, chambre funéraire ; M, mort. coupe transversale (sens largeur).

formée de pierres placées l'une près de l'autre mais jointoyées sur une couche de déblais : sable pulverulent, et matériaux légers.

Je m'éloigne, à quoi bon rester puisque je suis convaincu qu'il faudra attendre 2 heures avant d'atteindre la chambre sépulcrale; je m'éloigne à la recherche d'éclats de silex ou de

(1) Entreprises avec l'aide de M. Zerdoumi, mouderres à Biskra.

nucléus que je sais pouvoir rencontrer dans un périmètre plus ou moins vaste autour du djeddard : et quand je reviens à la fouille, celle-ci descendue de plus d'un mètre vient de couper un squelette sans que personne ne me l'ai signalé. J'arrête les travaux va-t-il être trop tard, et ma négligence ou ma trop grande confiance me frustera-t-elle de ce qui est mon dû d'archéologue amateur. La fouille a respecté la moitié du squelette,

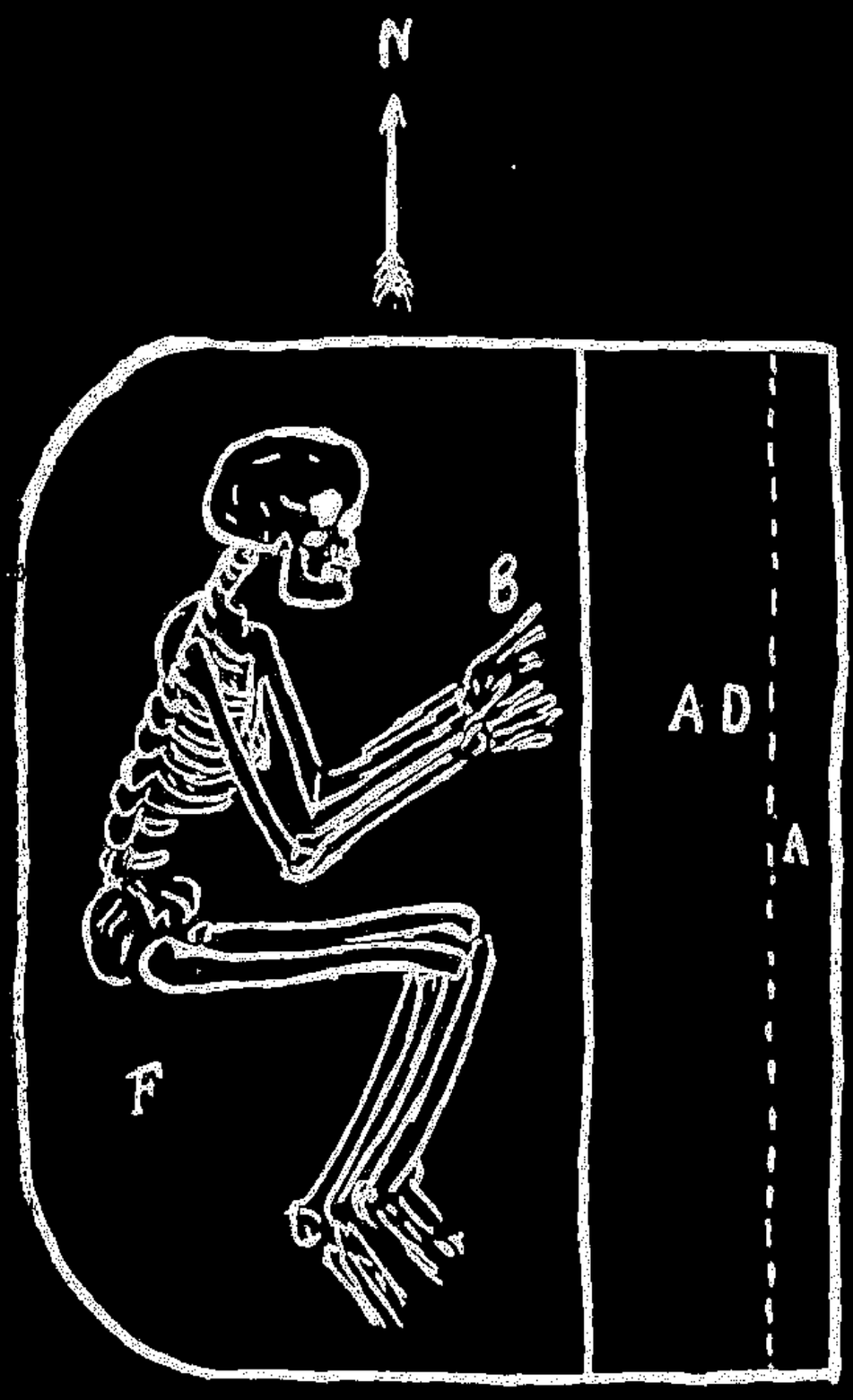

Figure 2 :
AD, ouverture.
A, appui de dalles.
F, fosse sous excavation artificielle.
B, doigts avec bagues en bronze et en fer.
coupe d'un tibia, indice de platycnemie.

seul la partie centrale est détruite jusqu'au niveau des fausses côtes d'une part et jusqu'au rotules d'autre part, mais deux points me restent et l'orientation peut être déterminée : Nord-Sud, tête au Sud ce qui ne coïncide nullement avec l'orientation de mes premières fouilles. Cette orientation est d'ailleurs le seul élément sûr de mes travaux, le squelette mal préservé par le peu d'épaisseur des terres protectrices est en fort piteux état et les quelques éléments que je peux recueillir ne me per-

mettent aucune mensuration. Je ne signale qu'un mode d'inhumation nouveau, si l'on peut dire, une sorte de sarcophage de pierres placées, côte à côte, fut édifié et des dalles placées dessus formèrent une sorte de dolmen minuscule.

Mais un mètre de fouille ne peut me satisfaire, et puis, surprise nouvelle, il me semble qu'une seconde voûte s'amorce aussi donné-je l'ordre de poursuivre. Bien m'en prend; une deuxième tombe se découvre 80 centimètres au-dessous de la

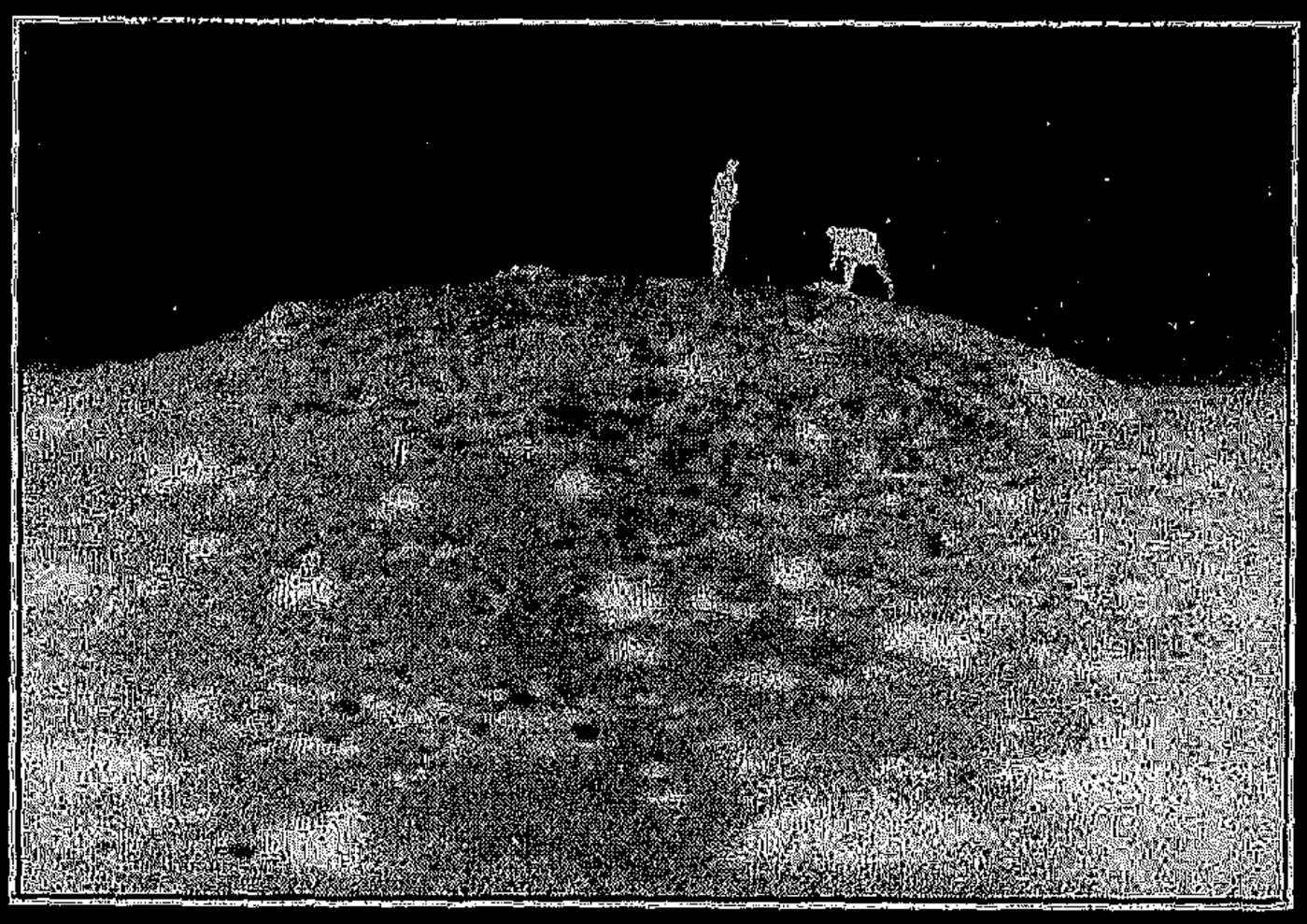

Fig. 1. — Aspect général d'un Tumulus
région de l'Oued Djeddi.

première une tombe, formée des mêmes matériaux mais dont l'orientation me stupéfie : ouest-est, tête à l'ouest.

Le gisant est un colosse au front bas et fuyant, aux arcades sourcilières prononcées, à la machoire robuste et prognathe, aux dents implantées solidement.

La parois cranienne se montre d'une résistance à toute épreuve elle dépasse 11 mm. en épaisseur, alors que la plupart des crânes rencontrés jusqu'alors se tenaient entre 6 et 7 mm.

La stature me parait immense et l'homme vivant devait dépasser 1 m. 90.

11 mm. et 1 m. 90 sont les seules mensurations qu'il m'est possible de faire, le crâne se brise en fragments sitôt que je le retire de la gangue de sable qui l'enveloppe, il en est de même

des os longs que je ne puis rapporter qu'en morceaux malgré les précautions prises. (1).

Fouille du 8 janvier 1933

II

Fouille du 8 janvier 1932.

La fouille entreprise par ce deuxième dimanche de l'année sera-t-elle heureuse ? Je le souhaite et c'est ainsi que, roulant mes pensées dans la meilleure des farines, je m'achemine vers la fouille au ronronnement du moteur dans le matin froid.

Fig. 2. — L'équipe au travail.

L'Oued Djeddi franchi sur le pont de fer qu'empruntent et la piste et la voie ferrée de Touggourt, j'oblique soudainement à droite piquant sur une butte arrondie se découpant étrangement sur un horizon abaissé, effet d'optique. Je m'arrête, là, il y a évidemment une tombe, mais le dessus du tumulus est déjà occupé par un mort un peu trop moderne, comme l'indi-

---

Note de l'Auteur. — Je signale cette fouille sans vouloir émettre une hypothèse, attendant que le Dieu des chercheurs me remette en présence de résultats semblables.

que la pierre témoin qui ornemente toute tombe musulmane. Je pourrais évidemment, mais à quoi bon..., n'ai-je pas devant moi tout l'espace et d'autre lieu ou dépenser l'activité de mon équipe. 100 mètres au Nord, et nous y sommes, là il y a certainement un seul mort de la bonne époque et le premier coup de pioche est donné. Mon équipe a l'habitude de ce travail, aussi suis-je plus tranquille et, c'est en toute sécurité que je

Fig. 3. — Entrée de la fouille, vue perpendiculare. Au fond, ouverture de la chambre funéraire, profondeur 3 m.

peu l'abandonner et errer aux alentours prospectant le sol de formation alluviale.

Mon retour est salué par le contremaître de ces mots : « notre tâche est finie et la vôtre commence. Nous sommes tombés sur trois dalles de gypse saccharoïde et comme le sable filait par les interstices et que celà sonnait creux nous vous avons attendu. »

La fosse est curieuse. La morte ou plutôt ce qu'il en reste repose sous la voûte d'une excavation artificielle (fig. 1), cette

excavation ne mesure que 80 centimètres de haut et 120 cm. de long le squelette est dans la position indiquée par la figure.

Légèrement repliée, couchée sur le côté gauche, regardant l'est, orientée Nord-Sud, la morte dormait là son dernier sommeil.

Après avoir sorti les ossements qui peuvent être intéressants, car la plupart tombent en poussière, je découvre un chaton de bronze et un fragment d'anneau de fer, indice précieux pour dater l'inhumation, et vérifier des hypothèses hasardeuses. Je

Fig. 4. — Squelette dans la chambre funéraire.

crible le dépôt, rien ne m'apparait qui soit digne d'intérêt, une poussière de vert de gris décèle la présence de bronze fortement oxydé et c'est tout ce qui reste sans doute de l'anneau dont je possède une parcelle.

Le squelette s'avère comme toujours, comme excessivement puissant, une femme soit comme l'indique les os du bassin qu'un accident va réduire en poussière, mais une femme solidement charpentée, de haute stature, et habituée á la vie no-

made comme l'indique l'examen des fémurs et des tibias et les points d'insertion des muscles des membres inférieurs.

L'indice céphallique est de 69 ce qui indique un hyper-dolichocéphallie accentuée. L'ovoïde cranien ne présente nulle disharmonie, mais il s'élargit régulièrement en partant d'un front d'assez belle allure vers l'occiput, la masse occipitale

Fig. 5. — Un crâne, un fémur, un humérus viennent d'être sortis.

très forte indiquant naturellement une prédominance de la vie végétative.

La face est chamaeprosope mais elle présente de fortes pommettes et si elle est évidemment prognathe elle l'est moins que chez les squelettes précédemment décrits.

L'examen des tibias les montre platycnémiques ou en lame de sabre, la face postérieure inexistante par suit de l'applatissement latéral. (indice de platycnémie 55)

Les divers caractères que nous avons relevé nous permettent sauf erreur, de voir dans les squelettes qui reposent dans la plupart des tumulus essaimés le long de la vallée de l'Oued

Djeddi, les derniers descendants de la race de cro-magnon et il n'y a là rien d'extraordinaire si l'on tient compte;

1° que les gens de Tyr en abordant les rivages numides rencontrèrent les populations qui édifièrent les monuments mégalithiques qui parsèment l'Algérie;

2° de l'hypothèse de Eugène Pittard : les populations qui élevèrent mes mégalithes Nord africains étaient probablement de haute stature et dolicocéphales.

3° des dires de Scylax contemporain d'Herodote qui dans son périple de la Méditerranée indique la présence de grands blonds dans les lieux bordant le Golfe de Gabès.

(*A suivre*).

RETHAULT,

Directeur des cours complémentaires de Biskra.

Les martyrs du Sahara

XVI

Le Général Laperrine.

Le général Laperrine était né le 29 septembre 1860 à Castelnaudary.

Elevé à Sorèze chez les Dominicains pour lesquels il avait conservé une gratitude émue, il entra à Saint-Cyr en 1878 et y fut le conscrit de Charles de Foucauld. Il en sortit comme sous-lieutenant au 4e Chasseurs d'Afrique. Jeunes, ardents ayant tous deux fière allure, de Foucauld et lui entrèrent dans la vie, comme dans un bal.

Quelques mois suffirent pour faire de ces deux saint-cyriens des hommes, des soldats, et, dès 1880, l'un et l'autre ont trouvé la voie austère où toute leur vie va se dérouler. De Foucauld démissionne et prépare son voyage au Maroc ; Laperrine part pour le sud-oranais où éclate l'insurrection de Bou-Amama.

Pendant deux ans, le sous-lieutenant Laperrine prend part aux colonnes que dirige le général de Négrier ; puis il parcourt la Tunisie avec le corps expéditionnaire du général Forgemol de Botsquenart.

Ce sont pour Laperrine des années fécondes où il apprend à connaître les mœurs arabes, leur langue en même temps que la doctrine algérienne qui ont façonnée Pélissier, Bugeaud, Chanzy et tant d'autres grands chefs de l'armée d'Afrique. Il devine, dit un saharien de ses panégyristes, qu'il faut savoir s'adapter à un tel pays et, plus tard, le général restera si bien fidèle à ces principes et aux leçons reçues par le sous-lieutenant, qu'en 1919 lorsqu'il est appelé au Commandement supérieur des territoires sahariens, il traversera le désert pour la douzième fois en n'ayant pour tout bagage que ce qu'en peut porter un chameau de bat.

Quand l'Afrique du nord lui a déjà donné son empreinte, il passe lieutenant à l'escadron des spahis sénégalais et il prend part à cette conquête, dont un autre soldat — Baratier —a retracé l'héroïsme.

« La métropole n'accordait qu'au compte-gouttes — a dit le Saharien anonyme auquel nous empruntons ces lignes, — les renforts et les crédits indispensables. Il fallait s'ingénier, rude école pour les Soudanais militaires ou explorateurs, pour les Borgnis-Desbordes, les Archinard, les Galiéni ; comme pour les Binger et les Crampel, mais école magnifique révélatrice de rudes énergies et par laquelle est passée aussi le vainqueur de la Marne. »

Dans ce milieu, Laperrine, bientôt capitaine, affirma ses qualités guerrières. Ce cavalier est partout où il faut sabrer et ses citations disent qu'il sabre bien ; mais il est aussi de ceux qui ne sabrent qu'à regret et que hantent l'avenir de cette terre nouvelle. Il à l'âge où les hommes de son niveau prennent conscience d'eux-mêmes, l'âge où certaines âmes, avec une sorte de divination comprennent qu'elles sont faites pour remplir une grande tâche.

C'est fort de cette conviction que Laperrine abandonne momentanément le Niger en qui il a foi pour en faire un jour un Nil français.

Le 6 novembre 1897, le capitaine Laperrine prend le commandement du 1er escadron des spahis sahariens. C'est la première formation de ce genre montée à mehari, que le capitaine Pein vient de créer.

Pendant les deux années qui suivent le capitaine mehariste parcourt avec ses Chambas, le grand Erg du Touat et le Tademaït. Il pousse ses reconnaissances jusqu'aux palmeraies du Tidikelt et atteint les ksours d'In-Salah, si bien, que lorsque en 1900 l'attaque de la mission Flamand déclanche à l'improviste l'occupation des Oasis, Laperrine y joue un rôle de premier plan et que c'est à lui, nommé chef d'escadrons et commandant militaire de ce nouveau territoire qu'on confie le 6 juillet 1901, la garde et l'administration de la nouvelle conquête. Son rêve est réalisé.

On s'aperçoit cependant qu'il est difficile d'entretenir des garnisons dans ces déserts, de les ravitailler en toutes choses, et le spectre de l'évacuation est agité dans les bureaux de la rue Saint-Dominique.

Mais avec toute la force de sa conviction, avec tout le poids de son expérience, qu'on veut bien lui reconnaître, le commandant Laperrine intervient dans le débat.

« Qu'à cela ne tienne dit-il, les troupes régulières ne peuvent pas vivre la-bas ! Qu'on les retire ; qu'on les rapatrie. Il n'en a pas besoin, il a ses méharistes. Les convois de ravitaillement coûtent trop cher ; qu'on ne le ravitaille pas. Qu'on lui fasse confiance avec ses goumiers organisés à sa guise et vivant à l'indigène sur les ressources du pays. » Son insistance fait pencher la balance ; on se décide à tenter l'expérience proposée par ce chef surprenant, qui se prétendait d'autant plus fort qu'on lui donnait le moins.

Et c'est ainsi que sous l'impulsion du commandant Laperrine, sont créées les fameuses Compagnies Sahariennes, en 1902,

Le commandant avait conçu lui-même les idées dont il se fit l'apôtre. C'est en réunissant tirailleurs et spahis ; en utilisant leurs qualités, en les coordonnant, en les amalgamant que, par la persévérance et la clairvoyance du commandant Laperrine, nous devons la conquête effective du Sahara. C'est à son intelligente tenacité que nous devons la disparition de cet épouvantail saharien devant lequel nous étions restés hypnotisés et inertes pendant 31 ans.

Qu'est-ce donc que ces compagnies sahariennes qui ont accompli une si belle tâche : Les spahis et les tirailleurs fusionnés deviennent des goumiers militaires enregimentés. Ce sont des sujets originaires des tribus nomades habituées à vivre de ce qu'on trouve dans le Sahara et de ce qui peut y être facilement amené, car non seulement il faut vivre sur le pays, mais il faut vivre dans le pays. Une fois enrolés, groupés par sections et par compagnies le commandant invite ses hommes à vivre exactement comme dans leurs tribus, en familles. Rien ne ressemble à la vie des troupes régulières ; rien même des des anciennes smalas de spahis que nous avons connues. Le goumier saharien reste son maître ; en dehors du service l'autorité n'intervient pas dans ses affaires, c'est un vrai milicien. De même qu'il s'enrole volontairement, de même il lui est loisible de quitter le service ; car dans sa compagnie où il est enrolé comme goumier de 3e classe il n'y est que commissionné. S'il ne donne pas satisfaction on a le droit de le licencier.

La vie que le commandant Laperrine offre au saharien lui est séduisante, ses aptitudes, ses bons services, ses actions d'éclat,

lui permettent d'être bientôt nommé méhariste de 2e et de 1re classe, brigadier, sous-officier. En attendant il est assuré de vivre convenablement. La compagnie saharienne forme un élément autonome ; elle est constituée en coopérative. Elle est approvisionnée en burnous, en chechias, en couvertures, en gandouras. Les ceintures rouges tant prisées du soldat, que le saharien enroule autour de ses reins et porte parfois en croix sur son corps, le sacrent militaire et soldat de la France.

C'est ainsi que trois compagnies sont formées : au Tidikelt, au Touat et au Gourara.

Pour encadrer solidement ces quelques centaines d'hommes, le commandant fit appel à des volontaires gradés dans les corps de troupes du Tell, âgés de plus de 21 ans et ayant un maximum de 18 mois de service. Quant aux officiers qui surent dresser et commander de tels hommes, leur ardeur, leur sûreté de vues, leur allant, leur ardeur, et leur sang-froid, les ont mis hors de pair. La compagnie était commandée par un capitaine, à la fois chef et administrateur ; les sections, appelées groupes, par un lieutenant.

La foi dans son œuvre, ses moyens d'action et ceux du petit lot de disciples si bien choisis, lui assurèrent outre la conquête du Sahara, mais encore celle du grand chef targui : *Moussa-ag-Amastane*, dont il sut capter la confiance.

En même temps et pour enserrer le Sahara dans les mailles d'un immense filet. Laperrine fit constriure plusieurs forts, parmilesquels le Fort Polignac dans la région des Touareg Azger et le fort Motylinski, dans la région montagneuse du Hoggar, près de Tamanrasset.

Pendant 8 ans, Laperrine parcourut tout le Sahara, inspectant minutieusement chaque poste, surveillant attentivement ses habitants, poussant des randonnées souvent à plus de 1.000 kilomètres de sa base qui était fixée à In-Salah: Il fut promu lieutenant-colonel en décembre 1904 et colonel en 1907. Au moment ou s'affirmait de plus en plus sa maîtrise, il se produisit un incident digne d'être noté : Il paraissait indispensable au colonel Laperrine, pour assurer la complète pacification de ce vaste pays de combiner son action et celle de ses troupes, avec celles du Soudan. Mais une telle conception dépassait la compréhension des bureaucrates métropolitains qui n'entendirent pas rompre l'étanchéité des cloisons qui séparent entre-elles les admnistrations des deux territoires.

Le commandant Laperrine, paladin de la gloire nationale, tenta de rompre en visière avec ces vieilles routines, ces hérésies bureaucratiques, dont la France saharienne souffrait ; dont elle aurait pu mourir.

En mars 1904, il se mit en route pour accomplir une tournée d'inspection dans le sud du Tidikelt. Son grand ami, son ancien de Saint-Cyr, le père de Foucauld, installé à Beni-Abbès, se joignit à l'expédition.

En réalité le commandant voulait pousser jusqu'à Tombouctou pour s'y rencontrer avec le Lieutenant-colonel commandant ce territoire et couper court à ce bruit tendancieux qui représentait les Français du Soudan et ceux de l'Algérie et Tunisie comme des frères ennemis en hostilité ouverte.

A Timiaïouin, près du fort Bourras, dans l'Adrar, à 500 kilomètres au nord de Bourem sur le Niger, la reconnaissance dirigée par Laperrine se heurta à un détachement de soudanais. Au moment ou, sans doute le commandant ouvrait ses bras, le capitaine, la main tendue, mais à distance, lui présenta le texte des ordres que lui avait donnés le Lieutenant-colonel commandant le territoire soudanais : L'entrée de l'Adrar était interdite aux détachements algériens. En vain le commandant demanda à pousser jusqu'à Tombouctou pour s'y ravitailler; en vain il indiqua qu'il avait convoqué à Tessalit les chefs Iforas et qu'il ne pouvait manquer au rendez-vous et à la parole donnée; le capitaine se retrancha derrière les instructions ; elles étaient formelles et péremtoires.

Le commandant Laperrine s'inclina, il n'aimait pas les conflits ; mais quand il reprit le chemin de Tin-Zaouten, outré de cette chinoiserie survenue à 800 kilomètres au sud d'In-Salah, son chef-lieu, son escorte entendit, parait-il des éclats de voix et des propos exempts de douceur et d'aménité ! — Il y avait de quoi ; conçoit-on l'autorité qui a pu donner de pareils ordres. Cela frise l'invraisemblance.

Quatre ans plus tard, ses théories et sa vigoureuse propagande ayant eu le dessus, c'est alors le Soudan qui vint à lui.

Le colonel Laperrine, escorté par un groupe de méhariste commandés par le lieutenant Sigonney, un de ses plus dignes et plus fervents officiers, se rendait fin avril 1908 en pays Adjer pour y déterminer l'emplacement du bordj de Fort-Polignac.

La reconnaissance se prolongea et, le 30 juin suivant elle parvenait à *Taraouhaout*, à 50 kilomètres au sud-ouest de Taman-

rasset, point favorable pour le point d'attache de la compagnie du Tidikelt dans le Hoggar. On y commença la construction d'un bordj auquel fut attribué le nom de Fort-Motylinski, en mémoire d'un savant interprète des plus estimés de l'armée. C'est pendant le séjour du colonel Laperrine dans ces parages, qu'un courrier méhariste s'avança vers lui et lui remit un pli par lequel le chef de bataillon Mouret commandant la région de Zinder sollicitait une entrevue pour s'entretenir avec le lieutenant Sigonney des relations qu'il importait d'établir entre ce nouveau poste de Motylinski du Hoggar et le cercle soudanais.

On pense avec quelle joie le colonel Laperrine accueillit cette demande, après la sanglante humiliation qu'on lui avait fait subir à Timiaïouin, quelque temps auparavent.

L'autorisation accordée, le colonel reprit vers le nord le chemin d'In-Salah, tandis que le lieutenant Sigonney et ses 37 méharistes joignirent le 4 septembre à Tarmert, le groupe du commandant Mouret et des officiers qui l'accompagnaient.

On s'entendit à demit-mot et nos Sahariens furent invités à pousser jusqu'à Agadès. L'effet politique de ce voyage produisit une grande impression sur les populations des deux territoires respectifs.

Et le lieutenant Sigonney investi de cette pacifique mission. écrivait peu-après : « Ma mission fut de continuer l'apprivoisement des Touareg Hoggar ; de leur inculper l'esprit de disoipline vis-à-vis du Gouvernement français ; d'établir des liaisons effectives avec le Soudan, avec Agadès, d'une part, Kidal de l'autre, afin de protéger nos tribus contre les pillards. »

Alors, sûr que sa politique serait suivie et lui survivrait, le colonel Laperrine accepta une poste dans les troupes métropolitaines, mais avant de rejoindre son poste il exécuta sa rangée d'adieu.

C'était en 1910, il visita encore une fois le Hoggar et le pays Ajzer. Il rassembla les Touareg en une grande palabre, sonda leurs cœurs et leur fidèlité; les sentant bien en mains, il régla leurs derniers litiges au mieux de leurs désirs et leur donna ses conseils.

L'esprit tranquille, il partit prendre, à Lunéville, le commandement du 18e chasseurs à cheval. S'il cédait aux exigences de sa carrière, sa correspondance avec son grand ami le père de Foucauld, prouverait à elle seule qu'il laissait tout son cœur au Sahara. un Sahara complètement soumis. Les officiers saha-

riens étaient munis de l'outil qu'il leur avait forgé « *Les Compagnies Sahariennes* » ils étaient imprégnés de son esprit, de sa méthode, de sa doctrine.

Pendant que le colonel Laperrine commandait successivement les chasseurs de Lunéville et labrigade des dragons à Lyon, les Compagnies sahariennes du Tidikelt, du Touat et du Gourara, remplissaient brillamment leur tâche sur cette immense étendue désertique, procédant tour à tour, suivant les circonstances, à des opérations de police, de répression ou de conquête, parfois à plus de 100 kilomètres de leur base de ravitaillement.

En août 1914, le coup de foudre de la déclaration de guerre allemande, eut son retentissement au Sahara. La guerre mondiale devait mettre en danger l'œuvre si patiente du général Laperrine. Les marabouts senoussistes, obéissant aux suggestions turco-allemandes, dirigaient leur puissance spirituelle contre les alliés.

Nos officiers sentaient que le sol était mouvant : le colonel Meynier, le colonel Dinaux, le commandant Sigonney se tenaient sur leurs gardes, tandis que l'audace des senoussistes s'aggravait. Nos postes du sud-tunisien eurent plusieurs fois à résister à leurs coups de main. Il fallait en finir avec cette menace. Un détachement de la compagnie du Tidikelt, se joignant au détachement du fort Motylinski, infligea aux senoussistes, les 2 et 9 octobre 1915, une rude leçon à *Oum-Souigh*, poste frontière du Sud de tunisien à 26 kilomàtres au Sud de Fatnassia et à 32 au Nord de Dehibat, dont la garnison se composait d'une compagnie du 126e territorial d'infanterie, originaire des Pyrénées-Orientales.

L'année 1916 réservait encore à nos Sahariens des assauts incessants, des privations cruelles,des défections qui eussent pu devenir inquiétantes, si elles avaient été plusnombreuses.

Le Hoggar déjà trouble par d'audacieux rezzous venant du sud marocain, est très agité par la propagande senoussiste, les derniers publient qu'ils vont attaquer le fort Motylinski. Le feu couve, des Tripolitains accourent pour l'attiser.

Dans la nuit du 1er au 2 décembre, le père de Foucauld est assassiné à Tamanrasset. Le fort Motylinski va être attaqué. Tous les groupes sahariens sont arrivés à l'extrême limite de leurs forces ; celui du Hoggard a parcouru plus de 2.000 kilomètres à travers ce Tanezroufs, que Pierre Benoit appelle la « contrée de la soif et de la faim. »

Au seuil de 1917, la situation est pire. Les Touareg se révoltent ; les tribus du Hoggar sont sur le point de faire défection.

Tous les regards, toutes les espérances se tournent vers le général Laperrine qui est sur le front de France. La mort du père de Foucauld, ami du chef Hoggar Moussa-ag-Amastane supprime le dernier lien moral retenant ce Targui contre les sollicitations et les menaces de nos ennemis.

Le 12 janvier 1917, une décision interministérielle rappelle le général Laperrine qui est à la tête d'un division combattant sur la Somme. Il devient commandant supérieur des territoires sahariens avec mission d'assurer la police saharienne tant dans les territoires Sud-Algériens et Tunisiens, qu'en Afrique occidentale.

Quand on apprit son retour, ce fut une immense clameur : de soulagement de notre côté, de rage et de déception du côté adverse. Les indigènes de la Compagnie du Tidikelt disaient : « Voilà notre père qui revient. Les Fellagas coupeurs de routes seront vite annéantis. » Et voilà les interminables randonnées de police qui recommencent.

En octobre 1918, peu avant la fin des hostilités, le général Nivelle, Commandant en chef du 19e corps, décide, en principe, une traversée aérienne du Sahara par les appareils d'aviation d'Algérie.

Le général Laperrine parti à Ouargla était déjà en route pour le poste d'Inifel à 410 kilomètres plus au Sud. 400 kilomètres de plus et le voilà à son ancien chef-lieu d'In-Salah. De là avec le sous-lieutenant Bellat de l'aviation, il se rend à Aoulef (200 kilomètres) avec le tracteur-mitrailleur de l'aviation. Vers le Hoggar les obstacles s'amoncellent. Le général quitte le convoi automobile.

Rejoint par un peloton de méharistes, il reprend son ancien mode de locomotion à dos de méhari jusqu'à Tamanrasset, et de là il va à Tombouctou. Les indigènes repris en mains combattent pour la France contre les insoumis. Le Sahara est à nouveau pacifié, c'est alors, avant la fin de 1919, que le général est appelé au commandement de la Division d'Alger.

Le général Nivelle avait maintenu et organisé le raid saharien, il considérait cette primière tentative de la traversée en avion, non comme une manifestation sportive, mais comme un voyage d'intérêt national. Mais Laperrine n'était pas homme à contempler le vol des avions sur la terrasse d'un bordj, il veil-

lait à trouver l'occasion d'y prendre part, tout en recommandant aux partants, surtout de ne pas s'écarter des pistes. Ils fut servi à souhait pour son malheur.

Le général Nivelle devait rejoindre l'escadrille aux ordres du commandant Vuillemin, à Biskra, lorsque le 4 février un télégramme le rappelait à Paris de toute urgence. Il laisse le commandement du 19e corps : « A vous l'honneur Laperrine. — Par obéissance mon général. » Et il se met en route en vitesse jusqu'à In-Salah.

Il se dit en lui-mème : « puisque Nivelle n'y va pas, pourquoi n'irai-je pas moi-même ». Par la T. S. F. il envoie ce message concernant l'avion que devait monter le général Nivelle : — Si avion Bernard donne satisfaction, je compte continuer au-delà de Tamanraset conformément à vos projets. » Nivelle répond par la même voie : — Ne puis de mon autorité vous autoriser au-delà de Tamanraset mais soumets proposition au Ministre. »

Le Ministre répond à Nivelle à Alger : — Le général Laperrine, ayant pris provisoirement vos attributions, peut profiter, de ce fait, des autorisations à vous accordées. »

Le 14 février 1920 les avions prénnent leur vol et atterissent à Arak, pour en repartir 3 heures plus tard. Les trois avions dont se compose l'escadrille se posent à Tamanrasset à 16 h. 30.

Le 17 au soir, le commandant Vuillemin fait demander un volontaire parmi les mécaniciens du poste de Tamanrasset pour prendre place à bord de l'avion de l'adjudant Bernard destiné au général Laperrine. Le 18, au matin un jeune mécanicien de l'escadrille de Constantine venu en camionette se présente et est agréé. Il s'appelle Marcel Vaslin. Les moteurs ronflent ; tout est prêt, sauf que l'avion du général Laperrine n'est pas aménagé pour un troisième passager. Bah ! Qu'importe ! Le général s'installe sur les genoux de son jeune mécanicien ; on dirait une promenade au-dessus d'un aérodrome.

Pourtant le Sahara est traître ; mais le général ne se méfie pas ; il n'a pas l'anxiété de la direction. Les avions décollent. Une foule de Touaregs à la tête desquels est Moussa-ag-Amastane extasié, acclame les partants. Le lieutenant Pruvost résident du Hoggar et les militaires européens, saluent, graves et recueillis.

Le temps est douteux ; une légère brume flotte dans l'air ; le vent de sable, le maudit vent se lève ; la brume épaissit et

la piste se dérobe aux regards ; cette piste jalonnée de cercles de pierres.

Cette piste, le général s'y est tenu pendant une dizaine de kilomètres ; mais il est soldat et observe les consignes. Or, l'adjudant Bernard, son pilote, a reçu du commandant Vuillemin l'ordre de régler sa marche sur son appareil à lui qui est en tête, en volant en arrière à droite et plus haut. Le général abandonne la piste, il suit le commandant Vuillemin. On s'est étonné d'une telle décision et on n'a pas compris que le général ait accepté de partir à la boussole et de suivre Vuillemin.

A partir de ce moment, a dit l'adjudant Bernard, nous n'avons plus vu la piste. — Il s'agit d'atteindre Tin-Zaouten. Là, l'avion Laperrine doit refaire son plein d'essence, car il n'a d'essence que pour cinq heures de vol, alors que l'appareil Vuillemin peut voler dix heures et atteindre les régions soudanaises.

Le général ne peut se repérer depuis le départ ; il se rend compte que les appareils ont dérivé. A 10 h. 30 l'adjudant Bernard prévient le général qu'il lui reste environ pour une heure d'essence. A 11 h. 30 Tin Zaouten ne se détache pas sur le fond doré du désert. Il va falloir atterir et l'avion Vuillemin est hors de portée de la vue.

L'avion Laperrine vole à l'altitude de 3.500 mètres ; la descente commence lente. L'adjudant Bernard tente à deux reprises d'envoyer par T. S. F. le message suivant : — Sommes perdus. Croyons être à l'Est de la piste, atterrissons sur région grandes dunes, vraisemblablement hauteur Tin-Zaouten. »

Mais nul avertissement ne prévient qu'on l'ait entendu bien que le commandant Vuillemin ne soit pas à plus de 1.000 mètres en avant et à gauche. — L'adjudant Bernard lance des signaux répétés S. O. S. il est en détresse ; il appelle, il implore et son angoisse s'augmente de la présence du général. Il n'a plus d'essence que pour une vingtaine de minutes. La descente continue normale, mais voilà qu'arrivé à quinze mètres du sol de violents remous secouent l'appareil, tantôt sur une aile, tantôt sur l'autre. L'adjudant Bernard tente de rétablir l'équilibre, mais il n'a pas assez de hauteur pour manœuvrer. Plus près du sol le vent nord-sud augmente de violence et fait tanguer l'appareil. Bernard sent le danger et coupe le contact pour éviter l'incendie. L'aile droite touche, puis la roue droite, puis la roue gauche. L'appareil roule une vingtaine de mètres,

les roues s'enfoncent dans le sol et, brusquement, violemment, l'appareil capote !

Le général qui n'est pas attaché gît, coincé entre le pare-brise et le corps de Vaslin dont la tête laboure le sable. L'adjudant Bernard se dégage indemne. Il court à ses compagnons. Le général après de pénibles efforts a réussi à s'asseoir sur le plan ; il a la clavicule gauche cassée et une côte enfoncée, il croit ressentir des contusions internes, mais ne se plaint que de son épaule.

Vaslin se plaint de contusioss dans le dos et à la jambe droite.

Le commandant ? Où est le commandant Vuillemain ?.. Il les a cherchés sans réussir à les apercevoir. Il a disparu !... Les voilà dans le désert livrés à leurs seules ressources ; livrés à leurs tristes pensées. On ramasse les bidons contenant l'eau de réserve ; on rassemble les boites de conserves, outils, bougies de rechange, enfouis dans le sable. Bernard verse à son chef quelques gouttes d'arquebuse. Réconforté, le général devient expansif et familier. Les trois hommes s'abritent sous les flancs de l'appareil retourné, l'espace flambe, le thermomètre dépasse 45 degrés. — Mes enfants, dit le général, nous allons essayer de manger puis de nous reposer, et demain matin nous aviserons.

Dans l'après-midi, l'adjudant l'a massé mais ayant essayé de se relever, il ne peut pas, il sent des douleurs à la poitrine du côté gauche et au genou droit. Ils essaient de dormir. Le lendemain 19, avant même qu'il fasse jour, on décide qu'ils vont partir vers le nord-ouest, espérant voir les montagnes de l'Adrar. L'adjudant et le mécanicien rassemblent le nécessaire et, chargés à plier ils s'en vont à l'aventure. Le général est muni de son porte-cartes, de sa jumelle et de sa boussole. Après cinq heures de marche, ils s'arrêtent défaillants au fond d'un oued.

Ils se rationnent à un litre d'eau par 24 heures ; le palais se dessèche, la langue devient rapeuse, la gorge brûle.

Egaux dans la détresse, les distances se rapprochent. Le soir ils allument un grand feu d'herbes sèches ; ils tirent trois coups de carabine, mais nul écho ne répond à leur cruelle angoisse.

Après trois jours de marche, sans aucun résultat ils reviennent à l'avion. Ils sont tout à fait exténués.

Cependant tous les postes sont alertés ; on les cherche vainement de tous côtés sans les apercevoir.

Sous l'avion, le général est étendu sous une couverture près du fuselage. Les jours succèdent aux jours. Le général est très affaibli ; il prend un peu de phoscao ; il pousse de longs soupirs et au moindre de ses mouvements ses souffrances augmentent. Bernard et Vaslin sentent aussi leurs forces décroître. L'eau du radiateur transvasée dans les bidons trompe la soif de leurs palais avides ; ils sont hallucinés. Le général, malgré ses souffrances, tente de les réconforter ; il prend un quart de phoscao et un quart de lait le soir. Son état devient inquiétant. Le 27 une nouvelle tempête de sable achève de les accabler. Le 3 mars une nouvelle tempête de sable achève de les affaiblir. Bernard et Vaslin projettent le marcher vers Tin-Zaouten. J'y consens dit le général, mais si vous allez là-bas, vous n'en reviendrez pas ! Le 4, le général est plus agité ; il ne peut plus tenir son quart. Ils le soulèvent un peu, quelques gorgées de chocolat passent encore. Le soir ils lui mettent sa combinaison et ses chaussures fourrées pour que la nuit il ne se découvre pas. Mais le 5 au matin, en lui apportant son quart de phoscao, ils constatent qu'il s'est déplacé. Ils tendent vers ses lèvres l'aliment réparateur, la bouche est pleine de sang. De la tête il les invite à prêter l'oreille. « Mes enfants dit-il faiblement, j'ai fait votre malheur. On croit connaître le Sahara, *personne ne le connaît*. Je l'ai traversé dix fois, à la onzième j'y reste ! Vers midi, il réclame de l'eau, Vaslin le relève, Bernard le fait boire. A 15 heures ils s'étonnent qu'il ne demande plus à boire. On lui touche la jambe, elle est raide et froide. Laperrine est mort, sans une plainte, sans un gémissement !...

M. le Commandant de La Fargue, sous le pseudonyme de — Marc Gouvieux — dans une série d'articles sur les *traversées du Sahara*, publia en mars 1924, dans la « Dépêche Tunisienne » des détails techniques qui trouvent ici leur place :

« Les avions Bréguet du raid Vuillemin, étaient des avions militaires à deux places, en usage dans l'armée. La première au pilote, la deuxième immanquablement attribuée au mécanicien, aide le plus nécessaire au pilote, en cas de panne.

Il ne pouvait donc être question d'enlever de son poste le mécanicien Vaslin. Le général Laperrine insistant pour partir fut donc installé, pour la durée de la traversée, sur les genoux du mécanicien. On se rend compte de ce que peut être, dans un

logement aussi étroit que celui du passager sur un tel avion Bréguet, l'inconfort d'une telle position ? Se rend-on compte aussi de la désorientation qui pouvait envahir l'esprit du Général, traversant ces paysages sahariens et désertiques à 200 kilomètres à l'heure, douze fois plus vite qu'il ne les avait traversés à petites journées avec ses méharis ?

Se rend-on compte de ses difficultés pour observer *en-dessous*, dans une telle position, et transmettre au pilote les indications pour la route. Se rend-on compte surtout de la lutte qui devait se passer dans l'esprit de l'adjudant Bernard, qui, n'étant pas un pilote de la force et des aptitudes d'orientation du commandant Vuillemin, était plutôt porté, dans ses habitudes hiérarchiques, à écouter plutôt les indications que lui transmettait le général Laperrine, *l'homme connaissant le mieux le Sahara.*

Erreur fatale ! Tandis que Vuillemin s'élançait, le 18 février 1920, d'un seul coup d'aile, de Tamanrasset vers Gao, qu'il atteignait en quelques heures, l'adjudant Bernard, après s'être dirigé à la boussole et avoir corrigé instinctivement la dérivation produite par un fort vent d'ouest qui l'éloignait du Niger, se mettait sur son sillage, mais, plus alourdi, moins confirmé, il était vite séparé de l'avion du commandant Vuillemain par un gros nuage.

Isolé de tout, se fiant à l'instinct saharien du Général Laperrine, Bernard, qui corrigeait mal la dérive du vent d'ouest, vola jusqu'au bout de son essence, les yeux toujours au sud, tendus vers ce Niger, tache brillante, qui devait, en apparaissant, lui apporter le salut ; mais, hélas ! qui n'apparut pas.

On sait le reste ; le drame commençait ; drame saharien habituel ; drame de faim et de la soif ; drame de l'implacable solitude.

L'essence épuisée l'avion capota à la suite d'un mauvais atterrissage, contrarié par le vent et l'arrêt du moteur. Il s'abattit sur le sol à 200 kilomètres au sud-est de Tin-Zaouten poste le plus rapproché, dans le territoire du Soudan, à 450 kilomètres de Bourem sur le coude du Niger.

Ce lieu est indiqué sur certains documents sous le nom de : région d'Anesbaraka.

Vaslin et Bernard, s'en tirèrent la vie sauve, bien que la tête du petit mécanicien ait labouré le sable pendant quelques mètres ; mais le général coincé entre Vaslin et le bord de la car-

lingue, eut, comme on le sait la clavicule gauche brisée et la poitrine défoncée.

Pendant 17 jours de marches et de contremarches, de vaines attentes de secours, sans médicaments, avec, comme boisson l'eau des radiateurs, parcimonieusement rationnée, il lutta contre la mort. Jours d'agonie, de souffrances atroces, ayant comme abri les ailes tricolores de l'avion renversé et comme lit de douleur, — bientôt comme linceul — le sable du désert ! ..

Ce fut le matin du dix septième jour, le 8 mars 1920, que l'implacable soleil illumina le campement funèbre. Il dora le cadavre de celui qui avait été le fervent apôtre du Sahara ; le plus grand animateur de l'idée transsaharienne.

Et pendant ce temps-là, Vuillemin, ne se doutant pas du malheur qu'il laissait derrière lui, avait atteint Gao, sur le Niger, et continuait sa randonnée triomphale jusqu'à *Dakar*, alors que la patrouille de méharistes du lieutenant Pruvost, à bout de recherches, tombait, par un hasard providentiel, sur l'avion désemparé ; sur les deux êtres humains presque dans le coma, qui agonisaient et seraient morts à bref délai — sans ce secours inespéré — à côté du cadavre de leur général.

Ce n'est en effet que 5 jours après, le 10 mars, que le lieutenant Pruvost, réussit à atteindre les survivants : Soudain, dit-il dans son rapport, nous apercevons dans le reg à un kilomètre une forme imprécise ; puis deux hommes apparaissent, qui tirent trois coups de feu. Nous mettons nos mehara au galop, Vaslin s'est précipité, mais il s'effondre devant un de ses sauveurs qui lui tend une gamelle d'eau.

Le lieutenant Pruvost, le maréchal des logis Moncassin, le brigadier Delplanque se précipitent à terre. On monte une tente, on prodigue des soins aux survivants.

On demande où est le général. Bernard leur montre un petit tertre sous lequel deux jours avant, le 8, un soleil couchant Bernard et Vaslin, de leurs mains crispées avaient creusé un sillon tracé par une roue de l'avion lors de l'atterissage et là dans ce fossé achevé au bout d'une heure avait reçu le corps de leur chef aimé.

Ils avaient déposé sur cette dépouille sacrée, une roue de rechange au centre de laquelle ils avaient fixé le képi du général.

Quand Bernard et Vaslin, gorgés de thé bien sucré et réconfortés par un plat de potage, ont repris quelque goût à la vie,

ils racontent l'agonie du général mais restent sobres sur leurs souffrances. Et pourtant on a su plus tard que s'ils s'étaient maintenus si longtemps vivants, c'est parce qu'ils avaient mangé de la pâte dentifrice, du jubol, bu de la glicéryne, de l'alcool à brûler additionné d'eau, de l'eau de cologne. Ils ont bu le liquide des boussoles et allaient essayer de boire leur urine, quand on est accouru à leur secours.

Le lieutenant Pruvost a ramené au Hoggar le corps du général Laperrine et sur l'emplacement de sa tombe, les sahariens ont construit une pyramide de pierres sèches de 2 mètres de hauteur.

A Tamanrasset, maintenant, le corps du général Laperrine repose à côté de celui de son ami le père de Foucauld. Le soldat et le moine ont vécu la même vie de sacrifices ; une même fin tragique les a couchés au même tombeau.

Tous deux égaux dans leur vie et leur mort ; tous deux emportant avec eux la vaillance et l'idéal patriotique du moine et du soldat.

A l'horizon, quelques dunes ondulent ; un arbre se profile ; les têtes se découvrent ; les fronts sont courbés religieusement ; une croix s'érige dans sa rigidité. Le général Laperrine repose là-bas dans le milieu de ce Sahara auquel il s'est sacrifié. *Sa mort héroïque auréole sa tombe.*

J. CANAL.

L'Antisémitisme existe-t-il ?

L'Antisémitisme existe-t-il ? singulière question en vérité, alors que la métropole est frémissante encore de querelles qui passionnèrent toute l'opinion publique et que l'Algérie se souvient, avec quelque terreur, de troubles qui furent sanglants.

Je me suis mal exprimé sans doute. Je voulais dire, y a-t-il des raisons historiques, philosophiques, sociologiques suffisantes pour militer en faveur de l'antisémitisme, pour l'expliquer, sinon l'excuser ? Je réponds hardiment non, dans aucun domaine. Ou s'il en est, ce sont les chrétiens qui en sont responsables.

Il est assez extraordinaire que moi, qui passe dans les Clubs parisiens, pour l'un des orateurs catholiques, et qui le suis effectivement, disant ouvertement ce qu'il pense, j'aille soutenir une telle thèse.

Ce serait extraordinaire, en effet, si je ne parlais pas au nom de l'histoire et d'elle seule et puis, ne dois-je pas, puisque c'est dans mon rôle, pratiquer la charité chrétienne ?

Mais soyons sérieux !

Que n'a-t-on dit sur les juifs ? Ce en quoi on a eu tort ; tout d'abord, parce que les Juifs n'existent pas. Les Juifs, judei, sont les ressortissants, au royaume de Juda, comme les Israélites le sont au royaume d'Israéel. C'est à peu près comme si l'on disait les Bretons pour les Français. Les premiers sont les seconds, mais tous les seconds ne sont pas les premiers.

Il faut dire les Hébreux si l'on s'arrête à la question de religion, les Sémites, ou plutôt des sémites, car, parmi eux, il y a eu les Phéniciens, les Carthaginois, les Chananéens, les Babyloniens et il y a les Arabes, si l'on examine la question de race.

Mais on ne saurait s'attacher à cette discrimination ; car si on l'envisageait, je n'aurais pas besoin d'aller plus loin, la question se résoudrait d'elle-même. Il n'y aurait pas d'antisémitisme.

En effet, au fonds de cette question qui tire son nom de la race, il n'y a, dans le principe, qu'une question de religion.

Les Juifs, je reprends l'expression courante, ne sont pas les disciples de Moïse ; ce sont les meurtriers de Jésus-Christ, juif lui-même, si l'on laisse de côté le dogme de la Divinité qui n'a rien à voir dans la question. Et tout est là que l'on soit croyant ou non.

Que n'a-t-on raconté sur les Israélites, autre entorse à l'histoire ; mais il est admis, je ne sais pourquoi, que celle-ci est aussi polie que, l'autre est insultante ! On ne peut les fréquenter, ils puent... Je précise, ils puent le sang, parce que meurtriers ; ils ont la jettatura ; ils tuent des enfants chrétiens pour les offrir à leur Dieu ; mais leur Dieu, c'est celui même des Chrétiens et il n'a jamais demandé de sacrifice humain, sauf celui avorté d'Isaac, disent les sémites juifs, d'Ismaël, disent les sémites arabes ; ils n'aiment que l'argent ; ce sont des lâches... J'en passe et des meilleures.

Mais tout cela, c'est de l'invention chrétienne; ayant pour point de départ et unique point de départ, la mort du Christ. Les premiers chrétiens qui furent des juifs, ne l'oublions pas, en voulurent à leurs frères de race uniquement pour cela et en firent des maudits, des parias, non parce qu'ils étaient juifs, eux-mêmes l'étant je le répète, mais parce qu'ils n'étaient pas de la nouvelle religion.

Cette horreur, cet ostracisme, cette excommunication furent transmises aux nouveaux Chrétiens qui, eux, n'étaient pas sémites. Prenons nos ancêtres directs, les Gaulois, grands, blonds, blancs, aux yeux bleus, aux grandes moustaches, sans barbe. On leur enseigne la haine du Juif qui est plus petit, brun de poils, de teint et de prunelle, qui porte la barbe et a la moustache peu fournie et tout naturellement la notion de race, reposant sur des signes extérieurs, se superpose à celle de religion.

On met à l'index ces étrangers, ces mécréants, ces... mais ouvrez un ouvrage quelconque du Moyen-Age, vous y trouverez plus d'injures que je ne saurais en écrire.

On les parque et tout naturellement ils acceptent cette contrainte comme la moins terrible des persécutions, car les minorités opprimées se sont toujours et tout naturellement groupées. On les parque dans les ghetto, on leur impose des costumes spéciaux, de façon que les chrétiens évitent leur contact. Comment admettre que, dans ces conditions, dans l'esprit de ces exilés, devenus des proscrits, ne soient pas nés des sentiments de rancune, et je suis modeste, contre leurs opprimeurs ?

Vivant de peu, obligés de faire des économies en prévision d'un avenir incertain, à un moment donné, ils se sont trouvés avoir des ressources, alors que leurs persécuteurs, grands seigneurs, ne travaillant pas, se sont vus contraints à leur emprunter cet argent. L'offre, la demande, peut-être, le désir de se venger des mépris et de les faire payer, transformèrent certains de ces banquiers en usuriers. C'est possible, c'est vraisemblable ; c'était inéluctable. Et voilà comment par la faute des chrétiens, les Juifs sont devenus des gens d'argent.

Pouvaient-ils être quelque chose d'autre ? Je ne le crois pas. Au milieu de populations guerrières, ils ne pouvaient porter les armes, ils étaient nécessairement des lâches. Et puis, pourquoi eussent-ils été des soldats ? pas pour défendre leurs propriétés puisqu'ils ne pouvaient pas en avoir ; pas pour défendre leur patrie, lorsque cette entité eut fait son apparition, puisqu'ils étaient au ban de la société ; pas pour aller arracher la Terre-Sainte, pas la leur, mais celle des Chrétiens, aux infidèles, qui ne les aimaient pas davantage ; alors ! ! ! encore faut-il être équitable, pourquoi ?

Usuriers, banquiers, commerçants, marchands, tels étaient les privilèges qui leur étaient accordés et non disputés, puisque considérés comme dérogeants.

Puis la société évolua comme tout évolue. On oublia la question de religion, pour ne parler que de celle de la race, sans d'ailleurs la connaître en quoi que ce soit et on stigmatisa de juif, de youpin, les misérables, alors qu'on faisait des courbettes aux puissants qui avaient des titres nobilitaires acquis, o suprême ironie, à la Cour de Rome.

La Grande Guerre éclata ; des juifs, j'emploie ici le péjoratif intentionnellement pour démontrer qu'il ne repose sur rien, se montrèrent des patriotes ! Cela peut paraître bizarre ; je dis bien des patriotes, il y eut des héros israélites français, comme il y en eut allemands. Je dois même dire qu'il y en eut plus de français, ou plutôt qu'il y en eut davantage à l'ombre du drapeau français, puisqu'on forma des unités entièrement juives à la Légion étrangère.

J'ai donné assez de qualités aux sémites mosaïsants, qu'il me soit permis de leur donner quelque tort, dont ils ne sont pas entièrement responsables. On a reproché à certains d'être arrogants, autoritaires et avides d'honneurs ; on a donné comme exemple le fait que les chefs de la révolution russe ont été pres-

que tous des israélites. C'est exact en fait et en défauts. Mais c'est naturel. C'est la réaction fatale à l'oppression primitive.

En Angleterre, où il existe une plus grande liberté et depuis beaucoup plus longtemps, la question juive n'existe pour ainsi dire pas ; que dis-je ? certains israélites ont occupé les plus hautes charges de l'Etat, et sont parvenus à la Pairie, chose qui ne s'achète pas comme un comtat romain.

En France, en Allemagne, en Autriche, on n'est pas allé jusque là encore. Mais cependant quelle place, les hébreux occupent dans les arts, les lettres, les sciences et surtout la musique !

Tandis que dans l'Afrique du Nord, où l'assimilation sociale est plus récente, les réactions sont plus dures dans tous les sens, aussi bien de la part des chrétiens qui n'agissent pas comme tels, mais comme latins que des juifs qui agissent comme les sémites qu'ils ne sont pas. Tout cela se tassera, fatalement avec le temps, avec l'accoutumance à la nouvelle situation, surtout de la part des Israélites, qui perdront ainsi un peu de leur morgue qui est réelle. Je le dis parce que cela est et qu'en historien impartial, je le constate.

Mais la même impartialité m'oblige à dire que je ne comprends pas, parce qu'il n'y a pas de juifs, en Afrique du Nord. Ici je vais faire uniquement appel à l'Histoire et j'appuyerai, non pas ma thèse, une thèse est discutable, mais mes assertions sur les constatations faites par le docteur Nahum Slouschz, le savant qui a été appelé le « bénédictin israélite » et celles de mon ami et collaborateur le docteur Trenga qui a bien voulu me faire l'honneur de me confier le soin de présenter au Congrès de l'Association pour l'Avancement des Sciences, tenu à Constantine en 1928, un travail de lui sur les Judéo-Berbères. Je me permettrai même de lui faire des emprunts in extenso ; il ne m'en voudra pas ; puisque c'est pour l'exposition et la discussion d'une question qui nous est également chère à tous deux.

C'est une très grosse erreur de croire que les Hébreux se sont confinés dans la Palestine. Cette région n'a, tout au contraire, abrité que la minorité du peuple de Dieu, la meilleure peut-être au point de vue de l'orthodoxie, mais cependant la minorité au point de vue du nombre.

A une époque extrêmement lointaine, avant que le Talmud n'eut été rédigé, des colonies que nous pourrions appeler Hebraeo-Phéniciennes, nettement et doublement sémites, vin-

rent essaimer le long de toutes les côtes de la Méditerranée, aussi bien en Egypte qu'en Afrique du Nord et en Espagne. C'était des Sémites, ce n'étaient peut-être pas des judaïsants ou des mosaïsants, suivant l'expression que l'on préférera ; en tous cas, pas des talmudistes. Ils étaient monothéistes, c'est à peu près tout ce qu'on peut dire d'eux. Le monothéisme a d'ailleurs été le propre de tous les Sémites dans le principe du moins, même et surtout à Babylone que les rédacteurs de la Bible présentent comme peuplée d'infâmes idolâtres et dont le nom même est à l'encontre de cette assertion ; Babylone voulant dire Bab Allah, la porte de Dieu. Cette croyance unique n'a pas tenu devant les attaques des voisins et les Arabes, descendants d'Abraham en sont une preuve, eux qui, au moment où Sidna Mohamed en revint, avec le Qoran, au culte monothéiste, adoraient, dans le temple de la Mecque, 360 idoles.

Plus tard, pour en revenir à nos colons méditerranéens, les véritables Hébreux, ceux de la Bible, les Palestiniens, continuèrent à avoir des rapports avec l'Afrique, en particulier avec l'Egypte qu'ils avaient habitée jusqu'à l'époque de Joseph et dont ils n'avaient, quoiqu'on en dise, pas conservé un trop mauvais souvenir.

En effet, Jéroboam, chassé de son royaume, vint s'y réfugier au X[e] siècle avant notre ère. A la même époque Sherhouq, un conquérant lybien, fit une incursion en Palestine, puis des invasions assyriennes se produisirent par le nord, de sorte que, de gré ou de force, il y eut de nombreuses migrations juives en Egypte, au moment où la colonisation tyrienne était à son apogée. D'ailleurs, les Pharaons prisaient fort les services militaires des mercenaires juifs, ce qui vient à l'encontre de l'accusation de lâcheté formulée contre les Israélites et est une preuve de plus de la « fabrication » par nous de la soi-disant mentalité juive.

On trouva à Assouan, des papyrus qui remontent au V[e] siècle et qui établissent qu'il y avait une colonie de 40 familles parmi lesquelles 31 sont nettement juives et 9 douteuses. C'étaient des descendants de colons militaires qui étaient venus dans le pays, avec Jérémie, au VII[e] siècle. Ils cultivaient la terre (encore une erreur qui tombe) et fournissaient des contingents militaires en cas de nécessité, suivant le principe qui fut employé plus tard par les Turcs de la Régence d'Alger avec les douars et les sma-

lahs, par les khédives d'Egypte avec les mamelucks et par nous mêmes avec les smalahs des spahis algériens et tunisiens.

Plus tard, Alexandre enrôla dans ses armées 8.000 soldats israélites et les établit à Alexandrie d'Egypte au IV[e] siècle. Peu après, Ptolémée Soter, fondateur de la dynastie des Lagides, envahit la Palestine et ramena 100.000 juifs qu'il installa en Pentapole, en Lybie et à Alexandrie où il leur donna le titre qui correspondrait à celui de bourgeois, au Moyen-Age européen (*Josèphe — contrà Appio II* — 4). Son fils Ptolémée Philadelphe fit plus encore, il les affranchit en bloc.

C'est de cette époque que date le prosélytisme actif des juifs en Afrique. Cette question de prosélytisme était déjà très vieille; elle datait de la rivalité de Tyr et de Jérusalem, c'est-à-dire de l'époque des Hebraeo-Phéniciens. Tyr avait la suprématie colonisatrice, Jérusalem voulut lui opposer l'universalisme spirituel, dit M. Nahum Slouschz, en 1908, dans sa remarquable étude sur les Hebraeo-Phéniciens et les Judéo-Berbères, étude parue dans les « Archives Berbères » et actuellement à peu près introuvable. Le grand rabbin de la province de Constantine Ab Cahen arriva aux mêmes conclusions historiques dans l'étude qu'il fit paraître dans le Bulletin de la Société Archéologique de Constantine, en 1867.

« Pour ce qui est de la Cyrénaique, en particulier, rappelons que la contrée désignée sous ce nom dans l'Antiquité, correspond à la partie orientale de la Tripolitaine actuelle. Les juifs nord-africains qui portent aujourd'hui, comme nous allons le voir, des patronymes décelant une origine tripolitaine, sont très vraisemblablement des descendants de ces Juifs, dont parle l'historien Josèphe, ou plutôt des arrières-neveux de Berbères ayant embrassé le mosaïsme, sous l'influence des premiers colons palestiniens. » (docteur Trenga).

Peu après, grâce aux manœuvres d'Antiochus Epiphane, qui ne visait pas à ce résultat, mais fut dépassé, par les évènements, la séparation se fit entre la Palestine et la colonie égyptienne. Celle-ci sous la direction d'Onias, songea même à convertir toute l'Egypte et éleva un temple qui se dressa presque en rival de celui de Jérusalem. Ce prosélytisme ne fait aucun doute, il est reconnu, en même temps, par le Talmud et par les Evangiles.

« Se basant sur des témoignages archéologiques et sur la trace non équivoque, chez les Berbères islamisés, d'influences juives

anté-islamiques, Slouschz est arrivé à déceler dans le nord de l'Afrique, en particulier dans l'Atlas et jusqu'au Sahara ; la persistance, durant de longs siècles d'histoire, en pleine race berbère, considérée comme autochtone, d'un véritable judaïsme, à vrai dire, primitif, non orthodoxe, non talmudique, ignoré des historiens juifs classiques, et caractérisée par des conceptions religieuses éclectiques, plus politiques que religieuses et dominées par un syncrétisme qui donne une allure particulière, originale aux croyances de ces proto-israélites, aussi éloignés des caraites, qu'ils ignoraient totalement, que des talmudistes également des inconnus pour eux. » (docteur Trenga).

Au moment de la chute de Jérusalem, l'état juif, dans l'état égyptien, représentait un million d'adeptes, soit le septième de la population.

Puis au moment des persécutions de Justinien, ces juifs se réfugièrent en partie chez les Berbères montagnards de l'Afrique du Nord et cocommencèrent leurs missions de prosélytisme.

C'est ainsi que nombre de tribus furent converties à la religion de Moïse, mais il est à remarquer que si notre théorie est exacte, on doit retrouver chez ces judaïsants, je ne dis pas ces sémites, des coutumes anciennes qui n'existaient plus depuis longtemps chez les Palestiniens à demi-grécisés d'abord, latinisés ensuite et c'est bien ce que nous allons découvrir.

Les convertis se rencontrent dans l'Atlas, le Sahara, l'Aurès, dans tous les lieux qui échappèrent de tous temps à l'emprise des conquérants successifs des régions africaines.

Les anciennes colonies de la côte avaient laissé peu de traces. Au fur et à mesure que le christianisme s'était développé, le judaisme, comme les autres cultes s'était retiré. Les derniers puniques, les hébraeo-phéniciens avaient été refoulés dans le sud et peut-être pourrait-on trouver là l'origine si mystérieuse des Mozabites.

Les prosélytes juifs trouvèrent des fidèles chez les véritables berbères de la montagne dont quelques-uns étaient païens, dont d'autres étaient chrétiens. Ibn Khaldoun, le grand historien berbère du XIV^e^ siècle, signale comme judaïsants les tribus des Nefoussa en Tunisie, de Mediouna en Oranie, des Rahloula, des Rhiatas, des Fazaz, des Fendelous au Maroc, des Djeroua un peu partout. C'est cette dernière tribu qui fournit des chefs, des rois aux grandes tribus, aux Branès en particulier, et surtout aux Aurasiens. Les auteurs rabiniques ne parlent pas de ces

juifs, car ils les considéraient comme des gentils convertis, les derniers parmi les fidèles.

Ces Djeroua auraient eu comme ancêtre un certain Guera, venu en Afrique au temps des Vandales, vers le Ve siècle, date qui coincide avec celle des persécutions de Justinien. A la huitième génération, il eut comme descendante Dahia bent Tabet, dite la Kahena, ce que les uns traduisent par la Reine, les autres par la Prêtresse. Ce fut elle, qui fut l'âme de la résistance contre les musulmans et elle n'eut pas réuni sous ses étendards, berbères païens, chrétiens et juifs, si elle n'eut pas été berbère elle-même.

Il est nécessaire de s'arrêter un moment sur ce titre de Kahena ou Cohena. Certaines personnes prétendent que les Cohen appartiennent à la famille des serviteurs du temple, descendants de Cohen et formant la tribu de ce nom. Or la tribu de Cohen ne figure pas dans les primitives tribus au nombre de 12, portées à 13 après la mort de Joseph et d'après de vieilles matrones juives, Cohen indique seulement que dans la famille autorisée à porter ce cognomen avant son nom, il y a eu un ancêtre né coiffé, au sens physiologique du mot. C'est un présage de bonheur pour la famille qui s'en orgueillit. Or cette idée de jettatura bienfaisante issue de la particularité de la naissance d'un ancêtre, existe également très nette dans les tribus de la Grande Kabylie. Cela prouve surabondamment, entre mille autres preuves, le double caractère berbère et juif de la Kahena.

Quant à la coalition des tribus sous ses ordres, elle s'explique également, car elle s'est produite assez récemment au Maroc, au moment de la résistance de certaines tribus du Sous, dont des juives, à l'installation du Protectorat. C'est ce que les Berbères judaïsés qu'ils aient conservé leur nom ou opté pour des cognomina israélites, ont conservé, malgré une religion et une civilisation très particularistes, les caractères ethniques communs aux autres Berbères, surtout l'esprit farouche d'indépendance, caractéristique primordiale de l'âme berbère.

Au VIIIe siècle, il y avait encore, dit Ibn Khaldoun, des tribus juives indépendantes, puis à partir de cette époque à de rares exceptions (Sous) les juifs devinrent des bourgeois, mais ces bourgeois étaient assez mal vus des citadins et des tribus.

Dans les villes, à Fez en particulier, ils avaient pris une telle importance que le Pacha de la ville était un juif et que ses core-

ligionnaires possèdaient presque tous les immeubles. Aussi le sultan Moulay Idriss fit-il paraître un dahir, les parquant, dans le Mellah (saloir-saleur) (1) appelé ainsi par dérision, avec défense de posséder un immeuble dans un autre quartier, et l'obligation de porter un costume noir tout à fait spécial, qui resta imposé jusqu'au moment du protectorat français.

Pour les campagnards, ils étaient devenus des banquiers un peu usuriers qu'on remboursait le moins possible. Un jour, un caïd de Casablanca me dit : « Vous avez donc fait la conquête du Maroc pour les Juifs. Parce qu'autrefois ils nous volaient, mais on montait à cheval, on prenait le Mellah d'assaut et chacun rentrait dans ses biens, avec un peu de bénéfice. Maintenant ils nous volent tout autant, mais le mellah ne peut plus être pillé. »

Somme toute, la situation des juifs était exactement la même au Maroc en plein vingtième siècle qu'elle l'avait été en Europe au Moyen-Age, avec cette différence qu'il ne pouvait y avoir confusion de race et de religion, puisque la religion seule était en jeu.

« En effet, quand on emploie, surtout pour les juifs Nord-Africains, la notion commode de race, il ne faut pas oublier que ce terme de race a une réalité beaucoup plus sociologique qu'anthropologique. Autant sinon plus, que les caractères extérieurs, les caractères psychiques propres aux individus de la race juive nord-africaine sont frappants. Les uns proviennent à n'en pas douter d'un héritage ancestral très ancien, multi-millénaire. Ils portent la marque profonde de la religion qui a façonné, de bonne heure, le génie de la race juive en quelque coin du monde qu'elle se présente.

« D'autres caractères ont été acquis par la race à des époques plus récentes et se sont marqués d'une façon plus ou moins profonde, par les évènements politiques, sociologiques ou historiques auxquels, de gré ou de force a été mêlée la race juive. Et cette remarque s'applique aussi bien aux juifs de descendance pure qu'aux autres éléments ethniques judaisés. il y a de nombreux siècles, comme ces Judéo-Berbères que nous étudions

---

(1) Les Marocains obligeaient les Juifs à *saler* les têtes des victimes de tous ordres qu'on suspendait ensuite aux portes des villes, à titre d'exemple. On voit encore les crochets destinés à cet usage à diverses portes, en particulier à la porte El Hadid, à Rabat.

actuellement. Ce sont des caractères acquis ; mais l'éducation, en les répétant sans cesse à travers les âges, en a fait de nouveaux caractères psychiques, propres à tous les individus de la race, anciens comme plus nouveaux venus. L'hérédité les a ensuite transmis à travers les générations. Ils sont devenus, ainsi, de véritables caractères de race. » (Docteur Trenga — Les psychoses chez les juifs d'Algérie-Montpellier 1902).

Je ne suis pas tout à fait de l'avis du docteur, non sur le fait qui est patent, mais sur cette psychose que j'appellerai plutôt, si j'abondais absolument dans le sens indiqué : du mimétisme de race, une sorte d'assimilation psychique à effet lent, mais à résultat certain, provenant de la religion, des coutumes, de l'influence de quelques rares « purs » disséminés parmi les « gentils convertis » et leur infusant leurs croyances, leurs mœurs, jusqu'à en faire de véritables fils d'Israël.

Je vais plus loin encore que mon collaborateur. J'assimile entièrement la situation des juifs nord-africains à celle des juifs européens au moment où s'est créé l'état social qui est arrivé à établir ce que nous appelons l'antisémitisme ; mais ce qui est particulièrement troublant, c'est que nous partons de bases totalement différentes et nous arrivons à une psychose sociale, si je puis me permettre cette expression pas très scientifique.

J'anticipe peut-être sur ma conclusion, mais je suis obligé de faire ce rapprochement entre l'Europe et l'Afrique.

Dans la première région, nous trouvons des chrétiens de race aryenne (si nous pouvons conserver cette classification un peu désuète, mais si commode) qui vouent à des juifs sémites une haine féroce de religion, qui met les seconds en telle situation que se crée un caractère très spécial que l'on attribue très à tort à la race, dont psychose de situation et non de race.

Dans la seconde, des musulmans sémites vouent à des juifs aryens une haine de religion, un peu spéciale, les confine dans la même situation que celle que leurs ennemis aryens d'Europe ont imposée à leurs frères sémites de transméditerranée et il se produit très exactement la même psychose de situation et non de race.

On peut, cependant, se demander pourquoi et comment peut exister cette haine de religion entre musulmans et hébreux. L'histoire, ou mieux la tradition, nous apprend que Sidna Mohammed espérait imposer la nouvelle religion à ceux qui

étaient beaucoup plus anciens que ses disciples dans le culte monothéiste et des croyances de qui s'était inspiré en partie son Qoran. De l'inanité de ses efforts, est née la haine dont je parlais plus haut et qui a confiné, dans une relégation d'ostracisme, un peuple qui, en réalité, n'a rien de sémite.

La question est extrêmement nette et les conclusions sont faciles à tirer peut-être pas à notre honneur, à nous, chrétiens et musulmans.

Oh ! je sais qu'on a essayé, pressentant la thèse que le docteur Trenga et moi présentions avec la parfaite sérénité d'historiens impartiaux qui ignorent la controverse de tendance, de dire que les judéo-berbères avaient été régénérés et confirmés en Moïse par des apports de sang sémite. C'est peut-être vrai en Tunisie du fait de l'envoi par Titus en Proconsulaire (Tunisie) de 30.000 esclaves juifs pris à la chute de Jérusalem et de la venue de 1.000 familles israélites (déjà métissées) amenées d'Egypte par Sidi Okba à Kairouan qu'il venait de fonder. Mais cela est inexact pour tout le reste de l'Afrique du Nord. On a bien parlé de la venue des Juifs d'Espagne, ces juifs magnifiques qui étaient les frères des Alveroës et des Avicenne, lors des persécutions des Visigoths d'abord puis des princes musulmans de 612 à 694 et enfin de Ferdinand le Catholique au XV^{e} siècle.

On a, dans cette assertion, pris ce qui pouvait être intéressant à la thèse, puis rejeté ce qui pouvait être gênant, ensuite. Il faut d'abord établir que les sultans maures ne persécutèrent pas les juifs ; car c'est grâce à eux qu'ils firent, avec le concours simultané d'artistes chrétiens, élever les monuments magnifiques qui clament encore leur gloire, tandis qu'ils étaient très fiers de recevoir à leur cour les illustres mathématiciens et les inégalables médecins dont je viens de parler et dont les mérites étaient chantés par des poètes, quelques-uns juifs dont les œuvres figurent dans les anthologies musulmanes. Cela prouve de leur part au contraire une singulière largeur d'idées.

Pour ce qui est des Wisigoths, ceux qu'ils chassèrent vers l'Afrique étaient des Hébraeo-Phéniciens et ceux qu'expulsa Ferdinand le Catholique étaient des berbères judaïsés. En effet très nombreux étaient ces hommes dans les troupes qui passèrent en Espagne, cent ans après l'hégire sous les ordres de Tarik, qui prétendait descendre lui-même de la tribu de Siméon et de Kaulan el Yehoudi dont le nom vaut toutes les affirmations du monde.

Du reste, il existe des preuves de l'ancienneté des croyances judaïsantes des Berbères et il est permis d'en déduire que ces croyances sont nées d'une conversion et ne sont pas celles des sémites nés. Certaines sont communes aux berbères judaïsants et aux berbères islamisants.

Ce sont :

a) la superstition des Cohen dont j'ai déjà parlé,

b) le mépris de la femme impure, qu'on ne doit même pas regarder,

c) le fait de ne pas manger le train de derrière des animaux,

d) l'emploi d'un dialecte très ancien,

e) des quantités de petites croyances, de petits rites, pas très importants par eux-mêmes, mais dont l'ensemble prouve tout de même une différence de conception. J'en ai relevé un certain nombre pendant mon long séjour au Maroc. Elles prouvent une survivance linguistique et rituelle se rattachant à la vieille Palestine.

f) le mode de sépulture dans le roc qui est le type de la sépulture classique juive en Palestine et à Cyrène. Ce mode s'est conservé à Constantine jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. Deux nécropoles judéo-berbères sont remarquables : celle de Gamart (près de Tunis) où se trouve représenté le chancelier à sept branches que le docteur Slouschz considère comme le symbole caractéristique du judaïsme africain ; l'autre est celle de Taza, capitale géographique du Rif, les Rhiata ont en effet, d'après Ibn Khaldoun, professé le judaïsme et Taza est considéré par les Juifs comme l'une des sept villes les plus antiques de l'Afrique. Enfin Si Mohammed Tazi qui fut ministre des finances à plusieurs reprises, sous les derniers sultans indépendants du Maroc et qui était de Taza, était traité de juif par ses ennemis musulmans.

g) l'usage des Ghriba (mot arabe (rhariba-solitaire) ou sanctuaires isolés quelquefois souterrains et qui sont au nombre de six en Afrique : dans le Djebel Ifren (Tunisie) au Kef, à Bône, à Biskra, à Djerba et à Taza. Ce qui est surtout a retenir, c'est la vénération que professent les berbères non judaïsants, non seulement pour ces sanctuaires, mais pour les familles qui en sont chargées et qui descendent des Aaronides. Ceux-ci donnèrent au pays des prêtres et des chefs. La Kahena était une aaronide.

Les Aaronides étaient primitivement chargés des sacrifices dans les synagogues. Ils ont été supprimés lorsque les sacrifices ont été eux-mêmes supprimés. On en trouve encore dans l'île de Djerba (Tunisie) et à Debdou (Maroc) où un lévite ne peut s'établir à côté des Aaronides. Fiers de leur sanctuaires, ces derniers empêchent les autres juifs de profaner leur temple par leur présence.

Cette vénération des Berbères non judaïsants pour ces ministres d'un culte qui leur est entièrement étranger, est assez symptômatique. Elle s'adresse beaucoup plus à l'origine qu'à la religion. C'est ainsi que Saint Augustin est, dans le département de Constantine, considéré comme un « grand docteur de l'Islam » non parce qu'il était chrétien, ce qui serait absurde, mais parce qu'il était berbère.

h) Enfin l'onomastique. Que de choses à dire que nous révèle cette science trop peu pratiquée. Je serais presque tenté ici de passer la plume au docteur Trenga qui est un maître en cette matière. Je me bornerai simplement à lui faire des emprunts, en demandant instamment au lecteur de lui en faire l'hommage absolu.

On trouve parmi les noms des familles juives de l'Afrique du Nord un nombre extrêmement restreint et c'est là encore une concession que nous faisons, de noms d'origine sémitique, par contre il en est de très nombreux qui sont nettement et exclusivement berbères. Entre mille, par exemple, celui de la famille Guedj, extrêmement nombreuse dans l'arrondissement de Sétif.

Mais il y a plus caractéristique encore. On trouve beaucoup de noms arabes terminés par la lettre i. Or la plupart de ces noms arabes d'origine données à des familles juives indiquent que celles-ci proviennent des régions où Ibn Khaldoun, en particulier, cite la présence de nombreux Israélites berbères.

Beaucoup de ces noms sont portés par des familles originaires de laTripolitaine, en particulier des villages berbères du Nefoussa et habitant plus particulièrement avant la conquête française en Tripolitaine et en Tunisie.

Depuis la diffusion bienfaisante de notre puissance et de notre civilisation, on trouve de ces Juifs tripolitains et tunisiens un peu partout en Algérie, en France même bien entendu, dans divers coins du vaste monde très probablement.

Ces noms sont très difficiles à franciser. L'I final est, souvent remplacé par y qui fait mieux, qui est moins oriental. Le z initial de certains, pas français, est jusqu'à nouvel ordre, conservé : on cherchera à lui donner une allure italienne, au besoin, on l'adoucira en s.

Faut-il citer ?

Zeroussi, avec les variantes Zerousi, Seroussi, Serrous, Serous (du nom d'un ancien centre juif du Nefoussa) Nefoussi, Fitoussi, Jouili avec les variantes Juili, Giuily (ce qui permet des confusions souvent voulues avec des noms corses nettement latins), Toubiani (où l'on retrouve le nom biblique Thobiah soit Tobias, Tobie signifiant Bonté ou plutôt Médecine de Iah, du Seigneur).

D'autres patronymes judéo-berbères décèlent une origine marocaine. Melilli, Melili (originaire de Melilla), Tazi (originaire de Taza), Fassi avec les variantes Fasi, Façi, Elfassi, (originaire de Fes), Mediouni, avec les variantes Midioni, Medioni, Lemedioni (originaire de la tribu des Mediouna), Loufrani (francisation de El Oufrani) avec la variante Loufrany et même Lobrani (originaire des Beni-Oufrane ou Ifrane), Mendassi, Mendaçi, originaire de la tribu des Mendaça, avec la variante espagnole Mendez (comparez Mendosa) et la variante française Mendes ; Zenati, avec les variantes Znati, Zenalti, Ezzenati (originaire de la tribu berbère des Zenata).

Enfin et surtout Branes avec les variantes Baranès, Baranez, Beraneck (originaire de la tribu marocaine des Branès). Ce nom est absolument caractéristique et illustre parfaitement notre thèse. Branès est un collectif, c'est la tribu des Branès, dont chaque individu est un Bernoussi. Sliman ould Mardoch aurait donc du s'appeler Sliman Bernoussi, mais son origine n'était pas assez nette de cette façon, tandis qu'en s'appelant Sliman Branès, c'est le Sliman juif de la tribu berbère des Branès.

Le même phénomène convaincant se présente avec le nom de Zemmour ou Zemour, Azemmour qui est très fréquent en Algérie et qui désigne des individus originaires de la tribu des Zemmour (nom nettement berbère qui signifie l'olivier cultivé). Au singulier on devrait dire Mouchi Zemmouri, mais il s'agit d'un Mouchi bien déterminé, celui qui vient de la tribu au nom collectif de Zemmour.

D'autres patronymes judéo-berbères sont tirés de véritables sobriquets d'origine berbère incontestable. Par exemple, Boumendil, avec les variantes Mendel, Mandel. Bou mendi est l'hom-

me au foulard, il ne peut désigner qu'un juif d'origine marocaine. Dans certaines contrées du Maroc, en effet, la coiffure obligatoire n'est pas la petite chéchia noire que l'on rencontre dans d'autres, mais un mouchoir dont la pointe tombe sur le cou et qui est noué sous le menton à la manière des vieilles espagnoles. Mendil, du vocabulaire nord-africain, est emprunté à l'espagnol Mantilla et par suite au latin mantele, mantelum, manus tela. Or il n'est que les berbères qui, seuls, ont connu les romains, qui aient pu conserver des vocables latins, tels que orto jardin, olmo hêtre, en berbère.

Boudjenah avec les variantes Boujnach, Busnach, l'homme au manteau flottant (Djnah est l'aile, le pan du burnous) ; il indique que les ancêtres des juifs portant ce nom, même si habitant les villes, ils ont pris le costume citadin, portaient, tout comme les autres berbères, le manteau de laine national, à ne pas confondre avec le burnous de laine blanche des nomades arabes et qui se dit beurnous.

Des noms comme Tabet et Temime sont portés à la fois par les juifs de souche berbère et les berbères musulmans.

Je ne veux pas aller plus loin et je m'excuse même de cette trop longue énumération de noms.

Comment les facteurs du problème étant nettement établis, c'est à dire la communauté de race des juifs avec les berbères d'une part et la communauté de religion d'autre part entre les berbères et les arabes, comment comprendre l'antisémitisme en Afrique du Nord ?

Ou nous avons raison, le Docteur Trenga et moi, et, dans ce cas, les Juifs et les Berbères devraient faire extrêmement bon ménage. Et effectivement, ils font très bon ménage. Tous ceux qui connaissent un peu le Maroc, savent que si, dans les villes, les Israélites sont parqués dans les Mellah, par contre, dans le Sous, il existe des tribus juives qui mènent exactement la même vie guerrière, active, fière que leurs voisines qui sont musulmanes. En Kabylie, on a pu croire, pendant longtemps, qu'il n'y avait pas un juif parce que le caractère des montagnards autochtones s'accordait mal avec celui des sectateurs de Moïse. Or, il existe des juifs en Kabylie ; est-il besoin pour appuyer mon assertion d'évoquer la très belle conférence qui a été faite à la Société de Géographie, par Madame Marie Bugeja sur les travaux de son mari, sous le titre « Les Juifs de la

Kabylie », et on ne saurait dénier à ces deux sympathiques collègues une singulière compétence sur ce sujet, étant donné leur long séjour dans le pays qui nous intéresse et les fonctions qu'ils y ont exercées. M. et Mme Bugeja établissent de façon indiscutable qu'il y a des familles juives dans la montagne du Djurdjura et aux alentours et que ces familles se distinguent même fort peu des familles Kabyles ; ce qui a pu faire croire qu'il n'y avait pas de mosaïsants dans cette vaste contrée qui empiète sur les deux départements d'Alger et de Constantine. Mais cela appuye parfaitement notre thèse aussi bien au Maghreb qu'en Algérie. Ces mosaïsants vivent en parfait accord avec des musulmans qui sont assez tièdes et peut-être uniquement parce qu'ils sont assez tièdes, alors que tout au contraire les juifs sont très pratiquants.

Ou nous avons tort et alors les sémites hébreux et les sémites arabes sont de même race et devraient s'entendre contre le berbère. Alors que, tout le monde sait que les troubles antijuifs en Afrique du Nord ont commencé dans le quartier juif de Constantine du fait de tirailleurs arabes.

C'est que, en Afrique du Nord, comme en Europe, ce mouvement est tout à fait artificiel.

Les berbères d'une part, au Maroc, les Arabes d'autre part en Algérie et en Tunisie de même que les Turcs dans ces deux derniers pays ont vécu en grands seigneurs, tout comme les féodaux d'Europe et lorsqu'ils ont eu besoin de fonds, ils ont été contraints à aller en chercher au Mellah où ils avaient relégué leurs ennemis de religion. Ne connaissons nous pas l'histoire de la conquête de l'Algérie ayant, pour mystérieuse raison les difficultés financières des deys avec les Busnach (des Boudjenah).

On a confondu lamentablement la question de race et celle de religion, comme on l'avait fait en France, sur des données différentes.

Mais le point de départ de la réaction a été le même, avec des variantes cependant. Le décret Cremieux en naturalisant tous les juifs d'Algérie avec quelque imprudence, a donné à ces citoyens des droits, dont ils ont abusé, mécontentement des Français et des Européens, ils ont donné naissance à de la jalousie de la part des musulmans de bonne famille des villes et la réaction s'est fatalement produite, mais comme c'était dans un pays neuf, cette réaction a été souvent sanglante.

Ce qui ne m'empêche pas de dire que c'est un mouvement nettement artificiel, car il est à peu près évident que certains ont su exploiter d'une façon adroite, à leur profit, des sentiments qui sommeillaient assez imprécis au fond des âmes de ceux qu'on a mis en avant. Rénovation éternelle de toutes les révolutions.

Je ne veux pas conclure moi-même, je craindrais d'être accusé de dire toujours la même chose. Je laisse ce soin au docteur Trenga.

« Cette étude aidera à la solution d'une question capitale qui se pose et doit, après des recherches diverses, aboutir, selon nous, à l'affirmative : celle de la pérénité de certains caractères primordiaux de la race berbère, malgré les apports étrangers, à quelque siècle de l'Histoire que l'on se place, à quelque civilisation que l'on s'adresse ».

A. MAITROT DE LA MOTTE CAPRON.

LES LIVRES

Le Message du pardon, par Abou'lala al Maarry, traduction de M. S. Meissa. Préface de W. Marçais, professeur au Collège de France, Membre de l'Institut. Librairie orientaliste, Paul Geuthner, 13, rue Jacob, 6e.

M. Meïssa donne une biographie du célèbre philosophe arabe Abou'l'ala al Mâarry qui naquit en Syrie au 10e siècle de notre ère et devint aveugle tout enfant. La cécité ne l'empêcha pas d'acquérir de vastes connaissances en littérature arabe et de prendre place parmi les meilleurs versificateurs.

L'œuvre traduite par M. Meissa a pour titre : « Le message du pardon ». C'est la réponse à la lettre adressée à Alou'l'ala par Abou'l Haçona Ali Ibn Mansour qui voulait avoir des renseignements sur les rimeurs de cours. L'auteur, sous la conduite d'Ali Ibn Mansour va visiter le Paradis, puis l'enfer. Dans leur pérégrination ils pourront s'entretenir avec les poètes qui se trouvent dans les lieux paradisiaques ; et ils s'entretiendront aussi avec ceux dont le génie satirique leur valut les tourments de l'enfer. Cette promenade a-t-elle suggéré au Dante sa divine comédie ? Nul n'a pu l'assurer.

La traduction de cette œuvre, d'une lecture agréable met le lecteur européen en présence d'une littérature très peu connue jusqu'à nos jours.

E. DERIAUX.

⁂

E. Guernier, *L'Afrique champ d'expansion de l'Europe*, Paris, Armand Colin 1933.

L'auteur pense avec raison que l'Afrique peut et doit à cette époque de grande crise économique offrir à l'Europe les débouchés dont elle a besoin pour ses produits manufacturés, et d'autre part lui fournir en retour le plus grand nombre des matières premières et de produits coloniaux qui lui sont nécessaires.

Il en donne d'excellentes raisons dans ce livre bourré de renseignements pratiques et d'aperçus intéressants parfois nouveaux qu'on trouverait difficilement réunis ailleurs.

Pour cela il étudie les migrations européennes dans le passé et dans l'avenir, les causes qui les ont d'une manière générale écartées de l'Afrique jusqu'à ce jour et qui doivent au contraire les y faire venir.

Il passe ensuite en revue les éléments de la valeur économique actuelle du continent noir, ce qu'il peut donnr à l'Europe et ce qu'elle peut au contraire en recevoir.

Enfin la dernière partie de son livre est consacrée à la mise en valeur de l'Afrique suivant les principes modernes qu'il a particulièrement étudiés au Maroc. Il cite en première ligne dans ce qu'il nomme l'équipement matériel les mesures sanitaires. Ensuite viennent le développement des moyens d'irrigation, l'hydraulique et l'électrification du pays, les moyens de communication et de transport notamment le chemin de fer transafricain si indispensable à la prospérité de l'Afrique.

Quatorze cartes et graphiques appuient et précisent les idées émises par l'auteur.

Bref cet ouvrage constitue un indispensable vade-mecum pour tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du continent noir.

***

Le Sahara, tome I première partie, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales 1932. Ouvrage publié sous les auspices de la Société de Géographie de Paris par M. Masauji Hachissuka.

Ce premier volume contient une introduction par M. Masauji Hachisuka, une étude sur le climat du Sahara et de l'Arabie par M. C. E. Brooks et une autre sur les conditions de la vie animale dans les déserts par M. P. A. Buxton.

Le nom de Sahara qui s'applique à un désert assez strictement délimité paraît un peu dépassé par l'étendue de cette étude qui s'étend à d'autres contrées du même genre. Elle a le grand mérite de nous mettre au courant des travaux étrangers les plus récents et souvent peu connus en France, relatifs aux autres déserts du globe.

Une bibliographie de ces travaux se trouve d'ailleurs à la fin du volume. Quant aux auteurs français, qui ont été consultés leurs noms se trouvent pour la plupart mentionnés simplement dans le texte.

Ce livre sera précieux à consulter par les savants qui s'occupent du Sahara bien que ses conclusions ne semblent pas jusqu'ici différer sensiblement de celles que nous ont apportées les savants français qui ont traité les mêmes questions.

Commandant CAUVET.

⁂

Le Maroc français, par J. Rouch (*Revue de géographie marocaine*, Casablanca).

La Revue de la Société de Géographie marocaine a réuni en volume une suite d'articles de notre collaborateur, le capitaine de frégate Rouch, sur le Maroc maritime français et espagnol.

M. Delau a publié, dans *Le Petit Marocain* de Casablanca, une longue analyse dont nous extrayons les passages suivants : « *La Revue de Géographie Marocaine* consacre tout son fascicule de décembre 1932, qui prend ainsi les proportions d'un volume, à une étude du commandant Rouch sur le Maroc Maritime. Pendant son trop court passage au commandement de la Marine au Maroc, le commandant Rouch a étudié avec un zèle peu commun et une rare compétence le domaine maritime du Maroc, ce domaine qui, sans doute, avait été exploré avant lui, mais qui n'avait donné lieu à aucune étude d'ensemble résumant les conditions géographiques des côtes de l'Empire chérifien. C'est ce travail, nous dit dans sa préface M. Rouch, qu'il a essayé de rédiger, d'après une documentation éparse en de nombreux services et aussi d'après ses propres observations.

« Cette étude, aussi complète que le permettait le cadre très vaste dans lequel elle se développe, pourra toujours et devra être consultée par ceux qui veulent traiter de la vie maritime du Maroc. Elle s'appuie sur une connaissance très exacte du pays, de son histoire, de son évolution et elle marque avec précision la place que le Maroc tient aujourd'hui dans les choses de la mer...

« Chacun des ports du Maroc est étudié dans ses origines, dans son évolution et dans ses possibilités actuelles. Aussi l'intérêt de cette étude est-il véritablement captivant. D'autant plus que le commandant Rouch est d'une sincérité parfaite, toujours souriante mais très ferme. Il donne à chaque port son importance exacte, reconnaissant surtout les efforts parfois considérables qui ont été accomplis et qui n'ont pas toujours obtenu les résultats mérités...

« L'étude publiée par la *Revue de Géographie Marocaine* s'impose par sa méthode et par sa richesse à tous ceux qui veulent connaître le Maroc tel qu'il est et qui rêvent de le voir tel qu'il doit être. »

RAMOND

1757-1827

Ramond, 1757-1827. I. — *Commémoration de* 1927 *Bagnères-de-Bigorre*. — *II.* — *Carnets pyrénéens* 1792-1795, aux Editions de l'Echauguette.

Ramond est né à Strasbourg, le 4 janvier 1755. Il a fait toutes ses études à notre Université.

On peut dire que son instruction fut excellente puisqu'il a su réaliser toutes les connaissances et facultés reçues pour devenir écrivain, professeur, député, membre de l'Institut, préfet, conseiller d'Etat, naturaliste, explorateur des Pyrénées, commandeur de la Légion d'honneur.

En 1787, les hasards de l'existence ont conduit Ramond aux Pyrénées qu'il a habitées pendant 24 ans. Il leur a consacré les meilleures années de sa vie. Il les a étudiées et aimées et il a contribué à les faire connaître et aimer.

Le lecteur des « Carnets Pyrénéens » de Ramond est vivement impressionné par l'élégance et la pureté du style, par le sentiment toujours sincère du beau, du vrai et du bien.

Il est charmé par la description vivante de la beauté de la nature que révèlent ces montagnes imposantes où les alpages nourrissent de nombreux troupeaux; de ces vallées verdoyantes

bien cultivées, arrosées par des gaves rapides et des cours d'eau couverts d'arbres; de villes et villages pittoresques, aux eaux thermales renommées, habités par d'intrépides montagnards.

Ramond a été vainqueur du Mont-Perdu, du Marboré, de l'énorme masse de marbre du Pic-du-Midi, du magnifique cirque de Gavarnie, de la légendaire Brèche de Roland, du Mont considérable du Tourmalet, de l'entonnoir de Cauterets, aux habitations riantes, aux montagnes âpres où serpentent mille filets d'eau, etc... etc....

Partout, il a étudié les ressources du pays et il a fait une ample moisson de plantes, de minéraux et d'objets divers qui figurent au Musée pyrénéen du Château-fort de Lourdes.

Ramond nous montre comment il ne se laissa pas rebuter par les obstacles qu'il rencontra sur son chemin par la puissance de travail, l'énergie et la volonté.

Il nous donne une leçon d'énergie et de persévérance.

C'est grâce à la montagne pyrénéenne quela postérité conserve et honore, un siècle après sa mort, la mémoire du Créateur du pyrénéisme.

Tous les admirateurs de Ramond : groupements pyrénéens, municipalités, administrations. Paris et Strasbourg l'ont glorifié le 15 mai 1927, à l'occasion de son centenaire. Ils ont ainsi témoigné leur reconnaissance au bienfaiteur des Pyrénées.

S. G.

INFORMATIONS

Nouvelle mission africaine du Colonel de Burthe d'Annelet

On se souvient du voyage africain exécuté de septembre 1928 à juin 1931, par le Colonel de Burthe d'Annelet, chargé de mission par le Ministère des Colonies et le Muséum d'Histoire Naturelle, qui se rendit du Cameroun à Alger, par le Congo, l'Oubanghi Chari, le Ouadaï, l'Ennedi, le Borkou, le Tibesti, l'Aîr, le Niger, le Hoggar et le pays Ajjer.

Le Colonel de Burthe d'Annelet avait fait, à son retour à Alger, deux conférences à la Société de Géographie, qui avaient témoigné de ses qualités de conférencier et d'observateur.

Il avait à peine terminé la mise à jour de ses notes qu'il repartait pour un nouveau voyage, toujours en Afrique, mais dans une région cette fois à peine pacifiée.

Nous venons d'apprendre qu'il est arrivé à Bamako (Soudan) après plus de trois mois passés en Mauritanie.

De Port-Etienne, il a pu atteindre Atar par convoi automobile escorté, ce qui n'a pas été sans difficulté car cette très longue route désertique se trouve sous la menace permanente des rezzou.

De là, il s'est rendu au Soudan par un chemin sensiblement nord-sud, suivant la côte, à 450 kms à l'est de la rive de l'Océan et qui le fit passer successivement à Tidjikdja, Tamchakett, Aîoun El Atrous, Nioro et Bamako.

Arrivé à Tidjikdja, le Colonel se lança sur la piste de Tichitt, mais il dût rebrousser chemin rapidement, rappelé d'urgence par le Capitaine Commandant le cercle de Tagant, car un fort rezzi était signalé au nord de sa route. Rentré à Tidjikdja, il dut y séjourner un mois, attendant le nettoyage de la région.

Il prit alors, sous la protection de partisans armés, le chemin de Tamchakett et d'Aïn El Atrous, région intéressante, fort pittoresque où les sources abondent et il atteignit Nioro où cesse la zone dangereuse.

Le Colonel de Burthe d'Annelet vient d'arriver à Bamako où il a visité avec intérêt l'exposition industrielle, agricole et commerciale, organisée à l'occasion du cinquantenaire de la prise de Bamako.

Il se propose de se rendre ensuite à Segou, à Ouagadougou et à Tombouctou d'où il piquera droit sur Agadès pour atteindre le Tchad.

Le Colonel d'Annelet a été frappé par l'insécurité qui règne dans la partie de la Mauritanie qui avoisine le Rio de Oro. Il déplore que cette situation paralyse tous les efforts qui sont tentés pour organiser et équiper cette immense région. Il pense qu'on ne pourra arriver à bout des dissidents pillards, de plus en plus redoutables par leur force et leur audace, qu'en combinant, quand le moment sera venu, une action entre l'A.O.F., le Maroc et l'Algérie. Mais le nœud de la question est surtout dans le Rio de Oro où les bandits trouvent une base de départ et un refuge assuré, car nos groupes méharistes ne peuvent, quels que soient leur vigilance et leur courage, anéantir les rezzou qui, pour échapper à leur poursuite, n'ont qu'à se réfugier en zone espagnole.

La collaboration de l'initiative privée et de l'Etat dans l'organisation de l'élevage.

Pour conserver sa place dans l'économie générale, chaque profession doit aujourd'hui s'organiser corporativement. L'agriculture n'est pas à l'abri de cette nécessité. M. Michel Lallou, Administrateur-Délégué des Associations Unions Ovines, montre dans l'article de tête du numéro de Janvier de la revue « L'Union Ovine », que les groupements d'éleveurs peuvent réaliser une collaboration efficace entre l'initiative privée et l'Etat : d'un côté, l'union des intérêts en un organisme national assurant la continuité et la souplesse nécessaires ; de l'autre, l'administration utilisant les moyens d'action et l'autorité dont elle dispose par le contrôle technique et financier.

L'exemple des Unions Ovines qui ont en quelques années, avec le concours bienveillant des Services Administratifs, réa-

lisé tout un programme d'action en faveur des éleveurs de moutons métropolitains et coloniaux, illustre cette conception et montre que le rôle de l'Etat, dans l'évolution progressive de l'économie agricole n'est pas de se substituer aux organismes privés mais de les contrôler en les appuyant dans le seul souci de l'intérêt public.

Une étroite collaboration est a fortiori nécessaire, bien entendu, au sein même des groupements entre les techniciens et ceux qui sont appelés à bénéficier de leurs travaux. C'est ce que développe le Docteur Vétérinaire F. Lucam dans la même revue, à propos d'une maladie du mouton, la tremblante, qui sévit dans le centre et le sud de la France et dont on connait les manifestations foudroyantes sans pouvoir en déterminer les causes. Aucune des recherches effectuées jusqu'à ce jour n'a permis de découvrir un remède efficace parce que beaucoup d'éleveurs dissimulent les cas déclarés dans leurs troupeaux et qu'avant toute chose il faudrait pouvoir examiner attentivement les différentes phases de la tremblante et connaître parfaitement le milieu dans lequel elle se développe.

Ce numéro de Janvier de l'Union Ovine contient, en outre, la seconde partie d'un très intéressant article de M. Pérés, Directeur des Services Vétérinaires de l'Ardèche et de la Drôme, sur les origines et l'avenir de la race ovine de Lacaune, une étude pratique de M. Georges Bréart, Ingénieur agronome, Secrétaire de l'Union Ovine de France, sur le sevrage des agneaux, un exposé de M. Achard, Conseiller agronome de la République syrienne, sur le problème de la diminution du troupeau ovin syrien, et de nombreux renseignements d'ordre pratique.

L'UNION OVINE.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

d'Alger

ET DE

l'Afrique du Nord

Ce Bulletin paraît tous les trimestres en une brochure de 150 à 200 pages in-8° et publie :

des Études et Conférences sur des sujets Géographiques. Historiques, Archéologiques, Économiques et Littéraires, ainsi que sur les Questions d'Actualité

Il est servi gratuitement à tous les membres de la Société versant une cotisation annuelle minima de 25 fr. pour ceux qui résident en France ou dans les Colonies Françaises et de 40 fr. pour ceux qui sont domiciliés à l'Etranger.

ABONNEMENTS : France et Colonies. 25 fr. par an.
Etranger ..... 40 —

AVIS TRES IMPORTANT. — *Afin d'éviter à la Société des frais très onéreux, MM. les Sociétaires et Abonnés sont instamment priés de payer leur cotisation annuelle avant le* 1er Février de chaque année, *soit au siège de la Société, Boulevard Laferrière n°* 13, *à Alger, soit au compte courant n° 69 des chèques postaux d'Alger. A partir du* 1er *février, les cotisations non payées seront recouvrées par la Poste, mais majorées d'*Un franc, *pour frais de recouvrement.*

A paraître dans les prochains Bulletins

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ALGER

ET DE

l'Afrique du Nord

CANAL ..... Les martyrs du Sahara (suite).
CANAL ..... Les fondateurs d'Empire.
Commandant CAUVET. Les Touaregs Iforas.
DESPARMET ..... Les réactions nationalitaires en Algérie.
Commandt DESSIGNY. Aïn Sefra.
DUCELLIER ..... Production de l'orge en Algérie.
F. R. ..... Questions de natalité.
Com. R. PEYRONNET. Généraux d'Afrique.
POURCHER ..... Un circuit touristique près d'Alger.
RETHAULT ..... Les Djeddars du Sud constantinois (suite).
ROUX-BERGER ..... La bataille des voies en Afrique.
Général THEVENEY .. Souvenirs de l'épopée marocaine (suite).
X ..... Le Service des Affaires indigènes du Maroc.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire aura été remis à la Société.

Messieurs les Sociétaires sont instamment priés de faire parvenir les CHANGEMENTS D'ADRESSES au Siège de la Société, afin d'éviter les FAUSSES DIRECTIONS DONNÉES AUX BULLETINS

Société de Géographie d'Alger

et de l'Afrique du Nord

Trente-huitième Année 2e trimestre 1933. — No 134

LISTE DES MEMBRES DES BUREAUX

Bureau Central.

Président ..... M. Ferdinand DUCHENE, Conseiller à la Cour d'Appel d'Alger.

Vice-Présidents ..... M. MATHIEU, Préfet en mission.
M. AUBRY, Professeur honoraire, Président du Conseil d'administration des Tramways du Sahel.

Secrétaire Général .... M. Paul RIMBAULT, Rédacteur en chef de « La Dépêche Algérienne ».

Secrétaires..... M. le Docteur JOSSE, Directeur de la Revue Générale de Médecine et de Chirurgie de l'Afrique du Nord.
M. BOUTILLY, Directeur des Eaux et Forêts.

Trésorier ..... M. MOEVUS, Receveur honoraire des Contributions.

Trésoriers honoraires.. M. Charles CASTANET. Administrateur principal honoraire de communes mixtes.
M. RIBOULAT, Receveur honoraire de l'Enregistrement.

Archiviste - Bibliothécaire chargé du Bulletin ..... M. BESSIERE. professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée d'Alger.

Commissaire Général . M. BUGEJA, Administrateur principal honoraire de Communes mixtes.

Conseillers techniques. M. le Commandant PEYRONNET.
M. le Capitaine LEHURAUX.
M. le Capitaine SICARD.

Section Technique.

Président ..... M. SAVORNIN, Professeur à la Faculté des Sciences d'Alger.

Vice-Président ..... M. VERAIN, Professeur de Physique industrielle à la Faculté des Sciences d'Alger.

Secrétaire ..... M. EHRMANN, préparateur à la Faculté des Sciences.

Section Coloniale et Économique.

Président ..... M. MAIRE, Professeur à la Faculté des Sciences d'Alger.

Vice-Président..... M. BEAULIEU, Vice-Président honoraire du Tribunal d'Alger.

Secrétaire ..... M. DUCELLIER, Professeur à l'Institut Agricole de Maison-Carrée.

Section Historique et Archéologique.

Président..... M. BOUTILLY, Directeur des Eaux et Forêts.

Vice-Présidents ..... Mme la Comtesse SAVORGNAN DE BRAZZA.
M. KLEIN, Président du « Vieil Alger ».

Secrétaire ..... M. le Docteur FLOGNY.

Section Littéraire.

Président..... M. VENARD, professeur à la Médersa d'Alger.

Vice-Présidents..... Mme L. Jean DARROUY.
M. LE DENTU, avocat à la Cour d'Appel d'Alger.

Secrétaire..... M. ROMAND professeur agrégé au Lycée d'Alger.

Commissariat.

Commissaires..... N.
Commandant GIRARDET, en retraite.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Ferdinand DUCHENE, Conseiller à la Cour d'Appel d'Alger.

MM. AUBRY Jules, Professeur honoraire du Lycée, Président du Conseil d'administration des tramways du Sahel.

BEAULIEU Jules, Vice-Président honoraire du Tribunal d'Alger.

BESSIERE Lucien, Professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée d'Alger.

BOUTILLY Victor, Inspecteur général des eaux et forêts. Directeur honoraire au Gouvernement Général de l'Algérie.

BUGEJA Manuel, Administrateur principal honoraire de Commune mixte.

EMANUELY Eugène, Vétérinaire sanitaire en retraite.

JOSSE Honoré, Docteur médecin, directeur de la Revue Générale de Médecine et de chirurgie de l'Afrique du Nord et des travaux des Colonies.

LEFEVRE Paul, Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, avocat à la Cour d'Appel d'Alger.

MATHIEU Louis, Préfet en mission.

MŒVUS Alfred, Receveur honoraire des Contributions diverses.

RIMBAULT Paul, Rédacteur en Chef de la « Dépêche Algérienne » et de l' « Effort Algérien ».

ROMAND Emile, Professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée d'Alger.

SCHWEITZER Marcel, Professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée d'Alger.

L'article 12 est rappelé aux membres de la Société :

ARTICLE 12

A). — La Société est composée de sections dont le nombre est fixé par l'Assemblée générale. Elle comprend actuellement :

1°. — Une section technique;
2°. — Une section économique et coloniale;
3°. — Une section d'histoire et d'archéologie.
4°. — Une section littéraire.

Lors de son admission, chaque membre déclare dans quelle section il désire être inscrit. Il a le droit, d'ailleurs, d'assister aux séances, de prendre part aux travaux et aux votes des autres sections.

Chaque section a un bureau spécial qui comprend: un Président, un ou deux Vice-Présidents, un secrétaire, élus à la première séance par les membres présents.

B.) — Tout travail, ou toute communication contenant une polémique politique ou religieuse sont de droit écartés.

Bulletin de la Société de Géographie d'Alger

et de l'AFRIQUE DU NORD

Trente-huitième Année. — 2e trimestre 1933. — N° 134

Procès-Verbaux des Séances de la Société

SEANCE DU MARDI 2 MAI

M. Brunel, Maire d'Alger, parle de la Cité algéroise

Un problème difficile

C'est devant une salle pleine que M. Brunel, Maire d'Alger, a fait une conférence au Cercle Militaire, sous les auspices de la Société de Géographie, et sur le sujet suivant : « La cité moderne et ses organes ».

La réunion était présidée par Me Lefèvre-Paul, avocat à la Cour d'Alger et nouveau président de la Société. Celui-ci rendit tout d'abord hommage à son prédécesseur, M. Ferdinand Duchêne, hommage justement applaudi par un auditoire d'élite ; puis il donna la parole au conférencier.

N'ayant devant les yeux aucun papier, debout, d'une voix animée, le Maire d'Alger rappela tout d'abord qu'il était un membre très ancien de notre Société. Il salua en passant la mémoire de son vieux maître. M. Mesplé, celle du général de Bonneval et de M. Duchêne, tous anciens présidents, puis hardiment il aborda son sujet.

Je dis « hardiment », car c'est uniquement de l'urbanisme algérien, dont parla pendant deux heures M. Brunel, et chacun sait que l'actuelle politique municipale algéroise est l'objet d'appréciations diverses de la part de notre population.

Le conférencier a du reste été un excellent avocat, et si quelques-unes de ses conceptions ont paru un peu discutables à la majorité des auditeurs, par contre l'ensemble du plaidoyer a été bien accueilli. Nous ne croyons pas que ce fût par simple courtoisie.

Le Maire d'Alger reconnaît tout d'abord que deux obstacles se dressent à l'aménagement de la ville : les intérêts particuliers d'une part, l'ancienneté d'une cité déjà formée, d'autre part.

« Il faudrait — dit-il — dans une ville pareille, un véritable dictateur pour réaliser un plan d'ensemble. » Et successivement M. Brunel étudie les questions du nettoiement, de l'eau et de la circulation.

Sur le premier point, le conférencier n'a pas de peine à démontrer qu notre ville gagne chaque jour en propreté : la Kasbah repavée, de nombreux appareils de lavage et d'enlèvement des ordures réalisés, le service de la voirie journellement amélioré... tel est — dit-il — notre tableau d'honneur.

Le service d'eau

Mais c'est sur la question de l'eau que M. Brunel insiste surtout. Alger dispose pour chacun de ses habitants de 100 litres d'eau par jour; il en faudrait 200 à 250.

Cette eau vient tout d'abord des quatre aqueducs construits autrefois par les Turcs et ensuite des anciennes propriétés de Baraki. Mais, ajoute-t-il, cette eau vaut très cher, car son adduction nécessite de grands travaux. Après avoir passé en revue les différents projets qui, depuis de nombreuses années, ont été mis à l'étude pour améliorer cet état de choses, le Maire d'Alger expose celui qui est en cours.

Il s'agirait de faire venir l'eau du Chéliff (à 105 kilomètres d'Alger), de lui faire traverser la Mitidja et de lui faire desservir toute l'agglomération algéroise. Les canalisations seraient suffisamment éloignées des côtes pour quelles fussent à l'abri du canon en cas d'hostilités.

L'exécution du projet coûterait 200 millions et fournirait 100.000 mètres-cubes par jour.

Le prix ne serait pas exagéré si on le compare aux dépenses qu'exige le système actuel (16 millions par an).

Par ailleurs, il ne faut pas s'effrayer de la distance lorsqu'on sait que l'eau des grandes villes de France vient parfois de 150 à 200 kilomètres de son point d'arrivée.

En passant, M. Brunel s'élève avec force contre la légende qui veut que l'eau d'Alger soit mauvaise et produise des ulcères à l'estomac. Certes, il reconnaît qu'actuellement l'eau de la ville n'a pas toujours un goût agréable par suite des travaux que l'on fait subir aux canalisations, mais il prouve que la verdunisation — système d'épuration adopté — est absolument inoffensif. Il regrette vivement que cette légende ait passé les mers, faisant ainsi à la Cité un tort incalculable.

La circulation

Enfin, M. Brunel parle de la circulation. Sur ce point, le Maire d'Alger nous a paru moins catégorique.

La capitale de l'Algérie n'a qu'une rue. Coincée entre la mer et la montagne, elle voit défiler journellement sur cette mince et unique voie de communication des milliers d'autos et de passagers. Que faire ?

Agrandir cette artère en démolissant les immeubles ? Il faudrait un milliard.

Supprimer les tramways et les remplacer par des autobus ? Ceux-ci seraient tellement nombreux que la circulation serait encore puls difficile qu'avant.

Alors M. Brunel en arrive à son projet préféré : un métro, un métro qui coûterait 600 millions s'il traversait les communes voisines et moitié moins s'il ne faisait qu'absorber Alger.

N'insistons pas. Tout a été dit pour ou contre ce projet et il semble bien que le « contre » l'ait emporté sur le « pour ».

Certes, le problème est difficile. Mais Alger — capitale impériale — point de départ des futures lignes transafricaines, doit se montrer digne de son destin, voir grand dès maintenant et prévoir son magnifique avenir.

C'est sur ces paroles — très applaudies — que finit M. Brunel.

Des vues photographiques fort intéressantes illustrèrent cette conférence qui eu le grand mérite d'être claire, bien documentée et rendue avec force. Chacun pourra en pensr ce qu'il voudra ; elle aura, dans tous les cas, instruit tout le monde.

Paul RIMBAULT.

Membres titulaires présentés à la Conférence du Mardi 2 mai 1933

DELIGNY (Olympe), 1, rue Amiral-de-la-Bretonnière, Bab-el-Oued—Alger, présentée par M. Cuendet et Mme Tournier.

DELIGNY (Andrée), dame employée au Gouvernement général, 1, rue Amiral-de-la-Bretonnière, Alger, présentée par M. Cuendet et Mme Tournier.

MALLO (Marguerite), 2, rue Jean-Rameau, Alger, présentée par Mme Blachère et Mme Taboni.

ARNAUD (Elie), 60, rue d'Isly, Alger, présenté par M. Castanet et M. Debayeux.

EL MADANI TEWFIK (Ahmed). — 1, impasse Berbrugger, Alger, présenté par M. Ferdinand Duchêne et Omar Guendouz.

CARAYOL (Fernand), Directeur des Domaines, de l'Enregistrement et du Timbre, 9, rue Berthelot, Alger, présenté par MM. Lefèvre-Paul et Boutilly.

Décès

Lorenzi Claude, Banquier. — Scal, Docteur.

Subvention

Direction de la Compagnie de Navigation Mixte.....	100 fr.
Commune de Mascara	50 fr.

SEANCE DU MARDI 23 MAI

La Salle des Maréchaux du Cercle Militaire était pleine, le mardi 23 mai, pour entendre la conférence du général Paquin, commandant la

division d'Alger, sur le « Grand Quartier Général allemand pendant la bataille de la Marne ».

La réunion était présidée par Mr Lefèvre-Paul, président de la Société de Géographie, qui, après les communications d'usage, donna la parole au distingué conférencier.

Le général Paquin parle simplement, sans vaine rhétorique, tel un soldat pour lequel la parole n'est que le prélude de l'action.

Ayant vécu sept ans en Allemagne, le conférencier connaît bien notre voisine. Il y a interrogé beaucoup de personnes, de toutes classes et de toutes professions, et il a cette conviction que l'Allemagne tout entière désire la revanche.

Qui dit revanche, ne dit pas nécessairement « guerre ». Ce que veulent les Allemands, c'est l'abolition du Traité de Versailles.

A cet effet, toute leur politique consiste à abattre notre moral et à élever le leur.

Abattre le moral français est pour eux indispensable, car à égalité de valeur technique, c'est la nation qui a le plus de ténacité qui triomphe.

Pour relever la leur, ils usent de tous les moyens dont le principal est qu'ils font croire au monde qu'ils ne sont pas responsables de la guerre, et qu'après tout ils ne l'ont pas perdue.

Après ce préambule, le général Paquin entre dans le corps de son sujet. Il nous transporte, à la fin d'août 1914, à Luxembourg, dans une petite école où le généralissime de Moltke a son quartier général.

De Moltke est un homme sympathique, sensible, mais manquant de caractère. D'ailleurs, à l'inverse de ce qui se passe dans l'armée française, où le chef décide et où l'état-major donne son avis, chez les Allemands, c'est l'état-major qui décide et c'est le grand chef qui donne son opinion.

Or, à la fin d'août 1914, tout est à l'optimisme autour du généralissime. Toutefois, Moltke constate que si ses armées sont victorieuses, elles ne prennent que peu de canons et peu de prisonniers.

Il envoie donc le chef de son 2e bureau, le lieutenant-colonel Hentsch, et lui demande d'aller en son nom inspecter le front.

Le général Paquin apprend à son auditoire qu'en Allemagne on est persuadé encore maintenant que si la bataille de la Marne a été perdue par les Allemands, c'est la faute de ce colonel qui, malade, pessimiste, aurait donné l'ordre du repli. Le conférencier lave le chef du 2e Bureau de ce reproche et le considère au contraire comme un homme supérieur.

Voilà donc Hentsch en route pour le front avec deux capitaines.

L'armée allemande a alors sept armées en ligne, cinq au Nord et deux en Lorraine et Alsace.

Lorsque l'envoyé de Moltke arrive sur le front, quatre des armées du Nord ont franchi la Marne (5e, 4e, 3e, 2e), mais la dernière (1re armée) semble faire cavalier seul au Nord du fleuve. Il y a un trou de 50 kilomètres entre cette armée et sa voisine de gauche (2e armée, Bulow).

Que signifie ce trou, qui n'est tenu que par quatre divisions de cavalerie ?...

Il signifie que la 1re armée est commandée par un homme aussi indiscipliné qu'intelligent : von Klück. Il suffit que son chef lui dise d'aller à droite pour qu'il aille à gauche.

Alors que les quatre armées du centre et de la gauche poursuivent l'armée française, lui, von Klück, qui devrait être le pivot de tout le mouvement, bataille sur l'Ourcq pour son compte personnel.

Hentsch se rend compte de cette erreur ; il apprend qu'une armée anglaise est en train de percer la trouée de 50 kilomètres tenue seulement par une frêle cavalerie, et il prescrit à Bulow de battre en retraite, mais seulement lorsque l'adversaire aura franchi la Marne. Sage mesure, comme devait le prouver la suite.

Là dessus, l'envoyé du généralissime va trouver von Klück. Celui-ci est en pleine bataille avec la nouvelle armée de Maunoury. Toujours optimiste, le commandant de l'armée déclare que ça va très bien... Mais ce n'est pas l'avis de Hentsch, qui sait ce qui se passe sur la gauche de la 1re armée et apprend que les Anglais ont franchi la Marne.

Von Klück, la mort dans l'âme, est obligé de battre en retraite.

La bataille de la Marne est perdue !

Le général Paquin a parsemé son récit de détails pittoresques. C'est ainsi qu'il constate que le généralissime allemand ne commande pas, que Bulow est un chef sans envergure, sans initiative, puisqu'il n'a rien fait pour boucher la trouée de 50 kilomètres, que von Klück est un subordonné indiscipliné.

Chez nous, au contraire, les chefs montrent de magnifiques qualités d'initiative et d'obéissance : Gallieni voit la faute de von Klück et envoie contre lui Maunoury, Franchet d'Esperey va au secours de son voisin, Foch tient jusqu'au bout dans les marais de Saint-Gond.

Ainsi, là encore, on peut dire que ce sont les vertus morales qui ont triomphé du matériel allemand.

Et le conférencier de conclure, aux applaudissements de toute l'assistance, que si l'on veut que le moral de l'armée d'aujourd'hui vaille celui de l'armée d'hier, il faut que la nation l'entoure d'une fraternelle affection.

Remercions M. le général Paquin d'avoir donné avec tant de cœur cet avertissement salutaire.

Comme le disait dernièrement aux Communes sir Austen Chamberlain: « L'armée française est aujourd'hui la dernière barrière de la paix en Europe ».

Paul RIMBAULT.

Membre présenté

BORNAND (Gaston), viticulteur, 43, rue Darwin, Alger, présenté par par M. Saquenet et M. Ryf Emile.

Décès

MM. AMALRIC, ancien Directeur des T. A.
ADOLPHE Eugène, directeur honoraire de la Succursale de la Banque de l'Algérie.

Prix de littérature coloniale

M. Emile GAUTIER, professeur à l'Université d'Alger.

SEANCE DU 13 JUIN 1933

La séance bi-mensuelle de la Société a eu lieu au Cercle Militaire (Salle des Maréchaux), sous la présidence de M. Lefèvre-Paul, assisté de MM. Aubry, Beaulieu, Josse, Lehuraux et Bugéja.

Le président a exprimé les respectueuses et vives félicitations de tous les membres de la société à M. le général Meynier, directeur des Territoires du Sud, auquel la Société de Géographie de Paris vient d'attribuer le prix Duveyrier pour l'ensemble de son œuvre africaine. Il a donné ensuite la parole à M. Dalloni, professeur de géologie à la Faculté des Sciences d'Alger, qui a traité la question suivante: « Le Sahara Oriental et le Massif du Tibesti ».

M. Dalloni a été chargé de mission au Tibesti en 1930 par le Gouvernement général de l'Algérie. Les membres de la Société de Géographie ont refait avec lui l'intéressant voyage qui lui a permis de contourner puis traverser en son milieu cet énorme massif volcanique qui se trouve au Nord du Tchad et au Sud de la Lybie, soumis en très grande partie à l'influence française et pour sa partie Nord-Est seulement de l'influence italienne. La mission Dalloni a pu compléter ainsi la remarquable carte dressé jadis par le général Tilho, déterminer la constitution géologique du sol, assez analogue à celle de notre Massif Central, étudier le régime des eaux, la faune et la flore du pays, son ethnographie. Dans son ensemble, le Tibesti est un pays pauvre, misérable même. Les points d'eau sont rares et représentés par les affleurements au fond des vallées d'eaux de ruissellement arrêtées sur une couche imperméable de grès cristallins. Sur cet immense territoire vit péniblement une population de race blanche, métissée de nègres, atteignant le chiffre de 8.000 à 10.000 habitants.

La France a intérêt à maintenir son influence sur le massif du Tibesti, en protection du lac Tchad. Nul autre pays que la France ne pourrait d'ailleurs apporter un plus secourable appui à la malheureuse population du Tibesti, en orientant son activité pour la constitution des caravanes qui sillonnèrent longtemps encore le Sahara avant que le rail ou l'auto puissent le desservir dans toutes ses régions.

Les applaudissements chaleureux de l'assistance ont témoigné au conférencier sa reconnaissance pour l'aimable attention qui lui fait attri-

buer à la Société de Géographie la primeur du résumé de son volumineux rapport de mission qui sera prochainement communiqué « in extenso » aux sociétés savantes.

L'assistance était aussi nombreuse que choisie. On y remarquait notamment la présence de MM. le général Meynier, le maire Brunel, Pasquier-Bronde, professeur Leblanc, conseiller à la Cour Beyssade, intendant général Lévy, colonel Frevet, docteurs Briole, Maury, Ehrmann, etc...

Décès

MM. CHASSEVANT, professeur à la Faculté de médecine.
MEYER Jules, médecin inspecteur général du Cadre de réserve.
SIDAMED SI MENAD, Bach Agha.
LEVY Jules, sous-directeur honoraire de la Banque de l'Algérie.
MALLET Jean, Directeur des Etablissements Caussemille.

Distinction honorifique

M. le Général MEYNIER, directeur des Territoires du Sud, lauréat du prix Duveyrier.

Angleterre et Algérie avant 1830

A qui vient de France en Algérie, il semble que l'Angleterre se fasse dix fois plus lointaine. S'il est appelé par ses fonctions à révéler à de jeunes esprits quelques aspects de la civilisation britannique, il remarquera chez ceux qui l'écoutent la même attitude mentale — émerveillée et sceptique — qu'auraient les enfants d'un monde nordique pour entendre l'histoire d'Ali Baba ou de Sindbad le Marin. Une inquiétude le saisit: se peut-il que le pays où il est soit pareillement sevré de celui qu'il a reçu mission de faire connaître. Il semble a priori bien improbable qu'Alger et l'Angleterre n'aient pas des pages d'histoire commune. Les relations étaient fatales entre les pirates barbaresques et la grande puissance maritime; et de fait elles commencent fort tôt, sur l'initiative des pirates qui confisquent les vaisseaux marchands, et, se risquant sur l'Atlantique, pillent à plusieurs reprises les villages de pêcheurs de Cornouailles et d'Irlande. Aussi voit-on, dès 1390, l'Angleterre envoyer à Alger une expédition punitive en collaboration avec la France. Mais les relations — tantôt courtoises et plus souvent hostiles — entre les deux pays ne deviennent suivies que vers la fin du XVI[e] siècle. L'expansion de l'Angleterre élizabéthaine coïncide alors avec l'ascension d'Alger vers l'apogée de sa puissance.

Dès le début, les Anglais essaient, selon un tour d'esprit qui n'est pas rare chez eux, de faire une question religieuse de ce qui relevait bien plutôt du commerce. Ce que convoitent les pirates, ce sont les cargaisons qu'ils revendront aux juifs de Livourne, les rançons qu'ils extorqueront aux prisonniers européens, la science technique qu'ils acquerront des techniciens captifs. Pour l'Anglais au contraire, « Argeir » est très tôt « le fléau de la Chrétienté »; payer la rançon d'un citoyen britan-

nique, c'est faire œuvre pie, car c'est sauver une âme du danger d'apostasie. Sans doute les prisonniers se plaignent-ils, dans les lettres qu'on a conservées d'eux, des rigueurs de leur esclavage. « Chaque jour, dit l'un d'eux, on me fait tourner la meule d'un moulin, comme un cheval, avec des chaînes sur chaque pied; et pour ajouter à ma misère, on me laisse mourir de faim, sans parler des pires traitements. » Mais ce qu'ils redoutent surtout, s'il faut les en croire, c'est la faiblesse qui les ferait Mahométans. Ne vit-on pas l'un d'eux renier Christ après sa libération pour l'amour d'une de ces Mauresques qui, dit le chroniqueur, « sont généralement fort belles, portant des charmes sur leurs visages et des démons dans leurs cœurs, si versées en sorcellerie qu'elles ne relâchent un homme qu'après l'avoir, telle Dalila, privé non seulement de toute force, mais de tout espoir de béatitude future, en le faisant abandonner son Rédempteur pour suivre les préceptes d'un imposteur ». Devant pareil danger, Elizabeth ordonne que des quêtes soient faites dans les églises pour le rachat des esclaves chrétiens, et elle négocie ce rachat. Solution amiable et toute provisoire, puisque vingt ans plus tard s'élève la voix du Rev. Devereux Spratt pour supplier le Seigneur, en un style audacieux, « d'émouvoir le cœur des princes chrétiens afin qu'ils déracinent ce nid de pirates ».

Depuis un siècle déjà vivait à Alger un petit groupe de marchands britanniques, qui étaient les maîtres du commerce — assez insignifiant d'ailleurs — que faisait leur pays avec les Barbaresques. Ils exportaient un peu de laine, de cuirs et d'huile — surtout ils importaient des apparaux et des munitions de guerre. Longtemps le plus éminent d'entr'eux fit office de consul, servant d'intermédiaire entre le gouvernement de Londres et celui du Dey. Ce n'est qu'à partir du dix-septième siècle que le Royaume-Uni eut à Alger un représentant officiel. Tâche ingrate que la sienne. Souvent il perd sa fortune personnelle dans ses négociations pour le rachat des prisonniers. Ses relations avec la Kasbah sont difficiles; et le Dey se plaint de lui à Sa Majesté Britannique. « Votre consul est un méchant homme, et a la langue beaucoup trop libre. (Rappelez-le, je vous en prie) par les mérites de Jésus, de Marie et du Saint Esprit ». Ou encore: « Vous feriez bien de ne pas confier à votre consul plus qu'il ne peut dénombrer sur ses doigts de pied; car autrement

il se trompera dans ses comptes. » On comprend fort bien le désir du Dey de voir changer souvent le représentant britannique: celui-ci devait, à son arrivée, offrir au Souverain et aux dignitaires de la Cour des cadeaux que leurs destinataires se réservaient de critiquer, voire de refuser, s'ils les estimaient insuffisants. En revanche il arrivait que le Dey offrît à Sa Majesté des cuirs ouvrés, des chevaux arabes, des bêtes fauves. Elizabeth reçut une véritable mission algéroise commandée par un bulluk-bashi chargé, aux termes de son sauf-conduit, « de se rendre et passer en Engle-terre, et monstrer à Sa Grandeur tels jeux et passe-tems que luy-mesme et sa Companye sont en mesure de luy monstrer en témoyngnage de bon-vouloir et amitié envers elle et son pays ». Une autre fois, c'est un chef d'escadre qui reçoit au port d'Alger un lion offert par un Souverain soucieux de se concilier ses bonnes grâces. Il le lui renvoya, invoquant l'excuse que le lion refusait de se nourrir de paille.

Ce sont là les pages courtoises, amusantes souvent, des relations anglo-algéroises. D'autres sont moins plaisantes, sanglantes parfois. Dans les deux siècles qui précèdent la prise d'Alger par les Français, on ne compte pas moins de douze expéditions militaires anglaises, destinées à imposer au Dey le respect de conventions qu'il ne cherche qu'à éluder. Il y en eut dix dans le seul dix-septième siècle — simples démonstrations navales, manœuvres d'intimidation et exercices de bombardement devant lesquels les gouverneurs d'Alger étaient trop diplomates pour ne pas s'incliner. Régulièrement on les voit écarter la flotte britannique à force de promesses qu'ils s'empressent d'esquiver ou de violer dès que la voile du dernier brick a doublé la Pointe Pescade. C'est la lutte du lion et du moucheron; et il faut attendre le début du siècle dernier pour voir le lion se décider à frapper un grand coup: je veux parler de l'expédition d'Exmouth. Sans doute les historiens anglais ont-ils, dans leur zèle patriotique, enflé ce qu'ils ont appelé la bataille d'Alger; mais nous, Français, sommes tentés d'en sous-estimer les dimensions. L'expédition de 1816, longuement préparée, à Alger même, par des espions, fut un triomphe d'audace. Avant que les batteries du port n'eussent ouvert le feu, Exmouth avait jeté l'ancre à un demi-câble du môle.

Des trente-sept canonnières qui s'avancèrent vers la flotte anglo-néerlandaise, trente-trois furent coulées, les autres brûlées. En fin de journée, la marine algéroise se trouvait réduite à deux unités. La moitié de la ville était en ruines; le bombardement avait fait huit mille victimes, chiffre considérable à l'époque; le sort d'Alger était entre les mains de Lord Exmouth. Il se contenta de délivrer les quinze cents captifs européens, et d'exiger du Dey l'abolition de l'esclavage chrétien. Promesse sitôt violée que faite, puisque huit ans plus tard un nouveau bombardement apparut nécessaire. Le premier vapeur de guerre y fit son apparition — il y perdit sa cheminée.

On se demande pourquoi l'Angleterre n'a jamais eu recours à la solution radicale qu'eût été la conquête. Il y avait à la Cour de Jacques 1^er^, au début du dix-septième siècle, un parti désireux de prendre Alger, et de la garder. Il eut contre lui la médiocre importance commerciale du port comparé aux échelles levantines. Le Canal de Suez, qui devait placer les ports barbaresques sur la route de l'Inde, n'était ni percé ni prévu; et l'Anglais a toujours été un opportuniste bien plutôt qu'un rêveur. S'il est souvent intervenu dans les affaires algéroises, c'est avant tout pour la sécurité de ses vaisseaux marchands. C'est aussi, on doit le dire, pour prévenir une trop grande emprise de la France sur la côte d'Afrique. On assiste, à travers tout le dix-huitième siècle alors que la prospérité algéroise décline, à la lutte sur terrain neutre des deux grandes puissances ennemies. Elles rivalisent d'influence auprès d'un gouvernement qui s'entend merveilleusement à tirer, par une politique de bascule, parti de cette concurrence. Le déclin du commerce anglais, au début du siècle, plus tard la Guerre d'Amérique, enrichissent par contre-coup les armateurs marseillais. Puis quand la France s'épuise à son tour dans les guerres de la Révolution, l'Angleterre saisit l'occasion de reconquérir en Alger ce qu'elle avait perdu. Le Dey — dont le médecin est anglais, dont l'horloger est anglais — offre aux Anglais le privilège jusqu'alors français de la pêche du corail à La Calle. Les bénéficiaires ne devaient jamais l'exploiter ; mais l'important, c'était que l'ennemi ne le fît pas non plus.

A la veille de la prise d'Alger, l'Angleterre y avait des intérêts plus considérables que ceux de la France. Pour minime

que fût son commerce, elle importait à elle seule la moitié de ce qui y était importé. Les résidents britanniques y étaient plus nombreux que nos compatriotes. En quinze ans leur gouvernement venait d'envoyer deux expéditions armées contre les pirates. Devant pareil ensemble de faits, on se prend à se demander si cette prise d'Alger, accident imprévu de l'histoire de France, n'aurait pas aussi bien pu être un accident de l'histoire d'Angleterre; et si la Colonie britannique qu'on voit réunie le dimanche au sortir de sa petite église n'a pas failli fournir au pays où nous sommes ses colonisateurs et ses maîtres.

Louis TILLIER.

LE TOURISME EN KABYLIE

L'Algérie devenant un pays de voyages d'agrément, je vais tenter de contribuer à faire connaître, davantage, la Kabylie, en vue d'un tourisme activé, grâce aux syndicats d'initiative, dont la propagande aura son plein effet quand tous les services intéressés algériens auront poussé les efforts, encore nécessaires, et que l'administration aura procédé à la construction des routes et des chemins.

On a toujours été tenté lorsqu'on a rencontré un groupe de populations berbères, de l'appeler Kabylie. De ce fait, il est venu à l'esprit, la croyance qu'il y a plusieurs Kabylies. Il n'y a cependant qu'une seule contrée qui doit avoir cette appellation : C'est la région que l'on distingue dans le langage courant en « petite et grande Kabylie » ou Kabylie du Djurdjura qui forment, ensemble, un tout compris dans les arrondissements de Bougie et de Tizi-Ouzou, c'est-à-dire : l'ouest du Département de Constantine et l'est de celui d'Alger.

La petite Kabylie peut être limitée à l'est par une ligne imaginaire allant de Bordj-bou-Arreridj à l'embouchure de l'Oued-el-Kebir, qui se jette à la mer, non loin de Djedjeli. Elle comprend la chaîne du Babor et quelques ramifications. Elle a deux ports Djidjelli et Bougie. Sa limite à l'ouest est l'Oued Sahel qui fait à l'est la limite séparative de la grande Kabylie à qui on donne pour limites, à l'ouest, les territoires de Ménerville, Palestro, Bouïra. Au sud, c'est le massif imposant du Djurdjura qui termine cette Kabylie. Ses ports sont Dellys et Azeffoun (Port Gueydon) et elle est traversée par l'Oued Isser et l'Oued Sebaou, ses principaux cours d'eau.

La Kabylie située dans un chaos de montagnes dont les altitudes sont élevées a un territoire très accidenté et sous les ramures d'arbres, plusieurs fois centenaires, vivent dans des agglomérations importantes (villages) des populations qui travaillent et s'instruisent depuis l'occupation française. Les vil-

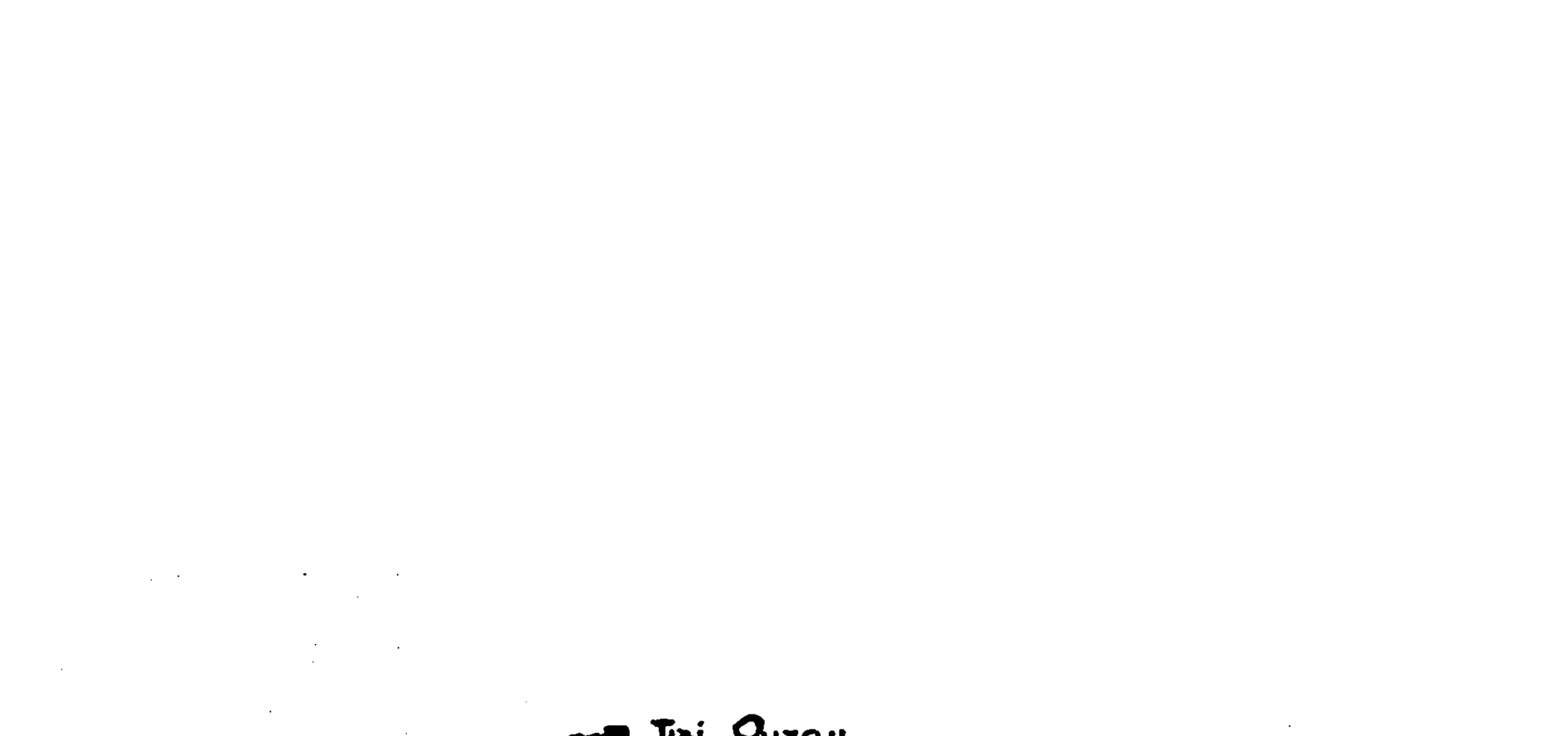

Schéma des chemins des cîmes du Djurjura. — Cliché T. A.

lages. placés sur les cimes des contreforts de la haute chaîne du Djurdjura ou allongés sur les crêtes des monts moins élevés, font un effet admirable qui prend le touriste.

La région de Collo, que certains ont considéré comme appartenant à la Kabylie, n'est pas comprise dans cette Kabylie parce que les indigènes de cette contrée n'ont ni les mêmes mœurs, ni les mêmes coutumes que leurs coreligionnaires Kabyles.

La Kabylie, celle qui doit être seule à porter ce nom et dont je parle, se composait d'autant de sections indépendantes que de tribus qui se sont subdivisées en villages également libres. La communauté de religion et la grande analogie de mœurs sont avec l'unité de la langue les seuls traits qui rapprochent les habitants de ce pays montagneux.

En arrivant à Alger, le voyageur s'étonne de se trouver dans une ville où il jouit du contraste qui existe entre la ville française moderne et la ville arabe ancienne, qui conserve, malgré des démolitions des travaux d'édilité, il s'étonne, dis-je, de voir là un cachet local oriental qu'il ne soupçonnait pas, de pouvoir circuler, en toute sécurité, dans ces ruelles tortueuses de la Kasba, bien curieuse à parcourir, peuplée d'habitants de races diverses.

Mais, le voyageur, le touriste veut visiter les environs, faire le tour des villages et des propriétés de la Mitidja et du Sahel qui sont la parure d'Alger, Après avoir parcouru ce magnifique territoire, il admire le lointain paysage où il a hâte de se rendre: la Kabylie; à contempler de près ces montagnes qu'il aperçoit de loin; il ne s'en fait une idée exacte qu'en y allant.

En effet, il n'y a pas une contrée plus pittoresque en Algérie. Il n'y a pas là un coin qui ne soit agréable à visiter, le climat y est tempéré et sur les hauteurs des monts, on y voit la neige, en plein été. Pays, largement boisé de chênes-liège, de chênes zéens et d'autres espèces d'arbres forestiers, frênes, micocouliers, pins d'Alep et sur les hauteurs de magnifiques cèdres épars sur certains points ; mais, formant de véritables forêts sur le versant nord, dans la région sud de Boghni, notamment aux Beni-Kouffi.

Dans les monts du Djudjura, dans le Babor, le camping peut être pratiqué facilement, il faut engager même les Algériens qui ignorent les beautés de ces vastes régions à tenter l'expérience dans leur intérêt propre, car le camping exerce une in-

fluence morale sur ceux qui s'y livrent. En effet, le caractèr est soumis à des épreuves qui lient les individus quand ils vivent ensemble pendant une période de semaines ou de jours. Or, de tous les points, en Kabylie, des sites merveilleurx se présentent, déterminant souvent soit une ascension solitaire soit une marche nécessaire à l'homme. Les excursions exercent un attrait qu'on ne retrouve nulle part, ailleurs. Elles intéressent ceux qui voient, qui savent voir, la nature, elle leur offre des agréments et des faits intéressants. En outre, et ce n'est pas à dédaigner, les souvenirs que l'on rapporte de ces promenades, du camping sont ineffaçables (1).

Dans ma carrière administrative, j'ai souvent campé sur les territoires que j'administrais, dans le massif du Babor ou dans les monts qui forment la chaîne du Djurdjura et aussi dans les plaines et sur les Hauts-Plateaux, pour me rapprocher davantage des populations que je voulais mieux connaître. Depuis, que j'ai pris ma retraite, j'ai organisé plusieurs fois un campement avec ma famille, nous avons pu, dans la mesure du possible, contribuer à vivre cette vie tranquille et saine, loin du bruit désagréable des cités. Et, pourtant, nous y avons toujours trouvé une sécurité parfaite.

Le Djudjura, est loin d'avoir la vogue des Alpes ou des Pyrénées, cependant son horizon est plus vaste. D'un point quelconqeu élevé on voit tout près: falaises, crêtes, cîmes, cirque de montagnes, un petit lac à 2.000 mètres d'altitude, des forêts d'essences diverses, des précipices, des vallées, notamment celles de l'Oued-Sahel, du Sébaou et des Issers. La côte, depuis Cherchell, jusqu'au-delà de Port-Gueydon se présente aux yeux des excursionnistes qui dominent de l'Akouker ou du Lella Khedidja tout le territoire de la Kabylie. La vue s'étend à l'Ouest vers l'Ouarsenis, le Zaccar, le Chenoua, l'Atlas, le Tababort, le Boutaleb au delà de Sétif, le Dirha d'Aumale paraît à vos pieds... Et du massif du Babor, on peut admirer la vaste étendue des pays du sud et les ports de Bougie, en face, et de Djidjelli qui sont les débouchés de cette région.

Dans les vallées comme dans la plaine, on y cultive des céréales et on y trouve de nombreuses ombellifères, des grami-

---

(1) Lire « Excursion dans le Djurdjura des Beni-Kouffi ; Visions des Cîmes », Conférences publiées au Bulletin et encartées dans un volume: « Visions d'Algérie », par Marie Bugéja, chez Hachette, Alger.

Schéma des lignes ferroviaires conduisant au Djurjura. -- Cliché T. A.

nées. Les contreforts sont garnis de vergers ou des forêts de chênes liège s'entremêlent; le territoire est également occupé sur de grandes étendues par des figuiers, oliviers, chênes à glands doux et des frênes gigantesques. De petits jardins enclos de figuiers de Barbarie sont cultivés et arrosés au moyen de sources sises sur les chemins qui conduisent aux villages ou sur les cours d'eau. On rencontre l'églantier, le prunier sauvage, le merisier, notamment dans un ravin qui descend des Beni-Ouakour, les ronces envahissantes, les clématites. Les orangeries garnissent de nombreux enclos près des sources abondantes et elles sont d'un bon rendement. (La Kabylie cultive l'orange, le citron, la mandarine.)

Dans la région des forêts, le chêne-liège forme la base de vastes bois, et c'est à partir de cette région que l'on trouve une végétation sous-bois et diverses essences forestières. La chaîne du Djurdjura, renferme le cèdre en massifs épars ou peu étendus. A Thekharat, une traînée de cèdres descend sur le versant sud. Mais, c'est plus à l'ouest, dans la Commune Mixte de Dra-el-Mian que les cèdres forment de véritables groupements, notamment au-dessus du village Aït Ali (Beni Kouffi) et sur les flancs de l'Haïzer; pour le versant sud du Djurdjura, le cèdre est mêlé aux chênes-verts. Plus loin vivent le pin d'Alep, le tamarin, et le laurier rose. Le thuya, le pistachier-térébinthe, le lentisque, l'aupébine, le genévrier, l'olivier sauvage, le prunier abondent dans l'intérieur de la forêt. Dans le Djurdjura, au milieu des pentes gazonnées croissent de nombreuses fleurs que l'on retrouve aussi dans le Babor dont le sous-bois est plus dense et la végétation plus vivace. C'est là que l'on remarque le pinus baboriensis. Cet arbre majestueux tient du cèdre et du pin ; il est inconnu ailleurs. Malheureusement, les forêts disparaissent, peu à peu, par les incendies fréquents.

La faune qui, en Kabylie, a compté autrefois le lion et la panthère, ne possède plus que de rares panthères et peu à peu, ces dernières disparaissent. Il y a 40 ans, j'en ai rencontrées deux à l'Oued Marsa alors que la forêt d'Acherit existait. Depuis, elle a été remplacée par un vaste vignoble. Je me suis trouvé, face à face, avec un de ces félins dans le Babor et avec un autre dans les Beni Foughal, de la commune mixte de Tababort ; c'était en 1883. Cette dernière panthère venait d'enlever un agneau à Amar ben Habylès, Caïd du douar qui la poursuivait armé d'un

revolver et d'un long couteau ou plutôt d'un sabre à lame effilée. La nuit tombait, mon cheval s'arrêta net, le cavalier qui m'escortait me dit : Arilès... (c'est une panthère). En effet, nous l'apercevions qui s'en allait et à 30 mètres à peine nous vîmes le caïd qui courait sus sur la bête. Dès qu'il nous vit, en plein bois, il s'arrêta. Nous voulions poursuivre notre route, il nous retint et c'est chez Amar ben Habilès, dans cette magnifique forêt des Beni Foughal, que nous passâmes la nuit. Dans cette région les panthères pullulaient et établissaient leurs repaires dans les montagnes boisées qui s'étendent de Bougie à Djidjelli et le Babor. Les indigènes en tuaient fréquemment ainsi que dans les forêts de l'arrondissement de Bougie qui s'étendent au Djurdjura, dans la région de Tizi-Ouzou et sur le littoral. Dans cette dernière zone, il y en a encore.

Le singe est l'animal par excellence des montagnes du Babor et du Djurdjura. Le voyageur traversant les gorges du Chabet, de la route, les voit gambader. Près de la ville de Bougie, des troupes de singes ont établi leurs gîtes sur le Gouraya. Un pic, du reste a pris sa dénomination à la gent simiesque (le pic des singes) et il est placé sur le chemin qui mène au phare du Cap Carbon, promenade admirable, sur une belle route. C'est un des attraits de la cité bougiote.

Le sanglier (ilef), le chacal (auchen), le renard (abarer), l'hyène (debba), le raton (rerdi), le lynx (ouarsal), le chat sauvage (amchich boudrar), sont partout dans la grande et la petite Kabylie. Sur le versant de l'Isser et du Sebaou, on rencontre la musaraigne carrelet (arerda el khela). Dans les vergers et les broussailles gîte le hérisson (inissi) ; dans le versant sud du Djurdjura et aussi dans la région du Babor, il y a la gerboise (djerbouh), le surmulot (arerda el khela), le rat ordinaire (arerda), le rat rayé (zerdani), le porc épic (aroui), le lièvre (aoutoul) ; le lapin (gounine) sur le littoral, seulement.

Comme oiseaux, sur les hautes cîmes existaient le vautour fauve (Iguider) ; ailleurs, le vautour charognard (isri) qui vient après la tenue des marchés en tribus, se nourrir des détritus de viandes laissées par les bouchers. Dans le Djurdjura, volent le gypaète (agueb), l'aigle fauve (afolkou), l'aigle ravisseur (afolkou), la buse (afolkou), le faucon (el-baz), le hobereau (abouraer), l'épervier (abouamar), le milan (asiouan), l'effraie commun, chauve-souris (imidrouf ou tirellil), le hibou (bourourou), dans le Djurdjura moyen la corneille à bec rouge, le pic (iguri-

der), le moineau (azaouch) se trouve partout, le pinson (amanferiou), le verdier (aberzigzaou), le merle (torzast), le serin, le lorriot, le geai, le chardonneret (timerkouc), le gros bec (aderraï), etc...

Comme oiseaux de passage, je citerai l'étourneau (azerzour), la grive (amergo), la bécasse, la bécassine, la caille, l'hirondelle, le guêpier, le canard sauvage, la sarcelle. Dans le Djurdjura, j'ai vu le merle bleu (ajahmoum tarzart), d'autres oiseaux, volent en Kabylie, qu'il serait trop long d'énumérer ; cependant, il ne faut pas oublier la cigogne (ibelaredj) qui niche sur les demeures et gourbis des Kabyles : elle arrive au printemps et repart en août ; le héron dans les fleuves kabyles ; le flamand est assez rare ; la perdrix (tasekourt) dont le mâle se nomme (ahaïkel) est assez abondante, malgré la poursuite dont elle est l'objet de la part des chasseurs. Dans le Djurdjura, il y a la grosse perdrix et la grosse grive de France ; dans l'oued Sahel, à la saison propice on rencontre la poule de Carthage (raada).

Ces oiseaux sont ceux que j'ai le plus rencontrés, pendant la longue période de temps que j'ai habité la Kabylie.

Elle a peu de reptiles ; la couleuvre est le plus répandu ; le caméléon est rare, à part dans la vallée de l'oued Sahel.

Comme poissons, signalons le barbeau, l'anguille. Il y a aussi des crabes et des tortues d'eau douce. J'ai personnellement constaté maints dégats causés par les crabes et les tortues, lorsque mon beau-père, M. Moisan, alors Administrateur de la Commune Mixte du Guergour a mis des alevins de truites de Californie, dans les cours d'eau qui descendent du Babor, à l'Oued Berd, Commune mixte de Takitount que j'administrais, aux Mechtras (commune mixte de Dra-el-Mizan) pendant que j'y étais et sur d'autres points; lui aussi avait fait les mêmes constatations: les alevins n'étant pas assez développés pour soutenir les attaques de l'ennemi (qu'ils repoussent facilement à l'âge adulte) ; quoiqu'il en soit, M. Moisan a démontré, par de nombreuses expériences qu'il fit ailleurs, notamment dans les communes mixtes du Djurdjura, de Beni-Mansour, que la truite arc-en-ciel, dite de Californie peut s'acclimater dans les eaux de la Kabylie.

Tout récemment, je rencontrais au siège de la Société de Géographie un professeur de Sciences qui me dit : « En descendant du Babor ; j'ai vu des poissons sauter et il pensait que c'étaient des truites : C'est en effet dans cet Oued Berd que mon beau-père plaça de nombreux alevins de truites arc-en-ciel, répondis-je. »

M. Moisan, dans une étude qu'il fit dit : que la croissance de cette truite est beaucoup plus rapide et ce qui est essentiel, elle profite mieux, que nul autre poisson, des aliments qu'elle consomme à tel point qu'il a été calculé qu'elle augmentait d'un cinquième ou d'un sixième du poids de la nourriture absorbée. Elle peut supporter jusqu'à 30°. Elle est la plus apte à se saumoner.

Dans un prochain article, je donnerai plus de détails sur la pisciculture et l'élevage de la truite, en particulier.

En ce qui concerne les insectes, des entomologistes ont fait des travaux publiés sur leurs observations, je n'en parlerai pas, mon article serait trop copieux.

Dans les massifs forestiers, il faut citer la belle forêt de chênes-zéens de Yacouren, celle de l'Akfadou, non loin du village d'Azazga, la forêt de Taourirt Iril, plus loin, sur cette même route qui conduit de Tizi-Ouzou à Bougie. Des routes carrossables sillonnent toute cette région, à part la partie haute des montagnes dont on se préoccupe maintenant à rendre carrossable.

Une belle route d'excursion pour aller visiter les monts du Babor est celle qui part de Bougie.

Avant d'en parler, je dirai deux mots de cette ville :

Bougie, ville construite en amphithéâtre, mérite un séjour, car il y a de nombreux sites à visiter. D'abord, allons voir l'aspect général de la ville et plaçons-nous au fort Abd-el-Kader, au pied duquel est le port et la jetée principale. Sur les quais, subsiste encore la Porte Sarrazine, Bab el Bahar, ruine formant un arceau en ogive d'un aspect curieux ; la Kasba est un monument de forme rectangulaire flanqué de bastions ; elle a été construite par Pierre de Navarre en 1509. Il y a aussi de nombreuses ruines romaines, telles par exemple : les citernes. Ce sont les environs qu'il est agréable de parcourir et si nous ne pouvons les parcourir tous, voyons la promenade qui mène au Cap Carbon, à 4 km. de la ville où existe un phare de premier ordre, à pied les Aiguades, station estivale et balnéaire des Bougiotes ; Promenade au Gouraya qui domine la ville et qui est le point terminus d'un contrefort, partant de la chaîne du Djurdjura. Toutes ses visites, peuvent être faites pendant le séjour à Bougie avant de prendre la route en corniche qui conduit à Djidjelli. Cette route, dite du bord de la mer est certainement la plus pittoresque, dominant les flots, quelquefois à des hauteurs impressionnantes est toujours intéressante. Ziama, ancienne ville romaine et après Mansouria, on est en présence de la Grotte Merveilleuse de Dra el Oued

Ouverture d'un chemin sur le Djurdjura. — Cliché T. A.

C'est ensuite Djidjelli, port autrefois difficile à atteindre, aujourd'hui bien amélioré pour la navigation. Djidjelli est devenu un centre important où les Européens, commerçants, industriels de la région estivent. Djidjelli est une station climatique très appréciée.

Entreprenant la route de Bougie nous allons à l'Oued Marsa, Cap Aokas, Souk et Tenin, avec bifurcation sur Sétif par les pittoresques gorges du Chabet el Akhra, Kerrata, Takitount, Amoucha, Perigotville. Un mot sur les gorges du Chabet el Akra : « ravin de la mort » de 7 kilomètres de long ; elles sont traversées par cette route magnifique, œuvre d'art gigantesque dans un paysage impressionnant qui a été construite de 1853 à 1870 par le service des Ponts et Chaussées. L'aspect est imposant au milieu des parois à pic des montagnes qui surplombent. C'est dans ces gorges que l'on aperçoit le plus grand nombre de singes au-dessus de l'abime.

De Souk et Tenin, reprendre la route du littoral en encorbellement sur Ziama, Mansouria, les grottes merveilleuses de Dar el oued, Cavallo et Djidjelli. De ce point, visiter le massif est de la chaîne du Babor, le Tababort et les magnifiques forêts d'essences diverses des contreforts qui s'étendent jusqu'aux gorges du Chabet, c'est-à-dire à l'Oued Agrioun qui se jette à la mer, non loin de Souk et Tenin. Ce vaste pâté montagneux n'est pas assez connu, il est admirable et il renferme des richesses non exploitées.

De Djidjelli (après la visite des villages français qui offrent de très belles cultures et montrent dans tous ses détails, l'industrie du liège) une route carrossable s'en va à travers les monts et amène le voyageur à Chevreul, (1) c'est-à-dire au pied même du mont Babor, le plus imposant de cette vaste contrée.

Quant à la partie montagneuse, située sur la rive gauche de l'Oued Agrioun et qui s'étend jusqu'aux Portes de Fer et à l'Oued Sahel une route conduit à Kerrata, à Aïn Roua, à Lafayette, au Hammam du Guergour, où, à côté d'eaux chaudes, on remarque de belles gorges à parcourir. Le territoire de la commune mixte du Guergour, celui situé sur la rive droite de l'Oued Sahel, appartenant aux communes mixtes de Sidi Aïch et d'Abkou, jusqu'aux Bibans (Portes de Fer) sont très intéressants, tant au point de vue pittoresque que de l'évolution qu'apporte l'ensei-

(1) Village dont je suis l'initiateur.

gnement du français dans les diverses écoles qui y sont ouvertes et fréquentées et des souvenirs historiques qu'on peut encore recueillir sur les Hammades, les Mokrani et la Kalâa, objet de nombreuses visites. Aux Portes de Fer, à la sortie du Bab el Kebir, plusieurs sources sulfureuses jaillissent du sol qu'elles recouvrent d'une croûte de soufre. Un établissement vient d'y être ouvert pour les Européens et pour les indigènes.

Le Djurdjura complète ce beau pays kabyle. C'est la chaîne du dernier plan aux tableaux splendides de pics et de crêtes gigantesques. Lorsqu'au fond de l'horizon, ils s'arrondissent, ils se voient baignant dans l'air azuré qui les colore. Les couchers de soleil dans la mer, vus des hauteurs, sont des coloris qui se modifient à la seconde passant par toute la ganime des nuances du rouge au rose, au violet, au vert, au gris bordé d'or, pour s'évanouir dans des tons de pastel et finir dans la nuit avec un ciel bleu étoilé.

Parmi les amateurs de la nature, les ingénieurs ont un vaste champ devant eux pour l'exploitation des richesses hydrauliques. Toutes les eaux du Djurdjura et d'ailleurs, se perdent encore, alors qu'elles pourraient assurer un avenir important à la Kabylie. Certaines devraient profiter au Département d'Alger et à Alger même où, les habitants sont réduits à la portion congrue à chaque saison estivale par pénurie d'eau. L'utilisation des chutes d'eau importantes devrait être étudiée sérieusement. Personnellement, j'en avais signalées. Mais, on s'est préoccupé seulement de celle qui a formé l'Oued Berd, commune mixte de Beni Mansour. C'est donc un champ d'action pour ceux qui s'intéressent à l'industrie. Ces points d'eau sont nombreux où l'on peut faire des captages et des réservoirs. Celui par exemple où les parois ont été prévus par la nature : Tabbourt el Aïn Seur, dans le douar Amlouline (commune mixte de Dra-el-Mizan). Et combien nombreux sont les autres points qui se présentent aux yeux du voyageur qui parcourt la chaîne. Il semble qu'on peut, sans nuire à l'alimentation de la population indigène, très dense, qui habite la Kabylie, ni à l'irrigation des jardins cultivés, se servir pour l'industrie des eaux de la montagne qui conserve la neige tout l'hiver et le printemps sur le sol et l'été dans les anfractuosités, notamment dans les trous creusés par la nature dans les failles rocheuses où les Kabyles vont en été la chercher pour la vendre sur les marchés.

Les captages seraient fort utiles pour l'alimentation en eau

potable des habitants des villages kabyles qui en sont dépourvus. Les Administrateurs font tout ce qu'ils peuvent pour les aménagements des sources ; mais, les ressources dont ils disposent ne sont pas élastiques : elles sont trop restreintes pour accomplir les grands travaux d'adduction.

Les ingénieurs, tout en se promenant dans un pays merveilleux peuvent étudier la régularisation du régime des cours d'eau qui dévalent avec précipitation pendant la fonte des neiges et pendant les orages. Les sources dites : Tala Taïzer ou sources de l'Oued Boghni, signalées souvent dans mes rapports administratifs et par Marie Bugéja en 1918, dans une conférence sur les Beni Kouffi (1) peuvent être mieux employées. Et les sources abondantes des Aït ou Abane. Et celles qui forment l'Oued Sebaou et sur le versant sud du Djurdjura, celles de l'Oued Berd, l'Aïn Aberkane, près du village de Mezarir et combien d'autres.

Le tourisme peut donc se rendre utile à l'industrie et à l'agriculteur. J'ai parlé du Djurdjura ; mais on ne le connaît pas suffisamment. Ce massif montagneux occupe le centre et le sud de la partie la plus haute de la Kabylie ; il s'étend de l'est à l'ouest, avec ses contreforts, complète au sud l'arrondissement de Tizi-Ouzou. Ses dentelures et ses crêtes rocheuses, ses flancs escarpés le rattachent au nord par les contreforts ondulés, séparés par de profonds ravins. Il s'étend du col de Tizi ou Djaboub à l'ouest jusqu'à celui de Tizi N'cheria (1.231 mètres) à l'est. Le massif comporte deux chaînes étroitement unies d'une longueur de 60 kilomètres, formant une crête continue d'une altitude moyenne de 2.000 mètres environ.

La chaîne principale, la plus pittoresque, la plus vaste avec ses rochers saillants, ses gigantesques murailles, est limitée à l'Est par le col de Tirourda (1.760 mètres) où passe la route nationale. Dans la partie ouest, versant nord, les contreforts descendent en gradins escarpés jusqu'à la dépression de Boghni ; sur le versant sud de la chaîne de petits chaînons aboutissent rapidement dans la vallée de l'Oued Sahel. En allant vers l'Est la chaîne s'élève brusquement de 1.250 à 2.000 mètres pour former une crête dentelée, le milieu est occupé par l'Haïzer (2.123 m.). Les crêtes du flanc nord dépassent 1.800 mètres, elles sont étroites et surplombent le territoire des douars Bou Nouh, Frikat, Beni Kouffi, Amlouline, Beni Mendès. Puis, les crêtes, en allant vers

(1) « Visions d'Algérie », éditeur Baconnier, Alger.

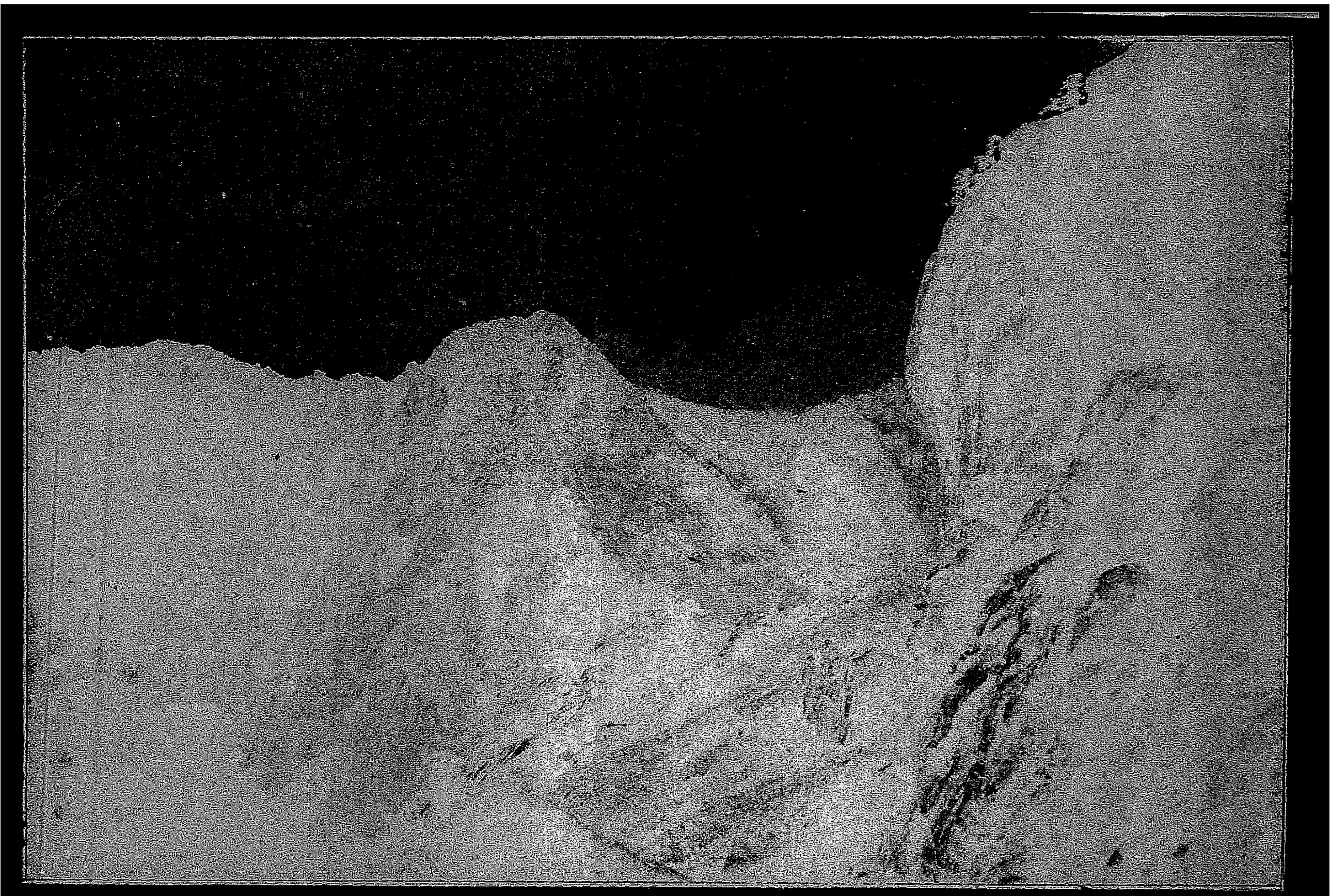

Un sentier dans le Djurjura. — Cliché T. A.

l'est atteignent le col de Tizi Ouguelmine (1.772 mètres) très fréquenté par les Indigènes. Il met en relation les versants nord et sud. A partir de ce point, la crête est découpée en une série de rochers massifs, à flancs coupés que domine l'imposant Akouker (2.305 mètres). C'est le centre du Djurdjura, le nœud avec le Taletat, auquel se rattache le pittoresque escarpement de l'Azerou Gougane (1.976 mètres). Au Taletat se soudent de nombreux contreforts qui constituent la partie principale du massif Djurdjurien. Cette partie a 18 à 20 kilomètres. Elle sert de trait d'union avec la première chaîne. Vers le Sud s'adossent deux saillants : le Ras Tignematine (1.873 mètres) prolongé par le Taouilalt (1.875 mètres) et la crête de Tiguerguelt qui fait face vers l'Est à l'autre massif de Lella Khedidja, séparé de la chaîne principale par un ravin profond.

Dans le massif de l'Akouker, vers le nord, sur des promontoires sont installés et échelonnés les villages des Aït Sedka, les Chenacha, les Aït Irguène dont un village est à 1.500 mètres d'altitude. Les Ogdal occupent la base de la montagne.

La traversée de cette chaîne se fait par Tizi-Bou El Ma (1.616 mètres), auquel on accède par le Tabbourt Aït Irguène, Tizi n'Assoual (1.741 mètres) au pied du Taletat. Il y a aussi Tabourt Tamelalt (1.638 mètres), Tabbourt Bouzeggor (1.785 mètres), Tizi Tirkabin (1.398 mètres), qui sont des passages entaillés dans la muraille rocheuse auxquels aboutissent des escaliers informes.

La crête de la chaîne principale, après le vaste massif, s'abaisse peu à peu vers l'Est pour se relever à l'Azerou Tidjer (1.758 mètres) sur le flanc duquel passe la route déjà citée du col de Tirourda. Cette première chaîne rocheuse a 40 kilomètres de long, elle est dominée par une seconde crête qui forme l'arête saillante du Djurdjura (2e chaîne) ; le col de Tizi N'Kouilal (1.578 mètres), lui sert de point de jonction avec le massif montagneux du Lella Khedidja (2.308 mètres) qui est le sommet le plus élevé de toute la Kabylie. Une crête étroite rocheuse de 2.000 mètres d'altitude, sur tout le parcours, forme la première partie de cette deuxième chaîne. Après le col de Takherat (1.758 mètres), se profilent des dômes rocheux aux flancs boisés de cèdres épars. Après le sommet gazonné, les prairies, le col des Aït Ouabane (1.650 mètres), la chaîne suit encore des lignes rocheuses dont le principal point est l'Azerou N'Tirourda (1.962 mètres) au-dessus du col du même nom (1.760 mètres). A l'Est

de Tirourda, la crête principale se modifie par des ondulations à pentes adoucies et où l'herbe pousse pour servir en été à la transhumance des troupeaux des douars environnants. L'altitude descend à 1.700 mètres, elle s'abaisse chez les Illiltène, l'Azerou N'Tohor est le plus important (1.886 mètres). A partir de Chellata, la crête redescend rocheuse et l'on trouve le Tizibert (1.754) et l'Azerou Aït Zekki (1.231 mètres). C'est la fin à l'est de l'importante chaîne du Djurdjura.

Cependant à cette extrémité est, surplombant la vallée de l'oued Sahel un contrefort s'étend dans la direction du nord jusqu'à Bougie où le dernier pic est le Gouraya.

De toute cette vaste chaîne, les eaux coulent au sud dans l'Oued Sahel et sur le versant nord, elles donnent peu au bassin de l'Isser. Elles forment surtout le Sebaou par deux grands cours d'eau : l'Oued Bougdoura et l'Oued Aïssi.

***

Pour mettre en relations les habitants du versant Nord avec ceux du versant sud et les pays arabes quelques cols sont très fréquentés. Les sentiers qui y conduisent sont praticables aux mulets. Les voyageurs qui voudront visiter les montagnes en détail pourront les emprunter.

Voici : Tizi ou Djaboub (Col des roseaux, 1.463 mètres), qui est l'extrémité ouest du Djurdjura, sert de passage aux gens qui viennent du Sud pour aller dans la grande Kabylie, régions de Dra-el-Mizan et de Boghni.

Le col de Tizi ou guelmimine ,très fréquenté. A côté se trouve le lac dit de Tamda Ouguelmine; le col de Tizi N'Cennad est peu fréquenté. Celui des Aït Irguène fait communiquer les tribus des Aït Irguène au Nord avec celles des Beni Yala et Beni Meddour au sud. Malgré la difficulté de ce passage, il est quand même suivi par les indigènes. Le col de Tizi N'Assoual (col élevé) met en relations les Aït Bouakkache au nord avec les Beni Yala et les Mecheddala du versant sud. Après ce passage, deux sentiers; l'un conduisant à un ancien village kabyle en ruines (Soumeur) et l'autre à Tiguemounine, où se trouve un autre col, ayant des passages séparés par une grosse masse rocheuse ; l'un de ces passages est Tabourt-Tamallalt (la porte blanche) et l'autre Tabourt Bouzeguar (la porte du bœuf) ; ce col est séparé de la chaîne du Lalla Khedidja par un profond ravin: Ighzer Ourareuf. C'est le sommet de ce ravin que l'on nomme Tizi N'Kouilal (1.630

mètres) ligne de partage des eaux qui se jettent sur le versant sud dans l'Oued Sahel et sur le versant nord dans le Sebaou. Ce col de Tizi N'Kouilal relie, entre elles, les deux chaînes de montagnes qui forment toute la masse du Djurdjura.

En parcourant cette vaste chaîne de montagnes on rencontre quelques grottes qui, pour la plupart, ne sont pas visitées par les kabyles. Parmi elles, celle qui se trouve entre les Beni Idjer et les Beni Zekki que les kabyles disent avoir été creusée par les Romains (alors qu'elle est naturelle) et ils y auraient abandonnés des fortunes ce qui excite toujours le Kabyle ; mais, la peur d'y pénétrer l'arrête.

Dans la grotte du Bou Khiar (1) que les indigènes ne peuvent voir sans frémir, on raconte d'horribles histoires sur son compte.

La grotte d'Iril Gouguen a été le lieu bien tragique d'événements d'après la légende : Un inconnu dit un jour à un habitant des Beni Idjer sans fortune, superstitieux comme les autres, mais désirant voir de l'or, se laissait séduire par ses paroles : « il pourrait le faire vivre comme un sultan s'il pénétrait dans la grotte. »

« — Et les Djenoun ? protesta le kabyle. Peut-être m'exposerai-je à leur colère ?

« — Si je n'étais sûr, par mes sortilèges, d'être maître de la situation, je ne te ferai pas une telle proposition. Je pèserai sur leur volonté. Entre dans cette caverne, tu en sortiras riche, excessivement riche... »

Le Kabyle, partagé par la peur, et la convoitise irrésistible, hésita, mais, la cupidité l'emporta. Saisissant le burnous de son guide qui marmottait des conjurations, il s'engagea à sa suite, dans la grotte. Le Kabyle à la lueur de la torche apercevait déjà de nombreuses pièces d'or et se baissait pour en prendre. Laisse donc celà, lui dit son compagnon, l'entraînant toujours, plus au fond... Sois réservé et ne deviens pas fou. A un endroit qui paraissait être le fond de la grotte se trouvait un énorme rocher en saillie adossé à la paroi. Ce rocher poussait des hurlements si effrayants, que l'habitant des Beni Idjer, en eut une telle frayeur qu'il tomba à la renverse. L'inconnu fit cesser le vacarme par des paroles conjuratrices et dit :

« — Frappe fort ce rocher et de ses flancs s'écoulera un fleuve

---

(1) Marie Bugéja : « Visions d'Algérie », éditeur Baconnier, rue de Constantine, Alger.

Chaîne du Djurdjura vue de Michelet. — Cliché T. A.

de richesses sans pareilles ! Le Kabyle fit maintes objections et ne se décidait pas à accomplir le geste.

— Je ne puis t'aider parce qu'il me faut conjurer les esprits... Dépêche-toi ou sinon.... » Aux coups de marteau, un fracas répondit. Le roc s'ouvrit et laissa échapper de l'or en si grande quantité que le sol en fut vite garni. Le Kabyle s'affola, se jeta dessus. Son compagnon lui fit remarquer qu'il fallait transporter le tout au dehors, avant la nuit, parce qu'au coucher du soleil sa puissance ne serait plus et la grotte se refermerait. Tous deux se mirent à se charger du précieux métal et ils eurent bientôt un tas qui représentait un véritable trésor. Plusieurs voyages avaient été effectués, ils étaient exténués. Mais, le Kabyle avait trop gros cœur de laisser dans la grotte des sommes fabuleuses et malgré sa forte fatigue et les remontrances de son guide, il retourna pour un dernier voyage disait-il. Le jour arrivait à son déclin. La nuit allait passer son estompe. Le Kabyle s'était emparé d'une charge plus lourde et son fardeau l'obligeait à ralentir le pas. Enfin, la sortie n'était plus qu'à dix pas et notre homme se félicitait de son succès quand, il se sentit tiraillé, bousculé de tous côté par les djenouns réveillés. Que se passa-t-il ensuite... On n'en a jamais rien su. Mais, quelques jours après l'évènement, des passants regardèrent dans l'entrée de la grotte, ils virent le squelette de ce malheureux avec sur le crâne une inscription en lettres de feu... Ce squelette existe toujours. Ce sont les djenouns qui se sont régalés de sa chair.

Les légendes abondent en pays kabyle. Même le Djurdjura a une formation extraordinaire : Les kabyles vont vous l'indiquer :

« Moïse avait résolu de s'emparer du pays que possédait un roi géant afin d'apaiser son peuple qui n'arrivait pas à trouver la terre promise. Moïse se fit suivre d'une nombreuse armée. Quand le roi géant vit venir à lui cette multitude d'hommes, il supputa les conséquences d'une rencontre et pour s'épargner les mauvaises chances, il déguerpit de nuit ; emportant avec lui son empire. Par ses enjambées, tellement grandes, il fut vite hors de portée de son ennemi ; il parvint à mettre entre eux une distance considérable, incalculable. Pris de fatigue extrême sa charge s'affaissa sur ses épaules qui plièrent ; mais, il était de force à résister et il n'en fut pas écrasé ; il succomba quand même par étouffement, précisément au point même où se dresse le Djurdjura. Moïse était vengé du vol qu'il prétendait lui avoir

été fait d'une contrée magnifique. De ce cadavre naquit la population qui se répandit dans le pays.

Cette légende, de vague tradition, transmise par les descendants berbères dont on n'a encore pu définir l'origine n'a-t-elle pas quelque vague analogie avec des récits merveilleux conservés en tous pays. Ibn Khaldoun, cet historien arabe qui nous a laissé des travaux sur ses voyages en Afrique du Nord, rapporte en la réfutant que le Nord de l'Afrique aurait été peuplé par les Amalécites après la mort de Goliath.

Les légendes racontées par les kabyles semblent se rapporter à l'histoire mythologique d'Atlas ou à celle des Titans ensevelis par Jupiter, exemple celle citée plus haut du Djurdjura.

Il n'y a pas que les grottes qui provoquent des légendes : les rochers eux-mêmes n'en sont pas exempts :

Près de Dra-el-Mizan, un rocher est la preuve d'une métamorphose. Un jeune homme de bonne famille du Djurdjura avait épousé une jeune femme de Flissa ou Melil. Il la ramenait chez lui en grande pompe. Le cortège s'arrêta pour déjeûner, là précisément où se voient les rochers. La jeune épouse s'est assise, son enfant à côté d'elle (il s'agit donc du mariage d'une veuve). Elle le prit dans ses bras et l'enfant s'oublia. N'ayant rien autre, sous la main, elle se servit d'un morceau de pain pour le nettoyer. Le ciel indigné de l'emploi qu'elle venait de faire, métamorphosa les mariés, l'enfant et la suite, en pierres qui ont conservé la position que chacun avait au moment de l'exploit.

En Kabylie, les légendes forment l'histoire : Sidi Ali bou Nab en visite chez le marabout Sidi Ali Moussa, son confrère, dans une conversation, ils en vinrent à supputer lequel des deux avait des secrets et des prières plus efficaces que l'autre.

« — Eh bien, s'écria Sidi Ali bou Nab, par ta puissance fais rouler dans le ravin cet énorme rocher qui est là sur la montagne.

« — Oui, je le ferai, dit Sidi Ali Moussa mais, à une condition, c'est que tu l'arrêteras avant qu'il n'atteigne le fond du ravin...

« — C'est entendu.

Aussitôt le rocher s'éboula et se précipita avec force, broyant tout sur son passage. Au moment, où le bloc faisait un bond effrayant Bou Nab étendit la main vers lui et le fit coucher inerte sur le sol. On peut le voir accroché dans la fraction mê-

me de Sidi Ali Moussa à El Euch Afelkou. Les Kabyles en ont conclu que la puissance de l'un valait celle de l'autre.

Le voyageur, le touriste, l'estiveur peuvent s'amuser à écouter les légendes et étudier les rapprochements à faire sur la mentalité des Kabyles retardataires de la montagne.

Dans la Kabylie, surtout dans celle que l'on connaît sous le nom de Grande Kabylie, les marabouts sont vénérés et peut-être, plus qu'ailleurs. Les Kabyles leur donnent une grande importance parce que les Khouans sont nombreux dans l'ordre de Sidi Abderrahman (Rahmania). Leurs prédictions sont acceptées et ils ne se privent pas d'en vaticiner pour mieux asseoir leur autorité ou leur prestige.

Un marabout reçut le sobriquet de Bou Adjami (l'homme au veau) par suite du « miracle » ci-après ·

Dans une ouzia, les tolbas de la Zaouïa ne furent pas compris dans le partage des viandes n'ayant pas pris part à la collecte faite pour l'achat d'un bœuf. La femme du marabout courut prévenir son mari de l'indignité commise envers lui... Je le savais, femme, répondit-il ; mais, sois tranquille, toutes les choses se feront aujourd'hui comme par le passé. Cette réponse paraissait hasardeuse puisque la viande déjà distribuée cuisait dans les marmites. Mais, comme le partage devait être fait pendant qu'il faisait encore jour, le saint homme commença par arrêter le soleil au-dessus de l'horizon. Nouveau Josué, il se fit apporter la peau de l'animal abattu, l'étendit par terre, la frappa du pied, par trois fois. Aussitôt de tous côtés les morceaux de viande abandonnaient les marmites pour se rendre auprès de Sidi Ali Moussa dont j'ai déjà parlé, à la grande stupéfaction des légitimes propriétaires qui couraient après eux pour s'en saisir. Tous les habitants, dans cette poursuite, se trouvèrent bientôt réunis devant la peau du bœuf recouverte de la viande qui fit l'objet d'une nouvelle distribution selon les règles. Et le marabout n'ayant plus besoin du soleil l'envoya se coucher, dit l'auteur.

La plaine de El Betha où se tient un marché hebdomadaire était recouverte d'une épaisse forêt, repaire d'animaux féroces. Les voyageurs ne pouvaient s'y aventurer, sans crainte de mauvaises rencontres. Les habitants décidèrent de la détruire... Ils employèrent l'incendie, mais les arbres poussaient toujours plus vite dans ce terrain humide.

Sidi Mohamed ou Rabah des Cheurfa (aujourd'hui douar Acif Bouelma) très vénéré, fit des prières et obtint en une seule nuit l'anéantissement de cette forêt. Ce prodige, qui augmentait le prestige du marabout, enchantait les gens qui trouvèrent un terrain productif et ils le livrèrent aussitôt à la culture.

Aux Beni Djenad, certaines particularités tiennent à la puissance maraboutique. Ainsi les habitants ne peuvent pas blanchir leurs maisons extérieurement, ni posséder des ânes, ni manger des pois, ni coucher la nuit sur les meules de paille, (en été) Si Mansour ne voulait pas le blanchiment des maisons pour qu'on ne les confonde pas avec la sienne qui seule devait recevoir le badigeon. La maison d'un saint homme devait être distinguée...

Un acte contre nature l'engagea à expulser tous les ânes de la tribu ; la malédiction eut frappé celui qui eût contrevenu à cette prescription et elle entraînait à l'impuissance.

Les pois sont cultivés en Kabylie, (pois spécial nommé adjelbène), tandis que les petits pois verts de nos maraîchers sont désignés sous le nom de « tadjelbent ». Mais, l'adjelben donne des douleurs et des maux terribles à ceux qui en mangent s'ils ne sont pas cuits avec d'autres aliments ou substances. Le marabout ayant convoqué les gens du village à sa Zaouïa, peu répondirent à l'heure indiquée par sa convocation. Furieux, Sidi Mansour leur demanda la cause du retard... Nous semions des pois, répondirent-ils. — Eh bien « que ces pois soient pour vous une nourriture malfaisante... Du coup, ils n'en mangèrent plus. Quand un Kabyle en voit un autre estropié ou atteint d'élétiasis il dit : il a mangé des pois.

Des excès de débauche décidèrent Sidi Mansour à condamner l'habitude prise par les jeunes gens d'aller passer la nuit sur les meules de paille ou sur les aires à battre à l'époque des moissons. La punition du contravenant était la paralysie ou autres infirmités.

Toutes les volontés du marabout sont observées. La Zaouïa est à Issouaten.

Parlons un peu de Lalla Mimouna des Maatka qui s'était toujours fait remarquer par une conduite exemplaire. Elle était fiancée à un homme de bonne famille. Jeune et belle, le jour du mariage, les habitants du village allèrent en grande pompe à la djemaa du marabout Sidi Ali ou Moussa. Celui-ci était absent, ce qui obligea les futurs conjoints à remettre au lendemain la

cérémonie. Mais les amoureux ne résistèrent pas à la tentation de se rapprocher la nuit entamant leurs félicités futures. Ce fut leur perte. La vue surnaturelle du marabout Sidi Ali ou Moussa lui indiqua le fait grave qui s'était passé et d'autant plus répréhensible qu'il eut lieu près de la demeure du saint homme. Mé-

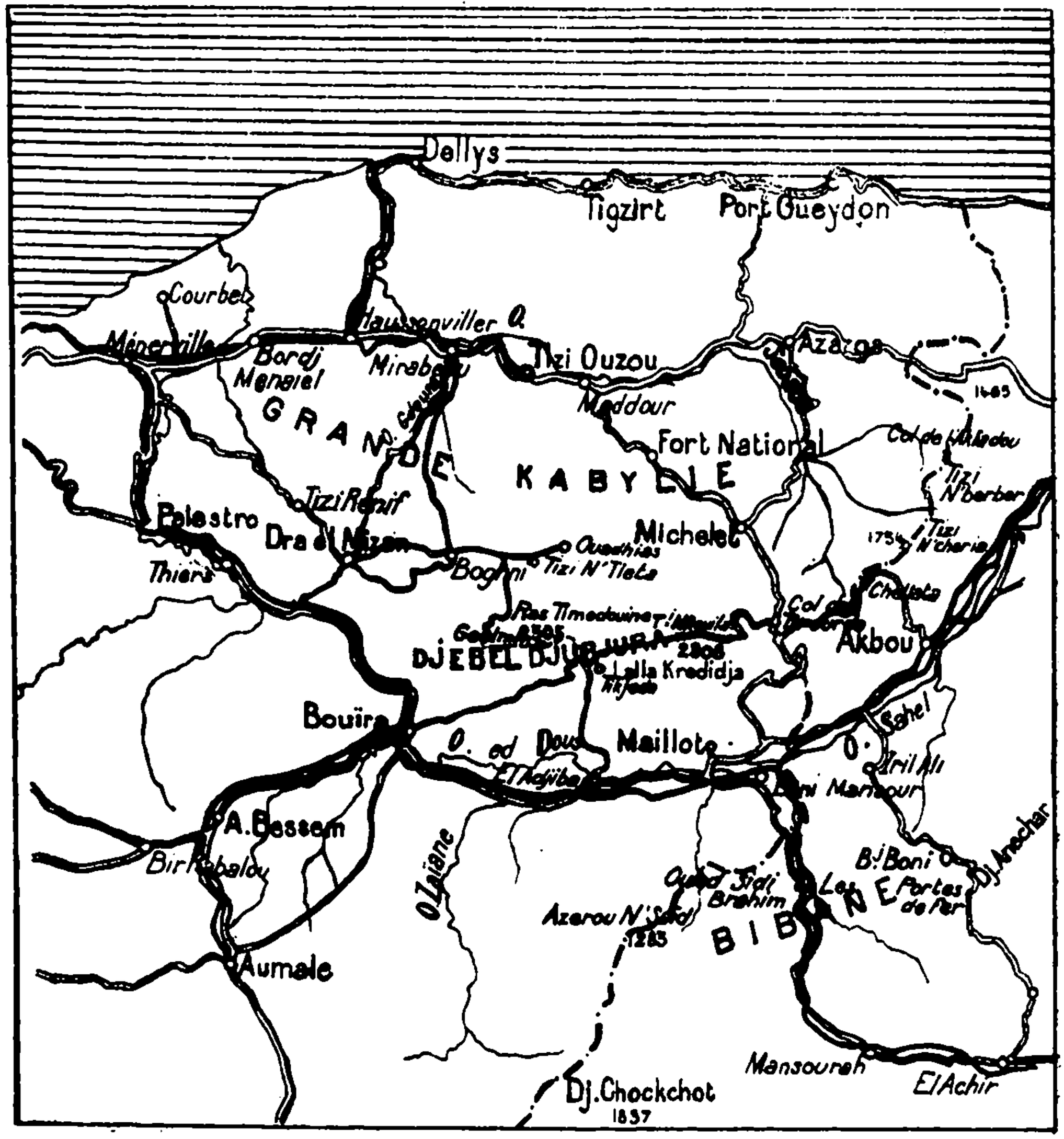

content, furieux, celui-ci les punit. Une énorme pierre blanche aux Maatka marque le fait à perpétuité et c'est la légende de cette pierre qui est racontée (1).

Ces diversions faites, revenons aux différents cols fréquentés par les populations indigènes:

(1) Marie Bugéja : « Visions d'Algérie », éditeur Baconnier, rue de Constantine, Alger.

Le col de Takharat est à l'Est du pic de Lalla Khedidja. C'est un plateau élevé couvert d'herbes où paissent les troupeaux des douars limitrophes pendant l'été alors qu'il n'existe plus de pâturages ailleurs sur les flancs desséchés des montagnes. C'est la jouissance de ces pâturages qui a fait l'objet de vives con-

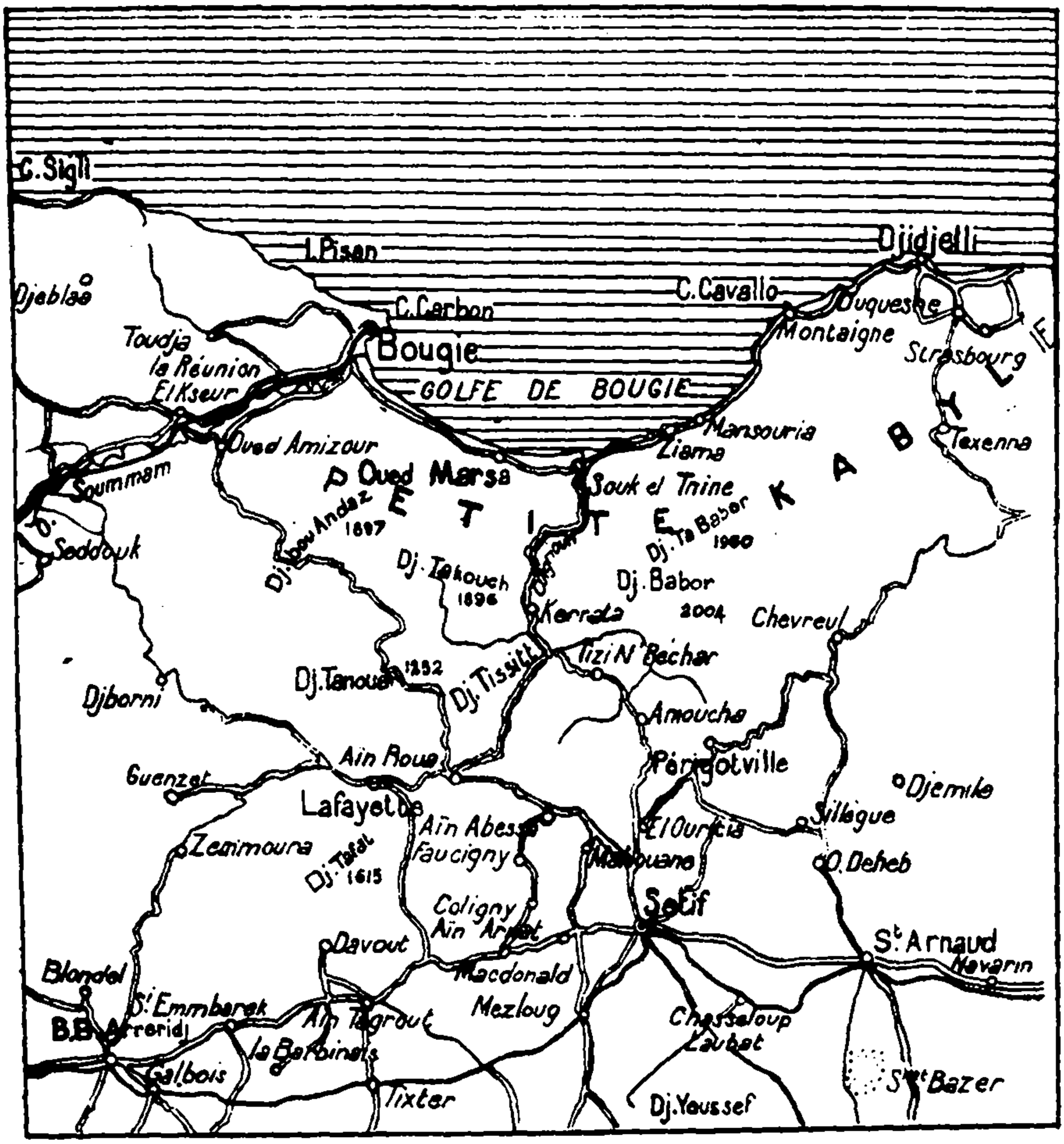

Echelle : 1.000.000e

testations devenues des conflits sanglants pendant de nombreuses années et que j'ai été appelé à régler en 1895. Depuis, le Sénatus-Consulte a été appliqué et la situation acquise reste définitive.

Le col des Aït Ouabane (Beni Boudrar) ouvre deux chemins, l'un aboutit aux Beni Kani et aux Beni Ouakour ; l'autre aux Beni Mellikeuche (Akbou).

Le col de Tirourda (1.700 mètres) est un vaste plateau qui est la fin de l'arête rocheuse qui s'étend depuis le pic de Lalla Khedidja. De ce passage, plusieurs sentiers conduisent dans les villages kabyles des environs. C'est là que passe la route nationale n° 15 de Tizi-Ouzou à Maillot qui traverse Fort-National et Michelet. C'est certainement encore le col le plus fréquenté, notamment par les voyageurs et touristes européens, parce que c'est la seule route carrossable qui coupe le Djurdjura dans sa partie Est. Nous aurons bientôt la route de Michelet à Maillot par Tizi N'Kouillal qui est d'un pittoresque constant.

Le col de Chellata (1.465 mètres) que l'on comprend dans le Djurdjura bien que d'un aspect différent est moins élevé. Il est fréquenté par les indigènes de la vallée de l'Oued Sahel (région d'Akbou) par les Arabes qui apportent des grains et du sel aux Kabyles, eux-mêmes, qui venant d'Azazga et d'Azeffoun, vont en pays arabe. Non loin de ce col est installée la Zaouïa de Ben Ali Chérif qui porte le nom du col.

Le col de Tizi N'Chéria, plus à l'Est, fait communiquer les Aït Idjer, Illoulla ou Malou et Aït Zikki avec les habitants du versant sud (Akbou). Ce col, par un petit chemin, rejoint celui de Tizi Barbar qui est plus fréquenté que le précédent, en hiver, parce que la neige n'y séjourne pas.

*
* *

Pour faire les ascensions, les promenades, dans le massif du Djurdjura, comme dans celui du Babor, visiter les pics et les dépressions il faut évidemment camper sur les cimes ou à proximité, en attendant qu'on établisse sur divers points des refuges ou des stations estivales. Il faut choisir, pour établir sa tente, un point d'eau, une source que les indigènes sont les premiers à indiquer. Il y a de nombreux endroits favorables au camping en Kabylie ; soit dans le Babor, soit dans l'Akfadou, soit dans le Djurdjura, plus vaste. Dans le Babor, le camping est idéal, sur la montagne même où poussent les arbres les plus jolis et un sous-bois magnifique. L'air y est pur et frais ; en été, la brise de mer y arrive vive. Dans l'Akfadou, l'accès est plus facile, soit en venant de Tizi-Ouzou, soit de Bougie, puisque la route est bonne et qu'un service d'autobus assure la communication entre ces deux villes.

Toutes ces montagnes ne sont malheureusement pas connues et si le public s'intéressait à rechercher pour jouir, pour profi-

ter de ce qu'il a sous la main, à deux pas, il s'apercevrait qu'il a la masse montagneuse de la Kabylie qui lui offre les tableaux ; les perspectives que les Alpes ou les Pyrénées ne peuvent éclipser. Il verrait que les massifs de la Kabylie ont une physionomie particulière, une individualité spéciale qui en font une région naturelle, pittoresque bien caractérisée. Les nombreux villages kabyles sur les hauteurs ou tapis dans la verdure, peuplés d'une population dont les coutumes ancestrales, le caractère empreint d'un cachet spécial doivent intéresser. La vie de ce

Entrée des Gorges du Guergour. — Cliché T. A.

montagnard, adorateur de sa liberté, est encore à étudier sur place pour bien se rendre compte que ses institutions étaient adaptées à cette vie qu'il modifie dans les villes par un assujetissement aux lois et règlements nouveaux pour lui et auxquels il doit se conformer. Il faut le voir chez lui pour le comprendre. Il n'a jamais obéi aux Turcs qu'il n'aime pas ; les marabouts en tête agissaient contre ces occupants de l'Algérie autant qu'ils le pouvaient... tandis que ce kabyle s'est soumis à la France, s'en est rapproché et évolue avec l'enseignement qui lui est donné dans nos écoles.

Dans la région de Tizi-Ouzou, on cite souvent le nom de Si Seklaoui dont l'azib était à l'est de cette ville. Le bey Mahom-

med qui voulait apaiser l'agitation des tribus du Haut Sebaou. constamment en effervescence et peu maniables, décida de construire un bordj à Tazarat pour agrandir ses dépendances, il y engloba la propriété du marabout Si Seklaoui a qui on attribuait le don d'accomplir des miracles. En effet, quand le bey lui-même eut pris son azib, pour le punir, il invoqua le ciel qui métamorphosa ce bey en femme portant des bijoux.

La stupéfaction fut grande surtout pour le bey qui comprit d'où lui venait le coup. Il s'empressa danc de rendre à Seklaoui son azib et ainsi le charme se dissipa. Il redevint homme comme devant. Combien était donc arriérée cette population qui maintenant comprend mieux ce que la France a voulu en venant en Algérie. Il est évident que les améliorations morales et matérielles qu'elle y apporte; activent cette compréhension.

***

Reprenons nos excursions. Ces excursions suggèrent, non-seulement des connaissances, des satisfactions aux personnes alertes, elles peuvent améliorer et rendre la santé aux malades qui vont la chercher très loin, en traversant la mer et en effectuant un voyage fatigant. Et puis le sentiment des beautés naturelles se développe devant des spectacles charmants, des sites variés, des jeux de lumière les plus divers apportent des sensations que l'on ne peut éprouver que dans les altitudes élevées. Et c'est de ces hauteurs qu'il est donné parfois de contempler les vagues de nuages transformés sous soi en mer de nuages, alors le coup d'œil pour fugitif qu'il soit n'en est pas moins prenant.

Le Djurdjura a été le dernier asile de la liberté dans les temps anciens, lors des invasions successives qui se sont produites à différentes époques dans l'Afrique du Nord, c'est encore un des motifs qui incitent à le vouloir bien connaître. Et quand cette connaissance est faite, on peut dire que l'ancien Berbère, kabyle d'aujourd'hui, est préparé, par les mélanges de sang qui se sont produits sur son territoire, à l'évolution pour la civilisation moderne.

Sur des points d'accès difficile, se trouvent des ruines dont l'origine est ignorée; elles ressemblent à de vastes trous. La tradition donne à ces débris, une interprétation qui paraît extraordinaire ; mais qui présente une certaine analogie avec les cyclopes de la fable. Les djouahla disent les Kabyles étaient

des hommes de haute taille, d'une férocité révoltante ; leurs maisons étaient construites dans la forme circulaire dont une partie était sous terre. Elles étaient loin les unes des autres, car le mauvais caractère des occupants était fort connu d'eux et ils se préservaient par l'éloignement. Chacun vivait pour son compte et il ne pratiquait aucune sorte de mutualité. Le malade même attendait sans secours la mort et lorsque celle-ci lui paraissait inelluctable, il sciait à la base, le seul poteau soutien qui retenait son toit, se couchait s'il ne l'était pas et lorsqu'il sentait ses forces l'abandonner, d'un coup de pied il renversait le poteau et il avait ainsi son tombeau dans la maison où il avait passé sa vie.

Ce nom de Djouahla s'applique à des êtres imaginaires.

Près du douar Ahel el Ksar, commune mixte de Beni Mansour, dans la vallée de l'Oued Bechloul, se trouve une grotte bien vaste : les parois sont convertes de matières en grande partie composée de fer et de soufre. Les habitants racontent qu'elle était habitée par une race de géants qui y exploitaient le fer et le soufre. Elle communiquerait par un souterrain avec Aumale distant de 40 kilomètres. Elle a été découverte, disent les anciens, de la façon suivante : « Une chèvre poursuivie par un bouc s'engagea avec lui dans cette caverne et les deux animaux ressortirent au pied du Dira, montagne près d'Aumale. » Je mentionne cette grotte quoique placée au sud de Bouïra parce qu'elle présente un examen sous divers aspects. Elle contient du guano en quantité et non loin dans la même région; mais, dépendant de la commune mixte d'Aïn-Bessem le hammam du Ksenna: les eaux thermales sont très fréquentées par les populations indigènes et européennes de la contrée.

L'industrie touristique peut s'étendre par une organisation honnête qui se propagera par l'estiveur et aussi par l'hiverneur quand les routes seront faites sur les cîmes neigeuses.

Ce dernier s'étonnera du splendide paysage, qui s'offre aux yeux et de la sécurité dont jouit le pays autrefois impénétrable. Ce voyageur rendra hommage à la France du résultat déjà acquis, du désir de faire encore mieux et de l'évolution lente peut-être mais sûre, de cette population kabyle qui par l'exemple améliore ses conditions de vie.

Voici quelques itinéraires :

Versant Sud de la Chaine du Djurdjura

Les personnes pratiquantes d'ascensions et excursions en Kabylie se sont rendu compte de l'attrait qu'offre ce pays. Les excursions à Tizi-Ouzou ou à Fort-National, à Michelet, dans la vallée de l'Oued Sahel, dans la région de Bougie, Djidjelli font partie des grands voyages officiels comme ceux du Sud. Mais, ces randonnées ne permettent pas de connaître le Babor et ses contreforts, ni le Djurdjura, c'est-à-dire la chaîne montagneuse qui recèle des merveilles naturelles, peu connues, par les Européens. Grâce à mes fonctions, et mon activité j'ai pu aller partout. Mes itinéraires sont établis, en partant des gares les plus rapprochées de la chaîne.

Par le versant Sud, d'El-Adjiba ou de Bouïra

Après être sorti de la gare d'El-Adjiba (ligne d'Alger à Constantine) on traverse la vallée de l'Oued Eddous dont le nom, en aval, est oued Sahel et qui se transforme en Soumam dans sa partie basse ayant son embouchure, près de Bougie. On atteint vite les premières élévations qui forment la base de la partie sud du Djurdjura, après la traversée de la forêt des Beni Yala et d'une partie de la tribu. Il y a quelques années des panthères parcouraient ces parages. Aujourd'hui les fauves ont disparu de même que dans la région à parcourir. L'ascension s'est faite jusqu'à présent par un sentier muletier qui se poursuit à travers les lentisques arborescents et plantes diverses vivaces, puis devient de plus en plus raide pour aller à la montagne, qui sur la droite a une forêt touffue jusqu'aux pieds des Merkalla à gauche. On a devant soi le Djebel Taouialt, la forêt de Tiguenitine, puis on peut franchir le col de Tizi bou el Ma et plus loin voir l'Akouker. Arrivée à Tizi Ouguelmine (1772 m) au nord duquel est une cuvette appelée Tamda ou Guelmine. C'est une dépression entre de hauts pics couverts de plus de 2 mètres de neige l'hiver, puis devient un petit étang et à la fin du printemps c'est une prairie. Les excursionnistes peuvent faire des promenades, des ascensions sur le versant Sud ou même pénétrer vers le Nord pour descendre par les Beni bou Addou ou revenir par les pentes qui aboutissent à

Bouïra. C'est là une visite minutieuse d'une partie du versant sud que l'on peut effectuer sans fatigue.

On peut arriver directement et plus vite à Tizi Ouguelmine, en suivant un sentier qui passe au pied des Merkalla. Mais, la promenade, sur ce parcours, est moins intéressante:

Des hauteurs, on domine la vallée de l'Oued Sahel et la vue s'étend sur les territoires des Arib, Aumale, le sud et la région de Beni Mansour.

Ce même parcours peut être fait de Bouïra et de Maillot.

De Maillot. — Après avoir quitté la gare de Maillot on traverse l'Oued Sahel pour arriver au village français de Maillot. Là, on commence à s'élever et à 1500 m. on a une vue splendide sur un horizon étendu, on domine des ravins profonds, l'Oued Berd et l'Oued el Adjiba, dont le fort débit des sources permet les irrigations et le fonctionnement des moulins. De ce point, on aborde le massif de l'Akouker, partie sud; massif pour lequel, j'indique plus loin, un autre itinéraire, par le versant nord qui nous offre une série d'excursions plus pittoresques. L'itinéraire de Maillot permet d'aller, en suivant la même route à Tala Rana résidence d'été de l'Administrateur de la Commune Mixte de Beni Mansour et petit centre estival et faire facilement, même très facilement l'ascension du plus haut pic de la chaîne, le Lalla Khedidja (2308 m).

De Bouïra. — La dent de l'Haïzer se distingue facilement, parce qu'elle émerge du massif montagneux et elle semble plus rapprochée. Le sentier qui part du village, traverse une forêt de pins et de chênes verts, puis du terrain de culture, enfin des villages kabyles pour arriver à Tizi ou Djaboub (col des roseaux) qui est le passage le plus suivi par les Kabyles qui viennent de la région de Dra-el-Mizan et par les Arabes du Sud venus pour leur commerce avec les Kabyles.

Ce sentier traverse la forêt de chênes ou anciennement Bombonel tuait les lions. Cette forêt s'étend à droite de la montée au village des Merkalla. Dès qu'on a traversé le col des roseaux on atteint le versant nord et le pays change complètement d'aspect : la vue étendue jusqu'à la mer, impressionne plus favorablement. A ce moment, ce sont des multitudes de montagnes et de collines qui se déploient devant soi. En prenant à droite, le sentier se retrécit et il est, tout de suite, encaissé

par de hautes murailles du flanc nord du massif de l'Haïzer pour aboutir aux sources dites Tala Tinzer (sources de l'Oued Boghni) très abondantes et on arrive ensuite au village d'Ait Ali, des Beni Kouffi.

J'arrête là cet itinéraire, je le continuerai par un autre partant de Boghni.

Versant Nord

Sur le versant nord on peut suivre plusieurs itinéraires. Voici celui qui complète le précédent que nous avons laissé à Aït Ali des Beni Kouffi. De Boghni, gare du chemin de fer, après avoir traversé la belle forêt d'oliviers de Tineri, on commence à s'élever sur un sentier très large qui se rétrécit par la suite et qui conduit au village kabyle de Irzer Nechebel. La côte devient plus rude jusqu'au village d'Aït-Ali, à l'altitude de 1000 m. au milieu de vergers et entouré par une forêt de chênes verts. Dans le village coule des eaux d'irrigations venant des sources de Tala Tinzer (sources de l'Oued Boghni) déjà mentionnées. Ces eaux sortent d'une faille horizontale à la base de la haute muraille, pour former une cascade d'eau, au milieu de blocs épars descendus de la montagne. Des compagnies de singes font leurs inimaginables cabrioles sous l'œil sévère des sentinelles.

Le sentier après avoir formé une rue au village débouche au chemin forestier qui parcourt la forêt de chênes et atteint plus haut la forêt de cèdres du Bou Djudjura, plus connue sous le nom de forêt des Beni Kouffi (décrite par ma femme !) Cette forêt est un lieu de camping idéal, à proximité de deux sources à utiliser.

En poursuivant l'excursion par le chemin forestier on arrive à un autre lieu de campement : Timguiguelt. Là, l'eau de la source dite Tala Toumellil, n'a que 7°5 avec une température extérieure de 23° centigrade. Puis, on côtoie la montagne Aslaf dont le sommet d'un côté est l'Azerou Tambouli (pic Lung) qui domine presque constamment à pic les gorges du Tabborut el Anseur et on atteint le Tobaoualt pour dominer les deux versants de la cîme ; seul endroit où on est à même de faire l'ascension des trois pics.

---

(1) Visions d'Algérie, Baconnier, éditeur, Alger.

Si à partir du Tamguiguelt on prend le sentier de l'Haïzer. on monte une pente raide qui conduit à un vaste plateau qui est une prairie au dessus de laquelle il y a dans l'encadrement Tachgagalt dont le pic Ficheur est une pointe, un autre plateau constamment vert qui entoure de hauts pics. L'haïzer se profile alors à l'Est et peut être facilement atteint en escaladant des gradins rocheux successifs. C'est l'itinéraire le plus agréable pour visiter le massif du côté nord.

Les intrépides vont au plus vite pour arriver au pic de l'Haïzer. Après avoir traversé le village d'Aït Ali, ils suivent la limite sud de la forêt, passent à El Ma ou Smoum, gravissent les pentes, très rapides et ils se croient déjà à l'Haïzer ; alors qu'ils ont affaire à la série de rochers qui font suite au plateau et où les indigènes vont en pélérinage par un tout petit sentier. De l'Haïzer, la vue est bornée à l'est par les Monts qui entourent la plaine de la Metidja et le Sahel, le Zaccar, etc... Tout l'Ouest est visible. Au bas du sommet se trouve une excavation profonde dont l'entrée à 1 mètre d'ouverture. La température y était de 5 degrés en plein mois d'Août 1922. Pour varier l'excursion on peut aller par le Tachgagalt. (trous de neige).

Pour visiter le massif de l'Haïzer et d'autres lieux pittoresques voici un autre itinéraire :

De Boghni, après avoir traversé les Mechtras, douar verdoyant où l'eau abonde, les villages du douar Amlouline (Aït Bou Rerdane) on arrive au pied de la montagne à Tabbourt el Aïn seur. C'est un endroit où fut anciennement exploité le marbre. Il faut escalader une vallée qui comprend aussi celle de l'Oued Tabaoualt dominée par deux hautes montagnes : Tabzour Bou Arous et Azerou Tambouli (2.120 m.) en se dirigeant vers les crêtes. Le col de Tabaoualt que l'on traverse est dominé par l'Azerou Djemaa, 2.107 m. Une fois sur la crête on choisit un des itinéraires déjà indiqués.

D'autres excursions peuvent être faites de Boghni sur le versant nord de la chaîne, si on ne veut pas atteindre les sommets et pénétrer trop avant dans le massif montagneux. Sur les pentes s'élèvent de nombreux villages kabyles, des jardins y sont entretenus, des sources, des grottes sont à visiter. L'entrée de Tabbourt el Aïn Seur est à voir, porte gigantesque entre des falaises de marbre. La plaine de Tineri entièrement couverte d'oliviers en plein rendement, les Mechtras, véritable et vaste verger où la végétation est luxuriante et les sources abon-

dantes dans des sites d'un pittoresque achevé. Ces visites ne doivent pas être négligées.

Ceux qui ne veulent se servir que de la route carrossable peuvent aller de Boghni, par les Mechtras, à Tizi n'Tlétat (territoire de colonisation) 11 kilomètres de Boghni. Là, ils graviront une colline pendant 20 minutes pour atteindre le village d'Yril Imoula (800 m.) d'altitude où le panorama ravira les plus réfractaires à l'admiration. Toute la chaîne du Djurdjura s'étale comme un paon faisant la roue, depuis Tizi ou Djaboub jusqu'à Michelet et même jusqu'au col de Tirourda. Iril Imoula, village de 1540 habitants kabyles est sur un point élevé et détaché de la chaîne, bien placé, en face du centre du massif : le Ras Timedouine (2305 m.) est juste en face. Iril Imouïa où une catégorie d'habitants remplissait les « fonctions de sourds-muets » lorsqu'ils quittaient leur village (1). Ce sont des gens qui vivaient de la crédulité de leurs coreligionnaires arabes.

Ce panorama a des invites engageantes ; on a hâte de les voir de près. L'on redescend en vitesse la côte d'Iril Imoula pour traverser le col de Tizi N'Tléta. Là on reprend sa voiture pour aller aux Ouadhia où un indigène Redjala a installé un hôtel confortable et moderne. Les voyageurs peuvent y prendre du repos, préparer une nouvelle excursion, cette fois à dos de mulet pour bien examiner ce qu'ils ont aperçu d'Iril Imoula et visiter le massif imposant de l'Akouker. Les vrais ascensionnistes vont à pieds.

On se trouve là dans un cirque de montagnes garnies de nombreux villages, très peuplés, dont les habitants voudraient bien voir s'achever la route carrossable d'un attrait séduisant qui doit mettre en relations toute cette contrée placée entre Dra-el-Mizan et Michelet. Pour accomplir l'excursion, en vue, il faut se diriger tout de suite, sur les premiers villages des Aït Sedka, Chenacha et Ogdal, visiter le Koriet, l'Azerou-Gougane, en passant sous la dent du Taletat, non loin d'une grotte (dont je donnerai plus loin la légende) puis au village de Tiguemounnin à l'Azerou Rsguessif. Ces promenades incitent à aller plus de l'avant. De Taguemount aux Aït Ouabaen, la promenade est un véritable enchantement en passant par Tala N'Tazert: Voici la légende:

---

(1) Coutume rapportée par Manuel Bugéja et Marie Bugéja dans « Visions des Cîmes », Baconnier, édit.

Quand les djenouns détenaient le pouvoir de changer les parlaient, les animaux prenaient visage humain, les cavernes étaient des palais somptueux. Dans le village de Tiguemounine, vivait un vieillard redouté par sa cruauté, sa vie se passait dans l'ignominie et la débauche. Il s'était imposé comme maître de la région dès son adolescence. Sa sénilité ne fit qu'accroître sa méchanceté. Il habitait un palais garni d'arcades, de lambris de plâtre travaillé. Sa femme n'était pas heureuse, mais elle éleva sagement une nombreuse famille. Lui, n'avait plus de compagnon, tout le monde par crainte s'éloignait de lui. Un seul homme lui était resté fidèle. Il eut l'idée de lui donner sa fille en mariage, en vue de se faire un acolyte de tous les instants. Ce futur époux était cassé par l'âge autant que par les excès et la petite Aïcha si mignonne devrait l'accepter, jolie jeune fille de 15 ans à peine.

La mère implora, supplia : N'unis pas notre petite rose à décrépitude d'un vieux chardon... Peine perdue, rien n'y fit. Aïcha avait un préféré, un camarade d'enfance, le père n'en eut cure et le mariage fut fixé. Cette fleur du printemps allait être unie à l'hiver glacial d'un vieillard. Des fêtes grandioses eurent lieu. Seul Abdelkader dont le chagrin était trop vif ne vint pas. Une salle spacieuse, construite spécialement pour cet événement fut décorée par des artistes célèbres. Deux cents colonnes soutenaient le faîte. De nombreuses maïdas (tablès basses) furent dressées pour un repas pantagruélique. Seuls, les hommes suivant la coutume déjà existante; devaient y prendre part. Le marié, très gourmand craignait que le plat de couscous, placé sur la table, qui lui était réservé ne fut pas à sa convenance voulut le goûter. Mal lui en prit ; alors que les hôtes péroraient sur la place du village, il vint dans la salle du festin, plongea sa cuillère dans le courcous, avala une cuillerée bien remplie de grains, puis... il s'effondra, foudroyé. A l'instant même, le couscous se solidifia. Le grand plat, la petite table furent changés en pierres, les murs de la salle prirent la consistance du roc le plus dur et la construction fut transformée en cette grotte dite « du plat de couscous ». Les stalactites suspendirent leurs cristaux irisés, mais l'ornementation disparut. Les invités venant prendre place eurent la stu-
hommes en rocs (1) de formes diaboliques et quand les pierres

---

(1) Même ouvrage.

péfaction bientôt changée en terreur, de constater la métamorphose ; ils s'enfuirent affolés. Le lieu était maudit désormais. Les Kabyles n'osent pas pénétrer dans cette grotte parce qu'il s'agit là de la colère de Dieu contre le crime de ce mariage disproportionné....

Dans la vallée des Aït Ouabane on pénètre par une large porte naturelle dont les piliers sont des cîmes. Si l'on veut poursuivre plus loin, en s'enfonçant dans la direction sud on a le Lalla Khedidja que l'on peut également atteindre par ce versant. En grimpant toujours les pentes, on arrive à Tizi N'Kouillal (1758 m.) col entre le massif du Lella Khedidja et la chaîne principale du Djurdjura. De ce col, on peut visiter le massif du Lella Khedidja, faire l'ascension du pic et descendre ensuite à Tala Rana et Maillot; ou bien retour par les Aït Ouabane pour continuer jusqu'à la limite extrême est du Djudjura par divers sentiers praticables au mulet. (Avec ma femme nous sommes montés au Lalla Khedidja en sens contraire). Cette ascension est relatée par Marie Bugéja dans « Visions d'Algérie ».

Avant d'aller ailleurs, laissez moi vous dire un mot de la grande maraboute, Lella Khedidja, qui de sa haute demeure dit la légende s'élançait à travers le pays, plusieurs fois par jour, sur une énorme pierre comme monture. Elle était le précurseur de l'aviation : elle avait trouvé la formule du plus lourd que l'air.

Sortons de la vallée des Aït Ouabane, par le col dit Naït Ouabane au dessous duquel se trouvent de nombreuses sources dont l'une Tala Tanziel donne des eaux en plein été, d'une température de 8°. Un sentier étroit contourne au sud des roches dite Azerou Gu'ifri qui après un développement de 8 kilomètres aboutit au col de Tirourda qui marque la fin rôcheuse du massif de Lella Khedidja. Ce point, le plus élevé est Tachouchet. L'eau est abondante dans toute cette région. Un sentier relie le col de Tirourda à celui de Chellata d'où un autre sentier conduit à l'Oued Sahel pour rejoindre la ligne ferrée de Bougie à Beni Mansour. Si on veut continuer l'excursion sur les hauteurs, il y a les ascensions à faire de Tizi Berd et de l'Azerou Zikki que j'ai faite, il y a déjà bien longtemps avec le géomètre Laquille : c'était en 1885. Nous étions chargés tous deux de la recherche et de la délimitation des Communaux des Crêtes. Le pics de Tizi Berd prit le nom de « Pic Laquille » et celui de l'Azzerou N'Zikki celui de « Pic Bugéja ». Ces deux

Les Aïl Ouabane. — Cliché T. A.

pics sont entre le col de Chellata et celui de l'Akfadou. Les Beni Zikki habitent un village au milieu de rochers, les habitants furent surpris de notre arrivée car les femmes et les enfants n'avaient pas encore vu d'Européens. C'est ce que nous dit le Caïd.

Un contrefort s'étend vers la forêt de l'Akfadou en passant par la source de Tala Guitane, Ksar Kabbouch. Région de chênes de haute fûtaie qu'on peut admirer puis arriver par une bonne route carrossable à Taourirt Iril et El Kseur, gare de chemin de fer. Cette contrée est très boisée d'arbres séculaires, de dimensions énormes ; mais on ne rencontre pas de villages kabyles sur son parcours. C'est le pays de la chasse aux sangliers. Des villages sont simplement aperçus à des distances éloignées.

Signalons aussi le contrefort qui nous conduit à Michelet, Fort National. D'abord Michelet, puis visitons Aït el Hassen, Taourirt Mimoun, Taguemount Amokrane, des Beni Yenni. Dans ces villages sont fabriqués des bijoux nombreux qui se vendent sur place ou à Alger et dans diverses localités algériennes.

En route nous nous inclinons devant le monument d'Icheriden, élevé sur une plate-forme qui domine la région, à la mémoire des morts de notre armée en 1871. De ce point, le panorama est très étendu. Cette contemplation accomplie nous marchons vers Fort National ou du haut des remparts on peut se rendre compte de la route suivie par nos troupes en 1857 pour la soumission de cette Kabylie, révoltée en 1871 et aujourd'hui entièrement acquise à l'esprit français.

Avec les itinéraires précédents l'on peut visiter toute la chaîne. Il me faut, maintenant, détailler le massif de l'Akouker dont j'ai peu parlé. C'est l'itinéraire qui part de Boghni que nous prendrons ; c'est-à-dire que les excursionnistes choisiront par Tizi N'Tléta, Taguemount n'aït Irguen et le plateau de l'est, au pied des rochers de l'Azerou ou Gougane pour atteindre le sommet de l'Akouker dont la pointe Ras Timedouine est à 2.305 mètres d'altitude. C'est dans le roc que l'on gravit la montagne pour arriver au col. On traverse des gorges que surplombent de gros rochers. Peu à peu, ces gorges s'élargissent pour devenir des plateaux avec de belles prairies ; l'eau est abondante, il y a aussi du bois. En été, le col d'Aït Irguen est très fréquenté malgré les difficultés qu'il présente. On peut

aussi passer par l'Azerou ou Gougane après avoir suivi la muraille rocheuse et abrupte de Terga ou Roumi. En changeant de direction on gravit les aiguilles du Thaletat (1986 m.) qui dominent les villages de Chenacha, Taguemoun, Tiguemounine, etc., et pour atteindre la pointe du massif de l'Akouker.

Au cas où les ascensionnistes se disperseraient, le rendez-vous devra avoir lieu au col dit Tizi N'Assoual d'où l'on descend dans un ravin profond resserré : l'Azerou Bou Regane. A la sortie du col : Tizi N'Asoual, un sentier conduit vers la vallée de l'Oued Sahel. On peut aussi passer par Ansar Lakhal, l'Oued Berd, les villages des Mecheddala et Maillot, gare de chemin de fer, Mais, étant dans la trouée, il faut en profiter pour continuer l'ascension par le massif de Lella Khedidja, faire la montée du pic et redescendre dans la vallée de l'Oued Sahel par Tala Rana et Maillot.

Le col de Tiguemounine, déjà cité, a deux passages séparés par une masse rocheuse de 2 kilomètres environ. Celui qui est le plus rapproché de Tizi N'Assoual se nomme Tabourt Tamelalt. C'est le plus facile à franchir, ce sentier se confond ensuite avec celui de Tizi N'Assouai, le second passage. plus à l'est est appelé Tabbourt Bou Zegar ; il n'est praticable que pour les piétons. Tizi Tiguemounine est séparé du pic, là s'écoulent de nombreuses sources ; c'est de la tête de ce ravin que part la ligne de partage des eaux qui se jettent au nord dans le Sebaou, au sud dans l'oued Sahel et c'est ce point que l'on appelle Tizi N'Kouilal.

Portez votre attention sur cette partie de la montagne, elle est remarquable et digne qu'on s'y arrête.

L'Haïzer fait suite à l'Akouker mais ici c'est le point qui relie le massif de l'Akouker à celui du Lella Khedidja pour former intégralement la chaîne du Djurdjura. Le col dont il s'agit est compris dans sa partie la plus basse à 300 m. environ du Tabaoualt et à 700 m. du pic du Lella Khedidja. A l'Extrémité de ce col se trouve celui de Tirekabine que l'on traverse pour atteindre celui de Tizi N'Kouillal dont il est séparé par un sentier de 4 kilomètres de développement.

J'en ai fini avec les itinéraires que j'ai détaillés pour permettre au voyageur de bien se rendre compte des lieux.

C'est ainsi qu'il constatera que la chaîne du Djurjura comprend trois massifs importants et un quatrième moins élevé :

1° Le massif de l'Haïzer qui s'étend depuis Tizi ou Djaboub jusqu'à Tizi ou Guelmine ;

2° Le massif de l'Akouker, le plus vaste et le plus imposant, auquel se rattachent deux autres masses, les pics de Galland et Dressoir entre Tizi ou Guelmine et Tizi N'Assoual ;

3° Le massif du Lella Khedidja, placé au sud du précédent entre Tizi ou Guelmine et Tizi N'Assoual ;

4° Le massif de Chellata et de Beni Zekki entre le col de Chellata et Tizi N'cheria, pointe extrême et moins élevée de la chaîne.

Cette division du Djurdjura doit servir à la combinaison des itinéraires précédents.

L'administration supérieure se préoccupe de l'établissement de voies de communications carrossables dans la haute région ; des pistes sont ouvertes. Ce n'est que lorsque les routes seront terminées, le réseau achevé sur les flancs sud et nord et sur les crêtes, que toute la chaîne pourra être visitée, sans fatigue, en voitures, en automobiles confortables. Nous n'en sommes hélas « pas encore là »... Et, il faut se contenter des routes nationales de Tizi-Ouzou à Maillot par le col de Tirourda, celle de Tizi-Ouzou à Bougie par Azazga et Yacouren ; celle qui relie Azazga à Michelet par la vallée du Sébaou et celle plus récente de Tizi Ouzou aux Ouadhia. Il faut aussi des chemins pour arriver aux gares où j'ai amorcé les itinéraires. Le circuit touristique du Djurdjura est ouvert, mais les routes non pas encore été empierrées. Il comprend la voie de Maillot à Tala Rana qui est un centre d'estivage en formation pourvu d'une eau potable, agréable, au milieu d'arbres magnifiques et la forêt de cèdres du Lalla Khedidja est au dessus. A Tizi N'Kouillal, col dont j'ai parlé, sur lequel j'ai appelé l'attention du touriste, car c'est là, le nœud de la chaîne de Tizi N'Kouillal à Tikjeda, centre d'estivage dans la belle forêt, de chênes et de cèdres, d'où l'on voit gambader les singes assez nombreux. Ce centre est déjà fréquenté par quelques amateurs français qui y ont fait des installations maçonnées. Il s'y trouve un refuge créé par la Direction Touristique qui achève la construction des routes. Sur ce point la température est exempte d'humidité ; l'eau y est froide, excellente et non loin de là, une source d'eau gazeuse dont j'ai donné les détails et

Ravin de M'zarir (Commune de Beni Mansour). — Cliché T. A.

l'analyse des eaux dans une monographie de la Commune mixte de Beni Mansour (1).

Tikjeda est donc un centre d'estivage qui prospérera. Il est relié par une route carossable à Bouïra, gare du chemin de fer. De la gare d'El Adjiba, une belle piste est également ouverte pour les voitures. Ce réseau de routes se poursuit par les sommets, sur le flanc sud jusqu'au col de Tirourda. Les études se font pour assurer la viabilité sur le versant nord.

Sur ce versant de la chaîne, une route pour les voitures est commencée, depuis plus de 20 ans ; mais sa construction a été souvent abandonnée. C'est la route de Dra-el-Mizan à Michelet par Boghni et les Ouadhia, elle se confondra avec celle de Michelet à Tizi N'Kouillal, citée plus haut. Cette route est celle qui fera le mieux connaître le centre de la grande Kabylie, resté inconnu aux touristes. Elle sera d'une grande utilité aux indigènes des villages, très nombreux, de cette région. C'est la voie économique de la Grande kabylie.

Elle aura, en outre, l'avantage de permettre aux touristes de faire le tour du massif du Djurdjura sans qu'ils soient obligés de revenir sur leurs pas. A cette route, faite dans un pays très pittoresque et commerçant, aboutiront d'autres voies de communications prévues, notamment, celle de Tamda Ou Guelmine par la forêt de cèdres d'Aït Ali des Beni Kouffi et une autre qui passera, dit-on, à Tabbourt El aïn seur du douar Amlouline. Ce sont des projets...

Depuis quelques années, la haute administration se préoccupe des voies de communications touristiques. Mais le Babor comme le Djurdjura et les hautes montagnes kabyles paraissent être découverts récemment; alors que les Administrateurs depuis 50 ans ont signalé la pénurie des voies de communications et ont fait des propositions. Eux ont pu avec les modestes ressources des budgets communaux, aidés aussi, par le service forestier, améliorer les chemins kabyles et faire un réseau rural que les Kabyles apprécient, comme tous ceux qui ont à faire dans ces montagnes.

Les Administrateurs ont aussi aménagé de nombreuses sources d'eau potable et ils ont signalé celles dont l'industrie aurait dû s'intéresser depuis de nombreuses années. Telles les sources de Tinzar ou sources de l'Oued Boghni, celles des Aït Oua-

(1) Monographie de Beni Mansour par Manuel Bugéja, Bulletin de la Société de Géographie d'Alger, 1921-1922.

bane et combien d'autres. Enfin, la Compagnie Lebon vient d'utiliser les eaux de l'Oued Berd et les villages de la région profitent de l'électricité. Des hommes tels que M. de Galland, M. Mario Vivarez connaissaient ces ressources comme moi-même depuis 40 ans, ils en ont parlé et ils les ont fait connaître, appuyant les idées émises par certains administrateurs de communes mixtes qui, à cette époque lointaine se préoccupaient constamment de la situation matérielle et économique des Kabyles qui ne connaissent pas encore la « route de la France » et la politique... Les administrateurs étaient les soutiens des indigènes auprès de tous les services.

Les autorités locales ont toujours soutenu les intérêts de cette population ; mais, le public peut croire par les écrits et les articles qui se publient que c'est l'électoret qui fait jaillir les idées dont certaines personnes se sont emparées. Elles ont découvert aujourd'hui la Kabylie. »

Enfin, ce qui est heureux, actuellement, c'est qu'on y travaille et qu'on se soit décidé à accomplir ce qui était demandé fort anciennement.

L'administration supérieure comprend mieux l'œuvre de la conquête française, en Kabylie ; elle la complète par les voies de communication, en bien-être matériel et aussi pour l'établissement d'écoles un peu partout dans ces montagnes très peuplées d'une population intelligente, activement travailleuse qui veut évoluer. C'est ce mouvement qu'il faut bien conduire.

Le voyageur peut donc aussi mieux profiter aujourd'hui des améliorations apportées. La situation, tous les ans, s'améliorera par le voyage rapide et confortable, comme cela existe dans les parties basses, dans les plaines et entre les villes où l'on trouve chemins de fer, autobus, autocars, voitures diverses.

Les indigènes, eux-mêmes, se sont enfin rendus compte que nous voulions améliorer leur sort ; ils admirent nos travaux dont ils sont les premiers à profiter.

Le Syndicat d'initiative qui a été créé en 1931, ne s'occupera pas seulement de Tikjida (station estivale) mais de toute la chaîne pour faire créer d'autres refuges ou stations et rendre plus facile l'accès des monts, en vue d'installations bien comprises pour un séjour agréable de longue durée, par une circulation également aisée.

M. BUGEJA.

Administrateur Principal Honoraire.

La carte de l'Afrique du Nord au 500.000e publiée par le Service Géographique de l'Armée

---

Le présent Bulletin contient un article sur le Tourisme en Kabylie dû à la plume autorisée de M. Bugéja. Pour le lire avec profit, il est nécessaire d'avoir sous les yeux une carte de cette région et mieux encore une carte spécialement adaptée au Tourisme. Le choix du Comité du Bulletin s'est fixé sur un document au caractère géographique autant que touristique: la feuille « Alger » de la carte au 500.000e de l'Afrique du Nord, publiée par le Service Géographique de l'Armée.

Dans la collection si variée des documents publiés par notre Institut Cartographique national, elle mérite une mention toute particulière, car elle est d'origine saharienne.

En effet le 6 décembre 1920, le Ministre de la Guerre informait en ces termes le Gouverneur général de l'Algérie du projet de la future carte:

« Depuis la limite Sud du 200.000e jusqu'à la limite Nord de
« la carte Nieger, on procèderait à l'exécution d'opérations sur
« le terrain nécessaires à l'établissement d'une carte au 500.000e.

« Cette carte conçue dans un type intermédiaire entre le
« 200.000e régulier et le 1.000.000e serait à la fois une carte de
« bureau et une carte susceptible d'être utilisée sur le Ter-
« rain; les itinéraires principaux y seraient représentés avec
« tout le détail permis par l'échelle et tous les renseignements
« intéressant la circulation y seraient portés: points d'eau, na-
« ture du sol, points remarquables et repères de direction pour
« les déplacements à terre ou la navigation aérienne, etc...

« Les feuilles de la carte au 500.000e pourraient être prolon-
« gées vers le Nord par simple utilisation des levés existants
« aux plus grandes échelles (200.000e et 50.000e), de façon à cou-

« vrir toute l'Algérie jusqu'à la côte. La coupure adoptée as-
« surerait tout naturellement leur raccord avec les feuilles de
« Tunisie et du Maroc d'ores et déjà prévues dans le même
« système général..... »

Conçue pour les régions sahariennes, la carte au 500.000e allait bientôt s'étendre à toute l'Afrique du Nord (1).

Le tableau d'assemblage montre que la Tunisie et l'Algérie du Nord sont déjà entièrement représentées. Pour le Maroc, la publication vient de commencer (2), tandis que vers le Sud, cette carte pénètre déjà profondément dans les régions sahariennes.

La surface actuellement couverte comprend: dans le Nord une région déjà pourvue de documents topographiques à plus grande échelle (20.000e ou au-dessus). dans l'extrême Sud une région qui n'avait jamais donné lieu qu'à des levés fragmentaires et très imparfaits, effectués par les cadres sahariens.

Pour la première de ces régions depuis la côte jusqu'au parallèle approximatif de Ghardaïa, la carte au 500.000e fût dressée par généralisation (3) et réduction photographique de documents aux échelles supérieures.

Pour la partie Sud au contraire, il fallait lever ce qui ne l'était pas encore. Depuis 1921 dix feuilles furent ainsi dressées et cette œuvre importante se poursuit chaque hiver avec une inlassable ténacité.

Tous les ans une brigade (4 ou 5 opérateurs en général) part au Sahara pour une campagne de 4 mois.

Des indigènes de la région, recrutés par les autorités militaires locales, constituent l'escorte de protection de chaque opérateur et lui servent d'aides et de guides.

---

(1) Depuis, le Service Géographique de l'Armée a dressé à la même échelle une nouvelle carte de la France et des pays limitrophes, qui est en cours de publication.

(2) Il existe déjà pour la totalité du Maroc une carte à l'échelle du 500.000e, mais c'est un document tout différent de celui qui fait l'objet de cet article, tant par la découpure que par la facture même de la carte.

(3) Il est en effet nécessaire en réduisant l'échelle de faire disparaître tous les détails qui rendraient la lecture difficile et surchargeraient inutilement la carte.

CARTE DE L'AFRIQUE DU NORD au 500.000e

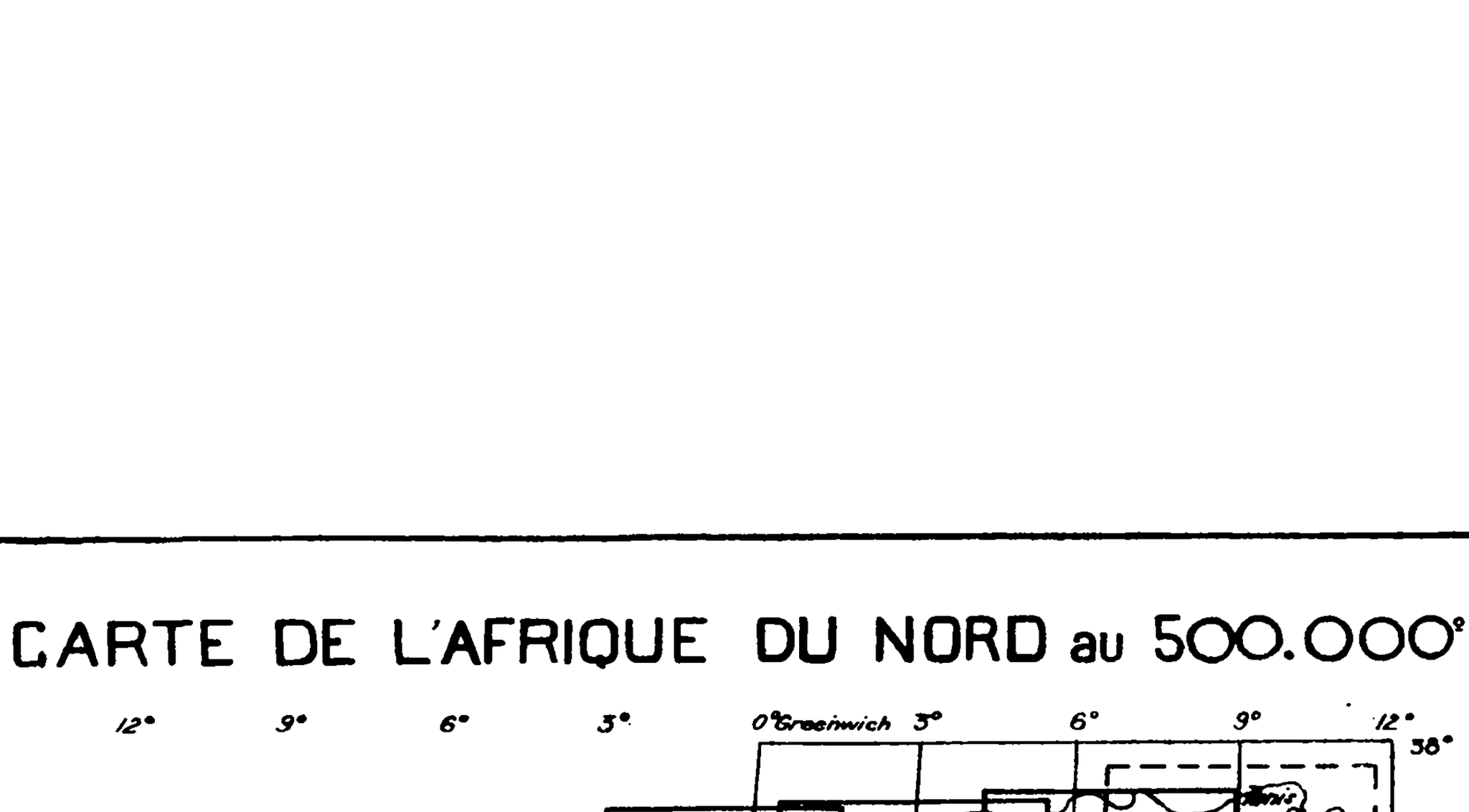

A l'ouest du méridien 3° ouest de Greenwich, les feuilles sont pubiées en édition provisoire.

Feuilles publiées

Algérie (Coupures spéciales) Type tourisme

Tunisie (Coupures spéciales) Feuilles 1 et 2

Pour éviter les déformations et vérifier les opérations, le levé est appuyé sur un canevas qui n'est pas constitué, comme dans les régions Nord, par une triangulation continue mais par des points astronomiques isolés, distants de 60 kilomètres environ et convenablement répartis.

L'emploi de cette méthode a été rendu possible par les récents progrès réalisés en radiotélégraphie.

Avec un appareil léger, très portatif, la brigade peut recevoir les signaux horaires et exécuter à l' « astrolabe à prisme » des observations donnant une position géographique du point, dont la précision est très satisfaisante (200 mètres environ).

L'altitude de chaque station astronomique s'obtient par comparaison des mesures de la pression atmosphérique faites avec un hypsomètre au point lui-même et des lectures effectuées aux mêmes heures au baromètre Fortin dans les postes d'altitude connue, installés dans l'extrême Sud par le Service Météorologique de l'Algérie.

Les observations de ces postes, transmises par T.S.F. sous forme de bulletins météorologiques sont reçus par la brigade qui peut ainsi calculer immédiatement les altitudes qui lui sont nécessaires. On peut estimer à 20 mètres environ l'approximation ainsi obtenue.

Le travail graphique est exécuté sur le terrain à l'échelle du 200.000e. Chaque fois qu'il est possible, des photographies prises en avion sont remises aux opérateurs. Elles leur permettent de rendre avec plus de fidélité le relief souvent tourmenté de ces paysages désolés. Le levé terminé, les minutes sont assemblées puis photographiées et réduites à l'échelle de la publication.

Mais il n'est pas suffisant de dresser une bonne carte, il faut que les éditions successives soient sans cesse mises à jour car le pays, du moins dans la région Nord, se modifie sans arrêt. Cette mise à jour s'opère de diverses façons. La révision méthodique des cartes au 50.000e ou au 200.000e faite sur le terrain même par des brigades spécialisées d'opérateurs, fournit une première source de corrections. Les photographies prises par l'aviation militaire et restituées sur les cartes au 50.000e ou au 200.000e en fournissent une autre par transposition des

corrections du 200.000e sur le 500.000e. Enfin un certain nombre de corrections sont puisées dans les levés et documents variés provenant des divers Services Publics et centralisés, étudiés et exploités au Bureau Topographique du 19e Corps d'Armée à Alger.

Cette dernière source de renseignements est très intéressante parce que généralement très défaillée. Elle pourrait être fort importante si, comme le font certains d'entre eux, tous les Services publics ou privés, les Administrations ou les particuliers informaient le Bureau Topographique de toutes les modifications intervenues dont ils ont connaissance, et lui procuraient un tirage des documents précis qu'ils possèdent.

***

Les publicatios du Service Géographique de l'Armée comprennent:

Des cartes topographiques aux grandes et moyennes échelles.

Des cartes géographiques aux petites échelles.

La carte au 500.000e de l'Afrique du Nord est un document mixte.

Il est déjà *géographique* parce que son échelle est suffisamment petite pour qu'un assemblage aux dimensions raisonnables puisse représenter tout un système orographique ou hydrographique. Son estompage, qui souligne les formes du relief, permet d'en mieux comprendre la structure générale.

Il est encore *topographique* parce que, malgré les déformations introduites par la projection, les angles et les longueurs y sont conservés avec une exactitude très suffisante pour les besoins usuels. On peut donc y mesurer des distances et y prendre des directions. Il est topographique aussi, parce que la représentation du relief par courbes de niveau permet d'y déterminer des altitudes, des dénivelées et des pentes.

Ce double caractère en permet une utilisation très variée.

Les grandes administrations peuvent l'utiliser pour l'étude des problèmes généraux, techniques ou administratifs, intéressant toute une région, un département, ou même une Colonie tout entière.

L'industriel, le commerçant, l'homme d'affaires peuvent s'en servir pour étudier leurs déplacements dans une zone assez

étendue, pour régler les mouvements de leurs marchandises et les tournées de leurs représentants....

Le voyageur, le touriste, l'automobiliste, y trouvent des indications très utiles sur la nature du terrain qu'ils vont parcourir, sur la variété et le caractère des sites que l'examen du relief lui font pressentir. Ils peuvent y mesurer avec précision des distances, y prendre des orientations, des points de repère, y lire des altitudes et des pentes, y étudier des itinéraires.

Pour guider son vol, l'aviateur y suit le tracé des voies ferrées ou des routes, entre les agglomérations; il y trouvera bientôt les aérodromes et terrains divers. Comme le touriste, il y mesure des distances, y prend des directions. Le relief et les cotes d'altitude lui fournissent des reperes sûrs et précis.

Pour l'universitaire, l'homme cultivé, cette carte est un document d'étude propre à faciliter la lecture des ouvrages géographiques, historiques, économiques, touristiques...

Pour le militaire enfin, c'est une carte d'étapes ou d'études stratégiques.

Pour constituer le panneau de la région qui l'intéresse, il suffit à chaque usager de reporter cette région sur le tableau d'assemblage inclus dans cet article et de coller bord à bord les coupures normales comprises dans la zone ainsi déterminée.

Mais cette opération si simple est, il faut bien le reconnaître, fastidieuse et nombreux sont les gens qui répugnent à la faire.

Des coupures spéciales ont été étudiées, pour permettre, en évitant tout assemblage, d'en rendre l'usage simple et commode.

La presque totalité du Territoire de l'Algérie du Nord a ainsi trouvé place sur trois seulement de ces coupures spéciales, chacune d'elles représentant le Territoire d'un département avec un léger débordement sur les départements ou les colonies voisins.

Deux autres coupures spéciales représentent la Tunisie.

C'est là une innovation intéressante pour le touriste, car il est désagréable, lorsqu'on se déplace, d'avoir à emporter trop de documents.

Pendant la route, le légitime souci qu'il a de faire le point et de se diriger sera pleinement satisfait grâce aux nombreux

renseignements reportés sur ces cartes, concernant les routes, le kilométrage, la nature des voies de communication, les aérodromes, etc..., toutes indications qui permettent un contrôle presque instantané de l'itinéraire suivi et en augmentent ainsi considérablement l'attrait.

La carte au 500.000e de l'Afrique du Nord (1) est donc un document utilitaire de haute valeur, qui peut répondre à des besoins nombreux, mais qui constitue plus spécialement pour le tourisme un document unique.

Le mérite en revient au Service Géographique de l'Armée, dont l'effort persévérant est toujours guidé et soutenu par de hautes raisons d'intérêt général.

Mais s'il en était besoin, il trouverait un précieux encouragement à considérer le nombre toujours plus grand de ceux qui s'informent de son œuvre, de ses difficultés, de son étendue, et qui utilisent pour les fins les plus diverses l'indispensable et parfait instrument qu'est devenu la carte.

Capitaine SICARD.

---

(1) La carte au 500.000e de la France comporte deux éditions spéciales pour les besoins de l'aviation. L'une d'elles, dite du « Tourisme aérien » porte de nombreuses et très utiles indications.

Le problème de l'élevage ovin en Algérie et la coopération [1]

M. Charles Jarre, administrateur des colonies, Chef du Secrétariat particulier du Gouverneur général de l'Algérie, vient de soutenir avec le plus grand succès, devant le jury de la Faculté d'Alger présidé par M. le Professeur Gaffiot, une thèse de doctorat en droit sur le « problème de l'élevage ovin en Algérie et la coopération ».

L'ouvrage de M. Jarre, remarquable à tous égards, apporte une contribution précieuse à la mise au point d'une question de première importance pour l'économie algérienne. L'élevage ovin constitue, en effet, l'une des principales richesses de la colonie et déjà, en 1906, dans une substantielle étude qui fait toujours autorité, (« L'évolution du nomadisme en Algérie »). Aug. Bernard et N. Lacroix, avaient mis en évidence la haute portée économique et politique du problème et préconisé certains moyens de nature à sauvegarder cette richesse, ressource essentielle et vitale d'une partie de la population indigène de l'Algérie.

L'élevage du mouton se trouve à peu près en totalité entre les mains des nomades des Hauts Plateaux et du Sahara septentrional. Dans ces régions, le climat très froid en hiver, très chaud l'été, a une influence profonde sur les possibilités d'habitat; les variations énormes de température qui, suivant les saisons, tarissent les points d'eau, appauvrissent les pâturages, ou bien balaient les steppes de vents glacials, obligent les pasteurs à un déplacement continuel avec leurs troupeaux, tantôt

(1) Charles JARRE, Docteur en droit, Imprimerie Baconnier Frères, Alger.

vers le Nord, tantôt vers le Sud. C'est la loi de la transhumance, loi inexorable que l'on ne saurait abolir sous peine de porter un coup mortel à l'élevage et de voir disparaître ainsi une source de revenus qui permet de vivre à plusieurs centaines de milliers d'êtres humains.

Cette transhumance, pourtant, se heurte depuis près d'un demi siècle à un obstacle qu'elle n'avait jamais rencontré dans le passé et qui devient de plus en plus menaçant. Cet obstacle, conséquence presque inévitable de la possession d'un pays inexploité par une nation civilisée, est la colonisation. M. Jarre rappelle que, sur ce point, A. Bernard et N. Lacroix avaient pressenti les difficultés qui se sont manifestées et jeté le cri d'alarme en disant: « Il ne faut pas permettre à la culture européenne et indigène de gêner les pasteurs, lorsque cette gêne n'est compensée par aucun avantage sérieux et que cette culture s'exerce dans des conditions tellement précaires qu'elle ne présente aucun intérêt économique ».

Ces conseils n'ont pas toujours été suivis et l'on s'aperçoit aujourd'hui que l'on a eu tort. Mais, ainsi que l'observe l'auteur de la thèse que nous analysons, il ne faut incriminer personne, car dans la mise en valeur d'un pays neuf, seule l'expérience, parfois douloureuse, permet de déterminer quel genre d'exploitation convient plus particulièrement à telle ou telle région. Et M. Jarre d'affirmer, avec raison, « que la culture s'est avancée un peu inconsidérément et un peu loin vers le sud et a accaparé des terres, sur lesquelles les colons n'ont obtenu que des déboires et qui étaient pourtant indispensables au parcours des troupeaux des nomades ».

Cette emprise progressive de la colonisation officielle et privée sur des terres souvent impropres à l'agriculture, mais indispensables à l'élevage, a eu pour regrettable conséquence de faire reculer considérablement vers le sud l'aire de la transhumance.

Les troupeaux en ont beaucoup souffert et une mortalité inquiétante a, certaines années, décimé le cheptel ovin des nomades. Comment remédier à cette situation, à ces désastres périodiques qui troublent si profondément la vie économique de ce pays ? Le problème a toujours préoccupé l'administration algérienne, mais il faut croire qu'il est bien complexe puis-

que, jusqu'ici, aucune solution rationnelle n'a encore pu lui être donné. Il est cependant grand temps de le résoudre si l'on veut enrayer l'angoissante régression que subit l'élevage du mouton d'année en année.

Une statistique dressée par M. Jarre permet en effet de se rendre compte de l'importance de cette régression. Alors que pour la période de 1900 à 1910 la moyenne de l'effectif du cheptel ovin était d'environ neuf millions de têtes, cet effectif est tombé à six millions pour la période de 1920 à 1930. Pour l'année 1931, il n'atteignait même pas cinq mlilions. Le danger est donc réel. L'éloquence des chiffres le révèle. Des mesures s'imposent d'urgence pour le conjurer.

Ce danger n'a pas échappé à la clairvoyance de l'éminent administrateur qu'est l'actuel Gouverneur Général de l'Algérie. Peu après sa prise de fonctions, M. J. Carde s'est trouvé en présence d'une situation vraiment angoissante. La sécheresse de l'automne 1930 et de l'hiver 1930-1931, avait été d'une telle intensité que le tiers du cheptel au moins fut sacrifié et que le reste du troupeau se trouvait dans un état si lamentable que l'on se demandait s'il parviendrait à surmonter cette pénible période. Des secours organisés à la hâte et de bienheureuses précipitations atmosphériques, joints à la robustesse du mouton algérien, permirent de combattre provisoirement le fléau.

Emu de cette situation, M. Carde avait immédiatement fait procéder à la création de points d'eau artificiels alimentés par des camions-citernes faisant la navette entre les puits encore pourvus et les zones de pacage où l'eau faisait défaut. Ce dispositif, organisé à la hâte, donna d'excellents résultats et permit de sauver des milliers de moutons d'une mort certaine.

Toutefois, ainsi que le fait justement remarquer M. Jarre, en cette matière (comme en beaucoup d'autres d'ailleurs), l'Administration ne saurait assumer seule la charge d'aplanir toutes les difficultés. Le concours de tous ceux qui s'intéressent à l'élevage du mouton est naturellement indispensable. De quelle manière et dans quelle forme ce concours devrait-il se manifester ? C'est précisément à la recherche d'une solution que le nouveau docteur en droit a consacré la seconde partie de son étude, partie qui n'est ni la moins importante ni la moins intéressante de cette thèse.

« Existe-t-il une formule permettant de réaliser la collaboration efficace de toutes les parties en cause: pasteurs indigènes, éleveurs européens, organismes intéressés, administration ? »

M. Jarre s'est ingénié à découvrir cette formule à la faveur des expériences déjà tentées, des résultats acquis, des suggestions recueillies. A dire le vrai, il s'agit moins d'une simple formule que d'une série de mesures, les unes administratives, d'autres collectives ou individuelles qui, appliquées simultanément, doivent former un ensemble cohérent et contribuer à la réalisation parfaite d'un programme idéal.

Parmi les interventions administratives il convient de citer, en premier lieu, l'institution d'une commission « chargée d'étudier les mesures à prendre en vue d'améliorer l'élevage et de rechercher et aménager des points d'eau pour l'abreuvement des troupeaux ». Cette commission créée par arrêté du 30 mai 1931 a déjà dressé un programme d'aménagement de points d'eau lequel va sans doute pouvoir entrer dans une période active d'exécution grâce, nous apprend M. Jarre, aux crédits importants dont l'Algérie va pouvoir disposer à l'aide des emprunts que le Parlement l'a autorisée de contracter. « Il est à souhaiter, ajoute M. Jarre, que la nouvelle commission de l'élevage aboutisse à des résultats plus tangibles que ses devancières et que, grâce aux bonnes volontés et aux compétences qui se sont groupées autour du Chef de la Colonie, on parvienne à des solutions qui mettent enfin l'élevage algérien à l'abri des catastrophes qui le ruinent périodiquement ».

C'est là, en effet, la clé du problème. Lorsque de nombreux points d'eau existeront dans les zones de pacage des Hauts Plateaux et de la région présaharienne qui en sont actuellement dépourvues, les nomades renonceront d'eux-mêmes à se rendre dans les régions colonisées; l'aire de la transhumance sera moins étendue vers le Nord; les possibilités de nomadisation dans les parties aujourd'hui inexploitables en raison du manque de centres d'abreuvement, se trouveront sensiblement accrues. Depuis longtemps le même problème s'est posé à l'attention des Gouverneurs généraux qui se sont succédé en Algérie. Dès 1892, M. Cambon faisait dresser un inventaire général des ressources en eau des régions de transhumance ainsi que le programme des travaux à y exécuter. Les éminentes

personnalités chargées de cette enquête établirent un important travail « Le pays du mouton », dont les conclusions constituent encore de nos jours une utile documentation. D'autres commissions furent instituées par la suite et de nouvelles études intéressantes vinrent confirmer ou compléter les précédentes. Les dossiers se sont accumulés pendant cette période de quarante ans; des cartes, des devis, des avant-projets fort bien conçus ont été mis au point, mais les travaux d'exécution proprement dits furent toujours ajournés pour des raisons diverses où la question budgétaire jouait certainement un grand rôle.

La commission actuelle aboutira-t-elle à des réalisations concrètes comme le souhaite M. Jarre ? Il est permis de le penser après les énergiques paroles prononcées par M. J. Carde, dans son discours d'ouverture de la session des Délégations financières de mai 1933.

« Elément important de la postérité algérienne, a dit le Gouverneur général aux membres des Assemblées algériennes, l'élevage doit retenir toute notre attention. Vous savez qu'un vaste programme est en voie de réalisation. Il s'agit là d'une œuvre de longue haleine, comportant une véritable mise en valeur des Hauts Plateaux, et dont l'exécution demandera plusieurs années.

« Il faut d'abord aménager les points d'eau existants, puis en créer de nouveaux. Peu importent les procédés utilisés : sondages, prospection, géo-physique, méthodes empiriques des sourciers, pourvu que les résultats soient positifs ».

Le Chef de la colonie s'intéresse ainsi particulièrement à cet important problème et l'on peut être assuré, dès lors, que les projets établis ne vieilliront pas dans les cartons auprès des précédents.

L'Administration poursuit également les expériences tendant à l'amélioration de la race ovine. Ces expériences ont démontré que la méthode du croisement du mouton mérinos avec les brebis du pays n'a pas donné, pour les ovins du sud du moins, les progrès que l'on escomptait. Aussi la tendance actuelle, conseillée par M. Trouette, le distingué Inspecteur du Service de l'élevage en Algérie, est d'appliquer « la sélection raisonnée, permanente, étroite, méthodique ». C'est le procé-

dé employé à la station d'élevage ovin de Tadmit où, après une quinzaine d'années d'essais, on est parvenu à des résultats très satisfaisants. Il convient donc de répandre ce procédé parmi les pasteurs indigènes. Pour en faciliter la diffusion en tribus, M. Jarre préconise la création de stations analogues à celle de Tadmit dans les autres régions moutonnières de l'Algérie et il semble bien, en effet, que ce serait le meilleur moyen pour que les nomades, si attachés à leurs habitudes et à leurs traditions, se décidassent à adopter des méthodes dont ils pourraient vérifier eux-mêmes l'excellent rendement.

M. Jarre rappelle les efforts louables de l'Administration algérienne pour organiser partout la lutte contre les maladies parasitaires qui ravagent les troupeaux, et contre lesquelles les indigènes font intervenir des moyens empiriques toujours insuffisants. C'est ainsi que l'on envisage la création de « centres moutonniers » analogues à ceux existant en Australie où ils ont donné de merveilleux résultats. Chacun de ces centres « comporterait d'abord, nous dit M. Jarre, un point d'eau d'un débit suffisant et pourvu de tous les aménagements nécessaires: abreuvoirs, systèmes de puisage et de pompapeg, etc....; auprès du point d'eau, on trouverait des installations pour les bains antiparasitaires, pour la clavelisation et les traitements prophylactiques, ainsi que des locaux pour la tonte et des magasins pour la laine. Le centre s'occuperait aussi de la production de fourrages et de la constitution sur place, pour y être consommées, en cas de sécheresse prolongée et d'épuisement des pâturages, de réserves alimentaires pour les ovins. Le centre se chargerait aussi de l'entretien des points d'eau situés dans sa sphère d'action et pourrait s'efforcer d'instaurer dans les régions voisines une politique de rotations et d'amélioration des pâturages ».

Un centre de ce genre est à l'étude à Taguine, au sud de la commune de Reibell, point très important où se concentrent tous les nomades de la confédération des Larbaa lors de leur mouvement annuel de transhumance vers le Nord.

Voilà évidemment un beau et utile programme. Les ressources budgétaires de la colonie permettront-elles de le réaliser intégralement ? Il faut le souhaiter dans l'intérêt de tous. Mais dans le cas contraire, faudrait-il renoncer à la recherche du

progrès et du mieux-être que promet l'établissement de ces « centres moutonniers » ?

M. Jarre donne à ce propos de judicieux conseils aux éleveurs et il le fait avec une franchise et une précision dont on lui saura certainement gré. « L'Administration, dit-il, a bien fait de donner l'exemple. C'était d'ailleurs son devoir. Mais encore faudrait-il que cet exemple, pour ne pas rester vain, soit enfin suivi. Il faudrait en finir avec cette mystique qui consiste à demander chaque jour à l'Etat-Providence de nouveaux services pour lesquels il n'est d'ailleurs pas fait, et à lui reprocher en même temps — avec juste raison, il faut le reconnaître — d'accabler le contribuable sous des charges fiscales sans cesse accrues ».

M. Jarre estime que l'Etat sortirait de son rôle en s'improvisant lui-même éleveur. Si, dans les moments difficiles, son appui financier peut parfois intervenir sous une forme raisonnable, en temps normal les propriétaires de troupeaux devraient tout d'abord ne compter que sur eux et sur leurs efforts personnels. Toutefois, ces efforts, pour être efficaces, devraient être groupés, car, affirme l'auteur de la thèse, « seuls le groupement, l'association, la coopération permettront d'obtenir dans le domaine de l'élevage des résultats intéressants, semblables à ceux auxquels est parvenue, grâce à ces procédés, l'agriculture algérienne ».

M. Jarre termine son exposé par un vibrant appel en faveur de l'institution d'une « Société coopérative de prévoyance pastorale et d'aménagement du « Pays du Mouton ». Il indique en détail comment pourrait être constituée cette société, d'où elle devrait tirer ses ressources, le rôle qu'elle serait appelée à jouer, et il conseille vivement aux éleveurs de suivre l'exemple de l'Australie qui, en moins de 50 ans, a décuplé par ces moyens son cheptel ovin.

La thèse de M. Jarre fruit d'un gros labeur, de recherches longues et minutieuses dans les archives du Gouvernement général, est un travail probe et consciencieux. Il n'est que de consulter la bibliographie donnée par l'auteur pour se faire une idée de l'abondance et de la variété des documents qu'il a fallu parcourir pour en extraire l'essentiel. Cet ouvrage vient à son heure. Il rendra les plus grands services à tous ceux qu'inté-

resse l'élevage du mouton. M. Jarre doit être remercié et félicité pour avoir choisi ce délicat et important sujet de thèse de doctorat et pour l'avoir traité avec une ampleur, une objectivité et une largeur de vues auxquelles on ne saurait trop rendre hommage.

Capitaine Léon LEHURAUX.

Souvenirs de l'Epopée Marocaine

Quelques épisodes de la soumission des Zaïan

X

L'ACHEVEMENT DE LA CONQUETE DU PAYS ZAIAN (1920-1921)

II. — Evénements de l'hiver 1920-1921. — Ravitaillements d'hiver des postes avancés. — Coups de main et soumissions. — La mort de Moha ou Hamou. — Projets de campagne pour le printemps de 1921. — Pourquoi et comment ils durent être modifiés. — Situation en pays Zaïan au printemps de 1921.

Nous avons terminé le récit des succès obtenus par nous, au cours de l'année 1920, en pays Zaïan, en exposant les opérations qui, en automne, amenèrent l'occupation de Dcehra-el-Oued et de Zaouia-ech-Cheikh complétant la maîtrise de l'Oum R'bia, en aval de Khenifra jusqu'à Kasbah-Tadla.

Un grave événement venait de se produire dans le Cercle de Khenifra où le Commandant Lafforgue, Commandant du Cercle, organisait avec la plus grande activité le bled récemment conquis et prenait directement en mains, avec une habileté consommée, la direction de l'action politique en même temps que la conduite des opérations confiées à ses troupes supplétives, en particulier, au « guich » devenu le Maghzen de Bou Azza, appuyées sur nos solides postes de l'avant récemment créés.

Au mois d'octobre, Ou el Aïdi, cousin d'Hassan, que nous avions installé à Zaouia des Aït Ishaq après l'occupation de

cette région et qui, mécontent d'avoir vu son rival Hassan obtenir le caïdat des Zaïan soumis, brigué par lui, nous était devenu suspect, fut convaincu d'intrigues avec les insoumis et de menées hostiles contre nous. Il fut prouvé qu'il faisait passer à ceux-ci des munitions que nous lui avions confiées et qu'il avait machiné, à plusieurs reprises, des attentats contre Hassan. Mis en demeure de s'expliquer, il nia, mais comme ses actes ne laissaient aucun doute sur sa félonie, il fut arrêté et conduit, d'après les ordres résidentiels, en résidence forcée à Safi, au bord de l'Océan. Ses biens furent mis sous séquestre. Cette mesure ne donna lieu à aucune réaction de la part de ses proches et des fractions qui lui obéissaient. Elle mit fin aux difficultés que sa rivalité avec Hassan faisait régner en tribus. Elle eut donc une heureuse influence sur l'achèvement de la conquête du pays Zaïan qui devait avoir lieu au cours de l'année 1921.

Disons tout de suite que ce personnage ambitieux qui ne manquait pas d'envergure mais que sa haine aveugle pour son cousin Hassan avait perdu, fut, au bout d'un an, transféré à Meknès, toujours en résidence forcée, où nous le vîmes plusieurs fois par la suite. Il y percevait une pension viagère et ne se lassait pas, dans ses récriminations continuelles auprès du Service des Renseignements, d'exposer ses griefs contre Hassan et de réclamer la restitution de ce qui lui avait été confisqué. Il vivait encore, il y a deux ans, nous a-t-on dit, et son attitude était toujours la même.

L'augmentation notable des troupes dans le Cercle de Khenifra, l'accroissement de la garnison de cette place où un camp nouveau était en construction, exigeaient naturellement, pour la subsistance des troupes, un effort de ravitaillement que le Territoire du Tadla pouvait difficilement réaliser, avec ses propres ressources, pendant la mauvaise saison, en particulier, pour le gros poste avancé de Zaouia des Aït Ishaq. Aussi la question du ravitaillement demeura-t-elle l'objet de vives préoccupations durant tout l'hiver 1920-1921, d'autant plus que les ressources du sol de la région de Khenifra ne permettaient pas de se procurer sur place, l'orge nécessaire en quantité. Or, les opérations de ravitaillement nécessitaient, pour les escortes, des effectifs et parmi ceux-ci, des éléments montés propres à la surprise. D'autre part, l'action politique pour s'exercer acti-

vement, devait aussi s'appuyer sur une force immédiate, prête à agir avec toute la mobilité voulue. Il fallait, en outre, amener sur place du matériel du génie, indispensable pour les nombreux travaux en cours, s'en procurer aux environs, par tous les moyens. La construction du Camp de Khenifra exigeait de gros approvisionnements en matériels divers. On dut parer, en conséquence, à toutes ces difficultés, avec des ressources limitées. Dans l'ordre militaire, il fallut également transporter de nombreuses munitions pour les éléments mobiles.

C'est pourquoi les ravitaillements exécutés par le Groupe Mobile du Tadla avant l'occupation de Dechra-el-Oued, en octobre 1920, furent considérables. Au cours de l'hiver, on dut effectuer, en outre, des ravitaillements complémentaires, transporter, avec des éléments de cavalerie spécialement équipés, une quantité de cartouches considérables pour le front avancé, faute de pouvoir utiliser d'autres troupes, parer, dans la mesure du possible, aux difficultés imprévues qui incombèrent au Commandant du Cercle et qu'il résolut avec un esprit de décision et une activité remarquables. Citons, par exemple, un ravitaillement du poste des Aït Ishaq où, à la suite d'un incendie, les approvisionnements en subsistances furent, en partie, détruits. Ce n'est pas sans peine qu'on atteignit la venue du printemps.

Mais nos soucis et nos difficultés furent largement compensés par les succès remportés, au point de vue politique, pendant l'hiver 1920-21. Il serait trop long de les énumérer. Des coups de main de partisans, appuyés par le maghzen et les goums eurent lieu, d'une manière répétée, contre tous les campements insoumis qui avaient l'imprudence de chercher à faire paître leurs troupeaux dans la zone voisine de nos postes avancés. Le Commandant du Cercle et ses Officiers du Service des Renseignements ne leur laissèrent aucun répit. C'est à cette tactique de harcèlement rudement menée par des éléments hardis et rompus à cet genre de guerre, animés par le vaillant Bou Azza et les chefs Zaïan ralliés qu'il faut attribuer la réussite de notre action contre les fractions restées hostiles et l'excellente situation de départ où nous nous trouvions, en pays Zaïan, au début du printemps 1921. A cette époque devaient commencer des opérations à grande envergure prévues par le Maréchal

Lyautey pour l'achèvement de la conquête du pays Zaïan de l'Est, en combinaison avec une action menée, de l'Est à l'Ouest, par les troupes de Meknès, par Timhadit et Bekrit, en pays Beni M'guild.

C'est ainsi que le maghzen de Khenifra poussait ses incursions au-delà de Djenan Inès, sur Mesghouchen, jusque dans la plaine de Tingherit, jetant le désarroi parmi les insoumis, réduits, pour vivre avec leurs troupeaux, chassés de la montagne par le froid et la neige, à se rapprocher de nos postes.

Peu à peu, par la seule action des soumis contre les irréductibles, action soutenue par notre maghzen de Khenifra, la vie devenait impossible aux insoumis. Nos tribus ralliées marchaient, poussées par l'appât des razzias fructueuses et, grâce à leur action, elles assuraient la sécurité du pays. Les troupes régulières, utilisées pour les postes, les travaux, les liaisons, les escortes, etc, et maintenues en réserve de secteur, s'en trouvaient ainsi économisées.

Khenifra, ainsi que nous l'avions tant voulu, avait cessé d'être un point perdu dans l'espace, bloqué et à ravitailler 3 fois par an, au prix de colonnes fort pénibles. Il était devenu un centre d'activité rayonnante.

Ce n'est pas sans émotion, qu'à bientôt 13 ans de distance, je relis le passage ci-après d'une lettre officielle que m'écrivait le Commandant du Cercle de Khenifra, mon ami Lafforgue, aujourd'hui Général, pour m'exposer toutes les difficultés de ravitaillement auxquelles il me demandait de parer et qu'il avait à résoudre, à cette époque. Il témoigne, d'ailleurs, et du souci que cet excellent officier supérieur avait d'accomplir sa tâche, de la nette vision qu'il avait de son devoir et aussi, j'aime à le souligner, de la grande confiance qui régnait entre lui, mon subordonné et moi, son chef. « Nous ne sommes pas seuls au monde, nous avons le droit et le devoir de signaler au Commandement les difficultés où nous nous débattons. Nous devons pouvoir compter sur son aide. Je la lui demande et j'y compte absolument. Nous avons trop fait, vous et moi, dans ce coin du Maroc, pour ne pas vouloir jusqu'au bout. » Son attente ne fut pas déçue. Le succès couronna nos efforts communs, en dépit de mille aléas qui contrariaient nos desseins et obligèrent l'Etat-Major du Tadla à des combinaisons imprévues et répétées.

Quelle formation pour l'expérience des Officiers astreints à pareil entraînement !

En janvier 1921, il fallut ravitailler le poste avancé des Aït Ishaq, dans des conditions rendues délicates par la présence de nombreux douars insoumis dans la région de Tighessaline, sur la rive gauche de l'Oued Serou. Il s'agissait d'un groupement de tentes appartenant aux Ichkern et aux Aït Ishaq.

Nous dûmes envoyer quelques renforts de troupes régulières au Commandant du Cercle Zaïan pour lui permettre, sous la protection d'une forte couverture indigène, de faire escorter l'important convoi de ravitaillement qui devait défiler à 5 ou 6 km du centre des rassemblements hostiles. Au préalable, nous eûmes recours, pendant plusieurs jours, à des bombardements massifs, exécutés sur les campements par tous les avions disponible, qui les dissocièrent et les obligèrent à se replier en arrière, tandis que nos partisans se jetaient hardiment, après leur dispersion, sur les groupements les plus aventurés. Cette tactique réussit et le poste des Aït Ishaq put être ravitaillé sans notable incident.

Au début de février 1921, la tribu des Aït bou Mzil donnait des signes de lassitude. Le 6 février cette tribu, par représailles, était attaquée par tous les Zaïan insoumis renforcés par les fractions Aït Ihand, Aït Aissa des Beni Mguild. Les Aït bou Mzil, dans un premier engagement, furent soutenus par les partisans du Caïd Hassan. Mais les Beni Mguild, après avoir assuré les Aït bou Mzil de leur neutralité, parvenaient à s'emparer, par surprise, d'un de leurs ksours, d'ailleurs presque démoli et dont les grains avaient été évacués. Le 3 février, avait lieu un nouveau combat entre les mêmes tribus. Soutenus par les partisans d'Ahmaroq — (le même qui, en septembre 1932, commandait les contingents Zaïan à l'affaire du Tazigzaout, sur le Plateau des Lacs, au Sud du Grand Atlas) — les Aït bou Mzil repoussaient leurs adversaires avec des pertes très sérieuses, un grand nombre de tués, abandonnés sur le terrain.

A la suite de cette action, les Aït bou Mzil, se rangeaient sous notre autorité et rentraient dans nos lignes, laissant dans leurs ksours, une garde importante, tandis qu'Ahmaroq, avec tous les Zaïan soumis, formait un camp de guerre, à Djenan Inès, pour s'opposer à toute réaction nouvelle.

Un événement plus important, conséquence de nos actions répétées avec nos éléments mobiles et partisans, allait se produire, le 9 février. Accompagné du Maghzen et de toute la cavalerie, le commandant Lafforgue se rendait, le 8, à Djenan Inès, par la casbah des Aït Chart, le Djebel Amira et les hauteurs de la rive droite de l'oued Chbouka. Il rencontrait à Djenan Inès les délégués des tribus Zaïan insoumises avec lesquelles il était en pourparlers, notamment les Aït bou Mzil.

Il avait exigé, comme gages, de ces tribus, le passage dans nos lignes de tous leurs troupeaux. Le mouvement s'exécutait aussitôt, sous la protection du gros des Partisans d'Hassan et d'Ahmaroq et du détachement de l'escadron de Spahis. En même temps, plus au Nord, une démonstration avait été faite par le goum d'Oued Amassine, du capitaine Guillaume et les partisans Mrabtine vers Aguelman Aziza, afin de s'opposer éventuellement à l'intervention des Aït Bou Mzough insoumis (Zaïan de l'Est).

Un accord complet ayant été résolu, le commandant Lafforgue pouvait annoncer la soumission définitive des Aït Boumzil, soit environ 520 tentes; le reste de la tribu Aït Haddou Hamou, 90 tentes; les 3/4 de la tribu des Aït bou Hamad, 300 tentes; le reste de la tribu Aït bou Ichi, 60 tentes; le reste de la tribu des Aït Allah, 40 tentes; une fraction des Ihabern, 25 tentes, soit au total 1.035 tentes, plus de 5.000 individus Zaïan.

Ce magnifique succès, couronnement d'une action politique énergique appuyée par la force et les coups de main incessants de nos partisans, offrait pour nous le plus grand intérêt. La soumission des Aït bou Mzil, notamment, au contact direct, dans la montagne, à l'Est de Khenifra, avec les Beni Mguild et les Aït Ihand, au Sud du pays des Aït bou Mzough, allaït grandement faciliter les opérations prévues pour le printemps sur Mezrouchen et sur le plateau de Tizza. Le nouveau front était solidement organisé, les ksours fortement tenus, formant une base de départ avancée pour nos futures porgressions. Le Maghzen de Bou Azza, troupe de valeur inestimable, aux mains d'un chef comme le Maroc en a peu comptés, s'installait provisoirement à Djenan Inès, avec un Officier de Renseignements chargé d'étudier les itinéraires des opérations prochaines.

D'importantes soumissions allaient suivre ce déclanchement.

Quelques jours plus tard, le 21 février, de nombreux troupeaux Aït Ishaq avaient été signalés sur les deux rives de l'Oum R'bia, ceux de la rive droite atteignant le Djebel Hadid, ce qui menaçait notre ligne de communication Tadla-Sidi-Lamine-Khenifra. Une action de force fut décidée pour profiter d'une crue de l'Oum' R'bia rendant difficile la traversée d'une rive à l'autre par les insoumis. L'opération fut exécutée sur les deux rives à la fois : 1° sur la rive gauche, par les éléments du poste des Aït Ishaq comprenant le goum à cheval du capitaine Guennoun, les moghazenis et Partisans; 2° sur la rive doirte, par le Maghzen de Khenifra renforcé de partisans Zaïan et de détachements prenant pour objectifs les troupeaux.

Les mouvements préparatoires eurent lieu dans la nuit du 20 au 21, afin de porter tous les éléments à proximité de leur objectif avant le lever du jour. L'action commença par un engagement des éléments de la rive droite, le 21, vers 10 h. 15, dans des conditions extrêmement dures, en raison de la pluie et surtout du brouillard qui empêchait toute visibilité à plus de 20 mètres. Cependant, malgré les diffcultués de terrain du Djebel Hadid, le maghzen de Bou Azza attaque vivement. La majorité des gardiens de troupeaux se portent à sa rencontre, pendant que le reste cherche à faire passer les troupeaux sur la rive gauche. Au cours de cette tentative, un nombreux bétail ainsi que des chevaux, mulets, ânes et tentes furent noyés et emportés par le courant. Une bonne partie de ce qui avait pu passer l'eau alla se faire prendre par les éléments opérant sur la rive gauche, soit 1.500 têtes de bétail, des chevaux, des fusils, des tentes. L'ennemi perdait, en outre, bon nombre de tués et blessés. Nos pertes étaient très légères dans cette affaire qui faisait, une fois de plus, honneur à nos goums et à nos maghzen.

Ces faits relatés, entre tant d'autres, ne manquèrent pas d'avoir une influence considérable chez les insoumis. Un peu plus tard, le 27 mars 1921, un événement plus important encore allait se produire qui devait hâter notre installation complète dans le pays. Le vieux Moha ou Hamou, l'irréductible caïd et chef de guerre de tous les Zaïan, l'Amghar redouté et respecté dont nous avons longuement décrit la carrière (1), tombait, en

(1) Voir dans le chapitre I de ces « Souvenirs de l'Epopée Marocaine » la biographie du Caïd Moha ou Hamou. Bulletin du 1er trimestre 1930.

combattant héroïquement, avec quelques fidèles, conter les partisans de ses fils qui, peu à peu, s'étaient soumis à notre autorité. Il mourrait sans avoir voulu s'avouer vaincu, rebelle à toutes propositions d'aman qui lui avaient été généreusement faites; cette mort allait sonner le glas de la résistance et amener à nous les fractions qui lui étaient demeurées attachées. Les plus hostiles sentirent alors que la cause de l'indépendance était perdue.

Voici dans quelles circonstances ce héros de légende fut tué. Le 27 mars 1921, Zaïan soumis et dissidents, sans cesse en lutte depuis plusieurs mois ,lutte que nous entretenions avec soin, étaient aux prises, aux environs de Mezghouchen, où s'étaient massés de gros partis hostiles. Nos Partisans étaient conduits par Hassan et Ahmaroq, fils du vieux caïd. Ceux-ci attaquaient vigoureusement l'adversaire, avec leur furia habituelle. Moha ou Hamou, du haut d'une crête, suivait des yeux le combat qui se déroulait devant lui, lorsque nos Partisans, prenant l'avantage, se portèrent en direction de la crête qui lui servait d'observatoire. Devant le danger que courait leur caïd, les cavaliers qui l'entouraient l'invitèrent à se replier. Moha ou Hamou refusa de reculer et, presqu'aussitôt, reçut une balle dans la gorge qui le tua net. Ainsi finit le grand chef Zaïan, le champion de la résistance chez les Zaïan. Il avait déclaré ne jamais se soumettre. Il tint parole. Alors que ses fils, hormis Miami ould Fassia, le traitre assassin du capitaine Tailhade, qui ne sera jamais pardonné de son crime, s'étaient tous ralliés à nous, ainsi que Miami el Hadj Haddou, son chef de guerre, lui, resté seul de sa famille en dissidence, mourut, fidèle à son serment et, malgré son grand âge, à son poste de combat.

Cette fin, vraiment digne du grand chef qu'il fut, avait son côté poignant. Le groupe de nos Partisans qui menait le combat contre les siens était commandé par deux de ses fils.

Selon sa volonté, plusieurs fois exprimée de son vivant, Moha ou Hamou fut enseveli à Tamellouk. Les Aït Ihand, auprès desquels il vivait, quoique très désireux d'enterrer l'illustre caïd dans leur pays, ne firent aucune difficulté pour rendre le corps de Moha ou Hamou, selon sa volonté, à ses fils devenus serviteurs de la France.

Apporté par une des femmes du caïd en un point désigné,

le corps fut inhumé par ses fils, Hassan, Ahmaroq et Bou Azza, là où il l'avait indiqué. Entourés de leurs guerriers, ils lui rendirent les derniers honneurs. Cette mort fut rapidement connue et, dès le lendemain, sur les grands souks du Tadla, en particulier à Bonjad, tout le monde connaissait la mort du grand chef. L'impression fut énorme et douloureuse en montagne, aussi bien chez les ralliés que chez les dissidents. C'est que Moha ou Hamou s'était acquis une grande réputation de conducteurs d'hommes. C'était une grande figure qui disparaissait. Quoiqu'âgé de près de 80 ans, il était encore resté le chef incontesté et vénéré, sans les conseils duquel on ne se lançait, en pays Chleuh, dans aucune entreprise politique et guerrière. Il avait compris et excusait l'attitude de ses fils, désireux d'assurer leur avenir en servant la France victorieuse et généreuse à la fois. Mais lui, en raison de son âge, avait estimé devoir rester irréductible, ennemi loyal toujours. Aussi sa mémoire est-elle restée respectée de nous, comme elle le méritait et, en particulier, du Maréchal Lyautey qui professait pour lui une sympathie manifeste.

Projets de campagne pour le printemps 1921

Dès la fin de septembre 1920, comme chaque année, le Résident Général avait demandé des propositions aux commandants des Régions et Territoires, pour la campagne de 1921, après leur avoir donné ses directives personnelles. Celles-ci, en ce qui concernaït la question Zaïan, indiquaient la nécessité primordiale de fortement asseoir la situation si favorablement acquise au cours de l'année 1920, d'exploiter les gains réalisés, de préparer une nouvelle avance à l'aide d'une action politique très poussée, avant de procéder à d'autres progressions. C'est pourquoi nos prévisions établies tout d'abord, en décembre, en conformité de ces directives, ne comportaient, pour 1921, que des opérations de détail. Il ne fallait pas oublier, en effet, qu'avant de progresser vers l'Est, en pays Zaïan, il était indispensable de voir la situation s'améliorer, au Sud, sur le front Chleuh, en particulier ,au contact des tribus Ichkern et Chleuhs où notre action politique était beaucoup plus lente.

Nous estimions avoir réalisé, en 1920, au prix d'efforts considérables, une lourde besogne en créant les postes des Aït Ishaq et de Dechra-el-Oued et nous pensions qu'il fallait attendre que les résultats politiques encore peu accusés, dans ce secteur, où nous devions être patients, aient le temps de se produire. Là, nous nous contentions, pour le moment, d'exercer une gêne considérable à la transhumance des tribus de la montagne sur la rive droite de l'Oum R'bia, d'où une plus grande sécurité pou rla région entre Boujad et Khenifra.

Mais nous aurions désiré, avant de pousser à l'Est, en pays Zaïan, voir des soumissions plus nombreuses s'effectuer autour des postes des Aït Ishaq et de Dechra-el-Oued, pour faire de ces postes des têtes de pont leur donnant de l'air. Il convenait, en outre, de boucher la trouée encore trop large eixstant entre ces deux postes en créant le blockhaus prévu d'Ouaoumana (2), encore non construit faute de temps, nous estimions aussi devoir procéder, sans retard, à une réfection de la piste Sidi-Lamine-Khenifra, à la percée de la région presqu'inconnue s'étendant entre cette piste et l'Oum R'bia, au Sud, et enfin à l'organisation d'une solide couverture indigène, pour protéger au Sud de cette rivière, la piste Tadla-Takebalt-Dechra-el-Oued, du côté de la forêt de Taguent, contre les incursions des Imiouache et des Aït Ouirrah (3) .

En résumé, comme Commandant du Territoire, j'estimais que la riche plaine du Tadla, dont je venais d'étayer le front sud, du côté de Beni Mellal et de la montagne Chleuh par une solide organisation confiée surtout à la couverture indigène, ne devait pas rester isolée du bastion Zaïan et que, tout en renforçant ce front de Beni Mellal, notre attention devait, en attendant la proche occupation de Ksiba, en pays Aït Ouirrah, se porter principalement de ce côté, sur la courtine de l'Oum' R'bia entre Dechra-el-Oued et Kasbah-Tadla.

Telles étaient nos vues locales. Mais celles-ci devaient bientôt être profondément modifiées, à la suite d'une visite faite par le maréchal Lyautey au Tadla, dans le courant de janvier

---

(2) Il ne le fut que le 22 septembre 1921, après les opérations de la réduction de la poche de Bekrit.

(3) Jusqu'en 1930, malgré l'occupation de Ksiba, en 1922, le Tadla devait rester exposé aux entreprises des coupeurs de routes de ces tribus.

1921, pour des raisons d'ordre général. En effet, le Résident Général, rentré de Paris, nous exposait les résolutions du Gouvernement de hâter la pacification du Protectorat en raison de la réduction, à brève échéance, des crédits affectés à cette paci-

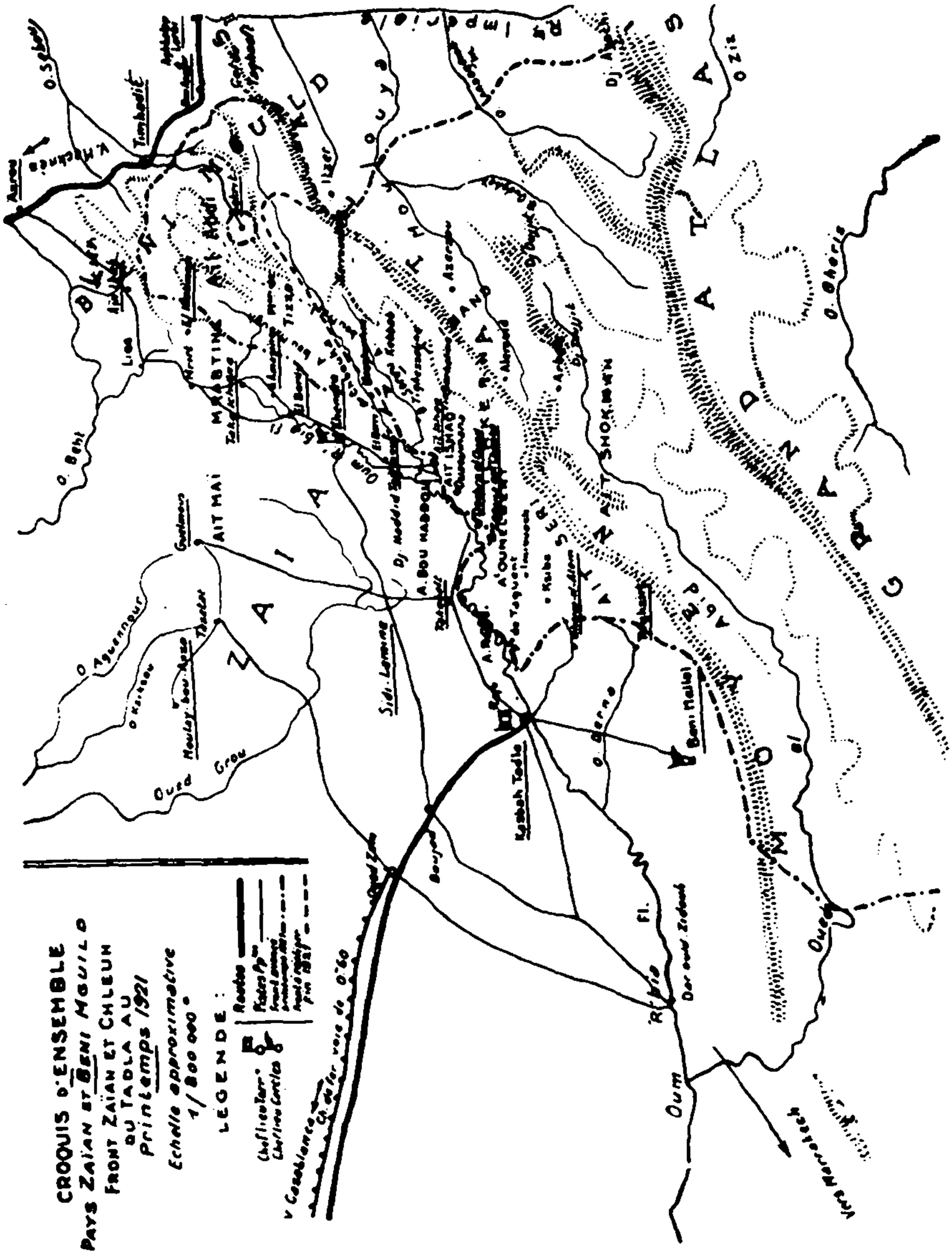
CROQUIS D'ENSEMBLE
Pays Zaïan et Beni Mguild
Front Zaïan et Chleuh
du Tadla au
Printemps 1921
Echelle approximative
1/800 000e
LEGENDE :
Routes
Voies ferrées
Limites de territoires
Limites de cercles
Limites de tribus
Limites de fractions
Limites de tribus
Limites de cercles
Limites de territoires
Chefs-lieux de territoires
Chefs-lieux de cercles
Postes
Postes
Postes

des Zaïan et celle des BeniMguild. Peu de jours après, nous recevions de nouvelles directives basées sur ces vues nouvelles C'est sur ces données que fut donc définitivement établi le plan de campagne de 1921.

Cette année 1921 allait voir l'achèvement de la conquête du pays Zaïan, dans des conditions qui, d'ailleurs, différèrent des prévisions du plan initialement dressé. Nous étudierons les dispositions principales de ce plan en raison de l'importance qu'il présente dans le récit qui nous occupe, récit dont les épisodes marquants peuvent offrir à nos lectueur un certain intérêt.

Cet exposé constitue, d'ailleurs, par lui-même, un document de base et une contribution, appuyée sur des documents de source officielle, à l'historique de la Pacification du Maroc.

Ajoutons que les heureux résultats politiques obtenus, dans le secteur de Khenifra, entre l'époque où les directives résidentielles étaient notifiées et la date à laquelle devaient débuter les opérations, résultats relatés plus haut, devaient améliorer encore la situation de départ escomptée pour ces opérations. L'action en pays Zaïan allait s'intensifier. Sur le reste du Territoire, au contraire, on demeurerait à peu près sur l'exspectative.

Ce qui était prévu pour la campagne de 1921

Les directives du Résident général, notifiées en janvier 1921, étaient les suivantes, en ce qui concerne le Tadla et la région de Meknès dont dépendait ce territoire. Elles définissaient ainsi la situation d'ensemble.

a) « Dans le secteur Zaïan où, constatait le Résident Général, des progrès qui ont dépassé toutes les espérances avaient été réalisés grâce à une judicieuse et patiente préparation politique et aux brillantes opérations des groupes mobiles de Meknès et de Tadla, Khenifra est définitivement débloqué et la création des nouveaux postes, Taka-Ichian, El Bordj, Amassine, au Nord de Kenifra, Tadjemout, Aït Ishaq, au Sud, nous assurent la main mise complète sur toutes les fractions Zaïan transhumant sur la rive droite de l'Oum' R'bia. Elle nous permet, en outre, d'envisager une action politique efficace sur la

région de la rive gauche, où les fils et neveux de Moha ou Hamou, désormais soumis, sont très écoutés.

b) « Le groupe mobile du Tadla, dans le secteur Chleuh, a, d'une part, procédé à l'occupation de Zaouia-ech-Cheikh, Dechra-el-Oued; d'autre part, renforcé le front dans la région Beni-Mellal, Ghorm-el-Alem, par l'établissement d'un blockhaus à Kef-el-Amar (Taghzirt). Ces mesures ont resserré le blocus de la montagne, accentuant notre pression sur les tribus insoumises et assurant de façon de plus en plus efficace la sécurité de la riche région qui s'étend sur la rive gauche de l'Oum' R'bia, en amont de Kasbah-Tadla.

c) « Dans le secteur Beni-Mguild (au centre du Moyen Atlas), l'ouverture annuelle du col du Taghzeft, par où passe la « route impériale » Meknès-Midelt-Rich-Bou Denib (4), et le ravitaillement de la Haute Moulouya, se sont faits sans incidents sérieux. La Route impériale a été vivement poussée, comme travaux définitifs et a atteint Aghbalou-Larbi où un poste permanent a été établi. En conséquence, même au cours de l'hiver, sous la réserve que la neige ne rende pas le passage matériellement impossible — (c'était malheureusement le cas de décembre à mars) — on pourra désormais, en cas de besoin, communiquer entre Meknès et la Haute Moulouya, à travers le Moyen Atlas. »

Les Directives envisageaient, dans l'ensemble du Maroc, et en distinguant les fronts *passifs* et les fronts *actifs*, les diverses opérations ci-après, qu'il est utile de noter pour la meilleure compréhension des faits qui nous intéressent particulièrement :

« A. — FRONT PASSIF.

a) *Le front Sud*, comme en 1920, Marrakech et Bou Denib. « Nous ne voulons à aucun prix intervenir directement du Sud du Grand Atlas et l'ouverture au commerce d'Agadir ne doit nous entraîner dans aucun engrenage. Sous aucun prétexte, les

---

(4) L'on sait que l'ouverture de cette grande voie de communications, Nord-Sud, à travers le Moyen et le Grand Atlas, réalisée en 1917, (l'on était au Taghzeft depuis 1915, établissait, outre la jonction entre le Nord et le Sud du Maroc, une coupure entre les deux grands blocs insoumis Berbères, d'une part, à l'Ouest, Beni Mguild-Zaïan; d'autre part à l'Est, Aït Tseghouchen-Beni Ouarraïne, ce qui faciliterait leur réduction ultérieure.

troupes régulières du Sous ne seront augmentées. Dans le Territoire de Bou Denib, notre seul but est le maintien du « statu quo » aux moindre frais. » On ne saurait mieux préciser les intentions du Commandement.

« b) *Le front Nord.* — Il serait désirable que la conquête des Djebala et l'occupation d'Ouezzan, — réalisée en septembre 1920, dans le même temps que les Espagnols avaient progressé, sur le Loukkos, jusqu'à la limite de leur zone — ne nous occasionnent aucun engrenage (5), et que nous nous bornions à consolider nos positions, sans être amenés à intervenir militairement chez les tribus au Nord de l'Ouergha. En d'autres termes, le front nord, devenu *temporairement actif*, en raison de la nécessité de la progression sur Ouezzan, doit revenir jusqu'à nouvel ordre *passif*. Mais cela est évidemment fonction de la situation militaire et politique de la zone espagnole. »

Les imprévus qui sont, au Maroc plus qu'ailleurs, le pain quotidien, devaient se charger de faire, en dépit de nos intentions, du front d'Ouezzan, pendant la presque totalité de l'année 1921, un des théâtres d'opérations les plus actifs, au point qu'il absorba, de février à juillet, une majeure partie des troupes de Meknès, de Fez, de Tadla et de la Côte. C'est qu'en effet, lorsqu'on est à deux de jeu, il y a forcément deux volontés en présence. Celle de l'adversaire peut se charger de tout bouleverser dans les projets les mieux établis.

Nous verrons quelles modifications radicales, ces événements apportèrent aux opérations des troupes du Tadla qui nous intéressent spécialement dans ces notes marocaines.

« B. — FRONT ACTIF.

Notre *front actif reste le front du Moyen Atlas*. Il est séparé en deux théâtres d'opération par la trouée du Taghzeft qui fait communiquer Meknès avec la Haute Moulaya et Bou Denib, et sépare les deux grandes zones berbères dissidentes qui

---

(5) Le fait allait malheureusement se produire et obliger le Résident général à modifier son plan. En février 1921, un mouvement dangereux se produisait an pays Djebala. Nos postes de Teroual et d'Issoual étaient bloqués. Il fallait, en pleine mauvaise saison, envoyer des troupes pour les dégager, les ravitailler, puis procéder à un nettoyage de la région et à une organisation militaire plus étendue.

subsistent encore : à l'Est, la zone Beni Ouarraïne ; à l'Ouest, la zone Beni Mguild, Zaïan, Ichkern, Chleuh.

Zone Beni Mguild, Zaïan, Ichkern, Chleuh.

« a) *Secteur Beni Mguild.* — Entre le front Taka Ichiane, Aïn-Leuh, au Nord et celui Timhadit-Bekrit, au Sud, existe une véritable poche, occupée par un terrain particulièrement difficile, montagneux, forestier et coupé, dont les dissidents de toutes les tribus Zaïans, Beni Mguild, etc., semblent vouloir faire leur citadelle et que nous ne pouvons laisser subsister plus longtemps. »

L'occupation de Bekrit, en 1917, près des sources de l'Oum' R'bia, situé à deux étapes au moins en avant de notre front, au centre d'une zone de pâturages d'hiver fréquentés par les insoumis, n'avait pas donné les heureux résultats qu'en escomptait une habile préparation politique. Ce poste était resté isolé, sans aucun rayonnement et son ravitaillement périodique nous coûtait très cher. Il nécessitait, notamment en 1920, l'emploi de forces considérables qui avaient dû livrer de sérieux combats où nous avions éprouvé des pertes notables.

« Une rectification du front berbère, disaient les Directives, s'impose *en première urgence* en 1921. Il faut absolument réduire « la poche » et reporter l'ensemble de notre front sur tout l'Oum' R'bia supérieur.

« L'opération pourrait être menée par 2 groupes mobiles de 5 à 6 bataillons chacun, prenant respectivement pour *bases*, l'un *Taka Ichiane*, à l'Ouest (celui du Tadla), et l'autre, *Timhadit*, à l'Est (celui de Meknès). »

« b) *Secteur Zaïan.* — Dans le secteur Zaïan, il est indispensable de renforcer l'action exercée sur les tribus, du fait que nous tenons les passages de l'Oum' R'bia et que nous surveillons la transhumance annuelle des troupeaux par l'occupation effective des terrains de culture de la rive gauche, à l'Est de Khenifra. Les centres les plus intéressants, dans les limites où s'exerce déjà notre action politique, sont, *au Nord*, le plateau *de Tizza*, dans la boucle de l'Oum' B'bia et *Mesghouchen*, au Sud.

« *L'ocupation de Tizza est intimement liée à la réduction de la poche de Bekrit.* Quant à *celle de Mesghouchen*, elle paraît devoir être facile, puisque, somme toute, elle consistera sim-

plement à nous établir en force sur le territoire de nos nouveaux soumis, les fils de Moha ou Hamou, déjà établis, avec les contingents irréguliers, dans un certain nombre de kasbahs, de manière à les protéger plus efficacement contre les entreprises de leurs contribules encore dissidents, tout en nous assurant des garanties plus complètes de leur loyalisme. L'occupation de Mesghouchen doit évidemment être conjuguée avec l'opération de Bekrit. Elle pourrait la précéder de quelques semaines (6). Un groupe de 4 à 5 bataillons paraît devoir y suffire. »

Voici comment ces opérations étaient prévues *dans le temps.*

a) Ocupation de Mesghouchen. — Réduction de la poche de Bekrit. — L'opération de la réduction de la poche de Bekrit était considérée comme la plus urgente et la plus importante sur le théâtre d'opérations Beni Mguild-Zaïan-Chleuh. Elle nécessitait l'emploi combiné des forces mobiles de Meknès et du Tadla. Elle devait aboutir à la création d'un poste sur le plateau de Tizza ,entre Taka-Ichiane et Bekrit et au transfert, plus au Sud, de l'actuel blockhaus de Bou Anguer situé entre Timhadit et Aghbalou-Larbi, sur la Route Impériale. Par suite de la persistance des neiges hivernales sur le plateau élevé de Bekrit (2.000 m. d'altitude), l'on ne pouvait pas y opérer avant le 15 mai. Par contre, en raison de la moindre altitude, une action partant de Khenifra et peut-être de *Taka-Ichiane* (sur l'Oum' R'ia, au Sud de Mrirt, à une trentaine de kilomètres en amont de Khenifra, sur la route de Khenifra à Meknès, par Azrou), était possible, dès le mois d'Avril. C'est pourquoi l'on envisageait l'occupation de Mesghouchen, comme le prélude de l'opération de Bekrit.

b) La réouverture du Taghzeft (col du Moyen Atlas) (2.207 m. d'altitude) pour le ravitaillement des postes de la Haute Moulouya et du Sud, devait suivre l'opération de Bekrit. L'on comptait aussi approvisionner les bases de départ pour l'opération prévue, en 2e période, sur *Enjil* (entre Moulouya et Sebou — sur

---

(6) De fait, en raison des événements, elle suivit les deux opérations de Bekrit, celle de l'été 1921 pour l'organisation défensive du front Timhadit-Bekrit, celle de l'automne 1921, pour la réduction de la poche par les 2 Groupes Mobiles de Meknès et du Tadla. Elle fut réalisée le 4 octobre 1921.

le Trik-Soltane, transversale reliant Fez au Tafilalet, par Taghzout, Enjil, Kasbat-el-Maghzen), opération incombant aux groupes de Meknès, de Fez et de Taza. Cette période devait, *en principe*, être consacrée aux opérations contre les Marmoucha, opération effectuée par toutes les forces disponibles : groupes mobiles de Fez et Meknès, renforcés par le Tadla : 12 à 13 bataillons; groupe mobile de Taza : 7 à 8 bataillons.

En réalité, par suite du décalage considérable des opérations prévues pour la 1re période, celles de la 2e ne purent avoir lieu qu'en 1922.

⁂

Evénements qui modifièrent les prévisions qui avaient été arrêtées, à Meknès et à Tadla, en exécution des Directives résidentielles que nous venons d'exposer.

Ainsi que nous l'avons dit, il fallut modifier les prévisions arrêtées au caurs de l'hiver pour les opérations de l'année 1921.

La situation très grave où se trouva le pays d'Ouezzan, alors organisé en cercle, obligea le Commandement de Meknès à diriger en toute hâte, vers la fin de février, la plupart de ses forces disponibles sur le Gharb, malgré les pluies qui rendaient cette région impraticable aux opérations. Les postes de Teroual et d'Issonal étaient bloqués par les Djebala. Il fallut les débloquer, les ravitailler et en relever les garnisons. Le groupe mobile du Colonel Colombat dut être renforcé par des éléments venus de Rabat, Casablanca, Fez et Tadla. Le mois de mars se passa en combats et mouvements continuels dans toute la région d'Ouezzan. Le Général Poëymirau y prit la direction des opérations.

Au Tadla, nous venions de prendre nos dispositions pour procéder aux ravitaillements de Khenifra et des postes Zaïan qui devaient précéder la concentration de notre groupe mobile en vue de l'opération précitée de Mezghouchen et de l'achèvement de la conquête du pays des Zaïan à l'Est, avec marche sur le plateau de Tizza au devant des troupes de Meknès qui auraient ravitaillé Bekrit. Je venais de passer en revue à Kasbah-Tadla, les troupes du groupe mobile dont les unités devaient partir pour le bled, quand me parvint un télégramme conçu en termes assez inquiétants et faisant ressortir la situation critique du Maroc du Nord, vers Ouezzan. Il me prescri-

vait de mettre immédiatement en route toutes les forces dont je pourrais disposer pour renforcer le groupe Colombat.

Après un rapide examen de la situation avec mon Chef d'Etat-Major, comprenant qu'il était de mon devoir de ne pas hésiter à me dépouiller pour venir au secours des troupes engagées dans le Gharb où la situation pouvait s'aggraver encore, je décidai de faire partir sans délai 1 bataillon de Sénégalais, une partie du 2e bataillon d'Afrique, le bataillon de Tirailleurs marocains qui me restait, 1 bataillon de Tirailleurs Algériens, 1 batterie de montagne et des éléments de Convois du Train. Je ne gardai que mes goums, 1 batterie de 75, ma Cavalerie, la Légion et quelques unités de garnison tenant les Postes, en particulier dans le Cercle de Khenifra.

Il fut dès lors prescrit que les opérations prévues en pays Zaïan seraient ajournées jusqu'à nouvel ordre.

Je dus me contenter de ravitailler mes postes de l'avant avec des éléments légers, notamment des partisans levés en grand nombre encadrés par mes goums et appuyés par mes escadrons de spahis.

Ce ne fut pas sans nous causer quelques difficultés, mais grâce aux précautions prises pour tenir les insoumis en haleine par une attitude très active sur tous nos fronts et leur donner l'impression que rien n'était changé de notre côté, nous pûmes nous acquitter avec succès de notre tâche et demeurer jusqu'en juin en excellente posture. Pendant ce temps, fort heureusement, la situation se rétablissait favorablement, en avril et mai, dans la région d'Ouezzan où nos colonnes procédaient à de nouvelles avances, infligeaient aux insoumis de graves défaites et s'installaient sur des positions importantes où furent construits de nouveaux postes. Au début de juin, les troupes du Groupe Mobile d'Ouezzan achevaient de s'emparer des objectifs que le Général Poëymirau s'était fixés.

En avril, au Tadla, nous eûmes notamment à ravitailler de nouveau pour la période jusqu'à l'entrée de l'hiver, les nouveaux postes de Dechra-el-Oued et Zaouia-ech-Cheikh, sur le front berbère. Malgré le mauvais temps et la présence de groupements hostiles sur la rive droite de l'Oum R'bia, nous pûmes, grâce à la rapidité déconcertante de notre mouvement et l'habile manœuvre des éléments légers escortant un convoi as-

sez lourd, à effectuer ce double ravitaillement qui ne donna lieu qu'à de légères escarmouches. Au moment où les opérations principales de la région d'Ouezzan se terminaient, le Général Commandant la Région de Meknès qui venait, sous l'empire des circonstances, d'être autorisé à ajourner l'action prévue en pays Zaïan et pour la réduction de la poche de Bekrit, me désignait personnellement pour la seule opération que l'on jugeait pouvoir accomplir, dans le courant de l'été, dans le Moyen Atlas : le ravitaillement de Bekrit que l'on ne pouvait plus retarder. Tout le reste était remis à l'automne.

Je venais d'être promu Général et je savais que je devais quitter prochainement le Territoire du Tadla où la question Zaïan était près d'être résolue, pour aller à Meknès comme Adjoint du Général Poëymirau. Commandant la Région. En attendant, je conservais le commandement du Territoire du Tadla où le Colonel Freydenberg, mon successeur désigné, me serait provisoirement adjoint, notamment pendant les opérations délicates du ravitaillement de Bekrit.

Pour ces dernières, dont le récit intéressant fera l'objet d'un prochain article — je disposerai des quelques forces restées au Tadla, renforcées par des éléments retirés d'Ouezzan, appartenant aux groupes de Tadla et de Meknès. Elles auraient lieu avant la fin de juin.

Elles devaient revêtir un caractère particulièrement délicat, du fait de l'hostilité farouche des tribus Beni Mguild, décidées à lutter jusqu'au bout pour s'opposer à l'occupation définitive de leur pays qu'ils savaient décidée, de l'insuffisance des effectifs mis à ma disposition pour une tâche aussi complexe, de l'extrêmre difficulté du terrain, l'un des plus mouvementés du Maroc.

Les difficultés particulières du ravitaillement de Bekrit (juin 1921) nous obligèrent, après de rudes combats (26 et 30 juin) à concentrer, en juillet, les renforts disponibles venus d'Ouezzan et de Fez, après le départ des troupes du Tadla qui avaient à procéder, sur leur territoire, à des opérations de ravitaillement local indispensables; — à établir, en outre toute une série d'ouvrages reliant Timhadit à Bekrit, formant une véritable région fortifiée, assurant ainsi d'une façon complète la possibilité d'exécution, en septembre, des opérations de la réduction

de la poche de Bekrit (occupation de Tizza et de l'Ahroun), de l'achèvement de la conquête du pays Zaïan par l'occupation de Mesghouchen et d'Ouaoumana, toutes opérations primitivement prévues pour le printemps.

Nous voici donc revenus au cœur même de notre sujet.

Situation sur le front Zaïan, au printemps 1921.

Les heureux résultats de notre action politique durant l'hiver 1920-1921, autour de Khenifra, nous ont permis de soumettre la presque totalité des Zaïan. Les fractions de l'Est de cette Confédération, au contact de nos soumis sur le front Zaïan, menacés par les futures avances des troupes de Meknès en pays Beni Mguild, s'attendent à notre installation, à Mesghouchen, au cœur du pays et à notre prochaine progression au Nord-Est de Khenifra. Notre préparation politique s'accentue; nos émissaires négocient; Hassan, ses frères accentuent leur habile propagande et se créent de nombreuses intelligences dans la place: notre Service des Renseignements intensifie son travail met au point ses itinéraires, ses notices topographiques, etc., etc. La mort de Moha ou Hamou, le grand chef irréductible, a semé le découragement chez les partisans de la résistance. De notre côté les coups de main, hardis et répétés, continuent sur tout le front. L'heure est venue des événements décisifs. Et le retard apporté à l'action de force n'aura pas très grande influence sur le dénouement que chacun sent proche: l'achèvement de la soumission totale, couronnement de nos efforts depuis 7 ans dans ce pays Zaïan qui nous a tenus en haleine et où nous aurons enfin triomphé d'un adversaire désormais le plus fidèle et le plus précieux de nos alliés.

Général THEVENEY.

Les Perses de Salluste au Maroc

Dans sa *Vie de Jugurtha*, l'historien romain Salluste développe sur le peuplement de la Berbérie par des envahisseurs asiatiques, Mèdes, Perses et Arméniens, venus d'Europe, une théorie empruntée aux livres puniques et qui paraît étrange au premier abord. (1)

Il est intéressant de la confronter avec les faits historiques les plus récents et les mieux connus, avec les traditions et les généalogies des Berbères recueillies par les auteurs musulmans, avec les noms ethniques des tribus du Maroc et la toponymie de cette même région.

Il serait trop long d'examiner ici en détail l'ensemble de son récit et je vais me contenter de passer en revue les noms authentiquement *persans* que nous livrent les auteurs musulmans et les cartes actuelles

A une époque qui remonte à peine à une douzaine de siècles nous avons vu des faits analogues se renouveler. Des Persans authentiques sont arrivés, mais cette fois de l'Orient dès les premiers temps de l'Islam.

N'étaient-ils point Persans ces Rostémides qui fondèrent une dynastie à Tiaret ? Le descendant de cette célèbre famille qui était venu avec les premières harkat arabes, n'était certes pas arrivé isolé ; il avait derrière lui toute une suite de parents, d'écuyers, de valets de son pays qui ne disparurent pas tous dans la tourmente où sombra le royaume ibadite de Tiaret. Ils avaient d'ailleurs eu le temps de faire souche. Les Azzaba du Mzab, avec leurs traits fins et leur corps svelte, si différents des commerçants mozabites, épais et courtauds, dont le type bien

---

(1) Voir la discussion des textes authentiques dans l'*Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord* (Tome I, p. 329-336) du regretté St Gsell.

connu est le « moutchou » des villes du Tell, avec leur esprit porté aux problèmes théologiques les plus ardus, m'ont toujours paru les descendants de cette race.

Persans aussi étaient ces Barmécides que M. l'officier interprète A. G. P. Martin (1) nous représente arrivant à diverses reprises dans la région du Touat où ils contribuèrent à peupler divers ksour. Ils ont disparu comme entité distincte, s'étant fondus et agglomérés dans les vagues des nouveaux arrivants dont ils ont pris les noms. Les Touareg Hoggar chez lesquels ils séjournèrent aussi quelque temps les appelaient Ikedaten.

N'étaient-ce point aussi des Mèdes, ces tribus Kurdes des Louïn et des Tabir (sans doute les Tapiréens d'Hérodote) qui rejoignirent les Arabes hilaliens lors de leur entrée en Afrique, chassés de leur pays par l'arrivée des Tartares qui avaient supplanté les Abbassides ? Leurs descendants vivent encore dans l'arrondissement de Tlemcen (2).

Quant aux Arméniens, opiniâtrement attachés dès cette époque à la foi chrétienne, nous trouvons à leur place des Turcomans venus des confins de l'Arménie, ces Ghozl ou Ghossel qui s'installèrent en Oranie à côté des précédents.

Ibn Khaldoun a raconté tout au long les aventures de ces divers émigrants et on ne saurait rien trouver d'invraisemblable aux récits de Salluste.

Le texte de ce dernier est bien connu ; on le trouve reproduit partout ; je le résumerai cependant.

Hercule, nous dit-il, étant mort *en Espagne*, les Mèdes, les Perses et les Arméniens qui faisaient partie de son armée passèrent en Afrique et s'y installèrent au voisinage de la mer, les Perses vers l'Atlantique, les Mèdes et les Arméniens sur la Méditerranée. Les Perses s'allièrent aux Gétules et finirent par s'appeler Nomades, puis s'étendant par la suite ils vinrent occuper le pays qui, d'après eux s'appela Numidie.

Quant aux Mèdes et aux Arméniens, ils s'unirent aux Lybiens du littoral méditerranéen qui transformèrent le nom de Mèdes en celui de Maures.

Il est clair que ce récit demanderait de nombreuses explications. Celle dont on aurait le plus besoin est la suivante: d'où

---

(1) A.-G.-P. MARTIN : *Les Oasis sahariennes*, p. 64-102.

(2) Jean GRIMAUD : *Monographie de la Commune de Pont-de-l'Isser*, p. 70.

venait cette armée d'Hercule ? Avait-elle déjà suivi les côtes septentrionales de l'Afrique et venait-elle seulement de passer en Espagne, ou au contraire avait-elle traversé l'Europe et se disposait-elle à gagner la Mauritanie ?

Je laisse de côté la personne d'Hercule. La Mythologie grecque et les savantes exégèses dont elle a été l'objet ont tellement épaissi et appesanti le voile qui le dérobe à notre curiosité qu'il est devenu impossible à l'heure actuelle de savoir ce que recouvre son nom.

Je suppose pour ma part que le point de départ des invasions attribuées à « l'Armée d'Hercule » est l'Inde. Il y a encore dans ce pays des tribus d'Erukulas devenus des malfaiteurs professionnels (1), mais qui ont peut-être eu autrefois de hautes destinées. Certaines traditions de l'Inde du Sud et celles qu'ont rapportées les Grecs lors de l'expédition d'Alexandre sur l'Indus appuient cette manière de voir.

Il y eut en Assyrie des princes portant le nom d'Erukulana et en Géorgie des rois s'appelaient Eréklé.

Les grandes migrations des peuples sortis de l'Inde seraient passées aussi bien par le Nord du vieux-monde que par l'Egée ou par la rive Sud de la Méditerranée et ces divers courants seraient venus aboutir en fin de compte aux colonnes d'Hercule. En faveur du parcours méridional pour l'arrivée en Berbérie des Perses, Mèdes et Arméniens nous avons le témoignage de Plutarque. Dans la *vie de Sertorius* il nous révèle qu'Hercule avait établi en Afrique des Olbiens et des Mycéniens; il avait eu d'autre part des descendants de Tingis, femme d'Antée, après le massacre de ce dernier. Le roi Juba et sa dynastie tiraient leur origine de cette alliance. Un des princes de cette dynastie héraclide nommé Diodore, avait, avec l'aide de ces Olbiens et Mycéniens, subjugué les peuples qui les avaient précédés en Berbérie.

Ce récit paraît avoir quelque fondement de vérité. Il y a en Tunisie, à une trentaine de kilomètres au Sud du Kef une localité d'Ebba qui aurait porté autrefois le nom d'Obba ou d'Olba. Une autre ville, ancien évêché non identifié de la Maurétanie Césarienne aurait aussi porté le nom d'Obbi d'après les recherches du Père Mesnage. Quant aux Mycéniens, leur nom paraît

---

(1) J. Chailley : *L'Inde britannique*, p. 99.

représenté par les Mikatane (1), Miknaça, Immakitane (touareg), etc. dont le nom est formé sur la même racine. Les Miknaça ont eu autrefois des établissements depuis l'Aurès, dont ils ont disparu, jusqu'à la ville marocaine de Meknès fondée par eux et qui porte encore leur nom. On en trouve encore quelques fractions en Algérie.

Enfin Salluste lui-même nous apprend qu'Hercule à son passage aurait fondé la ville de Gafsa. Il semblerait d'après l'ensemble de ces traditions que « l'Armée d'Hercule » aurait bien suivi la rive méridionale de la Méditerranée.

Mais par contre, nous savons, de non moins bonne source, qu'Hercule en passant par la Gaule y avait eu aussi plusieurs enfants, entre autres Keltos, l'ancêtre des Celtes et Ibéros l'ancêtre des Ibères. En Gaule on lui attribuait la fondation d'Alésia et sans doute aussi des autres villes qui portent ce même nom. A ce propos on remarquera que ces noms Alise, Alésia révèlent une origine touranienne, l'Alei et l'Alesja étant des rivières du bassin de l'Obi. J'ai montré ailleurs par de multiples exemples que les tribus parties de Sibérie avaient emporté comme noms ethniques, l'appellation des rivières sur lesquelles elles habitaient (2). « L'armée d'Hercule » avait donc entraîné avec elle des nations venues du Nord de l'Asie, rencontrées sans doute sur son passage aux abords de la Mer Noire, et on ne sera pas étonné de rencontrer aussi des noms de même origine en Berbérie.

En Espagne on attribuait aussi à Hercule différents exploits et la création de plusieurs villes.

On est donc amené, tant par ces considérations que par bien d'autres qu'il serait trop long de mentionner ici, à admettre que les diverses migrations que l'antiquité a désigné sous le nom général d' « Armée d'Hercule » se sont avancées *en plusieurs bans* tant au Nord qu'au Sud de la Méditerranée, celles du Sud quelque peu altérées par leur mélange avec les populations foncées primitives qu'elles rencontrèrent et refoulèrent, celles du Nord modifiées également par leur mélange avec des tribus touraniennes qui s'échappaient à ce moment de l'Asie septentrionale et surtout, dotées d'un teint plus clair et d'une vigueur plus grande à la suite de leur passage et sans doute d'un séjour

---

(1) Gsell, *l. c.*, III, p. 124.

(2) *Les Berbères en Amérique*, passim.

plus ou moins prolongé au milieu des peuples nordiques blancs qui s'étaient formés par de longs siècles passés au contact des brouillards et des neiges du Nord. Ces peuples nordiques étaient venus autrefois par l'Afrique, à une époque où les glaciers rendaient impraticables les plaines du Nord et avaient sans doute déjà laissé des traces sur les rivages Nord de la Méditerranée.

Ce n'est pas sans un certain étonnement que je trouve des indications de la plus grande importance dans les généalogies berbères.

Ces généalogies apparaissent en effet à première vue comme des constructions de haute fantaisie, tellement extravagantes qu'il semblerait impossible d'en tirer parti. Or on reconnait au contraire en les examinant en détail qu'elles récèlent très bien conservés des noms de tribus ou même de villes que la géographie comparée nous permet de retrouver à leur point d'origine parfois dans un passé lointain et qui figurent souvent en outre dans les nomenclatures modernes, donnant ainsi doublement raison aux textes des auteurs anciens.

Les généalogies des Berbères furent forgées quelques siècles après l'arrivée des Arabes, lorsque la langue et l'écriture de ceux-ci se furent répandus en Berbérie. Ils s'étaient déjà quelque peu occupés de leurs origines comme le montrent les textes de Salluste et de Plutarque auxquels j'ai fait allusion, mais il semble que ce fut d'une manière assez vague. D'ailleurs on ne conçoit pas bien des listes généalogiques établies au moyen de l'ancienne écriture africaine dont le tifinar actuel nous offre des spécimens.

Outre leur écriture, les Arabes apportaient leur exemple. On sait que ce sont des généalogistes passionnés ; les Berbères pour ne pas être en reste avec eux se mirent à se fabriquer des ancêtres à tour de bras. Noms de montagnes, de localités, de fleuves, vieux noms ethniques, simples surnoms, furent empilés dans leurs arbres généalogiques mélangés à une bonne proportion de noms propres berbères ou même arabes.. Ces travaux ont tous disparu et ne nous sont connus que par les historiens musulmans contemporains qui les ont utilisés dans leurs ouvrages. M. René Basset qui a résumé les connaissances qui nous sont restées sur leurs auteurs (1), n'a pu recueillir sur eux que des données bien sommaires.

(1) René Basset : *Les Généalogistes berbères*. Archives marocaines, vol. I, fascicule 2, 1915.

Les généalogies berbères offrent ce spectacle assez déconcertant d'un plan d'ensemble qui parait véritablement assez rationnel, mis en œuvre d'une manière désordonnée par des gens visiblement ignares. A la base de leur arbre généalogique type nous trouvons en effet les Indiens, signalés par Strabon qui paraissent bien être en réalité un des premiers principaux éléments de la formation des peuples berbères, comme j'ai eu l'occasion de le faire remarquer ailleurs, notamment dans un article sur les *Origines Orientales des Berbères* (B.S.G.A. 1927) et dans mon livre sur les *Berbères en Amérique*.

La tribu des Barbara ou Varavara dont ils ont tiré le nom de leur ancêtre éponyme Berr était indienne. Masqueray, dans sa *Formation des cités* (p. 2) a donné sur ce choix, qui ne parait pas plus mauvais que celui des autres désignations qui ont servi jusqu'ici au cours des siècles écoulés pour désigner les habitants de l'Afrique du Nord, l'opinion qui me parait la plus vraisemblable. Le nom est encore largement répandu dans tout le Nord du continent africain et les conquérants arabes ont pu le retrouver depuis la pointe orientale du continent jusqu'au cœur de l'Atlas.

On donne comme fils à Berr, ancêtre commun, deux personnages, fictifs également, dont les noms sont ceux des deux grandes cités de l'Inde : Berubès (Bénarès, autrefois Varanési) et Madghès (Madras ville du Deccan et peuple ancien de l'Indus). Ils sèrvirent à dénommer les deux branches principales issues de Berr. On trouve encore en Berbérie des représentants de ces deux noms.

Chacune de ces branches fut à son tour le point de départ de branches secondaires entre lesquelles on répartit une grande partie des tribus berbères notoires qui existaient au moment ou furent dressés ces arbres généalogiques. Jusque là cet ordonnancement est assez logique car il semble bien que le gros des émigrants qui ont peuplé l'Afrique du Nord sont arrivé de l'Est en passant par l'Arabie. Toutes les invasions subséquantes passant par l'Egée, par l'Italie, par l'Espagne, sont venues se fondre, au fur et à mesure de leur arrivée, dans les tribus déjà formées et pourvues d'une langue commune.

Cette langue qui décèle bien l'influence prépondérante de l'Arabie dans la formation de ces peuples est dite chamitique, nom que les arabisants ont transformé en hamitique, bien que l'ethnique *Cham* soit resté assez répandu dans toute l'Afrique

pour qu'on ne puisse avoir aucun scrupule à en reconnaitre l'existence, plutôt que celui de *Ham* inconnu et inemployé.

Mais dans ce premier cadre, la distribution des tribus fut faite de la manière la plus arbitraire et la plus variable, suivant l'époque, suivant l'auteur et ses attaches politiques, la tribu à laquelle il appartenait lui-même et toutes autres raisons plus ou moins apparentes. La pluspart des auteurs s'efforcèrent surtout de rattacher l'origine de leur tribu à une souche arabe, ce qui n'est pas dénué de toute vraisemblance, étant donné que la plupart de leurs ancêtres passèrent par l'Arabie à une époque très reculée.

Enfin nous ferons une dernière remarque. Dans ces généalogies on ne voit pas trace des anciens peuples d'Afrique nommés par les anciens comme les Maures (dont l'existence nous est attestée par le Dallol Maori au Soudan), qui étaient peut-être déjà disparus depuis longtemps en temps qu'entité ethnique, ni des Massyliens dont l'existence a été réelle, ni des Massasyliens dont le nom provient sans doute de quelque grossière erreur, car ils disparurent de l'histoire aussi subitement qu'ils y étaient apparus, ni des Numides, sans doute réduits dès lors aux Nemadi soudanais, dernier déchet de leur race, ni d'autres tribus importantes dont les Arabes n'ont pas eu connaissance au cours de leurs conquêtes, comme les Ifoghas, les Chamba dans le Sahara, les Ait Atta, les Ternata, etc, dans le Grand Atlas. Les Libyens (Lebou) y figurent sous le nom déjà altéré de Louata, changement imputable d'ailleurs en partie aux dominateurs précédents. Quant aux populations purement sédentaires, il n'en est généralement tenu aucun compte. Il semble en définitive que les nomades Arabes ont été les inspirateurs, les conseillers, ou tout au moins les modèles des généalogistes Berbères.

Mettons-nous maintenant à la recherche des Perses dans les généalogies en question. Nous prendrons comme guide le célèbre historien des Berbères Ibn Khaldoun. C'est lui qui a recueilli, le plus grand nombre de traditions sur leur passé; il a consulté les œuvres des écrivains qui l'avaient précédé et qui vivaient de son temps, notamment des généalogistes ; il a enregistré et critiqué leur opinions quand il ne les approuvait pas. On ne trouve pas dans les autres auteurs beaucoup de noms ethniques à glaner et à ajouter à ses listes.

Nous n'auront pas à chercher longtemps car le nom des

Dariça, la plus importante des quatre branches issues de Madghès nous offre indubitablement un nom persan et l'intention bien marquée de faire entrer les Perses dans les généalogies des Berbères. Ces Dariça descendent de Dari, fils de Zahhik, fils de Madghès, fils de Berr. Ce nom de Dari n'est autre que celui de Darius qui fut porté par plusieurs rois de Perse. Ils avaient dans leur empire un peuple de Darites qui faisait partie de la IIe satrapie et habitait près de la Caspienne. (Hérodote). D'après Pline la Daritis était une région de l'Ariana.

Quant à Zahhik, c'est le célèbre usurpateur arabe dont les légendes perses, racontées par les auteurs musulmans, comme Tabari et Firdousi, nous ont fait connaître les cruautés et la chute sous les coups des restaurateurs de la dynastie Pichdadienne.

Le début de cette généalogie ne s'accorde pas beaucoup avec l'histoire ni même avec la légende, mais la suite est encore plus fantaisiste.

Si on envisage en effet le détail des tribus censées descendre de ce Dari on y trouve un mélange confus de populations de toute origine, où celles qui peuvent être reconnues comme persanes ne sont plus qu'une faible minorité. On y rencontre en particulier les Zenata la plus importante de leurs subdivisions qui sont manifestement d'une autre provenance.

Je laisse donc l'examen des Dariça et je vais continuer par celui des anciennes villes persanes que je retrouve en Berbérie, quelle que soit l'origine que leur attribuent les généalogistes, me contentant de noter l'intention manifeste que comporte l'introduction de ces Dariça dans l'arbre généalogique des Berbères, car il n'y a pas et il semble qu'il n'y a jamais eu de tribu berbère qui ait porté réellement ce nom comme nous le voyons par exemple pour celui de Berbères (1), de Bernès et de Madghes.

Je vais les étudier par ordre alphabétique et consacrer à chacune quelques lignes.

Amoul. — Amoul ou Amol (2) a été autrefois une grande ville de Perse fort importante située non loin des rives méridio-

---

(1) Voir sur ce sujet l'énumération que j'en ai donné dans *Les Berbères en Amérique*, p. 230, et les *Origines Orientales des Berbères*, B. S. G. A., 2e trimestre 1927.

(2) Voir sur la situation actuelle de cette ville J. de Morgan, *Mission*

nales de la mer Caspienne. Elle a été célébre dans les luttes entre Iraniens et Touraniens, se trouvant sur la route des envahisseurs du Nord qui tentaient de tourner la Caspienne par le Sud. Elle avait d'ailleurs été créée par un peuple d'origine touranienne, comme la plupart des cités du Nord de la Perse, car on trouve dans le bassin de l'Iénisséi une rivière et un lac qui portent ce même nom d'Amoul.

Ce fut la patrie du grand historien musulman Tabari, ainsi nommé parce qu'Amoul était au moment où il naquit, le chef-lieu du Tabaristan.

Dans les généalogies berbères, les Amoul figurent comme une subdivision des Assaden ou Assada, qui eux-même ressortissent aux Masmouda, grande branche des Bernès. Les Masmouda semblent représenter dans l'arbre généalogique des Berbères l'élément mède; comme les Mèdes ont occupé à de certaines époques les territoires qui constituent le Nord du territoire persan, on pourrait porter les Amoul au compte des Mèdes. Il est bien possible que ce soit dans leurs rangs qu'ils sont arrivés en Berbérie, si toutefois ils y sont arrivés, et si leur inscription n'est pas fictive et intentionnelle comme celle des Dariça. Mais leur nom est tellement lié à l'histoire de la Perse qu'il m'a paru préférable de les mettre dans le bloc des Perses.

Les Masmouda ont disparu des nomenclatures actuelles du Maroc, les Assaden également, mais les uns et les autres ont laissé le souvenir de leur existence réelle. A l'époque du géographe El Bekri, on voyait encore les ruines d'une ville créée par les Assaden et portant leur nom. Ils furent comme l'ensemble des peuples Masmouda entrainés dans l'effondrement de la secte hérétique des Berghouata dont ils avaient embrassé les doctrines. Quant aux Amoul eux-mêmes on peut se demander si un peuple de ce nom a bien existé réellement au Maroc, ou si c'est une pure spéculation intellectuelle des généalogistes. Dans ce cas sur quoi serait-elle édifiée ? Sur des traditions anciennes du pays conservées on ne sait comment, ou encore sur la connaissance des écrits des auteurs anciens combinées avec les souvenirs qu'ont pu apporter de leur pays les guerriers persans qui ont pris part aux premières expéditions de l'Islam en Ber·

---

scientifique en Perse, études géographiques. Il y donne des références détaillées sur cette région.

bèrie ? Rien ne permet d'élucider ce mystère. Contentons-nous de noter ce nom d'une ville ancienne de Perse, introduit certes intentionnellement dans l'arbre généalogique des Berbères et non sans quelque raison restée inconnue de nous.

Une connaissance plus approfondie du Maroc permettra peut-être quelque jour de retrouver le nom d'Amoul sous quelque appellation défigurée qui le voile, comme par exemple celle des Aït Mouli des Beni Mguild, Ait ou Amoud des Sanhadja du Rif.

Enfin il est une dernière hypothèse que l'on doit toujours envisager avec l'écriture arabe: la dernière lettre, le lam terminal serait le résultat d'une mauvaise lecture, partant d'une mauvaise copie d'un Dal (D). Le nom envisagé serait Amoud et toutes les considérations qui précédent seraient à supprimer purement et simplement. Je dois dire cependant que jusqu'ici aucun doute ne parait s'être élevé sur l'exactitude de cette graphie. Il me reste d'ailleurs suffisamment de noms persans pour réparer cette perte le cas échéant et pour que les probabilités accumulées par ces homologies restent très suffisantes.

ANOU. — Ce nom qui se transcrit Anau en anglais mais se prononce Anou ou Anaou nous offre un cas tout à fait différent du précédent, car s'il est abondamment représenté en Berbérie, en revanche il ne figure pas dans les généalogies.

C'est ce qui se passe en général pour les villes et lieux habités. Les généalogistes ne les ont pas fait figurer dans leurs nomenclatures et n'y ont introduit que des noms de tribus nomades. Ce fait et cette autre constatation que certaines tribus portent des noms éponymes d'origine arabe, qui n'ont pu être pris par des berbères que bien après l'apparition des musulmans, montre bien la part prépondérante qu'ont eue les Arabes dans l'élaboration de ces travaux.

La ville perse d'Anou, ou plutôt ses ruines, car elle n'existe plus, est devenue célèbre à la suite des fouilles du savant américain Pumpelly. Il a reconnu qu'elle avait été ruiné et rebâtie à plusieurs reprises, qu'elle remontait à un passé très reculé et qu'elle avait assisté aux premières tentatives de domestication et d'élevage du bétail que possédent actuellement toutes les races humaines.

Elle se trouvait non loin de la moderne Askhabad, capitale de la République soviétique du Turkmenistan (ancien Turkes-

tan russe), à trois cent kilomètres environ a l'Ouest de Merv et a fait longtemps partie de la Bactriane. Sa fondation était due à des Touraniens, car le nom d'Anaoui appartient encore à deux affluents de l'Obi et à une troisième rivière du bassin du Haut-Iénissei. J'ignore la signification de ce nom dans les langues sibériennes.

L'oasis d'Anou ainsi placée sur les confins des pays Touraniens et Iraniens dut être pillée alternativement par les adversaires et on conçoit qu'à un moment donné ses habitants aient pris le parti d'abandonner définitivement leurs foyers et d'émigrer vers l'Ouest.

Nous avons des preuves irréfutables de l'existence de pareils mouvements quelques temps avant notre ère. Ils nous sont indiqués par les noms d'autres peuples de la même région que je vais étudier plus loin. L'exemple le plus significatif, que je ne puis m'empêcher de donner bien qu'il soit hors de mon sujet, est celui de l'Oasis de Menapia, qui était également en Bactriane, mais à plus de 600 kilomètres à l'Est d'Anou. Elle a aussi disparu et a été remplacée, croit-on, par Andkou sur le Sangalak (ancien Zariaspes) affluent intentionnel de l'Amou Daria (ancien Oxus). Elle existait encore du temps de Ptolémée; tout au moins son nom avait-il persisté jusque là. Or, Jules César lors de la conquête des Gaules trouva les Ménapiens installés dans les plaines du Limbourg. Ils devaient y être sans doute depuis plusieurs siècles. Chose curieuse et qui prouve bien l'identité de cette population avec l'oasis dont je parle, ils avaient émigré avec leurs chameaux à deux bosses et ils parvinrent à les conserver durant un millénaire environ. Les Mérovingiens utilisaient ces animaux pour leurs transports et c'est en les envoyant au delà de la Loire, dans une contrée trop chaude pour eux qu'ils durent les faire disparaître. Certains auteurs pensent que ce sont les Goths qui les avaient amenés, ce qui semble inexact car ils ne venaient pas du Nord de l'Asie. Quoiqu'il en soit nous saisissons sur le vif par cet exemple les migrations qui ont traversé l'Asie et l'Europe.

Pour en revenir aux gens d'Anou ils ont laissé de nombreuses traces en Berbérie. On trouve en effet trois villages d'Anoual, l'un chez les Temsamane du Rif Marocain, le second au delà de la Moulouia chez les Ait bou Chaouen, un troisième en Algérie non loin de Sétif dans la commune mixte des 'Rhira. En

outre il existe sur les pentes du moyen Atlas de part et d'autre de la Kasba de Tadla un Ksar d'Anougal et un Ksar d'Anoufi.

Il convient de remarquer que le nom d'Anou est très répandu dans le vieux monde et particulièrement en Afrique. Mais les essaims que je compte comme persans ont du faire route par le Nord et ont traversé la France où nombre de noms sont restés comme trace de leur passage (Anoux, Anould, Annoux, Anos, Anor, Annôt, Anoye, etc.). Il est toutefois assez difficile de déterminer s'ils ont été laissés par « l'Armée d'Hercule » ou par quelque ban d'émigrants plus anciens en même temps que beaucoup de noms prévédiques que l'on découvre en Europe.

En effet les peuples de Sibérie qui campaient sur les rivières Anoui sont descendus dans l'Inde en traversant l'épine dorsale du vieux monde dans sa partie la plus haute. Ce furent les Anou ou Anava des traditions antévédiques qualifiés de Dasyous par les premiers envahisseurs Aryens. De là ils passèrent en Assyrie où le nom d'Anou devint celui du premier des dieux. Ce processus analogue à celui qui à transformé en noms de divinités mésopotamiennes ceux d'une partie des tribus anaryennes de l'Inde nous permet de reconnaitre que ce n'est pas d'Anou en Bactriane qu'est venu le courant ethnique, plus ancien, qui a transporté le même nom en Egypte, dans la Berbérie orientale et jusque chez les Dians de la Guinée que leurs voisins les Appolloniens appellent encore Anou.

Par contre je ne crois pas qu'on puisse hésiter à mettre au compte des Perses les différents ksour marocains que j'ai énumérés.

Caïser. — Dans mes recherches sur les *Berbères en Amérique* j'avais déjà donné une hypothèse quelque peu hasardée sur ces Beni Caïser assez énigmatiques, inscrits dans l'arbre généalogique des Berbères comme Hoouara, (c'est-à-dire comme Avares) dépendant de la branche secondaire des Aurigha (Bernès).

La véritable solution me parait être celle qu'a donnée Dubeux dans son livre sur la Perse. Il nous apprend en effet que les Banou Kaïser habitaient autrefois l'île de Kenn dans le golfe Persique, en face du cap Sertés et de la rive persane. C'étaient des Arabes indépendants ; ils devaient leur nom à leur île que les gens du pays connaissent sous le nom de Kaïs. On

sait que Kaïs ou Qaïs est la déformation arabe du nom de Kouch.

A quelle époque remonte leur migration et comment s'est-elle effectuée ? Elle est sans doute antérieure à l'apparition de l'Islam. Comme leur habitat était sur les confins de la Perse on peut admettre que ce sont les luttes qui se produisaient toujours sur la périphérie des anciens empires orientaux qui les ont amenés à émigrer, ou bien encore des tracasseries administratives, des persécutions religieuses.

Les Beni Caïser de Berbérie n'existent plus comme entité distincte, soit qu'ils aient été absorbés par des voisins plus puissants, soit que leur nom ait été transformé. Peut-être que leurs descendants sont ces Ida ou Quaïs du Sud qui d'après Laoust, lapident solennellement chaque année un couple de petits oiseaux, ou encore les Beni Keis du Nord ressortissant aux Beni Mestara (Djebala).

CAZEROUN. — Cette ville de Perse, sans grande notoriété de nos jours, et à moitié détruite par les tremblements de terre, se trouve dans le Farsistan à une centaine de kilomètres à l'Ouest de Chiraz.

C'est d'elle que paraissent avoir tiré leur nom les Beni Khazeroun ou Beni Khazer. On les classait parmi les Dariça. C'étaient l'honneur et la tête des Maghraoua, population que l'on comptait dans la sous-branche des Zenata. Dès le X[e] siècle ils commandaient à Sidjimelssa; ils eurent ensuite Tlemcen sous leur autorité, puis Tobna et un peu plus tard Tripoli.

Les raisons suivantes me font croire que les Beni Khazeroun tiraient bien leur origine de la ville perse dont ils portent le nom, non altéré phonétiquement.

1° Ils appartenaient aux Dariça dont j'ai indiqué l'origine perse, tout au moins dans les intentions des généalogistes.

2° Au cours de leur carrière historique ils ont progressé de l'Ouest vers l'Est ce qui est le propre des peuples venus par l'Occident. En cours de route, ils fondèrent au Sud d'Alger, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par Dalmatie une petite agglomération du nom de Khazerouna (El Bekri).

3° Les noms de Khazeroun et Khazer n'apparaissent nulle part ailleurs que dans cette famille, parmi les nomenclatures arabes ou berbères. Ce n'est pas un nom propre usité. M. de Slane à propros du nom même de Khaldoun nous explique dans

la préface de sa traduction de cet auteur (P. XXXVII, note 1) que les grandes maisons berbères, pour se distinguer du commun, choisissaient dans la liste ancestrale de leur famille un nom remarquable et peu usité auquel alles ajoutaient la syllabe OUN. Tel ne paraît pas être le cas de ceux qui m'occupent car le premier nom éponymique connu dans leur famille dès qu'elle apparaît dans les historiens arabes est bien celui de Khazeroun; celui de Khazer non employé comme nom propre paraît en avoir été tiré comme nom de collectivité par un procédé exactement contraire.

4° Enfin de nombreuses villes de Perse portent la terminaison OUN.

En somme, bien que chacun de ces arguments ne soit pas irrésistiblement convaincant, leur ensemble parait bien indiquer un nom venu de Perse.

Fesa. — La ville de Fesa ou Fasa dans le Farsistan est fort ancienne mais sans grande célébrité. Les cartes de Perse l'indiquent à 150 kilomètres environ au Sud-Est de Chiraz.

C'est d'elle que vient à mon avis le nom de la grande cité marocaine de Fez dont l'appellation n'est surement pas arabe. L'imagination des étymologistes s'est donnée libre court à ce sujet et on trouvera le résumé de leurs élucubrations dans le livre de Massignon sur le *Maroc au XVI^e siècle, d'après Léon l'Africain* (p. 220). Je ne les reproduirai donc pas ici.

Certains auteurs arabes prétendent que cette ville est de création récente, ce qui est nié par d'autres qui précisent que lorsque Idris II quitta Oulili (Volubilis) qu'il jugeait indigne d'être le siège de son gouvernement pour fonder la ville de Fès, il y trouva un temple du feu (Ibn Khaldoun II 256). Il y avait alors dans cette région des chrétiens, des juifs et des adorateurs du feu. Rappelons encore que les monnaies de Bocchus roi de Maurétanie présentent, d'après Reinaud, les mêmes emblèmes que certains monuments de l'ancienne Perse.

Il y avait aussi aux environs un Djebel Fazaz, peuplé par les Beni Fazaz que les généalogies berbères classent parmi les Dariça et font descendre des Ijdefech, peuple zénatien. Ce dernier nom peut être utilement rapproché de celui de Yezd ville persane et de Yezdegerd nom propre persan.

Ghazni. — La ville de Ghazni se trouve actuellement comprise dans les limites de l'Afghanistan à une centaine de kilomètres

de Kaboul, mais à l'époque où ce pays n'avait pas encore d'existence propre, ses populations relevaient de la Perse.

Ghazni doit principalement sa notoriété à la célèbre dynastie des Ghaznévides qui en est issue.

Les généologies berbères nous montrent des Gueznaia dont le nom parait provenir de celui de cette ville. Ils étaient classés comme Louata de la souche de Madghès et faisaient partie des Meklata, sous-branche des Nefzaoua. On sait que le nom de Nefzaoua est resté attaché à une vaste région de palmeraies arrosées par des sources artésiennes naturelles, au Sud du Chott Djerid, et il ne semble pas que les Gueznaïa soient passés dans ce pays.

Au Maroc nous trouvons des Gueznaya ou Igueznayen au Nord de Taza sur la limite du Rif. Leur nom est parfois transcrit Keznaïa, Gzennaïa. On peut en rapprocher ceux d'autres tribus voisines du Rif, provenant sans doute de démembrements de la tribu primitive telles que les Ghezaoua ou Ghzaoua des Djebala et les Ghezana. Plus à l'Ouest les Guezazna de la commune des Braz près de Miliana paraissent être leur essaim le plus oriental.

Il y a en Amérique des Guïsnais dont le nom parait bien indiquer un transfert de cet ethnique au Nouveau-Monde dans des conditions inconnues.

KACHAN. — La ville de Kachan ou Caschan est située en Perse un peu au Sud de Téhéran à peu près à mi-distance de cette ville et d'Ispahan.

Elle aurait été fondée par Zobeida, femme du Khalife Haroun ar Rachid, mais son nom même qui est de forme kouchite indique qu'elle devait exister auparavant. Comme la ville voisine de Koum, située entre elle et Téhéran, elle doit sans doute sa création première au passage des tribus Kouchites qui remontèrent de l'Inde et du golfe Persique jusqu'au Caucase dans des conditions inconnues, mais en jalonnant leur parcours de noms significatifs empruntés à leur langue.

En Berbérie l'arrivée d'émigrants issue de cette ville nous est décelée par l'introduction dans les généalogies berbères des Kechana. Ils étaient classés comme tribu des Dariça de la famille des Beni Faten. Il y avait aussi des Beni Kacha ou Cascha aux Ketama dans la famille des Sedoui-Kech, qui s'étaient peut-être détachés des précédents.

Dans les nomenclatures modernes, il ne reste plus trace des Kechana. Sans doute les émigrants porteurs de cet ethnique étaient-ils trop peu nombreux et ont-ils été complètement absorbés par les autres peuples chez lesquels ils se sont installés de sorte que leur nom a disparu.

Koum. — Il en est tout autrement des persans qui ont apporté avec eux l'ethnique Koum, un des plus significatifs que l'on puisse trouver pour prouver leur arrivée dans l'Afrique du Nord.

La ville de Koum dans l'Irak Adjemi est en effet une des villes les plus anciennes et les plus connues de la Perse centrale Elle se trouve à une centaine de kilomètres au Sud-Est de la ville de Téhéran.

Ce nom n'a certes rien de bien rare, car on le trouve partout où sont passés des essaims Kouchites, mais toujours il est suffixé en A comme Kouma, Koumata, etc., sauf en Abyssinie et en Berbérie ou il a fourni l'appellation de la tribu des Koumia. Il est très vraisemblable que la ville persane de Koum a été créée et nommée par des émigrants Kouchites venus de l'Inde en suivant les côtes de la Mer d'Oman et du Golfe Persique, et en gagnant le Caucase où on trouve des preuves surabondantes de leur arrivée (Kouba, Kouban, Koula, Kouma, Koura, Koutais). En perse même d'autres noms de villes comme Koumein, Koumicheh viennent renforcer cette probabilité.

La ville de Koum est construite d'une manière spéciale ; toutes les toitures des maisons sont formées de minuscules coupoles. Ce mode de construction, qui implique la rareté du bois d'œuvre et l'existence d'un plâtre ciment à prise prompte et de bonne solidité et qui par suite ne peut s'employer partout, se retrouve dans d'autres oasis de la perse désertique et chose plus étonnante en Algérie. Il a été transporté à une époque et dans des conditions indéterminées, par des émigrants vraisemblablement persans, dans les sables de la région du Souf ou toutes les maisons étaient ainsi construites. En l'absence de tout texte établissant l'époque exacte de l'introduction de ce mode de bâtisse on peut admettre qu'il a été apporté au plus tard par les invasions musulmanes, avec les travaux hydrauliques appelés en Perse « khanots » et « kherizes » et en Berbérie « Feggaguir » (Foggara au singulier), mais il ne serait pas impossible qu'ils datent d'une invasion plus ancienne.

Koum située à la lisière occidentale des déserts de la Perse centrale est un lieu de pélerinage célèbre pour les Chiites en raison du mausolée de la princesse Fatma, sœur de l'imam Riza, le dernier imam de la race d'Ali. Pour le reste elle a perdu toute importance et est beaucoup moins peuplée que la ville de Kachan sa voisine que j'ai nommée plus haut.

En ce qui concerne la tribu berbère des Koumia les généalogistes nous apprennent que leur ancêtre Koum était le fils de Faten ibn Temzit ibn Dari ibn Zahhik. On les appelait aussi Satfoura et on les rattachait parfois aux Matmata, autre grande famille des Dariça beni Faten. Cette dualité de noms semble bien indiquer que Koumia se rapportait à leur origine géographique et que Satfoura était le nom éponymique qu'on leur donnait déjà.

Plus tard, les débris des Koumia, mélangés à des Louata de la tribu des Oulhaca (Ibn Khaldoum I.230) vivaient sur les deux rives de la Tafna près de la mer. Nédromah fut fondée par eux, (R. Basset, *Nedromah et les Traras*).

C'était une tribu formidable par le nombre et la valeur de ses combattants et qui a joué autrefois dans l'histoire de la Berbérie un rôle qui l'a rendue fameuse. En effet le célèbre Abdelmoumen compagnon et successeur (1128) du mahdi des Almohades Mohammed ibn Toumert était issu d'une de leurs familles, celle des Beni Abed. Un si haut personnage ne pouvait être d'extraction berbère et on s'ingénia à lui fabriquer une généalogie en règle, aux termes de laquelle l'ancêtre éponyme Satfour descendait de la race arabe de Moder, résultat qu'Ibn Khaldoun combattait avec indignation. En effet à cette époque la postérité des véritables cheurfat n'avait pas encore pu atteindre le chiffre qu'elle eut par la suite et qui a rempli le Maroc de parents du Prophète.

Mais il y avait chez les Dariça de nombreux généalogistes; l'un d'eux Hani ibn Mesdour ou Bekour était même originaire des Koumia et on conçoit qu'il se soit efforcé de donner cette noble origine aux princes Almohades.

Les historiens de la Berbérie donnent quantité de détails sur les Koumia, sur les subdivisions de leurs races, sur leur rôle historique à l'époque des Almohades, mais aucun n'offre d'intérêt pour mes recherches.

Il est possible que les Koumia persans aient transité par la

France et que quelques unes des nombreuses localités du nom de Caumont qu'on y rencontre portent leur nom dénaturé. Certaines traditions conservées par la maison de Caumont La Force faisaient remonter son arrivée au passage de « l'Armée d'Hercule ».

LAR. — Je dois faire quelques réserves pour la capitale du Laristan. Des noms aussi courts sont fort maltraités durant les migrations que les emportent.

Je crois néanmoins qu'on peut en rapprocher les noms de l'ancienne ville tunisienne de Laribus modifié par la mise au datif pluriel latin de l'ethnique et celui des Louaïr des Djebala Marocains où il aurait été au contraire transformé par la formation d'un pluriel arabe.

Il ne serait pas impossible que les célèbres *treilles* des Beni Arous, Larache, ne déguisent sous une étymologie arabe de fantaisie le même ethnique, mais les auteurs anciens n'yant pas signalé de ville en ce point, ce cas reste des plus douteux.

MERV ou Mérou. — Cette ville comme Amoul et Anou était sur les confins des Touraniens et des Iraniens et dut subir toutes les vicissitudes inhérentes à sa situation. Elle fait partie maintenant de la République soviétique du Turkmémistan. Ce nom est un rappel de celui du Mont Mérou, célèbre dans les traditions et les religions de l'Inde. Il indique bien l'origine de la populations que l'a fondée.

En Berbérie les gens de Merv ou Mérou sont devenus les Beni Merouane des généalogies berbères. On les classait comme Masmouda, c'est-à-dire comme Mèdes et on les disait Ghomara (El Bekri). Leur ethnique a disparu et on trouve dans les parages qu'ils devaient occuper d'abord des Beni Merrouana chez les Beni Ouaraïn au Sud de Taza, puis des Beni Maroun chez les Beni Hassen, Djebala voisins des Ghomera. Il ne serait pas impossible que la disparition ou la transformation de leur nom ait eu lieu par respect pour la dynastie des Merouanides, appellation qui servait fréquemment à désigner les Ommeiades d'Espagne d'après le nom d'un de leurs ancêtres.

Le nom de Merouane a été en effet très employé comme nom propre chez les Arabes surtout au début de l'Islam. Une famille des Athbedj s'appelait les Meraouina.

Il y eut aussi d'autres berbères Beni Merouane plus à l'Orient. Ibn Khaldoun en signale chez les Sedouikech (Ketama) entre-

Constantine et Bougie et il nomme aussi des Merana dans la Province de Bougie qui appartenaient aux Zouaoua (Darica Zenata). Il est possible que ces dernières tribus soient issues des Beni Merouane du Rif Marocain. Leurs descendants peuplent encore la région où les indiquait l'historien des Berbères : Beni Merouane de l'Edough, d'El Milia, de Feidj Mzala ; Merouana de l'Edough et des Rirha.

Les émigrants venus de Merv avec « l'Armée d'Hercule » ont pu passer par la France car on y rencontre encore des quantités de noms comme Meroux, Meru, Merval, Mervans, Mervant, Méry, etc... qui peuvent avoir cette origine.

OUDJAN. — Je fais encore quelques réserves sur l'introduction dans cette liste du nom de cette petite ville de l'Aberdeidjan, située au cœur du massif du Sehend à l'Est du lac d'Ourmiah et qui est connue uniquement pour la fraîcheur de ses ombrages.

La racine Oud et ses dérivés est en effet universellement répandue dans le monde. Le centre de dispersion de l'ethnique paraît être une des vallées, car il y en a plusieurs, du bassin de l'Obi qui portent le nom d'Ouda sans compter leurs homophones de Sibérie. Le nom a émigré dans l'Inde et c'est de là je crois qu'il est venu en Perse en gagnant le Caucase.

En Berbérie je suis porté à croire que les sédentaires qui ont créé les villes d'Oueddan en Tripolitaine et d'Ouezzan au Maroc sont venus avec « l'armée d'Hercule », que les Touareg Oudalen sont descendus du Caucase lors de l'invasion en Lybie des « peuples de la mer » si toutefois ces deux mouvements ethniques sont bien distincts, comme je le pense, et enfin que les tribus semi-nomades comme les Ouderna et Oudaïnia de Tunisie, les Oudjana d'Algérie, les Oudaïa du Maroc sont arrivées de l'Inde à une époque extrêmement reculée.

Si on me demandait d'établir mon opinion avec preuves sérieuses à l'appui je serais fort embarrassé tant est grande la multiplicité des localités et des tribus qui ont conservé cet ethnique. Leur étude demanderait à elle seule un volume.

Je me bornerai à faire remarquer que le nom ancien des Oudjana de l'Inde se retrouve sans la moindre altération en Algérie chez diverses fractions de la Province de Constantine.

Il y a en Algérie dans l'Ouarsenis diverses tribus berbères

de Beni Ouazan dont la présence montre que le nom de la cité marocaine d'Ouezzan n'est pas une exception.

Notons enfin qu'en France le radical Oud est aussi extrêmement répandu dans les noms de lieux.

Tous. — A 250 kilomètres environ au Sud-Ouest de Merv existait l'ancienne ville de Tous, également célèbre dans les annales de la Perse et de l'Islam. Ce fut la patrie du fameux poète Firdousi, l'auteur du Livre des Rois. C'est là que mourut en voyage le Khalife Haroun ar Rachid. Gengiskhan en y passant avec les hordes mongoles la détruisit complètement et il n'y reste plus que des ruines.

Il subsiste encore des Beni Touzine dans le Rif au Sud d'Alhucemas et j'attire l'attention sur la graphie actuelle de leur nom qui accentue l'origine que j'indique et qui a remplacé l'ancienne transcription des généalogistes berbères : Beni Toudjine. Il y a dans le bassin de l'Obi une rivière Tuss qui nous donne l'origine première de cet ethnique.

Les anciens Beni Toudjine qui étaient des Dariça Zenata, avaient comme les Beni Khazroune prospéré et essaimé vers l'Est ; ils furent arrêtés dans leur progression par l'invasion hilalienne qui les rencontra aux Zibans et les refoula. L'histoire des Berbères d'Ibn Khaldoun est pleine du récit de leurs exploits. Au plus fort de leur prospérité ils occupaient tout le centre de l'Algérie depuis la Mitidja jusqu'aux plaines du Nahr Ouassel et à l'Ouarsenis. Leurs luttes avec les autres familles des Dariça Zenata, leurs parents supposés et les Arabes Hilaliens aboutirent à ce résultat que leur nom a complètement disparu des nomenclatures modernes de l'Algérie, après avoir rempli toute cette région de son éclat.

Lorsqu'une tribu nomade commandée par un chef intelligent et hardi vient à s'élever, elle s'aggrège tout naturellement des quantités d'autres collectivités qui viennent suivre sa fortune, contribuent à ses succès et prennent souvent son nom en augmentant son effectif.

Le même cas s'est produit d'ailleurs en Europe et c'est ainsi que nous parlons des Celtes, des Ibères et des Ligures alors que très souvent ils ne formaient qu'une très minime partie de la confédération qu'on connaissait sous leur nom.

Mais il est une autre raison chez les nomades polygames qui explique ces soudains accroissements de population d'une tri-

bu jusque là peu connue ou même l'apparition de tribus nouvelles dont on ignore l'origine. Il n'est pas sans intérêt d'en dire ici un mot.

Les chroniqueurs des Mérinides, dynastie issue d'un peuple de ce nom, parent dit-on des Beni Toudjine, venu peut être avec eux et qui a subi des avatars encore plus considérables, nous rapportent qu'un de leurs princes, Ali ben Othmane ben Yakoub, qui porta le nom royal d'Abou l'Hasan el Mansour Billah, avait supputé exactement le nombre de ses enfants (1). Il s'élevait au total de 1862. C'est évidemment même pour des berbères prolifiques un chiffre exceptionnel comme le démontre le soin avec lequel l'histoire l'a enregistré.

Cela suppose d'ailleurs outre les quatre femmes légitimes autorisées par le Koran, un bataillon de quelques centaines d'auxiliaires pour obtenir cette moyenne de 52 enfants par an, en tenant compte de la durée de l'existence du père de cette famille. De la part de ce dernier il a fallu une régularité et une partialité parfaite dans l'accomplissement de ses devoirs conjugaux. En admettant un déchet, fort normal, de la moitié, le chiffre de 900 descendants vivants est fort honnête pour une seule famille. La République française honore et décore les mères de famille qui en ont élevé une demi-douzaine. Tressons donc en passant une légère couronne à la mémoire de ce prince pieux et méritant. Il est probable d'ailleurs que dans l'organisation sociale actuelle du monde de pareils exploits ne pourraient plus se renouveler.

Je n'entends pas vanter la polygamie, ver rongeur de la famille et de la société musulmanes ; mais je tiens à montrer seulement les modifications considérables qu'elle peut produire rapidement dans l'assiette des tribus et la possibilité qu'il y a pour celles-ci de changer brusquement de nom en prenant le nom éponymigne d'une de leurs fractions qui s'est subitement élevée sous la couduite d'un chef victorieux.

On conçoit que si quelques-uns seulement des descendants mâles de l'émir Abou l'Hasan ont hérite de sa puissance, de sa richesse et de ses moyens, il se soit formé en peu de temps une forte tribu différente du milieu où elle a apparu. Cela nous explique les coutumes d'appellation éponymique des tribus ara-

---

(1) *Rawdat en Nisrin* (le jardin des églantines) d'Ibn el Ahmar. Traduction Ghaoutsi Bouali et Georges Marçais, p. 76.

bes et la disparition presque subite des noms ethniques de collectivités autrefois célèbres. Il convient toutefois de noter que chez les tribus touraniennes dont le sang n'a pas été trop fortement mélangé, les noms ethniques apportés par elle du fond de leur pays sont conservés avec une obstination sans pareille.

Ni la monogamie, ni la polyandrie, ni l'état de matriarcat, ni même celui de communauté des femmes que certains novateurs recommandent comme le dernier mot du progrès humain, ne peuvent donner de résultats pareils à ceux que je viens d'indiquer.

Il est juste de dire qu'à côté de cela l'Islam a introduit des germes de destruction effrayante et bien susceptibles de contrebalancer cet effet de la polygamie. En instituant la guerre sainte, ce second ver rongeur de l'Islam, le Prophète a donné des armes à ses fidèles pour s'entredéchirer. Les chroniqueurs musulmans calculent qu'Haddjadj ben Youcef, le célèbre général des Omméiades, avait fait mettre à mort en dehors des batailles livrées par lui cent vingt mille personnes. Cela a entraîné par la suite une fâcheuse émulation. L'histoire des dynasties musulmanes est pleine de massacres perpétrés à froid qui ont amené la destruction de tribus entières. La croyance du plus fort est toujours la meilleure.

On ne saurait s'en étonner lorsqu'on voit les résultats auxquels est arrivé l'Evangile dont la doctrine a au contraire comme clef de voûte l'amour du prochain, sans aucune restriction accordée à la méchanceté humaine.

Pour en revenir à la disparition des Beni Toudjine, un de leurs essaims ayant en temps opportun gagné le Sud tunisien a pu échapper à l'anéantissement du reste de ce peuple et forme actuellement sous le nom de Touazine une fraction importante des Ourghma ou Ourramma qui appartiennent aux Darica Zenata du groupe de Demmer.

J'ajouterai un dernier détail. Près des ruines de Tous dans le Khorassan, et la remplaçant, s'est élevée une nouvelle et grande cité, Meched. Or les généalogistes berbères comprenaient parmi les Zouaoua (Dariça Zenata) une tribu de Mecheddala dont le nom, qui s'est conservé jusqu'à nos jours dans la commune mixte des Beni Mansour (M'chedallah) parait tiré de celui de la ville persane. En Asie, on fait venir le nom de Meched de la mosquée sépulcrale de l'imam Ali ben Moussa, lieu de pélerinage vénéré des Chiites, mais il est possible qu'il n'y ait là qu'un

simple à peu près ou calembour arabo-persan et que cette ville ait existé avant l'Islam comme faubourg de Tous. Son nom aurait été dans ce cas apporté par « l'Armée d'Hercule » en même temps que celui de Tous. Mais il serait fort possible qu'il soit arrivé seulement plus tard avec des envahisseurs venus par l'Egée ou même simplement avec les premiers raids musulmans.

ZENDJANE. — La ville persane de Zendjane est située dans l'Irak adjemi, au Sud-Ouest de Recht, sur la route qui mène de Téhéran à Tabriz et sur l'itinéraire des migrations déjà mentionnées qui parties du Sud gagnaient le Caucase. Son nom indique une création des Kouchites venus de la vallée de l'Indus (Sindhu pour les Iraniens). Ce fut autrefois une ville importante.

Son nom assez altéré apparaît dans les généalogies berbères. Elles énumèrent des Beni Zendak chez les Dariça Zenata, comptés parfois aussi parmi les Beni Toudjine, et des Beni Sindjas ou Sindjacen également Dariça Zenata. Ils paraissent avoir suivi les mouvements des autres Dariça venus de l'Ouest et ont disparu comme eux dans les guerres entreprises par les Zenata contre les Sanhadja.

On ne trouve plus actuellement pour représenter leur nom que des Beni Zedjel incorporés parmi les Ghomara du Rif.

Le fait que d'autres tribus venant directement de l'Est sont arrivées en sens inverse portant des noms similaires comme les Gindanes d'Hérodote (ksar Zentane de Tripolitaine) et d'autres jette une certaine obscurité sur l'origine de ce nom. Seule sa persistance sur la côte méditerranéenne du Nord de l'Afrique nous offre une certaine garantie de leur arrivée avec les peuples que je recherche.

DISCUSSION. — Pour conclure, je pense que les noms que je viens d'étudier paraîtront suffisants, comme nombre et comme bon état de conservation pour permettre de croire que les données recueillies par Salluste étaient exactes, en dépit de l'appareil mythologique dont elles sont entourées du côté des anciens et des pseudo-généalogies dont les ont revêtues les berbères arabisés.

Peut-on en effet attribuer au hasard, à un jeu de coincidences purement fortuites la présence de tous ces noms d'antiques villes perses ? Le calcul des probabilités ne nous le permet pas.

Dans quelques millénaires, si les archéologues de l'avenir découvrent en Amérique des ruines de villes comme New-York et la Nouvelle-Orléans, et que pareillement ils apprennent qu'il y eut en Europe des villes appelées York et Orléans, n'auront-ils pas le droit d'établir quelque relation entre ces deux constatations ? Je suppose bien entendu que les progrès admirables réalisés chaque jour par la science appliquée aux guerres modernes ou à l'établissement des civilisations nouvelles qui apparaissent, aient détruit toutes nos archives et nos bibliothèques avec les documents qu'elles contiennent, d'une manière encore plus complète qu'au déclin de l'empire romain. Le fait n'a rien d'invraisemblable puisqu'il se reproduit périodiquement dans l'histoire du monde. Les uns penseront que ce sont les habitants des cités européennes qui ont émigré et fondé les américaines; certains soutiendront inévitablement l'opinion inverse ; d'autres ayant la tournure d'esprit sémite ne manqueront pas d'affirmer que ce sont des princes de ce nom appartenant à des maisons souveraines qui ont fondé les unes et les autres ; enfin les plus modérés se contenteront de croire que le transport de ces noms d'Europe au Nouveau Monde est du à des émigrations d'Anglais et de Français. C'est une opinion de cette dernière sorte qu'il convient d'avoir pour tous les noms propres que je viens de citer.

Une objection très forte et que je ne dois pas éluder se présente à ce propos. Tous ces noms de villes de Perse, qui sont certainement authentiques n'apparaissent pas dans les œuvres des géographes de l'antiquité. Ne peut-on croire qu'ils sont tout à fait récents et qu'ils n'ont pas l'ancienneté que je leur prête ? Ces migrations n'auraient pu avoir lieu que bien après l'ère chrétienne, au moment des grandes invasions, dites des Barbares en Europe !

Oppert dans son étude sur *Le peuple et la langue* des Mèdes me fournit la réponse ; à propos de l'inscription trilingue de Bisoutoun, il fait remarquer que les noms des seules villes de Babylone, Pasargades, Ecbatane et Arbèle étaient connus de tous les habitants de la Perse et celà à une époque où la centralisation des empires qui se sont succédés dans cette région avaient déjà du réduire au minimum la multitude des langues que nous révèle la légende de la Tour de Babel. Les géographes grecs ont adopté pour leurs nomenclatures une langue qui n'était pas celle dont proviennent les noms des localités

perses, généralement d'origine touranienne comme je l'ai indiqué. Nous avons d'ailleurs en Europe un assez bel exemple de cette multiplicité de synonymes dans les noms géographiques des régions peuplées par des Slaves.

D'ailleurs il est probable que, suivant leur habitude les Grecs qui fréquentaient l'Asie antérieure ont fabriqué eux-mêmes des quantités de noms de lieux, ce qui empêche toute comparaison possible entre les œuvres de leurs géographes et les nomenclatures modernes qui ont conservé les noms orientaux.

Quant à l'époque de l'exode des émigrants Perses qui a abouti au Maroc, il me paraît difficile de la fixer avec quelque exactitude. Toute donnée historique nous manque jusqu'au premier millénaire avant notre ère où nous commençons à avoir quelques détails sur l'empire assyrien. Les Perses et les Mèdes n'entrent dans l'histoire qu'en 837 d'après les inscriptions cunéiformes (Huart, *La Perse antique* p. 27). Mais cela ne veut pas dire qu'ils n'étaient pas arrivés et installés depuis longtemps dans le pays et qu'ils n'y avaient pas créé depuis des siècles les villes qu'ils durent fuir en emportant leurs noms.

On doit se rappeler qu'en Europe l'histoire fixe seulement au VI[e] siècle de notre ère l'apparition des Antes et des Avares (1) alors que les noms ethniques recueillis par Jules César établissent qu'ils y étaient installés depuis déjà fort longtemps à en juger par les déformations déjà subies par ces noms.

Il est très vraisemblable que ce sont les premiers raids des Assyriens et leur cruauté bien connue vis-à-vis de leurs adversaires, combinées avec d'autres menaces venues du Nord ou encore avec des périodes anormales de sècheresse qui ont déterminé leur fuite vers l'Ouest, à moins qu'il n'y ait eu réellement un groupement des contingents les plus variés autour d'un chef de guerre, entraîneur de foules, comme l'affirme la légende. Les invasions arabes et mongoles de l'époque historique rendent vraisemblables toutes les hypothèses de ce genre.

Quoiqu'il en soit les Perses ne comprenaient pas uniquement des citadins ; on comptait parmi eux des nomades et des agriculteurs. Les premiers purent sans doute comme le font toujours en pareil cas leurs semblables lorsqu'ils sont inquiétés, prendre le large et se mettre à l'abri au fond de leurs déserts

---

(1) HALPHEN : *Les Barbares*, p. 112, donne la date de 550.

ou dans des régions plus favorables; nous n'en voyons pas de traces en Afrique en interrogeant les noms donnés par les auteurs grecs.

Une des tribus d'agriculteurs, les Germanioi a au contraire gagné l'Afrique et s'y est fait connaître sous la double appellation de Garamantes à l'Est (du nom de Garama, Djerma, capitale du Fezzan) et de Ghomera à l'Ouest.

Les Garamantes étant arrivés par l'Egée sans doute à une époque plus reculée et s'étant d'ailleurs localisés en Tunisie et en Tripolitaine jusqu'à l'époque byzantine et arabe, je n'ai pas à en parler ici. Je me bornerai à faire remarquer, que les généalogistes berbères qui leur donnaient le nom de Djermana, plus conforme à leur origine ethnique que le nom grec, les classaient comme Louata et paraissent les avoir très peu connus. leur dispersion terminale s'étant sans doute consommée à la suite de leurs luttes avec les Byzantins (1).

Ghomera. — Je ne m'attarderai pas beaucoup plus sur les Ghomera, car je ne pense pas qu'ils soient arrivés avec « l'Armée d'Hercule ». Le fait qu'on trouve chez eux une certaine quantité de types nordiques blonds indique une infusion du type nordique européen, conséquence d'un séjour prolongé dans le Nord de l'Europe ou tout au moins l'incorporation de nombreux éléments étrangers de cette provenance.

Le point de départ apparent de leur peuple et de leur nom ethnique semble être sur le Gourmi ou sur le Gorom tous deux affluents de l'Obi. De là ils descendirent dans le Haut bassin de l'Amou Daria (Oxus des grecs), où l'on trouve Garm dans le Karatégine et Djerm dans le Badakchan. Une partie d'entre eux passa dans la région transcaucasienne vers l'époque où les Sémites s'y formaient, de sorte qu'ils entrèrent dans les arbres généalogiques formés par ce peuple sous le nom de Gomer, légèrement déformé par une métathèse de la lettre R qui permet de les distinguer à partir de ce moment de l'autre branche qui alla directement former Garamantes en Afrique et Germains en

---

(1) Voir sur les Garamantes mon étude sur *Les noms des Tribus touareg*, B. S. G. A., 3e trimestre 1929, où j'ai traité sommairement cette question, et *Les Berbères en Amérique* ,p. 286.

Europe après avoir laissé son nom à trois villes de Djerm ou Djerma en Asie Mineure.

Quant aux enfants de Gomer, ils devinrent en Europe les Cimmériens et les Cimbres et en Afrique les Ghomera ou Gomera. Au Maroc ils ont peuplé les montagnes du Rif et les Canaries sans se laisser refouler vers l'Atlas, se contentant d'envoyer vers l'Est quelques essaims qui ont répandu leur nom un peu partout et qui allaient presque rejoindre le pays de leurs frères les Garamantes lorsque survinrent les invasions musulmanes.

Leurs représentants n'ont pas joué le rôle brillant et prépondérant que tiennent dans l'histoire de l'Afrique du Nord les tribus issues des Perses citadins. Il semble qu'ils étaient arrivés dans un état de civilisation moins avancé que ceux-ci et même que les Garamantes de l'Est.

Leurs mouvements de progression vers l'Est effectués lentement et insensiblement n'ont pas été enregistrés par les écrivains musulmans comme ceux des Perses citadins. Celà paraît confirmer ce que je disais plus haut sur l'antériorité probable de leur arrivée et cela indique aussi que leur avancement vers l'Est s'était produit à une époque antérieure à leur islamisation, tout au moins pour la plus grande partie d'entre eux.

On remarquera que je n'ai pas parlé des Pharusiens que les auteurs anciens nous affirment avoir été des Perses, bien que je partage leur sentiment à cet égard. Mais je crois que ceux-ci sont arrivés par un itinéraire très différent des premiers. Ils n'ont pas fait partie de l'armée conduite en Espagne par Hercule et par suite méritent d'être étudiés tout à fait à part.

En résumé, il semble bien qu'il est arrivé au Maroc, venant d'Espagne, des émigrants originaires de Perse qui avaient conservé le souvenir des localités de leur pays où ils avaient habité et qui ont répandu leurs noms dans leur nouvel habitat.

Des noms perses tels que ceux d'Amoul, Anou, Caïzer, Cazeroun, Darites, Fesa, Ghazni, Kachan, Koum, Lar, Merv, Oudjan, Tous, Zendjane, retrouvés au Maroc dans un état de conversation remarquable, forment un ensemble suffisamment cohérent pour répondre aux conditions indiquées par l'auteur latin, de tribus perses primitives groupées dans la région atlantique, c'est-à-dire au Maroc.

Ce groupement permet aussi de repousser l'imputation dédaigneuse de consonances et d'assonances dues au jeu d'un pur hasard qu'on ne manquera pas d'opposer à ces rapprochenments.

Je suppose d'ailleurs que des recherches plus minutieuses, favorisées par la connaissance de plus en plus complète que nous avons des tribus marocaines permettraient d'autres identifications.

Enfin les recherches anthropologiques et ethnographiques qui en sont à leur début au Maroc pourront aussi sans doute apporter par la suite des matériaux importants à ces recherches.

Commandant G. CAUVET.

LES MARTYRS DU SAHARA

XVII

L'ATTENTAT DE COLOMB-BECHAR
(8 Octobre 1928)

A Monsieur le Général LAIGNELOT,
Commandant Supérieur des Troupes de Tunisie,
Ce travail est dédié,
en témoignage de notre gratitude et de notre profond respect.

TUNIS, le 1er janvier 1929.

Le Capitaine honoraire,
Président d'Honneur de la Section tunisienne de *l'Union Nationale des Officiers de Réserve,*
Signé: J. CANAL.

« Le Général LAIGNELOT, Commandant Supérieur des Troupes de Tunisie, remercie très sincèrement Monsieur le Capitaine CANAL, de l'opuscule sur le « *Guet-apens de Colomb-Béchar* » qu'il a bien voulu lui dédier. Il lui adresse tous ses compliments et tient à le féliciter, tout particulièrement, de sa verdeur et de l'exemple de fanatisme qu'il donne aux jeunes. »

TUNIS, le 6 janvier 1929.

Signé : Général Laignelot.

CONFERENCE

faite, le 1er mars 1929, *au Cercle Militaire de Tunis aux Officiers de la Garnison (active et réserve) sous la présidence de M. le Colonel JACOMET, Commandant d'Armes, Commandant la Première Brigade d'Infanterie.*

Mon Colonel,

Messieurs,

Chers Camarades,

Le récit que vous allez entendre n'est pas gai ! Le Général Commandant Supérieur, actuellement absent, a, néanmoins, jugé utile d'en approuver la diffusion, afin de mettre en garde nos jeunes camarades aventureux et enthousiastes, contre les entraînements irréfléchis qui peuvent leur être funestes ! Et aussi, afin que ce déplorable malheur serve de leçon à ceux qui seraient tentés — parce qu'ils sont braves et courageux — de s'élancer sur des pistes suspesctes en négligeant de s'entourer des précautions les plus élémentaires pour leur sauvegarde; en négligeant d'observer *les règlements prescrits* en matière de marches et de convois.

Dans cette malheureuse affaire de Colomb-Béchar, nous avons eu à déplorer la mort d'un Général, de deux Capitaines, d'un Sous-officier et d'un légionnaire; nous avons eu trois blessés et un disparu; bilan dans lequel neuf personnes ont été atteintes !...

Or, nous ne devons jamais perdre de vue que les Règlements militaires sont faits pour être observés et que nul n'a le droit de s'y soustraire sans s'exposer aux pires catastrophes !

XVII

Le Colonel Clavery. — Les Capitaines Pasquet et Debienne. — Le maréchal-des-logis Etienne et le Légionnaire Decaud.

AVANT-PROPOS

Depuis longtemps les officiers des Bureaux de renseignements indigènes et le Gouverneur Général de l'Algérie avaient signalé, à la Résidence du Maroc, le danger permanent que faisaient courir à nos populations les incursions incessantes des rebelles marocains, sur les territoires voisins du *Sud-Oranais*.

Leurs prévisions ont été tragiquement confirmées.

Le Colonel Clavery, qui commandait la région d'Aïn-Sefra, était le plus célèbre des officiers sahariens. Il avait commandé successivement les quatre territoires du Sud de l'Algérie et sa popularité était très grande.

C'était le type accompli, le plus magnifique, du soldat ne connaissant que son devoir.

Le Colonel Clavery était père de cinq enfants. Les quatre premiers étaient majeurs; il venait, il y a à peine six mois, d'avoir son cinquième enfant et cette naissance avait comblé de joie les parents. Le Colonel déclarait que cet événement l'avait rajeuni de vingt ans.

Proposé pour le grade de Général, le « Journal Officiel » du 12 décembre 1928, enregistrait cette nomination avec effet du 7 décembre. Le lendemain il était assassiné avec ses compagnons de route, avant d'avoir appris sa nomination.

Le quatrième fils de l'infortuné Général, qui accomplit son service militaire, était en permission et accompagnait son père dans sa tournée d'inspection.

Le Colonel Clavery et ses compagnons de route, assassinés au Sud de Colomb-Béchar !

Il y avait trop longtemps — *depuis le* 18 *mai* 1927, *date de l'assassinat de René Estienne près de Bou-Denib* — que les bandits marocains des confins du Tafilalet n'avaient pas fait parler d'eux !....

Un télégramme daté de Colomb-Béchar, le dix décembre 1928, lançait aux autorités militaires la foudroyante nouvelle de l'assassinat, dans un guet-apens, près de Taghit, à 57 kilomètres au Sud de Colomb-Béchar, du Colonel Clavery, Commandant Supérieur du Territoire d'Aïn-Sefra et de plusieurs de ses compagnons de route. Selon ce télégramme officiel, trois automobiles armées avaient été attaquées par un djich de dissidents marocains. Trois officiers avaient été tués, trois autres personnes de la caravane blessées et un disparu.

Ce déplorable malheur était survenu le huit décembre, le lendemain de la promotion du Colonel Claverie au grade de Général de brigade, alors qu'il effectuait dans le Sud-Oranais, une tournée d'inspection au Sud de son commandement, en compagnie des Capitaines Pasquet et Debienne, du maréchal-des-logis Etienne et de deux Légionnaires.

Nous devons à l'aimable obligeance du journal l'*Echo d'Oran* et plus particulièrement à son Rédacteur en chef, Monsieur Eugène Cruck, les détails qui vont suivre:

« On a lu le télégramme impressionnant, dans son laconisme, par lequel, dès le 10 décembre Colomb-Béchar faisait part de l'horrible drame qui venait d'ensanglanter la vallée de la Saoura. Et c'est ainsi que l'*Echo d'Oran*, à l'aide de ces renseignements et de ceux qu'il a pu se procurer par ailleurs, lui a permis de préciser les péripéties de cet horrible drame et les circonstances dans lesquelles ont péri cinq de nos derniers martyrs du Sahara.

Le Colonel Clavery rentrait d'une tournée d'inspection qui l'avait conduit, non seulement jusqu'à l'Adrar, mais même jusqu'à *Tamanrasset* en plein Hoggar. A son retour il avait fait étape à Beni-Abbès et avait quitté ce poste le 8 décembre au

matin pour gagner Colomb-Béchar dans l'après-midi. » (Eugène Cruck. — *Echo d'Oran*).

Le convoi automobile était composé de trois voitures. Son arrivée étant attendue, les mesures de sécurité réglementaires avaient été prises sur les points réputés dangereux de l'itinéraire, notamment au *djebel Arlal*, passage montagneux propice aux embuscades, situé à 67 kilomètres au Sud de Colomb-Béchar et à 17 kilomètres de *Menouarar*.

Ces mesures de sécurité consistaient dans la garde du passage par un détachement de Sahariens.

Seulement, l'arrivée du convoi était prévue pour deux jours avant et plusieurs pannes avaient retardé sa marche, de telle sorte que la garde, qui avait épuisé ses vivres, ne voyant rien venir, s'était repliée.

C'est dans ces conditions que les autos abordèrent le *djebel Arlal*. — Il faut ajouter que, malheureusement, les incidents inévitables de la mauvaise route avaient quelque peu séparé les trois véhicules, si bien, qu'au lieu d'être groupées, elles se présentèrent l'une après l'autre, et assez distancées, au point critique: 1° le col de Megsem-Hellaba situé dans une cuvette étroite, entourée de crêtes rocheuses, ce qui devait faciliter la tâche des djicheurs et leur permettre de perpétrer leur odieux attentat.

L'auto qui marchait en tête était une petite camionnette *Fiat* occupée par le maréchal-des-logis Etienne, par le chauffeur Decaud, légionnaire, qui tenait le volant et deux tirailleurs permissionnaires. Elle arriva dans les gorges du *djebel Arlal*, vers 16 heures. Soudain une grêle de balles s'abattit sur cette voiture, tirées par une vingtaine de dissidents marocains, où étaient peut-être dissimulés quelques Doui-Ménia, qui, embusqués de chaque côté de la piste, l'attaquaient inopinément. Le sous-officier Etienne fut tué à la première décharge; un des tirailleurs qui l'accompagnait subit le même sort; quant au deuxième tirailleur, il a disparu et on ignore ce qu'il est devenu. Les assaillants, maîtres du terrain, pillèrent l'auto et y mirent le feu.

Il est vraisemblable que les coupeurs de route qui détruisirent ainsi cette première voiture ignoraient que trois autres voitures allaient passer par là; rôdeurs de grands chemins, vivant de rapines et de vols à main armée, ils avaient voulu sim-

plement tenter un coup, soit pour s'emparer des armes, soit pour piller le butin, ils avaient tiré sur ce véhicule qu'ils avaient vu venir, avaient tué ou mis en fuite ses occupants et pillé tout ce qui s'y trouvait, complétant leur forfait en y mettant le feu !

Mais voici que, sans doute délibérant sur le parti à prendre, ils virent une demi-heure plus tard, s'avancer une seconde voiture. C'était un second coup de main à tenter, ils prirent rapidement toutes leurs dispositions pour en profiter.

Or, cette deuxième auto, une six-roues Renault, transportait le Colonel Clavery, le Capitaine Pasquet, du Génie, chef d'état-major du territoire et le Légionnaire Klotz qui la conduisait; se trouvaient également dans cette deuxième voiture le sergent Jost. Aucun des occupants n'est plus là pour nous raconter ce qui s'est passé, mais les constatations faites sur place permettent de supposer que, cette fois, les bandits un peu épuisés par leur premier exploit, occupés peut-être à se disputer le butin et aussi surpris par l'arrivée de cette seconde voiture, n'eurent pas le temps de préparer leur guet-apens ?

Ils ne purent alors pas profiter de la surprise car il y eut lutte et combat. En effet, le corps du Colonel Clavery, percé de deux balles à la poitrine a été trouvé à 200 mètres de l'auto, tandis que celui du Capitaine Pasquet était étendu à une centaine de mètres de celui de son chef, avec une balle dans le bas-ventre et une fracture de la colonne vertébrale. Quant au Légionnaire Klots, il n'avait pas lâché son volant et avait été tué d'une balle à la tête.

Cette fois encore les pillards, leur coup fait et rendus libres par la mort des deux officiers et du soldat chauffeur, commencèrent par s'emparer des armes de leurs victimes et de tout ce que contenait leur auto. Ils s'apprêtaient, sans doute à mettre le feu à cette deuxième voiture, d'après ce qu'on pût observer peu après, lorsque, soudain, surgit sur la route la troisième automobile.

Celle-là, une seconde six roues Renault, est pilotée par le Légionnaire Roth et occupée par le Capitaine Debienne, commandant les détachements spéciaux d'autos de la région, qui avait comme compagnon de voyage le fils du Colonel Clavery, maréchal-des-logis au 3e Chasseurs d'Afrique, en permission dans le Sud-Oranais; il y avait en outre dans l'auto le ser-

gent Schweicher, le mécanicien Campillo et le saharien permissionnaire Lorgeril.

La présence des djicheurs est reconnue par les nouveaux arrivants, avant qu'ils aient pu tirer.

Cette fois, ce n'est plus la surprise inopinée; le combat s'engage à quatre contre vingt !... *Quatre contre vingt*, la partie va être presque égale, car le sous-officier et les deux soldats français vont se battre comme des lions.

Le Capitaine, lui, ne peut pas faire longtemps le coup de feu, car une balle reçue dans le côté, une balle dont il mourra, l'immobilise bientôt. Mais le maréchal-des-logis Clavery armé de son mousqueton, veut venger la mort de son père, il fait preuve, appuyé dans son tir, par le sergent Schweicher et le légionnaire Roth, d'une bravoure, d'un courage admirables. D'une première balle, il abat un des djicheurs, puis, il entretient un feu aussi nourri que possible pour empêcher les assaillants de s'avancer.

Ce combat est si bien mené, il est entretenu avec un tel sang-froid et une telle adresse, qu'ayant duré jusqu'à huit heures du soir, les bandits, redoutant, sans doute, de nouvelles arrivées de renforts, ils n'insistèrent pas *et prirent la fuite.*

On peut se douter du spectacle atroce qui s'offrit à la vue du jeune Clavery, lorsqu'il arriva à l'endroit où gisait à terre, étendu, le corps inanimé de son père !

Ainsi, de quatre du soir jusqu'à la nuit, le maréchal-des-logis Clavery et ses compagnons, après avoir tué plusieurs assaillants et fait vaillamment le coup de feu, ont empêché les pillards de s'approcher, d'achever leurs victimes et de les dépouiller. La bande des djicheurs ne se sentent plus en sûreté dès que la nuit approche, dans le grand silence de mort de cette désertique région. Ils regagnent leurs crêtes furieux de n'avoir pu piller et s'emparer des armes et du contenu de la dernière voiture. Le maréchal-des-logis Clovery continue ainsi, toute la nuit, la garde du convoi. L'hiver est particulièrement rigoureux dans cette région dépourvue de tout abri; les heures sont longues, pénibles, douloureuses, à ces tristes survivants qui voient s'écouler le temps sans possibilité de quitter ce lieu de détresse !....

Enfin, l'horizon s'éclaire petit à petit, d'un jour blafard. Le

cadavre du sergent Etienne apparaît complètement nu; les pillards avaient réussi la veille au soir à le dépouiller de ses chaussures et de tous ses vêtements.

On a su plus tard, que la camionnette qui avait eu déjà quelques pannes, était partie la première en avant-garde et avait une bonne demi-heure d'avance sur les deux autos qui la suivaient.

A la sortie du col de *Megsem-Hellada*, l'endroit le plus dangereux de la route, au fond d'une étroite cuvette, murée de chaque côté par des crêtes rocheuses presque verticales, une nouvelle panne immobilisa la camionnette.

A peine le conducteur Decaud, descendu de voiture, se glissait-il sous le véhicule pour le soulever avec un cric, que les balles se mirent à siffler de divers côtés. L'une d'elles atteignit le conducteur au genou. Le malheureux se releva mais, aussitôt une deuxième balle lui traversa la poitrine, et le coucha sur le sol.

A son tour le maréchal-des-logis Etienne est blessé à l'avant-bras droit. Il se dirige vers une crête, mais il est tué à bout portant par une autre balle à la poitrine. Un tirailleur permissionnaire a disparu. On pense qu'il a dû être tué en prenant la fuite. C'est alors que les bandits s'emparèrent des trois mousquetons, qu'ils mirent le feu à l'auto et attendirent en s'arrachant les dépouilles dévalisées.

Une demi-heure plus tard — comme on l'a vu — se présente à son tour l'automobile du Colonel Clavery, qui se rend compte de suite de ce qui vient de se produire, en voyant la camionnette en feu. Mais voici qu'aussitôt les balles recommencent à siffler; l'une d'elles troue le radiateur. Les occupants sautent alors sur la piste et font le coup de feu; mais ils sont dans un lieu découvert où seul l'ennemi peut s'abriter. Ils cherchent, pour se défendre, un lieu plus propice, mais à peine le capitaine Pasquet a-t-il fait une centaine de mètres qu'il est mortellement touché à l'aîne. Ce que voyant, le colonel Clavery poursuit son chemin. Une première balle l'atteint au ventre; une deuxième à la poitrine. Il tombe pour ne plus se relever.

Pendant ce temps, le conducteur Klotz et le sergent Jost peuvent gagner un couvert et le terrain restant sans combattants

les djicheurs se mettent à piller le contenu de l'automobile en s'emparant avant tout de toutes les armes qu'ils pepuvent voler.

Un long moment plus tard la troisième voiture débouche dans le col à son tour. Pas plus que la précédente elle n'est au courant de la tragédie qui vient de se produire, le sifflement des balles n'étant pas parvenu jusqu'à elle. Comme les autres, son arrivée est accueillie par une vive fusillade.

Le capitaine Debienne et le sergent Schweitzer sont blessés à la cuisse droite; le légionnaire Roth à un jambe; le mécanicien Campillo a une hanche éraflée par une balle. C'est alors que le maréchal-des-logis Clavery se sert de son mousqueton avec un sang froid admirable. Le fils a à venger la mort de son père. Sa cartouchière est pleine, il tire avec calme, ajuste de son mieux, vise adroitement et plusieurs des djicheurs tombent sous ses coups. Nous l'avons laissé, la nuit venue, dans la douleur atroce de ce triste et douloureux événement. *Il pense à sa mère* retenue au logis à Aïn-Sefra. Il attend anxieusement le lever du jour et espère que des secours vont le tirer de ce mauvais pas.

En effet, les trois automobiles auraient dû, d'après l'horaire prévu, arriver à Colomb-Béchar le samedi 8 décembre dans la soirée. En constatant leur retard, le commandant du poste, le colonel Morbieu, éprouva quelques inquiétudes; la nuit se passa sans nouvelles et ce n'est que le dimanche matin, à la première heure, qu'on apprit la douloureuse tragédie du *Djebel-Arlal !*

Aussitôt, toute la garnison de Béchar fut alertée; le colonel Morbieu, avec les quelques spahis dont il disposait, partit sur le champ sur le lieu de l'attentat.

Plus à l'Ouest, en territoire marocain, toutes les forces supplétives du cercle de Bou-Denib furent mises à la disposition des autorités militaires de l'Algérie pour collaborer à la poursuite des pillards.

Enfin, vers neuf heures du matin, le dimanche, la première auto de secours, venant de Colomb-Béchar, arriva sur les lieux au Djebel-Arlal.

Les blessés furent transportés au petit poste de *Menouarar*, où campaient les travailleurs occupés à la réparation de la piste. Là, où se trouve un médecin, ils sont soignés et pansés et, l'après-midi de ce dimanche, avec mille précautions, ils sont

ramenés à Colomb-Béchar où ils arrivent vers six heures du soir et où ils sont aussitôt l'objet des plus grands soins !

Malheureusement, le capitaine Debienne, très affaibli, succombe à ses blessures dès l'arrivée du lugubre convoi !

Ainsi, le djich des coupeurs de route, encore inconnus, a à son actif cinq morts : le colonel Clavery, les capitaines Pasquet et Debienne, le maréchal-des-logis Etienne et le légionnaire Décaud; ainsi que trois blessés : le sergent Schweitzer, le légionnaire Roth et le mécanicien Campillo, plus un tirailleur disparu. Au total neuf personnes atteintes par ce déplorable attentat.

Le légionnaire mécanicien Klotz n'a dû son salut qu'à la présence d'un trou du sol, dans lequel il est tombé en cherchant à se mettre à l'abri des coups, et où il s'est tenu sans bouger de place, ce qui a fait supposer aux assaillants qu'ils l'avaient tué. Les corps des morts, les corps des blessés purent, grâce à ces prompts secours, être ramenés dans la soirée à Colomb-Béchar, où comme nous l'avons dit, le capitaine Debienne, mortellement atteint et épuisé par une trop abondante hémorragie, put cependant s'entretenir quelques instants avec sa femme peu après son arrivée. Puis, dans la nuit du dimanche au lundi, il expira !

C'est le dimanche 9 décembre à 18 h. 30, que les dépouilles mortelles des victimes étaient ramenées à Colomb-Béchar. Les troupes de la garnison formaient la haie, de chaque côté de la route, qui conduit à l'hôpital militaire. Les blessés passèrent les premiers. Puis ce fut le tour des autos dans lesquelles étaient les corps des défunts. Une fusée, lancée du camp d'aviation fit connaître à la population que les corps de nos vaillants soldats entraient en ville. Le canon placé près du monument aux morts se fit entendre lugubrement et les dépouilles de ceux des nôtres qui avaient été si lâchement assassinés furent conduites jusqu'à la chapelle ardente organisée à l'Hôpital militaire au milieu des troupes rendant les honneurs et en présence de toute la population !

Devant l'hôpiatl, le Révérend Père Cannoc, des Pères Blancs, d'Aïn-Sefra, appelé en toute hâte, donna l'absoute.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 11 décembre après-midi. Elles furent des plus imposantes. Toute la population civile de

Béchar avait tenu à y asssiter. Tous les magasins étaient fermés en signe de deuil !

Les troupes étaient alignées front à l'hôpital. Les corps des victimes, faute de prolonges, étaient placés dans des arabas et recouverts de drapeaux et de couronnes.

Le corps du colonel Clavery, seul, avait pu être mis sur une prolonge qu'on fit défiler sur le front des troupes, comme s'il les passait en revue pour la dernière fois; et quand cette prolonge vint se placer, pour le départ, devant les autres corps, le lieutenant-colonel Morbieu, commandant du Cercle de Colomb-Béchar, s'approcha et salua du sable, comme l'aurait fait le grand chef du territoire d'Aïn-Sefra lui-même, s'il était passé, de son vivant, devant ses troupes.

Au cimetière trois discours furent prononcés; trois discours empreints de patriotisme, d'émotion et de reconnaissance pour les disparus : le premier par le colonel Morbieu, le second par Monsieur Pérez, adjoint spécial de Colomb-Béchard, le troisième par Si Moulay, bach-agha d'Aïn-Sefra.

Et pendant que le petit cimetière de Béchar se vidait, la nuit tombait déjà, ramenant le silence et la paix éternelle sur ceux qui dorment pour l'éternité dans ce coin lointain de terre française, où sont déjà réunis tant de héros glorieux ou d'obscurs soldats, défenseurs de la Patrie.

L'émotion fut si grande dans les milieux militaires de l'Algérie, quand on apprit le drame de la Saoura, que par suite d'un de ces cruelles ironies du sort, le colonel Clavery, un des plus anciens pionniers de la pénétration française dans le Sud-Oranais, avait été promu au grade de général de brigade, à la date du 7 octobre 1928, c'est-à-dire la veille de son assassinat, nomination dont il n'avait pas connaissance au moment de sa mort.

Dès qu'il connut ce douloureux événement, le Gouverneur Général de l'Algérie prit la décision de se rendre sur les lieux.

De son côté, le général en chef Naulin, commandant le XIX• Corps d'Armée, à Alger, adressa aux troupes dépendant de son commandement, l'ordre du jour suivant :

« Le général commandant le XIX• Corps d'Armée a la douleur de faire part aux corps et services du XIX• Corps, de la mort du colonel Clavery, commandant militaire du territoire

d'Aïn-Sefra; du capitaine du Génie Pasquet, chef d'Etat-Major de ce territoire; du capitaine d'Artillerie Debienne, commandant la section d'automobiles spéciales de Colomb-Béchar; du maréchal-des-logis Etienne, et du légionnaire Decaud, de la section d'automobiles spéciales, tombés dans une embuscade et tués par un groupe de dissidents, le 8 décembre 1928, sur la route de Colomb-Béchar à Taghit, à 67 kilomètres au sud de Colomb-Béchar.

« Le général salue la mémoire de ces vaillants soldats, tombés à leur poste de combat et s'incline respectueusement devant leurs familles si cruellement éprouvées ! »

Monsieur Pierre Bordes, Gouverneur général de l'Algérie, homme d'une rare intelligence, au cœur noble et généreux, revenait d'une tournée en Oranie, le mardi matin 11 novembre, lorsqu'on lui apprit la nouvelle de l'atroce tragédie qui venait de s'accomplir dans les parages de Taghit et encore cette nouvelle lui parvenait-elle par le télégramme de Rabat daté du 10 décembre. C'était donc le Maroc qui, le premier, avait informé le Gouvernement général de l'Algérie de ce qui venait de se passer au sud de Colomb-Béchar !

Il n'hésita pas un instant à revenir sur ses pas, attendu que ce long retard survenu à être informé, était dû à la tempête violente qui avait jeté à terre de nombreux poteaux télégraphiques dans la région de Bouktoub et c'est par la voie téléphonique et la T.S.F. avec Bou-Denib que le Maroc avait été le premier informé.

Le Gouverneur général comprit toute la gravité des conséquences que cette affaire pourrait avoir pour nos territoires du sud-oranais, c'est pourquoi le jour même, le mardi soir 11 décembre, il reprenait le train à Alger pour Perrégaux, où l'attendait, à 5 heures du matin, un train spécial des Chemins de fer algériens de l'Etat. Monsieur le Gouverneur Bordes était accompagné des généraux Naulin, commandant le XIX^{e} Corps, et Meynier, directeur des Territoires du Sud, et de Monsieur Rouzaud, directeur des Chemins de fer de l'Etat; du Commandant de Saint-Maurice, chef du Cabinet militaire du Gouverneur et du lieutenant Pigeot ,officier d'ordonnance du général Naulin.

Dans le même train prenaient également place le capitaine

Carabin, du XIXe Corps d'Armée, en mission, conseiller technique des transmissions et le capitaine Nouveau, des Services automobiles, affecté provisoirement à Colomb-Béchar, pour remplacer l'infortuné capitaine Debienne.

Ce train spécial organisé à Perrégaux avec une rapidité remarquable et parti de cette gare à l'arrivée du train d'Alger, à 5 heures 30 du matin, arrivait à Colomb-Béchar, le même jour à 8 heures 20 du soir.

En cours de route le train s'était arrêté à Aïn-Sefra vers 3 heures de l'après-midi, afin de permettre au Gouverneur général d'aller saluer Madame Clavery et son fils, ainsi que Madame Pasquet, au nom du Gouvernement !...

Cette cérémonie, aussi simple que touchante se fit à la maison du commandement en présence des troupes indigènes réunies et dont les officiers avaient cravaté de crèpe la poignée de leur sabre !

Un wagon spécial avait été réservé à Mesdames Clavery et Pasquet, qui y prirent place pour cette funèbre visite, entre Aïn-Sefra et Colomb-Béchar.

Dès l'arrivée du train en ce dernier point, le Gouverneur général, entouré de ses collaborateurs venus d'Alger, eut une longue conférence dans son wagon-salon avec le lieutenant-colonel Morbieu et quelques autres officiers supérieurs des Affaires Indigènes susceptibles de le renseigner sur les péripéties de ce drame qui les avait rassemblés en ce lieu.

Le lendemain matin le Gouverneur général se rendit au cimetière de Colomb-Béchar, où se trouvaient en pleurs les dames Clavery et Pasquet, afin de s'incliner avec respect et rendre un pieux et officiel hommage, dont l'émotion devint générale, sur les tertres des victimes de cette fatale épopée, *tumulus* recouverts de couronnes et de fleurs, autour desquels les personnes présentes eurent quelques minutes de pieux recueillement !

Monsieur Bordes, chef de la Colonie algérienne se fit conduire ensuite au Bureau des Renseignements pour y poursuivre son enquête de la nuit précédente.

Dans l'*Echo d'Oran* du 18 décembre, M. Eugène Cruck, rédacteur en chef de ce journal, rendit compte avec des détails

circonstanciés de tous les renseignements qu'on avait pu se procurer sur cette triste affaire :

« L'atroce tragédie qui vient de jeter brutalement dans le deuil plusieurs familles, tragédie qui s'est déroulée à 67 kilomètres au sud de Colomb-Béchar, sur la route carrossable ordinairement suivie par les conovis militaires et les automobiles, tant de l'armée que particulières, a produit une pénible et profonde impression dans tout le sud oranais. »

Et maintenant, il nous reste à venger nos morts; et, comme le dit très justement l'*Echo de Paris*, après la mort de René Estienne, massacré près de Bou-Denib en mars 1927, après l'assassinat du colonel Clavery et de ses compagnons de route, en plein territoire algérien, le problème de la sécurité dans le sud-oranais, ainsi que dans les steppes sahariennes avoisinantes, se pose une fois de plus ?

« Autant il est évident que les traversées par surprise restent relativement faciles, autant, par contre, les pasasges réguliers à dates fixes, se prêtent aux embuscades et comportent des périls.

« On ne saurait trop y réfléchir, à l'heure où le Transsaharien est remis à l'actualité et où des études sur le terrain vont être entreprises pour tenter sa réalisation. Aussi longtemps que le sud et le sud-ouest marocain, le Rio-del-Oro et quelques régions de la Maurétanie touchant le sud du Tafilalet ne seront pas entièrement pacifiés, il ne sera pas possible d'envisager sérieusement le déploiment d'une voie ferrée à travers le Sahara et le Soudan. »

Par ailleurs, tous les chefs militaires qui ont guerroyé dans ces parages, pour y établir notre autorité et la sécurité publique, savent, par expérience, que les tergiversation en douceur ne valent rien et — qu'avec les Indigènes algériens ou marocains — *la manière forte est seule efficace !*

Or, combien de ces actes de brigandage restent impunis ? n'est-ce pas un encouragement au pillage et à la'ssassinat ?...

Mais, revenons à notre sujet, un moment abandonné pour faire part de ces commentaires de la presse. C'est encore à l'*Echo d'Oran* que nous avons recours pour nous documenter.

« Dès que la nouvelle du guet-apens du Djebel-Arlal fut connue à Colomb-Béchar, tous les postes de la vallée de la Saoura

furent alertés et se mirent en chasse. Les postes du sud marorain coopérèrent à leur action, de sorte que dès la matinée du 11 décembre, ce fut tout un ensemble de détachements qui convergea vers un point déterminé où devait s'accomplir l'œuvre de répression.

« Grâce à la promptitude de l'aviation, on eut tôt fait de repérer les bandits. Ceux-ci demeuraient une vingtaine au Djebel-Arlal, mais ce groupe ne représentait qu'une petite fraction du djich qui — venu de l'Ouest — s'était aventuré dans la vallée de la Saoura.

L'ensemble du groupe n'était un simple djich, mais plutôt une harka, car il comptait au total 200 fusils constitués par des *Aït-Hammou* et des *Doui-Ménia*, tribus installées en lisière du Tafilalet. »

Les aviateurs du 2e Groupe d'Arique, commandés par l'énergique capitaine Paolacci, firent preuve d'un allant et d'une bravoure remarquables; ils tinrent l'air toute la journée depuis le dimanche 9 décembre. Ils eurent vite fait de repérer la troupe ennemie qui fuyait par la vallée de l'oued Guir en remontant vers le Nord.

A deux reprises, nos équipages aériens la mitraillèrent, tout en restant en contact avec nos troupes algérienens et détachements de poursuite, combinés avec les mouvements des troupes marocaines et les guidant vers l'adversaire. On espéra ainsi que les pillards n'échapepraient pas au châtiment mérité, bien qu'ils s'efforçassent de s'éloigner à marches forcées.

En cette pénible circonstance nous devons louer la promptitude, le zèle, le dévouement de nos auxiliaires indigènes, qui, par une marche de nuit du samedi au dimanche, coururent porter l'allarme à Colomb-Béchar.

Des Moghaznis employés dans un chantier de travailleurs pour la réparation et l'entretien des pistes, situé au lieu dit « *Menouarar* » arrivaient à Colomb-Béchar le dimanche 9 décembre vers 4 heures 30 du matin, ayant marché toute la nuit. Ils remettaient au lieutenant Villard, chef du Bureau des Affaires indigènes, quelques lignes hâtivement écrites par le sergent Pacou du 32e Génie, affecté au poste de Menouarar. Par ce mot, ce sous-officier faisait connaître auCommandant supérieur du Cercle de Colomb-Béchar, qu'un courrier venant du poste

de Taghit, lui apprenait qu'à 17 kilomètres au sud de Menouarar, un convoi d'autos avait été attaqué par un djich de dissidents samedi vers 17 heures; qu'il y avait des officiers tués et que les véhicules étaient immobilisés. Il apprenait, en même temps à l'autorité supérieure qu'il envoyait la moitié de ses Moghaznis sur les lieux, sous les ordres du maréchal-des-logis Tayeb et demandait du secours.

Des ordres furent donnés immédiatement. Vers 6 heures 30 du matin deux automobiles partirent de Béchar emmenant le médecin-capitaine Broussole, des infirmiers et du matériel de pansement. Un des appareils de l'escadrille de Colomb-Béchar se mettait en route également, malgré le fort brouillard qui bouchait l'horizon et alla survoler le camp de Menouarar afin de faire connaître aux autos de secours si la route était libre et débarrassée des djicheurs.

La première auto de secours dévalait rapidement en descendant les pentes de la route, lorsque à un kilomètre avant d'arriver à *Menouarar*, un moghazni est rencontré porteur d'une lettre du maréchal-des-logis Clavery, fils du Colonel, confirmant au lieutenant-colonel Morbieu, commandant supérieur à Colomb-Béchar, que le colonel Clavery, son chef d'Etat-Major, le capitaine Pasquet et le légionnaire mécanicien Décaud ont été tués; que le capitaine Debienne et plusieurs autres militaires sont blessés, et qu'il y a des disparus.

A ce même moment l'avion parti de Béchar est au-dessus de l'auto de secours. Il apprend, lui aussi, par trois burnous étalés sur le sol : un rouge et deux bleus, qu'il y a eu trois morts dont le colonel.

L'auto poursuit son chemin et arrive à deux kilomètres, à l'entrée du col de *Megsem-Hetlada*, sur les lieux mêmes où a eu lieu le combat. Là se trouve une auto brûlée avec un cadavre carbonisé; à cent-cinquante mètres plus loin, une deuxième auto, vide, est criblée de balles et, enfin, à 200 mètres plus au Sud, se trouve la troisième auto avec le maréchal-des-logis Clavery et trois blessés, qui sont : le capitaine Debienne et les sergents Schweitzer et Jost. A côté, gisent sur le sol, les corps recouverts de burnous du colonel Clavery et du capitaine Pasquet.

Quelques moghaznis du détachement de *Menouarar* montent

la garde sur les crêtes environnantes. C'est à la sortie du col de *Megsem-Hellada*, l'endroit le plus dangereux de la route, attendu que celle-ci est située au fond d'une cuvette étroite, murée de chaque côté par des crêtes rocheuses presque verticales. C'est là que la forte panne, immobilisa la camionnette qui formait la tête du convoi, ce qui permit aux pillards de faire leur coup.

Dès que l'attentat avait été connu à Colomb-Béchar, tous les postes sahariens avaient été alertés; les détachements de Kenadza et de Bou-Denib également. L'escadrille du capitaine Paolacci, de Colomb-Béchar n'a cessé d'effectuer des vols pour fouiller le désert. Le 9 décembre dès le matin, le lieutenant-colonel Morbieu organisait trois groupes d'avions qui prenaient immédiatement leur course vers le Sud. Ils avaient pour mission de survoler le *Djebel-Arlal* et de se rendre compte si les agresseurs étaient encore dans ces parages; d'en évaluer le le nombre et d'en informer immédiatement le détachement de escours envoyé sur les lieux avec un médecin militaire. Mais le temps était si totalement bouché par d'épais brouillards que les avions furent contraints de revenir à Béchar. C'est en vain que survolant le camp de *Menouarar* et poussant ensuite jusqu'au *Djebel-Arlal* après avoir reconnu les cadavres, ils fouillaient et recherchaient leurs abords pour voir si les djicheurs s'y étaient encore dissimulés; le brouillard était tellement épais qu'ils volaient à moins de 25 mètres d'altitude et que l'antenne de leur appareil de T.S.F. trainait sur le sol. Ils furent obliges de rentrer dans leur hangars.

Le lundi 10 décembre on apprenait que vers 11 heures du matin, sur la rive droite de la vallée du Guir à Henchir Khriouïa, à 35 kilomètres au nord-ouest d'*Abadla* point situé lui-même à 80 kilomètres au sud-ouest de Colomb-Béchar, un djich très important était accroché par un peloton de 60 cavaliers du maghzen d'Abadla. Des coups de feu étaient échangés et nos cavaliers, accablés par le nombre battaient en retraite, laissant sur le terrain deux morts et un blessé.

Aussi, dès le 11 décembre au matin, un avion est parti pour fouiller la rive droite de l'oued Guir, avec le concours d'un deuxième avion. A quelques kilomètres de Khriouïa, endroit où avaient eu lieu le combat de la veille, les aviateurs aperçurent

très nettement un groupe important de Marocains qui, dès le passage des avions, se précipitèrent en hâte vers la vallée de l'oued, où ils se dissimulèrent dans d'épaisses broussailles. Après avoir, rapidement pris l'avis du poste de Khriouïa, les avions actionnèrent leurs mitrailleuses et tirèrent dessus. Peu après un troisième avion transportant le lieutenant Jean pour commander cette escadrille appuie le bombardement des djicheurs qui remontent vers le nord le long de l'oued Guir; ces dissidents semblent si bien se dissimuler que le tir des avions est inefficace.

Des mesures de représailles s'imposent impérieusement; lesquelles va-t-on prendre ? Il s'agit de ne pas rester inactifs, de faire sentir notre autorité et de châtier vigoureusement ces coupeurs de route.

En attendant la décision à intervenir, le Colonel Catroux qui avait remplacé à Tlemcen le Colonel Azan à la tête du 6e Tirailleurs, venait d'être envoyé à Aïn-Sefra au commandement du territoire avec un escadron de spahis mis à sa disposition. Il est question aussi de rétablir les postes de Taghit et d'Igli si imprudemment déclassés. Ces paliatifs seront encore inefficaces; il faut agir rapidement et énergiquement.

Le djicheur qui a été tué un des premiers par le maréchal-des-logis Clavery a été identifié. Voilà un indice. C'est un Marocain appartenant à la tribu des *Aït-Hammou*, plusieurs fois signalée comme partant du Tafilalet chaque fois qu'elle médite un coup de main !

C'est là, dans la vallée du Ziz, un vaste foyer de dissidence qui nous cause incessamment de graves ennuis, tant dans le sud algérien que dans le territoire limitrophe marocain. Il sert maintenant de repaire à des éléments indésirables chassés par nous du Riff.

C'est là qu'il faut frapper et occuper résolument cette région qui nous a toujours échappée. Ne pas agir serait aux yeux des sudistes marocains un indice d'une impardonnable faiblesse. Tous nos amis les vieux Algériens ne cessent de le dire: « La manière forte est toujours la meilleure. »

Ce crime odieux, qui nous prive de trois excellents officiers, dont l'un le Colonel Clavery venait d'être promu Général de brigade, la veille de sa mort, a causé un émoi considérable :

Pendant la séance du Sénat, le 24 décembre dernier, le Général Hirschauer, sur le chapitre concernant l'Etat-major général s'est demandé s'il n'y a pas eu défaut d'entente et si cela n'est pas cause du drame qui s'est produit au sud de Colomb-Béchar ?

Monsieur Poincaré, Président du Conseil, a répondu que la faute principale dans le drame si regrettable de ces jours derniers, drame qui, d'ailleurs s'est déroulé exclusivement sur le territoire algérien, incombe aux victimes elles-mêmes: « Le Général Clavery, a-t-il dit, a violé un règlement formel de décembre 1926, relatif à la circulation obligatoire *en groupes d'automobiles*. D'autre part, le commandant du goum de protection a quitté, pour une raison qui sera éclaircie, son poste. C'était également une faute. Le chef responsable, le Colonel commandant la section de Colomb-Béchar a été relevé de ses fonctions. Le Maréchal Franchet-d'Esperey, a été envoyé sur les lieux. Il suggèrera — ajoute le Chef du Gouvernement — les mesures à prendre dans l'avenir. On pourrait occuper le Tafilalet, dit-on, mais c'est là une question très grave militairement, politiquement et financièrement. Avant de se décider, le Gouvernement a besoin de réfléchir. (*Applaudissements*) ».

Le Général Hirschauer a répliqué: « Mais la région au sud de Colomb-Béchar était considérée comme étant sûre. »

L'incident de tribune en est resté là.

Quelques jours après la séance du Sénat que nous venons de citer, il a été également parlé à la Chambre des Députés de ce douloureux événement.

Le 30 décembre, Monsieur Violette, ancien Gouverneur général de l'Algérie, pose une question au Président du Conseil sur le drame de Colomb-Béchar. Il indique ce qu'il y aurait à faire, selon lui, pour éviter le renouvellement de pareilles catastrophes ?

Monsieur Poïncaré lui répond:

« Le Gouvernement, dès la première heure, s'est attaché à connaitre les causes de ce drame et à prendre des mesures pour éviter le retour de pareilles catastrophes. L'orateur rappelle les circonstances de l'attaque survenue à 67 kilomètres au sud de Colomb-Béchar, et qui a coûté la vie au Colonel Clavery et à quatre de ses compagnons.

« Il faudra, à l'avenir, qu'on se serve davantage de l'aviation, dont la rareté est actuellement regrettable et que toute une réorganisation de cette région soit entreprise. Quant à l'occupation du Tafilalet, c'est une opération qui ne peut être envisagée pour le moment; mais nous prendrons toutes les mesures que nous indiquera le Maréchal Franchet-d'Esperey en qui la Chambre peut avoir entière confiance, afin que la vie de nos officiers ne soit plus à la merci d'aventures comme celle que nous avons à déplorer. » (*Applaudissements*). La discussion générale est close. »

En achevant ce récit, nous ne pouvons résister au désir de citer une boutade que nous lisons dans l'*Illustration* du 29 décembre 1928, et qui lui a été envoyée, vraisemblablement par un vieux Saharien, comme nous en comptons tant parmi nos camarades :

« Après tant de héros, dit notre collaborateur occasionnel, Clavery et ses compagnons paient de leur vie la pusillanimité qui a empêché d'accomplir jusqu'ici l'effort nécessaire pour pacifier totalement le bled saharien de l'Ouest; car, quoi qu'on veuille dire, la région où nos soldats furent assassinés, *est toujours dangereuse.*

« Sans doute écrira-t-on que la route qui va de Colomb-Béchar à Taghit et qu'empruntent régulièrement nos convois, est jalonnée de postes militaires gardant les défilés et les points dangereux du parcours.

« Pour nous, connaissant ces routes sahariennes, où une trace inconnue qui croise la piste annonce souvent une embuscade, où un instant d'inattention, une faiblesse momentanée, un manque de sang-froid, entraîne la mort ! Nous pensons que ce n'est pas assez de vouloir écarter momentanément un danger ! Il faut le supprimer à tout jamais ! ! !

« En effet, qu'on oublie un jour — ou qu'on ne puisse pas dans un cas de force majeure, comme cela vient de se produire, *garder le couloir connu et repéré par les pillards*, c'est alors un nouveau guet-apens où les meilleurs des nôtres sont attendus, surpris, tués et dépouillés. »

Si, au moment où se déclanchait la campagne du Riff et sur la demande de notre Résident Général au Maroc, on fut obligé de décommander les expéditions punitives qui, partant si-

multanément du Sud Algérien et Marocain, devant aller visiter longuement le Haut Guir, et calmer une fois pour toutes la perpétuelle effervescence des *Doui-Ménia*, il semble qu'à présent le moment serait venu de mettre à la raison *des gens qui ne craignent que la force.*

De l'avis éclairé des Officiers des Affaires Indigènes et des Contrôleurs Civils, qui, chaque jour là-bas courent les pires risques, nous avons trop longtemps — et sans succès, essayé la manière douce — et nous avons aussi vainement acheté la soumission de ceux qui ne désarment pas et pour qui la mansuétude équivaut à la faiblesse.

C'est aussi l'avis d'un ami d'Alger, Officier Supérieur des plus distingués, qui nous écrit, à ce sujet: *La manière forte sera toujours la meilleure.*

Notre conférence aux Officiers de la Garnison (active et réserve) est terminée.

Le Colonel Jacomet, Commandant d'armes, nous remercie, au nom de tous les Camarades et ajoute, qu'il est heureux que des hommes comme nous, prennent à tâche de ne pas laisser périr dans l'oubli, des faits de cette nature !

J. CANAL.

LE BLASON ARABE

Dernièrement, en feuilletant un journal féminin, je ne sais plus exactement lequel, « Eve » ou « Minerva », je trouvais un article fort documenté sur les Touareg ; sur leurs mœurs s'entend, beaucoup moins sur leurs origines. Je lus avec une certaine stupéfaction que les Touareg de la boucle du Niger descendaient des Croisés parce que leurs chevaux étaient recouverts de caparaçons d'étoffe rembourrée, qui étaient des succédanées, que le mot me soit pardonné, des armures du moyen âge. Ce qui, même si cela pouvait se soutenir, ne prouverait rien, puisque les armures aussi bien chevalines qu'humaines, étaient portées par les Sarassins comme par les Chrétiens.

Mais j'ouvre le très remarquable ouvrage que Mme Marie-Anne de Bovet vient de faire paraître sous le titre : « Le Désert Apprivoisé » (Randonnées au Sahara) et qui est en quelque sorte le vade-mecum très attrayant de tout touriste dans le Sud et j'y trouve quelque chose d'à peu près semblable. Mme de Bovet, devant la haute compétence de qui je suis trop heureux de m'incliner, a-t-elle voulu faire un peu de paradoxe ? Je ne sais, mais ce qu'elle écrit est troublant à première lecture.

Elle suppose que les Touareg sont des descendants des Croisés de St-Louis qui, après la mort du Roi, se sont laissés entraîner par des femmes garamanthes (?) et ont fini par se réfugier au Sahara. Mme de Bovet, avec un talent qui serait dangereux, car il est convaincant, asseoit sur certaines soit-disant constatations, sa théorie, si toutefois elle l'a fait sienne, car elle se garde bien de le dire. D'où l'on peut conclure que cette grande voyageuse est une fine humoriste.

Elle parle de la croix du pommeau de la rhala, de celle de la poignée des épées à deux mains et des poignards qu'elle compare à des miséricordes médiévales ; du litham qui ne laissant à découvert que les yeux semble une réminiscence de

la visière du heaume ; de la vassalité de certaines familles par rapport à d'autres ; de la condition de la femme pouvant posséder jusqu'à leur corps dont elles disposent dans certains cas ; de l'ahal, la cour d'amour et, pour un peu, l'imzad, le monotone violon à une seule corde, deviendrait le frère de la viole d'amour des ménestrels et des troubadours ; les femmes seules savent lire et écrire à l'exception de quelques tolbas faisant fonctions « de secrétaires, comme naguère les chapelains »...

Tout ce qui concerne la vie sociale et familiale est facile à expliquer, en dehors de toute considération « croisée ». Les hommes guerroyent, je devrais dire : razzient, c'est leur seul moyen d'existence, du moins autrefois ; il est donc assez naturel que les sciences, les arts, si ces grands mots ne sont pas outranciers, leur soient étrangers et pour employer l'expression que j'employai dans mon étude sur les judéo-berbères, c'est de la psychose non de race, mais de situation. A une situation médiévale correspondent des mœurs médiévales nées et imposées de et par la façon de vivre. et c'est tout ; cela donne à l'auteur du « Désert apprivoisé » l'occasion de faire un rapprochement bien amusant entre les tolba maigres, noirâtres, ignorants et sans influence et les chapelains replets, roses, lettrés et presque omnipotents.

Le reste est un peu plus sérieux et mérite une réfutation raisonnée. Je ne m'attarde pas sur le litham et sa ressemblance assez lointaine avec une visière de heaume. Les ouvrages si documentés de Maurice Benhazera et du Capitaine Lehureaux sont là pour établir de façon irréfutable l'origine religieuse du voile.

Reste la question de la croix, que l'on trouve autre part que sur les poignées, c'est-à-dire dessinée, peinte, sur les boucliers et sur les rares tissus fabriqués par les Touareg comme sur les objets usuels de cuir teinté.

Cette croix ressortit à deux ordres d'idées complètement différents.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire à propos des objets usuels et de leurs manifestations d'art, dans une autre étude, il existe en Afrique du Nord, deux sortes de sabres. Le sabre de bois ou cedret el djedj qui est une arme terrible, mais de choc seulement et le sabre de métal qui est destiné peut-être à frapper, sabre de taille, mais aussi à percer, sabre d'estoc. Le

poignard est seulement d'estoc. Si l'on établit nettement cette distinction, qui est élémentaire, on a créé la croix.

En effet, le sabre de bois se compose d'une lame courbe, massive, de section triangulaire dont l'un des côtés, celui du dos de la lame, serait arrondie. La lame est continuée par une partie cylindrique qui sert de poignée ; cette poignée se termine quelquefois par une boule plus ou moins aplatie sur les plans qui prolongent ceux de la lame et percée d'un trou pour y passer une sorte de dragonne. Tout cela est bien suffisant pour une arme qui se manie de bas en haut dans le plan même de la main et du bras qui le tiennent.

Mais s'il s'agit d'une arme perforante qui trouve de la résistance dans un plan perpendiculaire à elle-même et à la main qui la manie, la force d'inertie du corps, qui est à percer, fera glisser la main sur la poignée et sur la lame si rien ne vient l'arrêter et, tout naturellement, on place quelque chose pour arrêter cette main. Ce qui vient immédiatement à l'esprit, c'est un obstacle fixé en croix sur la lame, par une ligature d'abord, par un assemblage ensuite. C'est ce qui s'est fait pour toutes les armes quelles qu'elles soient, sauf peut-être pour celles qui ont une lame comportant deux tranchants disposés suivant une courbe, tel le cas des Khoumyia marocains. Il serait trop long d'étudier ici ce problème qui est presque de mécanique appliquée.

Pour le pommeau de la rahla, la raison repose sur le même principe, donner un point d'appui, si léger soit-il, à la cuisse et limiter son mouvement d'ascension dans les réactions brutales.

Vouloir voir dans cette croix une preuve d'ascendance chrétienne est peut-être exagéré, car alors il faudrait faire de même pour les glaives grecs et romains à une époque où le christianisme n'existait pas.

Puis enfin, il est démontré, de façon irréfutable que si la croix est l'emblème choisi par les Chrétiens, il n'a pas pour cela été créé par et pour eux. C'est le souvenir du supplice du Christ, mais ce supplice ne lui fut pas uniquement réservé. Faire reposer une religion révélée, philosophique et morale sur des bases aussi fragiles serait enfantin et conclure en sens inverse ne l'est pas moins.

Les dessins touareg à forme cruciale ne sont pas beaucoup plus une preuve à retenir.

Je veux étudier en particulier les boucliers ; ce qui les intéresse est applicable aux cuirs peints ou plutôt, ils sont intimement liés les uns aux autres et nous en arrivons à parler de l'art apparemment si compliqué du blason, car ce ne fut d'abord qu'une application artistique, puis de la science si hermétique pourrait-on croire, qui en est née.

C'est d'une simplicité enfantine et chez les Touareg, en retard pour cela comme pour le reste de plusieurs siècles, nous assistons aux premières manifestations de cet art.

Il nous faut une fois de plus en revenir à la bataille d'El Berd, celle à laquelle on recourt continuellement quand on veut revenir aux origines de l'Islamisme.

Au cours de cette bataille, Fathma, la fille, du Prophète, trempa sa main dans le sang et l'appliqua sur son voile. Légende ou histoire, peu importe, cela démontre surtout la nécessité dans laquelle se trouvaient les combattants d'avoir un signe de ralliement, étant donné qu'en réalité rien ne les distinguait de leurs adversaires de même race et de mêmes vêtements qu'eux.

Les premiers musulmans avaient donc compris la nécessité des « distinctives ». Cette nécessité se fit sentir davantage encore lorsque l'habitude fut prise de se couvrir de fer des pieds à la tête et de rabattre du métal sur la figure. Chez les chrétiens de la même époque, cette nécessité était peut-être moins impérieuse, parce qu'on employait des cuirasses métalliques en lames qui pouvaient être plus ou moins ciselées et qui étaient recouvertes souvent de surcots de couleur. Chez les musulmans où la chaleur d'une part, les difficultés du travail d'autre part étaient des obstacles très sérieux au port des armures proprement dites, on fit surtout usage des cottes de mailles, recouvrant entièrement le corps et ne laissant que les yeux à découvert. Or une cotte de mailles ressemble singulièrement à une autre cotte de mailles, sauf des différences dans le travail ou l'assemblage des mailles qui ne peut être remarquées qu'au corps à corps et encore avec une extrême attention et si, de plus sur cette armure banale, on met un burnous uniformément blanc, il est impossible de reconnaître un ami d'un ennemi. C'est alors que l'on songea à mettre une distinctive sur la seule pièce qui eut de la consistance et qui était d'autant plus visible qu'on la présentait à l'ennemi comme une carte de visite, c'est-à-dire le bouclier.

Le bouclier était en métal. Les métaux ne se distinguent à la vue les uns des autres que par leur couleur et ces couleurs se rangent en deux catégories, les blancs allant depuis le noirâtre de l'antimoine jusqu'au blanc brillant de l'argent, et les jaunes depuis le rouge du cuivre (je ne parle pas du laiton qui est un alliage blanc, pas plus que du bronze qui est un alliage noir) au jaune clair de l'or et tout naturellement on les divisa en blanc ou argent et en jaune ou or. Les deux métaux admis, actuellement par l'art héraldique universel étaient nés.

Mais ces deux couleurs (qu'on me pardonne ce terme impropre), ne faisaient que deux distinctives et ne pouvaient en faire plus. Toutefois on pouvait avoir recours à des couleurs de peintre, couleurs végétales ou minérales, tout aussi peu applicables les unes que les autres sur un métal si l'on voulait leur donner une durée quelconque. On songea à les employer à chaud et de là on revint à l'émaillage, qui n'était pas un art nouveau, Les Byzantins, avec qui les musulmans avaient des relations, si peu amènes fussent-elles, y étaient passés maîtres et on put, je ne sais si les termes furent employés, distinguer entre les métaux et les émaux. Les premiers étaient au nombre de deux, les autres furent six et ce qui prouve bien leur origine arabo-musulmane, ce sont leurs noms et leur choix.

Le bleu s'appela l'azur du mot persan lazurl et du mot arabe el azreg; le rouge, en persan, se dénomma gul (rose) dont on a fait gueules ; le vert était la couleur du Prophète ; le noir celle des sultans, en particulier des Abbacides ; on le dénomma sable de souad noir, saouda noire ; le pourpre ou violet était la couleur nationale des Sémites, en souvenir de Tyr. J'avoue mon ignorance complète en ce qui concerne l'orangé.

Mais cela faisait tout juste huit écus, car les fourrures ne sont pas d'origine musulmane, ce qui est assez compréhensible.

Or les armes, ou armoiries figurées sur l'écu ou bouclier (il faut remarquer que ces mots sont encore employés et correspondent très exactement à ce que fut le blason à son origine) étaient, à cette époque, non pas familiales, mais individuelles. Il fallut donc trouver des combinaisons autres.

Tout naturellement, on fit appel au dessin et sur un écu d'une couleur (métal ou émail) unie, on traça des lignes simples, verticales, horizontales ou obliques et on créa ainsi les partitions de l'écu. Très simples au début. Une ligne verticale placée, cela s'explique parfaitement, au milieu de la largeur, donna le

parti ; horizontale, ce fut le coupé, puis le tranché ou le taillé avec les lignes en diagonale.

Il fallut ensuite avoir recours à deux, à trois, enfin à un nombre indéterminé de lignes toujours simples et l'on créa, petit à petit, toutes les partitions, que l'on colora de diverses couleurs. On mena un jour, les lignes par couples parallèles, ce furent les pièces honorables qui s'enlevèrent d'une couleur quelconque sur le fond qui resta d'une autre couleur d'où barre, croix, sautoir, chevron... et on en arriva à l'échiquier. Les figures ou meubles étaient nées.

Car nous nous trouvons tout à coup, peut-être inconsciemment, devant le tableau quadrillé qui servit de base à tout le dessin arabe primitif, avant qu'il ne se féminisât dans les arabesques, qui, actuellement, aux yeux de certaines personnes, constituent toute sa technique. Ce qui est absolument faux. Actuellement encore, il est très souvent fait usage de ce quadrillage et même lorsque la peinture ou la sculpture paraît être très mièvre, on peut encore, en l'analysant, trouver dans l'esquisse le quadrillage national, si ce mot peut être employé pour une chose qui est de race plutôt que de nation.

Il serait sans doute intéressant de suivre l'évolution du dessin sur un quadrillage vierge et nous serons complètement étonnés de trouver dans ce tracé très primitif, la plupart des meubles du blason actuel.

Le dessin le plus simple consiste à utiliser les lignes horizontales et les lignes verticales déjà tracées. On arrive ainsi, par exemple, au peigne, qui, à cinq dents, a été considéré comme un schéma de la main (fig. 9 et 10) et qui, les lignes adoucies et arrondies, donne la feuille, dessin encore très en vogue aujourd'hui et qui sert à grouper sous une forme élégante, les lettres d'une inscription pieuse (fig. 11).

Un tracé plus complexe donne la croix gammée, tournée indifféremment à droite ou à gauche. Sa rencontre est très fréquente sur certains monuments, notamment au Maroc, sous une forme isolée. On a supposé des choses extraordinaires, on a fait allusion, à son apport du fond des Indes par des missionnaires... l'imagination s'est donnée libre cours. Alors que dans le cas présent, c'est le fait d'un trait de crayon, de pointe dans le plâtre pour un monument, sur le métal pour le bouclier-écu.

Et cette découverte s'explique d'autant mieux que c'est là une

figure à répétition enchevêtrée, le tracé de l'une entraîne fatalement celui des autres (fig. 2). La figure est jolie, on comprend qu'on l'ait dissociée de ses sœurs pour en faire des représentations isolées, telle sur une porte du Chella à Rabat.

Quelque nombreuses que soient les combinaisons à angles droits, on en fut amené à utiliser les combinaisons obliques qui avaient déjà servi pour les partitions et les pièces honorables. Dans un quadrillage, la première oblique est la diagonale d'où l'étoile à huit pointes, la plus fréquente de la technique arabe et que les partisans de la chrétienté des Touareg se voilent la face, tout comme leurs amis, entre quatre étoiles qu'on les tourne comme on le voudra, on aura toujours une croix et qui plus est une très belle croix héraldique, une croix à bras fichés. Celle-là n'a certainement rien de chrétien, elle est de tous les crayons (fig. 1). Une autre combinaison (fig. 3) a donné l'étoile à six pointes. Elle n'est pas régulière évidemment, ce n'est pas le sceau de Salomon fait de deux triangles équilatéraux renversés l'un par rapport à l'autre. Mais c'est l'étoile qui vient ainsi machinalement dans le dessin et elle est très fréquente dans les beaux caissonnages du Maroc.

En tirant les diagonales intérieures et qui ne sont plus celles d'un carré, de l'étoile à huit pointes, on est arrivé à une sorte de fleur à peu près régulière (fig. 4). Puis tout naturellement, on a arrondi les pointes des pétales et la rose arabe est ainsi très proche de celle des Phéniciens, née, elle aussi, de combinaisons, non plus de traits, mais d'idées : le disque irradié de Baal, dont les rayons avaient été réunis par une courbe, tandis que la nodosité se rapetissant est devenue le cœur de la fleur (fig. 5).

Si l'on envisage les diagonales de l'étoile à huit pointes sous un certain angle, le mirage crucial réapparait sous la forme d'une croix losangée, également de très beau dessin (fig. 6).

Ces diagonales allongées, tirées régulièrement non plus sur un carré, mais sur une suite de deux, trois ou quatre carrés accolés, donnèrent des losanges plus ou moins allongés jusqu'au fuseau.

Enfin l'arrondissement des pointes de l'étoile donna l'idée de procéder de même avec la croix gammée, les exemples sont extrêmement fréquents sur les stèles funéraires du Maroc. Un premier essai donna, en employant toute la branche, un résultat assez lourd qui n'est plus usité ; on diminua alors la branche

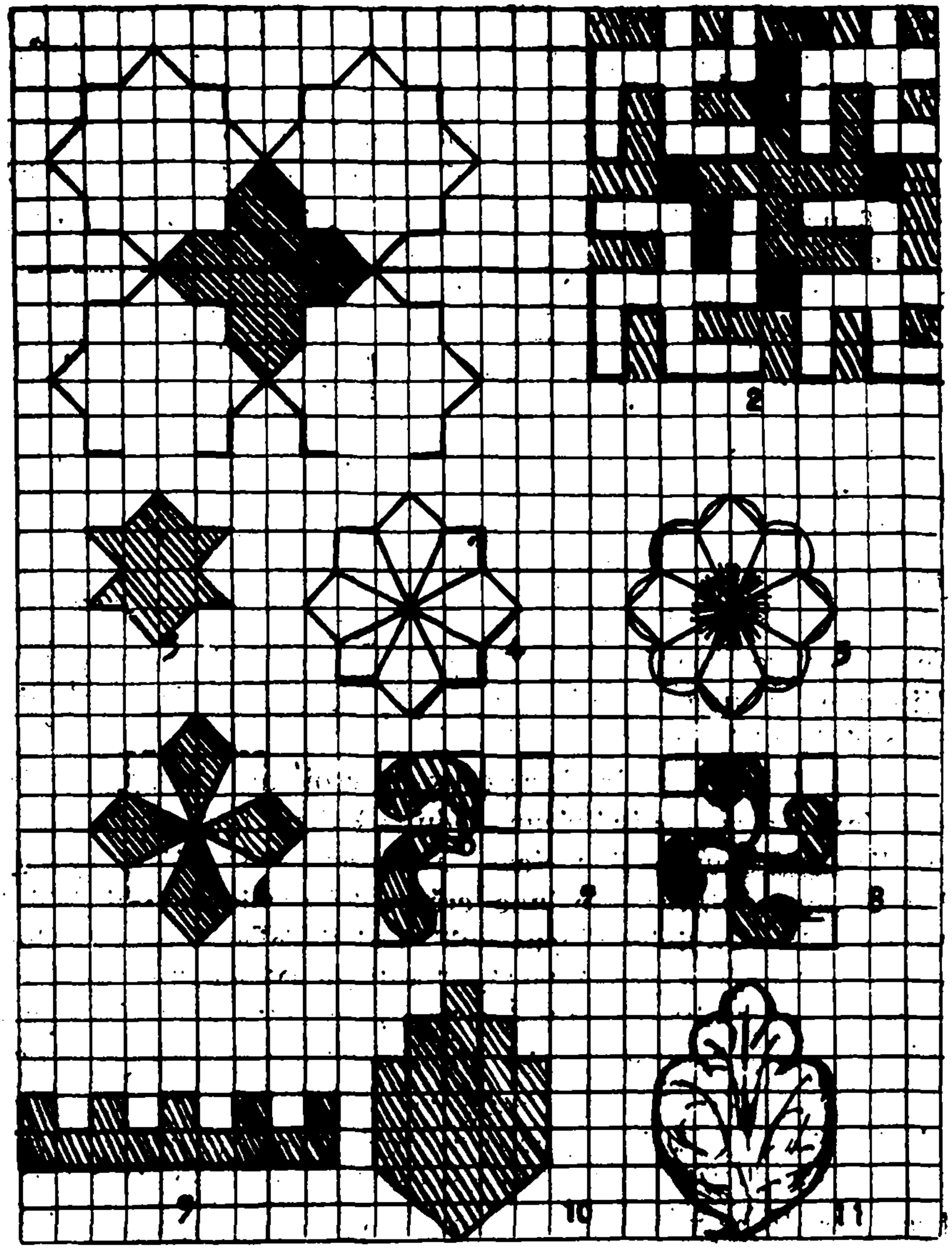
B

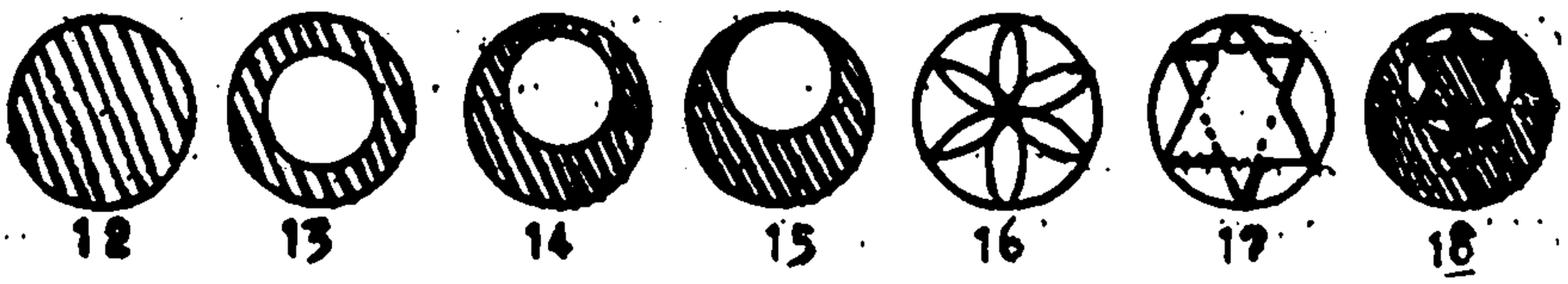
12
13
14
15
16
17
18

d'un tiers en employant deux carrés au lieu de trois et on obtint une sorte de chèvrefeuille à quatre pétales extrêmement décoratif (fig. 7 et 8).

Les essais de courbe donnèrent l'idée d'aborder la plus difficile à dessiner, la circonférence. Un cercle simple, dessiné avec une matrice quelconque plus ou moins régulière, comme on suit avec un crayon le contour d'une pièce de monnaie, donna une figure nouvelle.

Mais pourquoi s'arrêter à un cercle, on en traça un plus petit à l'intérieur, bien ou mal centré par rapport au premier.

Puis un jour, la tangence intérieure des deux courbes donna le croissant.

C'est-à-dire que le processus fut exactement à l'inverse de ce qui se produisit chez les Phéniciens. Ceux-ci savaient dessiner le soleil, Baal, sous la forme d'un disque irradié, la lune, Thanit, sous la forme d'un croissant plus ouvert que celui des Arabes. Ils placèrent sur un autel tronconique, le croissant ; dans l'échancrure de celui-ci, le disque ; puis, petit à petit, par transformisme, comme j'ai eu l'honneur de longuement l'étudier à Hippone, sur une collection de 41 siècles que j'avais pu réunir, ils arrivèrent à donner aux Romains de Berbérie l'orante, dont le corps était l'autel, les bras ceux du croissant, la tête, le disque dont les rayons inférieurs réduits à deux formaient le cou, tandis que les autres figuraient les cheveux ébouriffés. Les Arabes ne songeant pas à la lune, créèrent le croissant qui devint leur emblème religieux, sans qu'il y ait à faire un rapprochement quelconque avec Astarté, Thanit ou Diane (fig. 15).

Puis soit qu'ils l'eussent inventé ou plutôt réinventé, soit qu'ils l'eussent reçu d'autres peuples, ils se servirent de compas. Ils firent la rosace (fig. 16) dont l'usage est extrêmement fréquent aujourd'hui en broderie sur cuir ou étoffe et en gravure sur cuivre. De là, il était facile d'en arriver à l'étoile régulière à six branches. Je ne veux pas dire que sémites, ils ne connaissaient pas le sceau de Salomon, mais ils ignoraient peut-être la façon de le tracer géométriquement. Bientôt, dans le cercle intérieur du croissant, une étoile inscrite donna l'emblème définitif.

Cela ne suffit probablement pas encore : on osa froler les défenses du Coran. Sans aller jusqu'à représenter la figure humaine, ce qui n'est pas formellement interdit en dessin et en teinte plate ; on osa dessiner des animaux. Le premier fut tout naturellement le lion, le roi des bêtes. Y arriva-t-on par le sys-

tème de carrés, suivant la technique employée par les broderies de Fez, au point de croix, ou suivant celle du point noué des tapis ! Cela confirmerait ma thèse, mais il serait un peu hasardé de conclure de cette manière.

Peut-être y eut-il d'autres animaux ? Bien qu'en dehors du cheval qui eut toujours toutes les prédilections des nomades, il ne semble pas que les autres aient été jugés dignes d'être reproduits. Les loups, les ours, les cerfs, les sangliers surtout qui furent si en honneur en Europe, eussent été parfaitement hors de propos, en admettant que l'existence de certains ait été connue des « héraldistes » arabes, si ce qualificatif n'est pas exagéré.

Une autre particularité qui mérite d'être relevée, car bien souvent, quoique devenue une règle, elle fut nettement violée. C'est l'interdiction de mettre un métal sur un métal et un émail sur un émail. Cette règle vient probablement des Arabes et elle se comprend. Il est certain que le fond de l'écu étant en métal, il était tout naturel de laisser à découvert les parties qui devaient être métalliques et il eut été inutile et coûteux de repeindre une couleur sur une autre couleur, tandis que laisser à nu du métal était une économie de ce temps qui n'appartient qu'à Dieu et de la matière première qui était toujours précieuse. Puis comment mettre de l'argent métal sur de l'or métal ?

En un mot, les musulmans étaient arrivés à une certaine perfection dans cet art décoratif qui n'était pas encore du blason, mais qui servait seulement à distinguer les guerriers les uns des autres et était par suite absolument individuel, comme, chez les Chrétiens, le Prince Noir était tel parce qu'il était prince et qu'il portait une armure noire.

Les croisés partis à la conquête des Lieux-Saints, car je parle de ceux des premières expéditions palestiniennes et non de ceux de qui les Touareg tireraient leur origine, étaient avant leur départ pour la Terre-Sainte accoutumés à vivre, à combattre et à mourir les armes à la main dans un petit coin de terre d'où ils bougeaient rarement : c'était là qu'ils avaient tous leurs intérêts bons, ceux à défendre, mauvais, ceux à conquérir sur les voisins.

Une flamme de couleur, qu'ils appelaient une bannière, un gonfanon ou une oriflamme suivant les pays, suffisait pour rallier les partisans de leur lance, à moins que ce fut une particu-

larité de leur armure ou de leur harnachement, comme celle que je citais plus haut, ou celle bien connue, quoique beaucoup plus tardive du panache blanc d'Henri IV. Mais lorsqu'ils se trouvèrent réunis en nombre considérable, il se créa des confusions et les écus qu'ils ramassèrent sur les champs de bataille, les explications que leur fournirent les prisonniers faits sur les Sarrazins, leur donnèrent l'idée d'imiter ceux-ci.

Tous les généalogistes, d'accord avec les héraldistes, reconnurent que ce fut seulement au XII[e] siècle, après les deux premières croisades, que les écus furent, en Europe, recouverts de peintures.

Les croisés rapportèrent donc de leurs lointaines expéditions, cette façon de se distinguer des adversaires dans les combats et dans les tournois. Car, dans le principe, il ne faut pas croire que les « armoriés » aient songé à se distinguer du vulgum pecus (le néologisme précédent excusera le barbarisme). Ce n'est que plus tard que les parvenus envisagèrent ce côté particulier de la question et que les armes qui avaient été individuelles et guerrières devinrent familiales et souvent très pacifiques. Elles n'eurent plus rien de commun avec le métal et connurent surtout le parchemin et comme il était aussi facile de colorier en vert qu'en jaune, on n'hésita pas, par ignorance quelquefois, par malice des héraldistes, d'autres fois, à commettre des fautes grossières de superposition. Et des pièces simples des premiers temps, on passa à de véritables tableaux, pas toujours très heureux, non seulement dans les corporations et les communautés qui firent plus que friser le ridicule, mais dans certaines familles, notamment de l'autre côté du Rhin.

Cependant, même ceux qui observèrent les règles qui avaient présidé à la création du blason, se servirent des pièces, c'est-à-dire des figures et des meubles sarrazins, mais avec leur mentalité très évidemment; là, où les Musulmans oubliant très rapidement la façon dont le dessin avait été découvert, avaient, en véritables orientaux, vu des emblèmes s'inspirant de la vénération des astres qui président aux belles journées et aux nuits radieuses lors des expéditions guerrières ou des excursions nomadisantes, de l'amour des fleurs souvent trop rares ou du respect du à cet adversaire redoutable qu'était le roi des animaux, les Occidentaux virent tout autre chose. Ces conceptions poétiques leur étaient complètement étrangères, parce que l'i-

dée qui pouvait les inspirer beaucoup plus encore leur était étrangère, car je ne voudrais pas que l'on put croire que je dénie toute conception poétique à ces hommes bardés de fer qui se délassaient aux chants des trouvères, des ménestrels et des troubadours. Mais ils avaient la déformation professionnelle, si je puis employer cette expression. Les étoiles devinrent, après avoir été percées en leur centre, des molettes d'éperons ; à tel point que dans certaines régions même,les étoiles elles-même: servirent à distinguer les chevaliers ou ceux qui avaient des prétentions à l'être. Les cercles qui pouvaient être des lunes furent des besants (nom emprunté aux byzantins) lorsqu'ils furent de métal, des tourteaux lorsqu'ils furent d'émail. Deux cercles concentriques furent des anneaux ou des annelets décentrés, ce furent des bagues dont la partie la plus épaisse était le chaton.

Pourquoi se contenter des fleurs banales qui, par leur parfum et leur coloris, avaient charmé les inventeurs du blason, alors que le lion exaltait leur courage ? Et l'on vit des roses, mais aussi des chardons, des chênes, des oliviers... Le lion se promena sur les écus, sur deux pattes, sur trois, sur quatre ; au lieu de se montrer menaçant, la gueule ouverte, il prit l'allure d'un chat presque aimable, regardant de face, on le baptisa alors léopard. Ou bien encore fatigué d'avoir trop rugi, il s'assit paisiblement comme un bon chien. Puis les loups, les ours, les sangliers, les cerfs, les oiseaux, toute une ménagerie de veneurs. On alla plus loin encore ; on découpa les animaux, des rencontres (tête vivante), des massacres (squelette de la tête), des pieds... Que dire de la fleur de lys ? A Florence, elle avait une stylisation singulièrement gracieuse ; mais, dans d'autres pays, que cela ne soit pas pris en mauvaise part, c'est de l'histoire, elle prit la forme de ce que l'on croit être celle du crapaud écrasé, tel qu'on la trouve sur des vieux monuments ibadhites de l'Afrique du Nord.

Quant au peigne qui devint chez les Musulmans un emblème semi-légendaire semi-religieux, il fut conservé dans son intégralité primitive et borda des quantités de pièces, faces, pals, bandes, barres qui, de ce fait, furent dites crénelées lorsqu'une seule face en fut garnie, brétesées et contrebrétessées quand ce fut les deux faces.

Puis on multiplia les écus ; on galvauda les règles et on se

contenta d'à peu près souvent fâcheux. La molette d'éperon qui, dans le principe, comme je l'ai dit, indiquait un chevalier, se trouva sur l'écu ? d'un marchand drapier ; le croissant qui, primitivement, indiquait une présence aux croisades, pouvait faire le bonheur d'un Molière, lorsqu'il prétendait, distinguer de la plèbe corvéable et taillable, un fermier général dodu et cocu.

Mais il n'en est pas moins vrai que la science du blason vient des croisades, qu'elle fut enseignée aux chevaliers chrétiens par leurs adversaires musulmans et on est bien osé vraiment d'en faire une argumentation pour soutenir que les Touareg sont les descendants de chevaliers blasonnés. Leurs emblêmes de boucliers peuveut prouver qu'ils ont respecté les traditions, mais les leurs et non les autres ? Et quatre étoiles, même transformées en fleurs, n'en renferment pas moins, entre elles, une croix trop régulière pour être autre chose qu'héraldique.

A. Maitrot de la Motte-Capron.

LE LEGS DU PASSÉ

« Par quelles réactions physiologiques et mentales l'humanité servile a-t-elle répondu à son état héréditaire, quelles mutilations, quelles anomalies de l'instinct vital se sont produites chez ceux qui durant des siècles eurent nom : « machines à voix humaine, assommés vivants ? » (1).

A l'heure où se pose la question redoutable qu'est l'évolution, à l'heure où nous sentons qu'il convient d'agir, d'agir vite et juste, avec la claire notion du but à atteindre, ne doit-on pas faire le point, et, par une étude approfondie de la mentalité nord-africaine, retrouver dans la multitude des mobiles celui qui nous permettra de préparer sans crainte un avenir meilleur ? Si évidemment. Et si l'article que j'intitule : le legs du passé et que j'aurais pu intituler : névrose nord-africaine, peut expliquer en partie une attitude mentale que l'on retrouve même chez les plus évolués, n'aurai-je pas fait quelque chose pour une solution qui m'est chère ?

Mes pérégrinations à travers le Mogreb m'ont toujours mis en présence chez le berbère ou l'arabo-berbère d'une émotivité d'écorché vif, de réflexes étourdis, de sursauts puérils et en me penchant sur le redoutable inconnu qu'est le domaine psychologique j'ai cru y découvrir, après avoir écarté les apparences, les stigmates de la servitude, stigmates rendus transmissibles, on le sait, par la loi atavique.

Terre d'Afrique, terre saignante. Comment dire l'horreur qui pesa pendant des millénaires sur les monts kabyles, les hauts plateaux ou le Sahara désolé ? Comment faire comprendre que chaque village serait inaccessible si l'on avait pu conserver a son abord, les morts innombrables tombés dans les embuscades vengeresses ou dans les luttes fratricides que se livrèrent, quand la paix romaine ne fut plus qu'un souvenir, les tribus ou les confédérations.

Mais la peur de la mort inattendue, brutale, et souvent infa-

(1) A. Sahuqué : *Dogmes sexuels.*

mante ne fut pas seule à marquer l'âme des générations, il y eut d'autres effrois.

Que l'on songe, une minute aux famines régulières décimant, avec les épidémies, le troupeau humain. Que l'on songe, qu'auprès de l'homme que la crainte ou la colère possédèrent constamment il y avait la mère, l'éternelle sacrifiée, la doublement opprimée comme servante et comme épouse, et doublement pervertie comme telle. Peut-être un court tableau fera-t-il mieux comprendre ce que fut la vie de la femme indigène réduite à toutes les besognes ancillaires pendant que l'homme se réservait les nobles exercices des armes ou de la joute oratoire, réduite au bon plaisir du mâle, asservie dans quelque domaine que ce soit.

« L'enfant est née, pendant deux ans elle va s'efforcer de vivre dans la pénombre de la maison de boue ; son désir d'être, l'instinct obscur de sa conservation vont lutter sans répit contre les superstitions ancestrales dont elle sera l'objet. Puis un jour miraculeusement sauvée, pouvant enfin s'épanouir dans la luminosité ambiante, elle va croître comme une plante sauvage. dorer sa chair que voilera à peine un fragment d'étoffe aux rayons multipliés du soleil. Horizons entrevus, fusée vite éteinte. L'ombre de la maison la reprend alors que ses seins commencent à pointer sous l'étoffe, alors que son corps allait enfin éclore.

Et maintenant, c'est fini ; elle n'apercevra le soleil qu'au soir de sa vie : la trentaine, quand la nuit des murs l'aura étoilée, quand la tuberculose aura rongé ses poumons, quand l'enfantement sans répit aura déformé son ventre et ses mamelles, quand la croyance musulmane et la jalousie meurtrière de l'époux en auront fait un pauvre être incapable de procurer un semblant de plaisir.

Pas de révolte, à quoi bon, l'homme l'a depuis longtemps convaincue que la loi qui la clôture est la loi des ancêtres et la loi de Dieu, l'homme l'a depuis longtemps convaincue que sa place n'est pas au clair soleil qui embellit et conserve les formes, qui rajeunit les corps comme il sait rajeunir les plantes ; que sa place est là, dans l'ombre du harem où pullulent les miasmes où guette la mort, où se cultivent toutes les croyances néfastes, toutes les craintes millénaires surgies d'une imagination délirante qui multiplia à l'infini les esprits et les rites propitiatoires. »

Peut-être va-t-on m'objecter que la femme ne fut pas partout l'esclave éternellement avilie, et va-t-on m'exposer les plaisirs du gynécée, de la femme libérée, par suite de la vanité d'un propriétaire fastueux, des besognes ancillaires ? Mais là, n'y a-t-il pas encore avilissement et asservissement : l'avilissement d'une créature vouée à la volupté, l'asservissement d'un être aux fantaisies sexuelles d'un maître omnipotent ? Et la génitrice, quel que soit son grade social, n'est-elle pas toujours dégradée dans sa fonction corporelle, n'est-elle pas celle dont le contact nécessitera toujours de longues pratiques magiques pour effacer une sorte de souillure spirituelle dont elle aurait été l'involontaire agent ?

Et alors dois-je redire avec tant d'autres que l'effroi perpétuel paralyse et dérègle l'impulsion, tue la volonté, égare le jugement ? Dois-je dire que l'émotivité hypertendue pousse aux larmes et aux actions irréfléchies ? Que l'anxieux voit « ses réactions défensives se résoudre en agitation vaine et contradictoires » ? Que le potentiel nerveux inutilisé dans l'angoisse « se dérive sur le sujet lui-même en une sorte de convulsion épuisante et stérile ? »

Et dès lors, n'y a-t-il pas là l'explication d'attitudes multiples, qui nous échappent : le Nord-africain éternel esclave de ses peurs, courbé sans cesse sous ses servitudes accablantes, servitudes journalières, impérieuses, mystiques ou réelles, s'est vu par hérédité pourvu d'une âme d'esclave, riche en « névroses serviles » : débilité, torpeur, dissimulation, nervosisme. Car nous ne saurions en douter l'anxiété soufferte par des générations successives, les désirs, les hontes, les velléités contenues, les impulsions mortes, ont laissé dans la famille, dans le groupement humain, une manière sournoise et oblique d'agir, une propension à la plainte, comme il a créé un mode de riposte ou d'endurance passive, « un dolorisme dans les répercussions s'avèrent infinies ».

Et l'instabilité mentale dont le Nord-Africain nous présente trop souvent l'image, cette instabilité qui donne à ses revendications une teinte spéciale, ne peut-elle dès lors se comprendre, et se comprenant ne pourrions-nous la limiter, de même que nous pourrions limiter l'aptitude au lamento qui est un legs héréditaire des générations soumises aux angoisses avilissantes ?

J. C.

BIBLIOGRAPHIE

Géographie des animaux par Marcel PRENANT, Paris. 1933. A Colin.

La distribution géographique des animaux, qui aborde tant de problèmes intéressants de biologie générale est étudiée par l'auteur à la lumière des recherches et des découvertes les plus récentes.

Ce livre ne fait donc pas double emploi avec les divers ouvrages qui l'ont précédé dans ces dernières années comme ceux de Wallace, Trouessart, Cuenot, Germain, de Martonne.

Il est terminé par un petit lexique des termes techniques. Ce glossaire permet aux lecteurs qui ne sont pas initiés à ces questions de trouver facilement le sens exact des mots nouveaux ou peu connus employés en biographie.

Géographie des plantes. Henri GAUSSEN Paris 1933. A. Colin.

L'auteur, professeur à l'université de Toulouse et botaniste distingué était particulièrement qualifié en raison de ses travaux pour présenter au grand public un ouvrgea de vulgarisation sur une science nouvelle et qui évolue rapidement.

Le lexique des mots techniques nouveaux qui le termine montre bien l'importance que prend cette science déjà fort compliquée par de nombreuses théories, qui ne s'accordent pas toujours, des divers savants qui s'y sont attachés.

Destinée à des lecteurs français, cette étude donne des exemples particulièrement choisis dans la flore de France, sans négliger les vues d'ensemble des diverses régions florales du globe.

Commandant CAUVET.

INFORMATIONS

EXTRAITS DES RENSEIGNEMENTS

statistiques agricoles

Publiés par la Direction des Services Economiques

du Gouvernement Général de l'Algérie.

TABLEAU RECAPITULATIF

des principales productions de l'année 1932

Céréales

	Superficies cultivées (Ha).	Production (Qx)
Blé dur	1.191.312	5.680.794
Blé tendre	320.721	2.276.171
Orge	1.351.342	6.727.952
Avoine	197.337	1.263.821
Seigle	1.292	6.737
Maïs	8.161	55.244
Sorgho à grains ...	14.005	79.571
Millet	764	4.940

Vignes et Vins

Vignes en production.....	351.952 ha.
Production : vins	18.314.893 hl.

Oliviers, Olives et Huiles

Oliviers cultivés	9.073.889
Oliviers en rapport	6.991.122
Production :	
Olives pour la conserve....	129.416 qx
Olives pour l'huile	2.002.415 qx
Huile	293.721 hl.

Agrumes

Orangers	1.619	289.136
Mandariniers	3.153	284.562
Citronniers, cédratiers, etc	611	31.301

Palmiers, Dattiers et Dattes

Palmiers en rapport	5.358.567
Production : dattes	1.221.731 qx

Pommes de terre

	Superficies plantées (Ha).	Production (Qx)
Pommes de terre d'hiver.	9.883	434.606
Pommes de terre d'été....	9.989	460.313

Légumes secs

	Superficies cultivées (Ha).	Production (Qx)
Fèves et féverolles	33.938	179.510
Pois secs	10.844	62.739
Pois chiches	26.375	115.779
Lentilles	1.555	5.107
Gesses	2.835	13.168
Haricots secs	833	5.165

Cultures industrielles

	Superficies cultivées	Production
	—	—
Tabac à fumer....	23.700 ha.	181.529 qx
Tabac à priser....	331 —	2.915 —
Coton (coton brut)	190 —	1.182 —
Géranium rosat ..	1.829 —	26.527 kg d'essence.

Fourrages

	Superficies (Ha).	Production (Qx)
	—	—
Fourrages secs naturels.	112.106	1.631.078
Fourrages s. artificiels.	33.611	628.255
Betteraves fourragères .	183	25.019

Animaux de ferme

	Nombre de têtes
	—
Espèce chevaline	168.111
— bovine	893.183
- ovine	5.269.038
- - mulassière	170.329
- - asine	318.918
- - caprine	2.742.849
— porcine	86.013
- - camelline	200.791

Laines

Production totale (laine suint) 178.119 qx

Vignes et Vins. — La production du vignoble algérien a atteint son maximum en 1932 avec un total de 18.314.893 hectolitres, dépassant de plus de 3 millions d'hectolitres la récolte de 1931. Malgré une pluviométrie réduite, la végétation s'est généralement bien comportée et la maturation s'est effectuée dans d'assez bonnes conditions; il y a lieu de noter, en outre, que les dégâts imputables aux maladies cryptogamiques et aux insectes parasites ont été très limités.

Les rendements exprimés en hectolitres à l'hectare, s'établissent ainsi qu'il suit, comparativement aux années précédentes, pour chacun des trois départements :

	1932	1931	1930	1929	1928
	—	—	—	—	—
Alger	70,49	62	58,64	68,84	79
Oran	39,73	42,81	40,70	47,04	46,87
Constantine	72,65	62,53	68,45	72,94	83

Les rendements ont été sensiblement plus élevés en 1932 qu'en 1931 dans les départements d'Alger et de Constantine; par contre, dans celui d'Oran, ils ont été inférieurs à ceux obtenus les années précédentes, à la suite des dégâts occasionnés dans plusieurs régions par les gelées de printemps et le siroco au cours du mois d'août.

La superficie en production du vignoble algérien passe de 311.986 hectares en 1931 à 351.952 hectares en 1932. Le tableau ci-dessous reproduit, donne la répartition de ces plantations de

vignes entre les trois départements comparativement à celles déclarées en 1930 et 1931 :

	1930	1931	1932
	—	—	—
Département d'Alger	95.811 ha.	106.188 ha.	114.816 ha.
Département d'Oran	155.639 ha.	182.941 ha.	213.185 ha.
Département de Constantine	19.925 ha.	22.857 ha.	23.921 ha.

Dans l'ensemble, la récolte a été très satisfaisante tant au point de vue de la qualité que de la quantité. La presque totalité des vins de la récolte 1932 se sont faits remarquer par leur parfaite constitution et leur excellente tenue.

VIGNES ET VINS

Département d'Alger

ARRONDISSEMENTS	SUPERFICIE des Vignes en production	PRODUCTION (en hectolitres)
—	—	—
Alger	95.465	7.186.325
Médéa	3.958	183.506
Miliana	7.205	302.780
Orléansville	3.731	148.081
Tizi-Ouzou	4.487	275.858
TOTAUX pour le département.....	**114.846**	**8.096.550**

Département d'Oran

Oran	92.656	3.671.824
Mascara	15.820	616.626
Mostaganem	51.377	2.429.669
Sidi-bel-Abbès	32.404	1.010.214
Tlemcen	20.928	752.113
TOTAUX pour le département.....	**213.185**	**8.480.440**

Département de Constantine

Constantine	94	1.142
Batna	37	183
Bône	12.690	887.226

Bougie	4.239	378.106
Guelma	356	12.564
Philippeville	6.286	453.909
Sétif	219	4.773
TOTAUX pour le département.....	**23.921**	**1.737.903**
Algérie du Nord	**351.952**	**18.314.893**

Ces chiffres sont basés sur les déclarations obligatoires souscrites en Mairie par les producteurs.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

d'Alger

ET DE

l'Afrique du Nord

Ce Bulletin paraît tous les trimestres en une brochure de 150 à 200 pages in-8° et publie :

des Études et Conférences sur des sujets Géographiques, Historiques, Archéologiques, Économiques et Littéraires, ainsi que sur les Questions d'Actualité

Il est servi gratuitement à tous les membres de la Société versant une cotisation annuelle minima de 25 fr. pour ceux qui résident en France ou dans les Colonies Françaises et de 40 fr. pour ceux qui sont domiciliés à l'Etranger.

ABONNEMENTS : France et Colonies. 25 fr. par an.

Etranger ..... 40 —

AVIS TRÈS IMPORTANT. — *Afin d'éviter à la Société des frais très onéreux, MM. les Sociétaires et Abonnés sont instamment priés de payer leur cotisation annuelle avant le* 1er Février de chaque année, *soit au siège de la Société, Boulevard Laferrière n°* 13, *à Alger, soit au compte courant n° 69 des chèques postaux d'Alger. A partir du* 1er *février, les cotisations non payées seront recouvrées par la Poste, mais majorées d'*Un franc, *pour frais de recouvrement.*

A paraître dans les prochains Bulletins

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ALGER

ET DE

l'Afrique du Nord

BONNIER DE LA CHAPELLE	Ce que j'ai vu en Italie.
CANAL	Les martyrs du Sahara (suite).
CANAL	Les fondateurs d'Empire.
Commandant CAUVET	Notes sur le Souf.
CLERGEAU	Le chemin des villes saintes.
DESPARMET	Les réactions nationalistes en Algérie.
Commandt DESSIGNY	Aïn-Sefra.
DUCELLIER	Production fourragère en Algérie.
F. R.	Questions de natalité.
MAITROT DE LA MOTTE-CAPRON	Viae et fundi de la région d'Hippone.
Commandt R. PEYRONNET.	Généraux d'Afrique.
RETHAULT	Les Djeddars du Sud constantinois (suite)
ROUX-BERGER	La situation ferroviaire en Asie mineure.
Général THEVENEY	Souvenir de l'épopée marocaine (suite).
X	Le Service des Affaires indigènes du Maroc.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire aura été remis à la Société.

Messieurs les Sociétaires sont instamment priés de faire parvenir les CHANGEMENTS D'ADRESSES au Siège de la Société, afin d'éviter les FAUSSES DIRECTIONS DONNÉES AUX BULLETINS

Société de Géographie d'Alger

et de l'Afrique du Nord

Trente-huitième Année — 3e trimestre 1933. — No 135

LISTE DES MEMBRES DES BUREAUX

Bureau Central.

Président..... M. Ferdinand DUCHENE, Conseiller à la Cour d'Appel d'Alger.

Vice-Présidents..... M. MATHIEU, Préfet en mission.
M. AUBRY, Professeur honoraire, Président du Conseil d'administration des Tramways du Sahel.

Secrétaire Général.... M. Paul RIMBAULT, Rédacteur en chef de « La Dépêche Algérienne ».

Secrétaires..... M. le Docteur JOSSE, Directeur de la Revue Générale de Médecine et de Chirurgie de l'Afrique du Nord.
M. BOUTILLY, Directeur des Eaux et Forêts.

Trésorier..... M. MOEVUS, Receveur honoraire des Contributions.

Trésoriers honoraires.. M. Charles CASTANET, Administrateur principal honoraire de communes mixtes.
M. RIBOULAT, Receveur honoraire de l'Enregistrement.

Archiviste - Bibliothécaire chargé du Bulletin..... M. BESSIERE. professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée d'Alger.

Commissaire Général. M. BUGEJA, Administrateur principal honoraire de Communes mixtes.

Conseillers techniques. M. le Commandant PEYRONNET.
M. le Capitaine LEHURAUX.
M. le Capitaine SICARD.

Section Technique.

Président ..... M. SAVORNIN, Professeur à la Faculté des Sciences d'Alger.

Vice-Président ..... M. VERAIN, Professeur de Physique industrielle à la Faculté des Sciences d'Alger.

Secrétaire ..... M. EHRMANN, préparateur à la Faculté des Sciences.

Section Coloniale et Économique.

Président ..... M. MAIRE, Professeur à la Faculté des Sciences d'Alger.

Vice-Président..... M. BEAULIEU, Vice-Président honoraire du Tribunal d'Alger.

Secrétaire ..... M. DUCELLIER, Professeur à l'Institut Agricole de Maison-Carrée.

Section Historique et Archéologique.

Président..... M. BOUTILLY, Directeur des Eaux et Forêts.

Vice-Présidents ..... Mme la Comtesse SAVORGNAN DE BRAZZA.
M. KLEIN, Président du « Vieil Alger ».

Secrétaire ..... M. le Docteur FLOGNY.

Section Littéraire.

Président..... M. VENARD, professeur à la Médersa d'Alger.

Vice-Présidents..... Mme L. Jean DARROUY.
M. LE DENTU, avocat à la Cour d'Appel d'Alger.

Secrétaire..... M. ROMAND professeur agrégé au Lycée d'Alger.

Commissariat.

Commissaires..... N.
Commandant GIRARDET, en retraite.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Ferdinand DUCHENE, Conseiller à la Cour d'Appel d'Alger.

MM. AUBRY Jules, Professeur honoraire du Lycée, Président du Conseil d'administration des tramways du Sahel.

BEAULIEU Jules, Vice-Président honoraire du Tribunal d'Alger.

BESSIERE Lucien, Professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée d'Alger.

BOUTILLY Victor, Inspecteur général des eaux et forêts. Directeur honoraire au Gouvernement Général de l'Algérie.

BUGEJA Manuel, Administrateur principal honoraire de Commune mixte.

EMANUELY Eugène, Vétérinaire sanitaire en retraite.

JOSSE Honoré, Docteur médecin, directeur de la Revue Générale de Médecine et de chirurgie de l'Afrique du Nord et des travaux des Colonies.

LEFEVRE Paul, Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, avocat à la Cour d'Appel d'Alger.

MATHIEU Louis, Préfet en mission.

MŒVUS Alfred, Receveur honoraire des Contributions diverses.

RIMBAULT Paul, Rédacteur en Chef de la « Dépêche Algérienne » et de l' « Effort Algérien ».

ROMAND Emile, Professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée d'Alger.

SCHWEITZER Marcel, Professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée d'Alger.

L'article 12 est rappelé aux membres de la Société :

ARTICLE 12

A). — La Société est composée de sections dont le nombre est fixé par l'Assemblée générale. Elle comprend actuellement :

1°. — Une section technique;
2°. — Une section économique et coloniale;
3°. — Une section d'histoire et d'archéologie.
4°. — Une section littéraire.

Lors de son admission, chaque membre déclare dans quelle section il désire être inscrit. Il a le droit, d'ailleurs, d'assister aux séances, de prendre part aux travaux et aux votes des autres sections.

Chaque section a un bureau spécial qui comprend: un Président, un ou deux Vice-Présidents, un secrétaire, élus à la première séance par les membres présents.

B.) — Tout travail, ou toute communication contenant une polémique politique ou religieuse sont de droit écartés.

Bulletin de la Société de Géographie d'Alger

et de l'AFRIQUE DU NORD

Trente-huitième Année. — 3e trimestre 1933. — N° 135

Procès-Verbaux des Séances de la Société

SEANCE DU MARDI 24 OCTOBRE 1933

Une conférence sur l'Allemagne à la Société de Géographie.

Mardi dernier, à la salle des Maréchaux du Cercle militaire, la Société de Géographie a ouvert la série de ses conférences annuelles.

La réunion était présidée par M. Lefèvre Paul qu'entouraient tous les Membres du Bureau. Une nombreuse et élégante assistance, dans laquelle avait pris place le consul général d'Allemagne remplissait la salle. Le Président rendit tout d'abord hommage à la mémoire des membres de la Société décédés pendant les vacances notamment à celle de son trésorier M. Mœvus. Il donna ensuite le nom des nouveaux adhérents qui furent reçus à mains levées et, enfin, présenta en quelques mots le conférencier M. Garaud, attaché au Parquet d'Alger.

M. Garaud a passé plusieurs mois en Allemagne; il a voyagé en chemin de fer et à pied et c'est ce qu'il a vu et entendu qu'il va raconter à son auditoire.

D'une voix un peu faible, mais en un style correct et même élégant, M. Garaud nous dit tout d'abord ce que sont outre-Rhin les auberges de jeunes gens, il les a fréquentées et nous affirme qu'il y a été toujours très bien reçu, comme d'ailleurs dans tout le pays.

Il nous rappelle que ces auberges, échelonnées sur tout le territoire, favorisent le sport de la marche à pied qu'aiment si particulièrement les Allemands.

Passant à des idées plus générales, le conférencier rappelle les conversations qu'il a eues avec ceux-ci sur les problèmes brûlants de l'heure actuelle. Il affirme que les Allemands ont renoncé à l'Alsace-Lorraine mais qu'ils reprendraient Dantzig au besoin par la force... Il nous parle enfin d'Hitler et de l'hitlérisme. Il semble que M. Garaud ait interrogé surtout les adversaires, ouverts ou cachés du Führer. Ses interlocuteurs ont dépeint le dictateur comme un homme assez vulgaire, fatigué, ayant « l'air d'un vaincu plutôt que d'un vainqueur ». Ce por-

trait ne concorde guère avec ce que nous connaissons de lui, de son immense popularité et de sa silhouette énergique et violente que les quatre coins du monde peuvent d'ailleurs contempler sur les écrans des cinémas.

Le Conférencier nous assure que le Sud de l'Allemagne — où dominent les paysans — sont pour le dictateur, mais que les ouvriers du Nord ne l'ont pas dans leur cœur. Il conclut sur Hitler en déclarant que sa lutte contre le chômage a échoué, qu'il ne sait plus quoi faire de ses troupes et qu'il ne durera pas plus que quatre ou cinq ans. Bien entendu M. Garaud déclare se contenter de rapporter ce qu'il a entendu autour de lui. La dernière partie de cette intéressante conférence nous a paru la meilleure. Elle a été consacrée à la mentalité allemande, à ce besoin de « marcher au pas » qui caractérise la race, à sa haine du traité de Versailles, haine unanime, monocorde et, enfin et surtout, à son respect de la force. La péroraison de M. Garaud fut très applaudie. Tout en rendant hommages à la courtoisie dont firent preuve les Allemands à son égard pendant son voyage, il recommande à son auditoire d'être extrêmement prudent vis-à-vis d'un pays et d'un régime dont les actes ne cadrent pas toujours avec les paroles. « Nous avons, dit-il, un héritage de gloire. A nous de le chérir, à nous de le défendre. Ne pas oublier son passé, c'est la force d'un peuple. Car le passé est le garant de l'avenir. »

M. Lefèvre-Paul remercia M. Garaud de sa très objective causerie, causerie d'autant plus difficile que le sujet était plus délicat.

Décès

MM. Mœvus, Trésorier de la Société.
Bombonel, Commissaire-priseur.
Delacroix, Agent maritime.
Poisson, Directeur d'école en retraite.
Chassevant Julien, Professeur à la Faculté de médecine d'Alger.
Ressot, Capitaine.
Simian Gabriel, Négociant.
Petrolacci, Docteur.
Briole, Docteur.
Carayol Louis, Conseiller à la Cour d'Appel.
Lespes Albert, Conseiller honoraire à la Cour d'Appel.

Subventions

Préfecture d'Alger, 1933	1.000 fr.
Agence Générale des Colonies	1.000 fr

Promotions

MM. Gueunoun Saïd, nommé Commandeur de la Légion d'honneur.
Maillefaud. Premier Président, Cour d'Appel, officier de la Légion d'honneur.

Filippi, adjoint au Maire d'Alger, chevalier de la Légion d'honneur.
Mgr Lemaitre, archevêque de Carthage, grand Cordon du Nicham Iftikhar.
Chappuis Père, Commandeur du Nicham Iftikhar.

Nouveaux adhérents

JOUANNEAU Louis, Ingénieur des Travaux publics de l'Etat (Service des Ponts et Chaussées), Phare de l'Amirauté, Alger, présenté par MM. Bugéjà et Giraud.

GUISEPPE DE LUIGI, Professeur della R. Universita e dei R. Istituti « Orientale » e « Superiore Navale », présenté par M. Lefèvre-Paul et M. Bessière, 23, Via di Cimbri, Napoli.

HASSEN (Mme) Marie Cécile, 42, rue de Mulhouse, Alger, présentée par MM. Beyssade et Roussel.

TOSCANI Joseph, 83, rue Michelet, Alger, présenté par MM. Guiseppe de Luigi et M. Lefèvre-Paul.

CHEVALIER Alexandre, Juge et Président du tribunal de Commerce, 3, boulevard de la République Alger, présenté par MM. Lefèvre-Paul et M. Aubry.

ABEL-NAULET (Mme), 16, rue du Languedoc Alger, présentée par Mme Bonnefoy et Mme Bousseau.

DE KLUGE (Mme), 8, Impasse de Tanger, Alger, présentée par M. le Commandant Lecoq et M. Lefèvre-Paul.

HUITRE Paule, 3, rue Lacépède, Alger, présentée par Mme de Kluge et M. Grangé.

SAINT MARTIN Julie (Mme), 5, rue Berthezène, Alger, présentée par Mme Clarens et M. Aubry.

ICHE Jeanne (Mme), 9, rue Roman Alger, présentée par Mme Beauchamp et Mme Loubié.

MANTON Odette (Mlle), 13, rue Maréchal-Soult, Alger, présentée par Mme Bourez et M. Lefèvre Paul.

SISCO Hélène (Mme), Directrice d'école en retraite, présentée par Mlle Cwik et Mme Faure-Sardet, 5, rue Lulli, Alger.

TENDRON Eugénie (Mme), Directrice d'école rue de la Liberté, Alger, domicile 4, rue de Normandie Alger, présentée par Mlle Cwik et Mme Faure-Sardet.

MURAT Marc, étudiant-stagiaire, préparateur à l'Institut agricole d'Algérie, présenté par M. Berthaut et M. Roussel.

Circuit Touristique

Alger - Kouba - Birmandrëls - El-Biar - Alger

Préambule

Depuis quarante ans, il nous a été permis d'observer que, chaque année, durant les saisons d'hiver et de printemps, de très nombreuses caravanes de touristes, amenées à Alger par des paquebots géants venant de tous les points du monde en vue d'une croisière en Méditerranée, occupent la durée de leur escale à Alger, d'abord à visiter la ville, puis, selon le temps disponible, à faire l'excursion du Ravin-de-la-Femme Sauvage par le Ruisseau et Birmandreïs.

Cette excursion classique fait d'ailleurs partie d'un circuit touristique passant en outre par El-Biar, la Bouzaréa, la Forêt de Baïnem et la Pointe-Pescade et ayant une longueur totale de 35 kilomètres.

Ce circuit est admis d'emblée par toutes les grandes agences de tourisme, organisatrices des croisières.

Il importe de faire connaître à ces grandes agences que la route du Ravin-de-la-Femme-Sauvage n'a plus son charme d'autrefois, puisqu'elle a perdu sa belle parure de grands arbres et que les pentes boisées l'avoisinant ont été détériorées. Sur son parcours on compte actuellement dix établissements industriels, dix carrières de pierre et un élargissement de la route sur un kilomètre de longueur vers Birmandreïs. Pour toutes ces installations, résultant du développement intensif de l'agglomération algéroise, on a fait des coupes sombres dans la belle végétation qui faisait l'ornementation et la renommée de la route du Ravin-de-la-Femme-Sauvage.

Intérêt pittoresque du nouveau Circuit

On est ainsi amené à désirer la création d'un nouveau circuit, capable de faire sur les touristes venant visiter Alger une impression profonde et durable.

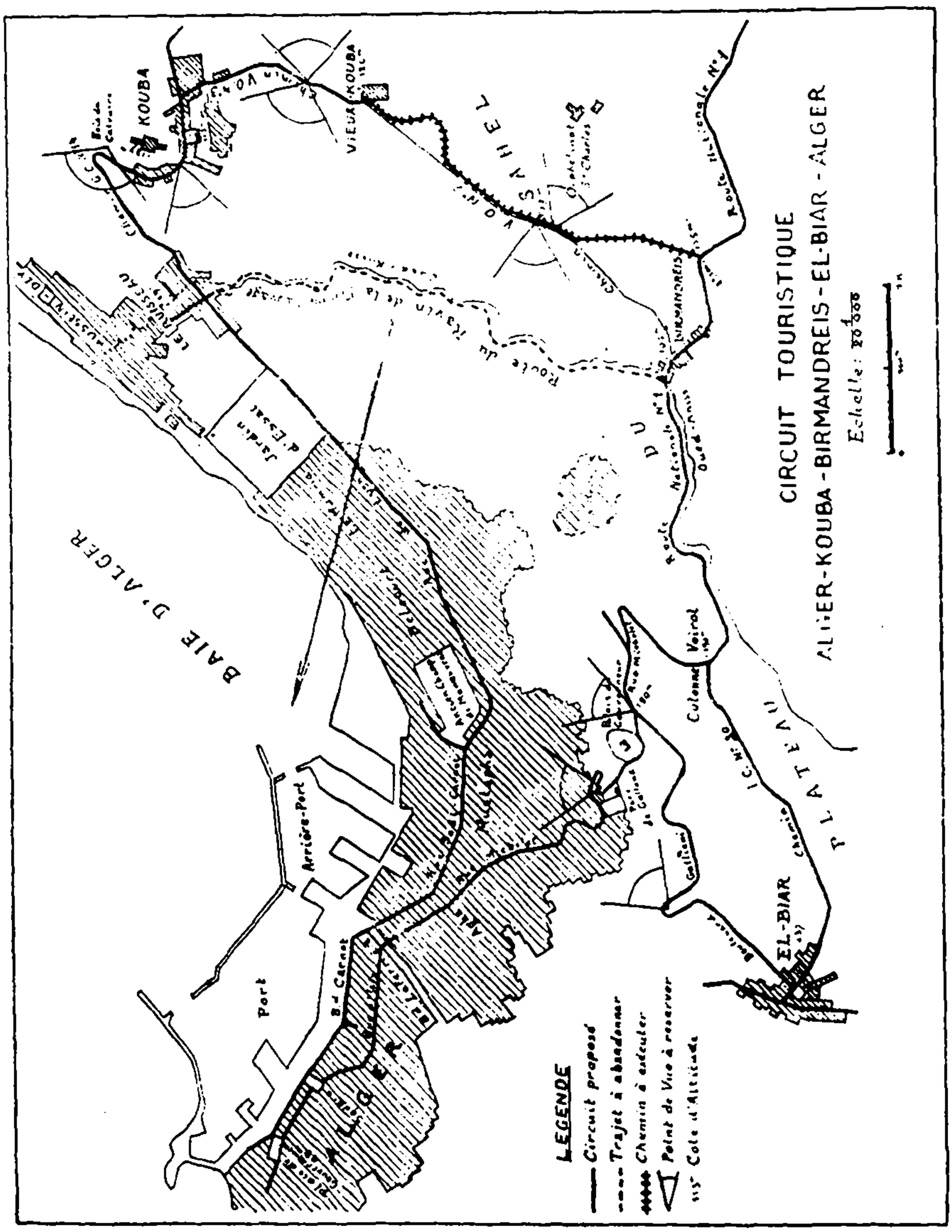
CIRCUIT TOURISTIQUE
ALGER-KOUBA-BIRMANDREIS-EL-BIAR - ALGER
Echelle: 1/20000
KOUBA
VIEUX-KOUBA
BIRMANDREIS
EL-BIAR
BAIE D'ALGER
PLATEAU
Port
Arrière-Port
Bd Carnot
Colonel Voirol
LEGENDE
Circuit proposé
Trajet à abandonner
Chemin à conserver
Point de Vue à réserver
Cote d'Altitude

CIRCUIT TOURISTIQUE

Le nouveau circuit que nous proposons emprunterait les rues et routes d'Alger à Kouba par le Ruisseau, le chemin de Kouba à Birmandreïs par Vieux-Kouba, la route nationale de Birmandreïs à la Colonne-Voirol, le chemin départemental de la Colonne-Voirol à El-Biar, le boulevard Gallieni d'El-Biar à Mustapha-Supérieur et enfin les rues Michelet et d'Isly pour revenir à Alger-Centre.

Les touristes étrangers auront ainsi en une seule excursion circulaire une impression très nette de la variété et de la beauté de la région algéroise, avec la traversée de la ville par ses artères principales et la visite de ses environs à travers les villages les plus favorisés par la vue et par les sites.

Sur le parcours du nouveau circuit, la traversée de la Commune de Kouba sera pour les touristes d'un intérêt particulier, car elle leur offrira la vue d'un panorama saisissant.

D'une part, sur le versant Nord, ils embrasseront d'un seul coup d'œil toute l'étendue de la baie d'Alger, ils distingueront nettement la silhouette caractéristique d'Alger-la-Blanche, vue à 5 kilomètres à vol d'oiseau, ils détailleront son port très étendu, puis la ceinture de villes de second ordre qui encadre la baie jusqu'au Cap Matifou; enfin ils auront tout près la vue des coteaux couronnés de bois de pins et des coquettes villas entourées de jardins.

D'autre part, sur le versant Sud, après la traversée du village de Kouba caractéristique avec les dômes et tours de son église et de son ancien grand séminaire, les touristes en s'avançant sur le chemin de Kouba à Vieux-Kouba, admireront le spectacle coloré et varié formé par les villas intermêlées avec les champs de vignes, puis les pentes verdoyantes des coteaux du Sahel, garnies de vignes à l'infini, enfin dans le lointain la riche plaine de la Mitidja et son encerclement formé par les montagnes de Blida et de Kabylie, montrant l'hiver leurs sommets neigeux.

Ce spectacle se déroulera tout le long du chemin de Kouba à Vieux-Kouba.

Autour du village du Vieux-Kouba l'un des deux premiers villages fondés par les Français en 1832, les touristes étrangers éprouveront une impression particulière à la vue de l'immense manteau vert qui couvre toute la région et qui s'étend à perte de vue: il importera de leur faire remarquer que la vi-

gne est la principale cause de richesse du département d'Alger et de leur enseigner ou de leur rappeler que l'Algérie est, après la France, un des pays les plus producteurs de vin du monde.

Continuant la traversée de cette région privilégiée, par un chemin bordé de vieux oliviers séculaires, entre lesquels ils apercevront les coteaux couronnés par la multitude de maisons disséminées de La Redoute, les touristes arriveront au joli village de Birmandreïs.

De là jusqu'au carrefour de la Colonne-Voirol, ils emprunteront la route nationale d'Alger à Blida et vers l'Extrême-Sud laquelle en cet endroit cotoie le ravin de l'Oued-Kniss, dénommé vulgairement dans sa partie inférieure Ravin-de-la-Femme-Sauvage.

Ils auront ainsi durant deux kilomètres un aperçu de ce qu'était autrefois la promenade de ce nom, dans sa partie inférieure que nous préconisons d'abandonner. De Birmandreïs à la Colonne-Voirol, et de là à El-Biar, les touristes rencontreront de beaux spécimens de la flore locale: palmiers, oliviers, cactus, aloès, figuiers de Barbarie, agréablement intermêlés avec ceux de la flore française.

Autour de la petite ville d'El-Biar, centre d'hivernage, ils remarqueront une quantité de belles villas mauresques, d'une architecture caractéristique et bien locale, disséminées parmi les jardins et les bosquets.

D'El-Biar les touristes descendront vers Mustapha-Supérieur par le magnifique boulevard Gallieni, de fondation récente.

Le parcours de ce boulevard sera pour eux un enchantement. De certains tournants, formant belvedères, ils jouiront d'un panorama splendide sur l'agglomération algéroise, sur toute la baie d'Alger, vue de là en raccourci par un effet de la perspective, sur l'extrémité orientale de la plaine de la Mitidja enfin, dans le lointain sur la dentelure harmonieuse des montagnes de Kabylie.

Après la jonction du boulevard Gallieni avec la rue Michelet, les touristes passeront devant l'entrée du Palais du Gouverneur, puis traverseront des quartiers luxueux et animés pour parvenir au cœur de la grande ville, après deux heures et demie de trajet à travers les plus beaux environs d'Alger, trajet au cours duquel ils auront pu juger et apprécier les divers dons que la nature a distribués à notre agglomération algéroise:

la mer, la plaine, les collines, la montagne, les jardins fleuris et les vignes bien entretenues, les flores française et algérienne intermelées dans une parfaite harmonie.

Réalisation technique du nouveau circuit.

La longueur totale du parcours ci-dessus décrit est de 23 kilomètres environ.

Ce parcours étant destiné au grand tourisme autant qu'aux nécessités locales d'intercommunication, il importe de passer en revue la nature et l'état des voies parcourues.

D'Alger à Kouba, le parcours emprunte les grandes rues urbaines, puis le Chemin de Grande Communication n° 14 qui est en très bon état d'entretien. De Kouba à Vieux-Kouba le parcours se fait par le chemin vicinal ordinaire n° 3 de Kouba, en très bon état aussi, et en voie d'élargissement à 12 m. 00 entre Kouba et Vieux-Kouba; au-delà de cette dernière localité le chemin a un largeur variable et offre une circulation plus difficile. Le même chemin est dénommé vicinal ordinaire n° 2 de Birmandreïs, depuis la limite des communes jusqu'à ce village : cette dernière partie est la plus défectueuse de tout le parcours, avec une largeur insuffisante de 5 à 6 mètres (fossés compris) et une pente trop rapide à l'arrivée à Birmandreïs.

Au-delà au contraire, nous retrouvons des voies parfaitement entretenues, de Birmandreis à la Colonne Voirol c'est la Route Nationale n° 1, de la Colonne-Voirol à El-Biar le Chemin d'intérêt Commun n° 30, en voie d'élargissement à 15 m. ; d'El-Biar à Mustapha-Supérieur, le boulevard Galliéni très bien établi et entretenu ; et enfin, de Mustapha-Supérieur à Alger-Centre, de nouveau les grandes voies urbaines, rues Michelet et d'Isly ou Route Nationale n° 1.

En résumé, toutes les voies du trajet du nouveau circuit touristique sont en parfait état d'établissement et d'entretien, sauf le chemin compris entre Vieux-Kouba et Birmandreis, d'une longueur de 2 km. 500.

La Municipalité de Kouba, qui a accueilli favorablement l'idée de la création du nouveau circuit touristique a fait au début de 1931 auprès de l'Administration du Service Vicinal une démarche en vue de l'amélioration de ce chemin.

Nous avons eu l'avantage d'obtenir des Ingénieurs du Service Vicinal les renseignements suivants :

Le 25 mars 1931 ce service a fait une proposition pour que les chemins V. O. n° 3 de Kouba et V. O. n° 2 de Birmandreis qui, ensemble ont une longueur de 3.850 mètres, soient classés comme chemin d'intérêt commun devant relier deux voies très importantes : la route nationale n° 1 et le chemin G. C. n° 14 sur le point de devenir route nationale.

Lorsque la formalité du nouveau classement aura été effectuée, le Service de la voirie départementale préparera un projet d'élargissement, redressement et nivellement ; il sera prévu une largeur d'au moins 12 mètres et peut-être 15 mètres.

Enfin, lorsque la dépense du projet d'amélioration du chemin aura été évaluée, tant pour les travaux à exécuter que pour les terrains à exproprier, il appartiendra aux communes de Kouba et de Birmandreis de faire une demande auprès du Gouvernement général de l'Algérie, pour que le chemin d'intérêt commun soit considéré comme chemin touristique autant que comme chemin d'intercommunication et par suite bénéficie pour son exécution d'une large subvention.

Nous avons voulu nous rendre compte personnellement, de ce que pourrait être le tracé du nouveau chemin d'intérêt commun.

L'observation des lieux montre que le chemin actuel du Vieux-Kouba à Birmandreis a un profil longitudinal défectueux dans son premier tiers (inflexion profonde dès la sortie du Vieux-Kouba) et dans son troisième tiers (pente trop rapide à l'arrivée à Birmandreis) tandis que la partie intermédiaire du profil est très normale.

Dès lors, il semble que le tracé du nouveau chemin I. C. de Kouba à Birmandreis comporterait :

1° de Kouba à Vieux-Kouba le maintien du tracé et du profil actuels, définis par un plan d'alignement homologué ;

2° au-delà de Vieux-Kouba, pour corriger l'inflexion trop accentuée du profil, soit une déviation vers le Sud en forme de boucle, soit une modification importante du profil suivant l'appréciation des ingénieurs chargés de faire l'étude du nouveau chemin ;

3° l'adoption de la piste actuelle de la partie centrale du V. O. n° 2 avec conservation de l'alignement nord bordé d'une magnifique rangée d'oliviers séculaires ;

4° une déviation oblique vers le Sud, à l'arrivée à Birmandreis, pour aboutir en pente douce à un tournant caractéristique de la route nationale n° 1, précisé par le point 8 km. 500 situé à 750 mètres au Sud du débouché du chemin actuel à rectifier.

Ce point est situé presque au sommet de la grande côte de la route nationale n° 1 après Birmandreis : de là on jouit d'un panorama étendu sur le plateau du Sahel et l'on aperçoit Kouba à travers une légère dépression du terrain.

Intervention du Gouvernement Général

Le nouveau circuit touristique sera complet et d'un parcours aussi facile qu'agréable dès que la voirie départementale aura réalisé le nouveau chemin d'intérêt commun.

Nous sommes persuadés que, lorsque le moment sera opportun, les démarches des communes de Kouba et de Birmandreïs aboutiront facilement, en vue de l'obtention d'une subvention du Gouvernement général permettant d'activer la réalisation de ce chemin.

Le Gouvernement général a déjà créé en Algérie divers grands chemins touristiques très coûteux. Il a fait une propagande active dans tous les pays du monde, par la photographie et par la publicité, pour attirer les touristes en Algérie.

Il semble donc que notre cause sera facilement gagnée, vu la nouvelle dépense relativement modeste à engager et vu l'intérêt considérable de ce nouveau circuit dépendant directement de notre capitale.

Il est un autre point de vue auquel le Gouvernement général devra intervenir, d'accord avec les communes, pour la sauvegarde de l'intérêt touristique du nouveau circuit.

De même qu'il a demandé aux communes de lui indiquer les propriétés pouvant faire l'objet des « sites naturels » à réserver, de même il devra leur demander de lui indiquer les « points de vue » à réserver, échelonnés sur le parcours du nouveau circuit touristique : belvedères naturels, avec zones de visibilité plus ou moins étendues.

Nous indiquons neuf points de vue à réserver, ci-après décrits :

1° Sur le chemin G.C. n° 14 entre le Ruisseau et Kouba, au tournant du Calvaire.

En contre-haut de ce tournant, il existe un bois de pins faisant partie de la propriété domaniale qui était autrefois la propriété du grand séminaire de Kouba. Ce bois est actuellement inaccessible au public et inutilisé. On pourrait y créer, à peu de frais, une terrasse-belvedère, d'où l'on jouirait d'une vue panoramique impressionnante sur toute l'agglomération algéroise et sur tout le développement de la baie d'Alger. Nulle part ailleurs, ni de la Bouzaréa, ni même d'El-Biar, localités trop éloignées du milieu de la baie, on ne peut avoir une vue aussi complète et exacte que de ce bois du tournant du Calvaire. Il est à souhaiter que la commune de Kouba puisse obtenir de l'Etat, par l'intervention du Gouvernement général, la cession de ce bois en vue d'y créer une terrasse-belvedère du genre de celle de Saint-Raphaël à El-Biar.

2. Sur le Chemin G.C. n° 14, à l'arrivée à Kouba, au débouché de la traverse du Ruisseau à Kouba.

Du chemin même, à travers le val, au bas duquel est établi le Stand de la Société de Tir d'Alger, on a un tableau harmonieusement composé, comportant au premier plan, des villas avec jardins et la croupe d'une colline boisée ; au deuxième plan, le bariolage des maisons du Ruisseau et d'Hussein-Dey, puis la mer ; à l'arrière-plan, les collines de Mustapha, Alger et la Bouzaréa.

3. et 4. Sur le chemin allant de Kouba au Vieux-Kouba, à un point haut du chemin, avant d'arriver au Vieux-Kouba.

D'un côté, vers le Nord et l'Est : les villas, les coteaux boisés, et la mer, aperçue à travers l'échancrure d'un vallon. D'un autre côté, vers le Sud et l'Ouest, les vignobles du Plateau du Sahel, la plaine de la Mitidja et les montagnes de Blida et de Kabylie dans tout leur développement.

5. et 6. Sur le chemin allant du Vieux-Kouba à Birmandreis, d'un point haut du chemin.

D'un côté, à travers une belle rangée de vieux oliviers, la vue s'étend sur La Redoute, El-Biar et la Bouzaréa. D'un autre côté sur le Sahel, la Plaine, les montagnes.

7. Sur le boulevard Galliéni : au tournant d'une boucle accentuée du boulevard.

Vue panoramique sur les villas et les jardins, sur la ville et les ports, sur la baie vue en raccourci, sur la ceinture des collines boisées de Mustapha, du Ruisseau et de Kouba, et au fond sur les montagnes de Kabylie.

8. A la jonction du boulevard Gallieni avec la rue Michelet supérieure.

Vue comparable à la précédente, avec un autre aspect.

9. A un tournant de la rue Michelet, dit tournant de la Croix.

Vue sur la ville et la Bouzaréa, sur les ports et sur la baie.

Pour ménager ces points de vue et les protéger contre l'intrusion éventuelle de constructions gênantes, il conviendrait de fixer des zones de visibilité suivant des angles plus ou moins ouverts.

Il appartient au Gouvernement général de prendre une telle initiative, en se basant sur l'application des lois récentes relatives à la protection des sites.

Conclusions

Le nouveau circuit touristique des environs d'Alger par Kouba, présente un intérêt supérieur au point de vue des impressions complètes et exactes que les touristes étrangers pourront rapporter d'une étape rapide d'un ou deux jours à Alger. Au cours d'une seule promenade, ils traverseront la ville en ses artères principales, et ils s'élèveront sur les hauteurs de Kouba et d'El-Biar pour s'imprégner de la beauté et de la variété des sites et des panoramas de la région environnante, située à l'Est et au Sud d'Alger.

Actuellement le nouveau circuit préconisé n'est pas réalisable par les caravanes de touristes, comprenant généralement des files de grands cars volumineux. Il le deviendra dès que les pouvoirs publics auront exécuté l'amélioration du chemin de Vieux-Kouba à Birmandreis. Ce dernier doit être remplacé par un chemin d'intérêt commun de Kouba à Birmandreis pour la création duquel une subvention du gouvernement général sera probablement et facilement obtenue.

Si l'on tient compte de l'allongement dû au tracé envisagé pour ce dernier chemin, la longueur totale du nouveau circuit touristique sera portée de 23 kilomètres à 24 km. 500 environ.

Et si l'on compare le nouveau circuit par Kouba avec celui actuellement en vigueur par le Ravin-de-la-Femme-Sauvage, la Bouzaréa et la Pointe-Pescade on conclut que le premier est doublement avantagé par rapport au second, pour les raisons suivantes :

1° Longueur moindre du trajet, de 10 kilomètres environ ;

2° Intérêt plus grand, à divers points de vue.

Nous espérons que tous les élus de la région algéroise voudront bien favoriser de tout leur pouvoir l'initiative de la Commune de Kouba.

Nous avons eu déjà l'avantage d'intéresser à notre idée, M. le Sénateur Duroux, Président du Conseil général. Nous souhaitons que l'accueil favorable qu'il a bien voulu lui réserver soit imité par tous les autres élus.

Enfin, nous espérons que les efforts de l'Administration et des élus de la région seront secondés, par ceux des Compagnies de Chemins de fer et de Navigation, des Syndicats d'Initiatives et Agences de tourisme, des Clubs et Sociétés diverses, dans le but de la réalisation la plus prochaine du nouveau Circuit Touristique.

Marcel POURCHER,
Architecte,
Conseiller Municipal de Kouba.

Chemin de Kouba à Birmandreïs

COMPTE-RENDU

de la documentation recueillie par M. Marcel POURCHER, postérieurement à l'Exposé précédent.

—

Le 28 Avril 1933, devant la Commission de Classement des chemins G.C. et I.C., l'Ingénieur en Chef du Service Vicinal a proposé le classement dans la grande Vicinalité du chemin de Kouba à Birmandreis.

Le chemin V. o. n° 3 (2.150 m.) de Kouba et le chemin V. o. n° 2 (1.640 m.) de Birmandreis, se faisant suite, seront ainsi clas-

sés comme « Embranchement du G.C. 14 » (longueur totale. 3.790 m.).

En même temps que le principe du classement, il est prévu une dépense de 95.000 frs pour l'amélioration immédiate de la partie du chemin comprise entre la limite des Communes et Birmandreis : cette partie étant conservée provisoirement avec son tracé actuel.

Le Conseil Général d'Alger, lors de sa session d'octobre 1933, sera appelé à examiner la proposition et à décider le classement.

On peut compter que le classement sera effectif dès le début de 1934.

Après quoi, l'Administration préparera un avant-projet pour la modification du Chemin actuel, notamment la déviation du tracé aboutissant au village de Birmandreis, l'exhaussement du profil en contrebas de Vieux-Kouba, et l'élargissement de tout le chemin (à 18 m. probablement).

Il sera proposé en même temps l'état des parcelles à acquérir pour l'élargissement ou la déviation du chemin.

L'avant-projet d'élargissement et modification du chemin pourra être présenté à l'agrément du Conseil Général à la session d'Octobre 1936.

Le Conseil Général pourra faire déclarer le projet d'utilité publique et demander au Gouvernement Général une subvention pour l'exécution des travaux.

En mettant les choses au mieux le nouveau Chemin modifie et élargi pourrait être attribué à la Circulation en fin 1937.

Les différentes études et formalités nous reportent donc à plus de 4 ans.

Ce délai, qui doit d'ailleurs être considéré comme un minimum, serait la conséquence des conditions les plus favorables et les plus rapides des formalités diverses.

Si, d'une part les propriétaires, traversés ou touchés par le Chemin neuf ou élargi, comprenant bien leur intérêt, cèdent gratuitement le terrain nécessaire, en considérant la plus-value apportée à leurs propriétés par la création d'un Chemin de grande Vicinalité, et si, d'autre part, le Gouvernement Général favorise par une subvention l'exécution des travaux pour la création d'un chemin d'intérêt touristique : alors le délai de 4 ans sera suffisant.

Mais, si, au contraire, par suite de l'éventualité des prétentions

trop élevées des propriétaires, il faut avoir recours à l'expropriation, alors l'ensemble des formalités demandera un délai beaucoup plus long, et l'exécution du chemin sera reportée à une date indéterminée.

Dans sa séance du 25 juin 1933, la municipalité de Kouba a eu la satisfaction d'approuver le projet de classement et d'amélioration du chemin défectueux, projet préparé par le Service Vicinal, pour être proposé à l'agrément du Conseil Général à sa session d'octobre prochain.

Ainsi le chemin de Kouba à Birmandreis, long de 3 k. 790, va être classé dans la grande vicinalité comme « Embranchement du Chemin de Grande Communication N° 14 ».

De plus des travaux d'amélioration immédiats vont être exécutés sur la partie défectueuse,, en conservant le tracé actuel, pour assurer la circulation courante.

Bien plus, l'Administration envisage pour un avenir prochain un projet de modification et élargissement du nouveau chemin classé.

« L'Embranchement » aurait une largeur de 18 m. probablement. Son tracé serait modifié à l'arrivée à Birmandreis par une déviation vers le Sud, pour atteindre en pente très douce la Route Nationale N° 1.

Ce projet serait présenté à l'agrément du Conseil Général à la session d'octobre 1936, et le chemin nouveau pourrait être livré à la grande circulation en fin 1937.

Au cours de la séance du Conseil Municipal de Kouba du 12 novembre 1933, M. Chanel, Maire, a donné communication d'une lettre de M. le Sénateur Duroux, Président du Conseil Général du Département d'Alger, annonçant que cette Assemblée, à sa session d'octobre 1933, a décidé le classement du Chemin de Kouba à Birmandreïs dans la Voirie départementale, comme Embranchement du G. C. n° 14.

Le classement sera effectif à partir du 1er janvier 1934.

Cette formalité officielle constitue, selon les prévisions, la première étape nécessaire vers la réalisation du Circuit Touristique Alger-Kouba-Birmandreïs-El-Biar-Alger.

Ce résultat est dû aux actions concertées de l'Administration et du Conseil Général du Département d'Alger.

La production de l'Orge en Algérie

L'orge, cultivée dans l'Afrique du Nord depuis l'antiquité, joue dans cette contrée un rôle important, grâce à sa rusticité et à sa précocité, qui lui permettent de se comporter d'une manière souvent plus avantageuse que les autres céréales, notamment dans les régions de l'Algérie, qui s'étendent sur le versant sud des montagnes du Tell, dans les hautes plaines où les conditions atmosphériques présentent des fluctuations de grande amplitude. On observe en effet, des cultures d'orges sur le littoral, dans les montagnes de l'Aurès jusqu'à 1.800 mètres et dans les oasis sahariennes, où cette céréale, cultivée à l'aide de l'irrigation, supporte des températures extrêmes, très basses ou très élevées.

Elle mûrit dans le Sahara et dans l'Afrique du Nord, quoique semée à peu près à la même époque, à partir du mois de février au sud de Tamanrasset, jusqu'en juin dans les hautes plaines et le littoral de l'Algérie.

Les indigènes consacrent à cette céréale pour ces raisons une partie importante de leurs terres labourables mais aussi pour les débouchés qu'elle trouve sur place. On sait que l'orge entre dans leur alimentation et dans celle de leurs animaux pour une large part. Il y a lieu de faire observer cependant que les indigènes préfèrent le blé dur à l'orge pour fabriquer leur galette « Kessera » ou, s'ils se trouvent à proximité d'un village, le pain fait à la façon européenne; certains mêmes demandent du pain de blé tendre (farina).

Les emblavures d'orge s'étendent plus ou moins suivant les années, elles oscillent entre 1.300.000 et 1.500.000 hectares; leur superficie peut être rapprochée de celle consacrée aux blés, qui atteignait en 1932, environ 1.500.000 hectares, 1.600.000 en 1933.

Au cours de ces deux dernières années un fléchissement s'est produit, ainsi que l'indiquent les chiffres ci-après, dans les surfaces cultivées en orge et dans la production de celle-ci :

Surfaces (en milliers d'hectares) :

	1927	1928	1929	1930	1931
Européens	169	178	174	180	164
Indigènes	1.190	1.202	1.257	1.296	1.121
Totaux	1.359	1.380	1.431	1.476	1.285

Production (en milliers de quintaux) :

	1927	1928	1929	1930	1931
Européens	1.529	1.687	1.797	1.793	1.216
Indigènes	5.994	6.950	7.008	6.521	4.677
Totaux	7.523	8.647	8.805	8.314	5.893

Pour l'année 1932, les superficies consacrées à cette céréale ont été évaluées à :

162.500 hectares pour les cultures européennes,

1.164.500 hectares pour celles des indigènes,

Soit au total 1.327.000 hectares dont la production a été estimée à 6.335.000 quintaux de grain.

Pour l'année 1933, les supercifies comportaient :

137.400 hectares de cultures européennes.
1.257.400 ——— indigènes.

soit au total 1.394.800 hectares dont la production a été estimée à 6.610.000 quintaux de grain, presqu'aussi importante que celle des blés, évaluée à 7.650.000 quintaux.

Cette réduction des emblavures d'orge tient en grande partie à la diminution progressive, depuis plusieurs années, du prix de vente de cette céréale : celle-ci, qui valait en moyenne :

113 francs le quintal en 1927,
102 — 1928,
81 — 1929,
62 — 1930,
63 — 1931,

ne vaut actuellement que 50 francs, moins que l'avoine, dont le prix atteint 60 francs.

Cette baisse de prix est en partie consecutive à l'augmentation des emblavures et de la production de l'orge dans le monde : celles-ci qui étaient respectivement de (1) :

24 millions d'hectares et de 289 millions de quintaux en 1909-1913, sont passées à :

26	et 292	millions en	1923-1927,
29 —	356	—	1928,
31 —	371	—	1929,
30 —	358	—	1930,
29 —	311	—	1931.

Il y a lieu de noter que l'on emploie les grains cru : maïs, riz, en quantités croissantes dans la fabrication de la bière; en 1931 la France a reçu de l'étranger plus de 10 millions de quintaux de maïs.

La production de l'orge s'est maintenue en Europe, mais elle a doublé en Amérique.

Les emblavures d'orge sont particulièrement importantes dans le département de Constantine, où leur étendue dépasse en général celle qui leur est consacrée dans les deux autres départements. Ce sont les arrondissements de Constantine, de Batna et de Sétif qui ensemencent les surfaces les plus considérables, plus de 600.000 hectares en 1933, puis viennent ensuite ceux de Mostaganem et d'Alger; dans ces différentes régions les sept huitièmes des cultures d'orge environ sont entre les mains des indigènes.

L'orge réussit presque partout dans la Colonie, mais elle donne ses *meilleurs produits dans les sols sains, perméables, plutôt calcaires;* à ce point de vue les orges des hautes plaines de l'Algérie sont, en année normale, de bonne qualité mais celle-ci pourrait encore être plus élevée comme nous le verrons plus loin.

Quoique l'orge ne soit pas très difficile sur la composition du sol on doit néanmoins tenir compte de ses préférences; elle redoute les sols argileux, compacst, surtout s'ils sont humides, dans lesquels son grain n'acquiert aucune des qualités qu'il

---

(1) Dans ces chiffres ne sont pas comprises les données se rapportant à l'U.R.S.S. en augmentation également.

doit présenter habituellement : blancheur, finesse des enveloppes, densité...

Une constatation importante doit être faite ici; si l'on compare en effet les rendements obtenus par les cultivateurs européens avec ceux qu'obtiennent les indigènes on est surpris de la différence qui existe entre ces chiffres, à l'avantage de la culture européenne, presque le double, comme le montre les données statistiques ci-après :

	1927	1928	1929	1930	1931
Européens	9.0	9.4	10.3	9.8	7.3
Indigènes	5.0	5.7	5.5	5.0	4.1
Différence	4.0	3.7	4.8	4.8	3.2

Cet avantage découle en partie de l'importance donnée aux labours par les européens, ceux-ci, en effet, travaillent plus complètement et plus profondément le sol, ce qui permet aux pluies de mieux pénétrer dans la terre et plus vite. On peut s'en rendre compte d'autre part en comparant la végétation des cultures indigènes avec celle des cultures européennes voisines.

Quoiqu'il en soit les producteurs d'orge ont le plus grand intérêt à soigner la *préparation mécanique du sol* destiné à cette céréale, et nous ajouterons, sa *fertilisation*.

Cette dernière est malheureusement souvent négligée — on ne fume que rarement la sole destinée à l'orge — malgré les résultats positifs des recherches faites par un grand nombre d'expérimentateurs, par exemple : LAWES et GILBERT, GAROLA..., qui ont montré que cette céréale profite très bien des engrais, des engrais azotés en particulier; ceux-ci ont une grande influence sur son développement et son rendement.

Il faut se rappeler que le fumier, le nitrate de soude augmentent chez l'orge la proportion de matières azotées qui doit être, comme on le sait, aussi réduite que possible dans les orges destinées à la brasserie. Mais cet inconvénient consécutif à l'emploi des engrais azotés peut être modéré par l'acide phosphorique et le choix de la variété.

La fumure de l'orge doit donc comprendre, en plus de l'engrais azoté. des superphosphates de chaux ou des scories de déphosphoration qui assurent la qualité du grain ainsi que l'ont encore démontré, au cours de ces dernières années, C. KRUGAL,

C. D REGSPRING et H. KURTH (Station expérimentale de Hambourg. L'influence de la fumure phosphatée sur le rendement et sur la qualité de l'orge de brasserie. Superphosphate. Hambourg, 1932).

Les engrais potassique, d'après Stoklasa, favorisent également la formation du grain, ils augmentent le développement de l'amidon et modèrent celui de l'albumine, ce qui correspond aux désidérata des malteurs et des brasseurs.

Il résulte des observations ci-dessus, qu'il est possible d'améliorer la production de l'orge en Algérie, non seulement au point de vue du rendement mais aussi de la qualité du grain par une culture plus méthodique, plus en rapport avec les possibilités qu'offrent cette céréale.

*
* *

Ce bref aperçu sur la production de l'orge en Algérie, sur les conditions dans lesquelles s'effectue sa culture, doit être complété par une étude concernant la plante elle-même, ses variétés notamment.

Comme nous venons de le voir, l'orge est une céréale rustique ,adaptée à notre contrée depuis longtemps, mais en raison de l'ancienneté de sa culture, des introductions, parfois très importantes, qui ont été faites et du manque de sélection méthodique, cette céréale peut souvent présenter de nombreux éléments constitutifs. La dénomination simple « *Orge d'Algérie* » qui semble se rapporter à une seule variété, ne concerne en réalité que la provenance de cette céréale, elle n'a pas de signification bien précise, au point de vue botanique et agricole. La céréale désignée ainsi n'est autre chose qu'une *sorte commerciale* qui peut présenter des variations plus ou moins étendues dans sa constitution. Il importe de connaître parfaitement cette dernière pour définir l'état de nos orges, leur valeur et les directives à suivre pour tirer un parti plus avantageux des variétés actuellement exploitées dans la colonie.

Pour étudier la constitution d'une céréale, l'orge par exemple, et définir l'état des variétés, il suffit d'examiner avec un peu d'attention quelques-unes des touffes qui composent la population d'un champ ensemencé en orge dite « *orge du pays* » au moment où le grain a acquis tout son volume et avant qu'il ne prenne sa coloration définitive. Pendant cette période, assez courte, un certain nombre de caractères concernant la colora-

tion des feuilles, des épis, des grains... se manifestent complètement et l'on peut à ce moment saisir très facilement les différences qui existent entre les individus peuplant le champ étudié.

Si l'on examine les épis de l'orge du pays dans ces conditions, on peut trouver de prime abord des individus présentant des epis à quatre angles et quatre faces égales ou égales deux à deux et des individus qui, au contraire, montrent six angles et six faces égales, étroites. Si l'on regarde les épis de chacun de ces deux lots par le sommet, les premiers paraissent formés par quatre rangées de grains en croix alors qu'ils en ont six en réalité, de là le nom impropre qui leur est appliqué d'*orge à quatre rangées* ou *orge carrée;* les seconds, au contraire, montrent six rangées de grains, également éloignées les unes des autres, de là leur nom d'*orge à six rangs.*

Nous devons faire remarquer que la distinction entre ces orges n'est pas toujours aussi nette que nous l'indiquons ci-dessus et entre ces deux groupes trouvent place une série d'orges affines à épis présentant une section à six faces dont quatre étroites égales et deux plus larges. Ces formes intermédiaires se rencontrent en Algérie dans les mélanges d'orge, assez souvent parmi les orges carrées, les orges à petit grain, les orges nues...

La coloration des épis et des grains d'*orge d'Algérie* peut être aussi très variable: on observe des orges à épi blanchâtre, pruineux ou sans pruine; des orges à épi vert, mat ou brillant; des orges à grain blanc ou rayé de bandes ou de lignes violettes...

Si l'on poursuit encore cette étude, à l'aide d'une bonne loupe par exemple, on s'aperçoit facilement que le grain peut être pruineux ou glabre, lisse ou rugueux, et qu'il porte dans ce dernier cas sur les nervures de fines et courtes épines comme celles qui existent sur les barbes. Ces dernières peuvent être cependant complètement lisses mais ce cas est rare en Algérie et nous n'avons observé jusqu'à ce jour qu'une variété présentant ce caractère.

Nous ajouterons que l'examen de l'arête qui termine le support du grain, logée dans le sillon de ce dernier, permet la distinction facile des petits groupes d'orge ou espèces élémentaires; cette arête peut être couverte de poils longs et droits, ou de poils courts et flexueux.

Le volume du grain varie lui-même entre des limites assez éloignées, entre 8 et 14 millimètres, presque du simple au dou-

ble en ce qui concerne sa longueur; il en est de même de sa forme allongée ou arrondie. (Espèces et variétés de céréales cultivées en Algérie. *Bull. Soc. Agr. Algérie*, Alger, 1930)...

A la complète maturité certains caractères se modifient, les bandes violettes des grains, par exemple, s'atténuent ou s'effacent, la pruine disparaît en grande partie...

Les différences constatées entre ces individus permettent de les grouper et de les classer en espèces, variétés et sortes, ces dernières étant nombreuses, des centaines ont été isolées dans l'*orge du pays* par le Laboratoire d'Agriculture et quelques-unes se montrent en grande culture d'une valeur agricole et industrielle supérieure à l'orge du pays.

Pratiquement on peut classer les orges d'Algérie, en ne tenant pas compte des orges à deux rangs essayées et cultivées de temps à autre depuis l'occupation française, de la manière suivante:

1° *Orges à six rangs* proprement dites ou *orges hexagonales:*

2° *Orges à quatre rangs* ou *orges carrées*, qui se distinguent comme nous l'avons déjà vu, les premières par leur épi à section hexagonale et les secondes par leur épi à section carrée ou rectangulaire.

Les orges du deuxième groupe se subdivisent elles-mêmes au point de vue qui intéresse le cultivateur en:

1° *Orges à grain vêtu*, comprenant la majeure partie des orges cultivées en Algérie,

2° *Orges à grain nu*, représentées en grande culture dans la Colonie, par une seule variété nommée couramment « *Orge du Prophète* ».

Orges à six rangs. — Les orges à six rangs, que les cultivateurs ne distiguent pas en Algérie, font rarement l'objet de cultures spéciales, mais elles se trouvent plus ou moins disséminees dans les emblavures; nous avons observé, en étudiant une *orge du pays*, cultivée par les indigènes à Berteaux (Constantine), jusqu'à 15 % d'épis de cette espèce.

Ces orges sont représentées par plusieurs formes à épi plus ou moins allongé, compact, à grain de volume variable, moins apprécié que celui de l'escourgeon.

L'orge « *Tichindert* » de Kabylie, que nous avons également sous le nom de « «*Tichidret* », appartient à ce groupe mais elle

parait moins cultivée qu'on ne l'indique; nous en avons observé quelques épis, çà et là, à Dellys, à Fort-National.

Ch. Rivière et H. Lecq (1) ont écrit à propos de l'orge :

« Qu'on ne cultive qu'une seule sorte d'orge, l'escourgeon ou orge d'hiver (*Hordeum Tetrastichum*). On trouve cependant en Kabylie une espèce à six rangs très estimée des indigènes et appelée par eux « Tichindert » ou *Tichidit* (M. Pérès, professeur, Faculté des Lettres).

M. Nicolas mentionne l'orge « Tichdret » parmi les orges carrées ou à quatre rangs, comme très impure et peu résistance à la rouille (2). L'échantillon étudié par cet auteur sous le n° 6 paraît constituer par deux espèces :

Orge carrée ou orge à quatre rangs, correspondant à la densité 35;

Orge à six rangs correspondant à la densité 50.

La culture des orges à six rangs semble moins recommandable en Algérie que celles des orges carrées ,elles craignent les vents, échaudent assez facilement et donnent un grain plus maigre en général que celui des précédentes et surtout de leurs sortes pédigrées : orges carrées, n°' 42, 183...

Orges carrées ou orges à quatre rangs. — Le groupe des orges carrées au contraire est largement représenté, il constitue une grosse partie de la sorte commerciale appelée « *orge d'Algérie* ».

Les orges à épi carré comprennent plusieurs variétés mais celle qui paraît dominante est l'*Orge carrée d'Algérie*. voisine de *l'Orge escourgeon*, dont les principaux caractères sont les suivants :

Epi dressé ou peu penché en général, blanc jaunâtre ou jaune selon les régions, à section restangulaire, allongé, régulier, grain vêtu mesurant 11 à 12 millimètres de longueur, farineux ou un peu corné, barbes longues, parallèles d'un blanc jaunâtre ou jaune, rudes.

De cette importante variété nous avons isolé par sélection pédigrée plusieurs sortes portant les n°s 26, 42, 48, 183, (les premières orges sélectionnées mises en grande culture en Algérie) qui se comportent bien et se montrent très productives. On a enregistré des rendements dépassant quarante quintaux de grain dont les qualités, la régularité entre autres, ont retenu

(1) *Traité pratique d'Agriculture pour le Nord de l'Afrique*, Paris, 1914.
(2) *L'Amélioration des orges en Algérie*, Alger, 1918.

l'attention des cultivateurs européens et même celle des indigènes.

On observe dans les orges cultivées en Algérie, d'autres variétés, telles que :

L'*Orge carrée à gros grains* (L. D.) découverte en 1919 à Berteaux, dans un champ d'orge indigènes, peu résistante à la moisissure (Helminthosporium) et encore en étude.

L'*Orge carrée à petit grain*, dont la culture a été poursuivie pendant plusieurs années dans la Colonie sans succès en raison du faible volume de son grain dur mal digéré par les animaux. Cette orge s'observe encore çà et là en faible proportion dans les orges de l'Ouest notamment, où elle est nommée « *orge exotique* », *orge à petit grain*, *orge de Russie*. Cette orge est constituée par plusieurs formes, dont deux principales : une orge carrée véritable et une orge a épi hexagonal, très voisine des orges à six rangs.

L'*orge Martin* cultivée depuis quelques années, dans le département d'Oran notamment. Cette orge qui diffère bien peu de la précédente est également constituée par deux formes principales et, d'après les échantillons parvenus au Laboratoire d'Agriculture, celles-ci sont analogues comme filiation à celles indiquées ci-dessus.

Ces orges donnent un grain de bonne qualité, sensiblement plus petit que celui de l'orge carrée d'Algérie; elles se montrent productives mais leurs possibilités de rendement ne paraissent pas dépasser celles des orges sélectionnées, indiquées ci-après :

	QUINTAUX à l'hectare
Orge de Californie (Maison-Carrée)	41
— carrée d'Algérie n° 42 (Maison-Carrée)	41
— Martin (Maison-Carrée)	41
— carrée d'Algérie n° 1 (Maison-Carrée)	41
— carrée d'Algérie n° 42 (Tipaza)	40
— carrée n° 54 [col. Harlan] (Maison-Carrée)	40
— carrée d'Algérie n° 836 (Maison-Carrée)	39
— carrée d'Algérie n° 183 (Maison-Carrée)	36
— carrée d'Algérie n° 42 (Rivet, Alger)	35
— carrée n° 48 [col. Harlan] (Maison-Carrée)	34
— carrée d'Algérie n° 48 (Maison-Carrée)	33

Au groupe des orges carrées s'ajoutent encore plusieurs va-

1° Des *orges bigarrées*, dont les grains présentent des bandes blanches et violettes, plus ou moins larges (les colorées peu visibles à la maturité), assez répandues dans certaines emblavures indigènes;

2° Des *orges à épi court*, presque pyramidal, observée ça et là, mais plutôt dans le Sud Algérien;

3° Des *orges noires* ou *bleuâtres*, dont certaines ont fait à plusieurs reprises l'objet d'essais et de culture depuis l'occupation française. Actuellement aucune variété de ce groupe ne constitue plus d'emblavures spéciales de quelque importance mais on trouve néanmoins dans certains lots d'orge, en faible proportion généralement, des grains d'orge noire, *Escourgeon noir*.

Orges à grain nu. — Les orges à grain nu sont présentées par l'*Orge nue petite, Orge céleste, Orge-blé, Chaïr-en-Nebi* des indigènes, cultivée depuis longtemps dans la colonie (elle fut primée à l'Exposition d'Alger en 1851).

Cette variété se rencontre plus particulièrement dans les fermes du département d'Oran et çà et là en dehors de celui-ci, sur des surfaces réduites, quoique appréciée par les indigènes pour la préparation d'une galette de qualité supérieure à celle qu'ils font avec le grain, grossièrement concassé, de l'orge ordinaire.

L'orge nue petite est productive et donne dans l'Afrique du Nord un beau grain clair, corné, rappelant par sa coloration celui de certains blés durs et blés tendres. Sa présence, constatée parfois dans des lots de blé dur, diminue la valeur de ces derniers et peut même les rendre non marchands. Nous croyons devoir ajouter que l'addition d'orge nue au blé dur ou au blé tendre ne peut passer inaperçue lors de l'analyse des échantillons effectuée par les stations de semences.

L'orge nue d'Algérie présente plusieurs formes dont l'une d'elles à épi compact se rapproche de l'orge à six rangs nue de Kornicke (*Hord, revelatum Kor.*)

Orge à deux rangs. — Les orges à deux rangs essayées en Algérie depuis l'occupation française ne se sont pas maintenues dans les cultures; elles résistent moins que l'orge carrée aux intempéries, aux vents et à la sécheresse entre autres. Les orges du type *Chevalier* (*épi penché*) par exemple, s'égrènent assez

facilement; celles du type *Orge impériale* (*épi dressé*) se comportent mieux.

Depuis quelques années une orge à deux rangs, portant le n° 43 de la collection Harlan, voisine de l'orge d'Italie, mise en étude en 1924, se montre d'une bonne valeur agricole à Maison-Carrée, peut-être sera-t-il possible de la propager ?...

Comme on le voit par l'exposé ci-dessus, les orges d'Algérie présentent un grand nombre de formes, souvent mélangées, qui pour la plupart se rattachent au groupe des orges à épi carré, les plus estimées après l'orge à deux rangs; certaines formes, en effet, sont voisines de l'*orge escourgeon*, très culvitée en Europe.

Les observations faites par le Laboratoire d'Agriculture ne doivent pas échapper aux agriculteurs, surtout en ce qui concerne les semences car si les variétés, les sortes, différent les unes des autres par des caractères extérieurs, elles sont également dissemblables à d'autres points de vue : elles n'ont pas la même valeur agricole alimentaire ou industrielle et certaines conviennent à la fabrication de la bière, d'autres à l'alimentation des animaux; les unes sont hâtives, les autres tardives, plus ou moins productives...

Le producteur doit donc aujourd'hui faite un choix de variétés ou de sortes améliorées, pures, et ne plus se servir de ces mélanges naturel ou artificiels, nommés *orges du pays*, même après triage. Des cultivateurs, des négociants, croient encore que le triage correspond à une sélection; on préconise les trieurs-sélecteurs ,on vend des semences mélangées simplement triées, pour des semences sélectionnées et de bonne foi dans certains cas. Il n'en est rien car le triage ne permet pas de séparer les variétés mélangées, même si leurs grains sont dissemblables. Cette opération est néanmoins d'une utilité incontestable car elle permet d'éliminer les mauvaises graines, les petits grains mal venus, d'uniformiser les lots de semences et d'améliorer leur présentation.

Il y a lieu, d'autre part, de se rappeler que l'un des principaux débouchés de l'orge est la fabrication de la bière, industrie très perfectionnée qui exige actuellement une matière première répondant à des caractéristiques précises tant au point de vue botanique que chimique.

On sait que cette industrie demande en principe des grains lourds, uniformes, bien secs, sans odeur, de coloration jaune

clair et ne contenant pas plus de 3 % de matières étrangères : débris végétaux, graines, poussières et graviers. Leur contexture doit être farineuse, sans parties dures, vitreuses, et leurs enveloppes fines.

Aucun mélange de variétés ne répond plus à ces desiderata et seules les orges sélectionnées *pures*, aux caractères définis donnent le maximum de sécurité aux brasseurs; ceux-ci recherchent les orges de l'Europe centrale généralement bien sélectionnées.

Les producteurs d'orge algérienne peuvent réaliser des améliorations importantes à ce point de vue en cultivant les sortes pures, améliorées dans le sens indiqué ci-dessus obtenues depuis quelques années par l'Institut Agricole d'Algérie. Celles-ci sont aussi productives, sinon plus que le mélange complexe qu'ils utilisent parfois, les cultivateurs indigènes en particulier.

Le temps n'est plus où l'on pouvait se servir de semences quelconques; le perfectionnement du matériel et des procédés industriels nécessitent l'emploi de matières premières donnant satisfaction à l'industriel au point de vue du rendement, et permettant d'obtenir des produits répondant aux nombreux desiderata du consommateur.

⁂

Nous devons examiner maintenant dans quelles conditions s'effectuent :

1° *la récolte de l'orge;*

2° *son égrenage;*

3° *sa préparation pour la vente*, et indiquer les modifications susceptibles d'être appliquées avantageusement à ces opérations.

La moisson a lieu dans le courant des mois de mai et de juin, le plus souvent par beau temps et pour cette raison les orges d'Algérie *sont renommées pour leur siccité;* leur teneur en eau est inférieure à 14 % ce qui rend leur conservation facile. La pluie survient rarement pendant la récolte mais elle ne provoque aucune altération en général, car on a soin de retourner les gerbes ou les javelles le plus tôt possible après la pluie qui dure peu de temps pendant cette période de l'année. Dans le cas contraire, la chaleur aidant, il peut se produire dans la gerbe une sorte de fermentation rapide, qui provoque l'intensification de la coloration du grain, celui-ci devient jaune, parfois un peu

rougeâtre à sa base. Ce défaut peut s'observer aussi, mais d'une manière généralement plus accentuée, chez les orges provenant des silos indigènes, dont les parois laissent parfois pénétrer une certaine humidité.

Sur les Hauts-Plateaux et dans le Sud, il arrive dans les années de sécheresse ou à la suite de semaille sffectuées tardivement, que l'orge trouve à peine de quoi se développer, ses tiges restent très courtes et ne mesurent que 25 à 30 centimètres de hauteur y compris l'épi. Dans ce cas, il est souvent impossible de moissonner, même à la faucille et les indigènes arrachent l'orge à la main en entraînant plus ou moins de terre adhérente à la souche. Cette orge est ensuite dépiquée sur une aire. établie sommairement parfois, à l'aide d'animaux ou de rouleaux puis vannée plus ou moins complètement suivant la force du vent qu'il fait pendant cette opération. Cela explique en partie la teneur élevée d'impuretés signalée dans certains lots lots d'orge : cailloux, gravier, terre, débris de chaume ou autres.

La moisson à la faucille, de moins en moins pratiquée, ne présente pas ces inconvénients, les orges coupées ainsi, si l'égrenage en est effectué sur une aire bien entretenue, propre, contiennent peu de matières inertes, de même que les orges récoltées à l'aide des moissonneuses dont l'usage est en progression chez les indigènes; l'Algérie a importé: en 1929, 17.827 moissonneuses; en 1930, 19.985 moissonneuses.

Les divers procédés d'égrenage appliqués dans l'Afrique du Nord :

Dépiquage au rouleau,
Dépiquage à l'aide des animaux,
Récolte à la moissonneuse-batteuse,
Egrenage à l'aide de machines à battre,

ont une grande influence sur la qualité des orges algériennes.

Les orges dépiquées au rouleau ou à l'aide des animaux conservent une partie plus ou moins longue, quelques millimètres à plusieurs centimètres de leur barbe. Dans cet état les grains s'entassent irrégulièrement, laissent des vides et le poids de l'hectolitre, très variable, ne peut être évalué qu'au-dessous de la réalité; cela nuit évidemment au classement véritable de nos orges.

On peut facilement se rendre compte de cette défectuosité par l'examen des chiffres ci-dessous que nous avons obtenus

en ébarbant des orges du commerce, quelconques mais sans aucune impureté :

	N° 1	N° 2	N° 3
Poids de l'hectolitre d'orge dépiquée	58,84	58,42	56,01
De la même ébarbée normalement	62,41	64,51	61,15
Différence en plus	3,56	6,09	5,14

Toutes les orges analogues, classées dans les qualités inférieures parfois, passeraient, *si elles étaient ébarbées normalement*, dans les bonnes et même dans les qualités supérieures.

Cet inconvénient disparaît avec l'*égrenage à l'aide de la batteuse mécanique* mais il faut que celle-ci soit réglée comme il convient, c'est-à-dire de telle manière que la barbe soit détachée au ras du sommet du grain, précaution parfois négligée par les mécaniciens des chantiers de battage.

Il faut ajouter que l'emploi en Algérie des batteuses mécaniques tend à devenir de plus en plus commun et que l'usage des *moissonneuses-batteuses* s'étend dans les grandes plaines à céréales. D'autre part l'Etat favorise la création des Coopératives de battage et 70 de ces dernières fonctionnent actuellement dans la Colonie.

La préparation pour la livraison au commerce chez les indigènes laisse encore parfois à désirer et il nous semble que *la vente à la mesure ou Guerba*, sur les marchés, telle qu'on la pratique, favorise cet état de choses. A notre avis cette coutume, si cela était possible, devrait être prohibée pour les céréales car il est évident qu'une partie des *acheteurs au quintal* ne tarderaient pas à refuser les orges contenant des pierres ou autres matières pesantes ou volumineuses parfois ajoutées.

Il serait souvent possible d'améliorer la qualité des orges, en particulier celles des indigènes, par un rapide passage des grains au tarare, comme nous avons pu le constater à différentes reprises.

En raison de l'importance des matières inertes dans certains lots de blé et d'orge les associations commerciales ont même demandé à ce que le tararage devienne obligatoire, mais une telle mesure est bien difficile à prendre eu égard aux indigènes. A ce propos nous ferons remarquer que l'utilisation du tarare

chez ces derniers a une tendance à s'étendre et quelques-uns mêmes achètent des trieurs (renseignements commerciaux).

Les orges ne sont pas toutes livrées au commerce après la moisson, une grosse partie est conservée dans le pays, par les indigènes notamment, qui se servent encore des silos creusés dans le sol et dont l'usage était courant autrefois. Ce mode de conservation, qui ne donne pas toujours de bons résultats, cesse progressivement d'être pratiqué par suite de l'amélioration des voies de communication, des moyens de transport, procurant aux indigènes toutes facilités pour réunir leurs approvisionnements en grains: blé dur, orge.

La conservation des grains dans la Colonie se perfectionne; les banques, les commerçants, les agriculteurs ont construit des magasins, des docks coopératifs dans lesquels les grains, classés, se trouvent à l'abri de toute altération.

La capacité de logement des docks à céréales (coopératifs seulement) atteint un million de quintaux se répartissant ainsi:

Oran	514.000	quintaux
Alger	349.000	—
Constantine	120.000	—

En vue de faire cesser les observations faites sur l'état de nos grains, en ce qui concerne les impuretés, le Gouvernement Général de l'Algérie a pris des mesures se rapportant à l'application du « *Règlement uniforme des ventes et livraisons de céréales en Algérie* », approuvé par les Chambres de Commerce, visant plus particulièrement les *matières inertes* contenues dans les céréales, dont le taux est arrêté à 5 %.

Les grains sont soumis au contrôle du Service des Fraudes, sur les marchés notamment, ils font l'objet de prélèvements d'échantillons analysés ensuite par le Laboratoire d'Agriculture de l'Institut Agricole de Maison-Carrée.

Les Chambres de commerce, d'accord avec les Syndicats agricoles s'efforcent de donner des garanties aux importateurs de céréales algériennes en établissant des conditionnements annuels, approchant aussi près que possible de la réalité et voici, à titre d'exemple, celui qui a été établi pour les grains de la récolte 1932 dans le département d'Alger :

« Orges colons machinées F. A. Q.

Poids spécifique: 59/60 kilos à l'hectolitre à la trémie conique.

Tolérance pour charbon: 1/4 %.

Corps étrangers: 2 % dont 1/2 seulement de corps inertes.

(La Commission a tenu à faire cette année un effort en réduisant à 2 % « au lieu de 2 1/2 % en 1931 » le pourcentage des corps étrangers dans les orges colons machinées F. A. Q.).

« Orges arabes, été, F. A. Q.

Poids spécifique: 58/59 kilos à l'hectolitre à la trémie conique.

Tolérance pour corps inertes et graines étrangères: 3 1/2 %.

Tolérance pour charbon: 1/4 % ».

La Commission avait l'intention de réduire à 3 % la tolérance dans les orges arabes été F. A. Q., mais étant donné que ces céréales ont été récoltées cette année, il lui a été impossible de réaliser cette amélioration ».

Il n'est pas douteux que ces mesures donneront d'excellents résultats et nous espérons qu'il sera possible d'ici quelques années de ramener à des chiffres plus réduits les taux d'impuretés diverses actuellement tolérés.

En définitive l'orge d'Algérie bien ébarbée, sans avoir été trop froissée par les batteuses mécaniques afin que sa faculté germinative ne soit pas diminuée, sachant que celle que l'on destine à la brasserie doit donner 95 % de grains germant en 3 jours, *vannée* convenablement, serait de qualité plus élevée surtout plus régulière et partant plus recherchée des importateurs européens: négociants, brasseurs, éleveurs, et elle prendrait rapidement un très bon classement parmi les *escourgeons*.

***

L'Europe est le principal débouché des orges d'Afrique, et celles-ci sont connues depuis longtemps des commerçants de certains ports de la Méditerranée. La France, entre autres après l'Espagne et l'Italie, recevait des marchandises diverses des Concessions, en particulier du *Bastion de France* (La Calle) fondé en 1561 (1).

D'après Abel Boutin (2) « La Porte avait autorisé les marchands français à faire en Barbarie le trafic des grains. Les

---

(1) *Le Commerce et la Navigation de l'Algérie avant la conquête française*, Paris, 1861.

(2) *Anciennes relations commerciales et diplomatiques de la France avec la Barbarie* (1515-1830), Paris, 1902. Voir *Traités de la France avec les pays de l'Afrique du Nord*, par E. R. DE CARD, Paris, 1906.

capitulations de 1604 et de 1673 avaient pour objet la sûreté de ce trafic, assez important déjà au XVII[e] siècle entre le Mogreb et la Provence. Elles voulaient protéger contre les pirates les navires chargés de blés à destination de la France. » D'autres traités de paix et de commerce intervinrent dans les relations commerciales entre l'Algérie et la France, tels que ceux des 21 mars 1619, 1[er] janvier 1694...

L'orge devait être exportée en quantités assez réduites car, P. Masson (1), d'après les documents déposés aux archives de la Chambre de Commerce de Marseille, indique une valeur de 13.500 livres seulement pour les orges reçues au cours de l'année 1700, parmi d'autres matières premières importées de Barbarie, telles que:

Huiles	390.000
Blé	191.000
Fève	19.900
Orge	13.500
Amandes	12.000
Dattes	12.000
Escagnole (Alpiste)	1.700
Riz	1.500
Saffranon (carthame des teinturiers), séné, lin, légumes.	

Ces chiffres ont bien changé pour l'orge depuis cette époque, et surtout à partir de la promulgation de la loi douanière de 1851, après laquelle l'Algérie a exporté régulièrement des quantités importantes de cette céréale: 27.000 hectol. en 1851, 98.000 en 1852, 500.000 en 1853, 550.000 en 1854, 647.000 en 1855; ils ont dépassé 3.400.000 quintaux en 1919, et aujourd'hui ils atteignent en moyenne 800.000 quintaux, valant au cours actuel environ 50 millions de francs.

Les exportations d'orge subissent de grandes fluctuations, dues le plus souvent à l'importance des pluies d'automne qui favorisent ou entravent les travaux des semailles, chez les indigènes surtout qui ne peuvent labourer qu'après les pluies, et ensuite à leur répartition très variable.

---

(1) *Histoire des Etablissements et du Commerce français dans l'Afrique Barbaresque*, Paris, 1903.

Pour la période 1927 à 1931 les exportations, d'après les « *Documents statistiques* » publiés par la Direction des Douanes de l'Algérie, furent les suivantes :

Production (*en milliers de quintaux*) :
(pour mémoire)

1927	1928	1929	1930	1931	1932
7.523	8.647	8.805	8.314	5.893	6.335

Exportation (*en milliers de quintaux*) :

	1927	1928	1929	1930	1931	1932
Etranger	700	1.245	808	300	290	56
France	124	472	516	384	119	28
Totaux	824	1.717	1.324	684	409	84

Valeur (*en milliers de francs*) :

1927	1928	1929	1930	1931	1932
93.239	175.272	107.253	42.455	26.191	5.400

Une partie des orges exportées est maltée dans la Métropole et à l'étranger et voici leur destination, qu'il importe de connaître, pendant les années de production normale, en 1928 et 1929, par exemple:

	1928	1929
France	72.653	516.022
Grande-Bretagne	127.706	146.034
Allemagne	422.591	184.895
Pays-Bas	97.180	79.191
U. E. Belgo-Luxembourg	489.616	298.108
Tripolitaine	50.916	30.000
Grèce	15.004	6.300
Tunisie	14.667	289
Maroc E. et F.	16.655	23.085
Syrie	4.500	16.230

Le Nord de la France, l'Angleterre, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, tous pays réputés pour leur bière, utilisent nos orges.

Les exportations ont lieu dès la récolte et c'est le plus souvent dans le courant du troisième trimestre qu'on enregistre le tonnage le plus important: ce qui correspond à la fin des approvisionnements d'orge en Europe, c'est la période de reconstitution des réserves de céréales dite de soudure.

L'examen du tableau ci-dessous :

	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
1927	4	3	418	399
1928	328	307	615	467
1929	222	145	532	425
1930	102	94	190	298
1931	108	73	57	163
1932	35	17	19	13

montre clairement cet état de choses ainsi que la marche suivie par le commerce d'exportation des orges algériennes au cours d'une période comportant de bonnes et de mauvaises récoltes dans la Colonie.

Pendant les années qui se sont écoulées depuis 1927, l'Algérie a importé:

425.000	qx d'orge estimés à	52	millions de francs en 1927
68.000	—	6	— 1928
72.000	—	7	— 1929
4.000	—	292	mille francs en 1930
1.122.000	—	68	— 1931
905.000	—	55	— 1932

soit plus de 400.000 quintaux en moyenne pour cette période.

En 1931-1932, années de faible récolte, les importations d'orge furent importantes et nous devons en signaler la provenance, car on emploie en effet quelquefois pour les semailles une certaine quantité des orges introduites. Au cours des années indiquées ci-dessus, l'Algérie a reçu:

	en 1931	en 1932
du Maroc français	930.595	501.755 qx d'orge
— la Roumanie	78.458	1.571 —

— la Syrie	52.526	578	—
— la Turquie	32.763	40.613	—
— la Tunisie	22.489	359.391	—
— l'Australie	»	1.996	—

Quoique la plus grande partie des orges importées soient pour l'année considérée de la *même espèce* que les orges cultivées dans la colonie (1), ces importations, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ne sont pas sans avoir quelque influence sur l'état des variétés et des sortes: elles modifient les mélanges cultivés et les rendent dans certains cas, encore plus complexes, sans aucun avantage en ce qui concerne les rendements; elles peuvent aussi faciliter l'introduction de certains parasites : charbons, helminthospores...

On ne doit pas, en conséquence, recommander l'emploi de ces mélanges d'orge de provenance étrangère, comme semence, si ce n'est pour effctuer des essais de culture ou pour obtenir de nouveaux matériaux susceptibles de concourir à l'amélioration de cette céréale.

∴

En dehors de leurs applications ordinaires, alimentation de l'homme et des animaux domestiques, les orges d'Algérie servent à la fabrication de la bière et comme nous l'avons déjà indiqué (2) leurs qualités à ce dernier point de vue s'affirmeront encore davantage dans l'avenir attendu que les sortes sélectionnées, dont certaines répondent aux desiderata des cultivateurs et des malteurs, sont appelées à remplacer les mélanges cultivés. Les orges sélectionnées méthodiquement, toutes conditions égales d'ailleurs, sont homogènes pour une même région non seulement par le volume de leur grain, mais aussi par leur composition chimique.

Cette dernière a fait également l'objet de diverses recherches dont nous devons tenir compte dans cette note en raison du rôle

---

(1) *Les céréales exotiques en Algérie.* Revue Agricole Afrique du Nord, tome 2, 1920.

F. Bœuf. — *Orges industrielles. Leur culture en Tunisie,* Tunis, 1911.

E. Miège. — *Les orges marocaines,* Rabat, 1924.

(1) *Production des Céréales en Algérie.* — Congrès des productions végétales. — Exposition coloniale internationale de Paris, Vincennes, mai-novembre 1931.

important que jouent certains éléments constitutifs du grain d'orge. Les résultats de ces analyses intéressent les producteurs les industriels et tous les consommateurs qui utilisent les orges nord-africaines.

BALLAND, entre autres, dans son ouvrage publié en 1907 « *Les Aliments-Céréales* », consacre un chapitre à l'orge et donne un assez grand nombre d'analyses d'échantillons prélevés dans des lots de grains du Service des Vivres de l'armée ou des grands centres d'approvisionnement. Les orges d'Algérie, qui font l'objet du tableau ci-après, proviennent du littoral et du Tell; à ce tableau nous avons ajouté, à titre de comparaison l'analyse d'une orge à deux rangs, l'une des plus estimées en brasserie « *orge Chevalier* », provenant de la Beauce :

	Eau	Matières azotées	Matières grasses	Matières amylacées	Poids moyen de 100 grains
	—	—	—	—	—
Orge d'Algérie	12,4	9,4	1,5	69,2	4,6
—	10,7	8,9	1,2	72,5	4,5
Orge noire d'Algérie	12,5	9,8	1,4	70,1	3,6
Orge d'Algérie (Boghari)..	12,3	10,5	0,9	69,8	6,3
— (Boufarik).	12,3	11,2	1,1	67,5	4,1
— (Bougie)..	9,2	9,1	1,5	72,4	4,3
— (Constantine).	9,9	9,9	1,4	70,5	43.
Orge d'Algérie	12,2	10,0	1,6	68,8	4,1
— (El Goléa).	11,1	10,9	1,4	67,5	3,8
Orge de Tunisie	10,9	9,4	1,4	70,8	4,7
—	12,3	9,5	1,7	69,0	4,7
—	13,0	9,6	1,9	67,5	4,1
Orge chevalier (0. à 2 r.)	12,4	8,2	1,5	72,18	4,7

Quoique les indications données par BALLAND ne précisent pas suffisamment à quelle espèce ou variété appartenaient les orges analysées, ses résultats n'en sont pas moins intéressants car ils montrent déjà que certaines de nos orges présentent de sérieuses qualités en ce qui concerne la fabrication de la bière.

Les analyses faites depuis par M. HUSSON, Professeur de Technologie à l'Institut Agricole d'Algérie (1) fournissent des renseignements beaucoup plus étendus car l'amélioration de

(1) *Contribution à l'étude de quelques orges d'Algérie.* — Journée des Techniciens de l'Agriculture. Alger, 1933.

cette céréale a abouti à la culture de *variétés* ou de *sortes pures*, obtenues par les établissements chargés du perfectionnement des plantes de l'Afrique du Nord : Station de sélection et d'essais de semences de Rabat, Institut Agricole d'Algérie. Service botanique et agronomique de Tunisie... Ces sortes constituent les éléments fondamentaux, si l'on peut s'exprimer ainsi, de l'orge nord-africaine. sorte commerciale assez complexe, comme nous l'avons déjà vu, en ce qui concerne sa composition botanique. Voici un extrait des analyses publiées par l'auteur indiqué ci-dessus :

Espèces, variétés et sortes	Eau	Matières azotées totales	Matières grasses	Amidon	Poids de 100 grains
Hordeum tetrastichum Kor. var. *pallidum* Kor. (1).....	10.0	8,3	1,6	61,3	4,9
—	11,2	9,0	1,6	63,0	4,9
—	11,3	8,5	1,8	61,6	4,4
—	12,7	14,1	1,5	60,0	4,4
Orge carrée d'Algérie n° 42.	11,6	12,4	1,7	62,3	5,4
—	11,3	7,9	1,8	61,7	4,9
—	11,3	12,8	1,5	60,3	4,6
Orge carrée d'Algérie n° 48.	11,3	11,2	1,5	59,9	5,3
—	11,0	13,1	1,5	60,0	4,6
Orge carrée d'Algérie n° 183. *Hordeum tetrastichum* Kor. var. *pallidum Ser*.....	11,4	7,5	1,7	61,5	5,4
—	11,5	8,0	1,6	60,1	5,2
—	12,7	12,8	1,5	59,1	4,7
Orge Martin mélange *d'Hord. hexastichum* L. var. *paralelum* Kor. et H. *tetrastichum Kor. var. pallidum Kor.*	13,6	9,3	1,5	62,8	4,6
—	11,0	9,9	1,4	61,9	5,5
—	11,0	13,9	1,9	60,1	4,8

(1) Les échantillons proviennent respectivement : orge n° 26 de l'Institut Agricole (récoltes 1931-1932), de l'Ecole d'Agriculture d'Aïn-Témouchent (1932), de la Station Expérimentale de Batna; orge n° 42 de l'Institut Agricole d'Algérie (1931), de l'E.A.A.T. (1932), de la S.E.B. (1932); orge n° 48 de l'E.A. Guelma (1932), de la S.E.B. (1932); orge n° 183 de l'I.A.A. (1931-1932), de la S.E.B. (1932); orge Martin du Syndicat A.A.T. (1932), de l'E.A. Guelma (1932); de la S.E.B. (1932); orge J. 14 et orge (Maroc) de la S.E.B. (1932).

Orge J. 14 (*Hord. Tetrasti-chum* var. *pallidum*.....	10,3	12,5	1,6	60,4	3,7
Orge (Maroc) *Hord. tetrasti-chum* var. *pallidum*.....	10,9	14,0	2,0	58,2	4,3

L'examen des chiffres contenues dans ce tableau fait ressortir que pour un même lieu les variations concernant la composition chimique d'une sorte pure paraissent assez limitées d'une récolte à l'autre. Pour l'orge carrée d'Algérie, n° 26, par exemple, pour les stations du littoral : Maison-Carrée et Aïn-Témouchent, la variation n'est vraiment accusée que pour les matières azotées solubles et incoagulables à la chaleur. On peut constater d'autre part que l'influence du milieu se manifeste très sensiblement, pour la même sorte d'orge, les matières azotées par exemple ; celles-ci, qui varient de 8,3 à 9 % pour les deux stations citées ci-dessus, passent à 14, 16 pour la station de Batna, alors que les grains semblent s'être également bien développés puisque le poids moyen de ceux-ci, pour chaque provenance, n'est pas très éloigné, de 1/10e environ.

Des observations du même ordre peuvent être faites en ce qui concerne l'orge n° 183; celle-ci donne respectivement 7, 5 et 8,0 % de matières azotées totales pour les récoltes des années 1931 et 1932 faites à Maison-Carrée et 12,5 %pour celle faite en 1932 à Batna.

L'orge Martin, quoique très différente des précédentes montre la même variation.

On peut remarquer que la proportion des matières azotées totales augmente du nord vers le sud, ce qui semble tenir à la sécheresse et à la chaleur, et l'on s'approvisionnera de préférence pour les orges destinées à l'alimentation du bétail sur les Hauts-Plateaux.

Pour l'amidon, élément essentiel en brasserie, c'est l'inverse qui se produit, pour la même raison sans doute. Ces constatations faites sur un petit nombre d'analyses se préciseront au fur et à mesure que se poursuivent les recherches effectuées par le laboratoire de Technologie de l'Institut Agricole d'Algérie et permettront de faire connaître non seulement la valeur des orges des différentes régions de production, mais également celles des variétés ou des sortes sélectionnées cultivées dans la colonie. Ces indications sont des plus importantes aux point de vue de *l'alimentation des animaux* et de la *fabrication de la bière*.

A ce dernier point de vue nous croyons devoir rappeler quelques passages de la note publiée en 1910 par M. L. VERHELST. Professeur à l'Université de Louvain (Belgique), Directeur de l'Ecole Supérieure de Brasserie, au sujet de nos orges (1).

« C'est principalement dans le nord de la France que les orges d'Algérie sont les plus estimées ou au moins demandées par la Brasserie; il est important de remarquer à ce propos, que les bières fabriquées dans ces régions sont presqu'exclusivement de fermentation haute. On importe aussi de ces grains en Belgique et en Angleterre, mais chez nous, plutôt moins qu'autrefois, surtout depuis la concurrence grandissante des pays balkaniques, grains d'ailleurs préférés par les brasseries. Il se pourrait que l'Angleterre devienne un débouché plus important au moins pour les qualités de choix, si l'on connaissait mieux les variétés les plus avantageuses pour le commerce ».

« Aujourd'hui beaucoup de braseurs du Nord, du Nord-Ouest et même de l'Est de la France, s'accordent à reconnaître que *l'escourgeon d'Algérie* donne pendant l'été de meilleurs résultats que certaines orges de France et l'emploient parfois seul pendant cette saison ».

Le même auteur (2) en 1922, indique que « les résultats de la fabrication de la bière à l'aide de tout ou majeure partie de malt d'orges d'Afrique, fabriqué sur place, et même malgré les difficultés d'exploitation de labrasserie — à fermentation basse — en Algérie, prouvent nettement que les orges de ce pays ont été longtemps *sous-estimées par les brasseurs*. Les difficultés d'approvisionnement en orge pendant la guerre, avaient d'ailleurs fait entrevoir cette dernière conclusion à moint brasseur français ».

« Cet ensemble de circonstances, efforts sérieux d'amélioration de culture, meilleures possibilités de choix, maltage avantageux sur place, et expérience locale d'utilisation de ces malts, ouvre d'agréables perspectives non seulement pour les colons algériens intelligents, mais aussi pour les brasseurs avertis. »

---

(1) *Les orges nord-africaines.* — Extrait de la Revue Générale Agronomique. Bruxelles, 1910.

(2) *Les orges nord-africaines.* — Bulletin de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole supérieure de Brasserie de l'Université de Louvain, avril 1922.

Ce bref aperçu montre l'importance des améliorations réalisées au cours de ces dernières années en ce qui concerne l'orge et du désir qu'ont les agriculteurs et les commerçants, aidés par les établissements agricoles du Gouvernement Général de l'Algérie, de poursuivre le perfectionnement de cette production qui joue, avec le blé dur, un rôle de premier ordre dans l'agriculture indigène.

L. DUCELLIER,
Professeur d'Agriculture
à l'Institut Agricole d'Algérie.

La mort du Capitaine RESSOT

Les opérations militaires dans le Sud-Marocain se sont poursuivies, l'été dernier, avec un rythme méthodique, suivant un programme savamment conçu et brillamment exécuté sous la haute direction du Général Huré, commandant supérieur des troupes du Maroc.

C'est dans un pays extrêmement accidenté, coupé de profonds ravins, dominé par de hauts sommets que se sont déroulées ces opérations. Là se trouve le dernier bastion de la dissidence. Dans cette contrée chaotique, tourmentée, propice aux embuscades et aux guets-apens, se sont concentrées les forces adverses. Celles-ci, depuis de nombreuses années, opposent, avec une énergie farouche, une résistance acharnée à l'avance de nos troupes dont l'installation définitive dans cette partie du désert doit mettre fin aux actes de brigandage, faire cesser aussi les odieux privilèges des grands nomades de l'Ouest-Saharien, et placer enfin à l'abri de leurs exigences les paisibles pasteurs ainsi que les ksouriens des oasis.

C'est contre ces redoutables adversaires, vivant de rapines et, par suite, ennemis irréductibles de la pacification, que nos vaillantes troupes luttent avec un héroïsme digne des soldats de la Grande Guerre. Durant l'été 1933 elles ont livré de durs combats par une chaleur torride qui ajoutait encore aux difficultés naturelles auxquelles elles se heurtaient. Ce sont bien des opérations de guerre qui eurent lieu dans cette partie méridionale de notre Maroc, et si la distance comme la modestie des chefs en a considérablement affaibli les échos, les initiés n'ignorent point que les officiers et les soldats y ont accompli une tâche qui ajoute une page magnifique et lourde de gloire à l'histoire de l'Afrique Française.

On connait les évènements les plus récents qui amenèrent notamment nos troupes dans la région d'Ifer et dans le massif de Kerdous. Les contingents algériens du territoire militaire d'Aïn-Sefra participèrent activement à ces opérations sous les

ordres du colonel Trinquet, commandant militaire de ce territoire.

C'est au cours de l'un des nombreux combats livrés dans cette zone que tomba le capitaine Ressot, mortellement atteint d'une balle dans le ventre le 5 août, alors qu'il se lançait contre une position ennemie à la tête d'un groupe de partisans.

Né dans le Puy-de-Dôme, dans la petite commune de Plan-zat, le 26 octobre 1889, Ressot s'engagea à 18 ans au 27e régiment de dragons. En 1914 il était admissible à l'Ecole militaire de Saumur lorsque la guerre éclata. Sous-lieutenant au mois d'octobre 1914, puis lieutenant en juin 1916, il obtint de passer dans un régiment d'infanterie au mois de septembre de cette même année. Entre temps, sa brillante conduite sur le front et une double blessure lui avaient valu, en septembre 1914, la médaille militaire et la Croix de guerre avec palme. Promu capitaine à titre temporaire le 7 juillet 1917, Ressot recueillait encore deux citations et la Légion d'honneur, recevait une seconde blessure au combat du Bois de Vrigny le 29 juillet 1918, puis, la guerre terminée, il obtenait sa réintégration dans l'arme de la cavalerie et son affectation au 6e régiment de spahis en Algérie.

Le 28 octobre 1920 le capitaine Ressot, envoyé sur sa demande à la compagnie saharienne de la Saoura, prit contact avec le Sahara. Pour ses débuts d'officier de peloton méhariste il eut l'heureuse fortune de participer à la première jonction entre les troupes de l'Algérie et celles de la Mauritanie.

Dès ce moment Ressot subit, après tant d'autres, l'envoûtement du désert. Après un court séjour au Cours Préparatoire du Service des affaires indigènes à Alger, il était de nouveau réaffecté à la compagnie de la Saoura le 12 juin 1922 et, durant dix années consécutives, il allait commander cette belle unité, en « faire sa foi, son mysticisme », porter sa renommée du Tafilalet à la Mauritanie et inspirer aux rezzou une crainte salutaire.

Le capitaine Ressot a organisé et dirigé personnellement de nombreuses et importantes reconnaissances dans le Sahara occidental, jusqu'aux frontières du Rio de Oro. Rappelons, en particulier, la tournée du printemps de l'année 1923, au cours de laquelle il prit des notes géologiques et géographiques qui furent très appréciées des techniciens. A l'automne de la même

année il parcourait le Yetti, le Solb, le Sud de l'Iguidi, et accrochait, à son passage au puits d'Oum el Assel, un rezzou de Beraber qui s'enfuyait avec des prises. En avril-mai 1925, Ressot, infatigable, repartait à la tête de ses méharistes vers Tindouf, l'oasis envore inviolée, pénétrait dans ce centre demeuré mystérieux, puis, avec une clairvoyante audace, poursuivait son exploration dans des zones avoisinant le Rio de Oro non visitées jusqu'alors par nos troupes.

Dès ce moment, les reconnaissances se succédèrent pour ainsi dire sans interruption. A l'exemple de leur capitaine, les officiers et les méharistes français et indigènes de la compagnie de la Saoura faisaient preuve d'un entrain remarquable et portaient à son apogée la réputation de cette splendide unité. Rattachée au commandement des confins algéro-marocains, elle prit une part glorieuse aux opérations du Tafilalet en 1931 et, là encore, Ressot trouva l'occasion de mettre en valeur ses qualités de commandement, son sens politique et sa parfaite connaissance des contingences du Sahara occidental.

En avril 1932, le capitaine Ressot était affecté à Alger, à l'Etat-Major du 19e Corps d'armée. Mais à cet homme d'action et d'énergie la vie de bureau était trop pesante. Après une année d'existence sédentaire, la voix du désert se faisait entendre irrésistible. Ressot ne tenta pas de se dérober à l'appel de son ancien chef, le colonel Trinquet, qui le tenait en affection et haute estime, et qui le demandait auprès de lui comme adjoint.

Ce devait être sa dernière étape. Il est tombé glorieusement, en faisant bravement son devoir. Le Service des affaires indigènes d'Algérie perd en lui un officier d'élite qui possédait à un rare degré la notion du devoir. Le capitaine Ressot était un modeste, mais un travailleur consciencieux et intelligent qui a donné sur le Sahara occidental des études scientifiques très appréciées. Son nom restera gravé auprès de ceux des bons ouvriers de la France Africaine.

Capitaine Léon LEHURAUX.

LES TOUAREG IFORAS

Les Iforas sont les premiers Touareg que nous ayions rencontrés après notre installation en Algérie. Un groupement de leurs tribus fait actuellement partie de nos Territoires du Sud. C'est Duveyrier qui les a étudiés le premier dans son livre célèbre sur *les Touareg du Nord*. Depuis cette époque divers auteurs s'en sont encore occupés, mais il reste néanmoins divers problèmes à élucider sur leur compte et c'est uniquement ceux-là que je veux examiner ici.

Pour que le lecteur ait un fil conducteur au milieu de l'enchevêtrement des détails que je vais être appelé à donner, j'énonce dès à présent les plus importants de ces problèmes, avec la solution que j'ai été amené à accepter.

1° Les Iforas, s'ils ont été les premiers peuples voilés qui se sont présentés à nous, comme je viens de le dire, ont été au contraire les derniers qu'ait connus l'antiquité. A l'époque arabe ils ont complètement disparu de l'histoire ; aucun chroniqueur musulman ne les signale. J'attribue ce fait étrange à une arrivée inopinée sur le littoral vers la fin du monde antique, suivie d'un repli presque immédiat vers le désert dont ils venaient de sortir.

2° Deuxième conjecture : les Iforas me semblent être le même peuple que les Pharusiens des auteurs anciens et que les Four ou Bafour de la terminologie africaine.

3° Troisième problème : l'origine des Iforas doit être recherchée en Perse.

Pour l'examen de ces diverses questions je m'appuierai sur les recherches des auteurs qui s'en sont déjà occupés, mais au préalable quelques notions d'ensemble sur leur nom, leur habitat actuel et les particularités de tout genre qui les distinguent sont indispensables.

NOM

Duveyrier, suivant la mode de son époque en matière de transcription des noms indigènes, écrit les *Ifôghas*. Depuis lors le Père de Foucauld, d'accord avec M. René Basset et Motylinski, a adopté la graphie Ifor'as. L'apostrophe note l'occlusive glottale ou coup de glotte ; cette indication, importante pour de savants linguistes, n'a rien à faire avec la transcription en langue vulgaire. J'écrirai donc avec tout le monde Iforas.

Mais il convient de remarquer qu'en réalité cette graphie n'est pas tout à fait d'accord avec la prononciation de nos tribus du Sud qui disent très franchement *Ifourass*. Divers auteurs s'en écartent aussi. C'est ainsi que M. Delafosse adopte l'ortographe Iforhass, le colonel Abadie Iforhas.

Ces divergences sont d'ailleurs au fond sans réel intérêt et montrent seulement la difficulté d'interprétation de ce phonème pour les étrangers, qu'ils soient européens ou indigènes.

Un détail beaucoup plus important à prendre en note, c'est qu'au singulier le nom des Iforas ne devient pas Fourassi comme le disent communément nos arabes sahariens ; les touareg disent un *Fâghis* (Duveyrier l. c. p. 359) ou un Afar'is (Cortier. *D'une rive à l'autre du Sahara* p. 300). Ce fait permet de comprendre pourquoi certains peuples étrangers adoptant la forme pluriel de leur nom ont pu écrire comme les latins *Ifuraces*, (qui se prononçait sans doute Ifouracess se rapprochant beaucoup dû terme employé de nos jours par leurs voisins arabes) ou Four comme l'ont fait autrefois la plupart des peuples nègres qui les entouraient.

Au contraire ceux qui ont formé la transcription de ce nom d'après le singulier Faris ont obtenu *Pharusii*, comme les géographes grecs de l'antiquité et les latins qui les ont copiés. J'aurai à revenir plus loin sur ce fait.

La voyelle I qui précède leur nom est le suffixe formatif du pluriel en berbère ; normalement ce nom pourrait se terminer en N comme dans la plupart des autres tribus berbères et donner *Ifouran*, *Ifouren*, *Ifouracen*. Néanmoins on ne peut dire que cette forme soit irrégulière. Le Père de Foucauld dans sa *Grammaire et dictionnaire français touareg*, parus sous le nom de A. de Motylinski, nous apprend que le pluriel peut aussi se former au moyen d'un A placé soit avant la dernière articulation,

soit en remplacement du son voyelle final du singulier (p. 9). C'est bien ce qui se produit dans le cas présent, mais les noms de cette sorte sont assez rares chez les Touareg. Lorsque ce sont véritablement des noms ethniques et non des noms toponymiques comme la plupart des dénominations de tribus targuies, ils semblent indiquer une origine iranienne, de même que les noms terminés en k indiquent une provenance arménienne.

HABITAT DES IFORAS

Les tribus avec lesquelles nous sommes entrés en contact au milieu du siècle dernier ne sont pas les seules collectivités targuies qui aient droit à ce nom d'Iforas. On en connait plusieurs autres, mais leur situation sociale dans l'ensemble de la nation des Touareg est très différente. Les unes sont classées comme nobles, d'autres comme maraboutiques, d'autres enfin comme serves.

Ces différences fréquentes au Soudan aussi bien chez les Maures de l'Ouest que chez les Touareg ne sont ni invariables ni définitives et on aurait tort de leur attacher une trop grande importance. L'exemple même des Iforas le montre.

Chez les Touareg, les tribus nobles sont celles qui ont pu conserver assez de puissance pour repousser les agressions de leurs voisins et conserver leur indépendance pleine et entière ; les maraboutiques sont celles qui n'ayant plus assez de force pour défier les attaques des tribus les plus vaillantes et les plus audacieuses, se sont réfugiées dans cet état spécial, créé par l'Islam, de gens consacrés à la prière et aux pratiques religieuses qui leur valent de ne pas être pillées comme le commun des nomades. Enfin les serves sont celles que leur faiblesse ou le revers de leurs armes ont contraint à solliciter la protection de puissants voisins chez lesquels elles se réfugient souvent et auxquels elles paient de toute manière une redevance plus ou moins forte.

Je vais examiner tour à tour les différents groupes d'Iforas en indiquant leur localisation et les particularités qu'ils peuvent présenter. Je procède du Nord au Sud dans cette énumération.

I. — GROUPE DES IFORAS DU NORD.

Ce sont les premiers hommes voilés avec lesquels nous avons eu affaire. Si mes souvenirs sont exacts c'est le lieutenant de Colomb, commandant supérieur du Cercle de Géryville, qui au cours d'une tournée administrative à Metlili des Chamba, au Sud du Mzab rencontra le premier quelques touareg Iforas venus dans ce Ksar pour commercer. A cette époque, on doit s'en souvenir, les Chamba et les oasis où ils possédaient des palmiers, Metlili, El Goléa et même Ouargla relevaient de la Division d'Oran. Les Chamba avaient de bonnes relations à ce moment-là avec les Touareg. Les Iforas, qui paraissent avoir eu toujours des tendances à s'avancer vers le Nord, venaient commercer librement dans leurs oasis ; ils campaient, notamment dans l'Igharghar inférieur où ils se considéraient presque comme chez eux. Cet état de choses subsista jusqu'au massacre de la Mission Flatters.

Quoiqu'il en soit l'accueil bienveillant du Lieutenant de Colomb dissipa la crainte et les méfiances habituelles des Touareg qu'il rencontra et qui avaient peut-être été attirés expressément par notre khelifa Si Hamza chef des Oulad Sidi Cheikh qui nous était alors tout dévoué.

A ce moment les Iforas avaient aussi précisément à leur tête une personnalité des plus remarquables, le célèbre Cheikh Otsmane ag el Hadj el Bekri ben el Hadj el Fakhi, dont Duveyrier nous a fait connaître l'intelligence et le noble caractère.

Par l'entremise de Si Hamza on décida ce personnage à faire une premier voyage à Alger en 1855. Il y revint en 1858. Ces relations eurent pour résultat le voyage de Bonnemain à Ghadamès en 1855, celui d'Ismaïl ben Derba à Ghat en août 1858 et celui de Duveyrier dans le pays des Ajjer en 1860-1861, effectués grâce à l'appui de Cheikh Otsmane.

Le charme personnel de Duveyrier, son enthousiasme juvénile, sa résistance physique et sa patience à toute épreuve lui permirent de vivre dans les campements des Iforas depuis l'été 1860 jusqu'en septembre de l'année suivante et de rapporter une moisson de renseignements tout à fait inédits et d'un prix inestimable.

On peut lui reprocher d'avoir vanté un peu trop les qualités des touareg en dissimulant leurs défauts ce qui causa plus tard

de fâcheux déboires, mais il semble bien que ce fait est dû à ce qu'il s'est trouvé en contact intime avec les Iforas chez lesquels le noble caractère qu'il vantait parait beaucoup plus développé que chez les autres Touareg (1).

La chronique saharienne prétend qu'au hasard des « Ahai » il aurait eu un enfant d'une belle targuia, ce qui montre bien l'accueil qu'il reçut, lui isolé, dans les tentes de ce peuple. Si le fait est exact, il est certain que la mère et l'enfant n'ont pas vécu car lorsque nous reprîmes contact avec les Iforas ils auraient été des premiers à se réclamer de ces illustres relations et à venir mendier vivres, cadeaux et places comme excellent à le faire les voilés, y compris les Iforas.

Duveyrier a aussi contribué à répandre cette idée fausse et persistante que les Garamantes étaient des nigritiens. Les cultivateurs des oasis du Fezzan comme ceux de bien d'autres oasis sahariennes sont tous des noirs, le sang noir pouvant seul résister au climat de ces bas-fonds chauds, humides et malsains. Les esclaves nègres amenés du Soudan ont pu se mélanger avec eux, mais ne constituent pas le fonds de la race.

Le peuple qui a apporté le nom de Djerma (Garama), qui nomadisait entre le Bagradas et le lac Nouba (Tchad), qui chassait dans des chars attelés de quatre chevaux, qui entretenait des meutes de chiens assez puissantes pour qu'un de leurs princes ait pu grace à eux recouvrer son trône, qui plus tard emmenait les Romains à la conquête du Soudan, ce peuple-là n'était pas noir. C'était un peuple de conquérants blancs qui avaient tout soumis à leur loi et dont les agriculteurs noirs auxquels on attribuait le même nom n'étaient que les khammès et les serfs, taillables et corvéables à merci.

De nos jours nous appelons encore gens de Touggourt, gens d'Ouargla, les cultivateurs noirs attachés à la culture du palmier et en même temps les pasteurs nomades qui les dominent et nomadisent autour des oasis.

Cette digression n'est pas inutile, car les Iforas ont fait partie je pense à certains moments de l'empire de Garamantes; l'expédition que Julius Maternus dirigea vers le Sud avec le con-

---

(1) Voir sur ce point G. Killian, *Au Hoggar*, p. 179 et 180 qui abonde dans le même sens.

cours du roi des Garamantes avait peut-être pour but de soumettre ou de ramener dans le devoir les Iforas de l'Adrar dont je parlerai plus loin.

Après Duveyrier, le contact fut repris en 1862 à Ghadamès par la mission Mircher, de Polignac, avec les Ajjer et notamment avec les Iforas, dont Ghadamès a toujours été le principal centre d'attache et de ravitaillement, mais si faiblement qu'il n'y a rien à en dire.

Quant à la plupart des tentatives qui suivirent : Largean (1874), Dournau-Duperré (1874), d'Attanoux (1893), faites sans une préparation suffisante elles n'eurent aucun résultat utile.

Sont seuls à noter les voyages entrepris par les Pères Blancs Richard et Kermabon à Tikhammelt en 1878 qui auraient pu renouer les bonnes relations entamées par Duveyrier si dans une seconde tentative ils n'avaient pas été arrêtés net et massacrés sans doute à l'instigation des gens de Ghadamès.

Les reconnaissances de Bonnemain en 1855 et de la Mission Mircher effectuées par des officiers français avaient en effet alarmé les Turcs qui avaient renforcé leur occupation de Ghadamès, ce qui donna de l'assurance au parti hostile aux Français.

Ce sont surtout les reconnaissances de Fourean qui contri buèrent à créer à nouveau avec les Iforas des relations solides. C'est sans doute à sa manière de faire prudente, franche et loyale que nous devons d'avoir conservé l'amitié d'Abdennebi neveu de Cheikh Otsmane qui fut son principal guide et grâce auquel la mission Foureau-Lamy put réussir dans son entreprise et arriver jusqu'au Soudan.

Mais les Iforas, en guidant ainsi toutes nos reconnaissances et en favorisant notre avancement, s'étaient attirés l'animosité des autres populations du Sud et notamment de leurs frères touareg qui les razzièrent si bien qu'ils n'eurent plus d'autre ressource que de céder aux sollicitations du Général de Laroque. Une partie d'entre eux sous la direction d'Abdennebi, neveu de Cheikh Otsmane et fervent mokaddem des Tidjania vint s'installer au Souf près de la Zaouïa de Guemar.

Ils fréquentaient autrefois cette région, on doit le remarquer. Plusieurs personnages importants des Oulad Sidi Moussa y sont

CARTE SCHEMATIQUE DES MIGRATIONS PREHISTORIQUES DES PERSANS

Les migrations modernes ont suivi la route des invasions musulmanes

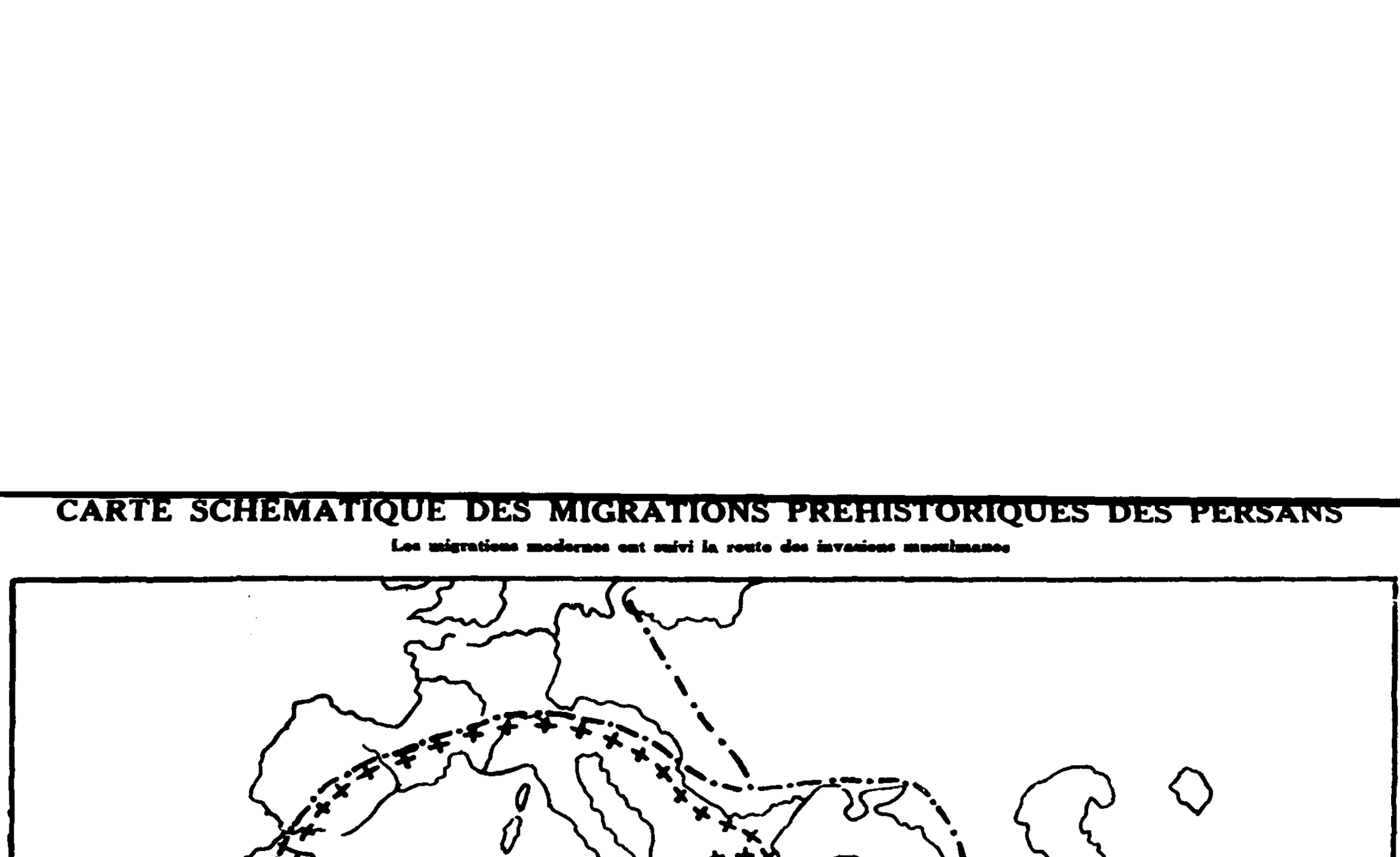

— — — — — — Direction suivie par les Farsis indiquée par la *diffusion* de la racine FR.

+ + + + + + Direction suivie par les Germanien indiquée par la racine GRM parfois altérée en GMR.

— · — · — · — · — Direction suivie par les Perses des villes du Nord indiquée par les noms de leurs cités transportés au Maroc.

⊕ Groupements actuels des Iforas.

enterrés. Sidi Ahmed el Foki aurait son tombeau à El-Oued sur la place du marché (1).

Cet exode des Iforas en territoire français ne faisait pas l'affaire de leurs ennemis et même de certains d'entre eux, voir de parents d'Abdennebi opposés à toutes relations avec les Français.

On peut tenir pour certain que le massacre du Marquis de Morès, exécuté par de vulgaires bandits originaires des Chamba d'Ouargla, eut pour but de faire revenir les fugitifs. Un neveu d'Abdennebi fut compromis dans cette affaire qui eut le résultat souhaité, car Abdennebi fut abandonné par la plupart des tentes qui l'avaient suivi et qui rentrèrent peu à peu dans leur pays.

Sur ces entrefaites, la prise d'Insalah en 1900 et la soumission du Hoggar, trois ans plus tard avaient changé la face des choses et on put installer Abdennebi avec le titre de caïd à Temassinine où une partie des Iforas vint le rejoindre.

Un de mes successeurs à Insalah, le Capitaine Charlet, a consacré dans le Bulletin de la Société (1) un article aux principales tribus Ajjer et on y trouvera une quantité de détails intéressants sur les Iforas. En comparant son étude à celle de Duveyrier on peut relever des différences qui montrent bien avec quelle rapidité s'altèrent les traditions dans ces tribus à peu près privées d'écriture, car les caractères Tifinagh totalement démunis de voyelles ne peuvent servir à la transmission de la pensée humaine que dans des cas très restreints.

C'est ainsi que les Iforas du Nord ne considèrent plus comme étant des leurs le petit groupement des Iforas n'Tobol attachés aux Imanan, contrairement à ce que nous dit Duveyrier. Nous assistons là à sotre époque à cet émiettement si caractéristique des tribus targuies.

Cependant ils reconnaissent encore qu'ils sont venus de la région d'Es Souk au sud de l'Adrar des Iforas et les Oulad Moussa spécifient que *c'est au milieu du XVII^e siècle* qu'ils arrivèrent de là dans la région située au sud de Ghadamès.

---

(1) Capitaine Charlet. *Imanrassaten, Oraren, Iforas*, BSCG, 4^e 1933, p. 664. — Le Lieutenant Gardel, dans un travail inédit sur les Ajjer, répète la même affirmation au sujet de ce fait qui paraît actuellement inconnu des Souafa.

(1) Capitaine Charlet, l. c., p. 664.

Ce point est très important et j'attire sur lui l'attention du lecteur car il nous donne la solution d'un problème historique sur lequel je reviendrai, celui de la disparition totale des Iforas de l'horizon des auteurs musulmans.

Bien qu'ils disent maintenant n'avoir rien de commun avec les Iforas de l'Adrar, il est plus que probable qu'ils s'étaient séparés d'eux et avaient essaimé vers le Nord sans doute au V[e] siècle de notre ère. Ils étaient vraisemblablement venus occuper la place laissée libre par l'exode des Lemta, autre peuple voilé, qui à la suite de ses luttes avec les Romains avait abandonné de guerre lasse le pays pour se réfugier au Sous Marocain où les chroniqueurs arabes signalent leurs tribus jusqu'au XIV[e] siècle.

Mais ils ne furent pas plus heureux que leurs devanciers car ils se heurtèrent aux troupes byzantines de Jean Troglita et à la suite de la mort de leur chef Karkasan tué à la bataille des champs de Caton en 547, ils durent s'enfuir à leur tour. Au lieu de gagner l'Occident ils se replièrent sur l'Adrar oriental qui paraît avoir été leur point de départ.

Ce ne fut que longtemps après qu'ils tentèrent à nouveau de s'établir dans le Nord et entre temps, les savants qui fabriquaient les généalogies des Berbères n'ayant pas eu connaissance de leur nom, s'abstinrent de leur donner un ancêtre et d'établir leur lignée.

Le groupement des Iforas du Nord occupe en définitive des parcours beaucoup plus restreints que lors de notre arrivée en Afrique. Temassinine où est la koubba de Sidi Moussa, personnage religieux vénéré de leur tribu en marque à peu près le centre ; certaines de leurs tentes s'installent pour gagner leur existence auprès de la ville tripolitaine de Ghadamès.

Les Iforas du Nord en particulier la fraction des Oulad Sidi Moussa ont la prétention d'avoir parmi leurs ancêtres un descendant du prophète Mohammed ce qu'il est assez difficile de vérifier.

Le fait n'a assurément rien d'impossible eu raison de l'invraisemblable diffusion de ce sang parmi les populations musulmanes de l'Afrique du Nord. On sait qu'après la mort du prophète les arabes mirent un véritable acharnement à détruire sa descendance mais qu'ils n'y parvinrent pas. Un descendant

de la branche de son petit fils Hassen, Idris ayant gagné le Maroc put, grâce aux qualités prolifiques de la race berbère, inonder tout l'Occident de son innombrable progéniture. Il est inutile de dire qu'à l'époque actuelle il reste bien peu de sang arabe dans les veines de tous ces nobles. Ils s'appellent en effet Cheurfat du terme Arabe Chérif qui veut dire noble.

Il est d'autre part probable que dans les premiers siècles de l'islamisation de la Berbérie, tous les aventuriers arabes qui venaient exploiter les populations de l'intérieur nouvellement converties et leur demander femmes et richesses, se disaient de purs descendants du prophète.

De savants traités comme le *Kitat el Ansab*, suivent dans leurs principales ramifications les familles des Cheurfat chez les musulmans de l'Afrique du Nord. Il est inutile de dire qu'on n'y trouve pas les Iforas ce qui n'est cependant pas une raison pour rejeter leurs prétentions.

Quoiqu'il en soit, tous les Iforas y compris ceux du Nord, sont regardés comme ayant du sang des Cheurfat et ils se distinguent d'une manière générale par leur foi sincère, une véritable piété et des qualités morales indéniables. Le caractère de fanatisme xénophobe et de superstitions qui forment souvent le fond des croyances de certaines populations sahariennes ne paraît pas être commun chez eux. Mais il est possible que leur conception des choses religieuses soit due à l'origine persane que je leur attribue plutôt qu'à l'ascendance arabe dont ils se prévalent.

Les Iforas du Nord sont appelés Dag Elemtei par leurs frères de l'Adrar, ce qui semblerait indiquer qu'ils ont fait partie, tout au moins pendant quelque temps, du peuple des Lemta que les généalogistes arabes rattachent à la deuxième race des Sanhadja inventée par eux. On se rappellera à ce propos que les Touareg en général sont appelés du nom générique d'Ilemtien par leurs voisins berbères non voilés et qu'il reste encore dans la petite oasis de Barakat voisine de Ghat une tribu d'Ilemtien devenus sédentaires. Ces divers faits montrent bien que les Lemta étaient primitivement fixés en Tripolitaine et que leur nom vient bien de celui de la ville de Lemta (Leptis magna) et non de celui de l'antilope Lamt (Oryx leucoryx Pall.) comme l'ont imaginé les étymologistes arabes de l'Ouest.

II. — GROUPE DES IFORAS DE L'ADRAR.

Dès l'année 1901 nous avons eu quelques notions sur les Iforas de l'Adrar et de l'Air données par H. Sarrazin dans son livre sur les *Races humaines du Soudan français.* Il les emprunte intégralement à un travail de M. l'Officier interprète Mohammed ben Said, qui a d'ailleurs peu après publié dans la Revue Tunisienne de 1903, une étude sur les *Touareg de la région de Tombouctou* où elles se trouvent reproduites sous une forme peu différente.

Un peu plus tard, après la soumission du pays des Hoggar, les officiers des compagnies sahariennes entrèrent en contact avec eux. Les explorateurs Chudeau et E.-F. Gautier (1) traversèrent leur pays. Mais c'est spécialement le lieutenant Maurice Cortier de l'Infanterie coloniale qui les étudia en 1907. Il a parcouru l'Adrar pendant un bon mois (25 avril au 29 mai) et a pu voir à loisir choses et gens. La seconde partie de son livre *D'une rive à l'autre du Sahara* est consacrée à l'Adrar des Iforas et présente la plus grande importance au point de vue de la connaissance du peuple dont je m'occupe. J'aurai à emprunter mais parfois aussi à combattre certaines de ses conclusions. Les Iforas de l'Adrar relèvent directement de Tombouctou.

Il considère avec raison les Iforas du Nord comme un essaim de ceux de l'Adrar. Comme Duveyrier il estime que les Iforas ne sont pas des Touareg nobles et écrit à ce sujet le passage suivant : « *Les Iforas ne sont pas en effet au sens strict du mot des nobles. Immigrés dans l'Adrar, sans origine aristocratique reconnue, ils payèrent tribut aux Ioulliminden, pendant tout le temps que ceux-ci occupèrent le pays. Par le départ des Ioulliminden, ils devinrent libres, chefs du pays et eurent des tribus imrads ; mais cette situation de fait ne les fit pas nobles en droit et ce qui met cette distinction en évidence, c'est que les Ahaggar nobles ne se mélangent pas en général avec les Iforas.* »

Les assertions contenues dans ce passage ont été reproduites par M. R. Verneau, ce qui ne l'a pas empêché de comprendre

---

(1) R. Chudeau: *Sahara Soudanais.* — E.F. Gautier: *Sahara Algérien.* — *Etudes d'ethnographie saharienne.*

leurs mensurations avec celles des tribus nobles les plus pures des Aoulimminden (1).

Elles me paraissent fort contestables. Pourquoi considère-t-il les Iforas comme immigrés dans l'Adrar alors qu'il reconnait que les Aoulimmiuden sont venus s'implanter de force dans le pays et en sont repartis de leur plein gré. Les indications de Strabon sur les Pharusii que j'identifie comme on va le voir avec les Iforas, montrent au contraire qu'ils n'ont pas changé de place depuis deux millénaires au moins.

J'ai dit plus haut que leur nom de *Faris* au singulier expliquait la transcription grecque. Strabon fait en outre remarquer qu'ils venaient commercer à Constantine en traversant des marécages qui sont sans doute ceux de l'Oued Rir, où en certaines saisons les fonds chotteux qui séparent les oasis peuvent être assez désagréables à passer.

Il nous dit aussi que dans le pays des Pharusiens l'été est la saison des grandes pluies, et que l'hiver y est au contraire la saison sèche ce qui montre bien que leur habitat se trouvait au Soudan et non dans le Sud du Maroc comme le pense M. Stephane Gsell (2).

Cette interprétation me parait inadmissible pour diverses autres raisons. En Berbérie les grandes voies commerciales se dirigent en général perpendiculairement à la mer ; c'est une règle absolue qui n'est enfreinte que dans des conditions exceptionnelles : état de guerre ou disette complète dans les contrées à traverser. Je ne connais qu'une exception à cette règle, celle des Saïd Otba d'Ouargla qui au lieu de remonter tous les ans, droit au Nord, se dirigent obliquement vers Tiaret pour y faire leurs achats de céréales, passant ainsi une partie de leur année à voyager. Le fait est facile à expliquer. Toutes les tribus placées plus au Nord partant en même temps qu'eux ne leur laissent plus ni pâturages ni places sur le parcours qu'ils devraient effectuer : ils sont donc obligés d'effectuer un trajet plus long mais moins encombré.

---

(1) R. Verneau: *Résultats anthropologiques de la Mission de M. de Gironcourt en Afrique Occidentale*. L'anthropologie 1916. — M. de Gironcourt lui-même classe au contraire les Iforas parmi les tribus nobles les plus pures, d'après les archives du Cercle de Gao et les traditions du pays.

(2) Voir à cet égard les réflexions de M. André Berthelot: *L'Afrique saharienne et soudanaise*, p. 246.

On ne saurait donc admettre que les Pharusii aient eu à traverser le Chott Gharbi, le Chott Chergui, les deux Zahrez, le Hodna pour venir à Constantine.

D'ailleurs Strabon dit qu'ils habitaient à l'intérieur. En rapportant qu'ils étaient incriminés d'avoir, d'accord avec les Nigretes, détruit 300 établissements tyriens de la côte atlantique. il raille doucement les auteurs de cette accusation, en faisant remarquer qu'eux-mêmes placent les Pharusii à trente jours de la mer (Strabon III 40) ce qui rendait bien difficile l'accomplissement de pareils ravages.

Trente journées de marche pour des Sahariens cela représente environ 1.500 kilomètres vers l'intérieur. L'auteur grec ne soupçonnait pas les distances incroyables que parcourent les harkas des nomades africains, qui faisaient et font encore couramment des trajets semblables. Ces trente jours de marche ne nous mènent pas jusqu'à l'Adrar des Iforas ; mais ils nous font dépasser sensiblement, quel que soit le point de la côte atlantique que l'on veut considérer, les limites du sud marocain proprement dit. Je crois d'ailleurs, comme je l'indiquerai plus loin, qu'avant l'époque arabe l'habitat des Iforas très vaste encore maintenant, l'était beaucoup plus et s'étendait fortement vers l'Ouest.

En tout cas il ne saurait être question de faire traverser aux Pharusii les hauts plateaux oranais et leurs bas-fonds, qui d'ailleurs s'évitent très facilement, tandis que dans la vallée de l'Igharghar on est obligé pour avoir de l'eau d'aller d'une oasis à l'autre en traversant les sebkhas qui étaient autrefois mouillées.

D'autres passages de Strabon demandent à être expliqués ; c'est ainsi que d'après lui les Pharusii connaissent l'usage des chars de guerre. Admettons les chars de guerre ; ils devaient en avoir dans la même proportion qu'ils ont des chevaux aujourd'hui, c'est-à-dire en nombre infime et pour faire comme les gens du Nord, qui en avaient certainement, car tous les auteurs anciens l'affirment.

Au temps de Strabon les Pharusii se tenaient encore en relations avec les Maurusii, c'est-à-dire avec les gens du Maroc en traversant le désert qui les séparait ; ceci est encore une preuve qu'ils n'habitaient pas le sud du Maroc comme je viens de le dire.

Mais il y a peut-être une autre interprétation possible. Un groupement, le plus méridional, des Iforas, a donné son nom à un affluent asséché du Niger où on exploite des salines, le Dallol Foghas. Ce Dallol se jette dans une autre vallée du même genre le Dallol Maori. Il y avait donc peut-être encore à cette époque un peuplement de Maures au Soudan qui aurait disparu depuis lors et avec lequel les Pharusii pouvaient très bien être en contact.

Enfin Strabon nous dit que pour la traversée du désert les Pharusii suspendaient des outres d'eau sous le ventre de leurs chevaux. Cette manière de procéder étant tout à fait impraticable (j'en appelle à tous les Sahariens) j'y ai vu la preuve de l'existence du chameau chez les Pharusii ; car c'est le mode d'attache encore universellement répandu chez tous les chameliers du désert, Strabon et les Grecs ne connaissaient pas cet animal, refoulé dès cette époque par les agriculteurs du Tell et il a appliqué au cheval une information qui concernait le chameau.

M. de Zeltner avec lequel j'ai discuté la question veut qu'on prenne ce passage de Strabon au pied de la lettre et il m'a affirmé qu'il avait vu les maures de l'Ouest agir ainsi. Je ne saurais donc douter de l'inexactitude du fait, mais je pense qu'il prouve bien le manque d'expérience complet du cheval des maures de l'Ouest qui n'en ont guère plus que les Touareg.

Le transport de l'eau sur les équidés se fait en mettant les récipients le plus haut qu'il est possible soit sur leur flanc, soit même sur leur dos. Suspendus entre les jambes ils seraient promptement hors d'usage. Cette pratique ne peut être employée que pour de très courtes distances, avec tous les aléas qui peuvent en résulter. Elle n'est pas de mise pour une longue route.

Pour en finir avec Strabon, on remarque que d'après lui certaines tribus de Pharusii vivaient dans des abris souterrains. Les peuples qui ont cette coutume maintenant encore (1), sont ceux qui vivent au pourtour de la petite Syrte, Nefousa, Matmata, etc. Or précisément il y a dans cette région un Djebel Ifren ; les berbères Beni Ifren qui ont joué un rôle important dans l'histoire de la Berbérie en sont issus ; d'autre part en ber-

---

(1) Les Touareg utilisent les cavernes de leur pays comme cachettes ou magasins temporaires, jamais comme habitations.

bère le terme *ifri* signifie caverne. Enfin la racine FR de ces divers mots est la même que celle de l'ethnique Iforas.

En voilà assez pour légitimer un volume d'hypothèses et de commentaires que je m'abstiendrai de faire, tout en reconnaissant que ces faits ont pu motiver le passage visé de Strabon. J'aurai à m'occuper un peu plus loin de ces Beni Ifren.

Pour en revenir aux opinions du Lieutenant Cortier sur la situation sociale des Iforas, je ferai remarquer qu'un des leurs, le propre frère de Cheikh Otsmane, El Hadj Ahmed ag el Hadj Bekri a été Amenoukhal des Touareg Hoggar en vertu des lois de succession matriarcale, parce qu'il était né d'une mère Kel-Ghela épousée en secondes noces par son père.

Il semble que dans l'occurence il ait été influencé par les dires de son entourage d'Aoulliminden soudanais qui se rappellent d'avoir autrefois imposé leur domination et un tribut aux Iforas de l'Adrar. L'officier interprète Mohammed ben Saïd les regarde au contraire comme nobles.

Cortier insiste dans son étude sur les différences sensibles qui existent entre les coutumes des Iforas de l'Adrar et celles des autres Touareg, ainsi que sur leur supériorité morale. Je reviendrai plus tard sur ce sujet quand j'aurai à m'occuper des différences somatiques que l'anthropologie nous révèle également d'une manière encore plus précise.

Il estime que les Iforas de l'Adrar ont été jadis convertis à la religion catholique et il en trouve la preuve dans la persistance de certains mots latins employés par les chrétiens : angelous (ange) amerkid (mérite religieux de merces, mercedis) abek-kad (péché de peccatum) tafaski (pâques, fête religieuse). p. 283.

A ce point de vue je partage son avis qui est aussi celui de Duveyrier (lc. p. 414). L'affectation avec laquelle ils ont employé la croix dans tous leurs objets d'usage courant me paraît significative. On ne comprendrait pas que, sans un motif puissant comme la ferveur religieuse, ils aient remplacé le pommeau de la selle africaine encore en usage plus à l'Ouest, par une croix, fort élégante il est vrai, mais qui est essentiellement incommode, fragile et même dangereuse. Cette observation s'applique à l'ensemble des Touareg.

Mais où je ne saurais suivre Cortier c'est lorsqu'il donne comme postulat de son opinion que leur habitat était plus sep-

tentrional dans les premiers siècles de l'ère chrétienne et qu'ils se sont sûrement trouvés en relation avec les peuplades latines et catholiques de l'Afrique romaine.

Je pense que les missionnaires chrétiens, notamment ceux qu'a envoyés en dernier lieu Justinien chez les Berbères du sud, après le triomphe de ses armées, ont suffi pour opérer ou pour achever leur conversion.

J'arrive ici à un point important. Les Iforas de l'Adrar ont-ils été connus des Romains ? On sait qu'à leur époque les peuples que nous appelons Touareg étaient les célèbres Garamantes du nom de leur capitale Garama (Djermà) dont les ruines se voient encore au Fezzan. Des fragments de Marin de Tyr nous apprennent que sous Domitien (81-96) diverses expéditions furent envoyées à l'intérieur de l'Afrique.

Il ne serait pas impossible que l'une d'elles soit passée chez eux. En effet les découvertes tout récentes de M. Reygasse nous apprennent que le célèbre tombeau de Tin Hinane, la princesse mystérieuse que les Touareg se donnent comme aïeule dans leurs légendes, n'était pas autre chose qu'une redoute romaine, élevée sans doute pour faciliter le ravitaillement et le repli d'une reconnaissance, voire la surveillance du pays, pendant l'exécution de cette opération. Elle dut être évacuée aussitôt après et les gens du pays l'utilisèrent peut-être pour y installer leur reine, puis ensuite pour l'y ensevelir, en entourant depuis lors ce monument d'un respect superstitieux.

Abalessa où se trouve cette redoute antique est précisément sur la route qui mène du Fezzan à l'Adrar des Iforas.

D'autre part Marin de Tyr nous a appris qu'un chef romain, Julius Maternus, appuyé et guidé par les contingents de Marsys prince des Garamantes, était parti dans l'intention d'atteindre les régions africaines d'où on apportait l'or. Il ne semble pas qu'il ait réussi dans cette entreprise mais il parvint à l'*Asigymba regio* qui se trouve à 24.680 stades, c'est-à-dire à 4.565 kilomètres de Leptis magna. L'Agisymba regio que l'on a voulu identifier avec l'Air ou Absen est à une distance qui ne concorde pas avec les données précises que nous avons maintenant sur cette dernière région, mais elle est indiquée par Marin de Tyr comme étant le paradis des rhinocéros.

A notre époque le paradis des rhinocéros c'est le Dar Fertit « *l'habitation du rhinocéros* », appellation composite formée

du mot arabe Dar qui signifie maison et du mot fertit appartenant, je crois, à la langue rougna et qui signifie rhinocéros. C'est là que tout le monde va se procurer leurs cornes si recherchées en Orient. Il est probable qu'à l'époque romaine il devait en être de même. Cet animal a du être toujours beaucoup plus rare dans l'Afrique occidentale si on en juge par le petit nombre de gravures rupestres qui le représentent.

On peut objecter avec raison que Leptis magna, Abalessa, l'Adrar, l'Agisymba regio, ne sont pas en ligne droite mais quelle est l'expédition africaine même à l'époque actuelle qui a pu se développer suivant une direction rectiligne. Ouargla a été pris en partant de l'Oranie ainsi qu'El-Goléa. Plus tard Cottenest, partant à l'Est de la Koudia du Hoggar pour poursuivre quelques bandits est revenu par l'Ouest. Toutes nos reconnaissances sahariennes ont opéré de cette manière qui est d'ailleurs conforme aux règlements militaires.

Les 4.565 kilomètres que nous concède Marin de Tyr doivent être pris sur une ligne courbe; au retour Julius Maternus put passer par le Mont Bardetus (Bardaï) chez les Tebous. En cours de route il était resté presque partout chez des sujets des Garamantes. Ptolémée nous apprend que les Calètes (Kel Eti) étaient à la pointe occidentale du lac Nouba (Tchad) où ils sont encore, en voie de disparition (1). Nous savons par les explorateurs modernes que les Touareg sont allés jusqu'au Sud du Tchad et que certaines populations jusqu'à Dikoa sont imprégnées de leur sang.

Je pense donc que les Romains connurent les Iforas, mais ils ne nous ont pas plus conservé leur nom que celle des autres tribus Garamantes. Ces questions paraissent les avoir laissés indifférents.

III. — GROUPEMENT DES IFORAS DE L'AIR

Nous avons sur l'Aïr les témoignages à peu près concordants du Lieutenant Jean et du Colonel Abadie, de l'infanterie coloniale.

---

(1) Commandant Cauvet: *La formation celtique de la nation targuie*, BSCG, II. 1926, p. 195. — Dans la Nigéria anglaise, on les connaît sous le nom de Koyam, qui est celui du district où ils habitent dans cette contree actuellement.

Le premier, qui fut le créateur du poste d'Agadès en 1904-1905, quelques années après le passage de la Mission Foureau-Lamy, les a fait figurer dans son livre sur les *Touareg du Sud-Est, l'Aïr* (1909).

Le Colonel Abadie les mentionne également dans ses nomenclatures de *la Colonie du Niger* (1927). Voici le résumé de ce qu'ils nous apprennent à leur sujet:

Plusieurs fractions des Iforas de l'Adrar oriental sont jadis venues en Aïr. Deux d'entre elles les Iforas Ikoungouman et les Iforas Ioussouasan ont été accueillies par les Kel Férouane qui les considèrent comme leurs imrads et les traitent comme tels, puisqu'ils sont venus se mettre à leur merci. Les Kel Ferouane qui nomadisent autour d'Agadès au Nord, sont des plus turbulents parmi les Touareg de l'Aïr et on les considère comme appartenant à une race différente des autres Kel Oui qui sont les habitants voilés de cette région fortement mélangés de sang nègre.

En même temps que ces deux tribus en étaient arrivées deux autres des Iforas de l'Adrar. L'une a complètement disparu, sans doute fondue et aggrégée aux diverses tribus de l'Aïr, ce qui est assez extraordinaire, car chez les Touareg les tribus éparpillées même réduites à quelques tentes conservent leur autonomie et leur indépendance. Enfin la quatrième a poussé jusqu'au Damergou où nous allons la retrouver un peu plus loin.

Il est intéressant de donner ici l'appréciation formulée par le Lieutenant Jean (l. c. p. 104, note 2) sur les Iforas de l'Aïr car elle est conçue dans un esprit très différent de celles de Duveyrier et de Cortier : le nom d'Iforas, dit-il, « *s'applique à des hommes absolument libres, nobles, mais pauvres, dangereux et déconsidérés. Ce sont des Touareg sur lesquels on conserve des doutes; on les croit issus de la tribu des Kallantasar* (Kel Antassar) *qui vivait autrefois sur les deux rives du Niger au Sud de Tombouctou. Venus en Aïr il y a une cinquantaine d'années ils s'installèrent sur les terres du Sultan (d'Agadès) avec sa permission et tous les droits que leur conférait leur origine noble. — Indépendants, voleurs et pillards, ils sont devenus peu à peu les ennemis de tous et ont troublé leur pays d'où on a cherché à les expulsés.* »

On voit quelle différence de jugement dans les deux cas. Il est possible que chez ces tribus expatriées et tombées dans un

milieu hostile, les mauvais instincts se soient développés fortement. Peut-être aussi cette note sévère se ressent-elle précisément de l'hostilité des gens du pays, mécontents d'avoir à supporter ces nouveaux venus.

Je ferai encore une remarque: La racine FR formative du nom des Iforas est partout assez rare. Or, dans l'Aïr elle abonde tant dans les noms ethniques que dans la toponymie. Je citerai en premier lieu les Kel Iferouane eux-mêmes puis les Kel Ifarayen, les Kel Faras ou Farhas, les Kel Taforhas, l'Oued Farara, les localités de Faras, Afara, Afarak, les Kel Iffokar, anciennes tribus disparues.

Je ne serais pas éloigné de croire que l'Aïr ait été autrefois le centre de ralliement et de formation des émigrants de race iranienne qu'étaient les Iforas. Ils en auraient été chassés par d'autres envahisseurs, touraniens, dont j'ai, à diverses reprises, signalé les traces. Des noms comme ceux que j'ai relevés: Bererof, Brizina, Touggourt, Atar, Zaatcha, Moupti, Tibesti, Oui, etc., appuyés par la présence d'une traînée de nègres brachycéphales au Sud du Tchad ne peuvent guère laisser place au doute.

J'ajouterai à mes précédentes constatations la mention d'un nom qui joue un grand rôle dans l'histoire des touareg, celui de la ville d'Es Souk pour la possession de laquelle leurs tribus ont lutté, d'où elles ont été, dit-on, chassées à tour de rôle, qui a même donné son nom à certaines tribus.

Ce nom a donné lieu à un de ces calembours ridicules familiers aux Arabes. Le nom de Souk signifiant en arabe *marché*, ils ont trouvé que cette ville soudanaise était « le marché ». Il paraît au contraire probable qu'elle portait, elle aussi, le nom d'une tribu asiatique, celle des Sok. Les Sok du Thibet, sont d'après Sven Hedin (Southern Tibet, vol. III), le peuple que les Turcs appellent Hor-pa. Le premier de ces noms est leur appellation mongole et se prononce aussi Souk et Sog.

La migration des Souk a laissé d'autres traces en Afrique. Au Nord, la ville de Sokna dont les Kel Sokna, appelés aussi Isoknaten ou Tedjéhé N'Efis (Ennepi de Pline) portent sans doute le nom altéré.

Plus à l'Est dans l'Afrique Orientale un peuple nilotique situé entre les lacs Rodolphe et Victoria porte aussi le nom ethnique de Souk. L'invasion touranienne dans cette région a

été tellement massive qu'elle a transformé le crâne de ces nègres qui est brachycéphale. Le nom des Tourkana, leurs voisins, ne saurait laisser aucun doute sur l'origine de cette modification.

En ce qui concerne les Touareg qui ont pris le nom de l'ancienne ville des Souk, il est très possible au contraire qu'ils n'aient aucune trace de sang touranien; mais leurs prédécesseurs, créateurs de la ville de ce nom en avaient sûrement.

Quoi qu'il en soit le nom de Souk à côté de celui d'Oui et de Tibesti ne saurait guère surprendre. (1)

Les Iforas de l'Aïr sont assez mal connus au demeurant, de même que les suivants.

IV. — GROUPEMENT DES IFORAS DU DAMERGOU

Ceux-ci seraient arrivés de l'Adrar oriental en même temps que les deux tribus dont je viens de parler et ont poussé un peu plus au Sud. Ils font partie des tribus, Kel Oui pour la plupart, qui dépendent de l'Anastafidet. On sait que c'est le chef élu des quarante-deux tribus qui ne relèvent pas directement du sultan de l'Aïr.

Le Damergou où ils habitent est une région située entre Agadès et Zinder mais plus près de cette dernière ville.

Plus heureux que leurs frères de l'Aïr ils sont considérés comme nobles et personne ne leur conteste cette qualité.

V. — IFORAS DE MENAKHA

La subdivision de Menakha qui fait partie du cercle de Gao à l'Est de la boucle du Niger comprend parmi ses tribus nobles (Imaggeren) des Iforas qui appartiennent à la confédération des *Oulliminden*. Ce renseignement nous est donné par le docteur Richet dans son livre sur *Les Oulliminden* touareg du Niger (1924, page 333).

De quelle manière sont-ils venus se placer au milieu des Touareg du Niger ? Je l'ignore mais je rappellerai que les Oui-

---

(1) Commandant Cauvet: *Origines orientales des Berbères*, BSGA, p. 159.

liminden ne sont autres que les anciens Lemta de la Tripolitaine qui faisaient sans doute partie du peuple des Garamantes. Chassés de leur pays par les Romains ils se réfugièrent au Sous marocain. Poursuivis jusque là par les invasions arabes, ils descendirent sur l'Adrar Mauritanien où ils prirent le nom de Lemtouna, puis sur le Niger où ils prirent celui de Aoulimminden ou Ioulliminden ou Oulimminden. Un essai effectué par eux pour remonter au Nord dans l'Adrar Oriental ne réussit pas et ils se fixèrent définitivement au Soudan où ils se modifièrent lentement mais sûrement au contact des nègres. Ils ont pris l'armement de ceux-ci, arc et flèches et ils excisent paraît-il leurs filles. Ils n'ont plus autant de chameaux, élèvent des chevaux et des bœufs.

Ce sont peut-être eux que Hourst comprend dans sa liste de tribus nobles des Aoulimminden (La Mission Hourst, p. 229).

VI. — IFORAS DE GAO

Une autre tribu d'Iforas fait partie du cercle de Gao proprement dit et nous est aussi signalée par le Docteur Richet. Mais ceux-là ne sont plus des nobles. Ce sont des Cheriffen, c'est-à-dire des marabouts et ils portent le nom de Kel Iforas. Ce sont peut-être eux que le Lieutenant Cortier désignait sous le nom d'Iforas d'Ansongo et dont il déclare ignorer la parenté avec ceux de l'Adrar, à moins que ce ne soient les précédents qui poussent aussi jusqu'au Niger.

On remarquera que ces Iforas voisinent avec les Kel es Souk dont je viens d'expliquer l'origine probable et avec les Tademekket. Ceux-ci portent le nom d'un lac du Fezzan signalé par Duveyrier et d'une fraction de Khroumirs de la région littorale du Nord de la Tunisie (1). Il est donc possible qu'au lieu de faire avec les autres voilés un long circuit par le Sud marocain, ils soient descendus directement de la Tripolitaine au Niger.

Toutes ces questions d'origine, déjà fort embrouillées par elles-mêmes le sont encore plus par les prétentions qu'ont certaines de ces tribus de se donner une origine chérifienne. Cortier a fait très justement remarquer que les coutumes des Iforas

(1) Duveyrier: *Les Touareg du Nord*, p. 31. Du même, *La Tunisie*.

les empêchent de parler des ancêtres défunts et même de prononcer le nom de leur père (l. c., p. 335) ce qui entraîne un oubli complet des événements historiques à bref délai.

A la partie méridionale du cercle de Gao il y a une large vallée desséchée où on exploite des salines, qui porte le nom de Dallol Fora et se jette dans une autre grande vallée du même genre, le Dallol Maori. Il est probable que son nom lui vient d'une des tribus d'Iforas que je viens de nommer ou peut-être de la suivante.

VI. — GROUPEMENT DES IFORAS DE LA BOUCLE

Une dernière tribu d'Iforas nomadise à l'Ouest de la boucle du Niger. Ceux-là sont classés comme Imrad. Ils font partie du groupe des Immededren du centre, confédération de tribus serves devenues indépendantes qui relèvent directement de Tombouctou. Ces Immededren s'appellent aussi Mididagan, ce qui précise leur origine exacte (1). Ils viennent de Mididi, ville ancienne de la Tunisie qui était située au Sud-Est du Kef dans le pays habité primitivement par les Garamantes. Le suffixe gan est sans doute une corruption de djenna (gens de) fort usité dans l'antiquité. Rien ne nous indique s'ils sont venus en droite ligne du littoral sur le Niger comme bon nombre de Garamantes, entraînant avec eux des Iforas ou s'ils ont pris part au grand circuit marocain des Aoulliminden.

Les Mididagan et sans doute aussi les Iforas étaient autrefois les imrad des Kel Tabankort, nom qui ne nous apprend rien.

Mangeot et Marty estiment que ces Iforas descendent de ceux de l'Adrar.

Si l'on examine sur la carte l'ensemble de tous les petits îlots peuplés d'Iforas on reconnaît qu'ils occupent une superficie énorme qui n'est pas en rapport avec leur faible importance numérique (2).

---

(1) Mangeot et Marly: *Les Touareg de la Boucle du Niger*, Bulletin du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'Afrique Occidentale française, année 1918, p. 266.

(2) Rennell Rodd : *People of the veil*, Londres 1926, les qualifie d' « omniprésents Ifoghas » pour cette raison (p. 52).

Il serait intéressant d'avoir quelques données numériques sur l'ensemble des Iforas, mais la statistique en ce qui concerne les Touareg est une chose bien vague et bien incertaine.

Essayons cependant de donner une évaluation, quelque fausse qu'elle puisse être, en nous basant sur ce qui a été écrit à leur sujet.

Duveyrier s'est prudemment gardé de proposer des chiffres pour les Iforas des Ajjer, mais en 1904 M. l'Officier-interprète Durand (*BS.GA*, p. 713), dans une communication sur les Touareg, leur attribuait le chiffre de 2.060 hommes capables de porter les armes, ce qui est à priori invraisemblable. Les statistiques du Gouvernement Général de l'Algérie de ces dernières années ne donnent qu'une centaine d'hommes pour le groupe des Iforas qui s'est rallié autour du caïd de Temassinine et en admettant qu'il y en ait autant qui roulent autour de Djanet, de Ghadamés et dans les déserts de la Tripolitaine on arrive à un maximum de deux cents hommes. Quoique le déchet des Touareg mâles adultes soit toujours considérable, on peut admettre pour chiffre de la population totale huit cents à mille âmes au maximum. Ils élèvent des chèvres et quelques chameaux.

En ce qui concerne les Iforas de l'Adrar, souche de cette race, si je ne me trompe, les évaluations ne sont pas plus faciles. Le Commandant Deporter, en 1890, dans ses renseignements sur l'*Extrême-Sud*, estimait au total à 830 le nombre de leurs tentes, non comprises celles de leurs imrad. D'après lui ils pouvaient mettre sur pied 1000 cavaliers et 500 meharistes. Moins de vingt ans plus tard, Cortier, dans son voyage de 1908, estimait sur place à 46 le nombre des tentes importantes de leurs tribus. Cette indication de *tentes importantes* est assez vague. En la multipliant par cinq nous arrivons à 230 tentes, sans y comprendre celles de leurs imrad.

Ils élèvent beaucoup de bœufs, de chèvres et de chameaux et ont quelques chevaux. Les mille cavaliers doivent se réduire à une dizaine au plus et les meharistes à deux cents, toujours en ne comptant que les Iforas des tribus de ce nom.

Pour les Iforas imrad des Kel Ferouane, le Lieutenant Jean, en 1909, donnait le chiffre de 80 hommes pour une population totale de 400 personnes. Le Colonel Abadie, en 1927, ne précise pas le nombre des Ifoghas, mais comme il diminue géné-

ralement de moitié les chiffres de Jean on peut admettre celui de 40 hommes faits.

Une évaluation d'une trentaine pour ceux du Damergou sur lesquels je ne trouve aucune précision me paraît vraisemblable.

Pour le groupe de Menakha le Docteur Richet donne une statistique en règle suivant laquelle on peut fixer également à une trentaine le nombre des adultes de cette tribu. Dans la région du Niger ils élèvent plus de bœufs que de chameaux ainsi que des moutons sans poil et des chèvres. Ils ont peut-être aussi quelques chevaux bien que la statistique en question n'en indique pas.

Suivant les renseignements du même auteur les Kel Iforas, cheriffen de Gao, formeraient une tribu encore plus humble, car il ne leur attribue qu'un effectif de 38 personnes, sur lesquelles on peut au maximum prélever un chiffre de huit adultes.

Enfin mettons vingt hommes pour les Marabouts Iforas des Mididagan. Ceux-là, qui ont un abondant cheptel de moutons, chèvres et bœufs, ne possèderaient même pas de chameaux d'après la statistique (B.C.E.H. et S. de l'Afrique Occidentale française, 1918, p. 484). Ce serait étrange pour des Touareg mais il est permis d'en douter et de croire qu'ils les dissimulaient à une époque de troubles où ils craignaient des réquisitions.

En définitive je serais étonné que le chiffre total des Iforas adultes mâles éparpillés dans la vaste zone où ils nomadisent atteigne un millier d'âmes; admettons plutôt le chiffre de huit cent et comme dans la population targuie le déchet des mâles adultes est relativement considérable donnons 6000 pour le chiffre total de la population.

En raison du climat des régions que certaines de ces fractions ont choisi pour leur habitat il est vraisemblable qu'elles sont appelées à disparaître progressivement, absorbées par les éléments noirs prépondérants qui les entourent. C'est le cas des cinq dernières que j'ai énumérées et qui ont quitté les régions montagneuses et relativement élevées où leurs frères ont réussi à se maintenir.

L'éparpillement des Iforas est extrême puisqu'on en trouve depuis Ghadamès jusqu'à Tillabery, sur le Niger, c'est-à-dire

sur 17 degrés de latitude environ, sans perdre pour cela leur indépendance, leur individualité, leur nom ethnique. Cette constatation permet de comprendre ce que les anciens nous disent de l'étendue encore plus considérable de territoire qu'ils ont occupé autrefois sous d'autres noms et qui a du s'étendre en longitude encore plus que maintenant en latitude lorsqu'ils étaient connus sous le nom de Pharusii.

IDENTITE DES IFORAS ACTUELS AVEC LES IFURACES, LES PHARUSIENS ET LES BAFOUR

Ces divers synonymes dont j'ai déjà donné plus haut l'origine méritent quelques lignes complémentaires d'explications.

Ifuraces. — Le mot Ifuraces qui ressemble tant au vocable actuel n'a été employé qu'à l'époque byzantine dans le poème de la *Johannide* composé par l'évêque Corippus en latin, en l'honneur de Jean Troglita. Ce général byzantin défit en 547 une formidable coalition des Africains du Sud tripolitain qui menaçaient l'Afrique du Nord, reconquise par les Byzantins qui relevaient les ruines faites par les Vandales.

L'historien Procope, qui nous a narré en détail les débuts de cette lutte ne prononce pas le nom des Ifuraces, auxiliaires d'Antalas, roi maure de la Byzacène qui était venu assiéger Carthage, mais je relève à la fin de son exposé (1) un détail qu'il convient de noter soigneusement, car il nous explique tant pour cette époque que pour celles qui la précédèrent la manière dont les migrations africaines se produisaient dans l'antiquité.

Après la victoire des Byzantins, nous dit-il, les ennemis épargnés par le massacre *s'enfuirent dans les contrées les plus reculées* (1).

C'est dans la Johannide de Corippus que nous trouvons le nom des Ifuraces et de leur chef Karkasan qui y tiennent un rôle de premier plan. Malheureusement les licences poétiques et les nécessités de la métrique ancienne enlèvent quelque pré-

(1) Dureau de la Malle: *L'Algérie*, P. XLV et 325. C'est la seule traduction de Procope que l'on puisse facilement avoir à sa disposition.

cision au récit. Les noms des tribus africaines se substituent indistinctement l'un à l'autre suivant les nécessités de la césure; Marmarides, Barcéens, Maziques, Austuriens, Maures, Garamantes, Ilasquas ou Ilanguaten (sans doute Levathes de Procope et les Louata des auteurs musulmans) s'interchangent de la manière la plus contraire à l'exactitude historique. De même les noms des combattants paraissent de pure invention comme les Azor et les Médor du *Roland Furieux* de l'Arioste. Aucun d'eux ne se rapproche des noms berbères ou touareg connus.

Néanmoins les détails donnés par le poète sur les Ifuraces, leur chef Karkasan, leur pontife Ierna, prêtre du dieu Gurzil, taureau fils d'Ammon aux Deux cornes et d'une génisse, sont suffisants pour qu'on puisse reconnaître les Touareg Iforas.

Dans un premier passage il les dépeint ainsi: « *Le prudent Ifurac accourt aussi à pied... on le reconnait à son bouclier, à ses javelots et à son glaive redoutable.* »

Ailleurs il s'exprime ainsi: « *Les Barcéens courent se livrer à leurs brigandages habituels... Ils ne portent pas comme les autres guerriers, attachés à leur flanc le bouclier et le glaive menaçant, mais un anneau qui entoure leur bras de son cercle, les serre légèrement et ils laissent le fourreau pendre à leur bras nu. Les Maures ne couvrent point leurs bras des manches d'une tunique; le ceinturon garni de la boucle n'entoure pas leurs flancs; leurs hordes farouches marchent au combat la tunique flottante et portant deux lances armées d'un fer; un javelot redoutable* (il s'agit sans doute du sabre), *attaché à leur corps grêle, pend depuis leurs épaules; un voile de lin entoure leur tête hideuse retenu par un nœud solide et leur pied noir appuie sur la grossière chaussure du pays des Maures... Telles sont les tribus marmarides dont l'Afrique eut à soutenir le choc.* » (chant III)

Voici bien dépeints à grands traits le voile du targui, son poignard de bras, sa tekhamist relevée sur les épaules pour l'action, son épée, sa taille svelte et élancée.

Tissot commentant le premier de ces passages écrit: « *Les Ifuraces qui combattent à pied et se servent habilement du sabre sont évidemment des montagnards. On sait avec quelle adresse les berbères manient la flissa, longue lame droite dont*

le tranchant seul donne une double courbe concave près de la poignée, convexe vers la pointe (1) ».

Nous connaissons fort bien maintenant leur manière de combattre à pied; ils s'approchent au préalable aux grandes allures sur leurs mehara le plus près possible de l'ennemi de manière à lui lancer leurs javelots, puis ils sautent vivement à terre et abordent leurs adversaires le sabre à la main. Cela n'implique nullement qu'ils soient montagnards. Il est vrai qu'à l'époque où écrivait Tissot on ne connaissait pas encore tous ces détails.

Mais revenons à Corippus que j'étudie dans la traduction qu'en a donné M. Allix. (1)

C'est cet auteur qui a indiqué le premier l'usage du mehari africain dans des termes qui semblent indiquer qu'il était fort bien connu à son époque: « *On voit accourir à la hâte fantassins et cavaliers et ceux qui, selon l'usage des Maures, sont montés sur des chameaux élevés* » (chant VI, mais il ne décrit pas leur harnachement si particulier.

Karkasan et son conseiller Ierna avant d'engager le combat avaient disposé leurs chameaux sur huit rangs formant une première enceinte; à l'intérieur étaient des bœufs rassemblés sur six rangées; une troisième enceinte intérieure était formée par le petit bétail attaché au moyen de cordes et la défense était complétée par tous les ustensiles des nomades: pieux des tentes, fourches, planches à fouler (sic). Le tout entourait le campement où se trouvaient les familles des Iforas.

Le lieutenant Jean, dans sa description de l'Aïr nous enseigne (l. c. p. 263) que cette formation appelée Marah par les Touareg est encore usitée par eux au Damergou. Les Imezoureg (nobles) de cette région parmi lesquels sont compris, je le rappelle, une tribu d'Iforas usaient de cette tactique en cas de surprise: leurs carrés ne furent jamais enfoncés.

La présence d'un assez grand nombre de bêtes à cornes au milieu des chameaux des Ifuraces de Karkasan est de nature

---

(1) Tissot: *Géographie comparée de la Province-Romaine d'Afrique*, 1884-1888, p. 470.

(1) Le manuscrit latin de ce poème découvert seulement en 1820 à Milan a été traduit en français par M. Allix dans la *Revue Tunisienne* de 1899 et les années suivantes. Il mériterait une édition critique, sérieusement annotée en raison de son importance pour une période et pour des nomades peu connus.

à nous surprendre quelque peu. Au Soudan, c'est le principal élevage des Iforas actuels; dans le Sahara tunisien et tripolitain les conditions d'existence ne sont plus favorables aux bovins et vraisemblablement elles ne l'étaient guère plus au IVe siècle de notre ère. On est donc amené à croire qu'il s'agissait peut-être de bêtes de razzia enlevées dans la province d'Afrique.

On pourrait aussi admettre dans l'hypothèse que j'envisageais plus haut, d'une arrivée récente d'Iforas de l'Adrar émigrés vers le Nord, qu'ils avaient pu faire franchir le Sahara désert dans de bonnes conditions par un nombre important de leurs bovins et qu'ils avaient pu les conserver jusque là.

Il est certain que les cultes zoomorphes de l'Egypte s'étaient répandus à l'Occident; la célèbre gravure rupestre de Telizzarhen découverte par Barth dans le pays des Touareg Azzer en est une bonne preuve. Le culte du dieu Gurzil dont Ierna était le pontife en est une autre. Enfin le fait que rapporte Corippus paraît en être une troisième. Avant le combat les Ifuraces lâchaient devant le front de bandière un taureau qu'ils chassaient vers l'ennemi sans doute dans un but religieux soit comme sacrifice propitiatoire, soit pour permettre d'augurer du résultat de la lutte d'après sa manière de faire et la durée de sa course.

L'ensemble de toutes ces considérations rend moins étonnante la présence d'une quantité de bœufs au milieu des chameaux des Ifuraces.

Quoi qu'il en soit après les terribles combats de 547, ils disparurent, ayant sans doute rejoint comme je l'ai dit plus haut leurs frères de l'Adrar qu'ils ne quittèrent à nouveau que beaucoup plus tard.

Les arabisants ne pouvant admettre une pareille lacune dans les connaissances de leurs auteurs préférés ont cherché ce que sont devenus les Ifuraces.

Le traducteur d'Ibn Khaldoun, M. de Slane a essayé de les assimiler aux Beni Ifren, tribu de la tripolitaine qui alla par la suite se réfugier au Maroc et y fonda une dynastie illustre. La racine de leurs noms respectifs est la même effectivement et il est possible que dans une antiquité fort éloignée, ils soient dérivés d'un même nom ethnique, d'une manière plus ou moins détournée. Mais en ce qui concerne les Beni-Ifren qui s'en-

fuirent vers cette époque pour gagner l'Occident, il semble bien qu'ils tiraient leur nom du Djebel Ifren qui existe toujours avec une ville du même nom au Sud-Ouest de Tripoli. En berbère le mot ifri veut dire caverne et se trouve sans doute en relation avec les noms précédents. Néanmoins je pense que toute cette région de montagnards troglodytes a été surtout peuplée d'Ibères du Caucase qui y ont apporté la mode des habitations souterraines de leur pays. On sait d'ailleurs que ces Caucasiens ont joué un grand rôle dans la formation des peuples voilés. (1).

Un autre savant, Fournel, dans son *histoire des Berbères* (p. 102) transforme bravement le nom des Ifouraces en Ifouren et accuse Corippus de l'avoir défiguré. C'est lui qui se trompe car on ne trouve des Ifouren dans aucune des généalogies berbères, ni dans aucune nomenclature moderne. Il l'attaque aussi sur le nom de Karkasan qui me paraît au contraire celui qui offre le plus de vraisemblance; il rappelle en effet le nom ibère de la ville de Carcassonne.

Plus fondés sont les rapprochements de Tissot (c. p. 4) qui met en avant le nom des Beni Foural ou Foughal, car ceux-ci existent réellement. Les généalogistes arabes les classaient dans leurs Darica Zenata et il s'en trouve encore maintenant dans les communes de Djidjelli, de l'Oued Cherf, de Fedj Mzala, de Biskra (Ksar Foughala), des Braz et du Gouraya. La dispersion de ces collectivités date sans doute d'une époque fort reculée, alors que le peuple que j'étudie avait une énorme extension, comme on va le voir plus loin.

En résumé on ne peut échapper à cette conclusion que si les Iforas ont évité les classements des généalogistes arabes et des chroniqeurs musulmans, c'est parce que réfugiés dans une région reculée ils ont été des derniers visités par eux. D'après leurs propres traditions, ils ne seraient revenus sur la rive nord du Sahara que depuis trois cents ans environ vers 1650 (Duveyrier, p. 320. Cortier, p. 274. Charlet, l. c. p. 664).

Pharusii. — Revenons maintenant aux Pharusii. J'ai été amené plus haut à propos de l'habitat actuel des Iforas à établir que les Pharusii peuplaient comme eux l'Adrar oriental

---

(1) Commandant Cauvet: *Les origines caucasiennes des Touareg*, BS GA, IV, 1924, et 1925.

et à discuter l'interprétation que donne M. Gsell des passages de Strabon qui les concernent en les plaçant dans le Maroc méridional.

On pourra se reporter sur ce point à ce qu'en dit M. André Berthelot dans son ouvrage récent sur *l'Afrique Saharienne et Soudanaise* connue des anciens (p. 246) bien que je ne partage pas ses idées sur bien des points.

Je n'y reviendrai pas. Mais il me reste à compléter cet examen par l'étude de certains textes de Pline et de Ptolémée dont je n'ai pas encore parlé et qui ont une certaine importance.

Pline donne des renseignements vagues et contradictoires sur le pays des Pharusii; tout d'abord (V. I. 10) il dit qu'ils sont à l'intérieur du Sahara en arrière des Perorsi qui occupent le rivage de l'Océan Atlantique; plus loin (V. VIII. 10) il affirme au contraire qu'ils atteignent l'Atlantique.

Il semble que les indications de Strabon concilient ces deux propositions différentes puisque d'après lui, ils feraient trente jours de marche pour venir aider les Perorsi et les Nigretes à détruire les nombreux établissements phéniciens de la côte.

M. Gsell estime, et je partage sur le premier point son opinion, que Pharusii et Perorsi ne sont que deux transcriptions d'un même nom africain et que la qualification d'anciens perses donnée aux premiers s'explique par un jeu de mots supposant le nom intermédiaire Perorsi (l. c. p. 297). J'ai fait remarquer que le singulier tamachek *Faris* explique bien mieux la formation du mot grec Pharusii, mais je crois très probable la déformation du premier de ces termes en Perorsi. Quant à leur origine perse je m'en expliquerai plus loin.

Le géographe de Ravenne transformera un peu plus tard les Perorsi et Pharusii en Perora, Paurisi.

Les anciens surtout les grecs ont torturé les noms africains d'une manière inconcevable. Mais aucun n'a égalé sous ce rapport Ptolémée qui pour grossir ses nomenclatures a accepté des renseignements de la plus basse catégorie.

Supposons que de nos jours un navigateur étranger, par exemple un matelot chinois sans instruction mais intelligent et doué d'une bonne mémoire écoute ce qui se dit dans les milieux qu'il sera appelé à fréquenter. Il apprendra que le fonds de la population est formé de Bi-ko aux innombrables tribus, de Ka-bil, de Mou-tchou et de You-Pi, que le pays a été con-

quis récemment par le peuple bruyant des Di-doun qui ont introduit avec eux des Pé-Pé, des Mal-té, des Ta-li-ane, des In-gliz, etc. Il pourra transmettre à quelque Ptolémée de son pays tout un amas d'indications de ce genre, exactes quant au fonds, mais parfaitement inutilisables. Tel est l'effet que me font les listes de Ptolémée. Les noms qu'on y trouve ne peuvent être acceptés que s'ils sont contrôlables par d'autres sources de renseignements anciennes ou modernes.

Tout récemment, M. André Berthelot a tenté de le réhabiliter, mais je crains que ses efforts ne soient vains.

En ce qui concerne les Pharusii déjà cités, il est d'accord avec les auteurs qui l'ont précédé et ces nomades que nous retrouvons dans les Iforas, il les signale en plusieurs points différents à l'intérieur de l'Afrique, ce qui concorde bien avec leur éparpillement actuel.

M. André Berthelot fixe ces trois emplacements: 1° au pied de l'Adrar occidental; 2° Au Nord des Eglab, c'est-à-dire au Nord-Est des précédents; 3° Du côté du Kaarta, c'est-à-dire au S.-S.E de l'Adrar de Mauritanie, (l. c. p. 387-88).

Je ne crois pas impossible que les Pharusii se soient autrefois étendus jusque là, mais en repoussant fort à l'Est ces positions on tombe à peu près sur la ligne de celles qu'occupent actuellement les Iforas et d'autre part les indications de Strabon relativement au climat soudanais de leur pays et à leurs relations avec Constantine sont de nature à faire admettre cette modification.

L'identification des Pharusii des Grecs avec les Four ou Ba Four des Africains et des traditions soudanaises montre bien d'ailleurs que l'habitat de ce peuple doit avoir été très vaste et que sa détermination prête à une certaine élasticité.

Bafour. — Maurice Delafosse (1) nous apprend que dans les traditions des Maures de l'Ouest il est question d'un ensemble assez disparate de peuples très métissés désignés sous le nom de Bafour d'où seraient sortis par la suite Songoï, Sereres, Maudingues, Bambara et Dioula. Ils habitaient primitivement le Hodh et la Mauritanie à l'époque lointaine où ces pays étaient cultivables. Ils auraient recueilli par la suite des sémites émigrants dont M. Delafosse exagère certainement l'importance

(1) Maurice Delafosse: *Les Noirs de l'Afrique*, p. 43.

quantitative, mais qui exercèrent sur eux une influence civilisatrice considérable.

Ces Bafour seraient à mon sens les ancêtres des Pharusii et Iforas, qui purent conserver la pureté de leur sang parce qu'ils s'étaient fixés dans des régions montagneuses favorables à la constitution de la race blanche.

Cette opinion est corroborée par une étude parue récemment dans le Journal de la Société des Africanistes (2). L'auteur admet que les Bafour auraient été les premiers conquérants blancs qui furent refoulés et dispersés par les berbères, puis par les arabes; ils firent des puits, des cultures de palmiers dont certaines portent encore leur nom (Nekhal Bafour, puits d'Indabba Four). Ils étaient très grands, inhumaient leurs morts couchés. Leur centre, Atar, s'apeplait Medinat el Kilabi (sans doute traduction arabe du mot ancien) à cause des chiens de combat qu'ils élevaient. On rapporte que ce sont eux qui ont introduit le système hydraulique des feggaguir. Ils étaient rouges de peau et le métissage avec les berbères éclaircissait leur teint.

Le nom de Ba Four est composé du préfixe collectif africain Ba et d'un mot dont on ignore la signification exacte mais qui n'est ni berbère ni arabe.

D'autres disent qu'ils étaient forgerons et taillaient les pierres.

Un travail du lieutenant Vallée dans les archives du cercle du Trarza assimile formellement les Pharousii et les Bafour.

Telles sont les données que je puis recueillir dans cet important travail qu'il est difficile de résumer, car il rassemble des traditions diverses et parfois contradictoires.

J'y ajouterai quelques indications sur des faits qui viennent appuyer l'indentification des Bafour avec les Pharusii et les Iforas.

L'aire d'expansion des Four ne s'est pas bornée à l'Afrique occidentale. A leur sortie d'Egypte, car ils ont traversé cette région comme la plupart des peuples qui ont contribué au peuplement de l'Afrique, ils se sont installés dans un pays qui a conservé leur nom jusqu'à ce jour, le *Darfour*, la maison, l'habitation des Four.

---

(2) Dr A. J. Lucas: *Etude sur l'ethnique maure et sur une race ancienne, les Bafour*. Journal de la Société des Africanistes, tome I, fasc. II, 1931.

Dans cette région les apports de sang blanc se sont fondus dans le sang noir. Les Four y sont devenus entièrement noirs mais non nègres.

On y parle diverses langues, groupe nilo-tchadien, notamment le nouba qui est aussi appelé barabra ou berberi. Malgré ce nom significatif cet idiome diffère fortement des dialectes berbères parlés dans l'Ouest et du tamachek parlé par les Iforas.

A El Facher, capitale du Darfour on parle le Kongara appelé aussi *Fur* ou *Fer*, nom également significatif.

J'extrais ces diverses indications des *Langues du Monde* de Meillet et Cohen.

C'est vraisemblablement pendant la traversée des pays peuplés par des Kouchites et Chamites que le pluriel en Four de leur nom s'est formé, car en remontant vers l'Est, comme on va le voir, on ne trouve plus cette modification ; le singulier Faris mieux conservé le montre aussi.

Les Iforas descendants des Pharusii et des Four nous apparaissent encore comme fort différents des autres touareg avec lesquels ils ne se sont pas entièrement amalgamés. C'est ce que nous montrent les recherches anthropologiques et ethnographiques.

Anthropologie. — Les mensurations prises récemment au cours de la Mission du Hoggar (1928) par le professeur Ely Leblanc de l'Université d'Alger nous apportent en ce qui concerne l'anthropologie des Iforas une véritable révélation de la plus haute importance. Elles sont détaillées dans une étude parue dans la Revue anthropologique (Novembre-Décembre 1928 et Janvier-Mars 1929) sous le titre *Les Touareg : Ethnographie physique et anthropométrie* et sont complétées par un petit récit de voyage *Choses et gens du Hoggar* (Alger 1929) moins austère.

Le docteur Leblanc qui faisait partie de la Mission du Hoggar a eu la chance de tomber à Insalah sur un petit groupe d'Iforas de l'Adrar venus pour commercer. On conçoit qu'ils étaient de la sorte entièrement à sa merci et ont du se préter de bonne grâce à toutes les mensurations nécessaires. Ils étaient d'ailleurs là à l'abri des moqueries et du qu'en dira-t-on de leurs proches, aussi redoutable dans le centre de l'Afrique que chez les civilisés.

Il a pu en outre examiner au retour quelques Iforas du Nord. Au lieu de mélanger ces mesures avec celles des autres Touareg et de prendre des moyennes, ce lit de Procuste des anthropologues, il les a envisagées individuellement. Voici quelques notes que j'extrais de ses études.

« *A première vue les nobles Hoggar paraissent moins racés que les Iforas rencontrés et mesurés à Insalah. Différences psychologiques même. Les Hoggar à l'aise rieurs et familiers; les Iforas, dignes, silencieux, timides.* » (Choses et gens du Hoggar, p. 20).

Remarquons que les premiers étaient chez eux et les autres chez nous, ce qui explique en partie, mais en partie seulement cette différence.

En ce qui concerne les caractères somatologiques voici quelques descriptions (1) :

« 1. *Selaka ag Khemou. — Noble Iforas de Kidal,* 35 *ans. Epaules horizontales. Nez droit, haut* (*mésope*); *cheveux lisses, iris bruns. Pommettes larges et saillantes. Lèvres bien dessinées, peu épaisses. Orthoguathe. Mains fortes, longues et élégantes. Physionomie intelligente et douce.*

2. *Mokhamed ag Khama. -- Noble Iforas de Kidal,* 40 *ans. Beau type berbère. Visage très long. Front haut, droit en bas et bombé à la partie supérieure. Nez haut* (*prosope*) *légèrement aquilin à ailes larges, ouvertures nasales obliques en haut et en arrière, pointe tombante. Cheveux légèrement ondulés. Bouche fine à lèvres étroites. Iris brun clair. Dents molaires abrasées. Mains fortes, doigts très longs: Médius* 11 *cm* 5, *index* 10 *cm* 5, *pouce* 7 *cm. Coloration bronzée.*

3. *Yaya ag Akoumi. — Noble Iforas de Kidal,* 39 *ans. Figure très large. Front bas fuyant. Nez droit et court, à dos peu élevé* (*platope*). *Cheveux longs et ondulés. Iris brun foncé. Dents solides et saines, molaires supérieures abrasées. Mains courtes et larges, doigts gros et courts, m = 10 c. i = 9 cm p. = 6 cm. Fortement musclé, fessiers énormes, sans obésité. Air rude et primitif. Coloration de la peau: bronze rouge. Métis.*

4. *Kena ag Mohamed. — Ibottenaten* 20 *ans* (?) *de Kidal* (*Iforas*). *Parents Iforas + Ibottenaden. Front droit. Visage long, menton étroit. Nez droit, court. Cheveux noirs, longs, tressés en*

(1) Dr Leblanc, l. c., R.A. 1929, p. 23.

arrière, légèrement ondulés. Iris brun. Dents saines. Lèvres épaisses et retroussées. Main très forte et longue, doigts longs: m = 12 cm. 5, i = 11, p. = 8. Corps mince. Coloration brune. Hyperesthésique.

5. *Indaouna ag Versouf. Noble Iforas, 20 ans. Front droit moyen. Cheveux tressés légèrement frisés. Iris brun. Nez légèrement aquilin, haut-long. Petite taille. Teint clair. Main moyenne, doigts moyens, m = 10, i = 9, p = 6. Bouche petite, bien dessinée, lèvres légèrement proéminentes.*

11. *Amran ag Ibrahim. — Père noble Iforas des Ajjers. Mère noble Kel R'ela des Hoggar, 30 ans. Front droit. Iris brun foncé. Nez légèrement aquilin à dos haut, mais sans la forme caractéristique. Cheveux ondulés. Mains fortes, doigts m = 10,5, i = 9,5, p = 7. Bouche grande.*

22. *Mohamed ould Bilko. — Métis de nègre et Iforas, 20 ans. Coloration de la peau; brun foncé. Pommettes saillantes. Nez platope et platyrhinien. Front fuyant. Iris brun foncé. Prognathisme. Lèvres grosses saillantes, mains moyennes. Métis à dominante nègre.*

41. *Melloul ben Si Mohammed ben Otsmane. — Noble Kel Réla. Grand-père Iforas, le fondateur de Tazerouk. Grande taille. Visage long. Front légèrement fuyant. Nez aquilin, épais, à pointe tombante. Bouche moyenne, lèvre inférieure proéminente. Iris brun. Menton étroit. Pommettes saillantes. Cheveux lisses.*

46. *Bai ben Bedda. — 45 ans. Noble Iforas de Temassinine. Mehariste. Taille moyenne. Iris brun clair. Nez large, mal modelé. Cheveux lisses. Pommettes peu saillantes. Mains larges. Large calvitie.*

47. *Khorhi Ag Mokhamada. — Iforas de Temassinin, 27 ans Frère de Mokhtar (n° 48). Taille moyenne. Figure large à pommettes saillantes, menton étroit. Nez droit. Yeux écartés. Iris brun foncé. Cheveux frisés. Mains courtes et larges. Forte musculature coloration de la peau bronze rouge. Métis.*

48. *Moktar ben Mokhamada. — Iforas de Temassinin. 26 ans. Frère de Khorhi. Très grande ressemblance avec son frère. Taille*

---

(1) Dr Leblanc. l. c. 1928, p. 335 et suivantes pour le détail et 1929, p. 23 pour les différences générales.

au dessous de la moyenne. Figure large à pommettes très saillantes. Nez droit et terminé en pointe. Cheveux crépus. Iris brun foncé. Lèvres saillantes. Mains moyennes larges. Menton assez large. Coloration de la peau bronze rouge. Métis.

49. *Driss ben Othman. — Mère Iforas de Temassinin. Père Cheurfa (Arabe) grande taille. Pommettes modèrément saillantes. Cheveux légèrement frisés. Lèvres saillantes et épaisses. Nez court, étroit et mal modelé. Iris brun clair. Mains longues. Coloration claire des téguments. Métis Iforas (probablement déjà mêlé) et arabe.*

50. *Faredj ben Mohamed. — Iforas de Ghadamés. Beau type pur rappelant les Iforas de l'Adrar. Haute taille. Cheveux lisses. Pommettes saillantes. Menton droit. Iris brun. Nez aquilin à pointe tombante, à narines larges et obliques, très caractéristique. Main longue 20 centimètres de l'articulation du poignet à l'extrémité du médius. Lèvres minces. Coloration brune ordinaire de la peau.* »

Je ne reproduirai pas les mesures qu'on trouvera dans les tableaux détaillés de mensuration individuelles et de synthèse anthropomètrique (p. 352), mais voici le résumé des différences que l'on constate entre les Iforas purs et les Hoggar.

« *Taille plus haute* 178,7 *au lieu de* 174,4.
La tête est un peu plus petite et le cou plus long.
Dolichocéphalie un peu plus accentuée.
Le diamètre bizygomatique est un peu moins grand.
Le front un peu plus large.
Leptorhinie très supérieure à celle des Hoggar $m = 63{,}9$ *au lieu de* 69,5.
La bouche un peu plus courte.
Les yeux un peu plus écartés.
La grande envergure plus développée, avec une largeur d'épaules moins grandes, indique des membres supérieurs plus longs.
Les membres inférieurs ont la même longueur que chez les Iforas et le bassin la même largeur.
Les hanches sont plus étroites.
Le thorax un peu moins large.
La jambe est un peu plus longue par rapport à la taille et un peu plus longue aussi par rapport à la cuisse.

Dans l'ensemble, l'Iforas est encore plus grand et plus mince que le Hoggar, mais il est moins racé, (1) *moins noble et puissant d'allure. Il est plus sociable et plus doux que le noble du Hoggar.*

Il existe assez fréquemment chez les Iforas, ceux de l'Adrar (Kidal) comme ceux de Temassinin, un métis extrèmement curieux parce qu'il se présente toujours avec les mêmes caractères bien définis et qu'il semble fixé en sous variété ethnique bien connue puisque ceux avec lesquels ils vivent ou qui voient fréquemment les Iforas, n'hésitent pas à déclarer que ce sont « les vrais Iforas, les beaux types. »

Or ce pseudo Iforas pur, est tout à fait différent de ce que je considère comme l'Iforas pur, celui des n°ˢ 1, 2, 4, 5, 6, 50. *Comparé à la description précédente, il est de taille moyenne,* 166, *dolicho ou mésaticéphale. Tête haute. Face courte et large avec menton étroit. Pommettes larges et saillantes. Fortement mésorhinien. Front large. Nez droit et large, court pointu. Membre inférieur un peu plus court que les précédents. Le bassin est un peu plus large. Le thorax est plus large. La jambe moins longue par rapport à la cuisse et à la taille. Les muscles plus forts. Mains courtes et légères, lèvres saillantes.*

L'ensemble est beaucoup plus lourd, plus grossier que les précédents, mais très dessiné et typé. Ce qui frappe avec cette anatomie, c'est leur coloration rouge brun assez clair, un peu jaunâtre, se trouvant toujours avec les mêmes caractères du corps et de la face.

On le trouve à Kidal aussi bien qu'a Temassinine. Il semble dans son métissage net, être la réaction spéciale des Iforas à un certain croisement nègre, car les métis des Hoggar n'ont jamais présenté cet aspect alors que je l'ai fortuitement trouvé trois fois sur onze Iforas. »

Je n'ai pas hésité à donner ces longs extraits de l'étude du docteur Leblanc parce qu'ils nous renseignent de la manière la plus formelle sur les différences qui existent entre les Iforas et les autres Touareg.

Avant ses travaux, des individus de cette nation avaient déjà été mensurés; mais c'étaient surtout des Touareg du Soudan

---

(1) Précédemment l'auteur vient de dire exactement l'inverse, mais on ne saurait y voir une contradiction. Racé dans le premier cas s'applique à la finesse, dans le second à la puissance.

où les tribus voilées après le long circuit que la plupart d'entre elles ont effectué au Sud du Maroc puis sur les confins des pays nègres ont surement absorbé beaucoup de sang étranger. J'ai montré qu'elles s'étaient agrégé des fractions de berbères marocains entrainées au milieu d'elles (1). Une fois targuisées, ces collectivités étrangères ont pu s'allier avec elles bien qu'en principe les Touareg évitent les unions avec des étrangers. Les tribus du Nord dont les migrations semblent avoir été moindres ont pu sans doute rester plus pures.

D'autre part l'anthropologie n'avait pas encore fait les progrès qu'elle a accomplis depuis et les mesures prises ne sont pas toujours comparables entre elles.

M. H. Sarrazin dans son livre sur *les Races humaines du Soudan français* (1901), a donné les moyennes de ses mensurations de 23 touareg dont 3 femmes, mais ses observations ne sont pas accompagnées de renseignements suffisants pour nous servir et il ne parait pas au demeurant qu'il ait étudié des Iforas.

On peut faire le même reproche à *l'Etude anthropologique sur les Touareg du Sud* de M. de Zeltner, parue dans *l'Anthropologie* en 1914 (p. 459-576). Il semble qu'il n'ait pas mesuré d'Iforas; il ne donne pas d'ailleurs de mensurations individuelles, indispensables pour la connaissance d'une race; mais ses observations sont des plus utiles pour la comparaison des tribus voilées du Sud avec celles du Nord et pour montrer que ces dernières ont mieux conservé les caractéristiques propres de leur race.

M. G. de Gironcourt au cours d'une mission scientifique accomplie de 1908 à 1912 a bien mesuré sept Iforas et il observe que ce sont les plus clairs de sa série et les plus purs de race d'après les traditions du pays. M. René Verneau a donné dans *l'Anthropologie* de 1916 les résultats anthropologiques de cette mission, ainsi que je l'ai indiqué plus haut.

En l'absence des relevés individuels qui n'ont pas été publiés on ne peut se reporter à ses chiffres pour étudier les seuls Iforas.

Enfin le lieutenant Cortier avait rapporté de son voyage dans l'Adrar un certain nombre de crânes qu'il a donnés au Muséum de Paris. Ils ont été étudiés par M Paul Rivet et publiés dans

---

(1) Commandant Cauvet: *Les noms des tribus touareg.* BSGA III. 1924. p. 305.

l'étude de M. Th. Monod sur *l'Adrar Ahnet* (1). Sept d'entre eux recueillis à Teleya dans l'Adrar des Iforas paraissent bien appartenir à des Iforas purs ou métissés et peuvent donner lieu à d'intéressantes comparaisons avec les mensurations du Docteur E. Leblanc qui restent jusqu'à présent le plus utile document que nous ayions sur cette race qui apparait bien distincte, au point de vue purement somatique, des autres touareg.

Ethnologie. — En ce qui concerne l'étude ethnologique de ce peuple, ce sont toujours les renseignements de Duveyrier et en dernier lieu de Cortier qui nous renseignent le mieux sur les caractéristiques des Touareg Iforas, comparés aux autres tribus voilées.

En voici un résumé dans lequel je m'abstiendrai de rappeler les habitudes qui leur sont communes avec les autres touareg.

D'une manière générale ils sont beaucoup plus propres de leur personne et n'hésitent pas à se laver fréquemment de sorte que la coloration indigo laissée par leurs vêtements et qui est si marquée chez les Hoggar se trouve fort atténuée chez eux. Quant aux femmes elles ne se teignent pas la figure et ne se fardent pas avec de l'ocre rouge; seuls le koheul et le henné employés dans tout l'Orient sont usités.

Les hommes ne portent jamais de chechia contrairement aux Hoggar qui amoncèlent tout ce qu'ils peuvent sur leur tête pour se faire paraître plus grands. Le sommet de leur crâne reste nu (Cortier 318) quelquefois entièrement rasé.

Les femmes suivent un régime alimentaire basé sur une absorption considérable de lait qui a pour résultat de développer leurs tissus adipeux, genre de beauté apprécié des Touareg du Sud. Il en résulte que ce ne sont pas des amazones, aussi entraînées que les femmes du Hoggar qui prennent plaisir à monter et à dresser leurs mehara, et qu'elles se contentent généralement de se faire transporter par des ânes.

Les Iforas du Nord ne peuvent élever de bœufs dans leur pays et n'en ont qu'exceptionnellement, tandis que dans l'Adrar, pays de beaux pâturages, ils commencent à en avoir comme leur frères du Sud.

D'une manière générale les Iforas ne sont pas des cavaliers;

---

(1) Th. Monod: *L'Adrar Ahnet*, travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie, n° 19. 1932.

on trouve cependant quelques chevaux chez ceux de l'Adrar; ils sont une monture de parade.

La prononciation des Iforas est moins dure que celle des Hoggar (Cortier. 368) mais ils zézaient moins que les voilés du Sud contaminés par le phonétisme nègre. Suivant l'expression de M. E.-F. Gauthier ils chuintent les mots.

Comme tous les Berbères et Touareg ils ignorent le P et le V, transforment l'aïne des mots arabes en raïne et le ha en kha. Ali devient Rali, Mohammed, Mokhammed.

Certains termes peu nombreux leur sont particuliers; ils ont en outre comme j'ai eu occasion de le dire plus haut adopté quelques mots d'origine chrétienne.

Les Iforas cultivent la poésie comme les autres touareg, mais Cortier fait remarquer que l'ahal, sorte de réunion musicale et littéraire spéciale aux peuples voilés est moins prisé chez les Iforas et qu'il revêt chez eux un caractère moins licencieux (p. 313). C'est cette coutume sans doute d'origine fort antique qui faisait déjà dire à Hérodote que chez les Garamantes les femmes étaient en commun.

Il est a remarquer d'ailleurs que chez les Iforas, les femmes se marient plus jeunes que chez les Hoggar (309).

Ils n'appartiennent pas comme les autres touareg à la tribu de leur mère, mais à celle de leur père ce qui est peut-être du à l'influence arabe. Cependant les droits au tobol au lieu de se transmettre de père à fils, reviennent d'abord aux frères. Les imrad ne participent pas à l'élection des chefs comme chez les Hoggar (Cortier. 282).

D'ailleurs les imrad sont d'une manière général traités beaucoup plus durement par les Iforas que par les Hoggar, aussi ont-ils profité des occasions qui se présentaient pour reprendre leur indépendance comme ce fut le cas lors de notre arrivée.

Les Iforas du Nord dans leur exode vers d'autres régions que l'Adrar n'avaient pas été suivis de leurs serfs et sont par conséquent restés sans imrad.

Par contre Cortier fait remarquer qu'ils traitent très humainement leurs nègres veillant à ce qu'ils se marient et élèvent leur progéniture, tandis que tout au contraire les Hoggar empêchaient leur union et vendaient leurs enfants quand il y en avait (p. 330). Mais ceci est peut-être une médisance des Iforas

vis-à-vis de leurs voisins. Ils ne vivent pas en concubinage avec leurs négresses.

En matière de religion les Iforas sont des musulmans très fervents et convaincus. Beaucoup connaissent l'arabe, savent par cœur une partie du Coran qui leur est apprise par des marabouts Kel es Souk, et font régulièrement les prières rituelles (284). On sait que les autres Touareg et surtout les Hoggar n'ont trouvé dans l'islamisme qu'un aliment à leur xénophobie et une incitation à la chasse aux esclaves nègres, païens qui étaient non pas matière à conversion comme l'enseigne le Coran, mais but de pillages et de massacres sans fin.

Malgré leur piété les Iforas ne sont pas totalement exempts des superstitions propres aux touareg; leurs femmes pratiquent notamment la consultation aux morts comme le faisaient les Nasamons d'Hérodote (Cortier 290. Duveyrier 415). Ils croient aussi aux génies et à la signification des rêves.

Duveyrier a fait remarquer que les Iforas, et cette constatation parait s'appliquer à toutes leurs tribus, se distinguent par leur loyauté, leur tolérance, leur piété réelle et par l'exercice professionnel de la conciliation. C'est ce qui constitue véritablement leur importance dans l'ensemble des tribus touareg.

Malgré leur bravoure reconnue ils n'auraient sans doute pas réussi à maintenir l'indépendance de leurs débris sans cette force morale que leur confère le respect et la confiance des autres touareg.

Il faut prendre bien entendu ces constatations dans un sens très relatif, car au fond ils ne sont pas absolument exempts des défauts de ceux-ci.

Pour nous l'ensemble de ces divers faits établit nettement que les Iforas appartenaient dans le principe à une race différente et qui a réussi à conserver dans une certaine mesure son individualité et ses caractères propres en s'agrégeant aux peuples voilés. Recherchons donc leur provenance.

Origine des Iforas.

Etudiant à diverses reprises dans ce bulletin les différents éléments qui sont entrés dans la composition du peuple targui, j'ai montré que sur un fonds d'origine orientale très varié, qui a sûrement formé numériquement le principal apport, étaient

venus se greffer des caucasiens (ibères, circassiens, lezghiens, arméniens, etc.) auxquels s'étaient joints en cours de route des grecs et des égéens en assez grand nombre.

Ces émigrants sont reconnaissable à de nombreux noms ethniques conservés par eux avec persistance, à certaines coutumes, à certains traits somatologiques, comme la face triangulaire des ibères, le nez arménien, etc.

Les derniers venus, arrivés on ne sait quand ni comment d'Espagne étaient des celtes dont on ne peut nier l'arrivée, car la javeline en fer adoptée et conservée pendant longtemps par les Touareg n'a été fabriquée et employée que par les Celtes d'Ibérie. C'est un témoignage irrécusable. En outre le préfixe tribal kel, inconnu dans les autres dialectes berbères parait tiré de la première syllabe du mot keleti, qui sert encore à désigner une tribu targuie qui est à l'avant-garde des voilés au N.-O. du lac Tchad (Koyam dans la Nigéria du Nord).

L'étude des Iforas me fait croire qu'ils furent, parmi les émigrants orientaux, de ceux qui contribuèrent le plus à civiliser les pays nègres d'abord, puis à se mélanger ensuite aux nouveaux arrivants, en leur communiquant leurs qualités propres. Dans ce rôle ils finirent pas s'user; seules subsistèrent les tribus fixées dans les régions montagneuses de l'Adrar et de l'Air qui ont encore eu assez de vitalité pour envoyer de petits essaims dans le Nord et au Soudan.

En suivant la trace du nom ethnique apporté par les Iforas, et de la racine formative F. R., je trouve, ainsi que je l'ai dit plus haut, que ce sont des Perses qui les ont apportés en Afrique. Mais ce ne sont pas les Perses de Salluste, dont j'ai reconnu en effet les traces manifestes consistant dans des noms ethniques ou figurent toutes les grandes villes anciennes du Nord de la Perse et qui sont bien passés semble-t-il par l'Espagne, comme nous l'a expliqué Salluste d'après les livres puniques.

Ceux-ci au contraire paraissent être des Persans venus du Sud de la Perse et ils sont arrivés tout droit par l'Arabie et par la Mer rouge. à une époque différente.

Le Farsistan et le Seistan ancienne province de la Perse qui fait actuellement partie de l'Afghanistan paraissent être leur point de départ.

Le Farah Roud appelé ainsi (fleuve de Farah) du nom

d'une ancienne place forte : Farah, va se perdre dans les bas fonds chotteux du Seistan connus sous le nom générique de Hamoun et qui sont surtout alimentés dans les années pluvieuses par le fleuve Hilmend. Cependant la portion de cette grande dépression où le Farah-Roud parvient quelquefois à envoyer ses eaux dans les années pluvieuses est appelée du nom de Lac Farah. La forteresse de Farah est un de ces points naturels remarquablement appropriés par la nature pour servir à l'habitation humaine et il semble qu'elle soit fort ancienne.

Avant d'aller plus loin, rappelons que le peuple bien connu des Afridis, que l'on considère comme ayant une forte proportion de sang iranien a un nom bâti lui aussi sur la racine FR.

Mais c'est en descendant vers le Sud-Ouest dans la province du Fars ou Farsistan que l'on trouve le plus de traces de nôtre ethnique. C'est d'ailleurs la forme primitive du nom des Perses adopté par les Iraniens.

Le Farsistan comprend en effet divers noms de lieux qui montrent bien la part qu'ont prise à son peuplement les Farsi ou perses : ce sont Farachband au Sud-Ouest et à 80 km. environ de Chiraz, Ferouz abad vers le Sud (le nom propre de Firouz est aussi dérivé du même ethnique), la ville de Fasa ou Fesa dont est venu le nom de Fez), a 125 km. environ de Chiraz, Fourg à près de 300 km. au Sud-Est de Chiraz, Faregham. à 175 km. au S.-E. de Fourg, Farvah à 225 km. de Fourg dans la même direction en face du détroit d'Ormudz, Barr Faris au Sud de Lar.

Dans le golfe persique lui-même à l'Ouest du détroit d'Ormudz, se trouvent les îles de Farur et Nabui Farur.

On constatera que, même au point de départ, apparaît la modification de la voyellisation qui donnera Four en Afrique.

Si l'on songe que les Persans, très accessibles à toute époque de leur histoire aux sentiments philosophiques et religieux (1), ont passé par des crises violentes dont nous avons des témoignages historiques (Behaïsme, Babisme, Chiisme, Mahométisme, Parsisme, etc.), on ne s'étonnera pas qu'à la suite de luttes religieuses, par exemple à l'occasion de la réforme de Zoroastre à l'époque préhistorique et des luttes qu'elles ont suscitées et dont le Chah-Nameh nous rappelle les lointains échos.

---

(1) Comte de Gobinean : *Les religions et les philosophies dans l'Asie centrale.*

de nombreuses migrations aient eu lieu dans toutes les directions. Ces exodes ont répandu partout plus ou moins déformés le nom des Farsis et la racine de leur nom.

Après la traversée du détroit d'Ormudz ou du golfe persique, les émigrants avaient dans cette direction, car il est probable qu'ils ont envoyé des essaims d'autres côtés, continué à traverser l'Arabie et la Mer rouge.

En Arabie nous trouvons la ville d'Affar ou Afar située dans le Yemen au Nord de Sana (1), la tribu des Afar de la côte sud du Mahra qui parlent une langue ekhili (langues du monde 122) et le promontoire de Ras Fartak.

Plus à l'Ouest, dans l'Arabie pètrée, les noms anciens de Phara et de Pharan (Besnier, Lexique de Géographie ancienne) semblent indiquer que cet ethnique a pu passer par l'extrémité N.-O. de la Mer Rouge.

Au milieu de la Mer Rouge elle-même sont les îles Farsan en face de Djizan le port d'Abou Arich.

En Abyssinie nous tombons sur la grosse nation des Afar (Afara au pluriel que nous transcrivons Afaras et même Apharras). Ce peuple que les arabes appellent du sobriquet de Danakil (d'où Dankali au singulier, avec un second pluriel Dongola) ne comprend pas moins de 150 tribus et couvre toute la côte Sud-Est de la Mer Rouge avec ses voisins les Somali.

Dans l'Abyssinie elle-même les vocables qui sont bâtis sur la racine de cet ethnique sont assez nombreux : Farre ou Farri au Sud-Est du lac Tsana, Farek au Choa, Fighen, Faras Sabor, Fogara.

Dans la vallée du Nil, même épanouissement de notre ethnique : Farama au débouché de l'isthme de Suez sur la méditerranée, Pharos ville ancienne, Faouera sur le Nil Sommerset, Farchout, Foga, Faras, Feraïg dans la Haute Egypte.

A l'Ouest de la vallée du Nil nous trouvons principalement le Darfour, c'est-à-dire le pays des Four que j'ai mentionné plus haut avec sa capitale d'El Facher, ses habitants les Four ou Fouravi. Notons en passant que ces Four sont des noirs d'une taille élevée et dolichocéphales.

Sur le même méridien ou non loin on trouve Fodja ou Fojé à mi-chemin entre El Facha et Khartoum, Farafrah (Forferoun

---

(1) Voir Niebuhr: *Description de l'Arabie*, II, 89 et les cartes un peu détaillées d'Arabie.

des anciens) oasis isolée dans le desert à l'Ouest du Nil, Facheda sur le Nil plus au Sud, Fachi (ou Agram) dans le Kaouar.

Nous sommes amenés ainsi dans l'Air où j'ai montré précedemment la diffusion de notre ethnique.

Il semble que dans l'antiquité cette diffusion ait été telle qu'elle ait permis aux étrangers de donner au continent noir un nom qui en est dérivé Africa d'ou sortent les dérivés arabes Ifrikia et autres. On ne saurait s'en étonner en constatant qu'elle a pris de même le nom des Libyens à l'époque de la prédominance des Lebou, de Berbérie à notre époque en raison de la grande extension de la langue berbère.

En Tunisie les Frechiches, les Beni Ifren, en Algérie les fractions d'Afara, Afer, Afroune, Beni Affeur, Ferada, Feraguig, Ferahna, Fercha, Beni Foughal, Ferkane, Ferguen, Beni Ferah, Feriàna, Zaouiet Afar du Bouda, etc., viennent appuyer cette opinion.

Au Soudan les noms bâtis sur cet ethnique sont moins nombreux ; on en cite cependant quelques-uns : Fogui, bourg du pays de Segou et de la Gambie, Fadougan du Segou, Farabongou en Senegambie, Farabana et Farim dans la mème région.

Les apports des Persans dans toute cette région paraissent avoir été assez sensibles; elle ressemblait à leur pays abandonné et ils ont pu s'y livrer aux mêmes travaux que dans leurs déserts ; petites coupoles en plâtre pour recouvrir les maisons (Souf) comme dans leurs oasis de Koum, Tebbès et autres, travaux d'adduction d'eau comme les cheggag et les feggaguir analogues aux khanot et kheriz qu'ils avaient été obligés de creuser dans les déserts de Perse pour ramener au jour les nappes souterraines disparues par suite de leur diminution et de l'abaissement de leur plan d'eau, vêtements teints à l'indigo, modes divers de coiffure tels que les mèches ou tresses des deux côtés de la figure en usage chez certains peuples berbères du Maroc et des touareg; les persans de l'Aberzeidjan les ont encore conservées.

La compression de la tête rendant le front fuyant que l'on constate chez certains indigènes africains parait avoir aussi une origine persane.

Le voile de figure était employé en Perse dès la plus haute

antiquité à des fins purement rituelles et liturgiques par les Mobeds, prêtres du feu.

Sans renoncer à l'explication que j'ai donnée pour la singulière coutume du *litham* chez les Touareg (Formation celtique de la nation targuie B. S. G. A., 1er trimestre 1926) parce qu'elle me paraît la plus adéquate à leur genre de vie, je crois que l'aggrégation à leur corps de nation du peuple des Iforas n'a pas été étrangère à l'adoption de ce voile.

Que quelques descendants de mobeds, pour se singulariser, se soient mis à porter d'une manière constante le litham, rendu d'ailleurs parfois nécessaire par le climat même du pays, que d'autres, même des serfs, par esprit d'imitation, par orgueil et par la manie égalitaire qui est un de ses corollaires, se soient empressés de faire comme eux en exagérant même cette mode, qu'un chef tout puissant et intelligent l'ait rendue obligatoire en vue de parer à l'élimination rapide dans les combats de ses guerriers blancs trop faciles à reconnaître et à viser, il n'en a pas fallu davantage pour faire prévaloir le port constant du litham.

Les Iforas auraient donc joué un grand rôle dans l'occurence en versant au fonds commun de la mentalité targuie l'idée fondamentale qui avait amené leurs ancêtres persans à porter le voile dans certaines circonstances.

D'autres noms ethniques ou toponymiques que ceux qui ont FR pour racine ont été sans doute apportés avec les émigrants perses mais en raison de leur moins grande importance ils ont dû disparaître plus promptement et plus complètement. Cependant on peut encore en retrouver certains.

Dans mon étude sur les Berbères en Amérique j'ai remarqué que les noms d'Aria, Ariana, réduits à ce qu'ils sont réellement c'est-à-dire à leur sens purement ethnique, se trouvent en maint endroit de l'Afrique (1). Il est vraisemblable qu'en cherchant quelque peu on en retrouverait d'autres.

C'est ainsi que le nom du Bagradas (Medjerda) qui servait de limite Nord-Ouest au pays des Garamantes au début de notre ère, est le nom du fleuve qui séparait la Carmanie et ses déserts de la Perse, si toutefois on peut avoir foi dans les renseignements de Ptolémée en ce qui concerne l'Asie.

---

(1) Commandant Cauvet, l. c., p. 210.

Une oasis du Touat, Regan, porte le même nom qu'une ville de la province de Kirman située à environ 260 kilomètres au Sud-Est du chef-lieu. En raison de sa situation je pense que c'est avec les émigrants du sud de la Perse que ce nom s'est trouvé transporté en Afrique.

Indépendamment des noms qui précèdent, des renseignements tirés des auteurs anciens et des traditions africaines on peut encore avoir recours à une dernière vérification en examinant si les caractéristiques anthropologiques des Iforas s'opposent à ce qu'on les considère comme étant d'origine perse.

Nous avons vu les mensurations si soigneusement élaborées par le docteur E. Leblanc. Rapprochons les des renseignements que nous pouvons trouver dans les auteurs qui se sont occupés des Persans modernes.

Je prendrai pour celà un des derniers livres parus sur le sujet: *Les Races humaines et leur répartition géographique*, de A.-C. Haddon. (Traduction Van Gennep). On peut y lire (p. 195) le portrait suivant des deux groupes principaux des peuples persans du Sud.

« 1° *Les* Farsi,, *élancés et dolichocéphales de la région de Persépolis, qui ont la peau claire, des cheveux abondants et une barbe fournie, de couleur châtain foncé; les vrais blonds aux yeux bruns sont rares; ces derniers semblent en majeure partie Proto-nordiques.* 2° *Les* Lori *qui sont plus grands, bien plus sombres, ont souvent des cheveux noirs, sont très dolichocéphales avec un visage ovale et des traits réguliers; ils semblent appartenir à une branche de la race méditerranéenne ou à une race très voisine* »

Grande taille, port élancé, dolichocéphalie marquée; ce sont bien là les principaux traits des Touareg Iforas et il ne semble pas qu'il y ait de ce chef quelque objection à formuler.

L'anthropologie est donc bien d'accord avec les auteurs anciens, et les diverses considérations que j'ai développées. On peut donc croire que les Iforas de nos jours, appelés autrefois Four ou Bafour et Pharusiens sont bien les descendants d'une antique migration préhistorique effectuée par des Persans, et que les affirmations de Salluste ne doivent pas être traitées de fables.

Commandant CAUVET.

LA BATAILLE DES VOIES
EN AFRIQUE

par P. ROUX-BERGER,

Conseiller général de l'Allier, membre du Comité français du Transafricain

---

Cette expression, peu connue en France, est la traduction de l'anglais : « *the battle of Gauges* ». Dans bien des pays, les premières lignes de chemin de fer eurent des écartements différents, faute de prévision ou de plan d'ensemble ; au début, lorsqu'elles n'avaient aucun contact entre elles, cela n'avait guère d'importance ; il n'en fut pas de même vingt ou quarante ans après lorsque les lignes commencèrent à s'enchevêtrer ; c'est alors que s'est livrée, que se livre encore, une bataille de voies, plus ou moins aiguë, plus ou moins longue. Souvent la bataille ne finit pas, et chaque écartement continue à se développer, comme en Amérique du Sud ou en Australie, malgré les coûteux ennuis et les dangers qui en résultent.

L'Afrique est le pays du monde où il y a le moins de voies ferrées ; la bataille des voies n'y est pas encore engagée avec une bien grande acuité, mais elle le sera bientôt. Elle peut d'ailleurs exister d'abord à l'intérieur d'un pays (comme en Algérie) avant d'avoir lieu entre deux ou plusieurs pays. En raison du rôle que joue la France en Afrique au point de vue ferroviaire, et surtout du rôle qu'elle y jouera après la construction du Transsaharien, il faut dès maintenant étudier la question, et surtout définir ce qu'il y a lieu de faire pour que l'issue de la lutte soit avantageuse pour la France.

⁂

Tout d'abord, il faut bien avoir présent à l'esprit l'exemple nord-américain, et l'exemple sud-américain, le premier admirable, le second funeste.

Dans l'Amérique du Nord, il y a quatre cent mille kilomètres de chemins de fer, tous à voie normale de 144 centimètres, déduction faite d'environ 2.000 kilomètres de voie de quatre-vingt-onze (3 pieds). Cette voie normale y est utilisée en pays froid comme en pays chaud, en montagne comme en plaine, en pays agricole comme en pays industriel, pour les faibles comme pour les gros trafics. Aussi, immense bienfait, la lutte des voies y est inconnue. En 1886, se réalisa l'unification des voies primitives dont l'écartement était différent de 144 ; il est difficile d'apprécier l'aide immense que cette unification, faite de bonne heure, a apportée au développement économique des Etats-Unis.

Au Mexique, sur 26.000 kilomètres, 5.000 sont à voie de 91; le reste à voie de 144, raccordé en plusieurs points au réseau américain.

***

Passons maintenant à l'Amérique du Sud ; la situation y est déplorable. Sur un total de 90.000 kilomètres de voies ferrées, on trouve huit écartements : 24.000 kilomètres de voie de 167 ; 1.000 à voie de 160 ; 10.000 à voie de 144 ; 1.500 à voie de 107 ; 40.000 à voie d'un mètre ; 1.700 à voie de 91 ; 4.000 à voie de 76 ; 1.600 à voie de 60. Telle est la situation dans l'ensemble de l'Amérique du Sud.

La Bolivie a presque uniquement la voie d'un mètre ; le Paraguay, l'Uruguay, le Pérou, la voie normale.

C'est surtout au Brésil, en Argentine, au Chili que la bataille des voies fait rage.

En Argentine, sur un total de 38.000 kilomètres, on trouve :

22.000 kilomètres à voie de 167
2.900 kilomètres à voie de 144
12.000 kilomètres à voie de 1 mètre

Au Brésil, sur 27.000 kilomètres :

2.000 kilomètres à voie de 160
24.000 kilomètres à voie de 1 mètre
700 kilomètres à voie de 76

Au Chili, sur 10.000 kilomètres :

3.000 kilomètres à voie de 167
1.000 kilomètres à voie de 144
600 kilomètres à voie de 107
3.000 kilomètres à voie de 1 mètre
1.500 kilomètres à voie de 76

Il est difficile de se faire une idée de la lutte que se livrent les différentes voies dans ce pays, chacune cherchant à attirer le trafic par des avantages souvent illusoires de tarifs, de facilité d'embarquement sur mer, d'accès à un port, etc...; tel port est entre les mains de protagonistes de la voie de 160 ? Ceux de la voie d'un mètre cherchent à y avoir accès. S'ils ne le peuvent pas, ils essaient de faire créer un autre port qui leur sera réservé. Les transbordements sont innombrables et coûteux ; les pertes d'argent directes ou indirectes résultant de cet imbroglio sont énormes, mais impossibles à chiffrer. Depuis 1878 environ que cette lutte se perpétue, il a été impossible à aucun Etat de prendre la décision énergique d'en réduire le nombre. Maintenant, on peut considérer que le mal est incurable ; il n'est d'ailleurs pas question pour le moment d'unifier. Le Brésil seul a ramené de 160 à un mètre les lignes de Bahia à Récife, ainsi que diverses lignes construites primitivement à des écartements de 95, de 107 et de 110.

L'Amérique du Sud n'est pas le seul pays où se livrent des batailles de voies. Bornons-nous à citer l'Australie, où la situation est aiguë ; on y trouve, s'enchevêtrant l'une dans l'autre, 12.000 kilomètres de voie de 107, 6.000 kilomètres de voie de 144 et 7.000 de voie de 160. Le Commonwealth connaît bien tous les inconvénients qui en résultent, et, depuis vingt ans, les conférences se succèdent pour y porter un remède. L'Etat recommande l'adoption de la voie de 144, mais le devis de l'unification se monte à six milliards de francs. Devant ce chiffre énorme, on l'ajourne à plus tard.

En Australie aussi, la situation peut être considérée comme définitive et incurable.

∴

Passons maintenant au continent africain, qui compte 65.000 kilomètres de voie.

Au Maroc, toutes les grandes lignes sont ou seront à voie normale de 144, la voie de 60 lui cédant peu à peu la place, la voie d'un mètre y est inconnue. Toutefois, au Maroc espagnol, il y a environ 200 kilomètres de voie d'un mètre, en deux tronçons, l'un autour de Melilla, l'autre constituant la ligne de Ceuta à Tetouan. Il faut remarquer aussi que les Espagnols

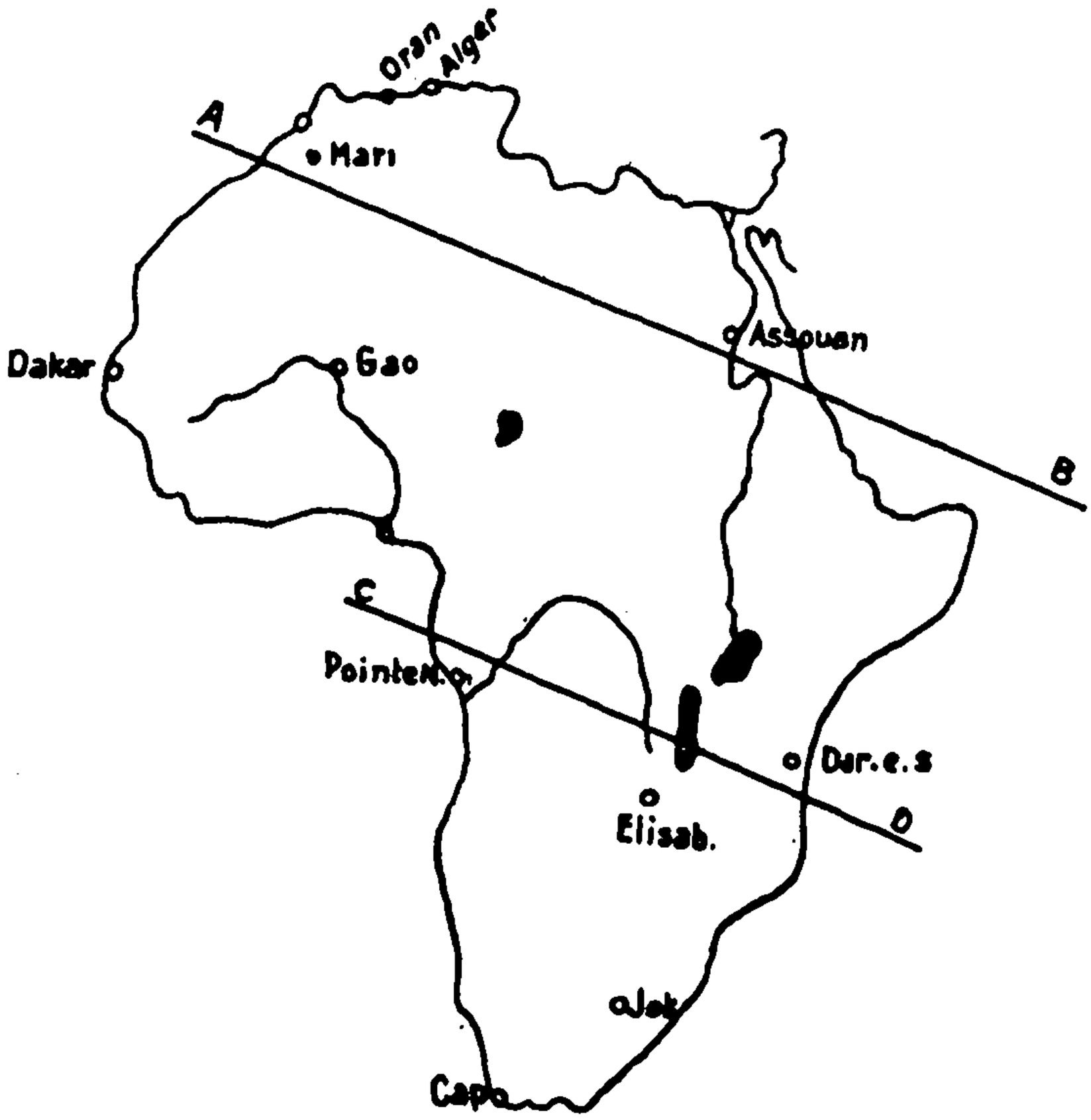

La voie normale de 144 ne se trouve qu'au Nord de la ligne AB où elle est mélangée à des voies étroites. — Entre AB et CD mélange des voies de 100 et 107. — Au Sud de CD domaine exclusif de la voie de 107.

songent à construire un tunnel sous le détroit de Gibraltar. Quelle voie y posera-t-on ? 144 ou la voie espagnole de 167 ? Si c'est la première, il y aura transbordement en Espagne ; si c'est la seconde, le transbordement devra se faire en territoire marocain.

En Algérie, la situation est moins bonne, car il y a trois écartements : 2.050 kilomètres de voie normale ; 1.980 à voie de 105, et 750 à voie d'un mètre. Pour quel motif a-t-on établi

deux réseaux ayant des écartements aussi voisins que 105 et 100 ? ce fut, paraît-il, dû à l'erreur d'un dessinateur.

La voie de 144 traverse l'Algérie de l'Est à l'Ouest, avec quelques embranchements ; la voie de 105 est localisée dans les départements d'Oran et d'Alger, avec les lignes de Colomb-Béchar et de Djelfa ; la voie de 100 se trouve dans le département de Constantine ; également à voie d'un mètre, les 216 kilomètres de Biskra-Touggourt. Donc, jusqu'à présent, la voie de 105 et la voie de 100 n'ont aucun contact ; mais elles en auront dans l'avenir, et il en résultera des inconvénients. Or la voie de 105 est absolument anormale dans le monde ; il faudrait la ramener à 100, opération désagréable, sans doute, mais ensuite on n'aurait plus que deux largeurs de voie en Afrique du Nord. Le matériel actuel serait facilement adaptable à la voie de 100 ; le réseau du Siam qui vient de passer de la voie de 144 à celle d'un èmtre, a utilisé, après leur avoir fait subir les modifications nécessaires, les locomotives et les wagons de la voie ancienne, et pourtant la différence est bien plus grande de 144 à 100 que de 105 à 100... Il vaudrait encore mieux, si on en avait le courage, supprimer quelques lignes à voie de 105 pas très utiles, et transformer le reste à voie normale, surtout les voies qui peuvent servir d'amorce à un transsaharien, la ligne de Béchar et celle de Djelfa.

En Tunisie, 2.025 kilomètres de voie ; le réseau Nord est à voie normale ; le réseau Sud à voie d'un mètre.

En Tripolitaine existent 310 kilomètres à voie de 91.

En Egypte, on trouve 1.500 kilomètres de voie normale, et plus de 1.500 kilomètres de voie de 75 ou d'un mètre. La grande ligne du Caire à Assouan, 880 kilomètres, en direction du Cap, est à voie normale... Ensuite, il y a une lagune de 300 kilomètres avant d'atteindre, à Ouadi-Halfa, le Soudan anglais, où n'existe que la voie de 107.

En Egypte, on trouve 1.500 kilomètres de voie normale, et plus de 1.500 kilomètres de voie de 75 ou d'un mètre. La grande ligne du Caire à Assouan, en direction du Cap, est à voie normale... Ensuite, il y a une lagune de 300 kilomètres avant d'atteindre, à Ouadi-Halfa, le Soudan anglais, où n'existe que la voie de 107.

En Erythrée et en Somalie italienne, il y a environ 350 kilomètres de voie de 91 cm.

En Abyssinie et à Djibouti, 800 kilomètres de voie d'un mètre.

Puis viennent : la colonie anglaise du Kenya et le territoire du Tanganyika ancienne colonie allemande) ; on n'y trouve que la voie d'un mètre. Il y a deux lignes principales : de Monbasa à Kampala (1400 kilomètres) sur le Lac Victoria, et de Dar-es-Salam, sur la côte, à Kigoma, sur le Tanganyika: 1300 kilomètres. Ces deux lignes sont à peu près parallèles et à 500 kilomètres l'une de l'autre. Elles ne sont pas encore réunies, mais on a déjà construit des embranchements et un réseau homogène se constituera.

⁂

Nous arrivons enfin à l'énorme empire de la voie de 107, qui comprend l'Afrique du Sud tout entière (25.000 kilomètres), le Mozambique, l'Angola et le Congo belge.

L'Angola a une grande voie de 1.240 kilomètres, de Lobito à la frontière belge ; son prolongement de 650 kilomètres en territoire belge jusqu'à Tchilongo la soudera au réseau belge. L'Angola compte deux autres lignes : l'une de Loanda à Malange : 500 kilomètres ; l'autre de Mossamédès à Lubango ; 220 kilomètres, cette dernière ayant un tronçon à voie d'un mètre et l'autre, à voie de 60. Ces lignes sont en mauvais état, leur tracé défectueux, et on projette de les transformer en voie de 107.

Au Congo Belge, la voie de 107 venant du Cap, après un parcours de 3.460 kilomètres en territoire anglais, va jusqu'à Port-Franqui (Ilebo) : 1.850 kilomètres. On va d'ailleurs la prolonger jusqu'à Léopoldville : 1.720 kilomètres, où elle rejoindra la ligne venant de Matadi, elle aussi à voie de 107.

Nous devons aussi signaler, au Congo, trois lignes à voie d'un mètre, en tout 900 kilomètres, séparées les unes des autres et sans contact avec le réseau de 107 : deux de ces lignes servent à éviter des rapides sur le Congo, la troisième joint ce fleuve au Tanganyika (Kabalo à Albertville).

Dans cet immense domaine de la voie de 107, il n'y a donc pas eu « bataille de voies », ou très peu ; il est inutile d'en parler. Les Afrikanders sont très fiers de leur voie de 107 ; leurs locomotives à marchandises sont aussi puissantes que les plus

puissantes machines européennes ; leurs voitures très confortables. Toutefois, depuis quelques années, on commence à se rendre compte que la voie de 144 permet beaucoup mieux encore et qu'une faute a été commise à l'origine en ne l'adoptant pas. Mais il est trop tard pour envisager une conversion. Il reste à savoir comment, dans quelques années, se fera au nord la jonction avec les deux autres écartements africains 100 et 144.

⁂

Continuons et arrivons à l'Afrique Equatoriale Française ; nous trouvons là un fait tout nouveau : l'adoption pour la première fois en territoire français, de la voie de 107, et cela, pour le chemin de fer de Brazzaville à Pointe-Noire, 520 kilomètres. Pourquoi cet écartement, puisque toutes nos autres colonies ont la voie d'un mètre ? Le Cameroun, en particulier, limitrophe de l'A.E.F., a déjà 500 kilomètres de voies d'un mètre, qu'il prolongera au même écartement. Lorsque les deux réseaux se joindront, il y aura donc rupture de charge, transbordement, etc... Il est vrai qu'on n'a peut-être pas pensé qu'ils puissent jamais se raccorder. Si la voie de 107 a été choisie, c'est parce qu'on a pensé que le chemin de fer français évacuerait plus tard une partie des exportations du Congo Belge, quand le chemin de fer Port-Franqui à Léopoldville serait terminé. Il faudra alors raccorder les deux chemins de fer français et belge, par un pont sur le Congo qui n'est pas précisément étroit, ou par ferry-boat transportant les marchandises d'une rive à l'autre du Pool. Cette conception pouvait se défendre (et encore) tant que la ligne belge Léopoldville-Matadi était à voie de 75, mais elle vient d'être transformée en voie de 107, et sa capacité considérablement accrue. Sans doute le port de Matadi est très défectueux, souvent embouteillé, alors que Pointe-Noire s'annonce comme devant être un port moderne, facile et sûr. Mais les Belges songent déjà à construire un nouveau port ailleurs qu'à Matadi. Et alors laisseront-ils passer sur le rail français un tonnage qui contribuerait si bien à la prospérité de leur ligne et de leur port ? En somme, on a surtout songé à l'Afrique Australe, plus voisine : on s'est laissé impressionner par la poussée de la voie de 107 venant du Sud, mais a-t-on songé à

l'A.O.F., au Cameroun, à l'Afrique du Nord, dont les voies sont de 100 ou de 167 ?

Voilà donc le bloc Cameroun-A.E.F., nanti de deux largeurs de voie différentes et, quand on verra le prolongement du Transsaharien, c'est-à-dire le Transafricain, arriver au Tchad sur l'Oubangui, cela en fera une troisième. Triste perspective.

Au Congrès International des transports, Paris 1931, M. Maître-Devallon laissa entendre que le Cameroun pourrait être amené à transformer son réseau en voie de 107.

Continuons. La Nigéria est le domaine exclusif de la voie de 107 avec 2.900 kilomètres, ainsi que la Gold Coast, qui en a 800 ; mentionnons seulement le Sierra-Leone où on ne trouve que 800 kilomètres de voie de 76.

Enfin, pour finir, l'Afrique Occidentale Française, où on trouve 3.500 kilomètres de voies d'un mètre.

* * *

Voici donc terminée cette revue de tous les chemins de fer atricains considérés au point de vue de la largeur de leur voie.

Il faut maintenant songer à l'avenir, au proche avenir, car un peu partout, on pousse, en Afrique, la construction de voies ferrées ; et toutes ces lignes, ces trois largeurs de voie : 100, 107 et 144, ne tarderont pas à se rejoindre. Alors que se passera-t-il ? Vont-elles s'enchevêtrer toutes les trois dans une certaine zone, ou bien verrons-nous une ou deux d'entre elles disparaître à plus ou moins longue échéance ?

La voie du 107 venant du Cap en direction de l'Egypte atteindra sans doute dans quelques années le bloc Kenya-Tanganyika, domaine de la voie d'un mètre. Alors deux solutions sont possibles : ou bien elle continuera à voie de 107 pour rejoindre vers Sennar, au Soudan Anglais, la même voie, ou bien elle deviendra voie d'un mètre à l'intérieur dudit bloc ; dans un cas comme dans l'autre il y aura des difficultés. Il paraît logique d'envisager la transformation en voie du 107 du bloc à voie d'un mètre Kenya-Tanganyika ; l'opération est facile, vu la faible différence de largeur. La voie de 107 serait ininterrompue du Cap à Ouadi-Halfa, d'où il n'y a plus que 300 kilomètres pour rejoindre, à Assouan, la voie normale venant du Caire, 700 ki-

lomètres. Or cette dernière restera à voie normale comme toutes les grandes lignes égyptiennes, une voie normale ne s'efface pas volontiers devant une voie sensiblement plus étroite. De plus, la voie normale venant d'Egypte et franchissant le canal de Suez, arrive maintenant à Haïfa (Palestine). Il ne reste plus à construire que le tronçon Haïfa-Beyrouth-Tripoli (250 kilomètres) pour rejoindre le réseau d'Asie-Mineure, à voie normale lui aussi, jusqu'à Scutari. Un voyage sans transbordement de France ou de Belgique jusqu'au Caire sera donc réalisable dans quelques années ; la traversée du Bosphore pourra se faire, comme celle du Pas-de-Calais, soit en ferry-boat, soit plus tard par tunnel. C'est une raison de plus pour que le réseau égyptien reste à voie normale.

Mais tout cela nous importe peu ; ce qui nous intéresse beaucoup, c'est ce qui se passera en territoire français. A ce point de vue, toute la question est dominée par la question du Transsaharien-Transafricain. Nous nous plaçons dans l'hypothèse où il se fera. Or tout le monde est d'accord sur ce point : le Transsaharien sera à voie normale. Supposons-le donc arrivé sur le Niger ; on le prolongera par différentes lignes qui rejoindront les quatre lignes à voie d'un mètre partant de la côte, afin de constituer, en A.O.F., comme partout ailleurs dans le monde, un réseau complet et homogène. Il y aura donc deux voies en présence : 144 et 100.

Or, en A.O.F., la plupart des lignes laissent à désirer en ce qui concerne le profil, la solidité de la voie, le tonnage des trains de marchandises et la vitesse des trains de voyageurs, car à l'origine, elles n'ont été conçues que comme des voies locales, et on sent bien maintenant qu'elles sont destinées à devenir des voies « nationales », ou plutôt « intercoloniales ». Donc, si on veut voir grand et prévoir largement l'avenir, il faut que tous les prolongements du Transsaharien soient à voie de 144, et que partout où la voie de 100 sera atteinte, elle rebrousse chemin devant la voie normale ; nous en connaissons bien les méfaits, et elle doit être traquée comme une bête malfaisante.

Le dernier emprunt réserve plus d'un milliard pour construire en A.O.F. des chemins de fer, à voie d'un mètre naturellement, ou pour réviser ceux existant déjà, révisions qui doivent être fort importantes, puisqu'on prévoit 200 millions pour celle du Thies-Kayes, et 100 pour celle de la ligne de la Côte d'Ivoire.

Il serait bon que ces révisions fussent faites en vue d'une transformation aussi facile que possible en voie de 144. De même, pour les nouveaux chemins de fer, comme le Save-Niger, qui prolonge une voie déjà existante, il serait logique et d'une haute prévoyance d'en préparer la plate-forme, les points, les déclivités et les courbes en vue d'une future voie de 144 à grand débit, sans autre travail à effectuer que l'écartement des rails, à l'exclusion de tout nouveau travail de terrassement ou de maçonnerie.

D'autre part, le Transsaharien n'est que la première partie du Transafricain d'Algérie au Cap ; il sera donc prolongé du Niger au Tchad et à la frontière du Congo Belge d'où nos voisins auront eux-mêmes à le continuer sur environ mille kilomètres pour rejoindre le terminus actuel de la grande ligne venant du Cap, et nous espérons, pour les Belges comme pour nous, que ce prolongement sera à voie de 144. Cette voie pénétrera donc par le Nord dans le bloc français Cameroun-A.E.F., où nous savons qu'il y a, dans le premier, la voie de 100, dans le second, la voie de 107. Les trois écartements finiront par se trouver en présence, et là aussi, la solution de grande envergure consistera à faire prédominer la voie normale.

Concluons. L'existence effective de la voie normale de 144 en Afrique du Nord nous place en bonne posture vis-à-vis de nos rivaux, car elle détermine son adoption pour le Transsaharien jusqu'au cœur de l'A.O.F., et, par son prolongement, jusqu'au Congo Belge. Nous le supposerons construit pour supporter la vitesse de 170 kilomètres à l'heure, et des trains de marchandises de 8.000 tonnes, comme en Amérique, qui font tomber les tarifs à des taux très bas. Et alors en A.E.F. comme en A.O.F., la voie de 144 permettra la mise en valeur intensive et rapide du pays et barrera d'abord la route à la voie d'un mètre, pour lui faire rebrousser chemin ensuite.

Arrivée au Congo Belge, elle assurera le transport de la poste, des marchandises de valeur et des voyageurs du Congo, de la Rhodésie, du Transvaal, par la voie française, parce que la plus rapide et la plus économique. En effet, du Cap au Katanga, il faut actuellement sept jours de voie étroite ; puis pour atteindre Alexandrie, si jamais on finit le Cap au Caire, il faudra encore neuf jours, auxquels il y a lieu d'ajouter quatre jours, de mer pour atteindre l'Europe. Par la voie française de 144, on

pourra compter quatre jours du Congo Belge à l'Algérie, plus vingt-quatre heures pour arriver en Europe.

Les grandes réalisations ferroviaires transcontinentales étrangères nous permettront de sourire, si ces anticipations nous font traiter de visionnaire, et cette esquisse qui peut paraître un roman se traduira demain par des réalités.

P. ROUX-BERGER,
Conseiller Général de l'Allier.

LA VALEUR DU FUTUR VRAI

Nous achevions dernièrement un résumé de nos communications au Congrès de Paris de l'Institut International d'Anthropologie, par ces quelques lignes :

« Notre civilisation ne doit bien qu'à l'Occident ses origines
« et ses principes. Les vestiges fossiles passés à l'ocre rouge ;
« les signes graphiques semblables et primordiaux — pélasges,
« étrusques, libyques ou mayas; les constructions mégalithiques;
« les temples solaires et les temples initiatiques passés au rouge;
« les Dolmens, frères des Pyramides; les rameaux pré-celtiques
« d'une Race-mère au berceau inexplicable en Asie dans son
« essence comme dans ses effets — tout cet ensemble de carac-
« tères témoigne vigoureusement de l'origine occidentale d'une
« civilisation première, aux racines lointaines, aux ramifications
« profondes. Et celle-ci, a dominé le monde d'une influence qui
« ne s'est ni effacée ni éteinte et que continue de porter vers
« sa perfection le génie le plus clair, le plus altruiste et le plus
« pur de l'Occident générateur. »

Nous voulons simplement aujourd'hui préciser les derniers mots en les expliquant, non pas par des données sentimentales qui, pour être vraies et fortes n'en seraient pas moins admises que par les seuls partisans — mais à la lumière d'un fait grammatical au fond duquel tout penseur, de quelque bord qu'il soit, reconnaîtra indubitablement la raison d'être de cette suprématie.

∴

Les hommes avaient tout oublié de leur passé — tout — lorsque, il n'y a pas encore un siècle, on découvrit dans le sanscrit des analogies fondamentales avec la plupart des langues européennes principalement avec le celte. L'origine hindoue des races occidentales fut décrétée et établie sur les racines et la syntaxe sanscrites.

Vu la prédominance des éléments germaniques dans les vestiges celtes, une école « indo-germanique » prit naissance qui se glorifia de cet élément quantitatif jusqu'à en déduire la « prédestination » et y trouver la justification de prétendre au titre de « dominateur ».

Max Müller fut le chef de cette Ecole, un chef érudit certes, mais d'un systématisme étroit et négateur qui voulut anéantir à mesure la plupart des théories.

Par ailleurs, s'enflant davantage encore, l'Ecole allemande confondit les analogies avec le principe ; elle se crut la descendante directe et primordiale des inventeurs du langage — tel qu'il est constitué dans le parler sanscrit.

On ne tenait évidemment aucun compte de la nature autochtone ou importée du sanscrit lui-même ; ni des divergences troublantes surgies au cours de leur évolution entre le soi-disant noyau-matrice et ses rejetons occidentaux ; ni des tendances, nuances ou particularismes caractéristiques des différentes branches indo-européennes.

C'étaient trois problèmes fondamentaux rayés d'un seul coup du chapître des investigations laborieuses du pauvre genre humain. Et pourtant, cela n'alla pas tout seul ; il y eut de véhémentes réactions ; il y eut des protestataires dont Jacolliot ne fut pas un des moindres, bien que par ailleurs, il nous invita à n'y pas regarder de si près si, d'aventure, nous pressentions que les langues occidentales et le sanscrit aient eu pour ancêtre un « idiome commun. »

C'est de la réalité de cet idiome qu'ont été pénétrés Abel Hovelacque, Volney, Anquetil du Perron, Eugène Burnouf — les plus remarquables linguistes du monde civilisé !

Le Docteur Gustave Le Bon appelle cette langue-souche « l'aryaque ». On la fait naître en Asie, par hypothèse, faute de pouvoir graphiquement remonter plus haut dans le temps — et dans l'espace — car toutes les cosmogonies de la terre ont fait venir des pays boréens les premiers dieux, les premiers hommes et les premiers balbutiements de la parole.

De l'Hyperborée, ces éléments pré-celtiques se sont répandus sur le globe et il est à croire qu'ils ne l'ont pas fait vers une seule direction : l'Asie ! Ils se sont certainement propagés vers l'Amérique aussi bien qu'en Europe — et nous ne savons pas encore

jusqu'où une telle infiltration première a pénétré la vie des peuples.

Les analogies suméro-polynésiennes, malaises américano-asiatiques ont fait couler beaucoup d'encre et suscité de bien ingénieuses théories : il leur manque d'abord ce recul de millénaires dont la science d'aujourd'hui semble avoir une si curieuse répulsion.

⁂

Bien que nécessairement taxée de « primitive » par suite de son âge pour ainsi dire incalculable, l'antique langue pressentie nous offre dans sa descendance directe des formes grammaticales si châties que nous y voyons la preuve d'une maturité parvenue au degré de l'expression parfaite.

Nous pouvons juger de cette perfection en ce que la suite des siècles n'apporta, en fait de changements, que des altérations à la pureté première de la Règle — et même de la faculté de traduire la pensée.

En effet, de sombres périodes de luttes, de migrations à longs termes, de conflits où les tribus se mêlèrent et se métissèrent, ne manquèrent pas d'atteindre dans son homogénéité et dans sa valeur intrinsèque l'idiome occidental premier. Ce qui en est parvenu à la connaissance des Anciens — historiens ou philologues grecs et latins — n'était déjà plus que des lambeaux, des reliques... La langue-mère, pré-celtique ou ligure, était en voie de désagrégation.

Les descendants les plus directs, les mieux trempés, les plus compréhensifs, mais par dessus, tout ceux dont les affinités correspondaient le plus étroitement aux caractères essentiels de cette Race-Mère, conservèrent, mieux que nul autre, ces caractères et ce génie civilisateur.

Bien des peuples n'en ont gardé qu'une vague teinture, traduite davantage par *des mots* que par *la base constructrice de la langue*, seule révélatrice des tendances psychologiques profondes.

Par contre, certains groupements ethniques ont à ce point assimilé l'héritage-souche, que cette assimilation intelligente et harmonieuse a égalé l'identification de l'âme conquise à l'âme conquérante.

De ces recoupements proviennent nos moyens d'évaluation pour arriver — dans un problème aux données aussi succintes

et imprécises, — à connaître du degré de conservation, par les peuples, de cette influence dominante originelle; cette conservation à travers les âges et les vicissitudes confère à ses auteurs le privilège de la transmission la plus intégrale, le titre d'héritier légitime, de continuateur, naturellement désigné.

*
* *

C'est dans la construction des verbes que se décèle la valeur et la pureté généalogiques des alliances grammaticales de même que leur possibilité de traduire la pensée humaine sous toutes ses formes, fussent les plus abstraites. Une graduation dans les temps des verbes marque cette ascension de la parole vers la définition de l'abstrait; et celle-ci va du *passé* au *futur* — en passant par le *présent* qu'un grand nombre de peuples n'ont pas su dépasser !

Leur génie linguistique se précise donc dans la formation du *temps futur*.

A l'époque historique où nous voyons les tribus celtes plongées dans une sorte de barbarie guerrière et nomadique, l'influence civilisatrice aryenne cheminait sur la terre entière, et, avec elle, de puissantes caractéristiques occidentales :

tendances spiritualistes et individualistes;

un facies dominé par ce nez aquilin que n'a pas généré l'Asie;

industries lithiques et monuments mégalithiques;

étymologies dialectales qui vont du sanscrit à l'irlandais en passant par l'arménien et le germanique, le balte et l'italiote.

Il ne semble point étonnant de voir, au déclin de sa domination mondiale, cette influence refluer à nouveau vers l'Occident comme en un refuge traditionnel et familier.

Malgré sa déchéance en pays hindou, elle fait souche en Europe pour s'y épanouir lentement et y briller du plus magnifique éclat.

Les peuplades pré-celtiques qui, par suite de conquête ou de mélange, eurent avec elle le plus d'affinités, s'identifièrent à elle; et ce furent, en l'espèce, les tribus gallo-celtes, celto-ligures, celtibères, celto-latines. Cette grande vague en retour y reconnut ses éléments-principes; elle y raviva la marque de son antique supériorité dans la constitution du langage, là où cette constitution est essentielle à la définition, inséparable

même de son intelligence; c'est-à-dire dans la formation des verbes principalement dans les trois modes dominants: *présent, passé* et *futur.*

Et c'est ici que gît le critère des langues héritières du génie supérieur d'une civilisation primitive disparue. Le plus difficile à exprimer de ces trois temps est, avons-nous dit, le futur dont la subtilité est d'échapper par sa construction, à des éléments matériels ou connus. Le passé et le présent sont déjà vécus: ils *sont* — ou *ont été.* Le futur, seul, est à concevoir dans l'abstrait et la façon dont il est rendu par la forme verbale témoigne de la lucidité, de la clarté, de l'élévation même de l'esprit racial qui a conçu cette forme.

Bien rares, dans le monde, sont les langues qui le rendent d'un mot lapidaire !

Les principaux idiomes sémitiques et ceux de l'Europe orientale n'ont rien trouvé au-delà du présent — auquel ils ajoutent soit un préfixe — soit une conjonction. L'intonation elle-même devient un élément important de la signification, et nous dévoile, par là, toute la pauvreté de cette ressource subsidiaire.

Les langues anglo-saxonnes et germaniques ont besoin, elles, de DEUX *verbes*, entièrement exprimés, pour rendre ce mode qu'elles n'atteignent d'ailleurs que très approximativement L'allemand emploie le *présent* du verbe devenir et *l'infinitif* du verbe à conjuguer. L'anglais, soumis aux mêmes détours, fait alterner l'usage du verbe *devenir* avec celui des verbes *vouloir, désirer, pouvoir.*

Exemple : I will be glad to see you.

(Je veux être content de vous voir) pour : je serai !)

L'allemand amplifie cette altération de l'expression directe et claire :

Ich werde essen wenn der Mahlzeit bereit sein wird.

(Je deviens manger quand le repas devient être prêt ! » pour je *mangerai* — pour *sera* prêt !).

De même, toutes les langues indo-européennes, indo-celto-germaniques qui n'ont pas assimilé, éprouvé ou conservé l'influence de la langue-mère occidentale ne peuvent rendre d'un seul mot la forme absolue du futur vrai — qu'elle possédait.

L'arabe forme son futur avec l'aoriste indicatif précédé d'une particule qui n'a aucune signification en soi et ne s'em-

ploie que pour cette formation. C'est le mot « saoufa » qui signifie à peu de chose près : « certainement ».

En grec, le préfixe « tha » devant le temps présent, nous rappelle conventionnellement qu'il s'agit là du temps futur.

En turc, le présent et le futur se confondent tout simplement !

Exemple : « sévèrim » — j'aime ou j'aimerai...

On additionne également la racine « gagh-gek » du verbe aller. Je vendrai : sat-ogagh (je vais vendre); je serai: ol-agaghem (je vais être); sèv-ege-yim : je vais aimer.

Quels détours et quelles approximations !

Et voici, à présent, le même exemple en six langues dont quatre sont celto-latines, gallo-celte, celtibère et celto-ligure :

français : Que vous *servirai-je ?*

anglais : What *shall* I *help* you to ?

allemand : Womit *soll* ich Ihnen *aufwarten ?*

italien : Che le *serviro ?*

espagnol : Que *serviré* à V. ?

portugais: Que quer que lhe *sirva ?*

Seules, les langues celto-gaëlles et latines ont réalisé et gardé intacte la tournure indépendante et claire qui, malgré sa composition, se suffit à elle-même; elles peuvent concevoir et exprimer d'un mot ce qui n'est pas encore : je serai ! — je viendrai ! j'aimerai !

A l'extrémité orientale du Bassin méditerranéen une civilisation importée possède également cette faculté première : l'égyptien (et le copte, sa forme graphique), a conçu et exprimé le futur simple ; de même, ce qui est plus — et ne doit pas passer inaperçu — les idiomes mayas, chippe-ways, guatémaliens...

Ne sont-ce pas là les héritiers directs et seuls légitimes de cette civilisation, dite solaire, aux traces profondes, *inexplicables à l'aide d'éléments autres que les siens propres* — et qui laissa les vestiges fabuleux désignés parfois dans le monde préhistorique sous le nom d'Empires universels ?

∴

Elargissant notre point de vue, nous constatons que les monuments mégalithiques et dolméniques reflètent partout où il s'en trouve la tendance « solaire » des peuples primitifs *occidentaux*, alors que les sépultures sous-roches et les attributs nocturnes qui leur sont contemporains d'abord, mais se con-

tinuent davantage, attestent une tendance opposée, placée sous le signe lunaire (la « Tanit » des Phéniciens).

Ce sont ces deux tendances co-existantes qui se heurtent partout dans le Passé antique, que l'on mélange parfois — que l'on confond souvent, ce qui cause d'inextricables confusions dans la détermination des origines.

Au dire d'Aristote, les peuples pré-celtiques avaient élaboré la cosmogonie la plus haute du monde barbare; ils possédaient des théories extraordinairement raffinées qui font songer davantage à une fin de civilisation — à un déclin -- qu'à un début!

Les Druides gaëliques propageaient ces enseignements dont le moins qu'on en puisse dire est qu'ils avaient pris naissance dans ces lointains rayonnements de la vie humaine où l'intelligence des dominateurs était comme incorporée dans la compréhension et l'amour de la divinité, guidée par elle, agissant sous son impulsion, en son nom...

Par cette soumission ardente et totale à leur Dieu, ces peuples avaient acquis une souveraineté prodigieuse, laquelle ne fut plus égalée — hormis par les théocrates égyptiens, et les Inka du Pérou. C'est dans l'essence même de cette philosophie druidique qu'il faut chercher une connection d'ascendance. Cette recherche éloigne du foyer asiatique. D'où il découle que ceux qui se proclameraient les héritiers d'une civilisation-mère, d'origine hindoue (comme les membres de l'Ecole germanique) ne pourraient se prétendre les protagonistes de la civilisation européenne.

« La loi de Manou est l'antithèse de la loi de Hu-Gadarn » dit Henri Martin.

En effet, elle est la négation de l'individu, l'élaboration du communisme des êtres et des âmes, l'apologie du néant final, — cette sorte de perfection collective que l'humanité n'atteindrait que pour se perdre en Brahma, se dissoudre, s'anéantir, et le plus tôt apparaîtrait toujours comme devant être le meilleur... C'est-à-dire négation de l'action, de la vie elle-même.

En face de cette théorie négative, dont toute beauté n'est pas exclue, la loi gaëlle pré-celtique s'élève avec de tout autres visées. Elle en est bien « l'antithèse », et répond sans doute aux tendances profondes et maîtresses de toute une partie de l'humanité. Et cette seconde loi est l'affirmation de l'évolution clas-

sique de l'individu et de l'indestructibilité de la personnalité humaine.

Cette catégorie de peuples a acquis et conservé le pouvoir d'exprimer, dans la forme verbale, le devenir de cet « être » éternel auquel, seule, dans l'antiquité, elle était parvenue à croire, et qu'elle conduisait jusqu'à l'idéal divin.

Ces peuples et tous leurs descendants directs possèdent le « futur vrai... »

Considérant la Divinité sans anthropomorphisme, les semothées (ainsi que nous l'a exposé dans sa plénitude chrétienne, Saint Thomas d'Aquin) avaient conçu cet *absolu divin*, un dans son caractère, innombrable dans ses manifestations et dont chaque aspect témoigne de son incommensurabilité.

La loi occidentale accordait à l'individu le droit d'atteindre un jour, avec toute sa personnalité, lentement constituée, à un aspect de cette Perfection infinie, dont il participerait à « la fin des temps ».

« Notre « Credo » nous a légué cet espoir — que n'ont même jamais effleuré les grandes lois hindoues. Bien au contraire, elles ont annihilé l'individu dans la masse, alors que le trait caractéristique de la civilisation européenne la plus avancée, de la « Civilisation » tout court — est au contraire de cultiver cette personnalité, de tendre à son éclosion, à son épanouissement.

Ceux qui, sentant en eux, l'héritage d'un orientalisme européanisé, voudraient s'en constituer les champions, doivent renoncer, en fait, à tenir ce flambeau qui, lentement, a illuminé le monde occidental !

Des frères aînés, plus proches du foyer ancestral, et de sang plus pur, l'ont brandi sans défection à travers le tumulte des âges ; ils affirment encore la conservation fidèle des traditions, des vertus et des lois, — la supériorité de leur intellect, — par l'élévation des concepts, par la précision des ressources du langage — en un mot par leur maîtrise à formuler le verbe.

Marcelle WEISSEN-SZUMLANSKA.
(Madame Georges Vicrey).

LES LIVRES

Le Marquis de Morés, 1858-1896, par Charles Droulers. Librairie Plon.

C'est une existence bien extraordinaire et passionnante que l'auteur nous retrace dans tous ses details. Aux temps anciens, les Grecs auraient fait de cet homme un de leurs demi-dieux, un héros intermédiaire entre Hercule redresseur de torts et grand pourfendeur de monstres et Orphée dont la voix adoucissait les bêtes les plus féroces.

Et de fait s'il avait su quelque peu parler arabe et berbère, ce diable d'homme aurait bien été capable de retourner les assassins Chamba et Touareg qui en voulaient à sa personne et surtout à ses bagages qu'iis croyaient remplis de trésors.

Il est fâcheux que dans cette intéressante biographie l'auteur réédite purement et simplement, sans même en montrer l'inanité, certains soupçons qu'avait conçus le Marquis de Morés contre diverses personnalités algériennes et tunisiennes.

Il est naturel que dans une étude de ce genre l'auteur se soit efforcé de reconstituer intégralement l'atmosphère dans laquelle se déroula la fin tragique de son héros. Mais d'autre part il est non moins urgent, il est strictement équitable de détruire les légendes offensantes pour la mémoire de divers personnages qui n'ont eu d'autre tort que de s'opposer à ses projets en l'empêchant de courir à une perte certaine.

Si on se reporte aux précisions contenues dans la correspondance même du Marquis, il aurait échappé à un premier *piège tendu* sur son chemin *par le Lieutenant-Colonel Rebillet* et divers comparses *en prenant une autre route* que celle qu'il devait suivre d'abord (p. 216, Lettre de Djenien du 30 mai).

Du même coup il évitait aussi *les brigands embusqués pour le tuer à Beresof* par les soins du Marabout de Guemar exécutant les ordres du Général de La Roque qui commandait la division de Constantine (p. 211-213, etc.).

Mais il ne pouvait échapper à un troisième attentat preparé cette fois *à Ghardaïa* croyait-il. (Lettre de Mechiguig du 7 juin p. 231). Il s'agissait dans sa pensée *du Colonel Didier, ce judaïsant notoire* qu'il considérait comme *l'instigateur du meurtre du Lieutenant Palat* (p. 186).

Telles sont les indications ultimes laissées par lui avant sa mort.

Comment s'expliquer qu'un ancien officier, d'une audace et d'une bravoure étincelantes ait été ainsi obsédé par des craintes chimériques aussi démoralisantes ? C'est que de Morés, qui ne recula devant personne, devant nul obstacle, était par contre l'humble esclave de son premier mouvement qui n'était pas toujours le meilleur. Ayant décidé de pénétrer dans le centre africain, il tint ferme contre l'opposition des Gouvernements Tunisien et Algérien, qui ne fit qu'exaspérer sa résolution, contre les conseils de prudence de ses amis (p. 177), contre les adjurations même des Pères Blancs instruits par deux cruelles expériences (p. 187), contre les prédictions sinistres de Madame de Thèbes (p. 189).

Mais il n'avait pu assez fermer son esprit à tout ce qu'on lui avait fait craindre, pour ne pas avoir l'intuition de sa perte certaine. Il éprouvait une véritable délectation à imaginer des causes d'échec indépendantes de sa propre volonté, celle-ci restant toujours supérieure à tout.

Comment s'expliquer aussi qu'une intelligence aussi lucide ait pu forger des inepties comme celles que j'ai indiquées et qu'il n'ait pas compris que si ces prétendus ennemis voulaient le faire assassiner dans le Sud, ils ne se seraient jamais donné autant de mal pour l'empêcher d'y aller.

Pour comprendre un semblable état d'esprit il faut aussi se rappeler l'ambiance de l'époque. L'antimilitarisme, produit du service obligatoire, était alors à son apogée en France ; la phobie des bureaux arabes et de l'autorité militaire sévissait en même temps à l'état aigu en Algérie. Enfin brochant sur le tout, l'antisémitisme qui battait alors son plein achevait de mettre le désarroi dans nombre d'esprits.

Après le massacre du Colonel Flatters dont l'escorte avait dû se costumer en civil pour ne pas froisser les susceptibilités de nos bons voisins les Touareg, et pour que le drapeau fran-

çais ne fut pas engagé en cas d'échec, on se refusa à toutes représailles.

En outre il fut interdit aux explorateurs de pénétrer dans l'Extrême Sud; c'est ce principe qu'on voulut appliquer à de Morés mais comme le fit fort bien remarquer un des défenseurs (p. 169 du recueil des plaidoiries prononcées lors du procès) on aurait dû lui notifier une interdiction ferme. On ne l'osa pas.

Il est probable que de Morés aurait passé outre, mais alors le Gouvernement était dégagé de toute responsabilité.

D'ailleurs ce principe de l'interdiction de l'exploration du Sud avait été interprété par le public de la manière suivante : les bureaux arabes se réservaient l'exploitation du Sahara et faisaient massacrer quiconque tentait d'y pénétrer malgré eux.

Quelques exemples montreront bien que je n'exagère pas.

Je me trouvais à El Goléa en 1889 quand j'appris l'assassinat d'un explorateur français au Tidikelt. Je me demandais quel il pouvait bien être lorsque le brigadier commandant le détachement de spahis du poste, courut me chercher un numéro du journal *Le Rappel* qu'il venait de recevoir. On y annonçait le départ pour l'Extrême Sud de l'explorateur bien connu Camille Douls ; on ajoutait qu'il tenait son itinéraire soigneusement secret pour que les officiers des bureaux arabes ne pussent, suivant leur habitude, le faire assassiner.

Ces attaques contre les officiers étaient d'ailleurs une spécialité du *Rappel*. Quelques années plus tôt en 1880 il avait publié la lettre célèbre de Soleillet dans laquelle cet explorateur vilipendait *le gaspillage d'argent incroyable, les mensonges et l'ineptie de la soldatesque* à laquelle le malheureux Sénégal était livré, *ineptie qui n'avait de comparable que sa rapacité et son désir de jouir.* « *C'est une véritable curée.* » ajoutait-il.

Cette charmante appréciation qui s'appliquait à une des plus heureuses missions de Galliéni, eut pour facheux résultat d'arrêter net Soleillet, explorateur qui avait déjà fait ses preuves et aurait pu sans cela parvenir dès lors à relier le Sénégal à l'Algérie.

M. Dhoulers rappelle lui-même dans son livre que le Marquis de Morés considérait le Colonel Didier comme responsable du meurtre du Lieutenant Palat, imputation des plus surprenantes. Cet explorateur parti du Sud Oranais sans les auspices des Oulad Sidi Cheikh ne passa pas par le Mazb. Il fit

un crochet, je ne sais pourquoi par El Goléa, avant d'être tué dans le bas Touat à l'orée du Tidikelt. A El Goléa il avait croisé le Commandant Deporter, nouveau commandant supérieur du Cercle de Ghardaia, venu pour préparer la construction d'un bordj et l'occupation d'El Goléa qui commença à la saison suivante. Eut-il ou non avec lui une entrevue, secrète ou publique? Je ne m'en rappelle pas.

Il est certain que cette circonstance était plutôt désavantageuse pour le voyageur qui put être considéré comme un espion français déguisé, mais il ne faut pas en exagérer la portée ni la comprendre comme le fit de Morés. L'aventure postérieure de Camille Douls tué dans les mêmes parages, l'accueil réservé plus tard à la Mission Flamand-Pein sont là pour nous donner la note exacte au sujet du sort qui l'attendait de toute manière.

Quant au Colonel Didier il se trouvait alors à Alger où il commandait le bureau arabe divisionnaire. Qui donc avait intérêt à donner au Marquis de Morès ces renseignements, fielleux et inexacts, qui alimentèrent des soupçons tellement extravagants qu'il n'en fut même plus question lors du procès des assassins.

Je donnerai encore un autre exemple relatif aux sentiments des Algériens. Lorsque le cercle de Fort-National fut rattaché au territoire civil, un grand autodafé des paperasses du bureau arabe abhorré fut le premier acte administratif du nouveau personnel. Un peu plus tard, après la grande guerre lorsque le Général Hanoteau, fils de l'ancien commandant supérieur de ce cercle, connu par ses travaux sur les Berbères, vint étudier sur place l'œuvre de son père, il s'étonna de ne pas trouver une seule ligne écrite par lui. Je lui appris alors que ses recherches seraient inutiles, connaissant ce qui s'était passé par les récits d'un témoin de la scène.

Je pense que ces quelques faits suffisent à montrer comment de Morès à son débarquement en Afrique put être suggestionné par des racontars de ce genre, qui ne manquèrent pas de lui présenter sous un jour singulier ce qui s'y passait, bien qu'il ait eu souvent recours aux conseils du Colonel de Polignac, ancien *officier de bureau arabe* et non des affaires étrangères comme le croit l'auteur (164.

Par sa mort, le Marquis de Morès rendit à la France un ulti-

me service. Le mouvement d'opinion publique provoqué par son assassinat fut tel qu'on finit par se décider à abandonner la politique d'abstention systématiquement pratiquée dans le Sahara. Des missions officiellement reconnues et organisées militairement, celles de Foureau-Lamy et Flamand-Pein, en furent la conséquence. En peu de temps elles y établirent l'ordre qui aurait dû y régner depuis longtemps et permirent la mise en communication de l'Algérie et de l'Afrique soudanaise.

A un autre point de vue le massacre d'El Ouatia eut d'assez facheuses conséquences pour la tranquillité de notre sud, car le procès de ses assassins fut le début d'une série d'intrigues indigènes politiques et religieuses qui ne prirent guère fin que vingt deux ans plus tard après avoir causé des troubles parfois menaçants pendant la guerre.

M. Charles Droulers nous montre la Marquise de Morès se consacrant avec une énergie admirable à venger la mort de son mari. Son point de départ ne pouvait être, bien naturellement, que les étranges accusations contenues dans les lettres de eclui-ci et les récits des survivants du massacre.

Un personnage religieux de marque, doué d'une rare subtilité, trouva là une occasion merveilleuse pour assouvir sa jalousie à l'encontre de la confrérie rivale des Tidjania et pour satisfaire les soucis d'ambition personnelle qui le dévoraient. C'était le naib des Kadrya d'Amiche Si El Hachèmi ben Brahim, d'une famille du Djerid tunisien qui nous était entièrement dévouée.

Il parvint à faire arrêter les vrais assassins du Marquis de Morés, toujours réfugiés en territoire turc, par son frère le naib des Kadrya d'Ouargla Si Mohammed Taïeb ben Brahim, dont ces bandits se trouvaient être sinon les khouans, tout au moins les obligés. Avec ce point de départ, qui lui assurait notre reconnaissance et un surcroit de confiance, il put entreprendre toute une campagne dirigée contre la Zaouia tidjanya de Guemar et dans laquelle il ne ménagea pour arriver à ses fins, ni les chefs français, ni sa propre famille, ni même les intérêts de son ordre.

Au point de vue musulman, qu'y a-t-il de plus extraordinaire que cette arrestation par trahison d'indigènes simplement coupables du meurtre d'un chrétien et livrés aux chrétiens par un chef religieux de Zaouia, qui aurait dû au contraire les protéger contre tous. Et la surprise augmente quand

on sait que l'auteur de cette incroyable félonie fut le sympathique, le chevaleresque, le loyal chérif Si Mohammed Taieb ben Brahim, aimé et estimé de tous. Celui-ci avait exécuté les ordres de son frère qui se serait bien gardé de compromettre sa situation personnelle de cette manière.

Le pauvre naib d'Ouargla ne reçut pour toute récompense que le titre d'agha honoraire et sa délicatesse l'empêcha d'accepter la prime promise par la Marquise de Morés. Son honneur de pieux musulman était perdu; l'avenir de sa Zaouia d'Ouargla détruit. Il n'eut d'autre ressource que d'aller combattre vaillamment au milieu de nos troupes jusqu'au moment où une balle libératrice vint le faire tomber glorieusement aux côtés de Pein son chef et son ami.

Dans le procès des assassins, dont l'affaire était des plus claires, tout fut bizarre et compliqué. Tout le monde, du premier au dernier oublia entièrement que les faits qu'on jugeait s'étaient passés sur le territoire turc. D'ailleurs les autorités turques semblèrent également l'ignorer.

Des efforts longs et obstinés furent tentés par la partie demanderesse pour faire perdre la face à la confrérie des Tidjania et du même coup à l'autorité militaire qui plaçait en elle sa confiance et l'employait dans ses négociations avec les Touareg, mais le Gouvernement s'opposa non moins énergiquement à tout ce qui aurait pu mettre aux prises les partisans des deux confréries rivales, ce que désirait manifestement l'instigateur de toute cette affaire. Il n'y parvint que fort longtemps plus tard.

Un épisode des plus étonnants fut l'attentat commis au Souf contre Isabelle Eberhardt, femme de lettres étrangères bien connue, envoyée comme agent de renseignements par la Marquise de Morés, puis congédiée sans doute parce qu'elle avait vu trop clair dans toute cette affaire. C'est je crois une des rares personnes qui ait compris tout sur le fond de ces menées. On se garda bien de l'appeler en témoignage. Des deux côtés on avait intérêt à s'en débarrasser, ce qu'on fit.

Personnellement j'ai été pris à partie par les avocats de la Marquise de Morés à propos de l'exécution d'une commission rogatoire assez anodine, mais qui gênait fort parait-il les combinaisons du Naib d'Amiche. Les chefs qui m'avaient choisi pour m'envoyer au Souf durent être prodigieusement amusés

de l'incident que malheureusement j'ignorai pendant très longtemps, ayant été envoyé sur ces entrefaites à Insalah.

Je dois avouer d'ailleurs qu'à mon passage au Souf j'étais loin de connaître et d'apprécier comme aujourd'hui, toute la finesse et la science des combinaisons destinées à assurer le triomphe du Naib d'Amiche. Comme les situations tendues finissent toujours par amener des accidents, il s'en produisit au cours de la guerre, mais ils ne tournèrent pas au gré de leur instigateur.

Monsieur Charles Droulers ignore d'ailleurs sans doute la plupart des faits postérieurs au procès et qui éclairent cependant singulièrement toute l'affaire.

Son livre n'en est pas moins des plus intéressants, sous les quelques réserves que je viens de faire.

Commandant CAUVET.

⁂

La Révélation d'un monde. René Saint-Georges. E. Figuière, Paris.

Chaque nouvel arrivant européen en débarquant sur la terre d'Afrique y éprouve un sentiment de nouveauté et des impressions que ne lui avaient pas toujours laissé prévoir les écrits qu'il avait pu lire précédemment sur ce sujet.

C'est la révélation personnelle qui s'est imposée à lui par son premier contact avec l'Algérie que l'auteur s'efforce de nous traduire dans toute sa fraicheur. C'est le bon moment. Plus tard l'accoutumance se fait et on ne songe plus à s'étonner de choses qui vous avaient frappé de prime abord.

Conquête de l'Algérie, Fête du centenaire, Exposition coloniale, figures africaines diverses font l'objet des divers chapitres qui motivent le sous-titre de pages africaines.

Un essai sur Cherchell capitale antique termine le volume.

Soixante-Septième Congrès des Sociétés Savantes de Paris et des Départements

à Paris

(Avril 1934)

Le soixante-septième Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrira à la Sorbonne, le mardi 3 avril 1934, à 2 heures. Les journées des mardi 3, mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6 avril seront consacrées aux travaux du Congrès. M. le Ministre de l'Education nationale présidera la séance générale de clôture, le samedi 7 avril, à 2 heures.

Communications faites au Congrès. — **Les manuscrits, entièrement terminés, lisiblement écrits « sur le recto », accompagnés des dessins, photographies, cartes, croquis, etc., nécessaires, devront être adressés, avant le 5 février 1934, au 2e Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur. Il ne pourra être tenu compte des envois parvenus postérieurement à cette date.**

En vue de la publication au *Journal officiel* des procès-verbaux des séances du Congrès, un *résumé succinct* de chaque communication devra être joint au manuscrit.

Il est laissé aux congressistes toute latitude dans le choix des sujets traités, qu'ils aient ou non un lien avec le *Programme* ci-joint, dressé par le Comité des Travaux historiques et scientifiques. Toutefois l'inscription à l'ordre du jour du Congrès des communications présentées sera subordonnée à l'approbation de ce Comité.

Ces prescriptions ne restreignent pas le droit, pour chaque congressiste, de demander la parole sur les questions du programme.

Conditions de participation au Congrès. — **Les personnes désireuses de prendre part aux travaux du Congrès recevront, sur demande adressée, *avant le* 1er *mars*, à M. le Ministre — 2e Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur — une carte de congressiste donnant accès dans les salles de séances.**

Les Compagnies de chemins de fer accorderont aux Congressistes qui auront à effectuer, pour se rendre à Paris, un par-

cours simple d'au moins cinquante kilomètres, ou qui payeront pour ce trajet minimum, des *autorisations* donnant droit au transport à titre réduit. Ces autorisations, valables sans arrêt dans les gares intermédiaires, comporteront :

L'aller, en toutes classes, au prix ordinaire des billets à plein tarif et le montant de l'impôt établi par les lois des 29 juin 1918 et 3 août 1926, correspondant à 15 p. 100 de l'exemption dont le Congressiste bénéficiera;

Le retour, gratuit, après visa du Secrétaire du Congrès, en même classe qu'à l'aller et par le même itinéraire.

Les Congressistes désireux de profiter de ces facilités devront en aviser le 2e Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur avant le 1er mars 1934 *dernier délai*, en indiquant exactement leur itinéraire.

Ces lettres seront valables, *à l'aller* : du jeudi 22 mars au jeudi 5 avril 1934 inclus, et, *au retour* : du samedi 7 avril au jeudi 26 mai 1934 inclus.

PROGRAMME [1]

ARRÊTÉ

PAL LE COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

EN VUE

DU CONGRES DES SOCIETES SAVANTES A PARIS EN 1934.

Le Comité recommande instamment d'accompagner les communications qui les comportent de dessins, photographies, calques, estampages et moulages. Il examinera très volontiers les propositions qui pourraient être faites de joindre, à titre d'illustration, des projections à la lecture de certains mémoires et à l'exposé de certaines communications. Mais il est indispensable que, dans ce cas, une épreuve des clichés proposés lui parvienne en même temps que le mémoire manuscrit.

---

(1) Le programme complet est à la disposition des membres de la Société de Géographie au siège, 13, Boulevard Laferrière.

I. Archéologie préromaine.

1° Signaler les nouveaux gisements se rapportant à l'industrie préchelléenne, au clactonien et au levalloisien.

2° Rechercher et signaler les gravures et peintures préhistoriques sur les parois des grottes, les rochers isolés ou les dolmens, ainsi que les nouvelles découvertes de statues-menhirs.

3° Etudier la construction des dolmens ,en déterminer les diverses variétés et signaler les vestiges antiques autour des dolmens.

4° Décrire les divers aspects de l'industrie néolithique dans une région déterminée.

5° Etudier les types de poteries au point de vue de leurs formes et de leur fabrication aux époques néolithique et protohistorique.

6° Rechercher les centres de fabrication de la céramique, particulièrement dans l'Ile-de-France, aux époques préromaine et romaine.

7° Etudier dans une région déterminée de la France ou de l'Afrique du Nord les sépultures préromaines en décrivant leur mobilier funéraire.

8° Indiquer et décrire les trésors de monnaies gauloises. Fournir des renseignements complémentaires sur le gisement du Pont de Charenton.

9° Signaler dans chaque département les monnaies gauloises que l'on y recueille habituellement dispersées sur le sol.

10° Etudier la circulation monétaire celtique sur le territoire des *Parisii*.

Cette question a pour but de préciser l'attribution des monnaies recueillies à tels ou tels peuples gaulois. Se référer, pour traiter les 9° et 10° questions, à l'*Atlas des Monnaies gauloises*, publié par Henri de La Tour, et à l'ouvrage de M. Adrien Blanchet, *Traité de la Numismatique gauloise*, 2 vol. in-8°.

11° Faire la monographie d'une localité ,d'un monument d'une station archéologique.

II. Archéologie romaine

12° Etudier les divinités indigènes d'après les monuments figurés et les documents épigraphes. Signaler ceux de ces monuments qui seraient encore inédits ou imparfaitement publiés.

Signaler particulièrement les autels portant les images de plusieurs divinités et en étudier le groupement. Se référer au *Catalogue des Bronzes de la Gaule romaine*, par Salomon Reinach, au *Recueil des Bas-Reliefs de la Gaule romaine*, par M. le commandant Espérandieu, à la liste donnée par M. Allmer dans la *Revue épigraphique du Midi de la France* (III, p. 298 et suiv.), sous le titre: *Les Dieux de la Gaule*, et au tome III des *Cultes païens dans l'Empire romain*, par M. J. Toutain.

13° Etudier les monuments figurés concernant l'industrie, l'agriculture ou le commerce en Gaule et en Afrique.

14° Décrire les mosaïques antiques non relevées jusqu'à présent en France. Rechercher et étudier les anciens dessins conservés dans les collections publiques ou particulières et qui reproduisent des mosaïques aujourd'hui détruites.

Se référer au *Catalogue des Mosaïques romaines* publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

15° Signaler les peintures antiques découvertes en Gaule, les dessins ou les aquarelles qui les reproduisent.

Se référer à l'inventaire de ces peintures donné par M. A. Blanchet dans son *Etude sur la Décoration des Edifices de la Gaule romaine*, Paris, 1913.

16° Rechercher si les anciens établissements de potiers des époques romaine et préromaine n'ont pas persisté à travers le moyen âge.

Dresser la liste des noms de potiers inscrits sur les vases ou fragments de vases, lampes et statuettes, conservés soit dans les musées, soit dans les collections privées. Se référer à l'ouvrage de J. Déchelette sur *Les vases ornés de la Gaule romaine*, et, pour les noms de potiers, aux tomes XII et XIII du *Corpus inscriptionum latinarum*.

17° Dresser l'inventaire descriptif des poteries grecques appartenant aux collections publiques ou privées.

18° Décrire les pièces de verrerie antique les plus importantes conservées dans les musées ou les collections particulières de la France, en indiquer la provenance, relever les inscriptions qu'elles portent .

Se référer au volume de M. Morin-Jean intitulé *La Verrerie en Gaule*, aux tomes XII et XIII du *Corpus Inscriptionum latinarum*, ainsi qu'à l'ouvrage de M. R. Lantier, *Musée des Antiquités nationales, Château de Saint-Germain-en-Laye : La Verrerie*, 1929.

19° Etudier les pierres gravées enchâssées dans les pièces d'orfèvrerie antiques, médiévales et de la Renaissance; en faire connaître les sujets, les inscriptions, les dimensions et la matière.

Cette étude devra être accompagnée des empreintes des pierres gravées, de préférence à des images.

20° Décrire et classer les plombs monétiformes portant des sujets figurés ou des inscriptions; en indiquer la provenance.

Se référer au *Catalogue des plombs de l'antiquité conservés au Département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale*, par M. Michel Rostovtseff et Maurice Prou. — Voir aussi Michel Rostovtseff, *Tesserarum urbis Romae et suburbii plumbearum sylloge*, Saint-Pétersbourg, 1903, in-4°, et 1 atlas in-fol., et Paul Dissard, *La collection Récamier, Catalogue des plombs antiques*, 1905.

21° Signaler les documents d'archives, les manuscrits anciens, les œuvres du moyen âge ou la correspondance des antiquaires des derniers siècles qui relatent une trouvaille ou peuvent servir à établir l'âge ou l'histoire d'un monument archéologique déterminé.

22° Faire une étude précise des voies romaines dont Lutèce était le carrefour, en signaler les vestiges; en rétablir autant que possible le réseau.

23° Exposer les résultats des fouilles exécutées depuis vingt ans dans la région parisienne.

24° Rechercher dans quelle mesure les noms de lieux modernes dans la région parisienne indiquent l'existence des localités gallo-romaines.

25° Signaler et étudier les documents du moyen âge, qui peuvent nous renseigner sur l'existence des localités gallo-romaines dans la région parisienne.

III. Archéologie orientale.

26° Signaler, dans les collections particulières et les musées de France, les monuments se rapportant aux civilisations orientales.

27° Signaler, dans les collections publiques ou privées de la France, les monnaies et les inscriptions arabes inédites, les objets d'art musulmans, et en particulier les monuments céramiques provenant de l'Espagne, de l'Afrique du Nord et de la Syrie.

28° Rechercher et signaler, dans les collections publiques et particulières, les manuscrits arabes, persans et turcs.

29° Signaler et décrire, dans les collections publiques et privées de France, les monuments (sculptures, peintures, inscriptions, manuscrits, bronzes, sceaux, médailles, objets préhistoriques etc.) provenant de l'Indo-Chine.

30° Dresser l'inventaire critique des objets appartenant aux collections extrême-orientales publiques ou privées.

SECTION DE GEOGRAPHIE

1° Signaler les documents géographiques manuscrits les plus intéressants (textes et cartes) qui se trouvent dans les bibliothèques publiques et privées et les archives des départements, des communes ,des chambres de commerce, des ports et des particuliers.

2° Dresser le catalogue raisonné des cartes locales anciennes, manuscrites et imprimées : cartes de généralités, de diocèses, de provinces ,de colonies, plans et vues de villes, cadastres de terroirs et de domaines, etc.

3° Rechercher les formes réelles des noms de lieux et les comparer à leurs orthographes officielles (cadastre, carte d'état-major, dictionnaires des postes ou des communes, cachets de mairie, etc.).

On s'attachera à la reconstitution des formes et non pas à la recherche des étymologies.

4° Déterminer les limites et dresser les cartes des anciennes circonscriptions diocésaines, féodales, administratives, etc., sous l'ancien régime.

5° Indiquer la répartition et l'extension géographique (en dresser la carte) de termes du glossaire toponymique français. (Exemples : puy, dive, couse, nant, rû, causse, etc.)

6° Modifications anciennes et actuelles des côtes. — Cordons littoraux, bancs, etc. — Formation des dunes et des étangs. — Forêts sous-marines ,tourbières, etc.

7° Tracer les limites d'une forêt de France aux différentes époques.

8° Etudier la situation, le site et le développement historique et économique d'une localité française.

9° Etudier le rôle des éléments de populations étrangères dans la vie matérielle de l'ancienne France.

10° Etude hydrographique d'un fleuve de France et de ses affluents à travers les âges. — Rechercher les documents anciens relatifs aux inondations.

11° Voies anciennes de la France (routes militaires, routes commerciales, routes de pèlerinage, chemins sauniers, chemins de bestiaux).

12° Biographies des voyageurs et géographes français, d'après les archives de famille.

13° Documents inédits sur l'histoire des colonies françaises, des anciennes colonies françaises ou des colonies étrangères; et, à l'occasion du 4e centenaire de la découverte du Canada, recherches des documents qui se rapportent à la découverte de la Nouvelle-France.

14° Missions et voyages de savants et agents diplomatiques ou consulaires français à l'étranger, antérieurement à la création des *Archives des missions scientifiques et littéraires* (1849).

15° Déterminer l'étendue d'un ou plusieurs « pays « de France, en s'appuyant sur l'étude physique, sur les conditions agricoles, sur les documents écrits et sur l'usage local.

16° Répartition et origine des ruines en Afrique intérieure.

17° Ethnographie coloniale : étudier dans une colonie française l'origine et les mouvements de la population.

18° Utilisation des explorations aériennes pour l'étude de certaines questions géographiques.

19° Les nouvelles méthodes employées pour l'établissement des cartes hydrographiques.

20° Les dernières expéditions polaires et leurs résultats.

21° Travaux cartographiques de la France dans les territoires sous mandat.

Trente-Huitième Année 1er Trimestre N° 133

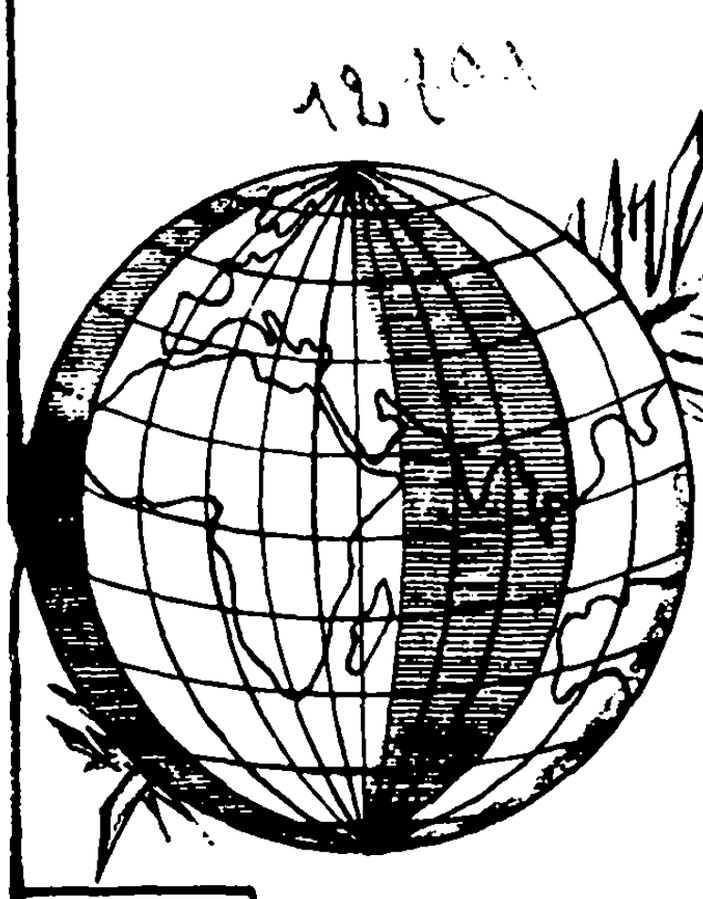

BULLETIN DE LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE D'ALGER ET DE L'AFRIQUE DU NORD

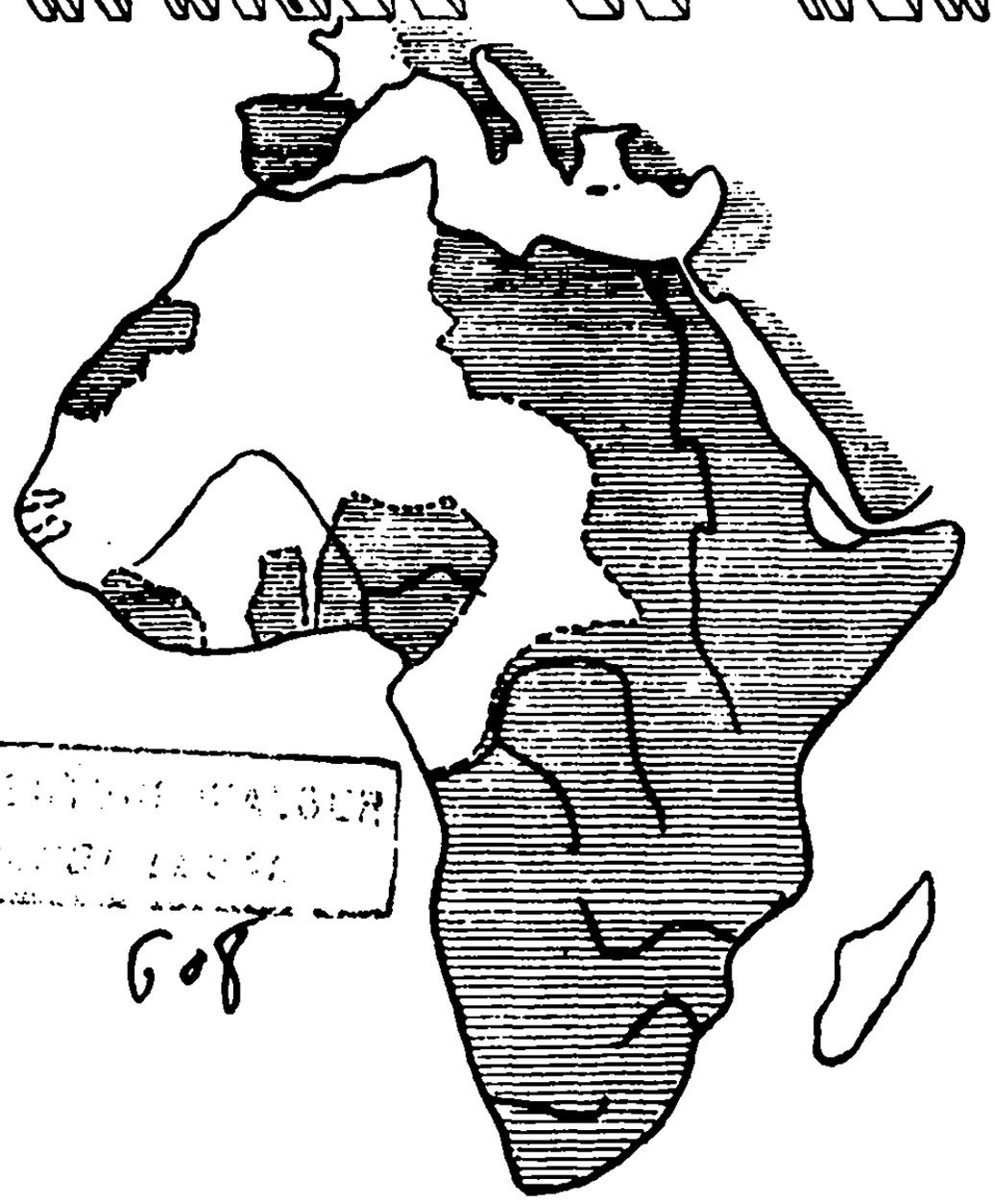

1933

SOMMAIRE

1re *Partie.* — ACTES DE LA SOCIÉTÉ

Actes VII

2e *Partie.* — QUESTIONS AFRICAINES

Général Théveney ..... Souvenirs de l'épopée marocaine 1

Julien Franc ..... La population du Maroc..... 25

J. Desparmet ..... Les réactions nationalitaires en Algérie 35

Rethault ..... Les Djeddars du Sud Constantinois 55

J. Canal ..... Les martyrs du Sahara: le général Laperrine 63

3e *Partie.* — VARIÉTÉS

A. Maitrot de la Motte Capron ..... L'Antisémitisme existe-t-il?.. 78

1e *Partie.* BIBLIOGRAPHIE - INFORMATIONS

Comdt Cauvet, S. G..... Analyses de Aboulala, guerrier, Masanji Hachissuka, Rouch Ramond, par E. Deriaux 95

La mission du Colonel de Burthe d'Annelet..... 100

L'Union Ovine 101

Imprimerie « MINERVA »
5, rue Clauzel, Alger

Le Secrétaire Général,
Lucien BESSIÈRE

Trente-Huitième Année 2e Trimestre N° 127

BULLETIN DE LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE D'ALGER ET DE L'AFRIQUE DU NORD

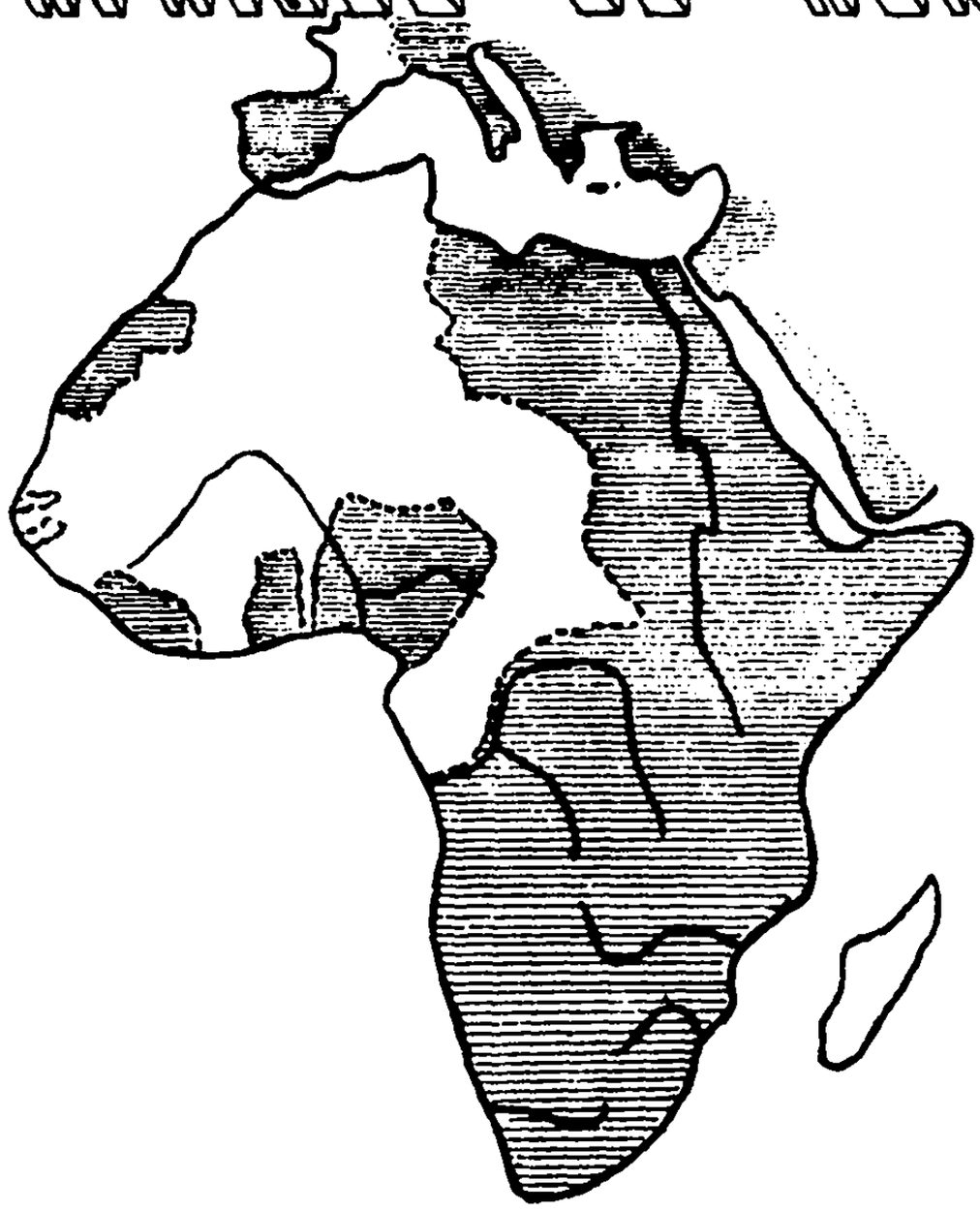

1933

SOMMAIRE

1re *Partie.* — ACTES DE LA SOCIÉTÉ

Actes XXV

2e *Partie.* — QUESTIONS AFRICAINES

Louis TILLIER	Angleterre et Algérie avant 1830	103
M. Bugeja	Le Tourisme en Kabylie.....	108
Capitaine SICARD	La Carte de l'Afrique du Nord au 500.000e	150
Capitaine LEHURAUX .. .	Le Problème de l'Elevage en Algérie et la Coopération...	157
Général THEVENEY	Souvenirs de l'Epopée marocaine	165
Commandant CAUVET ...	Les Perses de Salluste au Maroc	186
J. CANAL	Les Martyrs du Sahara : le Général Clavery	213

3e *Partie.* - - VARIÉTÉS

A. MAITROT DE LA MOTTE CAPRON	Le Blason arabe.....	234
J. C.	Le Legs du Passé.....	247

4e *Partie.* - - BIBLIOGRAPHIE - INFORMATIONS

Commandant CAUVET ...	Géographie des animaux et des plantes	250
Renseignements statistiques agricoles.....		251

Trente-Huitième Année 3e Trimestre 204 N° 135

BULLETIN DE LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE D'ALGER ET DE L'AFRIQUE DU NORD

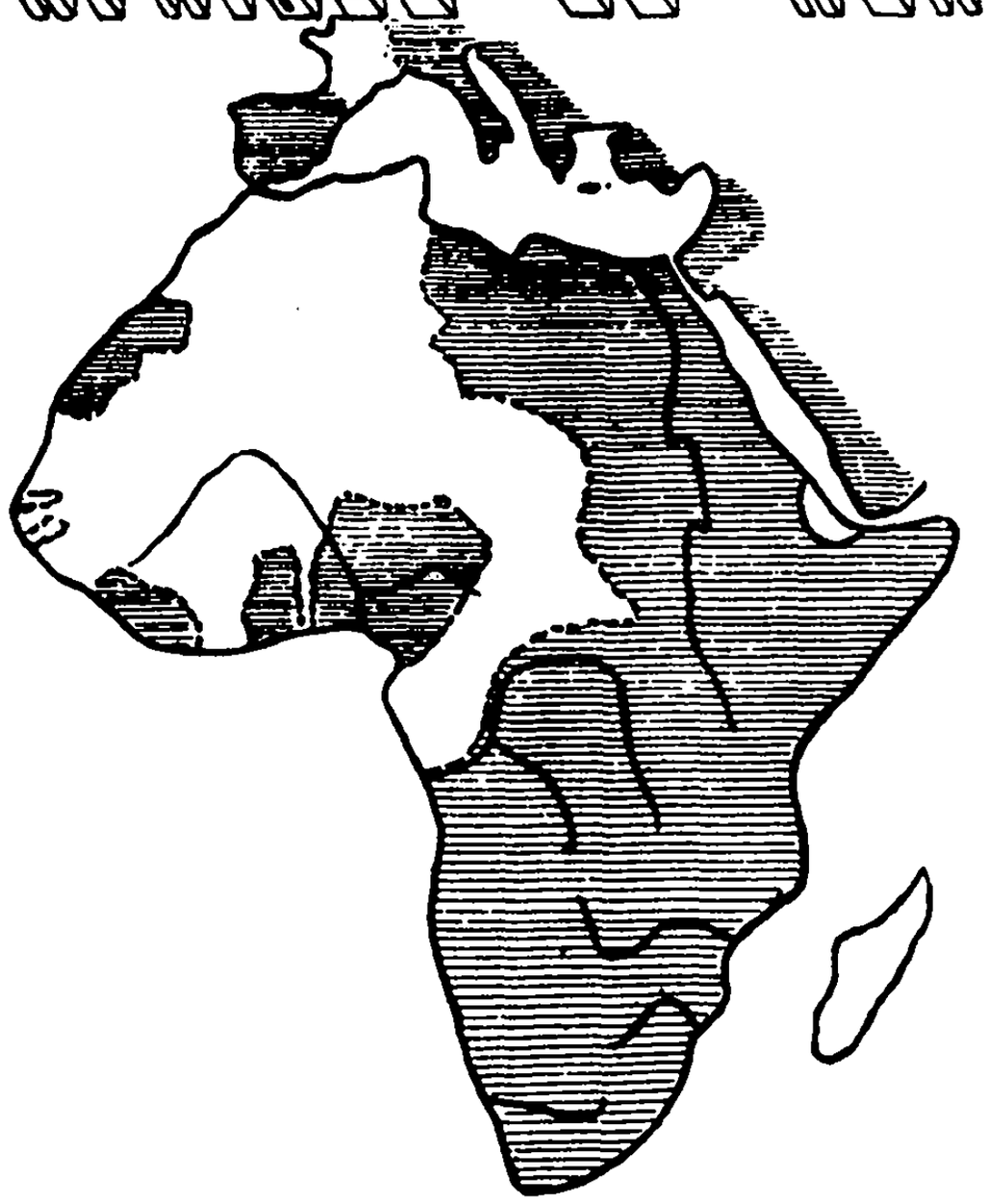

1933

SOMMAIRE

1re Partie. — **ACTES DE LA SOCIÉTÉ**

Actes XLV

2e Partie. — **QUESTIONS AFRICAINES**

Marcel POURCHER ..... Circuit touristique Alger-Kouba 455

L. DUCELLIER ..... La production de l'orge en Algérie 467

Capitaine LEHURAUX .... La mort du Capitaine Ressot.. 492

Commandant CAUVET ... Les Touaregs Iforas 495

ROUX BERGER ..... La bataille des voies en Afrique 542

3e Partie. — **VARIÉTÉS**

Marcelle WEISSEN-SZUMLANSKA ..... La valeur du futur vrai 553

4e Partie. — **BIBLIOGRAPHIE - INFORMATIONS**

Commandant CAUVET ... Les Livres: le Marquis de Morés, la Révélation d'un monde 567

Soixante-septième Congrès des Sociétés savantes..... 568

Imprimerie « MINERVA »
5, rue Clauzel, Alger

Le Secrétaire Général,
Lucien BESSIÈRE.